

INSTITUT DE FRANCE
CONFÉRENCE NATIONALE
DES ACADÉMIES DES SCIENCES,
LETTRES ET ARTS

LES RACINES

SOUS LA DIRECTION
DE FRANÇOISE L'HOMER-LEBLEU

AKADEMOS

2025

SOMMAIRE

OUVERTURE

Racines et modernité

Xavier DARCOS, Chancelier de l'Institut.....11

L'Enracinement de Simone Weil, un texte de 1949 pour notre temps

Jean-Robert PITTE, Président d'Honneur de la CNA.....15

Académies, CNA : leurs racines pour leçons d'avenir

Philippe DAZET-BRUN, Président de la CNA.....25

I. DES PROFONDEURS DE LA TERRE À L'INFINI DE L'ESPACE ET DU TEMPS

Les Racines des arbres forestiers

Académie d'Orléans, Pierre BONNAIRE.....31

La Grande Motte : un ancrage audacieux en Baie d'Aigues-Mortes

Académie de Montpellier, Bernard AUBERT.....43

Ce qu'apportent les racines à la pensée d'une transition écologique

Académie de Toulouse, Patricia VERDEAU.....49

L'humanité à la recherche de ses racines cosmiques

Académie de Toulouse, Sylvie VAUCLAIR.....59

À la recherche des racines de la cognition humaine : les grandes étapes de l'évolution morphologique et culturelle de l'homme dans l'espace méditerranéen du sud-est de la France depuis un million d'années

Académie de Marseille, Henry de LUMLEY.....69

Manger les pissenlits par la racine ou comment le tombeau nous enracine

Académie de Marseille, Monique GIFFARD GENEROSI.....73

II. AUX RACINES DE NOTRE CULTURE

La racine indo-européenne

Académie d'Orléans, Marc BACONNET.....87

Racines mortes et racines vivantes, matérielles et intellectuelles : quelle stratégie pour la recherche scientifique ?	
Académie d'Alsace, Hervé THIS.....	97
Les racines de l'entreprise : atout ou handicap ?	
Académie de Toulouse, Jacques IGALENS.....	107
Les racines du vocabulaire mathématique de l'Antiquité grecque à la Renaissance	
Académie d'Orléans, Bertrand HAUCHECORNE.....	117
Les racines pythagoriciennes dans la pensée romaine	
Académie de Montpellier, Béatrice BAKHOUCHE.....	129
Racines et mythes d'autochtonie, l'olivier athénien face au figuier romain	
Académie de Metz, Franck COLOTTE.....	141
Les racines du droit	
Académie de Reims, Jean TOUZET.....	151
Du bon usage de l'Art sacré : des racines tues ou oubliées	
Académie d'Orléans, Guy BASSET.....	165
III. FIDÉLITÉ AUX RACINES	
L'enracinement dans l'œuvre littéraire de René Bazin	
Académie d'Angers, Jacques RICHOU.....	175
À la recherche des racines de l'Académie florimontane	
Académie florimontane, Yves LAURENCIN et Bernard PREMAT.....	185
L'ordre de la Visitation : un enracinement de l'écriture de son histoire	
Académie de Savoie, Julien COPPIER.....	195
Les racines pyrénéennes de la Société Ramon à Bagnères-de-Bigorre	
Académie de Bordeaux, Jacques BATTIN.....	207
L'astronomie marseillaise et provençale de Pythéas à nos jours	
Académie de Marseille, Michel MARCELIN.....	215
Sacrifices et racines mémorielles	
Académie de Besançon, Guy SCAGGION.....	225
Cardinal Jules Géraud Salièges (1870-1956), un clerc taillé dans le roc	
Académie de Toulouse et Académie des Jeux floraux, Jean-Claude MEYER.....	239

VI. ENRACINEMENT ET DÉRACINEMENT

- La critique d'André Gide à propos des *Déracinés* de Maurice Barrès**
Académie de Touraine, Jacqueline VONS.....251
- Enracinement et déracinement, de Maurice Barrès à François Mitterrand, culture et politique dans la France contemporaine**
Académie de Stanislas, Jean ELGAMMAL.....261
- Le réenracinement par la littérature au temps du romantisme : promesse, chimère ou imposture ?**
Académie de Metz, Nicolas BRUCKER.....269
- Des racines et des ailes : la quête antithétique de l'Angevin Victor Pavie, « gardien de la chapelle romantique »**
Académie d'Angers, Jacques TRIGALOT.....279

V. LES RACINES ET L'EXIL

- Les racines et l'exil, un parallèle botanique**
Académie d'Angers, Gildard GUILLAUME.....291
- Apollinaire et la quête d'identité**
Académie d'Amiens, Marie-Claude ZEISLER-DÉCOUT.....301
- Les racines familiales de Paul-Émile Victor, à l'origine de « l'affaire Victor »**
Académie de Besançon, Claude-Roland MARCHAND.....307
- Racines, identité et frontières : le cas de la Moselle et du «Pays des Trois Frontières » en particulier**
Académie de Metz, Michèle LARCHEZ.....319
- Racines : dynamique des contraires**
Académie d'Alsace, Lionel COMTE.....331
- La mélancolie, une atteinte aux racines du bien-être humain**
Académie de Touraine, Richard FORESTIER.....343
- Périple racinaire de l'humain au fil du temps**
Académie de Cherbourg, Monique DROUET.....355

V. UNE HUMANITÉ SANS RACINES ?

Un monde de rhizomes

Académie de Rouen, Guy QUINTANE.....367

Ne plus vouloir d'enfant : conséquences des progrès autour de la naissance sur l'enracinement

Académie de Montpellier, Gemma DURAND.....377

Dialogue aux enfers entre Charles Péguy et Albert Camus

Académie de Touraine, Jean-Pierre LAUTMAN.....389

SYNTHÈSE

« Qui prend le passé pour racine, a pour feuillage l'avenir »

Françoise L'HOMER-LEBLEU..... 403

OUVERTURE

RACINES ET MODERNITÉ

par

Xavier DARCOS, Chancelier de l'Institut de France

On se souvient de l'apostrophe d'André Gide à Maurice Barrès :

« Né à Paris, d'un père uzétien et d'une mère normande, où voulez-vous, monsieur Barrès, que je m'enracine ? J'ai donc pris le parti de voyager ».

Écrite au paroxysme de l'affaire Dreyfus, en février 1898, cette ironie renvoyait à l'itinéraire personnel de Gide, très tôt orphelin de père, fils unique qui dut s'affranchir de l'éducation morale d'une mère protestante, fort possessive. L'idée du déracinement comme moyen de devenir soi-même relevait alors de la contestation, voire de l'insoumission. Elle cherchait à s'affirmer contre le contexte de l'époque, où le patriotisme post-Sedan était pesant pour les jeunes générations.

Un exemple ? Le best-seller de l'école primaire de la III^e République, *le Tour de la France par deux enfants* de G. Bruno (pseudonyme d'Augustine Fouillée, 1833-1923). Publié en 1877, il fut tiré à 7,4 millions d'exemplaires, connut quatre cents éditions et on l'utilisa jusque dans les années 1950. Mais son incomparable succès s'explique surtout par la vision de la France « enracinée » qu'il proposait : un périple qui permettait de parcourir toutes les contrées françaises.

Les deux jeunes héros, André et Julien, découvrent les régions, en marchant, avec une vue à hauteur d'homme. Les cent vingt et un chapitres permettent d'exposer toutes les activités humaines, agricoles, industrielles, artisanales ou commerciales, tout en réveillant le souvenir des grands hommes et des faits glorieux de l'Histoire de France. Ainsi était distillée une morale républicaine qui prône l'attachement à la terre, au travail, à l'épargne et à la discipline sociale. Ce livre patriotique visait à la formation civique, géographique, scientifique, historique et morale de la jeunesse, qu'il fallait aussi préparer à reconquérir l'Alsace et la Lorraine.

Puisque les racines nationales étaient à valoriser, l'école donnait donc une priorité à la géographie, considérée comme la discipline-reine – d'autant qu'on attribuait à son ignorance coupable une part de la défaite de 1870. Ce circuit panoramique était en soi une célébration de la patrie. Le périple exhibe la diversité

des populations, des coutumes, des nourritures, des monuments et des symboles, des vies exemplaires (soldats, savants, inventeurs, bienfaiteurs). La géographie, celle des cartes affichées aux murs des classes, reflète implicitement l'œuvre scolaire de la nation : chaque identité, reconnue et rehaussée, vient se fondre dans l'unité nationale et dans une culture commune, laïque et républicaine. La préface explique parfaitement ce programme à la fois pédagogique et idéologique :

« La connaissance de la France est le fondement de toute véritable instruction civique. »

Ce projet s'inscrivait pleinement dans le dessein de Jules Ferry. Il veut que l'École participe au renforcement de l'identité nationale et à l'acculturation des masses, tout en exaltant le sentiment d'appartenance à la nation.

Sans doute, un lecteur moderne s'étonnera du chauvinisme et même de l'ethnocentrisme de ce livre, où l'on apprend que « la race blanche est la plus parfaite des races humaines ». Car, cent cinquante ans plus tard, la logique s'est inversée : la mondialisation et le brassage des sociétés modernes ont fait perdre de vue l'obsession des origines. Le désir d'autonomisation de l'individu est accentué par le nécessaire déracinement des hommes. La modernité propose un univers de sujets émancipés, déracinés, rationnels, aspirant à l'égalité démocratique. Il s'agit désormais de se départir d'une vision traditionnelle du monde, où tout tendait à la filiation et à la convergence d'un Humain unique, pour tenter l'aventure de l'altérité.

Simone Weil, dès 1943, voyait dans cette évolution une pente tragique, quand le passé, une fois détruit, l'est irrémédiablement. Elle proposait à l'inverse un enracinement, « peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine », car « chaque être humain a besoin de recevoir la presque totalité de sa vie morale, intellectuelle, spirituelle, par l'intermédiaire des milieux dont il fait naturellement partie¹ ».

Ces lignes sont, je le crois, prophétiques. Car rien ne donne l'impression que le déracinement moderne, en dispersant et particularisant le sujet, ait créé le bonheur collectif de l'humanité.

Une société qui mise sur la stabilité a besoin de repères et de traditions. Être attaché à conserver le passé ne constitue d'ailleurs pas une attitude réactionnaire. L'avenir ne peut être construit qu'à partir d'un passé. Le malaise adolescent, tous les pédagogues le disent, vient de ce monde flasque où le relativisme se généralise. Le jeune doit s'en référer à lui-même, livré à une liberté délestée, soumis au tohu-bohu clinquant d'une culture omniprésente et insignifiante, privé de tout enracinement, prié d'inventer lui-même ses valeurs, sans hiérarchie, et de se situer dans ce complexe et illisible jeu de forces immorales qu'est l'univers mondialisé, reflété constamment par les réseaux sociaux qui s'animent sur un écran de téléphone portable. Qui osera dire que cette aliénation est en soi un progrès ?

¹ S. WEIL, *L'Enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Paris, Gallimard, 1949, p.69.

Tout comme Simone Weil, Hannah Arendt s'inquiéta du déracinement moderne qui déboussole l'individu, le préparant à se faire le complice ou la victime de l'oppression, quelle qu'elle soit. Elle décrit précisément le risque d'un monde devenu un espace sans racine, un désert infertile, « inculte » au sens propre. Dans *Les origines du totalitarisme* (1951), elle écrit :

« Ce qui rend la désolation si intolérable, c'est la perte du moi, quand l'individu isolé, anonyme et déraciné, devient le sujet idéal du système totalitaire.² »

C'est précisément ce risque qu'avait anticipé Pierre Nora quand, entre 1984 et 1992, il proposa de faire l'inventaire des Lieux de Mémoire. Car, notait-il alors, « l'histoire s'écrit désormais sous la pression des mémoires collectives³ », qui cherchent à « [...] compenser le déracinement historique du social et l'angoisse de l'avenir par la valorisation d'un passé qui n'était pas jusque-là vécu comme tel⁴ ». Le concept était large :

« [...] un lieu de mémoire dans tous les sens du mot va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit⁵. »

Il pouvait donc s'agir d'un monument, d'un personnage important, d'un musée, des archives, tout autant que d'un symbole, d'une devise, d'un événement ou d'une institution. Tout objet peut devenir lieu de mémoire, dès lors qu'il échappe à l'oubli, par exemple avec l'apposition de plaques commémoratives, ou quand une collectivité le réinvestit de son affect et de ses émotions.

On voit donc le lien étroit entre les lieux de mémoire et l'histoire partagée, à la différence de la simple généalogie. La mémoire embrasse toutes les formes de la collectivité vécue comme telle : les institutions, les collectivités et leurs organisations, les grands corps de l'État, les communautés religieuses, etc. Ainsi, le devoir de mémoire, quasi inconnu il y a une vingtaine d'années dans les programmes scolaires, se met à y occuper une place importante. Ce n'est pas seulement parce qu'on veut que les élèves se souviennent et qu'ils se situent par rapport à des événements majeurs. On espère surtout qu'ils comprendront mieux les enjeux de l'histoire contemporaine en étant attentifs aux valeurs pour lesquelles des femmes et des hommes ont combattu et quelquefois donné leur vie. Le rôle éducatif de cet enseignement penche donc du côté moral et civique. L'École accompagne (quand elle ne les forge pas) les représentations sociales du passé pour que continue à s'écrire le roman national, notamment à propos de la Seconde Guerre mondiale puis du colonialisme et de la mondialisation.

² H. ARENDT, *Les origines du totalitarisme*, Paris, éd. du Seuil, 1972, p. 229.

³ P. NORA, *Les lieux de mémoire*, ouvrage collectif sous la direction de Pierre Nora, 3 vol. Paris, Gallimard, « collection Bibliothèque illustrée des histoires », 1997.

⁴ *Id.*

⁵ *Ibid.*

Désormais, face à cette contradiction complexe, nous nous penchons sur « le mystère de l'identité nationale », selon la formule de René Rémond recevant Pierre Nora à l'Académie française en 2002. On se méfie d'une histoire trop nationale, qui enracine, sacralise et singularise. On l'oppose à l'anthropologie qui décentre, relativise et diversifie. On constate que la mobilité de populations d'un pays à un autre, volontaire ou forcée, a triplé en quarante ans, et qu'elle concerne une personne sur trente dans le monde, ce qui peut entraîner une perte de repères et de rituels, une coupure dans les généalogies. Au fond, la rupture du continuum avec sa terre, commune à nos sociétés modernes, a nourri notre sentiment d'être séparés du territoire originel : nous devenons tous, peu ou prou, physiquement ou mentalement, des déracinés.

L'ENRACINEMENT DE SIMONE WEIL, UN TEXTE DE 1949 POUR NOTRE TEMPS

par

Jean-Robert PITTE, de l'INSTITUT

On ne saurait disserter pendant deux journées sur les racines sans évoquer *L'Enracinement*, encore appelé *Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, le livre majeur de Simone Weil, rédigé à Londres dans les derniers mois de sa vie qui s'achève le 24 août 1943. La première édition sera publiée par les soins d'Albert Camus en 1949 chez Gallimard dans sa collection « Espoir », bien nommée en cette fin d'apocalypse. Il s'agit d'un recueil de recommandations quant à l'avenir politique et social de la France, mais, bien plus encore, d'un ouvrage de philosophie politique nourri d'une intense spiritualité. Trois quarts de siècle plus tard, je ne suis pas certain que les éditions Gallimard publieraient un tel texte tant il va à l'encontre des lieux communs de la pensée d'aujourd'hui. Je ne crois pas non plus que beaucoup de professeurs de philosophie le fassent lire à leurs élèves de terminales ou, à plus forte raison, à leurs étudiants.

La thèse de bon sens qu'elle défend est résumée dans l'introduction de la première partie intitulée « Les besoins de l'âme¹ » :

« Cela n'a pas de sens de dire que les hommes ont, d'une part des droits, d'autre part des devoirs. Ces mots n'expriment que des différences de point de vue. Leur relation est celle de l'objet et du sujet. Un homme, considéré en lui-même, a seulement des devoirs, parmi lesquels se trouvent certains devoirs envers lui-même. Les autres, considérés de son point de vue, ont seulement des droits. Il a des droits à son tour quand il est considéré du point de vue des autres, qui se reconnaissent des obligations envers lui. Un homme qui serait seul dans l'univers n'aurait aucun droit, mais il aurait des obligations. »

Il fallait oser l'écrire ! On est bien loin des certitudes d'aujourd'hui selon lesquelles chaque personne, chaque groupe social, surtout minoritaire, a d'abord des droits. La plaisanterie du sale gosse à qui ses parents demandent s'il a fait ses devoirs et qui répond : « Je n'ai pas de devoirs, je n'ai que des droits », est assez représentative

¹ S. WEIL, *L'Enracinement*, 1949. Édition électronique « Classiques des sciences sociales », Chicoutimi, 2005, p. 6.

de notre temps où priment l'individualisme et le communautarisme, c'est-à-dire les identités hors sol et sans racines. C'est malheureusement aujourd'hui le leitmotiv des sciences humaines terrifiées à l'idée de passer à côté d'une injustice et qui se complaisent dans la repentance et le nombrilisme stérile, ce que l'expression américaine *woke* (éveillé) exprime bien.

Simone Weil conclut cette introduction d'une manière qui n'appartient qu'à elle :

« La première étude à faire est celle des besoins qui sont à la vie de l'âme ce que sont pour la vie du corps les besoins de nourriture, de sommeil et de chaleur. Il faut tenter de les énumérer et de les définir. Il ne faut jamais les confondre avec les désirs, les caprices, les fantaisies, les vices. Il faut aussi discerner l'essentiel et l'accidentel. L'homme a besoin, non de riz ou de pommes de terre, mais de nourriture ; non de bois ou de charbon, mais de chauffage. De même pour les besoins de l'âme, il faut reconnaître les satisfactions différentes, mais équivalentes, répondant aux mêmes besoins. Il faut aussi distinguer des nourritures de l'âme les poisons qui, quelque temps, peuvent donner l'illusion d'en tenir lieu. L'absence d'une telle étude force les gouvernements, quand ils ont de bonnes intentions, à s'agiter au hasard². »

Toute sa première partie est consacrée précisément à ce qu'elle appelle « les besoins de l'âme », expression qui revient constamment sous sa plume. Ils sont, pour elle, au nombre de quatorze et constituent le véritable enracinement de l'humanité dans les valeurs qui ne passent pas, qui sont selon son expression maintes fois répétée des « besoins essentiels de l'âme ». Permettez-moi pour introduire ces journées de les énumérer, de les illustrer par un passage du livre et de les commenter brièvement.

• **L'ordre :**

« Le premier besoin de l'âme, celui qui est le plus proche de sa destinée éternelle, c'est l'ordre, c'est-à-dire un tissu de relations sociales tel que nul ne soit contraint de violer des obligations rigoureuses pour exécuter d'autres obligations. L'âme ne souffre une violence spirituelle de la part des circonstances extérieures que dans ce cas³. »

N'oublions pas qu'elle écrit en pleine guerre, c'est-à-dire en plein désordre, et que nombreux sont ceux qui doivent enfreindre le sixième commandement : « Tu ne tueras point. » C'est le dilemme éternel de tout militaire.

• **La liberté :**

« La liberté, au sens concret du mot, consiste dans une possibilité de choix. Il s'agit, bien entendu, d'une possibilité réelle. Partout où il y a vie commune, il est inévitable que des règles, imposées par l'utilité commune, limitent le choix⁴. »

² *Ibid.*, p.11.

³ *Ibid.*, p. 11.

⁴ *Ibid.*, p. 13.

On est loin de la conception actuelle du « bon vouloir universel », du « je fais ce que je veux », de l'acte irraisonné gratuit que Gide a mis en scène dans *Les Caves du Vatican*.

• **L'obéissance :**

« L'obéissance [...] est de deux espèces : obéissance à des règles établies et obéissance à des êtres humains regardés comme des chefs. Elle suppose le consentement, non pas à l'égard de chacun des ordres reçus, mais un consentement accordé une fois pour toutes, sous la seule réserve, le cas échéant, des exigences de la conscience. Il est nécessaire qu'il soit généralement crainte du châtement ou l'appât de la récompense constitue en fait le ressort principal de l'obéissance, de manière que la soumission ne soit jamais suspecte de servilité. Il faut qu'il soit connu aussi que ceux qui commandent obéissent de leur côté ; et il faut que toute la hiérarchie soit orientée vers un but dont la valeur et même la grandeur soit sentie par tous, du plus haut au plus bas. L'obéissance étant une nourriture nécessaire à l'âme, quiconque en est définitivement privé est malade. Ainsi toute collectivité régie par un chef souverain qui n'est comptable à personne se trouve entre les mains d'un malade. C'est pourquoi, là où un homme est placé pour la vie à la tête de l'organisation sociale, il faut qu'il soit un symbole et non un chef, comme c'est le cas pour le roi d'Angleterre [...] ⁵. »

En matière d'institutions politiques, Simone Weil donne ici sa préférence à la monarchie parlementaire telle qu'elle existe aujourd'hui dans un certain nombre de pays d'Europe et d'Extrême-Orient (Japon, Cambodge, Malaisie, etc.) ou aux systèmes parlementaires dotés d'une présidence de la République exerçant une magistrature morale au-dessus des partis politiques (Italie, Allemagne, Suisse, Israël, etc.). Elle n'aurait sans doute pas aimé la V^e République...

• **La responsabilité :**

« La satisfaction de ce besoin exige qu'un homme ait à prendre souvent des décisions dans des problèmes, grands ou petits, affectant des intérêts étrangers aux siens propres, mais envers lesquels il se sent engagé. Il faut aussi qu'il ait à fournir continuellement des efforts. Il faut enfin qu'il puisse s'approprier par la pensée l'œuvre tout entière de la collectivité dont il est membre, y compris les domaines où il n'a jamais ni décision à prendre ni avis à donner⁶. »

En quelques phrases, se trouvent admirablement décrites les pratiques qui rendent harmonieuse la vie de la famille, de l'entreprise, des associations, des institutions politiques... et même des académies. Cela ne remet pas en cause le principe d'autorité, mais lui donne au contraire toute sa légitimité. Le chef isolé dans sa tour d'ivoire devient vite un dictateur et finit par prendre de très mauvaises décisions.

• **L'égalité :**

« L'égalité [...] consiste dans la reconnaissance publique, générale, effective, exprimée réellement par les institutions et les mœurs, que la même quantité de respect et d'égards

⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁶ *Ibid.*, p. 16.

est due à tout être humain, parce que le respect est dû à l'être humain comme tel et n'a pas de degrés. [...] En faisant de l'argent le mobile unique ou presque de tous les actes, la mesure unique ou presque de toutes choses, on a mis le poison de l'inégalité partout. Il est vrai que cette inégalité est mobile ; elle n'est pas attachée aux personnes, car l'argent se gagne et se perd ; elle n'en est pas moins réelle. [...] L'égalité est d'autant plus grande que les différentes conditions humaines sont regardées comme étant, non pas plus ou moins l'une que l'autre, mais simplement autres. Que la profession de mineur et celle de ministre soient simplement deux vocations différentes, comme celles de poète et de mathématicien. Que les duretés matérielles attachées à la condition de mineur soient comptées à l'honneur de ceux qui les souffrent⁷. »

On est très loin du dangereux égalitarisme que les systèmes totalitaires marxistes ont poussé à leur paroxysme, mais dans le principe d'égalité des chances, le seul qui soit réellement juste et stimulant à la condition que les institutions politiques et sociales laissent chacun donner le meilleur de lui-même et occuper dans la société la place qu'il mérite, en lui permettant de s'épanouir lui-même tout en rendant d'éminents services à la collectivité. Comme dans tout le livre, il n'est ici nullement question de religion, mais on est très proche du principe judéo-chrétien et musulman de l'égalité de tous devant Dieu, principe qui est complété chez Simone Weil par le suivant consacré à la hiérarchie.

• **La hiérarchie :**

« La hiérarchie [...] est constituée par une certaine vénération, un certain dévouement à l'égard des supérieurs, considérés non pas dans leurs personnes ni dans le pouvoir qu'ils exercent, mais comme des symboles. [...] Une véritable hiérarchie suppose que les supérieurs aient conscience de cette fonction de symbole et sachent qu'elle est l'unique objet légitime du dévouement de leurs subordonnés. La vraie hiérarchie a pour effet d'amener chacun à s'installer moralement dans la place qu'il occupe⁸. »

L'acceptation de la hiérarchie est directement liée au principe de subsidiarité selon lequel l'action publique doit être accomplie par les organes compétents les plus proches des usagers. C'est le contraire des systèmes bureaucratiques dans lesquels l'État tente de tout contrôler, qui déresponsabilise toute la société et tend à supprimer toute hiérarchie harmonieuse et légitime.

• **L'honneur :**

« Ce besoin est pleinement satisfait, si chacune des collectivités dont un être humain est membre lui offre une part à une tradition de grandeur enfermée dans son passé et publiquement reconnue au-dehors. [...] Si les Anglais avaient conquis la France au XV^e siècle, Jeanne d'Arc serait bien oubliée, même dans une large mesure par nous. Actuellement, nous parlons d'elle aux Annamites, aux Arabes ; mais ils savent que chez nous on n'entend pas parler de leurs héros et de leurs saints ; ainsi l'état où nous les maintenons est une atteinte à l'honneur⁹. »

⁷ *Ibid.*, pp. 17-19.

⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁹ *Ibid.*, p. 20.

Cette dernière idée est essentielle pour comprendre pourquoi la colonisation a échoué. Non qu'il n'ait pas fallu apprendre « Nos ancêtres les Gaulois » dans les écoles coloniales – idée culturelle et non génétique, cela va sans dire –, mais il aurait fallu aussi enseigner à tous les petits Français les grandes heures de l'histoire des différents territoires d'outre-mer intégrés à la nation française, comme celles de provinces métropolitaines petit à petit agrégées au noyau de l'Île-de-France. Par ailleurs, une telle intégration n'aurait pu réussir et aboutir à des indépendances réussies que si le métissage avait été pratiqué, non seulement sur le plan culturel (la « négritude » en est un bel exemple, mais très élitiste), mais aussi sur le plan ethnique, comme l'ont fait les Espagnols et les Portugais.

• **Le châtime**nt :

« Pour les fautes comme pour les crimes, le degré d'impunité doit augmenter non pas quand on monte, mais quand on descend l'échelle sociale. Autrement les souffrances infligées sont ressenties comme des contraintes ou même des abus de pouvoir, et ne constituent pas des châtiments. Il n'y a châtiment que si la souffrance s'accompagne à quelque moment, fût-ce après coup, dans le souvenir, d'un sentiment de justice. Comme le musicien éveille le sentiment du beau par les sons, de même le système pénal doit savoir éveiller le sentiment de la justice chez le criminel par la douleur, ou même, le cas échéant, par la mort¹⁰. »

Sa conception de la peine de mort passerait difficilement aujourd'hui et, pourtant, jadis, certains condamnés l'avaient acceptée.

• **La liberté d'opinion** :

« [...] la liberté d'expression totale, illimitée, pour toute opinion quelle qu'elle soit, sans aucune restriction ni réserve, est un besoin absolu pour l'intelligence. Par suite c'est un besoin de l'âme, car quand l'intelligence est mal à l'aise, l'âme entière est malade. [...] les publications destinées à influencer sur ce qu'on nomme l'opinion, c'est-à-dire en fait sur la conduite de la vie, constituent des actes et doivent être soumises aux mêmes restrictions que tous les actes. Autrement dit, elles ne doivent porter aucun préjudice illégitime à aucun être humain, et surtout elles ne doivent jamais contenir aucune négation, explicite ou implicite, des obligations éternelles envers l'être humain, une fois que ces obligations ont été solennellement reconnues par la loi¹¹. »

Simone Weil prend ici exceptionnellement un exemple, celui des *Caves du Vatican* d'André Gide :

« Il n'y a dès lors aucun motif de mettre de tels livres derrière la barrière intouchable de l'art pour l'art, et d'emprisonner un garçon qui jette quelqu'un hors d'un train en marche. » Elle ajoute : « D'une manière générale, tous les problèmes concernant la liberté d'expression s'éclaircissent si l'on pose que cette liberté est un besoin de l'intelligence, et que l'intelligence réside uniquement dans l'être humain considéré seul. Il n'y a pas d'exercice collectif de l'intelligence. »

C'est la raison pour laquelle elle plaide pour l'abolition des partis politiques qui aboutissent inéluctablement à un parti unique...

¹⁰ *Ibid.*, pp. 21-22.

¹¹ *Ibid.*, pp. 22-29.

• **La sécurité :**

« La sécurité signifie que l'âme n'est pas sous le poids de la peur ou de la terreur, excepté par l'effet d'un concours de circonstances accidentelles et pour des moments rares et courts. La peur ou la terreur, comme états d'âme durables, sont des poisons presque mortels, que la cause en soit la possibilité du chômage, ou la répression policière, ou la présence d'un conquérant étranger, ou l'attente d'une invasion probable, ou tout autre malheur qui semble surpasser les forces humaines¹². »

• **Le risque :**

« L'absence de risque suscite une espèce d'ennui qui paralyse autrement que la peur, mais presque autant. [...] La protection des hommes contre la peur et la terreur n'implique pas la suppression du risque ; elle implique au contraire la présence permanente d'une certaine quantité de risque dans tous les aspects de la vie sociale ; car l'absence de risque affaiblit le courage au point de laisser l'âme, le cas échéant, sans la moindre protection intérieure contre la peur. Il faut seulement que le risque se présente dans des conditions telles qu'il ne se transforme pas en sentiment de fatalité¹³. »

À l'heure de la religion du principe de précaution, ces phrases sont bien salutaires. Cela ne réduit pas à néant la prévention des risques qui, pour le géographe que je suis, est une nécessité pour éviter les catastrophes dues à des aménagements imprudents au regard des déchainements géologiques, climatiques, hydrologiques. De même en est-il des questions de santé : mieux vaut prévenir que guérir. En revanche, l'absence d'audace en matière d'entrepreneuriat tue l'économie et plonge les salariés dans la routine et l'ennui, avant de les réduire au chômage.

• **La propriété privée :**

« L'âme est isolée, perdue, si elle n'est pas dans un entourage d'objets qui soient pour elle comme un prolongement des membres du corps. Tout homme est invinciblement porté à s'approprier par la pensée tout ce dont il a fait longtemps et continuellement usage pour le travail, le plaisir ou les nécessités de la vie. [...] Si la propriété privée est reconnue comme un besoin, cela implique pour tous la possibilité de posséder autre chose que les objets de consommation courante. Les modalités de ce besoin varient beaucoup selon les circonstances ; mais il est désirable que la plupart des gens soient propriétaires de leur logement et d'un peu de terre autour [...] ¹⁴. »

• **La propriété collective :**

« La participation aux biens collectifs, participation consistant non pas en jouissance matérielle, mais en un sentiment de propriété, est un besoin non moins important. Il s'agit d'un état d'esprit plutôt que d'une disposition juridique. Là où il y a véritablement une vie civique, chacun se sent personnellement propriétaire des monuments publics, des jardins, de la magnificence déployée dans les cérémonies, et le luxe que presque tous les êtres humains désirent est ainsi accordé même aux plus pauvres. Mais ce n'est pas seulement l'État qui doit fournir cette satisfaction, c'est toute espèce de collectivité¹⁵. »

¹² *Ibid.*, p. 29.

¹³ *Ibid.*, p. 30.

¹⁴ *Ibid.*, p. 31.

¹⁵ *Ibid.*, p. 32.

C'est sans doute d'une des valeurs les mieux partagées en France et ailleurs dans le monde. On l'a vu à l'occasion de l'incendie de Notre-Dame, alors que notre pays est déchristianisé. Le château de Versailles et le Louvre, héritages de la monarchie absolue, font l'objet d'un attachement puissant de la part de tous les Français, de même que l'ensemble du patrimoine matériel et immatériel reconnu par l'UNESCO (le Mont Saint-Michel, le repas gastronomique des Français, le Cadre noir, etc.).

• **La vérité :**

« Le besoin de vérité est plus sacré qu'aucun autre. Il n'en est pourtant jamais fait mention. On a peur de lire quand on s'est une fois rendu compte de la quantité et de l'énormité des faussetés matérielles étalées sans honte, même dans les livres des auteurs les plus réputés. On lit alors comme on boirait l'eau d'un puits douteux¹⁶. »

C'est évidemment le besoin le plus essentiel, mais aussi le plus difficile à promouvoir, en particulier en punissant les entorses volontaires à la vérité.

Et que dire de celles, plus fréquentes, qui sont commises involontairement, avec toute la bonne foi dont les ignorants sont capables.

Que de sagesse dans l'exposé de tous ces besoins de l'âme. Un abîme les sépare de la réalité morale, politique et sociale d'aujourd'hui. Les méditer est impératif, non seulement dans les sphères décisionnelles ou dans les établissements de formation des cadres de la société, mais dès le lycée. Je crains, hélas, que ce ne soit un vœu pieux, tant est grande leur exigence et tant ils sont éloignés des fausses certitudes de notre temps.

Dans la seconde partie de son essai, Simone Weil aborde les trois maux qui l'inquiètent depuis longtemps et que ses choix de vie lui ont permis de toucher du doigt : le déracinement ouvrier, le déracinement paysan, l'effacement de la nation. Elle était moins sensible au déracinement familial qui, pourtant, s'est accéléré en France et ailleurs dans le monde dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Il sous-tend les autres : la transmission des savoirs, les expressions de la culture, le fonctionnement de l'économie, les institutions politiques.

• **Le déracinement ouvrier :**

Simone Weil décrit l'abaissement de la condition des ouvriers qu'elle a elle-même vécue en jugeant sévèrement le reste de la société, en insistant non pas d'abord sur les questions d'argent, mais sur la culture :

« Quoique demeurés sur place géographiquement, ils ont été moralement déracinés, exilés et admis de nouveau, comme par tolérance, à titre de chair à travail. Le chômage est, bien entendu, un déracinement à la deuxième puissance. Ils ne sont chez eux ni dans les usines, ni dans leurs logements, ni dans les partis et syndicats soi-disant faits pour eux, ni dans les lieux de plaisir, ni dans la culture intellectuelle s'ils essayent de l'assimiler. [...] L'effondrement subit de la France, qui a surpris tout le monde partout,

¹⁶ *Ibid.*, p. 33.

a simplement montré à quel point le pays était déraciné. Un arbre dont les racines sont presque entièrement rongées tombe au premier choc¹⁷. »

Elle analyse finement les causes de ce déracinement qui sont essentiellement morales et expriment le bafouement de ce qu'elle appelle les besoins de l'âme, mais elle donne aussi des clés plus concrètes et pratiques, telle celle-ci qui est toujours aussi cruciale pour comprendre l'économie de notre pays :

« Rien ne montre mieux la carence essentielle de la classe capitaliste que la négligence des patrons à l'égard de l'apprentissage¹⁸. »

L'ensemble des réformes politiques et sociales qu'elle prône n'a pas pris une ride tant, hélas, la France s'est maintenue dans ses vieilles ornières depuis la fin du XIX^e siècle. Aucune de ses judicieuses propositions n'a jamais été prise en compte en France, tant par les gouvernements successifs que par les syndicats censés promouvoir le sort des ouvriers et employés. La France demeure engluée dans le matérialisme et l'aigreur qui naît du sentiment d'injustice.

• **Le déracinement paysan :**

« [...] même quand ils sont matériellement plus heureux – et quand c'est le cas, ils ne s'en rendent guère compte, parce que les ouvriers qui viennent passer au village quelques jours de vacances succombent à la tentation des vantardises – ils sont toujours tourmentés par le sentiment que tout se passe dans les villes, et qu'ils sont « out of it ». Bien entendu, cet état d'esprit est aggravé par l'installation dans les villages de T. S. F., de cinémas, et par la circulation de journaux tels que *Confidences* et *Marie-Claire*, auprès desquels la cocaïne est un produit sans danger. [...] Le besoin d'enracinement, chez les paysans, a d'abord la forme de la soif de propriété. C'est vraiment une soif chez eux, et une soif saine et naturelle. On est sûr de les toucher en leur offrant des espérances dans ce sens ; et il n'y a aucune raison de ne pas le faire¹⁹. »

Imprégnée de la pensée chrétienne, elle écrit :

« Comme les petits Jocistes s'exaltent à la pensée du Christ ouvrier, les paysans devraient puiser la même fierté dans la part qu'accordent les paraboles de l'Évangile à la vie des champs et dans la fonction sacrée du pain et du vin, et en tirer le sentiment que le christianisme est une chose à eux²⁰. »

• **Déracinement et nation :**

Simone Weil n'idolâtre nullement la nation ou la patrie au nom desquelles bien des injustices ont été commises depuis la nuit des temps :

« [...] la nation est un ensemble de territoires et de populations assemblés par des événements historiques où le hasard a une grande part, autant que l'intelligence humaine peut en juger, et où se mélangent toujours le bien et le mal. La nation est un fait, et un fait n'est pas un absolu. Elle est un fait parmi d'autres analogues. Il y a plus d'une nation sur la surface de la terre. La nôtre est certes unique. Mais chacune des

¹⁷ *Ibid.*, pp. 37-38 et p. 40.

¹⁸ *Ibid.*, p. 48.

¹⁹ *Ibid.*, p. 59 et p. 61.

²⁰ *Ibid.*, p. 65.

autres, considérée en elle-même et avec amour, est unique au même degré²¹. » « Il est facile de dire, comme Lamartine : “Ma patrie est partout où rayonne la France... La vérité, c'est mon pays.” Malheureusement, cela n'aurait un sens que si France et vérité étaient des mots équivalents. Il est arrivé, il arrive, il arrivera que la France mente et soit injuste ; car la France n'est pas Dieu, il s'en faut de beaucoup.

Le Christ seul a pu dire : “Je suis la vérité.” Cela n'est permis à rien d'autre sur terre, ni hommes, ni collectivités, mais bien moins encore aux collectivités. Car il est possible qu'un homme parvienne à un degré de sainteté tel que ce ne soit plus lui, mais le Christ qui vive en lui. Au lieu qu'il n'y a pas de nation sainte. Il y a eu une nation jadis qui s'est crue sainte, et cela lui a très mal réussi²². »

Sa troisième partie est consacrée à l'enracinement. Elle y éclaire la situation de la France pendant la guerre et, en particulier, les idées qui germent à Londres dans l'entourage du général de Gaulle dans les derniers mois de sa vie. Elle y développe à toutes les pages son adhésion au christianisme dans sa version catholique qui constitue pour elle le seul enracinement viable. Elle conclut en insistant sur la nécessité du consentement, d'une part à la mort qui, dans son cas, va intervenir très vite, et d'autre part au travail :

« [...] le travail indispensable à la conservation de la vie est l'acte le plus parfait d'obéissance qu'il soit donné à l'homme d'accomplir²³. »

Simone Weil a été une sorte de comète dans le paysage intellectuel français. Si elle avait vécu, sans doute aurait-elle éclairé la deuxième moitié du XX^e siècle de ses fulgurances, tant auprès des princes qui nous gouvernent qu'elle ne ménageait pas, qu'auprès des autorités spirituelles, en particulier l'Église catholique dont elle était devenue si proche. Son texte est très inspiré par la doctrine sociale de l'Église, en particulier de l'encyclique *Rerum novarum*, publiée par Léon XIII en 1891. Quant à sa foi en Dieu, elle ne fait aucun doute, même si elle n'a pas été baptisée.

En revanche, de la religion de ses ancêtres, elle dit :

« Une pensée religieuse est authentique quand elle est universelle par son orientation. (Ce n'est pas le cas du judaïsme, qui est lié à une notion de race)²⁴. »

Elle a l'audace d'écrire :

« Le courant idolâtre du totalitarisme ne peut trouver d'obstacle que dans une vie spirituelle authentique. Si l'on habitue les enfants à ne pas penser à Dieu, ils deviendront fascistes ou communistes par besoin de se donner à quelque chose. [...] La seule attitude à la fois légitime et pratiquement possible que puisse avoir, en France, l'enseignement public à l'égard du christianisme consiste à le regarder comme un trésor de la pensée humaine parmi tant d'autres. Il est absurde au plus haut point qu'un bachelier français ait pris connaissance de poèmes du Moyen Âge, de *Polyeucte*, d'*Athalie*, de *Phèdre*, de Pascal, de Lamartine, de doctrines philosophiques imprégnées de christianisme comme celles de Descartes et de Kant, de la *Divine Comédie* ou du *Paradise Lost*, et qu'il n'ait jamais ouvert la Bible²⁵. »

²¹ *Ibid.*, pp. 90-91.

²² *Ibid.*, p. 100. Il faut oser l'écrire lorsqu'on s'appelle Simone Weil...

²³ *Ibid.*, p. 198.

²⁴ *Ibid.*, p. 67.

²⁵ *Ibid.*, p. 66.

Elle n'était ni conservatrice, ni révolutionnaire, encore moins anarchiste, n'entrait dans aucune catégorie, n'acceptait aucune compromission et sans doute aurait-elle refusé d'être candidate à être élue au sein de l'une de nos académies, encore moins dans une fonction politique. Elle demeure néanmoins l'une des plus grandes philosophes de notre temps et je tenais à l'évoquer à l'orée de cette rencontre. Que sa pensée nous féconde pendant ces deux journées !

ACADÉMIES, CNA : LEURS RACINES POUR LEÇONS D'AVENIR

par

Philippe DAZET-BRUN
Président de la Conférence Nationale des Académies

Monsieur le Président d'honneur,
Mesdames,
Messieurs,
Chers confrères,

Un colloque consacré aux *Racines* était une occasion trop belle pour la Conférence nationale des Académies d'arrêter un instant son attention sur les fondements de nos Compagnies et sur les siens propres afin sinon d'éclairer, du moins d'aider à percevoir les perspectives qui sont offertes aux unes et à l'autre.

Parler de *Racines* revient, pour un historien comme moi, à parler d'autrefois ; or nos racines pénètrent profondément dans l'Histoire, dans cette Grèce antique que certains d'entre vous connaissent en experts. Comme on le sait, c'est l'Académie de Platon, plus que celles qui lui firent immédiatement suite, qui servit d'étalon au mouvement de résurgence connu dans l'Italie du xv^e siècle ; mais ici, le contexte d'une université épuisée par la scolastique permettait qu'un autre type de structures accueillît le souffle d'une modernité. Il ne s'agissait pas tant de revenir au passé que de tirer des âges anciens un esprit qui fût adapté aux nécessités de l'heure : les racines seraient ici une essence plus qu'une substance de la renaissance académique. Car, en cette fin de Moyen Âge, si le savoir restait au cœur de cette démarche, les mutations des codes sociaux et des transmissions de connaissances tout autant que les exigences politiques se faisant jour, venaient également à moduler voire à façonner l'académisme revivifié. Celui-ci prit un tour nouveau deux siècles plus tard, par l'effet combiné du développement des sciences et d'un surcroît d'autorité étatique. On vit alors la France se couvrir d'un tapis d'académies comme d'autant de fleurs sur une plaine de printemps. Voltaire s'en gausserait en prétendant :

« De Pau à Dunkerque, tout sera bientôt Académie en France. »

Reste dans cette efflorescence la Province eut sa part. Elle eut surtout sa singularité, son timbre – ou son accent – enraciné dans l'expérience d'un terroir qui, lui-même, signifiait parfois une fierté d'identité. Celle-ci, souvenons-nous en, se cabra en 1774 dans un refus indigné quand Condorcet avança l'idée d'une union des académies du royaume de France. Nos Compagnies savaient ce qu'elles représentaient en leurs terres et que, sans elles, réduite au silence, la Province eût été un *rien* au regard d'un *tout* parisien.

Mais voilà que, autour de communautés locales, l'érudition s'était cristallisée et que les idées, les créations, les expériences se répandaient, touchant bientôt, du fond de nos régions, jusqu'aux confins de l'Europe. Les membres correspondants tissèrent le lien nécessaire ; ils essaimèrent un esprit, si bien que l'on crut en l'achèvement imminent de l'édification de la République des Lettres.

Oui, nos racines crûrent et se développèrent dans des terres lointaines et portèrent des floraisons sous des cieux étrangers. Rappelons-le-nous. Nous étions alors au XVIII^e siècle et nul n'écoutait encore ceux qui contestaient la légitimité de nos Compagnies. Du reste, les défis de l'époque suffisaient à justifier que les académies fussent à la tâche ; défis dont l'écho résonne dans notre temps : les réseaux de communications étendaient leur toile, les informations circulaient plus vite, et il était parfois difficile de démêler dans celles-ci le vrai du faux.

Nul doute que beaucoup de nos académies tentèrent de répondre aux enjeux du moment, mais en certains lieux, on avait succombé à la tentation d'entretenir un entre-soi forgé plus par les faveurs de la naissance que par celles du mérite. Certaines racines donnèrent donc cette ivraie que les temps révolutionnaires arrachèrent en de vigoureuses poignées sans guère épargner ce que le meilleur des grains avait pu donner. Car, nous le savons, nos académies n'avaient pas démerité, et le meilleur de ce qu'elles furent et de ce qu'elles firent demeure ce qui nous rassemble à la CNA.

Notre Conférence existe statutairement depuis trente ans. Ce fut en effet le 30 juin 1995 que nos statuts furent publiés au *Journal officiel*. Certes, ici encore, remontant à nos racines, nous y trouverions d'autres dates (1879, 1989, 1991...) et bien des lieux (Lyon, Paris, Marseille, Rouen...), mais il y a trente ans, nous affirmions, dans le respect de nos autonomies, notre volonté collégiale d'organiser annuellement un colloque, de contribuer au rayonnement de nos membres par la voie de publications et d'initier des collaborations internationales. Fort de nos racines respectives, le houpier de la CNA n'en sera que plus large et plus haut !

Puisons dans les racines de jadis et dans celles d'hier ; nous y trouverons ce qui doit nous animer et ce dont il faut nous défendre. Et n'oublions pas qu'une institution n'existe et ne vit que par l'activité de ses membres, par la volonté de faire corps, par l'énergie mise au service d'une synergie. Que chacun se sente donc

concerné par notre destin commun ; que chacun porte sa contribution d'idées nouvelles.

Et si nos forces défontent, ne devrions-nous pas nous poser la question d'accueillir en notre sein des Compagnies plus jeunes, certes, mais pleines d'un allant – d'une sève – que nous perdons peut-être ? Ne devrions-nous pas inviter dans nos débats des académies étrangères qui, par le regard qu'elles poseraient sur nous, et par celui qui nous permettrait de les observer, auraient les avantages que donne souvent la considération stimulée par la comparaison ?

Le colloque de cette année – avec ce merveilleux thème des *racines* – doit être le motif, par la sonde plongée dans notre histoire, d'une réflexion de perspectives... ou de cimes. Je sens que nous sommes à un tournant.

Mais que ce moment d'ouverture soit aussi, pour moi, l'occasion de remercier Monsieur le Chancelier de l'Institut de France – qui s'excuse de ne pouvoir être des nôtres en raison d'une concomitance de colloques – pour le soutien qu'il manifeste à la CNA et à qui l'on doit de nous réunir à la fondation Simone et Cino Del Duca aujourd'hui et à l'Institut demain et à qui l'on doit aussi le financement de nos Actes.

Merci à notre Président d'Honneur, le professeur Jean-Robert Pitte, dont l'action ne dément pas son dévouement à notre Conférence.

Enfin je dois rappeler que nous devons, en grande part, ce colloque à l'action conjugée de notre ancienne présidente Françoise L'Homer-Lebleu, de l'Académie d'Orléans, et au Secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, Marie-Dominique Joubert. Nous mesurons la tâche qui fut la leur dans la relecture et dans la mise aux normes des textes reçus. Qu'elles en soient très vivement remerciées.

Il s'agit maintenant – après leur travail et, avant elles, celui de Michel Woronoff – de nous doter d'un Comité afin que plusieurs Compagnies soient associées à l'organisation scientifique du colloque de 2027.

Nous avons déjà initié une consultation de toutes les Académies pour le choix du thème du prochain colloque parisien ainsi que pour prendre en charge l'infolettre de la CNA. Il faudra poursuivre et accentuer, me semble-t-il, ce type d'actions afin que la Conférence nationale des Académies soit plus encore représentative d'une vie académique de province tout à la fois riche de sa diversité et ouverte à l'universel par l'attachement commun à la transmission et à la fraternité.

**I. DES PROFONDEURS DE LA TERRE
À L'INFINI DE L'ESPACE
ET DU TEMPS**

LES RACINES DES ARBRES FORESTIERS

par

Pierre BONNAIRE de l'Académie d'ORLÉANS

Le thème de cet exposé concerne les racines des arbres forestiers qui, depuis des lustres, font l'objet de soins particuliers. Des ouvrages du XVIII^e siècle contiennent des planches sur le transport de grands arbres qui, pour le château de Versailles, se fait sous l'œil attentif d'André Le Nôtre. Pour traverser l'Atlantique sur le pont du bateau, Rolland-Michel Barrin de la Galissonnière sera tout aussi vigilant pour que les jeunes arbres arrivent à Nantes sans encombre¹. En ce Siècle des Lumières Henri Louis Duhamel du Monceau, « le père des sciences forestières et de la sylviculture », publie sur le rôle des racines dans la culture des arbres après avoir trente années plus tôt sauvé les cultures de safran dévastées par un champignon².

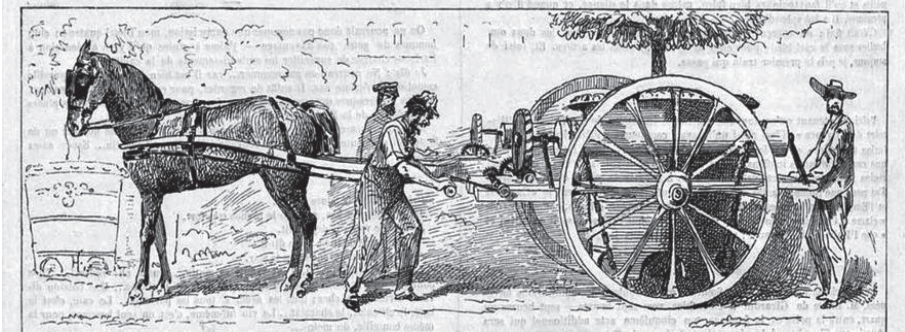


Figure 1. Le transport des arbres au temps anciens (internet Les voitures de P. Loyre)

¹ R.-M. BARRIN de la GALISSONNIÈRE (1693-1756), officier de Marine, Gouverneur général de la Nouvelle France (1747-1749), passionné de botanique, se liera d'amitié à Henri Louis DUHAMEL du MONCEAU. Une de leurs collaborations fut le transport par la mer du *Magnolia grandiflora*.

² *Crocus sativus*, bulbe importé d'Orient. La fleur possède trois stigmates qui, séchés et réduits en poudre, sont utilisés en cuisine. La maladie du safran constatée par les feuilles séchées et le bulbe noirci est « la mort du safran » propagée par un champignon, le *Rhizoctonia crocorum* (basidiomycète). Henri Louis Duhamel du Monceau fit bêcher autour de la plante pour rompre le mycélium de ce champignon ». Ces travaux lui ont ouvert les portes de l'Académie des Sciences (1728).

Le choix des racines des arbres forestiers n'est pas fait pour négliger d'autres espèces végétales ou pour oublier le mot racine et les métaphores s'y rapportant qui ont enrichi la langue française. Aujourd'hui les racines des arbres nous aident à mieux comprendre l'intérêt porté aux forêts qui couvrent plus de 30% des terres émergées et qui sont des sources de vie d'un écosystème fragilisé. C'est au contact des forêts publiques et privées, des professionnels, des chercheurs, des membres de la Société des amis de la Forêt d'Orléans que mon intérêt en la matière continue après que je l'eus découvert dans les chemins creux du Pays d'Armor il y a plus de quatre-vingts ans.

Si la silhouette des arbres forestiers fait en plein ciel figure de symbole de puissance et d'éternité, leur partie cachée sous terre reste encore secrète et méconnue du plus grand nombre. Les chercheurs et les praticiens continuent à s'interroger sur sa complexité symbiotique et sur son intimité avec les micro-organismes du sol. Si les arbres sont les plus grands, les plus lourds et les plus longévifs de la biocénose terrestre, nous savons qu'ils vivent et survivent en raison de leurs échanges carbonés à la fois avec le soleil par les feuilles mais aussi avec le sol par leurs racines.

Bien antérieurs à l'émergence de l'homme sur la terre, les arbres ont tissé des liens indéfectibles entre le ciel et la terre en de nombreuses circonstances et par-delà les urgences et les crises, celles subies par la nature face à elle-même ou face aux hommes nombreux et conquérants, devenus gaspilleurs. La recherche forestière réparatrice et contributrice au puits de carbone s'est accrue face aux conséquences des gaz à effets de serre (GES)³.

Dès lors que l'enracinement accroche l'arbre au sol, et réciproquement, cette construction est un terrain de prédilection pour les chercheurs en de nombreuses disciplines et pour les hommes de plus en plus avertis de la sylviculture. La rhizosphère est le siège d'une biochimie structurale et fonctionnelle complexe où la physique des rapports entre l'arbre et l'eau du sol l'est tout autant. La mécanique de la sève circulant des radicules à la canopée alors enrichie des exsudats des racines et des nutriments arrachés à la roche-mère n'est pas en reste.

Ainsi, nous nous proposons de découvrir les racines des arbres en l'état, puis les racines en tant qu'organes insoupçonnés de la biocénose et enfin, par l'exemple, l'enracinement devenu un défi pour la sylviculture de production et une activité majeure des politiques d'aménagement du territoire.

De l'observation à la médiatisation des racines

La rencontre avec des racines lors de promenades en ville, en forêt, au bord des rivières ou de la mer ne laisse jamais indifférent. Elles s'exposent comme si elles émergeaient des profondeurs de la Terre ou s'y enfouissaient pour plus d'intimité.

³ Le puits de carbone désigne le processus qui extrait les gaz (CO₂, CH₄, Nox ...) à effet de serre de l'atmosphère, en les détruisant ou en les stockant. Le dioxyde de carbone est stocké dans l'eau des océans, les végétaux ou les sous-sols. Les forêts et les océans absorbent environ la moitié des émissions de carbone.

Dès lors l'observateur peut ressentir une forme de frustration en se trouvant à la porte d'un monde secret et mystérieux.

Le spectacle d'un système racinaire mis au jour après un ouragan ou lors de travaux de dessouchage ou d'étrépage ne suffira pas à l'en dissuader⁴. Après le vent, la neige, il est face à des **chablis** montrant impunément les racines entrelacées dans les premiers horizons du sol, ou des « chandelles » et « les volis » des cimes égarées au pied des arbres cassés.



Figure 2. *Chablis de hêtre. Forêt de Soigne, Belgique.*

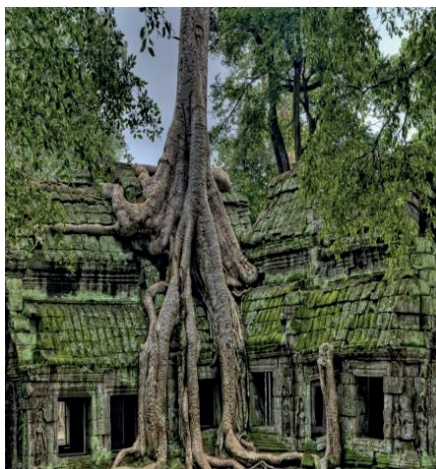


Figure 3. *La mangrove. Guadeloupe S.Gonzales IRD*

En Outre-mer, le photographe fixe sur la pellicule l'étonnant spectacle de **la mangrove** aux nombreux biotopes réputés et de plus en plus fragilisés. Les racines apparentes des **mancenilliers** ou *Hippomane mancinella*, sont sur la photographie comme épluchées au gré des battements des marées. Ils ressemblent par leurs feuilles et leurs fruits au pommier. Mais attention ! C'est « l'arbre le plus dangereux du monde ! ». Ses feuilles au contact de la peau occasionnent des brûlures et les fruits des œdèmes de Quincke⁵. Un autre site universellement connu est celui du temple d'Angkor Vat. Un arbre tropical y prend les pierres dans ses racines exposées en plein air. Cet arbre est le fromager de Ta Prohm ou *Tetrameles nudiflora*.

⁴ « L'étrépage est une technique appliquée particulièrement à des milieux pauvres en nutriments, tels que les pelouses naturelles et les landes. Il consiste à décaper la litière forestière pour récupérer les parties organiques.»

⁵ La mangrove, de la Guadeloupe et de la Martinique, est dans la zone des Cinquante pas géométriques.



Figures 4 et 5. *Temple d'Angkor*.
Cambodge : « Comme les serres du rapace prêt
à l'envol » à gauche, Getty imag,



À droite, cliché pris par le Docteur
Élisabeth Larrieu en janvier 2025.

Pour exercer pleinement leurs missions, les naturalistes et les forestiers ont un bon sens de l'observation, faculté en général acquise dès l'enfance et accrue dans l'exercice de nombreux métiers ou fonctions. Observer c'est aller au-delà des verbes voir, regarder ou contempler. L'observation s'impose comme le point de départ d'un processus intellectuel qui conduit à la découverte dès lors que la connaissance aide l'acteur à dépasser l'empirisme. Au fur et à mesure de leurs avancées, les forestiers français n'ont jamais cessé de se référer aux résultats scientifiques et techniques afin de ne pas tomber dans l'état de sensiblerie prêté à certains écologistes.

La médiatisation des racines des arbres, entre secret et science

Pour illustrer les risques de dérives nous faisons référence à un auteur et à une cinéaste qui aident à une meilleure compréhension des hautes performances des racines.

Peter Wohlleben, technicien supérieur forestier allemand, dans son livre *La Vie secrète des arbres*⁶ fait partager son hypothèse confortée par ses contacts avec les scientifiques. Il évoque la fascinante intercommunication des arbres au moyen de leur système racinaire comparé à un réseau internet mais sans toutefois que cela ait été vérifié. Son approche sensible le conduit à mettre en avant le potentiel d'ingéniosité du monde vivant sous terre : « Une poignée de terre forestière contient plus d'organismes vivants qu'il y a d'êtres humains sur terre. Une cuillère à café contient déjà à elle seule un kilomètre de filaments de champignons⁷. » Depuis

⁶ P. WOHLLEBEN, *Das geheime Leben der Bäume*, Munich, éd. Ludwig Verlag, 2015, *La Vie secrète des arbres*, traduit de l'allemand par Corinne Tresca, Paris, éd. Les Arènes, 2017.

⁷ *Supra* pp. 99 et 100.

des millénaires ce réseau contribue à créer le sol et à l'enrichir. Leurs racines ont retenu les sols, elles les préservent du ravinement sachant qu'après la pluie « [...] le ruissellement peut charrier jusqu'à 10 000 tonnes par an au km² de précieux sédiments alors que la transformation de la roche du sous-sol n'en produit que 100 tonnes, la forêt n'en prélève que 0,4 à 5 tonnes⁸ ».

Second témoignage, dans son film *Le Génie des arbres* projeté sur Antenne 2 en 2024, Emmanuelle Nobecourt invite les téléspectateurs à partager les résultats relatifs aux arbres obtenus dans des laboratoires européens. Les chercheurs de l'anthropocène disposant d'appareils toujours plus puissants⁹, leurs connaissances accrues dans le domaine des arbres ne semblent pas pour autant combler le décalage de temps entre le rythme séculaire de la vie de la forêt et l'accélération des changements climatiques.

Les interviews et les résultats d'expériences choisies pour le film sont surprenants. Les expériences d'une équipe de chercheurs de l'INRAE à Nancy nous apprennent que l'arbre d'apparence immobile bouge ! L'arbre maintenu immobile pendant plus de dix ans produit deux fois moins de bois que l'arbre libre, et son système racinaire est plus développé.

L'intelligence admise ou prêtée à l'arbre s'apprécie en raison du tropisme racinaire conçu pour la circulation de la sève à raison de 3 000 litres par jour jusqu'à une hauteur équivalente à celle de 30 étages, sous l'effet du différentiel hydrique entre l'évaporation de l'eau et des gaz par les stomates des feuilles et la pression osmotique exercée au niveau des racelles du sol¹⁰.

Les racines, siège de phénomènes complexes aux capacités insoupçonnées

Les systèmes racinaires sont de formidables réseaux de complicité et de complémentarité reliant entre eux le sol et d'autres organes vivants. Sans rentrer dans des détails, il est proposé de s'intéresser pour l'essentiel aux éléments anatomiques, au rôle de l'eau et des produits, dans leurs liaisons longtemps insoupçonnées, et à la physiologie qui contribue à la résilience, la longévité et à l'adaptation écosystémique de l'arbre¹¹.

⁸ L'Académie d'Agriculture de France s'est fait l'écho de la réaction des universitaires allemands. Ils se réjouissent du succès du livre qui n'est pas de vulgarisation, l'auteur étant un expert autoproclamé.

⁹ Le Lidar, « *light detection and ranging* », émet un faisceau laser et en reçoit l'écho tel un radar. « Soleil de Saclay » est le centre français de rayonnement **synchrotron**, instrument pluridisciplinaire et laboratoire.

¹⁰ Ce film évoque en outre le *dessèchement des cimes* dû à un phénomène de cavitation connu des plongeurs ; la création d'un puits de carbone compensatoire de nos excès de CO² demanderait de planter 1200 milliards d'arbres supplémentaires ! La cellule végétale supplée l'absence d'organes spécialisés du monde animal.

¹¹ C. DRENOU « Les racines. Face cachée des arbres » Paris, éd. CNPF, 2006, réédition 2022, p.124 à 185.

Aspects anatomiques des racines

Il est intéressant de noter que les plantes vasculaires (fougères, conifères, plantes à fleurs) existaient déjà au milieu de l'ère primaire. Des fossiles portent les traces de champignons symbiotiques, préfigurant les mycorhizes¹². Aujourd'hui, les racines se distinguent de la tige par leur *géotropisme* et par l'*absence de cuticule hydrophobe* qui recouvre les organes aériens pour empêcher la transpiration et maintenir la turgescence (état de tension provoqué par l'eau) des tissus¹³.

L'architecture racinaire résulte de règles de construction semblables à celles des arbres adultes. Le réseau du pivot peut atteindre 1,50 m. Le réseau traçant est constitué de charpentières pouvant dépasser la hauteur de l'arbre. Du réseau dépend la longévité de l'arbre. La ramification racinaire est fonction de l'activité des *méristèmes* à l'origine des tissus différenciés de la racine. On distingue sommairement trois types de racines :

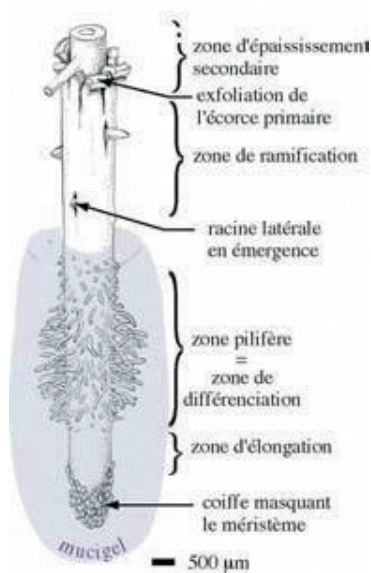


Figure 6. Schéma d'une racine.

Raven, O., Evert.

Biologie végétale. Paris : De Boeck

Figure 7. Racines en bois de teck décorant le Restaurant Le Madagascar à Olivet 45.

P. Bonnaire

¹² Les mycorhizes (M.A. SELOSSE ET F. LE TACON *The land flora : a phototroph-fungus partnership*. Trends in Ecology and Evolution 13 (1), p.15-20 [1998]) sont le résultat d'une symbiose entre un champignon et une plante. La symbiose est un type de relation entre organismes à «bénéfice mutuel», les deux organismes tirent profit de l'association.

¹³ Les racines principales s'enfoncent verticalement dans le sol par *géotropisme positif* ; le *géotropisme négatif* (orthotropisme) oriente les tiges principales vers le haut. La zone sensible à la pesanteur est limitée à l'apex des tiges et à la coiffe des racines.

- **Les grosses racines :**

pour l'*ancrage*, les fonctions de réserve et d'exploration du sol à grande distance. Elles disposent à l'intérieur d'un axe ligneux et d'un *chevelu de racines fines* destinés à exploiter les ressources vitales de l'horizon superficiel du sol. L'exploitation à *culée noire* des *noyers* produit le bois pour la fabrication des crosses de fusil.

- **Les racines fines :**

entre le millimètre et le dixième de millimètre, elles sont très nombreuses près de la surface du sol ; dans un peuplement de pins sylvestres de 40 ans elles représentent 5% de la masse, 90% de la longueur des racines et 5 millions d'extrémités par m² de racines fines sur 30 cm de profondeur dont 94% dans les premiers 10 cm de profondeur¹⁴.

- **Les racines adventives :**

elles se développent en tout point de l'arbre et parfois jusqu'au sol. Elles jouent un rôle dans la multiplication des brins de taillis à partir d'une souche-mère. La croissance s'effectue par l'activité d'une *zone d'allongement subterminale* au sein de laquelle les sécrétions de la coiffe alimentent la zone de croissance. La croissance en *épaisseur* n'est pas aussi lisible que pour le tronc de l'arbre. De nombreux auteurs estiment que les poussées des racines varient globalement en opposition avec la croissance des parties aériennes. En revanche la ramification racinaire apparaît être stimulée par la foliaison.

Les fonctions structurelles et physiologiques racinaires

Les racines ont trois grands rôles dans la vie de l'arbre : sa fixation dans le sol, le stockage des réserves sous forme de sucres pour le carbone et de protéines pour l'azote dans les tissus corticaux de la racine ainsi que son alimentation en eau et sa fonction de nutrition. Le sol, milieu d'adoption vivant, respire en produisant 15t / ha /an de CO², soit une quantité de 6 à 30 fois supérieure à celle de l'atmosphère. Elle provient de l'activité microbienne.

La vie symbiotique des mycorhizes et la rhizosphère

Sans des échanges entre un champignon et le cortex racinaire, l'arbre ne peut pas vivre. Les mycorhizes sont des champignons associés aux racines d'un ou de plusieurs arbres. Dans ce dernier cas le mycélium enserre l'endoderme de la racine sauf dans le cas de champignons pathogènes. Cette structure de défense est le réseau de Hartig qui s'insère entre les cellules et l'écorce racinaire. La rhizosphère se constate sous forme de petites masses de terre qui restent accrochées aux terminaisons de racines fraîchement sorties du sol.

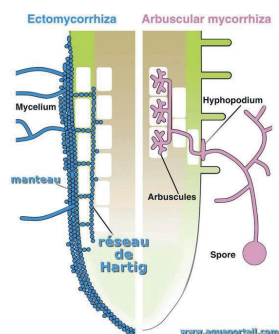


Figure 8. Le réseau de Hartig (internet)¹⁵

¹⁴ T. KOSLOWSKIT et S.-G. PALLARDY, *Physiology of woody plants*. Londres & New York, Academic Press, 1997.

Les racines absorbent l'eau et des minéraux en solution

Il n'est pas facile de décrire en quelques mots un phénomène aux frontières de la vie, constatée à travers la circulation et le stockage de l'eau, tributaire de la structure du sol, enrichie des sels minéraux et des corps organiques issus de l'assimilation chlorophyllienne et du pouvoir de prospection du mycélium décuplé par des filaments de très faible diamètre, qui s'infiltrent dans le sol et que l'on appelle les hyphes. Leur porosité permet les échanges, le transport et le stockage de l'eau arrachée aux colloïdes et enrichie des ions du sol. Cette eau ionisée est à un potentiel plus bas que dans le milieu extérieur, d'où les différences de potentiel hydriques qui règlent les transports de l'eau dans la plante et le sol¹⁵.

La production des hormones de croissance et autres substances

L'oxygène demeure le facteur principal de l'expansion des racines. Il existe deux hormones végétales qui stimulent les divisions cellulaires et l'allongement des cellules des méristèmes subapicaux¹⁶. Les auxines, hormones végétales de croissance, sont dans les extrémités des pousses pour les mêmes fonctions. Elles peuvent aussi avoir un effet en réponse à la lumière du soleil et à la gravité, le phototropisme. La croissance des racines de l'arbre est régulée par les auxines du bourgeon terminal et par les substances créées par les micro-organismes avoisinant la racine.

Les sols, réservoirs de macro-organismes et autres symbiotes

Les sols, réservoirs de macro-organismes et autres symbiotes, apportent des substances dont celles à la base d'antibiotiques, de la détoxification de l'environnement en décomposant les molécules. C'est pourquoi les sols peuvent être considérés comme un « appareil digestif au service des plantes qui en sont dépourvues ». Cette comparaison tient aux rôles tenus par les complexes argilo-humiques du sol qui fixent les éléments nutritifs récupérés par les racines et les micro-organismes ainsi que des métaux lourds et des polluants non recyclés dans les arbres.

Les racines interviennent dans la formation et la préservation des sols. La pédogénèse obtenue par l'altération de la roche-mère et de la colonisation des végétaux producteurs de matières organiques influence la structure du sol. Les sols bruns lessivés et les podzols montrent en coupe l'entraînement d'argile et du fer en des profondeurs qui peuvent favoriser un enracinement de l'arbre en deux étages avec la constitution d'une zone d'accumulation infranchissable (alios). Les couches d'argile des sols à pseudo Gley barrent la route aux racines.

Enfin les racines fractionnent le sol et les roches en pénétrant dans des orifices de moins de 10 microns ou de racines mortes, constitutives de la biomasse racinaire. Celle-ci peut être supérieure à celle de la partie aérienne, ce qui la rend contributaire du rééquilibrage des gaz à effet de serre issus des énergies fossiles et lui confère la fonction de puits de carbone¹⁷.

¹⁵ C. DRENOU, P. CRUZAT, *supra*, p.124 à 185 et p. 43 de l'édition de 2022.

¹⁶ La cytokinine et la gibbérelline ont aussi un rôle sur la levée de dormance et la germination.

¹⁷ Les mycéliums des mycorhizes de 1 micron laissant après leur mort un déchet organique constitutif de la biomasse racinaire.

Le système racinaire, objet de préoccupation des sylviculteurs

Après avoir évoqué les résultats de l'observation *in vivo* ainsi que la structure et la physiologie des racines, arrêtons-nous à présent sur la place des racines dans la sylviculture au service de l'économie et des politiques d'aménagement du territoire. La conduite des peuplements, la production de plants, la lutte contre l'érosion en sont les principaux moteurs depuis des lustres et dans la voie du progrès.

Dans le domaine de la sylviculture

La sylviculture implique à différents stades de croissance et de la vie de la forêt, des interventions qui concernent l'enracinement des arbres et des plantes de l'écosystème. Les travaux sylvicoles prescrits dans les procès-verbaux d'aménagements des forêts publiques et dans les autres documents des forêts privées portent sur *l'amélioration* et sur *la régénération naturelle ou artificielle* des peuplements.

Au cours de *la régénération naturelle*, les peuplements des futurs arbres s'enracinent à partir des graines issues des arbres parents (appelés semis) ou par des plantations de compléments (cas de « fonte de semis »¹⁸). Cette opération s'étale sur une vingtaine d'années pour le chêne après une coupe d'ensemencement et s'effectue dans une ambiance de lumière progressive et de pépinière sur un sol enrichi d'un humus longuement mûri pendant cent cinquante ans ou plus.

Lors de *la régénération artificielle* les forestiers ont recours à la plantation d'une future futaie de franc pied, différente d'une future « futaie sur souche » issue de rejets. Une évolution importante de production des plants et de la densité à l'hectare a eu lieu au cours des cinquante dernières années.

Tout « l'art » du forestier est de trouver le bon équilibre aux dépens de l'eau et de la lumière. L'eau est l'objet d'une féroce compétition entre les arbres de l'essence principale recherchée, les autres essences dites secondaires, charmes, etc.) et aussi la végétation (fougères, ronce, molinie, canche) afin que se renouvelle la forêt gérée durablement.

Dans les domaines de l'aménagement du territoire se rattachent trois activités majeures : le boisement et le reboisement, la restauration des terrains de montagne et la fixation des dunes.

Le boisement et le reboisement

Ils relèvent de mesures ancestrales, juridiques parfois et politiques depuis la fin de la dernière guerre avec la création du **Fonds Forestier national** et le reboisement des terres agricoles soutenus par l'Europe¹⁹. La production de plants, leur transport et leur installation répondent également aux normes et réglementations européennes.

¹⁸ Les efforts de reboisement de la France sont spectaculaires depuis le début du XIX^e siècle consécutivement aux travaux de Duhamel du Monceau au cours du siècle précédent (*Des semis et plantations des arbres et de leur culture*, Paris, 1760), encouragés par les dispositions du code Forestier de 1824.

¹⁹ La création du Fonds Forestier National (1946-1999) créé sous le Général De Gaulle. En 1987 ont été replantés 2,3 millions d'hectares. La surface forestière métropolitaine passe de 10,7 à 15,2 millions d'hectares en 1999.

Dans la pratique on distingue plusieurs sortes de plants : d'abord *les plants à racines nues*. Ils sont « pralinés » après avoir préalablement trempé dans un mélange d'eau, de terres et de produits *ad hoc*. Puis *les plants en potet ou en motte* dont l'installation peut être considérée comme une sorte de greffe de terre propre à préserver les mycorhizes. Les technologies récentes sont moins gourmandes en eau, telle l'*hydroponie* où le plant se développe dans une solution et l'*aéroponie* où les racines se développent dans un aérosol. On est loin des pépinières volantes domaniales, proches des maisons forestières. Leurs reliquats ont été la base des petits arborétums ou d'une plantation exploitée en sapins de Noël.

La restauration des terrains en montagne ou « RTM »

Afin de protéger *l'économie des vallées montagneuses régulièrement ravagées par les crues torrentielles* après la période d'enneigement entraînant aussi les glissements de terrain catastrophiques, la sylviculture complète les travaux de génie civil²⁰. Après la construction de petits barrages filtrants destinés à retenir les matériaux et à stabiliser le bassin versant, ont lieu des travaux d'engazonnements, suivis de plantations d'essences à enracinement rapide et profond. Aux saules et trembles succèdent des résineux choisis en fonction de l'altitude et des sols. Les forêts alpestres et pyrénéennes protègent aujourd'hui de nombreuses stations hivernales.

Un coup de chapeau est à donner à deux ingénieurs forestiers, Georges Fabre né à Orléans, qui, pour empêcher l'ensablement de la Gironde – 2 500 m³/j arrachés à l'Aigoual – reboisa les Cévennes et Henri-François Boucart qui, lors de la construction du Canal de Suez²¹, prit les mesures nécessaires pour éviter l'ensablement qui menaçait la nouvelle voie d'eau.

La fixation des dunes.

À partir de 1801 des *chantiers de plantation de pins maritimes* ouverts depuis trois quarts de siècle vont s'étendre après la promulgation du décret impérial du 14 décembre 1810. Ces travaux sont mis en œuvre par les Ponts et Chaussées avant d'être transférés en 1862 à la récente Administration forestière du ministère de l'Agriculture. À l'heure des mines de fer et de charbon, Napoléon III engage aussi les boisements de la Sologne et des Landes de Gascogne. Par leurs racines superficielles les arbres épousant toutes les déclivités du terrain succèdent à une phase de première végétalisation avec une graminée, le goubet ou oyat – *Ammophila arenaria* –, au bilan : 110 000 ha sur 250 km de côte atlantique sur 4 à 5 km de large.

²⁰ Depuis la loi du 28 juillet 1860.

²¹ H.-F. BOUCART, inspecteur général des Eaux et Forêts, né à Tours, a été Garde général à Lorris puis lors de la construction il préconisa contre l'ensablement la plantation de griffes de tamaris et le battillage des roseaux.

Les racines et le luxe.

Aux fragrances de la parfumerie issues des racines végétales d'une herbe, le Khamare du vétiver – *Gongolli* –, ou de l'iris s'ajoutent celles de la gastronomie française avec la truffe noire – *Tuber melanosporum* – du Périgord. En trufficulture le mycélium vit en symbiose avec les racines de chênes et de pins²². Les plants de 1 à 3 ans sont mycorhizés et certifiés sous contrôle de l'INRAE. Récemment, le *Tuber magnatum Pico* ou truffe blanche du Piémont a été récolté en France, suite à neuf années d'études et de recherches conjointes entre l'INRAE et les pépinières Robin. La truffe blanche donne une saveur différente de celle de la truffe noire, la plus appréciée.

Ainsi, à travers les liens entre les hommes et la forêt, le système racinaire des arbres forestiers aiguïsera de plus en plus leur curiosité du monde comme celle chère à Aristote qui la considérait comme le début de la science. Les très nombreuses disciplines scientifiques en cause iront en s'affinant sous l'influence du changement climatique et de l'évolution des matériels propres à mobiliser les spécialistes et à les inciter à s'investir dans un domaine à fort potentiel. Tout en s'adonnant au terrain, ils verront leurs connaissances nouvelles confortées par le bond annoncé de l'intelligence artificielle.

Les racines des arbres, succédanés alimentaires en période de misère, ont la capacité d'engendrer des richesses qui ne soient pas seulement contemplatives ou empiriques comme s'y complaisent ceux qui rejettent le côté productif incontournable de la forêt. Le champ de progrès des recherches sur le système racinaire des arbres semble appartenir aux micro-organismes concentrés dans l'écosystème forestier, temple aux ressources indispensables à la vie sur la planète Terre.

²² La production maximale de truffes se situe entre 15 et 20 ans. Il est admis que 10 chênes produisent environ 200 g à 1kg de truffe au prix de 3000 € le kg ; les chênes truffiers du Périgord produisent environ 35 tonnes récoltées annuellement.

LA GRANDE MOTTE : UN ANCRAGE AUDACIEUX EN BAIE D'AIGUES-MORTES

par

Bernard AUBERT de l'Académie de MONTPELLIER

La ville de La Grande Motte occupe la partie la plus septentrionale de la Baie d'Aigues-Mortes. Du point de vue sédimentaire son littoral est à l'équilibre entre accrétion et érosion, ce qui lui vaut d'être stable depuis l'époque romaine comme l'a montré le géologue Alain L'Homer¹. Plus proche de nous, au XIX^e siècle, cet endroit abritant de grands pins parasols sur dunes fossiles a été défriché, aplani et transformé en un vaste domaine viticole. Puis, conséquence des gelées de l'hiver 1956 qui avaient entièrement décimé les cépages, il fut décidé, à la fin des années 1960, d'y établir une cité balnéaire en voiles de béton aux formes pyramidales, dans la luxuriance d'une forêt littorale réimplantée². Avant-garde paysagère enracinée dans le patrimoine du XX^e siècle, cette cité affiche aujourd'hui une insolente jeunesse, face aux caprices des vents et aux fureurs de Poséidon. Alors était-ce un projet déraisonnable de la part des aménageurs de la Mission Racine, que celui de transformer une partie ancienne du delta du Rhône, en station balnéaire pouvant accueillir cent vingt mille estivants ? Telle fut la question posée en 2005 par le producteur de télévision Jean-Luc Delarue, dans une émission de France 2 intitulée *2025 : le futur en face*³. Se projetant sur les vingt années à venir, il ouvrait le débat par un impitoyable panoramique représentant les rez-de-chaussée des pyramides baignant entièrement dans les flots. C'était exagéré. Mais la climatologie était alors une discipline en devenir avant le développement de l'imagerie satellitaire et avant

¹ A. L'HOMER, J.-C. ALOÏSI, F. BAZILE, B. CALINE, A. MONACO, J.P. MOUCHET, *Carte géologique de la France* (1/50 000), feuille Le Grau du Roi (1017), Orléans : BRGM. Note explicative par A. L'Homer avec la collaboration de J.C. Aloïsi, F.Bazille, J.P. Marchal, 1993, éditions du Service géologique national, 91 pages.

² S. BELLOR, O. BESEME, J. DI STEFANO, *Une forêt derrière les pyramides, La Grande Motte, une avant-garde Paysagère*, 2024, éditions La Fenêtre, 142 p. Ouvrage publié à l'occasion des célébrations des cinquante ans de la commune de La Grande Motte, avec son soutien.

³ J.-L. DELARUE, « 2005-2025 : le futur en face ». Émission de France 2 réalisée en partenariat avec le WWF suivie d'un débat. Juin 2005.

la mise en service de calculateurs aptes à interpréter de gigantesques bases de données.

Quelques années plus tard, un cinglant démenti était apporté à cette vision catastrophique par le géochimiste Claude Allègre associé au journaliste et éditorialiste Dominique de Montvalon, auteurs de l'ouvrage *L'imposture climatique ou la fausse écologie*⁴ : le site de La Grande Motte ne serait pas envahi avant plusieurs siècles ! Mais les erreurs scientifiques sont possibles et le terme d'*imposture* n'est plus retenu aujourd'hui.

Reste que la temporalité des civilisations humaines qui ont foisonné sur les côtes de cette *Mare nostrum*, comme l'avait dénommée en son temps Jules César, apparaît sans commune mesure avec celle des périodes géologiques. Tout se complique et une nouvelle urgence apparaît : celle de devoir *contenir l'emballlement climatique*⁵. Ce ne serait plus une menace en progression linéaire réversible, mais bien un risque de basculement à effet de cliquet, sans possibilité de retour.

Alors quel serait le sablier à retenir pour anticiper l'évolution de phénomènes côtiers qui menacent les civilisations du bord de mer ; et sur quel pas-de-temps robuste ? Questions délicates que le présent document tente de résumer sur un horizon à 2100, en retenant le cas particulier de La Grande Motte. Nous l'aborderons sous trois axes de réflexion : la gestion raisonnée de la réserve de sables littoraux, la maîtrise des nappes phréatiques du littoral aquifère et enfin l'éventualité de la mise en polder.

Gestion de la réserve de sables littoraux en Baie d'Aigues-Mortes

La courbure très particulière de la Baie d'Aigues-Mortes entraîne des conséquences sur le sens des courants de dérive littorale. Cette dernière résulte en effet de l'impact de la rose des houles atteignant la côte. Selon l'angle d'incidence de leur déferlement, le sens de cette dérive peut être inversé et ceci sur une courte distance. Par exemple à l'est de La Grande Motte le littoral est en accrétion. Pour preuve, les remparts de la citadelle d'Aigues-Mortes : installés à l'origine sur pieux battus, ils ne semblent pas vieillir depuis huit siècles. La citadelle se trouve d'ailleurs aujourd'hui bien plus éloignée de la côte qu'elle ne le fut au moment de sa construction. Ceci est le résultat d'apports incessants de sédiments sableux à l'ancienne embouchure du grand Rhône, devenue Grau de la Chèvre, colmaté au XIII^e siècle, ayant pris aujourd'hui l'aspect du virage de l'Espiguette toujours en accrétion. C'est au point de menacer d'ensablement les infrastructures portuaires de la cité graulenne.

⁴ C. ALLÈGRE, D. de MONTVALON, *L'imposture climatique ou la fausse écologie*, Paris, éditions Plon, 2010, 293 pages.

⁵ N. WALLENHORST, *Contenir l'emballlement climatique – Traduction et commentaire in : « Les trajectoires du système Terre durant l'Anthropocène. »*, Arles, Actes Sud, 2025, 72 pages.

À l'opposé, du côté ouest de La Grande Motte, le littoral est en érosion et les anciens quais étrusques du port de Lattara construits au VI^e siècle avant J.-C. se trouvent à plusieurs mètres sous le niveau marin actuel. Autrement dit, le constat est que, dans ce galbe littoral de la Baie d'Aigues-Mortes, sur un linéaire d'à peine quinze kilomètres et sous conditions méditerranéennes d'absence de marées, les houles peuvent remanier le stock de sédiments sableux en sens opposé. Ceci continue malgré les épis et brise-lames de stabilisation aménagés dans les années 1980 et 1990.

La conclusion est donc de tirer parti de ce phénomène, en rééquilibrant le linéaire côtier par dragage d'aspiration et refoulement comme l'a entrepris, en 2010, l'ingénieur Cyril Vanroye⁶. L'intervention serait à renouveler à plus petite échelle et sur un pas de temps de cinq ans, en ciblant les secteurs de configuration côtière les plus exposés. La structure de la nouvelle *Entente intercommunale du Golfe d'Aigues-Mortes* (EIGAM) mise en place en 2024 pourrait être à l'origine de cette initiative. Elle devra également faire en sorte de conforter la réserve de sables dunaires par l'intensification de poses de ganivelles associées à la végétalisation halophile de type oyats et tamaris.

Maîtrise de la nappe d'eau douce de l'aquifère littoral

La Grande Motte, située en bord de mer repose sur une nappe phréatique d'eau douce intégrée au substrat sableux. Elle n'est alimentée que par les pluies ainsi que les arrosages provenant d'eau brute du Rhône fournie par la société du Canal Bas-Rhône Languedoc (BRL). Fait exception le parcours de golf, qui est partiellement arrosé depuis 2024 avec de l'eau provenant de la station d'épuration membranaire, c'est dire l'eau de réutilisation (REUT). L'eau de mer, quant à elle, pénètre dans le substrat sous-jacent sableux, sur toute l'étendue de la commune. Or cette nappe salée ne se mélange pas à l'eau douce qui, plus légère de 5 %, s'installe dessus et repousse vers le bas la nappe salée pour former une lentille d'eau douce perchée (on dit lentille car, dans les sables côtiers, elle est presque absente hors de cette oasis irriguée). Les premières formulations physiques de cet équilibre eau douce / eau salée dans la nappe aquifère littorale datent de la fin du XIX^e siècle⁷.

En période de sécheresse l'épaisseur de la lentille d'eau douce diminue et l'eau de mer située sous cette lentille remonte. Si la sécheresse se prolonge trop, l'eau de mer peut arriver au contact des racines, ce qui amorce un dépérissement de la végétation. L'attractivité de La Grande Motte étant en grande partie due à sa luxuriante végétation, il importe d'établir une cartographie piézométrique de la ville pour identifier les zones les plus vulnérables à l'épuisement de la réverse

⁶ P. MAISTRE, C. VANROYE, *Instabilité du littoral : Évolution et gestion du trait de côte*, pp. 21-32, in « Rencontres sur le littoral du Languedoc-Roussillon, aménagement, passé, avenir. » Colloque de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 19-20/11/2009, Montpellier, 130 pages.

⁷ A. VERRUIJT, *A Note on the Ghyben-Herzberg formula*. in *Bulletin of the International Association of Scientific Hydrology*, 1968, vol. 13, n° 4, p. 43-44.

d'eau douce perchée. Non seulement les racines ne doivent pas entrer en contact avec le sel, mais il faut éviter aussi que ce dernier remonte par capillarité et forme une croûte en surface. Pour des raisons techniques non exposées ici, il est en effet plus difficile de dessaler un terrain blanchi de sel que d'anticiper les remontées salines par apports réguliers d'eau douce. Il faut donc piloter les irrigations en conséquence. En période estivale de forte affluence, les disponibilités d'eau BRL et REUT peuvent largement compenser les pertes journalières par évapotranspiration de la strate végétale et mettre la commune à l'abri des risques d'incendies.

L'éventualité d'une mise en polder

Le polder en zone de delta littoral est une étendue artificielle de terre gagnée sur la mer. En Europe de l'Ouest, il s'agit d'un procédé d'aménagement qui remonte au XI^e siècle. Aujourd'hui, en Hollande par exemple, 17% du territoire se trouve jusqu'à six mètres sous le niveau de la mer. Poldériser un périmètre exige plusieurs conditions. En premier lieu il doit bénéficier, côté mer, d'un massif dunaire consolidé en digue pour éviter le débordement marin. En deuxième lieu le périmètre doit être équipé d'un réseau de pompage permanent pour contrebalancer les intrusions marines qui ont lieu par transfert de subsurface (les pompes étaient actionnées autrefois par des moulins à vent). En troisième lieu l'évacuation des salures en mer doit se faire via un système hydraulique anti-retour. En plus le périmètre poldérisé doit disposer d'un réseau autonome de surface distribuant l'eau douce nécessaire à la végétation. Enfin les infrastructures portuaires doivent être équipées de portes de protection qui devront rester fermés en cas de tempêtes.

Il se trouve que, mise à part la dernière, les aménageurs de la Mission Racine ont équipé La Grande Motte de toutes ces mesures. En particulier l'altimétrie artificielle du périmètre urbain varie de + 7 mètres à + 1,7 mètre au-dessus du niveau de la mer. Les besoins en irrigation de cet ensemble nécessitent un million de mètres cubes d'eau douce dont la moitié pour la seule alimentation du golf municipal. Est aussi gourmande en eau, la végétation urbaine d'alignement ou de massifs qui totalise 45.000 arbres hautes tiges, 200 000 arbustes et 340 000 vivaces ainsi que 150 hectares de pelouses et gazons.

Le secteur le plus bas couvre environ un tiers de la ville autour du golf municipal avec son quartier des villas. Les équipements de pompage comprennent cinq stations de relevage totalisant une capacité de 5100 m³ / heure. Autant d'avantages qui permettent d'envisager, à moyen terme, dans les dix prochaines années, un futur aménagement en polder du quartier le plus bas de la ville. Le système pourrait être étendu à l'ensemble du périmètre urbain en fonction des contraintes climatiques à venir.

Le pin parasol, *Pinus pinea*, dont il a été question en introduction, conifère originaire de Toscane et disséminé sur le pourtour méditerranéen dès l'époque romaine, a été retenu par les paysagistes de la Mission Racine comme essence dominante du projet urbain de La Grande Motte. Bien adapté à l'aquifère de sables,

ce conifère a développé un port majestueux, atteignant sa taille adulte bien plus vite que prévu. En effet, les arbres n'ont qu'un demi-siècle mais ils présentent déjà la taille d'arbres centenaires. L'examen des cernes montre une très forte croissance sur les quinze premières années puis une bonne croissance sur les vingt-cinq années suivantes et une forte diminution sur les dix dernières. L'ancrage racinaire d'une forêt, c'est aussi sa capacité à se renouveler par la succession des cycles de vie.

Au total, la gestion de l'eau constituera un enjeu majeur sur l'ensemble des zones littorales urbanisées du pourtour méditerranéen. Pour les raisons hydrogéologiques qui ont été évoquées, seuls les périmètres de deltas fluviaux comme ceux du Nil, du Pô, du Rhône et de quelques autres pourront bénéficier d'aménagements en polders. Ceci contribuera à prolonger leur ancrage et, par voie de conséquence, augmentera encore leur attractivité. Face aux contraintes climatiques, l'homme n'a pas dit son dernier mot.

CE QU'APPORTENT LES RACINES À LA PENSÉE D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

par

Patricia VERDEAU de l'Académie de TOULOUSE

Quand Baptiste Morizot parle dans *Manières d'être vivant*, d'« égard » envers la nature, il remet en cause un ancien couple conceptuel action/contemplation. La nature ne serait pas de l'ordre d'un beau décor, mais de ce qui mérite une attention spécifique, avec ce qu'il peut y avoir de troublant dans une attention dont l'objet peut rester mystérieux. Les racines font partie de ces éléments naturels que nous ne voyons pas toujours, subtiles (au sens premier de *sub tela*) par essence. Elles qui font trébucher le distrait réveillent une pensée philosophique qui s'efforce de penser un meilleur rapport entre l'homme et la nature et qui, dans le contexte d'une transition écologique, interroge le « terrestre », pour reprendre une expression de Bruno Latour, au-delà des différents règnes. Il y aurait matière à s'occuper d'une éthique du végétal, mais avec la question des racines, la problématique se trouverait bien remontée d'un cran, puisqu'elles touchent, avant tout, les conditions de vie, de développement et d'existence du végétal. Comment penser les racines, un rapport aux racines, sans y engager une démarche métaphorique et anthropocentrée ? Il sera alors intéressant de voir ce qu'une pensée littérale des racines permet d'apporter à la pensée d'une transition écologique. Il s'agira, pour nous, de prendre au sérieux les racines mêmes, dans leur structure, dans leur état d'être, dans leur existence. Comment les entendre pour savoir ce qu'elles ont à nous dire au sein d'une transition écologique qui ne peut les contourner ? Tout d'abord, nous interrogerons les échanges racinaires, ce qu'ils permettent et la manière dont ils se situent, alors que par ailleurs, les racines nous aident à penser les rapports entre fixité, structuration et régulation, en préservant par exemple l'eau et les dunes. Comment alors, au-delà de cette double inscription dans une communauté rhizomique et dans une fixité, les racines ont-elles pu inspirer la philosophie, au point que la philosophie n'a cessé de revenir vers elles et vers ce qu'elles sont. Entendre les racines est sans doute l'enjeu d'un lien serré à établir entre philosophie, éthique et sciences pour prendre la mesure d'une altérité absolue des racines dans le concert des vivants, d'un langage autre et propre – à décrypter

dans les décennies à venir –, d'une autre réception du monde, en lien, par exemple, avec une captation moindre de CO₂, d'une autre mémoire.

Des racines et des mondes

Appréhender les racines conduit à interroger l'étymon *radix*. Le premier sens, racine, précède un sens figuré, celui de la racine, du fondement, de la base (telle qu'elle peut être entendue en mathématiques, et un troisième sens, plus concret, celui de radis, comme la racine, en wallon, *resseinn*, signifie carotte. À travers la question des racines, nous sommes immédiatement renvoyés à une base, à des fondements dont il faut prendre la stricte mesure du point de vue de la *phusis*. Décrire la racine est une entreprise bien complexe tant des liens s'établissent entre base et sommet, comme si la fin était au commencement dans un jeu de miroirs et de réciprocités. Jean Senebier, naturaliste et météorologue genevois, avait en 1802 évoqué ainsi les racines dans son *Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences* :

« Duhamel planta un arbre les branches en terre et les racines en l'air, il vit alors les racines métamorphosées en branches et les branches en racines¹. »

Le Littré, qui cite Jean Senebier, propose une définition de la racine, pour le moins compliquée, comme si le terme posait, de fait et d'emblée, une difficulté définitionnelle :

« Partie inférieure d'un végétal plongée le plus ordinairement dans la terre, qui croît toujours en sens contraire de la tige, et sert tant à fixer la plante au sol qu'à pomper sa nourriture. Racine pivotante, à base unique, ramifiée ou non, s'enfonçant verticalement dans le sol ; racine à base multiple, fibreuse quand le faisceau qui part du collet se compose de filets minces, noueuse quand les fibres se renflent de distance en distance, tubéreuse quand les fibres sont très renflées à leur milieu ; racine adventive, naissant non du collet mais de la tige ; racine aérienne, racine adventive naissant loin du sol ; racine accessoire, racine naissant des tiges rampantes sur le sol ou sur un corps quelconque. »

La racine, tant dans son mode d'être que dans ses caractéristiques, pose la question de son statut : fait-elle croître la plante ou croît-elle elle-même ? Quelle est sa place dans la nature ?

Au lieu de parler de la racine, il faudrait parler des racines qui composent une communauté rhizomique au sein d'une biodiversité. Suzanne Simard, professeur d'écologie forestière, parle des arbres-mères, comme des chefs d'orchestre, qui insufflent davantage d'éléments vitaux dans l'écosystème. Les racines président ici à une symphonie où la rivalité, l'interdépendance et la coopération sont au service d'un progrès, un peu comme dans un laboratoire de recherche. Ces informations en rhizomes se retrouvent plus encore dans les champignons, « véritable jungle de filaments, de synapses et de nœuds² », favorisant des liaisons essentielles. Prendre au sérieux les racines revient à les envisager attentivement non pas seulement pour les sauver, mais selon Suzanne Simard, pour qu'elles nous sauvent. De ce point de vue, les champignons sont bâtisseurs de mondes, là où il n'y a que de l'eau, là où

¹ J. SENEBIER, *Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences*, Genève, J. J. Paschoud, 1802, t. 1, p. 327.

² *Idem*.

il n'y a que des pierres, comme si les champignons qui poussent sur les racines étaient aussi racines de racines. Merlin Sheldrake éclaire ce point :

« Nombre des événements les plus marquants que la Terre ait connus, ont été et continuent d'être, le fruit de l'activité des champignons. Si les plantes ont pu sortir de l'eau il y a quelque 500 millions d'années, c'est seulement grâce à leur collaboration avec des champignons. Ceux-ci leur ont fait office de système racinaire pendant les dizaines de millions d'années qui ont été nécessaires aux plantes pour développer leurs propres racines³. »

De son côté, Anna Lowenhaupt Tsing explique que la raison pour laquelle on voit certaines plantes pousser sur des terres arides provient du fait que, au cours de l'histoire terrestre, des mycètes ont réussi à digérer des pierres, mettant ainsi des nutriments à la disposition des plantes ? Ils fabriquent ainsi des mondes pour les autres et ont « le pouvoir de changer le monde des autres⁴. »

À partir de ces échanges racinaires qui permettent l'habitabilité, les racines donnent une direction, une impulsion qui a fait dire à Darwin, en 1882, dans *La Faculté motrice des plantes* :

« Nous croyons qu'il n'y a, dans les plantes, aucune structure plus remarquable, au moins pour ce qui a rapport à ses fonctions, que celle de l'extrémité radiculaire. [...] Il est à peine exagéré de dire que la pointe radiculaire, ainsi douée et possédant le pouvoir de diriger les parties voisines, agit comme le cerveau d'un animal inférieur : cet organe, en effet, placé à la partie antérieure du corps, reçoit les impressions des organes des sens et dirige les divers mouvements⁵. »

Les racines, dont on avait pu voir qu'elles mettaient à l'épreuve bien des tentatives définitionnelles, nous amènent à réinterroger le rapport même entre les règnes. De ce point de vue, on peut relier le propos de Darwin à ceux d'Anna Lowenhaupt Tsing, qui dans *Le Champignon de la fin du monde*, évoque une « digestion extracellulaire », des « estomacs extravertis digérant les aliments à l'extérieur et non pas à l'intérieur des corps ». Et voici qu'elle finit par poser :

« Le champignon est entre les règnes. Sa forme même est difficile à cerner. Les champignons dont, en général les gens raffolent le plus – les cèpes, les chanterelles, les truffes et, évidemment les matsutakes » – ne sont que la partie émergée, les « corps fructifères » de réseaux souterrains invisibles et de vaste ampleur, sorte de « insaisissable »⁶. »

La transition écologique suppose une réflexion sur un égard par rapport à ce qui pousse et à ce qui évolue dans la nature, au point que l'on puisse s'interroger sur ce qu'engage cette pousse, sur la manière dont cette pousse est engagée et avec quelle force. De ce point de vue, Hildegarde de Bingen, dans le *Liber vitae Meritorum*, avait analysé le concept de viridité, c'est-à-dire l'état, la qualité de

³ M. SHELDRAKE, *Le Monde caché. Comment les champignons façonnent le monde et influencent nos vies*, Paris, First, 2021, p. 12.

⁴ A. LOWENHAUPT TSING, *Le Champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2017, p. 59.

⁵ C. DARWIN, *La Faculté motrice dans les plantes*, Paris, Reinwald, 1882, p. 580-581.

⁶ O. LARMAGNAC-MATHERON, « Questions pour un champignon », *Philosophie magazine*, HS n° 53, p. 50-51.

ce qui est vert, l'énergie verte, végétale, quand Michael Marder précise qu'alors que les plantes sont à la fois visiblement et invisiblement vertes, les humains ne conservant qu'une trace de verdure invisible, non comme qualité substantielle mais comme une activité de verdissement, une énergie créatrice bouillonnante⁷. Les racines seraient à la source d'une énergie dont nous n'avons donc que quelques traces. Il y a ici de quoi, dans une éducation à la transition écologique, faire évoluer un regard surplombant.

Comment se situent les racines dans le monde, dans les mondes ? Les racines relient des sens, des règnes, mais aussi des mondes, voire des ordres. Gilbert Simondon, en 2005, dans *L'Individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, revient sur le rôle pivot du végétal, à mi-chemin entre les mondes et les ordres :

« Un végétal institue une médiation entre un ordre cosmique et un ordre inframoléculaire, classant et répartissant les espèces chimiques contenues dans le sol et dans l'atmosphère au moyen de l'énergie lumineuse reçue dans la photosynthèse. Il est un nœud interélémentaire et il se développe comme résonance interne de ce système pré-individuel fait de deux couches de réalité primitivement sans communication⁸. »

Les racines rendent possible ce « nœud interélémentaire » et une communication entre deux « couches de réalité ». Faut-il alors sauver la Terre, comme espace naturel, en tant qu'elle accueille la vie ? Ne serait-ce pas plutôt le vivant qui ferait la Terre ? Emmanuelle Coccia pose que les racines rendent la terre artificielle dans leur constante entreprise :

« La Terre elle-même, loin d'être un espace "naturel", destiné, à l'origine, à accueillir la vie, est un artefact du vivant, pas moins artificiel qu'une chaise ou un smartphone. La seule différence, c'est que si ces derniers sont des objets produits par une seule espèce, la Terre est un artefact produit par des millions d'espèces. Il n'y a rien de naturel sur notre planète, tout est artificiel. La plante fait de la terre entière un mélange dans lequel il n'est plus possible de distinguer le terrestre du céleste, le minéral du solaire⁹. »

Fixités racinaires

Les racines – on l'a vu – sont structurantes, mais cette structuration va de pair avec une régulation et une fixité. Comment ces trois éléments entrent-ils en résonance ? Paul Valéry a pris au sérieux les racines dans une métaphore qui les éclaire :

« Adorez avec moi ce grandiose porteur de branches et de feuilles [...] il appelle l'arbre de vie qui est en moi. Il est axe d'un monde où il rayonne son existence, et je le sens par moi-même qui approfondit jusqu'au granit son idée fixe de la vie... Ne voyez-vous pas qu'il soutient dans toute sa gloire l'exemple et la loi pure de se faire égal dans l'espace à toute la puissance présente du temps ; comme il répond à sa durée, comme il s'augmente et se succède dans l'étendue ! Il ne subsiste qu'il ne croisse¹⁰. »

⁷ M. MARDER, *La pensée végétale. Une philosophie de la vie des plantes*, Dijon, Les Presses du réel, 2021.

⁸ G. SIMONDON, *L'Individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Éd. Jérôme Millon, 2005, p. 34-35.

⁹ E. COCCIA, « Une vie à la frontière », *Philosophie magazine*, HS n° 53, p. 98.

¹⁰ P. VALÉRY, *Alphabets*, Paris, Librairie Générale Française, collection « Classiques de poche », n° 9639, 1999, p. 83-84.

D'emblée, Paul Valéry assimile la racine à une idée fixe de la vie, dans le sillage de l'axe, en lien avec un rayonnement et l'instauration d'un repère où se croisent l'espace et le temps. On a pu critiquer bien souvent la racine, avec tout ce que la langue dit en plus de ses mots : un état végétatif, ou bien le fait, plus vulgairement, de « se planter » en dit long sur ce que des consciences collectives attribuent comme connotation à la fixité radicaire. La fixité de la racine distinguerait le monde animal et le monde végétal, si l'on se réfère à ce que pose Henri Bergson dans *L'Évolution créatrice* :

« Si la mobilité et la fixité coexistent dans le monde végétal comme dans le monde animal, la balance s'est manifestement rompue en faveur de la fixité dans un cas et de la mobilité dans l'autre¹¹. » Bergson en déduit un « lien évident entre mobilité et conscience », au nom d'une intentionnalité même. Toutefois, là où un animal cesse, à un certain moment, de croître, Florence Burgat, oppose « l'immortalité potentielle des plantes¹² », à l'image de ce pin, appelé arbre de Mathusalem, vieux de cinq mille ans et ne présentant aucun signe de dégénérescence. Plantes et arbres peuvent renaître grâce à un fragment de racines. Alors que les individus sont des « totalités organiques », la racine, comme la plante, pourrait être un *dividuum*, c'est-à-dire quelque chose de partagé ou divisé. En divisant une plante et ses racines, on peut avoir deux plantes. De fait, Florence Burgat pose le problème de la plante comme être vivant, si un vivant est un « être né mortel » dont l'histoire est comprise entre la vie et la mort, ainsi que Canguilhem le précise dans l'article « Vie » de l'*Encyclopaedia Universalis*. La racine est certes fixée, mais en lien avec le monde, tandis que nous, nous devons l'affronter.

Hans Jonas rappelle comment notre organisme se distingue de son environnement tandis que Georges Canguilhem montre que la plante « vit dans la nourriture¹³. » La racine, parce qu'elle vit dans la nourriture et qu'elle nourrit ce qui lui est relatif, a une vie fixée quand les animaux et les humains sont en quête de nourriture. N'y aurait-il pas là matière à éclairer des questions de transition écologique, à travers des modalités radicales de circuit court ?

Mais où s'arrête la racine ? Où commence la plante ? Les racines donnent à la plante une « existence amphibie » puisque la plante vit simultanément « dans deux milieux incompatibles entre eux, le milieu aérien, constitué de lumière, d'air et de pluie, et le milieu souterrain. [...] c'est une vie à la frontière : entre l'organique et l'inorganique, entre le sol et l'air, entre la Terre et le Soleil. Les plantes sont des agents qui permettent aux frontières de devenir des seuils, qui transforment les lignes et les bords en paysages¹⁴ ». Les racines réunissent, dans la fixité, et en lien avec une verticalité, des milieux. En plus d'être faiseuses de monde, elles sont constitutives de paysages en se développant sur les lignes et les bords. Mais il faut préciser que les racines posent le problème de ce qui a pris racine. Dans *La Semaïson*, Philippe Jaccottet parle d'un enracinement du ciel :

¹¹ H. BERGSON, *L'Évolution créatrice*, Paris, PUF, « Quadrige », 2007, p. 110.

¹² F. BURGAT, « Les plantes sont-elles des êtres vivants ? », *Philosophie magazine*, HS n° 53, p. 34-39.

¹³ G. CANGUILHEM, « Le problème des régulations dans l'organisme et dans la société » [1955], Œuvres complètes, textes présentés et annotés par Camille Limoges, t. IV, Paris, Vrin, 2015, p. 667.

¹⁴ E. COCCIA, « Une vie à la frontière », *op. cit.*, p. 98.

« Le vent habite doucement les arbres, il s'y arrête, il s'y attarde et leurs feuilles recueillent le ciel. Les feuilles tremblent, brillent, autant de miroirs du ciel. Ainsi le ciel s'enracine¹⁵. »

Cet enracinement du ciel, dont on peut supposer qu'il va jusqu'aux racines, pose la question de ce qui doit s'enraciner dans la nature même au sein d'une transition écologique, à partir de l'anthropocène. Comment revoir et repenser notre manière de nous enraciner dans la nature ? Quel est notre devoir dans une artificialisation de la nature, qui a déjà commencé avec la nature elle-même ? Quel serait donc un seuil d'artificialisation inacceptable ?

L'enracinement des végétaux est-il probant ? Il faut ici reprendre la question des bordures et des interfaces, si utiles pour penser les racines. Jacques Tassin évoque le badamier, cet arbre des îles tropicales de l'Océan Indien et du Pacifique : « C'est un être de bordure et d'interface, un dépôt négligé des vagues. Ses fruits fibreux y voyagent en effet longuement, des mois et des années durant, avant de s'échouer sur le sable, le badamier germe et meurt de la sorte sur la frange des rivages après avoir été baroudeur des océans, au point d'avoir été parfois nommé « amande de la mer »¹⁶. »

Les arbres sont mobiles, mais en même temps, ils sont là et dans le creux de leurs grosses racines, explique Vinciane Despret, « on peut compter sur eux pour être là, tant que c'est possible. Leur persévérance dans l'être est une forme de fidélité aux rendez-vous que quantités d'êtres prennent avec eux¹⁷ ». Les racines s'accrochent à la vie, au point qu'Emily Carr avait dit au sujet d'une souche qui ne voulait pas renoncer : « She loved living »¹⁸. Il y a une énergie qui monte de la racine et qui permet de relire cette fixité. Maurice Maeterlinck, dans *L'Intelligence des fleurs*, voit l'énergie à l'œuvre dans cette fixité à partir de la question des racines :

« Ce monde végétal qui nous paraît si paisible, si résigné, où tout semble acceptation, silence, obéissance, recueillement, est au contraire celui où la révolte contre la destinée est la plus véhémement et la plus obstinée. [...] l'énergie de son idée fixe qui monte des ténèbres de ses racines pour s'organiser et s'épanouir dans la lumière de sa fleur, est un spectacle incomparable¹⁹. »

C'est dans ces conditions que s'émerveiller devant la nature peut prendre un sens, mais le miracle est fait d'épreuves contre un *fatum*.

Racines métaphoriques

Dans les *Principes de la philosophie*, en 1644, Descartes s'était inspiré des racines pour parler ainsi de l'arbre de la philosophie :

« Toute la philosophie est comme un arbre, dont les racines sont la métaphysique, le tronc est la physique, et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences qui se réduisent à trois principales, à savoir la médecine, la mécanique et la morale ; j'entends la plus haute et la plus parfaite morale, qui, présupposant une entière connaissance des autres sciences, est le dernier degré de la sagesse ».

¹⁵ P. JACCOTTET, *La Semaïson : carnets 1954-1979*, Paris, Gallimard, 1984, p. 146.

¹⁶ J. TASSIN, « Au près de mon arbre », *Philosophie magazine*, HS n° 53, p. 107.

¹⁷ V. DESPRET, « Le chêne et l'érable », *Philosophie magazine*, HS n° 53, p. 41.

¹⁸ *Idem*.

¹⁹ M. MAETERLINCK, *L'Intelligence des fleurs*, Paris, Éditions Hesse, 2020, p. 9-10.

Pierre Mesnard, dans « L'arbre de la sagesse » poursuit l'interprétation de l'arbre cartésien en distinguant la sève montante et la sève descendante²⁰. La sève montante symbolise l'ordre des raisons, qui monte de la métaphysique à la physique puis à ses applications ultérieures ; la sève descendante déduit l'être – les racines de la métaphysique – à partir de l'existant – les rameaux de la mécanique, de la médecine et de la morale. L'ordre des raisons et la déduction de l'être au sujet de l'existant est, pour notre questionnement autour des racines, aussi métaphorique que littéral. L'interdépendance entre racines et branches se trouvait déjà chez Sénèque :

« Joignons dogmes et préceptes : car sans la racine les rameaux sont stériles, et la racine profite à son tour des rameaux qu'elle a produits. [...] Je puis dire de même des préceptes qu'ils paraissent à découvert, mais que les dogmes de la sagesse s'enveloppent de mystère²¹. »

Mais là aussi, le métaphorique nous renvoie au littéral. Il y aurait sans doute un mystère irréductible des racines.

Les racines n'ont cessé d'inspirer la philosophie, puisque filant la métaphore, Martin Heidegger montre que l'arbre cartésien est déraciné :

« Pour en rester à cette image, nous posons la question : dans quel sol les racines de l'arbre de la philosophie trouvent-elles leur point d'attache ? De quel fond les racines et par elles l'arbre tout entier reçoivent-ils la vigueur et les sucres nourriciers ? Quel élément céleste dans le fond et le sol s'entrelace aux racines qui portent l'arbre et le nourrissent ? Sur quoi repose et prend naissance la métaphysique ?²² »

Plus récemment, Gilles Deleuze et Félix Guattari, qui ont aussi critiqué l'image cartésienne de l'arbre philosophique, au nom d'une pensée rigide et hiérarchisée, ont préféré le concept de « rhizome » pour décrire une pensée plus fluide et interconnectée :

« Être rhizomorphe, c'est produire des tiges et filaments qui ont l'air de racines, ou mieux encore se connectent avec elles en pénétrant dans le tronc, quitte à les faire servir à de nouveaux usages étranges. Nous sommes fatigués de l'arbre. Nous ne devons plus croire aux arbres, aux racines ni aux racinelles, nous en avons trop souffert. Toute la culture arborescente est fondée sur eux, de la biologie à la linguistique. Au contraire, rien n'est beau, rien n'est amoureux, rien n'est politique, sauf les tiges souterraines et les racines aériennes, l'adventice et le rhizome. La pensée n'est pas arborescente, et le cerveau n'est pas une matière enracinée ni ramifiée²³. »

Deleuze et Guattari souhaitent dépasser la pensée en arborescence, qui subdivise le réel en catégories et hiérarchise une pensée qui aurait gagné toutes les disciplines de la pensée occidentale. En fait, il s'agirait de dépasser une logique binaire, selon laquelle « Un devient deux²⁴ ».

²⁰ P. MESNARD, « L'arbre de la sagesse », *Descartes*, Paris, Cahiers de Royaumont. Philosophie II, 1957, p. 341, p. 348.

²¹ SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, « Lettre XCV. Insuffisance des préceptes philosophiques. Il faut encore des principes généraux. Sur l'intempérance ».

²² M. HEIDEGGER, *Qu'est-ce que la métaphysique ?* (1929), Paris, Gallimard, 1968, p. 23.

²³ G. DELEUZE, F. GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille Plateaux*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 23-24.

²⁴ *Ibid.*, p. 11.

Encore une fois, la racine a partie liée avec la question du *dividuum*. L'arborescence n'est pas seulement un modèle épistémologique ; elle constitue une structure de pouvoir. Deleuze et Guattari se réfèrent aux mathématiciens Pierre Rosenstiehl et Jean Petitot :

« Dans un système hiérarchique, un individu n'admet qu'un seul voisin actif, son supérieur hiérarchique. [...] Les canaux de transmission sont préétablis : l'arborescence préexiste à l'individu qui s'y intègre à une place précise²⁵. »

Pour parler plus vulgairement, il n'est pas possible de court-circuiter son n+1. Deleuze et Guattari, en voulant échapper à l'arbre, repensent en fait les racines, comme s'il s'agissait d'un objet que l'on ne peut contourner : ils envisagent d'échapper à l'arbre en proposant le paradigme du rhizome :

« [...] n'importe quel point d'un rhizome peut être connecté avec n'importe quel autre, et doit l'être. C'est très différent de l'arbre ou de la racine qui fixent un point, un ordre²⁶. »

Il en va d'une hiérarchie plate qui n'est pas sans rappeler des rapports horizontaux présents dans la transition écologique.

Anne-Sophie Moreau, qui étudie Deleuze et Guattari, en revient aux racines littérales et évoque les réseaux mycorhiziens :

« Sous nos pieds, les champignons étendent leur mycélium, des ramifications multiples qui constituent 99 % de leur organisme »²⁷.

Or, ces filaments reliés aux racines des plantes engagent une relation bénéfique aux deux parties, à une certaine distance d'une pensée biologique de la compétition. Suzanne Simard évoque ces réseaux qui permettent aux arbres de fournir du carbone aux plus faibles d'entre eux, quand le mycologue Paul Stamets pose que « le mycélium est l'Internet naturel de la planète ». Les racines témoignent de solidarité : cela valait le détour par l'image et la métaphore. Dépasser la compétition et aller vers la symbiose a été proposé par la théorie endosymbiotique de Lynn Margulis :

« Les êtres vivants complexes seraient nés d'une fusion entre différents organismes – et non pas d'une différenciation à partir d'une source unique, comme le suggère la vision arborescente de l'évolution darwinienne. Les cellules complexes se seraient formées en absorbant des bactéries, tandis que les plantes auraient absorbé des micro-organismes pour pouvoir opérer la photosynthèse nécessaire à leur survie²⁸. »

Travailler sur les racines nous conduit donc à évoquer une pensée de l'évolution fondée sur une fusion horizontale et non sur une division verticale des espèces en branches indépendantes. Cela supposerait ici la question d'un devenir sans filiation, en lien avec le « vaste domaine des symbioses qui met en jeu des êtres d'échelles et de règnes tout à fait différents », pour reprendre une expression de Deleuze et Guattari. Il y a là de quoi interroger à nouveau un regard surplombant de l'homme à l'égard de la nature, dans un juste milieu entre l'arborescence cartésienne d'une

²⁵ *Ibid.*, p. 25-26.

²⁶ *Ibid.*, p. 13.

²⁷ A.-S. MOREAU, « L'Arbre à abattre », *Philosophie magazine*, HS n° 63, p. 84.

²⁸ *Idem.*

part et, d'autre part, le fait de nous greffer des antennes de papillon, comme Donna Haraway le pose dans un récit d'anticipation.

S'inspirer de l'arbre et de ses racines fait prendre la mesure de la carte des racines, au sens de Bruno Latour. Or, les racines font la jointure entre la terre et le ciel, en effectuant une espèce de synthèse du particulier inscrit spatialement et de l'universel dépassant les limites du temps et du lieu. On est là, avec les racines, dans une fixité ouverte. Toutefois, l'arbre qui prend racine nous renvoie à la manière dont nous prenons racine. Il en va, dans le contexte d'une transition écologique, d'une humilité littérale. Vivre comme un arbre revient à réinterroger constamment la question des racines. Gaston Bachelard, dans *La Terre et les Rêveries du repos*, renvoie à ce rêve d'imitation de l'arbre :

« [...] vivre comme un arbre ! Quel accroissement ! Quelle profondeur ! Quelle rectitude ! Quelle vérité ! Aussitôt en nous, nous sentons les racines travailler, nous sentons que le passé n'est pas mort, que nous avons quelque chose à faire aujourd'hui, dans notre vie obscure, dans notre vie souterraine, dans notre vie solitaire, dans notre vie aérienne²⁹. »

Entendre les racines

On ne peut s'éloigner de la métaphore sans prendre la mesure d'une forêt qui peut être à elle seule racine. De 65 km sur 25, entre la Pologne et la Biélorussie, la forêt de Bialowieza est la dernière forêt primaire d'Europe, inchangée depuis la fin de l'ère glaciaire, il y a environ douze mille ans :

« La forêt primaire de Bialowieza est troublante parce que, quand on l'explore, on se rend compte que ce sont nos arbres quotidiens qui la peuplent : des charmes, des tilleuls, des épicéas, des chênes et des pins. Et pourtant, là-bas, les chênes séculaires, colosses- cathédrales, semblent presque d'une autre espèce que les versions amoindries, anémiées, rapetissées qu'on voit souvent en France. [...] chaque arbre autochtone de square forme une image tenace, mais amnésique d'un rêve oublié, et ce rêve dans lequel nous vivions, c'est la forêt primordiale, la forêt des origines³⁰. »

À l'école d'une transition écologique, il faut entendre la racine de nos arbres comme des mémoires oubliées, dont témoigne celle que Baptiste Morizot, dans *S'enforester*, appelle une « forêt-relique ». L'enjeu écologique consiste, en regardant les arbres maltraités des trottoirs de nos villes, à se rappeler les racines primordiales. Il s'agit aussi de savoir comment et où on plante les racines, de prendre la mesure, comme l'explique Baptiste Morisot, d'une différence entre une forêt et une plantation, au même titre que, par ailleurs, il s'agirait de distinguer une rivière vivante et des cours d'eau réorganisés. Sur ce dernier point, les inondations de Valence (2024) nous rappellent brutalement un principe de réalité et témoignent d'une prise de conscience à construire sur les racines primordiales des forêts et des eaux.

Entendre les racines, c'est aussi entendre la manière dont elles évoluent ensemble. Les racines sont en relation et témoignent, pour Stefano Mancuso, d'une

²⁹ G. BACHELARD, *La Terre et les Rêveries du repos. Essai sur les images de l'intimité*, Paris, José Corti, 1948, p. 290.

³⁰ B. MORIZOT, « Premier contact », *Philosophie magazine*, HS n° 53, p. 11.

communication. Pour lui, les plantes communiquent « par relation tactile (le plus souvent avec leurs racines [...]) ou encore en prenant des positions particulières par rapport à leurs voisines³¹ », comme en témoigne le phénomène de « timidité » des arbres qui évitent de se toucher. Des systèmes d'échange pour alerter d'un herbivore gourmand passant à travers « un véritable langage formé de milliers de molécules chimiques libérées dans l'air ou dans l'eau et contenant différents types d'informations³² ». Les racines participeraient alors à ce type de langage. Pourrait-on aller jusqu'à identifier une langue végétale qui permettrait d'entendre au sens physique du terme les racines ? Stéphane Mancuso va plus loin en montrant que des espèces végétales différentes utilisent les mêmes composés volatils pour dire les mêmes choses et ouvre donc la possibilité de l'existence « d'une racine commune à différentes langues » végétales. Quand Baptiste Morisot parle d'égard envers la nature, l'égard prend ici la mesure d'un mode d'existence dont nous ignorons beaucoup, mais qui laisse entrevoir, à travers la manière dont il apparaît, un système de communication élaboré. Les racines parlent, à leur manière, avec l'altérité que constitue leur mode d'être et d'exister. Peut-on aller jusqu'à parler de conscience et de conscience de soi des racines et des végétaux ? La philosophie traditionnelle a largement répondu à cette question par la négative, en excluant une réflexivité sur – par exemple – les raisons d'une inscription racinaire. La plante ne sait pas pourquoi elle a telle ou telle structure racinaire. En revanche, des philosophes comme Quentin Hiernaux trouvent dans le rapport entre racine et plante, entre racine et arbre le signe d'un lien entre conscience spontanée et conscience de soi.

« Les plantes possèdent aussi cette conscience statique et dynamique de leur corps [...]. Elle permet aux arbres de réorienter leur croissance pour compenser des déséquilibres [...] et leur éviter de se briser sous leur propre poids³³. »

Les racines sont aussi racines d'équilibre

C'est finalement dans ce jeu d'équilibre que les racines jouent un rôle fondamental dans la transition écologique. Les racines régissent le bilan carbonique des plantes en ajustant leur activité métabolique, réduisent leur consommation de sucre, ce qui entraîne une accumulation de glucides dans la plante. Cette accumulation provoque ensuite un ralentissement de la photosynthèse dans les feuilles, limitant ainsi l'absorption de CO₂. En cas d'inondation, les racines perçoivent conjointement la teneur en potassium et en oxygène du sol pour moduler leur capacité à absorber l'eau. Les racines, enfin, contribuent à une sorte de « mémoire écologique » chez les arbres. Après une période de sécheresse, les plantes peuvent absorber davantage de CO₂ que les plantes témoins n'ayant pas connu de stress hydrique, les racines ayant des besoins accrus en glucides après la sécheresse. Pour reprendre l'expression de Thomas Nagel, nous ne saurons pas quel effet cela fait d'être une racine, mais en s'efforçant de répondre de toutes leurs forces aux problèmes de l'Anthropocène, les racines nous donnent finalement une belle leçon.

³¹ S. MANCUSO, A. VIOLA, *L'Intelligence des plantes*, Paris, Albin Michel, 2018, p. 94.

³² *Idem*.

³³ Q. HIERNAUX, *Du comportement végétal à l'intelligence des plantes*, Versailles, Quae, 2018, p. 49.

L'HUMANITÉ À LA RECHERCHE DE SES RACINES COSMIQUES

par

Sylvie VAUCLAIR de l'Académie de TOULOUSE

Ce qui se passe actuellement sur Terre est extraordinaire, une véritable mutation, du jamais vu, pour le meilleur ou pour le pire. La bascule vers le meilleur plutôt que vers le pire, passe par une réelle prise de conscience de la part de tous les Hommes sur la Terre, des événements planétaires, de leur contexte, de leur origine, de leur évolution, du fait qu'ils en sont tous acteurs et qu'ils ont tous une responsabilité fondamentale sur leur avenir et sur celui de leurs enfants. Mais cela ne suffit pas. Il est aussi nécessaire de prendre du recul et de replacer ces événements dans un contexte beaucoup plus large, celui de l'évolution des connaissances, dans l'immensité de l'espace et du temps.

Nos racines profondes plongent dans l'espace immense qui nous entoure et dont nous sommes issus. Elles s'enracinent dans un passé extrêmement lointain, que nous découvrons petit-à-petit, à la fois grâce aux observations du ciel profond avec les grands télescopes de l'ère moderne et à l'élaboration des connaissances théoriques. La majorité des êtres humains vivant sur la Terre n'ont aucune idée de l'élaboration des connaissances scientifiques à propos de nos origines et des origines du monde. Dans nos sociétés contemporaines, le savoir reste cantonné à une minorité d'initiés.

« Il est clair que la force de l'être humain, aussi misérable soit-il, c'est d'être indissolublement lié à l'Univers, donc à l'infini. Mais son enfer, sur cette Terre, c'est de ne pas le savoir[...]»¹.

Mon but est l'ouverture vers le public et le dialogue, dans le cadre d'une transmission des connaissances actuelles sur nos origines et nos racines cosmiques.

Nous vivons une période très particulière de l'histoire de l'humanité. Dans le passé, la vie ne se concevait que sur le sol terrestre. Tout ce qui nous entourait, le ciel, les nuages, le soleil, la lune, les étoiles, tout cela n'existait que pour nous. Les Hommes avaient été créés dès le début du monde, le cosmos ne se concevait que

¹ P. MURAT, *Télérama* n°2436, Septembre 1996.

par leur présence. Le ciel était assimilé au divin, la relation des Hommes et de l'Univers s'identifiait à celle de la Terre et du Ciel.

Depuis moins d'un siècle, et pour la première fois depuis la naissance de la Terre, des êtres vivant sur sa surface ont réussi à s'extraire de leur berceau planétaire. Ils ont conquis la troisième dimension, la verticalité, pour aller découvrir l'espace. Des sondes spatiales sont lancées pour aller visiter d'autres mondes, d'autres planètes où la vie a peut-être existé dans le passé. Des télescopes sont envoyés dans l'espace pour mieux observer ce que l'on appelle le « ciel profond », à des échelles de temps et de distances absolument inouïes pour l'humanité. Elles nous permettent de mieux comprendre les origines, l'évolution et l'avenir du monde. Nous sommes tous ancrés dans le passé de l'Univers et nous participons à son évolution.

Un petit geste intéressant pour apprécier ces échelles de temps, c'est le suivant : on tend les deux bras de chaque côté index pointés. Le bout de l'index gauche représente la naissance de la terre, le bout de l'index droit l'époque actuelle. Dans cette échelle corporelle, l'époque du début de la vie sur Terre se situe à peu près au coude gauche. Pour arriver à l'origine des mammifères, ainsi qu'à l'époque des dinosaures, il faut faire tout le trajet depuis l'index gauche en passant sur la poitrine, jusqu'au poignet droit. Quant à l'humanité, son existence se réduit à la petite partie blanche au bout de l'ongle de l'index droit. Ce n'est pas compliqué : la Terre a quelques milliards d'années, l'humanité quelques millions d'années, mille fois moins ! Si vos bras tendus ont une échelle de l'ordre du mètre, le vécu de l'humanité est représenté par une échelle de l'ordre du millimètre.

Lorsque la Terre est née, l'Univers avait déjà deux fois l'âge actuel de la Terre. C'est une coïncidence : l'Univers a 13,8 milliards d'années. Vous divisez en trois, c'est l'âge de la Terre, 4,6 milliards d'années. Le double, 9,2 milliards d'années, c'est l'âge qu'avait l'Univers quand la Terre est née. N'est-il pas impressionnant de penser que nous existons depuis si peu de temps et que, en même temps, sans l'évolution passée de cet Univers immense, nous ne serions pas ici sur Terre pour en parler ?

Que de chemin parcouru depuis l'Antiquité ! Pour Aristote (384-322 av. J.-C.) et la plupart de ses contemporains, la Terre constituait le centre du monde et tous les objets célestes, y compris le Soleil et la Lune, tournaient autour d'elle. La Terre était le lieu de l'imperfection, du mal, alors qu'au ciel tout devait être parfait. C'était la béatitude, le monde divin.

D'autres philosophes grecs cependant, comme Aristarque de Samos (310-230 av. J.-C.) étudiaient déjà de manière scientifique l'évolution de la voûte céleste au cours du temps. Le mouvement des planètes dans le ciel montrait qu'il était impossible qu'elles tournent autour de la Terre d'un mouvement circulaire uniforme, contrairement à ce que préconisait Aristote. De ses observations détaillées des planètes, Aristarque de Samos avait déjà déduit, dix-huit siècles avant Copernic, que la Terre elle-même était une planète qui tournait autour du

Soleil, de même que les autres planètes². Les esprits humains n'étaient cependant pas préparés à une telle éventualité, ils ne pouvaient pas croire à une Terre planète mobile. C'est le modèle d'Aristote qui a survécu et perduré jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Nous savons à présent que le Soleil est une étoile comme les autres et qu'il fait partie d'une galaxie, la Voie lactée. Il existe des milliards de milliards d'autres galaxies dans l'Univers, contenant chacune des centaines de milliards d'étoiles. Qui plus est : une grande partie de ces étoiles sont entourées de planètes. Loin d'être unique, le système solaire n'est qu'un système planétaire parmi des milliards d'autres. Le vertige est immense.

L'ancrage de nos racines dans l'Univers lointain

Lors de l'une de mes conférences, je mentionnais « l'histoire » de l'Univers. Au moment des questions, un auditeur me l'a reproché. Car pour beaucoup, on ne saurait parler « d'histoire » qu'à partir du moment où les hommes ont laissé des traces écrites. Étonnée par cet anthropocentrisme, j'ai recherché les sens précis du mot. Trois définitions se sont imposées : « Histoire, nom féminin, en latin *historia*, du grec *historia*, recherche, et de *histôr*, qui sait » ; puis : « Histoire : connaissance du passé de l'humanité et des sociétés humaines, discipline qui étudie ce passé et cherche à le reconstituer » ; et enfin : « Par opposition à la préhistoire, période connue principalement par des documents écrits. »

La première définition, étymologique, est très large. La deuxième, au contraire, montre que l'utilisation du mot s'est concentrée sur la reconstitution du passé de l'humanité. Quant à la troisième, elle est en fait très peu rigoureuse. Qu'appelle-t-on « documents écrits » ? Les roches gravées « préhistoriques » de la Vallée des Merveilles, par exemple, ne sont-elles pas, d'une certaine manière, des documents écrits ?

Il me semble tout à fait légitime de parler d'Histoire à propos de la reconstitution du passé de l'Univers, qui a finalement conduit à notre existence sur une petite planète de la Galaxie. Nous n'avons pas de « textes » concernant l'histoire de l'Univers, mais nous avons des observations précises qui jouent le même rôle.

D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Questions existentielles fondamentales de l'être humain, dont la particularité sur cette Terre est d'avoir pleinement conscience de son existence et de chercher à en découvrir les raisons.

La « question des origines » démarre logiquement avec « l'origine » de l'Univers. Mais « l'origine » de l'Univers n'en est pas une, au sens où on l'entend habituellement. Parler de l'origine temporelle d'un phénomène nécessite de se situer dans le cadre

² Aucun écrit ne nous reste d'Aristarque sur ce sujet. En revanche il est abondamment cité et discuté dans l'ouvrage d'Archimède *L'Arénaire : Œuvres d'Archimède, traduites littéralement, avec un commentaire*, « par F. PEYRARD, Professeur de Mathématiques et d'Astronomie au Lycée Bonaparte ; suivies d'un Mémoire du Traducteur, sur un nouveau Miroir Ardent, et d'un autre Mémoire de M. DELAMBRE sur l'Arithmétique des Grecs, ouvrage approuvé par l'Institut et adopté par le gouvernement pour les bibliothèques des lycées, dédié à sa majesté l'empereur et roi, à Paris, chez François Buisson, libraire-éditeur, rue Git-le-cœur, n° 10, et ci-devant rue Haute-feuille, n° 30. MDCCC VII ».

(Cf. en ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/archimede/arenare.htm>)

du temps qui existe et qui se déroule. Personne ne sait exactement ce qu'est le temps, mais nous en avons tous la même intuition et nous en recevons les mêmes signes : la naissance, la vie, le vieillissement, la mort. Lorsque j'écris la première ligne d'un livre, il y a un début, un avant et un après.

Pour l'Univers, ce n'est pas la même chose, car le « Big Bang » représente l'origine du temps aussi bien que celle de l'espace. Mais que signifie « origine du temps » ? Le langage que nous employons s'est construit au cours de l'évolution de nos sociétés, il convient mal pour expliquer ce qui se passe aux échelles de l'Univers. Lorsque l'on parle de l'« origine du temps » ou encore de « début du temps », on fait un abus de langage puisque cela signifierait qu'il a été possible de définir une date dans un temps qui n'existait pas encore.

Une seule attitude est scientifiquement acceptable : se souvenir que toutes les informations dont nous disposons proviennent de nos propres observations, effectuées sur Terre à l'époque actuelle. À partir du temps présent, les scientifiques remontent vers le passé pour le reconstituer le plus loin possible, compte tenu des connaissances dont ils disposent.

Univers observable et Univers réel

Nous ne voyons jamais les choses que nous observons comme elles sont à l'instant où nous les regardons. Pourquoi cela ? Simplement parce que la lumière prend du temps pour se déplacer dans l'espace. Lorsque nous voyons un objet, cela signifie que la lumière l'a quitté à un instant donné, s'est propagée dans l'espace à la vitesse de 300 000 km/s, pour finalement arriver sur notre rétine. Nous voyons donc cet objet comme il était quand la lumière l'a quitté, non pas comme il est au moment présent. Bien entendu, dans notre environnement quotidien les distances sont très courtes et le décalage est négligeable. Mais il ne l'est plus du tout lorsqu'on observe le ciel.

La lumière met une seconde pour nous arriver de la Lune, huit minutes pour nous arriver du Soleil. Les planètes sont à quelques heures-lumière de nous. La première étoile se trouve à plus de quatre années-lumière et les galaxies sont à des distances situées entre quelques millions et quelques milliards d'années-lumière de nous. Lorsque l'on y pense, cette situation est vertigineuse. Que se passe-t-il à l'époque actuelle ? Impossible de le savoir par l'observation. La seule possibilité est de deviner, d'extrapoler les événements selon les connaissances, les statistiques et les théories établies.

En revanche, cette situation est fabuleuse pour ceux qui cherchent à comprendre nos racines célestes. Lorsque nous regardons le ciel de nuit, nous voyons directement le passé. L'évolution du monde qui a conduit à notre existence sur Terre s'offre à nous par l'observation directe ! Le ciel est la mémoire visible de l'Univers.

L'Univers que nous observons n'est donc pas l'Univers actuel. Plus nous regardons loin, plus nous remontons le temps. Puisque l'Univers n'a pas toujours existé, en observant suffisamment loin nous tombons logiquement sur le début. C'est ainsi que « l'Univers observable » est fini. Il est limité par le « Big-Bang ». En

revanche, l'Univers réel pourrait très bien être infini dans l'espace. Rien ne nous permet actuellement d'exclure cette hypothèse.

Le « Big-Bang »

Qu'est-ce donc que le « Big-Bang » pour les astrophysiciens ? Comment en sont-ils venus à le concevoir ? Tout d'abord ils ont mis au point des méthodes fiables pour mesurer les distances des étoiles et des galaxies, et leur vitesse par rapport à nous. Ils ont découvert, au début du XX^e siècle, que les galaxies s'éloignent les unes des autres, ce qu'ils ont résumé par la formule suivante : « l'Univers est en expansion. » Cette constatation n'a jamais été démentie. Elle est au contraire confirmée par toutes les observations ultérieures. Lorsqu'on remonte le temps par le calcul, on arrive ainsi, d'une manière logique et rigoureuse, à une époque datée de 13,8 milliards d'années avant notre ère, une époque où l'Univers était infiniment dense et chaud. C'est ce que l'on appelle « l'explosion primordiale » ou encore le « Big-Bang ».

Mais le problème est que la théorie d'Einstein, utilisée pour décrire cette évolution, n'est pas valide dans les conditions extrêmes de l'Univers primordial. Cette théorie suppose en effet que le temps se déroule de manière continue de même que l'on peut définir chaque instant d'une manière infiniment précise. Nous savons maintenant que cela n'est pas possible. Il existe toujours une incertitude temporelle, autrement dit un intervalle de temps irréductible. Dans l'étude générale de l'Univers, cet effet est négligeable. Mais dans les conditions extrêmes de l'Univers primordial, il faut en tenir compte, car lorsque l'on remonte vers le passé, il arrive un moment où la notion même de temps perd toute signification.

Nous sommes donc confrontés à une situation qui peut paraître paradoxale : il est possible mathématiquement de définir une origine des temps, un « temps zéro », mais cette origine n'a pas de signification réelle. Peut-on améliorer la théorie d'Einstein pour sortir de cette impasse ? C'est la lourde tâche à laquelle un nombre important de physiciens théoriciens de haut niveau se sont attelés. Ils travaillent sur des sujets et des théories qui font beaucoup parler d'elles, en particulier la *théorie des cordes* ou la *gravité quantique à boucles*. Nous ne savons donc pas comment l'Univers est né, mais nous savons maintenant décrire ce qui s'est passé à partir du moment où il a commencé à exister.

Nos racines cosmiques

La première étape possible que nous puissions noter sur l'axe des temps se situe à 10^{43} seconde, ce qui correspond à la plus petite période de temps ayant une signification. La température de l'Univers était alors énorme, 10^{32} degrés, c'est-à-dire un 1 suivi de 32 zéros. Il était composé d'un magma informe de particules de toutes sortes ainsi que de leurs antiparticules. La plupart d'entre elles n'existent plus à notre époque. L'Univers en expansion est alors le site d'événements quantiques complexes qui transforment la matière au fur et à mesure de son évolution. Il

arrive un moment où la matière et l'antimatière s'annihilent mutuellement... sauf que le jeu des interactions fondamentales a conduit à une situation où l'Univers contient un tout petit peu plus de matière que d'antimatière. Les calculs montrent que cet excédent de matière est à l'époque d'une seule particule sur trente millions. C'est-à-dire que pour trente millions de particules d'antimatière, il y avait trente millions plus une particules de matière, et nous sommes les descendants de cette particule supplémentaire.

Après un millionième de seconde, la température est descendue à mille milliards de degrés. Il n'y avait pas jusqu'ici de protons ni de neutrons, les composants des noyaux atomiques. Il faisait trop chaud pour qu'ils puissent survivre. Les protons et les neutrons sont composés de trois particules plus petites, les quarks. À des températures très élevées, l'Univers est rempli de quarks solitaires qui mènent leur vie propre parmi toutes les autres particules présentes. Mais lorsque la température atteint mille milliards de degrés, les quarks se cherchent les uns les autres pour s'associer. Ils peuvent former des couples, ce qui donne des particules appelées « mésons », ou encore des trios, ce qui donne les protons et les neutrons.

Les protons sont les premiers de tous les noyaux atomiques. Plus tard, dans l'histoire de l'Univers, ils pourront chacun capturer un électron pour devenir des atomes d'hydrogène, l'élément le plus léger de tous ceux qui existent. Plus tard encore, ces atomes d'hydrogène pourront s'associer à des atomes d'oxygène pour donner l'eau indispensable à la vie telle que nous la connaissons sur Terre.

Formation des premiers composants atomiques

Nous arrivons maintenant à cent secondes, c'est-à-dire moins de deux minutes. La température est maintenant d'un milliard de degrés. Les protons et les neutrons ont alors la possibilité de s'associer pour donner le premier noyau atomique plus lourd que l'hydrogène : le deutérium. Dans la foulée, une grande partie des noyaux de deutérium formés capturent un puis deux autres protons et deviennent de l'hélium. Plus du tiers des atomes d'hélium existant maintenant sur Terre proviennent de cette époque particulière de l'Univers primordial. Lorsqu'un enfant reçoit en cadeau un ballon gonflé à l'hélium, il reçoit par la même occasion un descendant du « Big-Bang ».

Le milieu est encore assez chaud pour que quelques noyaux d'hélium réussissent encore à fusionner avec d'autres protons et d'autres neutrons pour devenir du lithium, élément bien connu et très utilisé à notre époque. C'est le même lithium que l'on retrouve dans les piles de nos ordinateurs ou de nos téléphones portables, ou encore dans nos voitures électriques ! C'est aussi le même lithium qui permet de soigner certaines maladies d'ordre psychiatrique. Lorsque qu'un malade maniaco-dépressif reçoit des sels de lithium pour traiter sa maladie, son médicament provient en partie du « Big-Bang ».

Tout ceci se passe en à peine cinq minutes. Lorsque la température est descendue à 700 millions de degrés, elle n'est plus suffisante pour continuer la fusion des éléments présents en éléments plus lourds. La composition de l'Univers se fige. Il comprend alors essentiellement des noyaux d'hydrogène (les protons),

quelques noyaux d'hélium (moins d'un pourcent par rapport à l'hydrogène), du deutérium (un pour dix mille environ) et du lithium (moins d'un noyau de lithium pour un milliard de protons).

La séparation de la lumière et de la matière.

Pendant toute cette période, la lumière était intimement liée à la matière. Elle ne pouvait pas voyager dans l'espace, comme elle peut le faire à présent. Tout était trop dense et opaque, comme dans une sorte de brouillard épais. La densité diminuant au cours du temps, le brouillard s'est petit à petit dissipé. Il a fallu attendre 380 000 ans pour que l'Univers devienne transparent. La température était alors d'environ 3 000 degrés. L'Univers était rouge-orange.

La lumière existant à cette époque dans l'Univers nous est encore visible sauf que, au cours de son long voyage dans l'espace jusqu'à nous, sa longueur d'onde a augmenté en suivant l'expansion de l'Univers. Un rayonnement rouge dont la longueur d'onde augmente devient infrarouge, puis radioélectrique (dans le domaine des microondes).

C'est ce que nous appelons le *rayonnement cosmologique primordial*. Découvert en 1965 par Arno Allan Penzias et Robert Woodrow Wilson, qui ont reçu le prix Nobel en 1978, ce rayonnement est étudié de plus en plus précisément par les scientifiques. Plusieurs satellites ont été envoyés dans l'espace dans ce but. Ils ont observé des fluctuations dans ce rayonnement, prémices des premières galaxies formées dans l'Univers. Cette découverte a été récompensée par un deuxième prix Nobel en 2006 pour les scientifiques américains George Fitzferald Smoot et John Cronwell Mather.

L'étude détaillée de ces fluctuations a permis de confirmer une situation paradoxale, déjà mise en évidence auparavant par des observations indépendantes : la matière dont nous sommes faits et qui compose l'ensemble du monde que nous connaissons ne représente qu'un peu moins de 5% de tout ce qui existe dans l'Univers. Le reste est constitué d'un ou de plusieurs types de matière ou d'énergie encore inconnus pour nous. La recherche de cette matière manquante et de l'énergie inconnue représente l'un des sujets de pointe de l'époque contemporaine pour les astrophysiciens et les physiciens des particules.

Après la séparation de la lumière et de la matière arrive la « période sombre » de l'Univers. Le rayonnement global n'est plus dans le domaine visible, tout devient noir, ou presque. Pendant ce temps, les fluctuations s'amplifient dans l'obscurité. Des structures de plus en plus denses grandissent dans l'ombre. On arrive à la formation des premières galaxies, après quelques centaines de millions d'années. Cela se produit grâce à une propriété tout à fait intéressante et unique de la force gravitationnelle : les masses attirent les masses, et quand une masse grossit, elle attire encore plus la matière autour d'elle. L'Univers commence donc à se structurer. Il est passé du chaos primordial à une organisation complexe, comprenant d'immenses condensations de matière-au sein desquelles se forment les étoiles et les galaxies.

Pour bien comprendre ce qu'il se passe, il faut ajouter un ingrédient supplémentaire à ce qui vient d'être décrit. Cet ingrédient, c'est la rotation. Tout tourne dans l'Univers en de vastes tourbillons. Qu'advient-il d'une condensation de matière qui s'effondre sur elle-même en tournant comme une toupie ? Elle commence par s'aplatir comme un disque, avec un renflement au centre dû à l'accumulation de matière plus forte qu'en périphérie.

À très grande échelle, cela donne les galaxies spirales, comme la nôtre, disque aplati avec un bulbe au centre. À beaucoup plus petite échelle, c'est la naissance des systèmes planétaires ! Des disques de gaz et de poussières se forment en permanence dans les nuages de matière présents dans les galaxies. Lors de leur évolution ultérieure, qui demande des millions d'années, leur renflement central devient une étoile, pendant que les planètes se forment dans le disque. Les moyens modernes d'observation, en particulier en infrarouge, permettent d'observer dans notre Galaxie ces naissances de systèmes planétaires dans des étapes variées de leur évolution, et de mieux comprendre comment a pu se former notre propre système solaire, il y a 4,6 milliards d'années.

La naissance des éléments

Le système solaire s'est formé lorsque l'Univers avait déjà 9,2 milliards d'années. Comme pour toutes les étoiles, le renflement central du disque protoplanétaire d'origine s'est contracté, est devenu sphérique et s'est échauffé jusqu'à ce que la température au centre soit suffisante pour enclencher les premières réactions de fusion nucléaire. L'hydrogène se transforme en hélium, ce qui fournit de l'énergie et permet au Soleil de rester stable. La durée de vie totale du Soleil est de dix milliards d'années, nous existons sur Terre à la moitié de cette durée de vie.

Lorsque le Soleil n'aura plus d'hydrogène en son centre, il se mettra à évoluer pour devenir une grosse étoile appelée Géante Rouge, en même temps son cœur se condensera de plus en plus, des centaines d'autres réactions nucléaires se poursuivront, qui conduiront à la transformation d'éléments chimiques légers en éléments de plus en plus lourds. Lorsqu'il n'aura plus de combustible nucléaire, il gonflera démesurément, tellement qu'il englobera les planètes si elles sont toujours là, sa matière retournera à l'espace, en laissant seulement son ancien cœur là où il se trouvait, devenu une petite étoile appelée naine blanche.

Pour le Soleil, tout cela se passera de manière plutôt calme. En revanche, à la fin de leur existence, certaines étoiles plus grosses que le Soleil explosent, ce qui est très spectaculaire. Les explosions d'étoiles se produisent en quelques heures. Elles sont alors traversées par des ondes de choc qui élèvent la température locale à plusieurs milliards de degrés. Au passage des ondes, la matière stellaire est à nouveau transformée par des réactions nucléaires très rapides, dites « explosives ». Puis cette matière se dissipe dans l'espace interstellaire, en expulsant tous les nouveaux éléments chimiques fabriqués pendant l'explosion.

Plus tard, d'autres étoiles se forment en utilisant les éléments fabriqués par les étoiles mortes. Ainsi se produit petit à petit l'enrichissement du monde en éléments lourds, indispensables à la vie. Si nous pouvons exister sur la Terre actuellement,

c'est grâce à toutes ces étoiles mortes qui ont existé avant la nôtre. Ce sont elles qui ont fabriqué tous les éléments dont nous sommes faits, le carbone, l'oxygène, les oligo-éléments dont nous avons besoin pour vivre. Sans ces étoiles du passé, nous ne serions pas ici pour en parler.

L'Univers a maintenant 13,8 milliards d'années. Le Soleil et la Terre ont déjà vécu la moitié de leur existence. La Terre a subi des modifications majeures. L'atmosphère a été complètement modifiée. La vie est apparue sur Terre alors que l'Univers était âgé de dix milliards d'années. Dans ce paysage, l'humanité est terriblement jeune. À présent les civilisations se succèdent, et tout s'accélère sur la Terre de manière vertigineuse. Alors que les échelles de temps deviennent de plus en plus longues au cours de l'évolution de l'Univers, les échelles de temps humaines deviennent de plus en plus courtes...

Nous ne nous contentons pas de vivre sur la Terre. Nous utilisons ses ressources pour développer notre technologie en construisant les instruments et appareils électroniques qui se sont installés dans notre vie de tous les jours et dont nous ne pouvons plus nous passer. D'où viennent les « éléments stratégiques », ceux qui sont indispensables à nos téléphones portables, nos voitures électriques, et tous nos appareils « connectés » ? Ce sont des éléments rares, difficiles à trouver sur Terre, dans des gisements de minerais, si difficiles à trouver que cela conduit à des guerres entre les peuples.

Pourquoi sont-ils rares ? C'est qu'eux aussi ont été créés dans l'Univers avant la naissance du Soleil et de la Terre, mais en petites quantités et dans des lieux et situations particulières. Le lithium, nous l'avons vu, vient en partie du Big-Bang. Une autre partie du lithium a été fabriquée dans la matière interstellaire, comme le béryllium et le bore, par l'action des rayons cosmiques, ces particules rapides qui voyagent partout dans l'espace. Quand une particule de rayon cosmique frappe des noyaux de carbone, azote ou oxygène, elle les casse et donne du lithium, du béryllium ou du bore. Une troisième source de lithium vient de certaines étoiles particulières, appelées *novae*. Donc le lithium de vos batteries vient de l'Univers très lointain. Quand il n'y en aura plus sur Terre, ce sera la fin d'un élément qui aura mis presque 14 milliards d'années à être fabriqué.

Et le germanium, le gallium, l'hafnium, et tous ces métaux peu connus mais sans lesquels nos téléphones portables et autres objets journaliers ne fonctionneraient pas ? Et l'or et le platine pour lesquels tant de civilisations se sont battues ? Ils sont tous dus à des phénomènes violents, collisions d'étoiles en fin de vie, qui se sont produites lorsque l'Univers était très jeune. La Terre en se formant en a récupéré de petites quantités, que nous dépensons petit à petit.

Passage au vivant

Oui, nous sommes tous faits des mêmes éléments, ceux qui constituent aussi la Terre, le Ciel, l'Univers, la table, la chaise et la pièce autour de moi. Oui, ces éléments ont été formés pour la plupart dans les étoiles qui ont existé avant la naissance du Soleil et de la Terre. Certains autres, les plus légers, viennent directement du Big-Bang, et les autres, plus rares, proviennent d'autres sites dans lesquels se

sont produites des réactions nucléaires particulières, au cours de l'évolution de l'Univers. Oui, nos racines plongent dans ce très lointain passé sans lequel nous n'existerions pas.

Mais nous sommes immensément plus riches et plus complexes qu'un simple assemblage d'éléments chimiques et cette complexité entraîne que nous sommes tous différents les uns des autres. S'il est vrai que nous sommes constitués de « poussières d'étoiles », ces poussières se sont organisées et structurées entre elles d'une manière extraordinaire. C'est l'œuvre des « interactions fondamentales » (gravitation, électromagnétisme, interactions nucléaires faible et forte), qui lient entre elles les particules élémentaires et qui ont permis l'élaboration des structures, vivantes ou non, telles que nous les connaissons sur la Terre.

Les observations très récentes de l'espace proche de nous, au sens astronomique, ont permis de découvrir des signatures de molécules complexes, celles qui sont à la base du vivant, dans la matière entre les étoiles (les nébuleuses), et aussi à l'intérieur du système solaire, dans les astéroïdes et les comètes par exemple. On y trouve même des acides aminés qui sont les constituants des protéines. Cependant, si ces molécules très complexes, à base de carbone, dites « organiques » sont des briques de base du vivant, ce n'est pas encore la vie. Peut-on imaginer passer d'une manière « naturelle » du non-vivant au vivant ? Personne ne peut l'affirmer d'une manière scientifique. Et finalement qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce que la conscience ? Ces recherches sur l'origine de la vie font partie d'une discipline pluridisciplinaire en plein essor actuellement, l'exobiologie. Quant à la conscience, son fonctionnement et son origine, c'est le domaine des neurosciences, elles aussi très actives actuellement, avec des progrès spectaculaires.

Quatorze milliards d'années ont été nécessaires à l'Univers pour fabriquer, lentement mais sûrement, les éléments chimiques de base qui constituent notre monde actuel, dans toute sa diversité. Sur la Terre, sans que nous sachions exactement comment cela a pu se produire, l'organisation de plus en plus complexe de ces éléments entre eux a finalement conduit à la vie, elle-même fabuleusement diversifiée en toutes ces espèces végétales et animales qui constituent notre environnement naturel. Il semble malheureusement que l'homme, en raison de son évolution technologique et de son désir permanent de pouvoir, soit en train de détruire d'une manière visible et rapide ce que l'Univers puis la Terre elle-même ont mis tant de milliards d'années à construire. Il est encore temps de prendre conscience de la richesse du monde dont nous avons hérité et du temps qu'il a fallu pour le constituer. Il est temps de s'imprégner de nos racines cosmiques. Cette conscience globale est une première étape, nécessaire à l'humanité pour qu'elle devienne capable de gérer elle-même son avenir.

Nous venons des étoiles et retournerons aux étoiles. Elles représentent notre ancrage ancestral, tandis que notre tête pensante bien développée sur la Terre essaie tant bien que mal de comprendre ses origines et son avenir. Notre destin est cosmique, nos racines plongent dans l'Univers lointain, prendre conscience de tout cela devrait donner plus de sagesse à l'humanité actuelle.

**À LA RECHERCHE DES RACINES
DE LA COGNITION HUMAINE :
les grandes étapes de l'évolution morphologique
et culturelle de l'homme dans l'espace méditerranéen
du sud-est de la France depuis un million d'années**

par

Henry de LUMLEY de l'Académie de MARSEILLE

Entre Menton et Perpignan

Dans le sud-est de la France, entre Menton et Perpignan, grâce à des sites préhistoriques majeurs, il est possible de suivre les grandes étapes de l'évolution morphologique et culturelle de l'Homme et l'acquisition de sa cognition depuis un peu plus d'un million d'années jusqu'à l'époque actuelle, en intercalibrant les données apportées par la stratigraphie, la sédimentologie, la magnétostratigraphie, les datations radiochronologiques et géobiochronologiques, la palynologie et l'anthracologie, la paléontologie des grands mammifères et des microvertébrés, la paléoanthropologie, l'étude des industries lithiques et la répartition spatiale du matériel archéologique.

Venus d'Afrique de l'Est (Kada Gona EG10, 2,5 Ma), du Proche-Orient (Yiron, un peu plus de 2 Ma), de Géorgie (Dmanissi, 1,8 Ma), les premiers hommes atteignent les rivages de la Méditerranée vers 1,4 Ma (Pirro Nord sur la côte occidentale de la mer adriatique).

Des « charognards » devenus chasseurs

La grotte du Vallonnet, à Roquebrune-Cap-Martin

Dans la grotte du Vallonnet, à Roquebrune-Cap-Martin, dans les Alpes-Maritimes, alors « charognards » et en compétition avec l'hyène géante, *Pachychrocuta brevirostris*, ils consommaient les carcasses de cervidés abandonnées par de grands carnivores. Ils ne savaient pas encore cuire la viande et les morceaux

qu'ils récupéraient étaient découpés au moyen d'une industrie lithique très archaïque, l'Oldowayen, pour décharner les ossements¹.

La Caune de l'Arago, à Tautavel

Dans la Caune de l'Arago, à Tautavel, près de Perpignan dans les Pyrénées Orientales, entre 600 000 et 400 000 ans, sur une corniche escarpée à environ quatre-vingts mètres au-dessus d'une rivière le Verdoble, affluent de l'Agly, les Hommes fabriquent un outillage plus élaboré, en particulier des bifaces qui servaient à découper de grandes portions de viande des animaux abattus. Devenus chasseurs ils traquaient régulièrement de grands mammifères sur un territoire d'environ 20 km de rayon. En climat froid, ils chassaient essentiellement le cheval, le bison, le renne et parfois le bœuf musqué, et en climat tempéré, des animaux comme le cerf et le daim. Les périodes glacières qui duraient environ 80 000 ans alternaient avec des périodes tempérées qui duraient environ 20 000 ans. Cent cinquante-deux restes humains fossiles, ont été mis au jour sur divers sols d'occupation préhistoriques dont l'âge est compris entre 600 000 et 300 000 ans. Ils appartiennent aux *Homo erectus tautavelensis* qui ont précédé l'Homme de la Sima de Los Huesos et l'Homme de Néandertal. Ils avaient un front bas, une face prognathe et un puissant bourrelet au-dessus des orbites, une capacité crânienne d'environ 1100 cc, inférieure à celles des Hommes de Néandertal et à celles des Hommes actuels².

La domestication du feu

Vers 400 000 ans, dans la Caune de l'Arago à Tautavel dans les Pyrénées Orientales, comme sur le site de Terra Amata à Nice, dans les Alpes-Maritimes, ils découvrent la domestication du feu.

Terra Amata

À Terra Amata, ils construisent des cabanes ovalaires de 6 à 12 m de long par 5 à 6 m de large. Les foyers découverts sur les sols d'occupation des formations marines littorales de Terra Amata datés d'environ 400 000 ans et ceux mis au jour dans la dune littorale qui les surmontent, datés de 380 000 ans, sont les plus anciens foyers aménagés actuellement connus dans le monde³.

L'Aven d'Orgnac

Sur la commune d'Orgnac l'Aven, en Ardèche, sur le plateau de Mettecarlinque, la grotte d'Orgnac 3 a été occupée entre 380 000 et 300 000 ans par les Hommes préhistoriques. Les outillages lithiques préhistoriques taillés sont de plus en plus diversifiés et standardisés. L'industrie très riche comprend de nombreux bifaces d'excellente facture, des galets aménagés, un petit outillage retouché abondant. La technique du débitage levallois qui permet d'obtenir des éclats plus grands et plats

¹ H. de LUMLEY, 1969, 1971 ; H. de LUMLEY, et collaborateurs, 1988.

² H. de LUMLEY et collaborateurs, 2014, 2015, 2020, 2021 ; M.-A. de LUMLEY et collaborateurs, 2022.

³ *Id.*

pour améliorer la fabrication des outils sur éclat, apparaît vers 330 000 ans. La présence du feu est attestée sur toute la hauteur du remplissage⁴.

La Baume Bonne

À Quinson, dans les Alpes de Haute Provence, la Baume Bonne qui s'ouvre sur une corniche escarpée, à la sortie des moyennes gorges du Verdon, a été occupée depuis plus de 500 000 ans jusqu'à l'époque actuelle. Elle permet de suivre pendant près de 600 000 années les grandes étapes de l'évolution culturelle de l'Homme, au sein de ses paléoenvironnements, pendant les périodes tempérées et les périodes froides⁵.

La grotte du Lazaret

La grotte du Lazaret, à Nice, dans les Alpes-Maritimes, entre 190 000 et 120 000 ans, s'ouvrait sur une corniche escarpée, à cent quarante mètres au-dessus du niveau actuel de la mer, alors que la ligne de rivage était située cent vingt mètres plus bas qu'actuellement⁶.

Dans ce site, des unités archéostratigraphiques superposées, accumulées sur plus de 6 m d'épaisseur, des structures d'habitat ont été reconnues, en particulier la localisation de foyers. L'analyse des matières organiques des sols d'occupation permet de localiser l'emplacement des litières composées d'herbes marines et terrestres, les zones de traitement de la viande, les emplacements où la viande était consommée crue ou fumée, les zones d'accumulation de débris. Les bifaces, le plus souvent lancéolés ou amygdaloïdes, généralement de bonne facture, ont souvent conservé un talon et cortex ou sont bruts de taille. De forme souvent pointue ils ont parfois été cassés volontairement pour aménager un tranchant transversal.

La grotte de l'Hortus

La grotte de l'Hortus est située sur la commune de Valflaunès, au sein des garrigues, environ 20 km au nord de Montpellier, dans le département de l'Hérault, au pied d'une falaise verticale de plus de 120 m de hauteur, et à 260 m au-dessus de la vallée du Terrieu, affluent du Lez⁷.

Au fond d'un profond fossé à l'entrée orientale de la grotte, des dépôts accumulés sur plus de 7 m d'épaisseur, entre 60 000 et 40 000 ans, ont livré plusieurs unités archéostratigraphiques regroupées en deux complexes : l'un inférieur, l'autre supérieur. Ils renferment des industries moustériennes diversifiées et très standardisées ainsi que de nombreux ossements de faune et une centaine de restes néandertaliens qui ont vraisemblablement été consommés dans un but rituel.

Avènement de la culture, de l'art et des rites propitiatoires

La grotte du Cavillon

Au Paléolithique supérieur, dans la grotte du Cavillon, à la frontière franco-italienne, près de Menton, à partir de 40 000 ans, les outillages lithiques sont très

⁴ J. COMBIER 1967, H. de LUMLEY, 2016.

⁵ H. de LUMLEY et B. BOTTET, 1960.

⁶ H. de LUMLEY et collaborateurs, 1969, 2004 ; M.-A. de LUMLEY et collaborateurs, 2018.

⁷ H. de LUMLEY, 1972.

différents. Le débitage laminaire se développe. L'Art pariétal, peinture et gravure, fait son apparition comme le splendide cheval gravé sur la paroi dans la grotte, au-dessus de la sépulture de la dame du Cavillon, il y a 24 000 ans⁸.

Les niveaux supérieurs de la grotte du Cavillon sont caractérisés par une industrie microlithique et des pointes pédonculées qui évoquent l'utilisation de l'arc pour chasser les animaux préhistoriques.

La grotte de Pendimoun

Dans la grotte de Pendimoun, à Castellar, près de Menton, dans les Alpes-Maritimes, des ossements d'animaux domestiques comme la chèvre et le mouton, des graines brûlées de blé et d'orge, témoignent qu'il y a près de 5 000 ans avant notre ère, les Hommes préhistoriques avaient adopté la domestication des animaux sauvages et la culture pour subvenir à leurs besoins quotidiens⁹.

L'installation du village

Caucade

Sur le chantier de sauvetage de Caucade, dans les Alpes-Maritimes, en plein centre de ce qui deviendra la ville de Nice, et dans d'autres sites du sud-est de la France, il y a environ 3 000 ans avant notre ère, les peuples préhistoriques construisent un village pour vivre en groupe, se spécialiser et organiser leur mode de vie¹⁰.

La montagne sacrée du Bego

Peu de temps après, sur les pentes escarpées de la montagne sacrée du Bego, à Tende, qui culmine à près de 2 900 m d'altitude, entre 3 300 et 1 800 ans avant J.-C., les peuples des Alpes méridionales se rendent en procession pour effectuer des rites propitiatoires afin de demander aux divinités du ciel de faire tomber la pluie et d'irriguer pâturages et champs cultivés. Ils ont laissé, sur les parois rocheuses de la région près de 100 000 gravures, qui témoignent de leurs préoccupations religieuses¹¹.

À la suite de ces études, l'espace méditerranéen du sud-est de la France, entre Menton et Perpignan, apparaît comme une région privilégiée pour connaître l'évolution de la cognition humaine entre un million d'années et l'époque actuelle, cognition qui s'est développée avec une complexité croissante.

⁸ *Id.* et collaborateurs, 2016.

⁹ D. BINDER, *Castellar, Abri Pendimoun* 1988, Ministère des Antiquités de la région PACA. Notes d'information et de liaison, 5, 1988, pp. 47 et 48 ; M.-A. de LUMLEY, 1962. D. BINDER, *Aspect de la Néolithisation dans les aires padane, provençale et ligure*, In. Néolithisation. Oxford, Bar, 1989, pp. 199 à 225.

¹⁰ J. COURTIN, 1974 ; D. BINDER 1985 ; D. BINDER et MAGGI, 2001 ; D. BINDER et al., 2022 ; A. D'ANNA, 1989.

¹¹ H. de LUMLEY, 1996 ; H. de LUMLEY et collaborateurs 2011, 2019 ; A. ECHASSOUX, O. ROMAIN, I. KLOCH-FONTANILLE, J. FONTANILLE et collaborateurs, 2024.

MANGER LES PISSENLITS PAR LA RACINE ou comment le tombeau nous enracine

par

Monique GIFFARD GENEROSI de l'Académie de MARSEILLE

Cette communication n'a pas la prétention d'être historique, ni même juridique et encore moins exhaustive. Elle n'espère pas davantage rendre léger un sujet qui ne l'est pas. Il s'agit d'une suite de réflexions, de pensées, de méditations sur la trace que l'être humain laisse au moment où le corps disparaît à jamais de la surface de la terre.

Je suis d'une génération pour laquelle un certain nombre de nos aînés mouraient encore dans leur lit. Mes origines provençales et lombardes, dans une famille croyante et pratiquante, ne m'ont pas tenue à l'écart de la mort, même enfant. Ayant connu deux de mes arrière-grand-mères jusqu'à l'âge de neuf et douze ans, j'ai encore le souvenir des discussions feutrées mais parfois âpres, autour du choix du tombeau : « Grand-mère Adèle ne voulait plus personne après elle dans son caveau... » ; ou de la place dévolue à l'intérieur même : « En haut, mal aisé, en bas, trop humide, l'étagère du milieu idéale mais déjà occupée... ».

Puis on en venait aux points forts et douloureux qu'évoquaient pour moi les mots mystérieux de « réduction de corps » et « où est donc passé le titre du tombeau ? »

Tout ce cérémonial familial pour que le défunt aille dans les meilleures conditions manger les pissenlits par la racine !

Cette expression que Victor Hugo utilisa dans son roman *Les Misérables* et que le *Dictionnaire de l'Académie Française*, dans sa dernière édition, cite comme expression populaire signifiant « mort et enterré », fait allusion aux plantes qui poussent rapidement sur une terre fraîchement retournée, ce qui était souvent le cas à cette époque où on mettait les défunts « en terre ».

Parler d'enracinement en matière de pratique funéraire n'est pas une exagération. On peut constater que le tombeau nous enracine, mais on peut choisir aussi de s'enraciner grâce au tombeau.

Depuis le début de l'humanité, l'Homme s'est toujours interrogé sur la mort et sur sa mort. Les rites funéraires découlent de plusieurs civilisations : les Grecs ont repris les pratiques orientales et égyptiennes, les Romains celles des Grecs, les Celtes et les Gaulois celles des peuplades qui les précédaient pour l'inhumation et la crémation. On doit donc envisager plusieurs raisons à cet enracinement.

L'enracinement communautaire

Souvent l'origine des pratiques d'inhumation relève du souhait d'être reconnu dans la mort comme faisant partie intégrante d'une communauté ou d'un groupe identifié.

Le premier exemple qui vient à l'esprit est celui des Catacombes romaines. Nous savons tous maintenant que les catacombes furent exclusivement des lieux destinés à la sépulture et au culte funéraire des membres des premières communautés chrétiennes.

C'est à la fin du II^e siècle que l'on est assuré de l'existence des catacombes comme cimetières chrétiens et que les témoignages situent de façon concordante la première apparition d'aires funéraires collectives à l'usage exclusif des communautés chrétiennes.¹

En Afrique, à Carthage, Tertullien qui est chrétien, signale vers 203 la présence de concessions funéraires pour les « nôtres », dont les païens contestaient la propriété par la communauté chrétienne. Il avait déjà mentionné dans un texte écrit aux environs de 197, l'existence d'une caisse commune créée au sein de la communauté et alimentée par les cotisations mensuelles spontanées des fidèles pour garantir une sépulture convenable même aux plus pauvres.²

De même à Alexandrie et à Rome où on rencontre pour la première fois la mention d'une aire communautaire avec le cimetière de Calliste. C'est la première apparition du mot dont le sens littéral, « dortoir », exprime bien l'idée que les chrétiens se faisaient de la mort, à savoir celle d'un repos temporaire dans l'attente de la résurrection.

Saint Augustin (354 - 430) écrit aux environs de 420 :

« La sépulture ne provoque aucun soulagement au défunt. Tout ce qui a rapport aux soins des funérailles, à la condition des sépultures et aux pompes des obsèques est plutôt une consolation pour les vivants qu'un soulagement pour les morts³. »

Le besoin de disposer de zones funéraires à l'usage exclusif de la communauté fut motivé, bien sûr par l'accroissement de cette communauté et sa nouvelle structuration, mais aussi par la conscience de constituer une collectivité religieuse unie et solidaire.

En revanche, nous savons aussi que cette pratique de créer des ensembles souterrains ne fut pas une invention de ces communautés car cela avait déjà été

¹ N. FIOCCHI NICOLAI, F. BISCONTI, D. MAZZOLENI, Les catacombes chrétiennes de Rome, Ratisbonne, Schnell & Steiner, 1999.

² TERTULLIEN, *Apologeticum*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

³ SAINT AUGUSTIN, *De cura pro mortuis gerenda*, ad Paulinum, Liber unus, Paris, Vivant Gautherot, 1543.

entrepris dans les diverses civilisations et cultures du monde antique comme les Étrusques, les Sabins et les Romains eux-mêmes.

La quasi-totalité des catacombes romaines furent abandonnées au cours du haut Moyen Âge. La translation vers les églises urbaines des corps des martyrs qu'elles avaient abrités signa le plus souvent l'arrêt de leur fréquentation.

On peut citer un autre exemple, celui du cimetière *Acattolico* (non catholique) de Rome qui a été désigné de tout temps comme le cimetière des protestants ou des Anglais mais aussi cimetière des artistes et des poètes. Depuis 1953 on parle de citoyens non catholiques pour permettre une plus large interprétation des normes prévues dans sa réglementation.

Presque quatre mille personnes reposent dans ce lieu, principalement des Anglais et des Allemands mais aussi beaucoup d'Américains, de Russes, de Scandinaves, de Grecs et même quelques Chinois et autres représentants des pays orientaux.

On présume que les premières tombes édifiées au pied des murs de la ville, et près de la pyramide de Caius Cestius, furent celles des prostituées qui travaillaient dans cette zone et qui ne pouvaient reposer en terre bénite. L'inhumation n'était autorisée que la nuit et seules quelques personnes ayant une importante position sociale pouvaient être enterrées de jour. Au début du XIX^e siècle, aucun mur ou autre démarcation ne séparait les tombes de la campagne environnante où paissaient les troupeaux parmi les fleurs des champs. Quand, au cours de l'hiver 1821, Keats qui résidait alors Piazza di Spagna, sentit venir sa fin, il demanda à son ami Severn d'aller voir le lieu où il serait enterré. Lorsque celui-ci lui décrivit les violettes blanches et bleues, les marguerites et les anémones poussant librement entre les tombes, Keats, tout ragaillard, déclara qu'il sentait déjà toutes ces fleurs pousser sur lui⁴.

Mais cette zone était encore un lieu de divertissement populaire, et après la profanation de quelques tombes anglaises par des fanatiques ou des ivrognes, le besoin de protéger le cimetière se fit sentir. C'est, après plusieurs démarches diplomatiques et princières, prussiennes, russes, danoises et de vives critiques émanant du parlement anglais, que le cardinal Consalvi, secrétaire de l'état pontifical, consentit à s'intéresser au problème et c'est en 1824 que le pape Léon XII ordonna une réorganisation du cimetière. En 1898, une simple mais gracieuse chapelle y fut édifiée.

De nos jours, selon une disposition émanant de la commission générale du cimetière, seules les personnes éminentes ont droit d'y être inhumées.

Le cimetière de Picpus

Lorsque les Parisiens ont été lassés de voir et de respirer les effluves des charrettes transportant les corps des suppliciés de la guillotine vers les fosses communes près du village de Monceau à une cadence de cent cinquante personnes exécutées chaque jour, les autorités déplacent la guillotine dans le 12^e arrondissement sur la place du Trône-Renversé. Opportunément, le terrain d'un ancien couvent des

⁴ A. MOTION, Keats, Londres, Faber & Faber, 1997, p.564.

chanoinesses de Saint-Augustin, chassées des lieux en 1792, offre un jardin sous la forme d'un enclos de trois cents mètres de long et soixante-dix mètres de large et protégé par de hauts murs.

Deux fosses communes seront creusées et réuniront les dépouilles de 1306 victimes dont 159 nobles, 178 militaires et plus de 150 religieux et religieuses.

Un calme relatif est revenu avec la fin de la Terreur, le terrain est vendu en 1795 sans que l'on sache trop ce qu'il contient. Seuls quelques officiels et notables sont au courant parmi lesquels la princesse Amélie de Hohenzollern-Sigmaringen qui rachète discrètement en 1797 le terrain où se trouvent les deux fosses communes. Tout cela n'est pas dû au hasard car cette princesse sait que dans ces fosses reposent les dépouilles de son frère et de son amant.

C'est alors que d'autres membres de la noblesse parviennent à racheter d'autres parcelles de ce terrain comme, cinq ans plus tard, Madame de Montagu et sa sœur, la Marquise Adrienne de La Fayette qui lancent une souscription pour acquérir l'ensemble du domaine. Ainsi un cimetière a-t-il été créé à côté de ces fosses communes, destiné à accueillir les seuls descendants des familles des suppliciés de la Révolution. Ce qui est toujours le cas aujourd'hui.

Quelques sépultures de militaires et de religieux y ont également pris place, comme les Carmélites de Compiègne dont l'histoire inspirera le *Dialogue des Carmélites* de Georges Bernanos.

Si, comme nous venons de le voir rapidement, les morts s'attachent à un lieu, quelquefois le lieu s'attache aux personnes qui y reposent.

L'enracinement miroir

Albert Camus et Lourmarin

En 1958 Albert Camus et son épouse décident d'acheter une maison à Lourmarin pour y passer des vacances avec leurs deux filles. Après l'accident de voiture qui lui ôta la vie en 1960, le prix Nobel de littérature sera enterré dans cette petite ville du Vaucluse.

Depuis, Lourmarin, à l'ombre de son château au cœur du Lubéron, est devenu un lieu de recueillement pour tous les admirateurs de l'écrivain. En 2013, pour le centenaire de la naissance d'Albert Camus, la ministre de la Culture du moment, Aurélie Filipetti, est venue se recueillir sur sa tombe en même temps que des milliers d'anonymes. Camus est un des auteurs les plus lus au monde et sa tombe est aujourd'hui encore l'un des endroits les plus visités du Lubéron.

Lourmarin qui revendique pleinement cet enracinement a d'ailleurs, depuis quelques années, fait de la tombe du romancier-philosophe le point de départ d'une visite guidée sur les traces de Camus.

Saint Serenus et Briandate

La ville de Briandate dans le Piémont s'est approprié le culte de saint Serenus, évêque de Marseille en l'an 600. Celui-ci y est mort et y a été enterré au retour de son voyage à Rome où il était allé se réconcilier avec le pape Grégoire le Grand.

Certains en revanche ont aussi choisi de rompre, ou ont été contraints de le faire, avec les racines de leurs racines...

Les lieux du déracinement volontaire ou non

L'exemple le plus original est sans doute celui du cimetière de San Michele : voir Venise et mourir.

On dirait que toutes les nationalités du monde se sont donné rendez-vous pour achever leur vie dans la Sérénissime : la tombe d'un chevalier français, celles de vieilles Américaines et de jeunes Anglaises venues à trente ans mourir d'anémie au bord de la lagune, de baronnes et comtesses allemandes, de princesses russes et polonaises, de consuls de tous les pays du monde... « Mourir à Venise » c'est jeter l'ancre.

Le peintre Léopold Robert (1794-1835), inhumé à San Michele, est exemplaire de la fascination malsaine de la Sérénissime où il s'était établi. Après avoir achevé la toile *Le départ des pêcheurs de l'Adriatique*, il sombra dans une grave dépression et se suicida dans un palais du campo santo Stefano.

Mais qui, à Venise, peut s'occuper des morts venus d'ailleurs ? On pourrait penser que les étrangers meurent ici de manière plus définitive.

Le déracinement involontaire nous amène à évoquer d'autres cimetières :

Les cimetières des communautés religieuses

Mon expérience personnelle est à nouveau à l'origine de cette réflexion. La sœur de ma grand-mère paternelle était religieuse dans l'ordre italien des Canossiennes entre 1910 et 1969. Il est précisé dans son éloge funèbre :

« Ses parents qui venaient souvent lui rendre visite, souhaitèrent et obtinrent que leur chère tante fût enterrée dans leur tombeau de famille ».

Cela est tout à fait inhabituel en la matière. En effet, le plus souvent les communautés religieuses ont conservé dans leurs couvents les dépouilles de leurs membres. Une tolérance d'inhumation à même le sol dans les cloîtres, ou au chevet de l'église, a été consentie entre autres pour les Bénédictins, les Cisterciens et les Chartreux. Cela n'est pas sans poser de problème actuellement quant à la gestion de ces lieux.

Le 27 novembre 2021, un projet de décret a été présenté par le Bureau central des cultes de la direction des libertés publiques et des affaires judiciaires du ministère de l'Intérieur concernant les dispositions relatives au transfert de cimetières des congrégations religieuses. Celles-ci s'inscrivent dans un contexte de baisse régulière du nombre de congrégations qui sont confrontées à des difficultés de gestion de leur patrimoine immobilier et souhaitent se regrouper. Les ventes

de ces propriétés peuvent toutefois être empêchées par la présence d'un cimetière privé de la congrégation. Or, certains des défunts ne peuvent actuellement être transférés vers un autre lieu de sépulture, dans la mesure où l'accord du plus proche parent est requis pour l'exhumation et qu'il est parfois impossible de retrouver leur trace.

Ce projet de décret vise à ouvrir la possibilité pour le supérieur de la congrégation de solliciter la demande d'exhumation au lieu et place du plus proche parent s'il n'a pu être retrouvé. La majorité des défunts concernés ont vocation à être re-inhumés au sein d'autres cimetières privés de congrégations religieuses.

Les cimetières militaires

Les premières réflexions sur la commission nationale des sépultures militaires n'ont lieu qu'en 1928⁵. Le cimetière créé pour abriter les restes des soldats français et alliés glorieusement tombés sur les champs de bataille de Verdun pendant la guerre de 1914-1918 regroupe vingt mille tombes et s'étend sur environ six hectares. Pour les Britanniques, des décisions sont prises dès 1918 avec deux principes : l'inhumation sur place et l'absence de distinction entre les tombes.

Au total le front de l'Ouest donnera lieu à la création de neuf cent soixant-sept cimetières britanniques qui constituent un exceptionnel ensemble paysager. Pour les Américains une commission créée en 1923 met en place la création de cimetières militaires, de chapelles ainsi que de monuments commémoratifs. Après la Seconde Guerre mondiale, quatorze cimetières américains seront aménagés en Normandie, dont celui de Colleville-sur-Mer sur les hauteurs d'Omaha Beach dans le Calvados, qui regroupe plus de dix mille croix blanches.

Pour les Allemands à partir de 1954, six cimetières ont été aménagés en Normandie dans un esprit de grande simplicité.

Dans la même démarche, la nécropole de Chasselay-sur-Rhône a été élevée en mémoire des milliers de tirailleurs sénégalais abattus par l'armée allemande les 19 et 20 Juin 1940. De même, à Fréjus dans le Var, un déambulatoire de cent dix mètres de diamètre conserve les ossements de 17 188 militaires identifiés ainsi que de 3 152 victimes inconnues des soldats tués pendant la guerre d'Indochine et rapatriés tardivement après la réunification du Vietnam.

N'oublions pas un autre déracinement ayant une grande importance :

L'inhumation des immigrés

A-t-on perçu la profondeur du lien qui continue à unir les immigrés à leur terre d'origine ?

Tout déraciné est habité par une vive angoisse de la mort, provoquée non pas par la peur de mourir, mais par le fait de mourir loin du pays d'origine et de la terre natale. En particulier pour les plus âgés, cela est synonyme d'une mort hors

⁵R. BERTRAND (dir.) et G. GROUD (dir.), *Cimetières et tombeaux : Patrimoine funéraire français*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2016.

norme sociale, culturelle et religieuse⁶. Les vieux immigrés qui choisissent ou pour lesquels les familles optent pour un rapatriement de leur dépouille dans leur pays d'origine, opèrent un retour aux sources et ainsi tissent de nouveaux liens entre les nouvelles générations et la terre d'origine de leurs parents.

Bien qu'il soit clairement précisé dans le *Coran* que « nulle âme ne sait ce qu'elle gagnera demain et [que] nulle âme ne sait en quelle terre elle mourra⁷ », il y a peu d'années encore, la mort en terre étrangère était une des grandes catastrophes qui pouvait arriver à un musulman car la perte était double : pour l'individu lui-même et pour la famille restée au pays d'origine et qui n'avait pas les moyens de faire rapatrier la dépouille d'un proche.

Tout cela peut surprendre à la lumière de l'enracinement, des regroupements familiaux, de l'effort fait pour constituer dans un grand nombre de cimetières des parcelles regroupant les tombes de confessions diverses et principalement musulmanes.

Mais, la crainte de voir un jour les restes de leur proche exhumés et brûlés pour récupérer de l'espace dans les cimetières, dissuade encore nombre de familles d'inhumer leurs proches en France.

En 2009, lorsque la ville de Strasbourg a dédié un cimetière public aux personnes de confession musulmane, le Président du Conseil régional du Culte Musulman avait précisé que cela répondait à une demande pressante et légitime des musulmans qui montre l'enracinement des migrants :

« On appartient à cette terre, se faire enterrer ici est un signe d'intégration. »

Comme au temps des catacombes, au plus fort de l'immigration dans les années 1960-1970, il était courant d'organiser pour soi et entre soi des stratégies de solidarité et de prévoyance des plus performantes, tout cela guidé par la crainte de la disparition rapide des sépultures dues aux reprises régulières des concessions.

Nous ne savons pas ce que seront demain les attitudes des enfants de l'immigration face à la mort et au lieu de leur propre inhumation

L'enracinement par la loi

Quels sont les textes du droit français qui régissent les formalités d'enracinement du défunt au moment de l'inhumation⁸ ?

Il faut se reporter au Code Général des Collectivités Territoriales dans son chapitre 3 consacré aux cimetières et aux opérations funéraires, et plus particulièrement aux articles :

L2223-3, dans son alinéa 3 :

« La sépulture dans le cimetière d'une commune est due aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui y ont droit à une sépulture de famille. »

⁶ O. SAMAOLI, « L'inhumation des immigrés âgés, l'ultime mobilité », Vie sociale n°16, Paris, CEDIAS-Musée Social, 2016.

⁷ Sourate 31, verset 34.

⁸ R. BERTRAND et A. CAROL (dir.), Aux origines des cimetières contemporains : Les réformes funéraires de l'Europe occidentale. XVIIIe – XIXe siècles, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016.

L2223-6, Translations de cimetière :

« Toutefois les inhumations peuvent être continuées à être faites dans les caveaux de famille édifiés dans les cimetières désaffectés à concurrence du nombre de places disponibles au moment de la fermeture de ces cimetières. »

L2223-13 :

« Lorsque l'étendue des cimetières le permet, il peut être concédé des terrains aux personnes qui désirent y fonder leur sépulture et celles de leurs enfants ou successeurs. Les bénéficiaires de la concession peuvent construire sur ces terrains des caveaux, monuments et tombeaux. »

Il nous faut repartir en arrière et revenir à la naissance du cimetière français le 12 juin 1804 (23 prairial an XII), lorsque Napoléon promulgue le décret sur les lieux servant aux sépultures.

C'est un compromis entre les préoccupations étroitement hygiénistes et le souci de reconstruire un nouvel ordre funéraire. Déjà Louis XVI avait quasiment interdit l'inhumation dans les lieux de culte catholique et prescrit le transfert des cimetières urbains hors des enceintes. Le décret de Prairial dans son article 1^{er} précise :

« Aucune inhumation n'aura lieu dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, chapelles publiques et plus généralement dans aucun lieu clos et fermé où les citoyens se réunissent pour la célébration de leur culte ni dans l'enceinte des villes et des bourgs. »

Les articles suivants définissent le cimetière nouveau à une distance de trente-cinq à quarante mètres de l'enceinte du bourg. Mais, dès 1808, les particuliers ne pouvaient s'installer à moins de cent mètres de l'enclos.

Dans un premier temps, les hygiénistes se félicitent de la salubrité des cimetières issus du décret mais, à la fin des années 1840, les villes finissent par englober les cimetières et l'augmentation de la population entraîne une augmentation de la mortalité moyenne. Le choléra de 1832 n'arrange pas les choses. De plus, la création d'espaces de circulation dans les cimetières et la multiplication des concessions contribuent à « geler » une part de leur surface et on doit enterrer des morts de plus en plus nombreux dans un espace de plus en plus exigü.

À cela s'ajoute, avec les découvertes de Pasteur, le problème de l'hygiène, accentué par la peur de la contamination par les microbes de maladies contagieuses.

Trois solutions sont avancées :

- déplacer des cimetières existant pour les éloigner des vivants. C'est le cas à Marseille qui abandonne le cimetière Saint-Charles (actuellement lieu d'implantation de la faculté des sciences) pour ouvrir une nouvelle nécropole à Saint-Pierre en 1855. Ce cimetière Saint-Charles n'a pu être déménagé en totalité et un carré d'ossuaire subsiste dans l'enceinte même de l'université ;
- remplacer l'inhumation par l'incinération des corps ;
- moderniser les dispositifs techniques des cimetières avec surtout le souci de la contamination des eaux.

Peu à peu, l'entrée dans le XX^e siècle montrera la faiblesse des craintes sur l'insalubrité des cimetières.

Lors de transfert de cimetière rendu nécessaire par son étroitesse ou par sa situation parmi les maisons, certains notables ont aidé cette translation en offrant le terrain consacré au nouvel emplacement et même son aménagement. Cette générosité est récompensée par le choix d'avoir un emplacement particulier dans le nouveau cimetière pour un tombeau de famille ou encore de créer un enclos funéraire privé, accolé au cimetière communal et communiquant parfois avec lui par une porte.

Cela ne manque pas de nous évoquer le petit cimetière de Nohant dans la propriété berrichonne de George Sand.

Elle y fut enracinée par sa grand-mère dès sa plus tendre enfance. La plantation de deux cèdres célébrant la naissance de chacun de ses enfants témoigne de l'enracinement des vivants et l'existence du petit cimetière privé, bordant la propriété en limite du terrain communal où sont enterrés tous les membres de la famille, témoigne d'un enracinement qui se prolonge après la mort.

Le territoire et la dernière demeure

Loger les morts

Les morts sont susceptibles d'entrer en concurrence directe avec les vivants pour l'occupation et l'aménagement de l'espace⁹.

En 2010 l'INSEE a recensé 545 000 personnes qui ont quitté leur logement pour rejoindre leur dernière demeure, ils étaient 673 000 en 2022. Entre la place centrale de nombreux villages qui est le monument aux morts et certains cimetières réputés accueillir deux fois plus de défunts que la ville ne compte d'habitants, l'emprise au sol des disparus est loin d'être négligeable même dans les zones où la valeur du terrain est très élevée.



Arbre enraciné sur une tombe.
Paris, Cimetière du Père-
Lachaise. © Benoît Gallot.

À Paris, les vingt cimetières de la ville occupent quatre cent vingt hectares soit 4 % de la superficie de la cité.

Le Conseil National des Opérations Funéraires créé par l'article 7 de la loi du 8 janvier 1993 avait une base législative mais a été dé-légalisé par décision du Conseil d'État et a donc rejoint la catégorie des instances réglementaires. Il remplit un rôle de conseil pour l'élaboration de la réglementation funéraire et donne son avis sur les projets de textes relatifs à ce domaine. Il est composé de représentants des communes et de leurs groupements, des régies municipales, des entreprises de pompes funèbres

⁹ M. SOLIGNAC, « Loger les morts », Regards croisés sur l'économie, Paris, éditions de la Découverte, 2011, p.182-186.

et de leurs salariés, des associations de consommateurs. Tous ses membres sont renouvelés tous les 5 ans par décret.

Au cours de son assemblée plénière du 4 Juillet 2023, le CNOF déclarait se réunir dans « un contexte de surmortalité relevé par l'INSEE pour l'année 2022 par rapport à une année moyenne ». En quelques chiffres : 675 000 décès en 2022, soit 53 000 décès de plus que l'année précédente que le COVID seul ne suffit pas à expliquer. On doit compter avec deux épisodes d'épidémie de grippe, de fortes chaleurs mais aussi des causes indirectes liées à l'épidémie de COVID telles que des reports d'opérations chirurgicales ou un moindre dépistage de certaines maladies. Une tendance au ralentissement de l'espérance de vie est aussi envisagée par l'INSEE mais demande à être approfondie par une observation plus longue.

Suite à cette expérience un guide « décès massifs » a depuis été élaboré.

Dès 2021, la loi vise à permettre des reprises administratives plus rapides en passant de trois à un an les délais de mise en œuvre de la reprise de la commune.

Quel avenir pour nos tombeaux vis-à-vis des enjeux climatiques ?

Le maintien des cimetières sur leur emplacement originel est un défi malmené par les évolutions climatiques et les nécessités de modernisation de la société et des lieux.

Dans le grand nord du Canada, une ville de plus de dix mille habitants voit ses tombes s'effondrer dans le sol à cause du réchauffement important de la couche de glace et d'une érosion toute aussi importante. Mais la loi canadienne interdit le déplacement d'un cimetière et le problème est insoluble pour les autorités. De nombreuses réflexions ont abouti à un début de mutation comme la création du cimetière écologique des arbres de mémoire.

Le premier exemple est celui de Pruillé-en Anjou créée en 2004. Il prend la forme d'un parc de cinq hectares et demi où les arbres ont remplacé les pierres tombales. Chaque arbre est associé à une personne ou à une famille. Les cendres du défunt sont déposées dans une urne biodégradable près des racines de l'arbre. Le principe de la concession s'applique pour une durée de dix, trente, cinquante ou quatre-vingt-dix ans. L'assurance que le terrain ne sera pas vendu est garantie par un montage juridique qui protège le foncier. D'autres villes en France ont depuis suivi cet exemple : Niort en Nouvelle-Aquitaine et Auray en Bretagne.

La ville de Paris a mis en place en 2019 un cimetière écologique à Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, avec 157 concessions sur 1500 mètres carrés de nature. Les défunts sont inhumés à même la terre, revêtus de vêtements en fibres naturelles et soumis à un minimum de soins de thanatopraxie. Les cercueils sont en carton ou fabriqués avec des essences françaises ou en bois local (acacia, châtaignier, chêne). Le contexte économique est important car ces cimetières constituent une solution avantageuse puisque moins onéreuse. Il faut toutefois préciser que les règles d'inhumation s'appliquent comme dans tous les autres cimetières, à savoir domiciliation dans la commune, sépulture de famille. Donc enracinement écologique mais enracinement tout de même. Une nouvelle création doit avoir lieu en 2025 à Neauphle-le-Château en Île-de-France.

Tout cela demande un investissement important préalable avec une analyse hydrogéologique préventive afin d'écartier tout risque de pollution des nappes phréatiques. Cette solution permet également aux familles de ne pas laisser d'entretien aux descendants. Cette démarche est déjà très répandue dans le Nord de l'Europe.

Une autre variation est celle du cimetière forestier. Les arbres de mémoire sont une alternative innovante au cimetière traditionnel avec l'enfouissement des urnes biologiques au cœur des racines d'un arbre. Il en existe une quinzaine en France. Mais cela n'est pas sans le danger inhérent à une gestion privée de ce type de lieu, comme le montre l'exemple douloureux des « jardins de mémoire » de Pluneret dans le Morbihan créé en 1998 et où plus de deux mille défunts sont inhumés au pied de neuf cents arbres. La société privée gestionnaire a été placée en liquidation judiciaire le 8 octobre 2020 et il semble que le mandataire liquidateur n'ait pas dans ses priorités de reprendre rapidement l'entretien du lieu, au grand désespoir des familles.

Ainsi, au moment où le corps disparaît de la surface de la terre, la trace qu'il laisse à quelques pieds sous terre va lui tenir lieu de racines bien plus qu'il ne pouvait l'imaginer.

On pourrait penser que l'évolution de nos sociétés ait pu réduire cette empreinte. La vie matérielle semblant prendre le pas sur la vie spirituelle, les mutations sociétales de la famille, l'évolution des mœurs, la transformation du climat, les préoccupations environnementales, le souci d'un monde repensé durablement auraient pu ramener cet enracinement à un folklore désuet. Pourtant les événements désolants de ces dernières années nous ont démontré que l'importance de la dernière demeure était loin d'être dépassée.

Les victimes de l'attentat de l'hyper-casher ont été enterrées à Jérusalem. Les frères Kouachi ont été inhumés dans les communes dans lesquelles ils résidaient dans des tombes anonymes, l'Algérie ayant refusé leurs dépouilles. Il en fut de même pour Amédy Coulibaly enterré dans le carré musulman du cimetière de Thiais, le Mali ayant refusé d'accueillir son corps. Leurs actes effroyables les ont privés d'un enracinement légitime dans leur pays d'origine en raison de la peur des autorités de voir leurs tombeaux devenir un lieu de pèlerinage indésirable.

Les statistiques officielles démontrent qu'en dix ans, le nombre de migrants a augmenté de 120 %. En 2023 ils étaient huit millions. Les nouvelles conditions climatiques vont engendrer de nouvelles catégories de migrants. On estime que vingt millions d'individus vont devoir bouger dans les années qui viennent. Mais nous savons déjà tout cela...

Si la ville de Lampedusa a créé un cimetière anonyme pour ensevelir les migrants recueillis dans la mer et dont on ignore les identités, les philosophes et les sociologues n'hésitent pas désormais à qualifier officiellement notre belle mer Méditerranée de cimetière en pensant à tous ces êtres humains qui se sont

déracinés avec l'espoir de s'enraciner dans un monde meilleur et qui reposent au fond de l'eau pour l'éternité.

Mais comme nous ne saurons jamais si la mort est véritablement le point final de la vie, je terminerai ce propos par l'épithète de l'écrivain, voyageur, explorateur et journaliste Edmond Plauchut, grand ami de George Sand et seul étranger à reposer dans le cimetière familial de Nohant :

« On me croit mort, je vis ici. »

II. AUX RACINES DE NOTRE CULTURE

LA RACINE INDO-EUROPÉENNE

par

Marc BACONNET de l'Académie d'ORLÉANS

Étudier ce qu'est la racine indo-européenne, c'est se pencher sur les origines de nos langages.

Je me placerai uniquement au niveau des faits et du constat, ignorant volontairement les théories qui aboutissent inévitablement à des polémiques.

Dans un premier temps nous verrons comment progressivement l'existence de la racine indo-européenne s'est imposée, comment elle a été repérée, définie, pour préciser ce qu'elle est et quel fonctionnement du langage elle implique. Je vous proposerai alors quelques exemples de racines, exploités à fond, pour mieux comprendre l'usage qui peut être fait d'une telle notion.

Pour terminer je ferai rapidement le point sur l'état actuel de la recherche.

1- Une version latine.

Je commencerai par évoquer un souvenir personnel. Élève de seconde, j'avais à traduire un extrait de Tite-Live (*La fondation de Rome*, Livre I, 6 et 18) :

« [...] quoniam, cum gemini essent, nec aetatis verecundia discrimen facere posset, ut di quorum tutelae ea loca essent auguriis legerent qui nomen novae urbi daret, qui conditam imperio regeret, Palatium Romulus, Remus Adventinum ad inaugurandum **templa** capiunt. »

« [...] c'est pourquoi, puisqu'ils étaient jumeaux, et que le respect de l'âge ne pouvait faire la différence, afin que les dieux sous la tutelle desquels ces lieux étaient placés, fassent savoir par leurs augures lequel donnerait son nom à la nouvelle ville, lequel dirigerait par son pouvoir la ville fondée, Romulus et Remus choisissent *leurs temples*, l'un le Palatin, l'autre l'Aventin. »

Nous avons tous traduit évidemment **templa** par « temples », à la grande fureur du professeur qui nous démontra sans mal qu'il ne pouvait y avoir de temples dans une ville qui n'existait pas encore.

Et notre cas se serait aggravé si nous avions dû traduire, toujours dans le même livre :

« Inde ab augure [...] deductus in arcem, in **lapide** ad meridiem versus consedit. [...] »

Tum peregit verbis auspicia quae mitti vellet. Quibus missis, declaratus rex Numa **de templo descendit.** »

« Ensuite, conduit par l'augure sur la citadelle, il s'assit, tourné vers le midi, sur une pierre. Alors l'augure énonça les auspices qu'il voulait recevoir. Une fois envoyés, Numa, déclaré roi, descendit *du temple.* »

Il n'y avait qu'une pierre, et voici soudain un temple qui n'a jamais été mentionné, et dont on se demande d'où il vient.

Pourquoi dans ce texte *templum* ne peut-il se traduire par *temple*, ce qui en effet n'a ici aucun sens ? C'est en remontant à la racine indo-européenne que nous trouverons la réponse.

2- La racine indo-européenne détectée

La racine indo-européenne est identifiée grâce à la méthode comparative. C'est en comparant avec de préférence au moins trois langues (par exemple le latin, le grec, le sanskrit) des termes de significations semblables ayant la même structure qu'on peut prouver son existence.

Dès la fin du XVIII^e siècle les preuves s'accumulaient. Voici ce que disait en 1786 un anglais, William Jones¹, linguiste, fondateur de la Société asiatique du Bengale :

« La langue sanskrite, quelle que soit son antiquité, est d'une structure admirable ; plus parfaite que la grecque; plus ample que la latine, et plus exquisément raffinée qu'aucune des deux, mais ayant envers chacune d'entre elles deux une affinité plus forte, **tant dans les racines des verbes que dans les formes de la grammaire, qu'il n'en pourrait avoir résulté par accident**; si forte, en vérité, qu'aucun philologue ne les pourroit examiner toutes trois sans croire qu'elles ont surgi de quelque source commune, qui, peut-être, n'existe plus; il y a des raisons semblables, quoique point tout à fait aussi puissantes, de supposer que tant le gothique que le celtique, bien que mêlés d'un idiome très-différent, ont la même origine que le sanskrit, et le vieux perse [l'avestique] pourroit être ajouté à cette même famille. »

Certains constats sont évidents, sans avoir besoin de faire des analyses sophistiquées. Par exemple le nombre **TROIS** (tres en latin).

En italique : osque **tris**, latin **tres**, > **trois** français, **tres** occitan, **tres** catalan, **tres** portugais, **tres** espagnol, **tre** italien, roumain **trei**

En grec **tr-eis** **treis**

En albanais **tre**

En hittite **ter-ies**

En indo-iranien avestique **tr-aio**

En sanskrit **tr-ayas**

En tokharien **tre**

¹ W. JONES, 1786, Troisième discours à la Société asiatique de Calcutta.

En balto-slave letton **tris**, lithuanien **trys**, ukrainien **try**, russe **tri**, serbo-croate **tri**, bulgare **tri**, vieux slavon **trije**, polonais **trzy**, tchèque **tri**

En germanique, anglais **three**, néerlandais **drie**, allemand **drei**, norvégien danois suédois, **tre**

En celtique irlandais **tri**, gallois **tri**, breton **tri**.

32 occurrences, toutes avec **TR**.

Le mot **NUIT** : **nox** (**noc-s**) latin (d'où **notte** italien, **noche** espagnol, **nit** catalan, **nuèch** provençal, **notte** portugais), **nux** grec ancien (**nuc-s**), **nucta** grec moderne, **naktis** lituanien, **nakti** letton, **noux** gallois, **in-nocht** vieil irlandais, **nox** gallois, **noz** breton, romanche **not**, **nut'** wallon, **nopate** roumain, **nahts** gotique, **Nacht** allemand et néerlandais, (yiddisch, judéo-allemand **nakht**), anglais **night**, islandais **nott**, danois **nat**, féroïen **natt**, suédois **natt**, polonais, croate et tchèque **noc**, slovène **noch**, vieux slave **nosti**, bulgare **nosht**, russe **notch'**, ukrainien **nicht**, romani **notg**, albanais **nat**, etc.

36 occurrences.

Autre exemple : les noms de parenté, père (**PATER**), mère (**MATER**), frère (**FRATER**)

PAT-ER (PEH2T-er) : Sanskrit **patar**, grec πατήρ , latin **pater** (**padre**, père), persan **padar**, protogermanique **fader**, Vater, father, fader (danois), vafer (néerlandais)

MAT-ER (MEH2T-er) : Sanskrit **matar**, grec μητήρ , latin **mater** (**madre**, mère), persan **madar**, mati en proto-slave, proto-germanique **mother**, Mutter...

FRAT-ER (BhrEH2T-er), φράτηρ , en vieil indien **bhratar**, persan **bradar**, allemand Bruder.

À l'heure actuelle on trouve 2044 racines répertoriées.

C'est en superposant les mots étudiés dans différentes langues, comme on superpose des plans, des dessins, qu'on finit par déceler la signification première, toujours très concrète, provenant des activités d'une civilisation rurale. Les significations abstraites n'arriveront que plus tard.

3.- La racine indo-européenne définie

Résultat des recherches dans la première moitié du XX^e siècle telle qu'elle est définie, en 1935, par le linguiste Émile Benveniste (1902 -1976) : la racine indo-européenne est **monosyllabique et trilitère**, sur le schéma **CVC**. Les deux consonnes de la racine ne sont jamais les mêmes, et la voyelle centrale est **E** ou **O**. Ici on a une racine ***TEM**.

La racine a toujours une signification verbale (ce n'est ni un nom, ni un adjectif).

Une racine indo-européenne peut se présenter sous trois degrés :

- Le degré plein avec voyelle **e** : C + voyelle **e** + C **TEM**

(**Tem-p-l-um**, **Τεμ-εν-οσ**)

- Le degré plein avec voyelle **o** ; C + voyelle **o** + C **TOM (Τομ-οσ)**

- Le degré zéro, sans voyelle centrale : C + C **TM (Τμ-η-σισ)**

L'exemple d'alternance vocalique : **TEG-O/TOG-A**, ce qui couvre (le toit) /ce avec quoi je suis couvert (la toge), **LEG-O/LOG-OS** je dis/ce qui est dit, le discours, la parole, **TEM/TOM**, ce que je divise/ce qui est divisé (ex. le tome 10 des œuvres de Voltaire).

La racine est complétée par des élargissements et des suffixes, qui vont fonctionner sur le même schéma. Comme pour la racine on peut trouver un élargissement avec le degré E, le degré O ou le degré zéro.

Soit dès le départ plusieurs possibilités de combinaisons, racine et élargissement pouvant être soit au degré plein soit au degré zéro, étant entendu que si la racine est au degré plein, l'élargissement sera au degré zéro, mais que si la racine est au degré zéro, l'élargissement peut être au degré plein ou au degré zéro.

On voit à l'évidence qu'à l'origine le fonctionnement du langage chez les Indo-européens a été conçu comme **une algèbre**, on pourrait dire une algèbre d'arpenteurs qui sont agriculteurs ou artisans. C'est donc **une construction abstraite**. Un système très cohérent et très simple qui va très vite s'imposer, qui inaugure ce que les linguistes modernes appellent l'arbitraire du signifiant, (signifiant : T-A-B-L-E, signifié : l'objet).

On pose souvent la question de savoir où, quand et comment un tel système s'est imposé. Beaucoup de thèses s'affrontent à ce sujet, sans grand intérêt. Il peut paraître difficile de répondre à une telle question. Malgré les apparences la réponse est simple : c'est d'abord grâce à sa cohérence, à sa logique et à sa simplicité que le système s'est imposé.

À l'heure actuelle plus de la moitié des populations de la terre parle des langues de structures indo-européennes.

La structure de la phrase est conçue comme une mosaïque où chaque tesselle, chaque mot donc, a sa coloration et signification propre par le jeu des désinences qui indiquent pour les noms leur fonction, le genre et le nombre, et pour les verbes le temps, la personne et le nombre (avec la notion d'aspect, je commence à, ou je finis de, ou je suis en train de...). Ainsi il n'est pas nécessaire d'imposer à chaque membre de la phrase une place déterminée, d'où la grande souplesse dans le choix. Chaque élément a ses marqueurs et comporte sa signification propre.

Le radical est la forme fixe que prend un mot dans une langue donnée (alors que la racine est « internationale »), avec des élargissements et des désinences de

diverses natures pour noter par exemple le nombre ou le genre ou la fonction grammaticale. La racine de *templum* est *TEM, le radical est TEM-P-L- et la désinence -UM ou -A au pluriel.

La racine indo-européenne c'est l'anti-tour de Babel, la recherche d'une cohérence et d'un code commun qui transcendent tous les langages particuliers pour procéder à des échanges. « Toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots. » (Genèse, 11-1)

La question est donc de savoir ce que signifie *TEM et *TEMPLUM*.

4. La racine *TEM

*TEM (voir le texte de Tite-Live I, 18) idée de découper, de diviser, de séparer (comme *REG idée de se déplacer dans une direction).

Avec le degré E :

Tem-no, couper, (et aussi abattre des arbres, dévaster un champ) ;

Teμ-nω, couper, découper, traverser en coupant ;

Teμ-enoσ : portion de territoire avec un autel consacré à une divinité ;

Tem-p-ul en irlandais.

TEM-P-L-UM (avec élargissement en P et L) : espace découpé, délimité par l'augure, dans le ciel et sur la terre, à l'intérieur duquel il recueille les présages. Lieu consacré où s'exprime la volonté des dieux, espace sacré, temple.

Je peux donc enfin traduire correctement les deux passages de Tite-Live :

« ad inaugurandum **templa** capiunt » : choisir les emplacements pour prendre les augures.

« ...de **templo** descendit, descendit de la colline augurale. » (*Templum = auguraculum*. Jacques Heurgon²).

Voici quelques exemples où l'on trouve la racine *Tem, *Tom et *Tm :

Avec le degré E :

Con-**tem**-p-l-ari : l'ensemble du collège des augures examine attentivement dans l'espace réservé les phénomènes, d'où par la suite contempler.

Tem-p-us : durée qu'on divise, temps, coupure et division de la durée, *primum tempus* : printemps.

Tem-p-érature (diviser le chaud et le froid).

Tem-p-estas : le temps qu'il fait, au départ est neutre (bon ou mauvais), « bona tempestate », « idonea ad navigandum tempestas » (César). Le sens de tempête n'arrive que plus tard.

² J. HEURGON, *Tite-Live, Ab urbe condita, liber primus*, P.U.F., 1963, collection Érasme, p.41 et p.73.

Le contraire : in-**tem**-p-eriae intempéries.

Ce qui vient à temps, opportun, (le contraire est in-**tem**-estif),

Tem-p-erare : couper dans son élan, modérer, **tem**-perare vinum couper le vin avec de l'eau, mélanger, allier, se modérer, tempérant, tempérance.

Tem-p-érament (« mode de composition et de mélange³ » Littré)

Division de la gamme en 12 intervalles, clavecin bien **tem**-péré.

ob-**tem**-p-erare, se modérer devant quelqu'un (ob, devant, obstacle).

Con-**tem**-no, faire éclater, mettre à bas, abattre, mépriser.

con-**tem**-p-tor, le diviseur, le séparateur, le contempteur, celui qui méprise.

Avec le degré O :

Tom-os : tranche, morceau coupé, partie, part, portion, morceau de papyrus, d'où les **tom**-es 1, 2, 3 des œuvres complètes de Voltaire..., epi-tomη abrégé, ana-tomη (anatomie) dissection d'un corps.

A-**tom**-e (atomoσ, matière) : qui ne peut être coupé.

Tom-dere : couper, tondre (les cheveux, la laine, l'herbe avec une...tondeuse) et aussi **Tom**-s-or, la tonsure.

Tom-ε : coupure, incision, lobo-**tom**-ie, et toutes les **tom**-ies de la chirurgie.

Avec le degré zéro :

Τμ-η-σις (Tm-è-sis) : séparation de deux éléments, d'un mot ou d'une locution. Disjonction, coupure, division, tmèse « Avant donc que d'écrire » « Lors donc que vous serez arrivé ».

Τμ-εγ-ο (**Tm**-eg-o – degré e de l'élargissement) : couper, fendre, **Τμ**-ε-μα, section, part, en mathématiques, section de cercle.

Le terme de racine convient donc parfaitement (*WR-ad). On se reportera à la très pertinente introduction de Françoise L'Homer dans son argumentaire d'avril 2024. Avec trois lettres, plus les radicelles des élargissements, des dérivations et des doublons, on aboutit à un foisonnement de mots et de sens.

5. La racine *DEY

Briller, éclairer, « le ciel en pleine lumière ».

Souvent au degré zéro : ***DY**, soit avec la désinence **di**-es, lumière du ciel, le jour.

Avec élargissement **V-R**, soit **DY**-w-r- (prononcé « DYour ») > dzywr- (palatalisation) > zjwr > jwr > jour.

V^e siècle : dzyur-nu > dzyor-no,

³ É. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1873, réédition Chicago, éd. Encyclopædia Britannica Inc, 1987, t. VI, p. 6231.

VII^e siècle : dzor(n),

XIII^e siècle : djour, (mais di-u-r-nus > diurne (de jour), mot savant réintroduit au XVI^e, un doublet, comme entier et intègre, royal et régalien, frère et fragile, froid et frigide, métier et ministère, etc.).

Avec le degré zéro, élargissement au degré zéro V, qui donne **DY-V** prononcé diu.

Le dieu père, **DI-V-PATER**, soit avec l'évolution phonétique diupater > dziupater > jupiter (maître du ciel en pleine lumière, pater = chef religieux).

Avec le degré zéro de la racine et degré E de l'élargissement **DY-EV-US**, évolution phonétique : **di-e** (v)us > dz-eus > Zeus.

En latin Jupiter, en grec Zeus Patep, en sanskrit **DY-aVh** Pitar.

Avec le degré E, soit ***DEY** avec le degré zéro de l'élargissement V, **DEY-V-US** « L'habitant du ciel lumineux », contracté en **DEU-S**, dieu.

L'habitant de la terre (l'humus, avant terra, plus récent), sera donc l'homme, habitant du sol terrestre, et « on ».

(***Dh-GH3**-m-on, être humain, > (g)homo > on, en balte gzmoun, en grec cqww, kthon, ksam en sanskrit).

(Divin, et divination, divinité, diviniser, et même devin, deviner).

Avec le degré zéro de la racine et degré O du suffixe V, soit **DY-OV**, diov > djov > jov-is, d'où Jovis dies = Jeudi et JOU-barbe, barbe de Jupiter, et aussi « jovial ».

Avec élargissement en -a-n- **DY-ana**, Diana, Diane, « la lumineuse », fille de Jupiter, nom mythologique de la lune. Triple déesse, incarnation féminine de la lumière du jour, de la nuit, des enfers (Diana trivia intersections en forme Y).

Degré zéro de la racine et du suffixe : **DY-V-es**, « riche » en latin, parce que ce sont les dieux qui donnent les richesses.

Et tous les -**di**-, lundi, mardi, dimanche (diedoménica>diménca>dimanche, parce que ca>tch>che, comme on a caminum>chemin, caballum>cheval)

Quoti-**di**-en, méri-**di**-en, méridional, jadis, midi, diète, adieu, déifier, déisme, bonjour, toujours, journée, journal, aujourd'hui, séjourner...

Sans oublier les Dios-cures, Castor et Pollux, les deux jeunes hommes (kouroi) de Zeus, figure européenne des jumeaux.

6. Un autre exemple, la racine PH2-G

Elles ont l'air d'une formule chimique, une chimie linguistique en effet. La racine est l'atome du langage. Ici nous avons l'écriture d'une phonétique indo-européenne (H2 est une laryngale, colorée A).

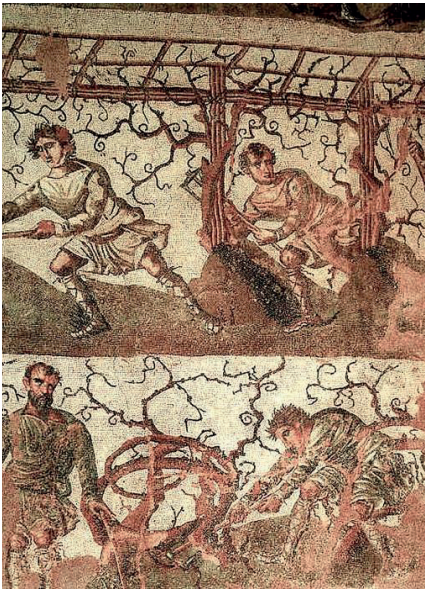
La racine *PH2-G

est au degré zéro.

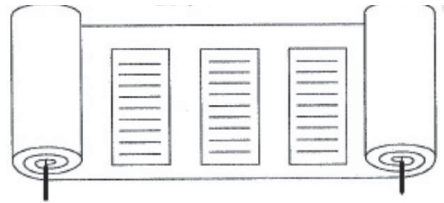
PH2 est une consonne, H2 laryngale de coloration A, soit *PAG

*PH2G c'est l'idée de *ficher en terre*, de *planter*.

- d'où **pag-us** : borne fichée en terre et le territoire délimité par ces bornes
- le **pag-us** > pag-yu > pa (g) yy (u) > payy > diphtongaison en pay + s étymologique = pays.
- le **pag-anus** est l'habitant du **pag-us**, un pays-an
- **pag-ensis** > **pagien(sis)** > païen
- **pag-anus** : habitant du pays, pays-an et payen (les campagnes ont été christianisées plus tardivement que les villes)
- **pag-s** > **pax**, la paix, fixation d'une frontière après la bataille, fixation d'un pacte.
Pac-tum > **pac-o** > à l'infinitif **pac-are** > **pag-y-er** > **pa(g)** -yer > payer
- **pag-l-a** : bêche, pelle,
- **pag-i-na** : treille, les branches de la vigne forment une texture entre deux



Mosaïque romaine du musée archéologique de Cherchell en Algérie représentant une pagina au moment des vendanges



Les mots et les lignes ont remplacé les grappes de raisins de la *pagina*.

pieux. Va donner page, forme évoquant une rangée de vignes (entre les deux rouleaux du volumen).

Les grappes de raisins forment la texture de la treille, entre les deux pieux plantés dans la terre.

- com-**pag**-es, assemblage de choses serrées entre elles > com-**pac**-t.
- pro-**pag**-are : reproduire par provignement (encore la vigne), d'où propager.
- **pa**-(n)-**g**-o : planter.
- en grec : le verbe πηγ-νυμι, planter.

Lorsqu'Ulysse revient dans sa patrie il plante sa rame (prise pour une pelle à grains par un « Indo-européen » qui n'a jamais vu la mer) dans la terre pour bien signifier que c'est la fin de ses errances (Homère, *Odyssée*, livre XXIII, v. 276).

7. Autres exemples :

***LEG** trier, classer, ordonner : **LEG**-S > **LEX** > Loi (et aussi législation).

***REG** indiquer, choisir une direction : **REG**-S > **REX** > Roi (**REG**-T > **RECT** > recteur), Recht en Allemand, **RI**-GS > **RIX** en gaulois (Vercingetorix), **RaG**-dja en Inde, d'où le mahya-ragdja, le grand roi comme il y a le major rex en latin (major > maire).

H2WG (augmenter, accroître), ***AUG** > augure, Auguste (l'empereur).

8. Dernier état de la recherche

On a progressé ces deux dernières années sur la question de savoir où et quand a pu prendre naissance une telle structure, mais aucun progrès n'a été fait sur le comment. En effet il y a deux ans, à l'initiative de l'université de Leipzig, une équipe de 80 chercheurs travaillant sur 161 langues, composée de linguistes, d'archéologues et de généticiens, a pu préciser les questions de localisation et de datation, grâce en particulier à la phylogénétique (analyses de l'Haplogroupe R1a). Linguistes et généticiens sont tous d'accord pour dire que c'est d'abord au sud du Caucase, vers 9000/8000 ans av. J.-C. qu'a pris naissance le premier foyer indo-européen, puis, par migration, un grand nombre est arrivé au nord de la mer Noire vers 6000/5000 ans, dans le sud de l'actuelle Ukraine, et de là se sont dispersés certains vers l'ouest, d'autres vers l'est et d'autres vers le sud (jusqu'au nord de l'Inde).

Ainsi, nous avons au moins trois raisons de nous intéresser à la racine indo-européenne.

- 1- Cela permet de remonter aux sources du langage. La racine indo-européenne c'est le Big-Bang de notre univers linguistique.
- 2- Nous comprenons mieux comment évolue le langage, en observant les évolutions phonétiques et sémantiques, en diachronie et synchronie
- 3- Nous pouvons ainsi cerner avec plus de précision le sens des mots. Il y a là une vertu pédagogique qu'il ne faut pas négliger.

RACINES MORTES ET RACINES VIVANTES, MATÉRIELLES ET INTELLECTUELLES : QUELLE STRATÉGIE POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ?

par

Hervé THIS de l'Académie d'ALSACE

La recherche scientifique vise la « découverte », et quiconque s'adonne ainsi à la recherche d'objets nouveaux du monde ou des mécanismes des phénomènes s'interroge évidemment sur les meilleurs moyens d'y parvenir : quelle stratégie mettre en œuvre ? L'examen de nos « racines » permet, après analyse de la méthode scientifique et des conditions dans lesquelles s'effectue la recherche, d'identifier des idées stratégiques qui guident le travail scientifique vers son objectif fondamental.

Le mathématicien Henri Poincaré parlait de « méthode », et de choix¹ :

« Comment alors choisir le fait intéressant [...] ; la méthode, c'est précisément le choix des faits, il faut donc se préoccuper d'abord d'imaginer une méthode. »

Cet argument d'autorité, vient-il d'une personnalité telle que Poincaré, mérite certes analyse, mais n'avons-nous pas intérêt à chercher ce qui semble imparable dans son argumentation ? Il ajoute :

« C'est donc par les faits réguliers qu'il convient de commencer ; mais dès que la règle est bien établie, dès qu'elle est hors de doute, les faits qui y sont pleinement conformes sont bientôt sans intérêt, puisqu'ils ne nous apprennent plus rien de nouveau. C'est alors l'exception qui devient importante. »

Pourquoi pas ! Voilà en tout cas une de ces idées de stratégie qui inaugure la liste que nous voulons constituer. D'autant que le recours à Poincaré est représentatif du recours à l'histoire des sciences que nombre de « Grands Anciens » ont explorée, de James Clerk Maxwell² à Pierre Duhem, pour n'en citer que quelques uns. Poincaré, encore péremptoire, en disait généralement :

¹ H. POINCARÉ, *Science et méthode*, Paris, éd. Flammarion, 1908.

² P. L. MARSTON, « James Clerk Maxwell: Life and science », *Journal of Quantitative Spectroscopy & Radiative Transfer*, 2016, 178, pp. 50-65.

« Pour prévoir l'avenir des mathématiques, la vraie méthode est d'étudier leur histoire et leur état présent. »

En revanche, le chimiste Jean Jacques, pourtant intéressé également par ces questions, ayant considéré que nombre d'idées que nous avons du passé manquaient de bases solides et relevaient du mythe, de la légende, proposa de dépasser l'incertain et le forgé pour mieux reconnaître l'importance de la sérendipité³.

En tout cas, observons que cette acception historique du mot « racine » est convenue, et n'est peut-être pas juste car pour une plante, les racines sont des parties vivantes de la plante, souterraines et invisibles, certes, mais actives ; elles ne sont pas le substrat. Pour notre quête de stratégies de la recherche scientifique, nous avons intérêt à distinguer des racines « temporelles », le passé sur lequel nous reposons, et des racines « souterraines », activement et actuellement nourricières. Quelles sont-elles ?

Nous le verrons plus loin, mais d'emblée, dans une autre « dimension », souvenons-nous que l'être humain est chair autant qu'esprit, de sorte que nous ne devons pas omettre d'analyser les conditions matérielles de la recherche scientifique, d'une part, et les conditions intellectuelles ou spirituelles – ce n'est pas la même chose, bien sûr – d'autre part.

Pour ces groupes cardinaux de racines, c'est bien notre activité scientifique qui est notre objectif unique. Ou, plus exactement, c'est la « découverte » puisque la recherche scientifique n'est que le moyen. La découverte ? Ce n'est pas l'invention, qui était le propos de Poincaré. Albert Einstein, dans sa vision platonicienne du monde, parlait de « lever un coin du grand voile » :

« Je crois au Dieu de Spinoza, qui se révèle dans l'harmonie de tout ce qui existe mais non en un Dieu qui se préoccuperait du destin et des actes des êtres humains⁴. »

Plus prosaïquement, si l'on se limitait à vouloir explorer les mécanismes des phénomènes, l'éblouissement n'en serait pas amoindri : n'est-il pas extraordinaire que la description mathématique des phénomènes corresponde si bien à ce que nous en voyons ? Comment ne pas être ébloui, presque littéralement, de ce que les sciences de la nature puissent « expliquer du visible compliqué par de l'invisible simple⁵ ? »

Ce mystère fondateur mérite évidemment d'être sans cesse ruminé, mais c'est une question trop grande pour un texte tel que celui-ci. Revenons à nos racines, et d'abord à celles du passé.

Sur quelles épaules sommes-nous ?

Le passé, mais lequel ? L'examen de la « méthode scientifique⁶ » montre qu'il peut être récent, contemporain même. En effet, cette méthode consiste d'abord

³ J. JACQUES, *L'imprévu, ou la science des objets trouvés*, Paris, éd. Odile Jacob, 1990.

⁴ A. DUMAIND, « The God Letter » : la lettre exceptionnelle d'Albert Einstein sur Dieu et la religion juive, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/the-god-letter-la-lettre-exceptionnelle-d-albert-einstein-sur-dieu-et-la-religion-juive-2364166>, 2018.

⁵ J.PERRIN, *Les atomes*, Paris, éd. Félix Alcan, 1913, préface p. V.

⁶ H. THIS, *Cours de gastronomie moléculaire N°1 : Science, technologie, technique, quelles relations ?*, Paris, Quae /Belin, 2009.

en l'identification d'un phénomène, qui conduit à en explorer les mécanismes ; elle est suivie par sa caractérisation quantitative, les résultats de mesures étant groupés en équations (anciennement dites « lois ») avant que ces équations et des concepts nouveaux ne constituent des théories ; puis on cherche des conséquences logiques testables des théories, et enfin on procède à des tests expérimentaux de ces conséquences, en vue de réfuter les théories produites, dont on sait qu'elles sont par principe insuffisantes.

Toute théorie étant « erronée », nous avons pour mission de la réfuter. Disons donc la chose plus énergiquement : c'est une idée stratégique primordiale que de tester expérimentalement toutes les idées théoriques en sachant que les théories sont toutes « fausses », puisque ce sont des « modèles réduits de la réalité », et pas la réalité elle-même (on nous pardonnera ce mot épineux de « réalité » !).

Les théories : fausses ? Ou seulement insuffisantes ? Des épistémologues ont largement discuté la question, mais il n'y a peut-être pas lieu d'être excessivement respectueux du passé. Analysons l'exemple de la relation algébrique entre la différence de potentiel électrique aux bornes d'une résistance et l'intensité du courant électrique qui parcourt la résistance. Le physicien allemand Georg Simon Ohm⁷, ayant appliqué successivement quelques différences de potentiels aux bornes d'un conducteur, a mesuré quelques intensités respectives et observé une relation de proportionnalité entre ces valeurs, d'où la célèbre « équation d'Ohm » fondée sur l'audacieuse généralisation inductive du physicien allemand.

Que vaut cette équation ? Elle ne tient évidemment pas quand l'intensité du courant est si grande que la résistance fond, par effet Joule, mais, de surcroît, le physicien Klaus von Klitzing, lauréat du prix Nobel pour ses études de l'effet Hall quantique⁸, a montré que son examen « microscopique » la réfute également : la droite représentant la proportionnalité, proposée par Ohm, doit être remplacée par une sorte d'escalier. Oui, l'équation d'Ohm est littéralement fautive.

Ainsi dit, la réfutation semble couper la science moderne de ce qui la précède, de ses racines. En revanche, l'examen détaillé d'une image, quand il donne accès à une autre image à une nouvelle échelle, ne supprime pas l'existence de l'image précédente, à l'échelle précédente. Des équations simples (souvent l'expression de proportionnalités) telles que l'on en produisait dans les débuts des sciences sont insuffisantes, mais elles donnent quand même une description du monde au premier ordre, et cette description subsistera généralement si l'on reste à l'échelle initiale.

L'histoire de la chimie montre que ce n'est pas toujours le cas : ayant mieux perçu l'importance de ce qu'il nomma élément oxygène, Antoine Laurent de Lavoisier proposa que ce soit le principe constant des acides, mais d'autres analyses, améliorant les techniques qu'il avait introduites, montrèrent finalement que cette théorie de l'acidité ne tenait pas⁹ : cette fois, on n'avait pas à considérer des « détails ».

⁷ G.S. OHM, *Die galvanische Kette, (Le Circuit galvanique)* Berlin, éd. T. H. Riemann, 1827.

⁸ K. VON KLITZING, « The quantized Hall effect », *Rev Mod Phys*, 1986, 58, p. 519.

⁹ D. FAUQUE, « De la chimie des gaz à la théorie des acides : du rôle de l'oxygène (1772-1779) », *L'Actualité chimique*, 1984, 180, pp. 22-26.

Comparaison et raison ?

Plus fondamentalement, l'histoire des sciences de la nature permet-elle de mieux exercer nos activités scientifiques modernes ? Si la connaissance de l'état ancien de nos disciplines nous fait mieux apprécier les avancées du passé, est-il bien certain que nous puissions avancer en répétant méthodologiquement ce qui s'est fait naguère ou jadis ? La comparaison suivante en fait douter¹⁰. Le ou la scientifique, sur la ligne du présent, peut se retourner pour contempler le passé, et voir des « montagnes » : la notion d'élément chimique, la conservation de l'énergie, la relativité générale, le tableau périodique des éléments, la mécanique quantique... Plus on passera de temps à mieux considérer ce qui a été fait, mieux on le comprendra, certainement ; mieux on comprendra peut-être pourquoi nos Grands Anciens ont été supérieurs à leurs contemporains ; mieux on percevra les difficultés qu'ils ont rencontrées ; et mieux on admirera leur travail...

Mais l'activité scientifique n'est pas l'histoire des sciences. Pour avoir une chance de faire des découvertes, il ne faut plus regarder derrière soi, mais devant soi. Et là, c'est le plein brouillard : nous ne voyons ni collines ni montagnes (souvenons-nous : les découvertes que nous voulons faire), parce que si nous les avons identifiées, ou même seulement localisées, elles ne seraient plus des découvertes à faire, mais des découvertes faites. Nous devons avancer, parce que c'est là notre seule certitude : il y a des découvertes à faire (nous y reviendrons). Quelle direction prendre ? Quelle question traiter d'abord ? Quel phénomène examiner en priorité ? Nous n'en avons véritablement aucune idée, et c'est cela que Jean Jacques indiquait en quelque sorte, ses explorations d'histoire des sciences lui ayant révélé beaucoup de reconstruction *a posteriori* dans les grands travaux de certains « grands » chimistes du passé.

D'où l'importance de la sérendipité : « Dans de l'observation, le hasard ne favorise que les esprits préparés », disait-il en substance... ce qui est d'ailleurs une idée stratégique puissante : ayons la « bonne foi » de reconnaître que nous sommes bien ignorants, combattons notre *ego*, nos croyances, restons proches de l'expérimentation, de la mesure, de l'observation, sans perdre de temps à construire nos statues, comme l'ont fait Marcellin Berthelot ou Pasteur¹¹.

En revanche, l'histoire de la discipline est l'occasion d'admirer des progrès méthodologiques ou conceptuels qui ne sont pas périssables. Admirons que Lavoisier ait su faire un usage constant de la balance comme le requiert une science véritablement quantitative ; qu'il ait mis la chimie dans la bonne ligne d'une science guidée par l'équation, introduisant le formalisme actuel¹² ; qu'il nous ait mis sur la piste des mots, de la rigueur terminologique, laquelle doit faire une ligne dans notre liste stratégique (nous y reviendrons) ; qu'il ait introduit des méthodes d'analyse « élémentaire » (toujours quantitatives) : il s'agit de déterminer combien il y a de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, dans les composés. Sa méthode

¹⁰ H. THIS, « Molecular gastronomy, as a prototype for discussing the issue of scientific strategy », *Irish Chemical News*, 2017, 5, pp. 52-72.

¹¹ J. JACQUES, *Marcellin Berthelot : autopsie d'un mythe*, Paris, éd. Belin, 1987.

¹² A. L. LAVOISIER, « Considérations générales sur la dissolution des métaux dans les acides », *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1782, 492 (repris dans les *Œuvres*, t. III).

fut améliorée par Louis-Joseph Gay-Lussac, puis par Justus von Liebig, dont le « tube à cinq boules » fut le logo de la *Deutsche Chemische Gesellschaft*, puis par Michel-Eugène Chevreul, qui en fit encore son miel scientifique, notamment dans ses études de la constitution moléculaire des matières grasses¹³.

En substance, avec les progrès de l'analyse chimique, il s'agit de reconnaître que nous voyons mieux avec une loupe qu'avec nos yeux nus, mieux avec un microscope qu'avec une loupe, et ainsi de suite jusqu'à nos outils modernes qui « voient » les molécules, les atomes, leurs constituants. Plus stratégiquement, le recours à des outils modernes d'analyse nous fait voir ce que nos prédécesseurs ne voyaient pas : une ligne stratégique de plus... qui nous conduit à nous interroger sur l'exercice matériel de notre activité scientifique.

Histoires de chimie pratique

Jean Jacques, encore lui, a publié, dans la revue du *Palais de la Découverte*¹⁴, un article où il montrait les racines « matérielles » de la chimie, avec l'idée que les équipements des laboratoires avaient peu changé... Est-ce exact ? Et à quelle échéance ? Certes, la chimie contemporaine continue de chauffer, broyer, refroidir, brûler, agiter, décanter, distiller, ce que faisaient déjà les Chaldéens, avant notre ère, mais, en réalité, on ne le fait plus comme naguère, et encore moins comme jadis.

Par exemple, il n'y a plus de flammes dans les laboratoires de chimie puisqu'elles sont remplacées par des systèmes électriques, électroniques, commandés par des thermostats. Pour les balances, si essentielles en chimie, celles de Lavoisier étaient célèbres par leur précision, mais elles ont beaucoup progressé : on n'oubliera pas que Pierre Curie mit au point, au cours de sa thèse, en 1895, un système d'amortissement des fléaux qui accélérât ces mesures omniprésentes¹⁵. Et elles sont aujourd'hui électroniques, bien plus rapides. On faisait des tests à la flamme pour identifier des éléments chimiques, la couleur désignant l'élément (jaune pour le sodium, rouge pour le lithium, etc.), mais on dispose aujourd'hui d'appareils de spectroscopie d'absorption atomique qui font la même opération, de façon quantitative et bien plus précise, plus sûre (on se fonde sur une longueur d'onde particulière, donnée au centième de micromètre, et non plus sur une vague « couleur »). Les verreries, aussi, ont évolué : les antiques cornues ont été remplacées par de nombreux types de colonnes réfrigérantes, de systèmes d'extraction portant parfois le nom de leurs inventeurs : Vigreux, Soxhlet, Kumagawa...

Cependant, au-delà des évolutions techniques ponctuelles, les tests de détermination les plus simples (pensons à l'ancienne utilisation de la « liqueur de Fehling » pour la détermination des sucres réducteurs) ont été remplacés par des

¹³ S. TOMIC, « La contribution de Gay-Lussac dans l'émergence de la chimie organique », *Bulletin de la Sabix*, 2012, p. 50. DOI : <https://doi.org/10.4000/sabix.1050>.

¹⁴ J. JACQUES, « Les outils du chimiste d'hier et d'aujourd'hui », *Revue du Palais de la Découverte*, Palais de la découverte, n°204, Paris, janvier 1993, pp.31-49.

¹⁵ P. CURIE, « Balance aperiodique », *La Nature. Revue des Sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, Paris, 1899, pp. 13-14.

instruments quantitatifs, qui, surtout, opèrent sur des quantités très petites. Par exemple, les premières études des hormones sexuelles nécessitaient des centaines de litres d'urine de juments gravides, des temps très longs d'extraction... alors que les systèmes d'analyse modernes détectent des molécules uniques¹⁶. Mieux encore, nombre de méthodes d'analyse n'imposent plus de séparer physiquement les composés présents dans les échantillons : des méthodes non invasives se sont introduites. Ces évolutions ont des conséquences que l'on oublie malgré leur importance considérable : quand on fait de la micro-chimie, on réduit les consommables, on réduit les risques, on réduit les effluents... et l'on change l'équipement¹⁷.

Surtout le travail des chimistes a été bouleversé par les méthodes numériques, et aujourd'hui, par les méthodes d'intelligence artificielle qui déterminent jusqu'au repliement des molécules de protéines. Ce progrès a fait oublier que, par le passé, les mesures conduisaient à des points que l'on reportait sur du papier millimétré ; puis avec une sorte de règle souple, nommée « pistolet », on traçait au crayon la courbe passant par les points ainsi reportés. Enfin pour déterminer l'aire sous la courbe, qui donnait accès à la quantité de matière, on découpait le papier et on pesait la partie découpée ! Cette technique manuelle fut périmée par l'apparition des tables traçantes, mais l'utilisation d'ordinateurs a mis fin à tout cela.

Élément important du travail scientifique, la recherche bibliographique a également été bouleversée¹⁸. Jadis, des personnalités telles que l'abbé Mersenne recopiaient les manuscrits des « savants » avec lesquels ils correspondaient et ils les envoyaient à l'Europe savante. Puis il y eut des revues scientifiques, notamment le *Journal des Sçavans*, en France, ou les *Philosophical Transactions*, en Grande-Bretagne, qui prirent la relève, avant que le système devienne mondial et que des systèmes d'intelligence artificielle nous aident à identifier des travaux précis sur les sujets que nous étudions.

Ce même numérique a bouleversé notre pratique : quand nous écrivions à la plume, nous devions raturer, jeter les feuilles surchargées, recommencer, et recommencer encore. Le numérique et les traitements de texte ont résolu le problème. De même pour les calculs : dans les années 1970, les premières calculettes électroniques faisaient seulement quatre opérations et parfois l'extraction des racines carrées. Aujourd'hui nous avons accès à des supercalculateurs et nos ordinateurs personnels fonctionnent avec des logiciels de calcul formel.

Stratégiquement, que déduire de tout ce qui précède ? Nous voyons bien ce que nous avons, mais pourquoi nous en contenter ? Pourquoi pas, là encore, considérer que chaque geste, chaque équipement, chaque calcul, chaque acte puisse être

¹⁶ C. DJERASSI, *De la chimie des hormones à la pilule*, Paris, éd. Belin, 1995.

¹⁷ H. THIS, L. FEBVRAY, M. BRIA, « L'intégration des signaux (incluant des résonances) dans les spectres unidimensionnels obtenus par spectroscopie de résonance magnétique quantitative *in situ* », *Cahiers Techniques de l'INRAE*, 2021, 104(4) : https://www6.inrae.fr/cahier_des_techniques/Les-Cahiers-parus/Les-N-reguliers/2021/Cahier-N-104/Art4-ct104-2021.

¹⁸ H. THIS, « L'analyse critique des manuscrits et les conseils d'amélioration donnés aux auteurs », *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France*, 2020, 9(2), pp. 1-14. <https://doi.org/10.58630/pubac.not.a582827>.

« réfutable », c'est-à-dire source d'interrogation, en vue d'un remplacement par quelque chose de mieux que nous pouvons introduire ?

Pour les racines souterraines vivantes

À côté de ces racines du passé que nous avons abondamment examinées, il y a nos racines vivantes, les conditions matérielles et intellectuelles de notre activité.

Le matériel ? Ce sont notre vie, notre logement, notre alimentation, notre habillement, mais ce sont aussi nos laboratoires, nos bureaux, nos pièces pour la préparation ou l'analyse des échantillons, des équipements informatiques, des réactifs, des consommables, des fluides, des systèmes de gestion des effluents, des outils analytiques.

Comment organiser tout cela ? Peut-on faire de la recherche scientifique sans pérenniser, fût-ce en les améliorant, les systèmes du passé ? En les méprisant ? En voulant les ignorer ? Ces questions semblent enfantines, car comment ne serions-nous pas des êtres de nos cultures ? Inversement, pourquoi ne déciderions-nous pas, indépendamment de ce qui nous pousse et de ce qui nous entrave, de la façon dont nous voudrions vivre les sciences de la nature ? À propos de questions matérielles, donnons-nous une page blanche : un « laboratoire », des équipements, des financements. Recrutons des collègues et cherchons à organiser tout cela, en vue d'une production scientifique qui aurait quelque chance de faire des « découvertes ». Comment ferions-nous cette organisation ? Comment devrions-nous faire ?

Souvent, on pioche dans un pot général de méthodes d'organisation, au lieu de faire ce que fit le physico-chimiste Faraday quand il dut trouver des financements pour la *Royal Institution*, et qu'il inventa les *Friday Evening Discourses*, qu'il produisit son analyse des conférences, en vue d'attirer un public de mécènes¹⁹. Il conclut ses analyses sur le jour de la semaine où il fallait faire les conférences, l'inclinaison de l'amphithéâtre, les règles de socialité à mettre en œuvre, mais aussi la diction, le maintien, etc.

Mais rares sont les Faraday, et, bien souvent, les membres des équipes de recherche reproduisent ce qu'ils ont fait ou vu faire au cours de leur formation, et les évolutions se font par des « hybridations », qui diffusent hélas lentement les bonnes idées (en supposant que ces dernières ne dépendent pas des cultures où elles arrivent). En tout cas, on voit se reproduire des *modus vivendi*, perdurer des « traditions », toutes locales d'ailleurs, et naître des « écoles ». À propos du travail scientifique lui-même, on voit se pérenniser des méthodes de recherche, des techniques de recherche, d'autant plus que les équipements scientifiques coûteux, installés dans un laboratoire, imposent en quelque sorte les types d'études qui y seront faites. La règle stratégique qui veut tout rénover, sans cesse, pour du mieux, se heurte à l'inertie de l'installé, aux financements limités, mais, aussi, aux « habitudes » des individus, pas tous iconoclastes.

¹⁹ M. FARADAY, « Advice to a lecturer », *The Life and Letters of Faraday*, Cambridge University Press, 1960.

Entourés

Ce que nous ne pourrons pas changer facilement, c'est notre environnement humain. Or nos choix sont décisifs, à propos de notre famille, de nos amis, de nos collègues, des personnes que nous côtoyons.

Faraday, par exemple, ce même Faraday dont une des règles de vie préconisait les collaborations, travaillait seul, en silence, aidé d'un assistant de laboratoire. Son épouse disait qu'elle était « l'oreiller de l'esprit de son mari », mais le couple, sans enfant, était très entouré, dans la secte sandemanienne. La question des conjoints mériterait un long développement, mais avec le risque de l'anecdote. On discuterait la jeune épouse de Lavoisier, Marie-Anne Pierrette Paulze, plus jeune de dix-sept ans que le chimiste, qui participait à ses travaux ; on gloserait jusqu'à la légende sur le couple formé par Pierre et Marie Curie. On évoquerait la première épouse d'Einstein, Mileva Maric, dont il a été prétendu qu'elle fut un co-auteur des premiers travaux du physicien. On considérerait l'épouse Angèle de Kurt Gödel, qui le soutenait de sa joie de vivre, de son « naturel », alors qu'il était toujours au bord de la dépression... Quelle idée stratégique déduire, sauf à considérer qu'un « soutien », un compagnon ou une compagne qui créent les conditions favorables à la focalisation scientifique semblent valoir mieux qu'un entourage qui ne laisse pas de liberté d'esprit ?

Et faut-il des recherches très individuelles, telles celles du mathématicien anglais Andrew Wiles, qui ne vint pas au laboratoire pendant quatre ans, restant chez lui pour démontrer la conjecture de Fermat, ne réapparaissant que pour un séminaire qui bouleversa le monde mathématique²⁰ ? Ou bien doit-on préférer des collaborations serrées telles celle de Joseph Caventou et de Joseph Pelletier concernant les « alcaloïdes » ? Des interactions institutionnellement organisées, comme dans le groupe de George Whitesides, à Harvard ? Des mises en compétition des post-doctorants comme le fit Robert Burns Woodward, toujours à Harvard, lors de la synthèse de la vitamine B12²¹.

Toutes les positions se rencontrent, mais comment ne pas faire état de ma préférence : créer un cadre où chacun ait plaisir à travailler, pour des études individuelles ou collectives, selon le bon principe qu'il serait idiot de vouloir faire jouer au football des haltérophiles, et *vice versa*.

Mais, surtout, il y a les conditions intellectuelles, spirituelles : nos travaux se nourrissent de nos valeurs, de nos méthodes, de nos notions et concepts, de nos informations, de nos « anecdotes », le terme désignant les souvenirs de notre existence.

En pratique

Notre culture, notre mode de vie, et jusqu'à notre langue sont évidemment essentiels, et nous pourrions nous demander si nos « styles en science » nous sont si clairs, s'ils sont fructifères. À une époque où nous risquons sans cesse de perdre

²⁰ S. SINGH, *Le Dernier théorème de Fermat : l'histoire de l'énigme qui a défié les plus grands esprits du monde pendant 358 ans*, Paris, éd. Hachette, 1999.

²¹ J. M. LEHN, Communication personnelle, 2001.

notre temps à des tâches qui nous détournent de notre recherche, qu'il s'agisse d'administration ou de communication, quel dosage accepter ?

Le « Y penser toujours » de Pasteur est rejoint par le témoignage de Poincaré qui a décrit comment il découvrit les séries thétafuchsiennes, en mettant le pied sur le marchepied d'un autobus²².

Poincaré semblait peu sensible aux conditions dans lesquelles il travaillait, mais pour les sciences de la nature, la composante expérimentale s'impose matériellement, même si le choix des sujets est en relation avec notre « condition intellectuelle ». Que l'on se souvienne de Faraday, qui, sandemanien, croyait à la littéralité de la Bible – « le premier livre donné par Dieu », disait-il – et voyait l'activité scientifique (la « philosophie naturelle », pendant de la théologie naturelle) comme une façon de lire le second livre communiqué aux humains. Il tirait sa recherche d'une unification de ses préjugés d'une harmonie universelle²³.

Croyants ou pas, beaucoup d'entre nous, humains, ont leurs fétiches, et certains lieux chargés d'histoire nous influencent, orientent nos intérêts. Savoir que Frédéric Joliot a foulé telle dalle du Collège France nous invite à mieux regarder ce qu'a fait Joliot. Sans compter que, souvent, l'environnement est scientifiquement déterminant, des groupes constitués pouvant accueillir des jeunes chercheurs qui iront s'engager dans des programmes de recherche pour lesquels les financements auront déjà été trouvés et qui peut-être auront moins de possibilités de s'éloigner de thématiques déjà bien ancrées. On dit que les institutions de recherche sont les ombres des lauréats du prix Nobel... et l'on voit ainsi l'Institut Laue-Langevin, à Grenoble, l'Institut de science et d'ingénierie supramoléculaire à Strasbourg, derrière Jean-Marie Lehn, par exemple.

Peu de scientifiques sont capables de faire ce qu'a fait ce dernier, à savoir refuser d'être entouré de chercheurs permanents chaque fois qu'un doctorant s'en allait, qu'un chercheur post-doctorant repartait en emportant sa compétence.

La thèse : n'est-elle pas un pont entre les racines anciennes et les racines vivantes ? C'est ce moment où l'on découvre un sujet, où l'on met au point des techniques expérimentales, où l'on publie les résultats. Et les stages post-doctoraux sont souvent l'occasion de découvrir des approches complémentaires, soit méthodologiquement, soit techniquement, mais sur un sujet voisin du sujet de la thèse ; il y a là une réorientation légère, mais rarement fondamentale, qui constitue souvent un complément du bagage scientifique qui bien souvent détermine les travaux ultérieurs.

L'épineuse question des mots

Terminons avec la question fondatrice des mots, qui, cette fois, relève manifestement, efficacement, des racines vivantes. Lavoisier, encore lui, est un bon point de départ, pour la question de l'utilisation des mots en science de la nature²⁴ :

²² H. POINCARRÉ, *Science et méthode*, Paris, éd. Flammarion, 1908.

²³ A. R. UTKE, « Michael Faraday's Concept of Ultimate Reality and Meaning », *Ultimate Reality and Meaning*, 1994, 17(3), pp. 167-183.

²⁴ A. L. LAVOISIER, *Traité élémentaire de chimie*, Paris, éd. Cuchet, 1789, discours préliminaire p. V-VI.

« Nous ne pensons qu'avec le secours des mots [...]. L'impossibilité d'isoler la nomenclature de la science, et la science de la nomenclature, tient à ce que toute science physique est nécessairement fondée sur trois choses : la série des faits qui constituent la science, les idées qui les rappellent, les mots qui les expriment. [...] Comme ce sont les mots qui conservent les idées, et qui les transmettent, il en résulte qu'on ne peut perfectionner les langues sans perfectionner la science, ni la science sans le langage. »

Et c'est sur ces considérations que nous pourrions nous arrêter, en nous interrogeant sur nos langues : la langue maternelle que nous recevons détermine-t-elle la recherche que nous faisons ? Le style de recherche scientifique nous mettons en œuvre ? Un exemple : le fait de parler d'oxygène en français ou de *Sauerstoff* en allemand, le fait de parler de carbone en français mais de *Kohlenstoff* en allemand, le fait de parler de débit en français, mais de *flow rate* en anglais, etc. nous poussent-ils vers des notions, des idées, des recherches différentes ? Comment notre langue nous fait-elle scientifique ?

Des idées à partager

Cette question étant bien trop difficile pour le chimiste que je suis, il faut que je conclue, en donnant le fruit de mes recherches : depuis des années, j'interroge mes amis à la recherche d'idées stratégiques, et voici ce que j'ai glané :

1. transformer les adjectifs et les adverbes en paramètres quantitatifs (introduction de nouveaux concepts) ;
2. rechercher les mécanismes des phénomènes ;
3. se focaliser sur les étrangetés, les contradictions, les « symptômes » ;
4. mettre au point des « microscopes » de plus en plus puissants ;
5. faire de la recherche scientifique à partir des questions techniques ;
6. chercher des réfutations des théories ;
7. résoudre des problèmes ;
8. avoir comme constante hypothèse que chaque fait, chaque résultat, chaque observation, chaque phénomène est un cas particulier d'une catégorie générale que nous devons inventer ou découvrir ;
9. ne pas considérer que l'ordinaire le soit : ne pas accepter ce qui est communément accepté ;
10. faire le contraire de ce qui a toujours été proposé ;
11. chercher profondément ce que les expériences peuvent révéler, et chercher précisément leurs conséquences ;
12. bien regarder l'arbre, mais ne pas oublier la forêt.

Que faut-il ajouter à cette liste embryonnaire ?

LES RACINES DE L'ENTREPRISE : ATOUT OU HANDICAP ?

par

Jacques IGALENS de l'académie de TOULOUSE

L'identité organisationnelle est un concept fondamental dans l'étude des entreprises, influençant leur stratégie, leur culture et leur pérennité. Cependant, les racines historiques et culturelles d'une organisation, bien que cruciales pour construire son identité, peuvent également constituer des pièges limitant son adaptation et son développement. Cette communication explore les dynamiques entre la mémoire organisationnelle et les défis contemporains, en identifiant les risques liés à une rigidité identitaire excessive. Des pistes sont proposées pour concilier respect des racines et innovation organisationnelle.

Qu'est-ce qu'une entreprise ? Tous les enseignants-chercheurs en sciences de gestion se sont posé la question. L'analyse économique définit l'entreprise comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Cette définition a notamment été reprise dans la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008. Bien que le droit français ne fournisse pas de définition universelle de l'entreprise (Despax, 1956¹), il reconnaît son importance et lui applique de nombreuses règles, adaptées selon le contexte et la branche du droit concernée (droit commercial, droit du travail, droit de la concurrence, etc.). Nous, enseignants-chercheurs en gestion, nous insistons sur la dimension humaine et sociale des entreprises. Un programme de recherche en gestion définit ainsi l'entreprise comme « *une communauté de sujets libres et responsables, parties prenantes à un projet qui a pour finalité la création d'un mieux* » (Beitone, & Hemdane, 2005²). Un autre programme s'est proposé il y a quelques années de « *refonder l'entreprise* » (Hatchuel & Segrestin, 2012³) et cette proposition a été partiellement retenue par le législateur en 2019 avec la création par la loi PACTE du statut des « *entreprises à mission* ». En 2025, on en compte environ 2000. La

¹ M. DESPAX, *L'entreprise et le droit*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1956.

² A. BEITONE & E. HEMDANE (2005), « La définition de l'entreprise dans les manuels de sciences économiques et sociales en classe de seconde ». *Skholé*, hors-série, 1, 29-39.

³ A. HATCHUEL & B. SEGRESTIN, *Refonder l'entreprise*, Paris, éd. du Seuil. 2012.

première condition pour devenir « société à mission » consiste à inscrire dans les statuts une « raison d'être » liée à l'activité de l'entreprise. Pour écrire et graver dans le marbre des statuts cette « raison d'être », les dirigeants ont été amenés à s'interroger sur leurs racines, c'est-à-dire sur ce qui a jeté les bases de l'existence de leur entreprise. Souvent ils ont retenu le désir du (ou des) fondateur(s). Ce projet séminal correspond à une idée originale, parfois à des valeurs ; c'est toujours le produit d'un engagement qui a permis d'attirer les premiers actionnaires, les premiers collaborateurs, les premiers clients et les premiers fournisseurs. Qu'elle ait adopté le statut de « société à mission » ou non, l'entreprise se construit toujours sur un socle, sur des racines, c'est-à-dire une intuition initiale accompagnée de valeurs, de convictions fondatrices qui forment ce qui deviendra l'héritage culturel (Albert et Whetten, 1985⁴). Par la suite, ces éléments jouent un rôle clé dans la définition des objectifs stratégiques et dans la mobilisation des parties prenantes. Cependant, cet enracinement peut devenir un carcan, restreignant la capacité de l'entreprise à répondre aux défis d'un environnement en constante évolution (Gioia *et al.*, 2000⁵). Cette communication vise à analyser les bénéfices et les limites des racines organisationnelles en mettant en lumière les pièges potentiels d'une identité rigide.

Les racines organisationnelles sont inscrites dans la mémoire collective des salariés, c'est par elle que se perpétuent l'histoire et l'apprentissage organisationnels. Cependant ces racines ne sont pas sans danger car elles peuvent devenir des freins, voire des obstacles face aux changements auxquels sont confrontées les organisations. Heureusement, il existe des pistes pour éviter le piège identitaire et pour concilier racines et adaptation.

Les racines organisationnelles et la mémoire collective

Les racines d'une entreprise représentent à la fois son passé et son ancrage dans un contexte socioculturel spécifique. Elles se manifestent sous plusieurs formes, l'histoire bien sûr mais aussi la culture et parfois les mythes fondateurs.

L'histoire organisationnelle

Même si une branche de l'histoire est désormais consacrée à l'entreprise⁶, la plupart du temps cette histoire est non écrite et repose dans la mémoire collective. Cette dernière constitue une source d'apprentissage, renforçant la cohésion interne et la fidélité aux valeurs initiales (Hatch et Schultz, 2002⁷). Elle renvoie à l'ensemble des récits, expériences et pratiques partagées qui forment un socle de savoirs et de valeurs transmis au fil du temps. Ces éléments sont intégrés dans

⁴ S. ALBERT & D.A. WHETTEN, 1985, « Organizational identity ». *Research in Organizational Behavior*, 7(1), 263–295.

⁵ D.A. GIOIA, S.D. PATVARDHAN, A.L. HAMILTON Hamilton & K.G. CORLEY, 2013, « Organizational identity formation and change », *Academy of Management Annals*, 7(1), 123–193.

⁶ Cf. la revue scientifique : « Entreprises et Histoire » créée en 1992 par Patrick Fridenson, (éd. ESKA), Paris.

⁷ M.J. HATCH & M. SCHULTZ (2002), « The dynamics of organizational identity », *Human Relations*, 55(8), 989–1018.

les processus organisationnels, influençant les comportements et décisions des membres. Toyota, Michelin et Airbus constituent autant d'exemples illustrant ce concept.

Toyota a développé dès sa naissance, en 1937, le « *Toyota Production System* » (*Lean*⁸). Ce système, prôné par le créateur Kiichiro Toyoda est basé sur des valeurs comme la réduction des gaspillages et l'amélioration de l'efficacité (*Kaizen*⁹), il est devenu un pilier de l'identité de l'entreprise.

Les employés de Toyota partagent une compréhension collective des principes *Lean* et *Kaizen* grâce à des formations continues, des rituels comme les cercles de qualité, et des « *success stories* » internes. Cette mémoire collective permet de renforcer la cohésion interne : chaque employé se sent responsable de l'amélioration des processus, qu'il travaille sur une chaîne de montage ou dans les bureaux.

Michelin a fait, depuis sa création, de l'innovation un levier central d'apprentissage. Par exemple, le développement des pneus verts (qui réduisent la consommation de carburant) a permis à l'entreprise d'intégrer les exigences environnementales dans ses stratégies commerciales bien avant ses concurrents. Ces expériences pionnières ont été documentées et partagées en interne, formant une base de savoir pour les équipes travaillant sur des projets similaires. Les récits sur les défis techniques et commerciaux liés à ces innovations sont devenus des éléments constitutifs de la culture de l'entreprise. Ils servent à transmettre l'idée que la quête de durabilité et de performance est une tradition plutôt qu'une contrainte.

Airbus est né en 1970 d'un partenariat entre plusieurs pays européens (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni) pour concurrencer les fabricants américains. Ce contexte fondateur est profondément enraciné dans l'identité de l'entreprise. Les employés d'Airbus partagent une mémoire collective des défis liés à la collaboration multiculturelle, notamment lors des premières années où les différences nationales rendaient la coopération difficile. Au début de son histoire, Airbus a dû apprendre à naviguer dans les tensions interculturelles entre ses sites européens. Ces expériences ont été institutionnalisées dans des programmes de gestion de projet multiculturel qui sont devenus des modèles pour d'autres entreprises globales. Par exemple, les leçons tirées de la coordination de la production de l'A380 (avec des composants construits dans plusieurs pays) ont été utilisées pour simplifier la collaboration dans les projets plus récents. Cette mémoire collective guide aujourd'hui les efforts d'Airbus pour gérer de nouveaux défis multiculturels, comme la collaboration entre sites dispersés mondialement, tout en valorisant la diversité comme un avantage compétitif.

Ces exemples montrent comment la mémoire collective peut constituer un cadre structurant pour l'apprentissage organisationnel. En conservant une trace des succès et des échecs passés, les entreprises comme Toyota, Airbus, Michelin renforcent leur cohésion interne tout en fidélisant leurs membres aux valeurs initiales. Cette mémoire n'est pas figée ; elle est réinterprétée et réactualisée pour

⁸ Le lean management est encore appelé « gestion au plus juste » et repose sur l'élimination des gaspillages.

⁹ Le Kaizen est souvent traduit par amélioration continue et il met l'accent sur de petits changements progressifs pour améliorer les processus.

rester pertinente dans un contexte évolutif. Les entreprises construisent des bases de données, comme des études de cas internes ou des archives de projets, pour permettre un apprentissage continu. Ces bases de connaissances ne sont pas uniquement des ressources techniques ; elles intègrent des récits sur la façon dont les équipes ont surmonté des obstacles. Des pratiques comme le *debriefing* après chaque projet, le *rex* ou *retex*¹⁰, ou encore l'analyse d'incidents critiques renforcent la mémoire collective. Ces pratiques transforment des événements ponctuels en savoir collectif. La mémoire collective est souvent portée par les employés expérimentés qui servent de mentors pour transmettre les savoirs implicites et les valeurs organisationnelles.

La culture d'entreprise

Les définitions de la culture d'entreprise sont nombreuses, celle de Schein est pour moi la plus simple : « L'ensemble des hypothèses fondamentales adoptées par un groupe » (Schein, 1992¹¹). Elle est un reflet des origines historiques. Les premières valeurs et croyances adoptées structurent la culture et à ce titre sont constitutives des racines. Michelin, fondée en 1889, on l'a vu, reste profondément marquée par ses valeurs d'excellence technique et d'innovation. Les comportements souhaités ou proscrits dans une entreprise découlent souvent des premières années d'existence. Les entreprises créent des symboles (logos, conventions, média interne, etc.) qui renforcent le sentiment d'appartenance et la cohésion autour de valeurs historiques.

Une culture organisationnelle forte issue des racines historiques peut aussi être un atout compétitif si elle favorise la motivation, la cohérence interne et l'engagement des employés (Thévenet, 2015¹²). De plus, des recherches en gestion ont prouvé que lorsque les employés partagent la culture de leur entreprise, ses valeurs et ses normes comportementales, la performance financière est au rendez-vous (Akpa, 2022¹³). Dans les grandes entreprises qui se sont créées autour d'un homme ou d'une idée, se développent souvent des récits sur les origines qui retracent sous forme d'épopée les premières années, ces récits constituent également une part importante des racines.

Les récits (ou mythes) fondateurs

Ces récits, qui s'apparentent parfois à des mythes, offrent une légitimité interne et externe, façonnant l'image perçue par les parties prenantes : Steve Jobs qui, tel Prométhée, rend accessible la technologie à l'Homme en créant Apple dans un garage, Thomas Edison qui fonde GE pour apporter la lumière à l'Humanité, etc. Anthony Galluzzo s'intéresse avec *Le Mythe de l'entrepreneur* (2023) aux origines

¹⁰ Le Retour d'Expérience (appelé aussi RETEX ou REX) est une démarche visant à détecter et à analyser les anomalies, les écarts et tout événement, qu'il soit positif ou négatif, en recherchant les causes et les enchaînements et en retirant des enseignements.

¹¹ E.H. SCHEIN, *Organizational culture and leadership*, San Francisco Jossey-Bass, 1992.

¹² M. THÉVENET (2015), *La culture d'entreprise*, Paris, coll. Que sais-je ? PUF, 2015.

¹³ V.O. AKPA, O.U. ASIKHIA & N.E. NNEJI (2021), « Organizational culture and organizational performance : A review of literature », *International Journal of Advances in Engineering and Management*, 3(1), 361-372.

des mythes qui entourent ces célébrités élevées par l'opinion médiatique au rang de légendes : les entrepreneurs Bill Gates, Elon Musk, Jezz Bezos aux États-Unis. En France on pourrait écrire de pareilles histoires concernant l'opticien Alain Afflelou ou encore Xavier Niel : ces personnages peuplent nos imaginaires et incarnent nos conceptions de la réussite. À leurs noms sont associées les idées d'héroïsme, de persévérance, d'inventivité ou encore de courage. C'est le récit de leurs premières années qui devient un mythe car il est construit de telle façon que l'avenir de l'entreprise, ses succès et selon un néologisme contemporain son « potentiel disruptif » soient contenus dans un récit. Dans ma région, l'Occitanie, un groupe raconte ainsi ses origines : « Tout a commencé dans une pharmacie située place Jean-Jaurès à Castres, ville natale de Pierre Fabre. C'est ici que le jeune pharmacien, *start-upper* avant l'heure, met au point son premier médicament à la fin des années 1950. Il s'agit du Cyclo 3, un veinotonique créé à partir d'un principe actif extrait des racines d'un arbrisseau local, le petit houx. Il représente un véritable progrès thérapeutique pour l'époque [...] À l'image du petit houx qui reste vert et feuillu en toute saison, le groupe Pierre Fabre n'a cessé de se développer depuis 1962 » (Source : site internet du groupe : pierre-fabre.com)

Ces trois éléments constitutifs des racines de l'entreprise, bien qu'essentiels pour créer une identité forte, peuvent également freiner l'innovation et l'adaptabilité.

Les pièges de l'identité enracinée

Faut-il persister dans son être contre vents et marée ou savoir s'adapter au gré des changements ? À l'évidence tout dépend de l'environnement et, en gestion, la théorie dite de la contingence (Lawrence et Lorsch, 1967¹⁴) a démontré que si l'entreprise doit conserver une certaine stabilité, elle ne doit pas pour autant se rigidifier ni passer à côté des changements de paradigmes.

Rigidité et inertie organisationnelle

Les racines profondes peuvent conduire à une réticence au changement. La pression pour préserver les valeurs historiques peut entrer en conflit avec les impératifs d'adaptation stratégique. Par exemple, Kodak a souffert de son attachement à son identité de fabricant de films argentiques face à la révolution numérique (Tripsas et Gavetti, 2000¹⁵). Le cœur de métier, les racines de Kodak relevaient de la chimie. Quand il a commencé à émerger, le numérique n'a pas été pris au sérieux par les responsables de l'entreprise et pourtant peu de gens savent que Kodak fut bien l'inventeur de l'objet qui causera sa perte trente ans plus tard, l'appareil numérique. Kodak n'a pas « raté » la révolution numérique, mais elle a été victime du très classique dilemme de l'innovateur, décrit par le chercheur Clayton Christensen. Ce dilemme explique l'échec de l'innovation de rupture en termes de modèle d'affaire. Parfaitement au courant du développement du numérique,

¹⁴ P.R. LAWRENCE & J.W. LORSCH, *Organization and Environment: Managing Differentiation and Integration*, Boston: Harvard Business School Press, 1967.

¹⁵ M. TRIPSAS & G. GAVETTI, *Capabilities, cognition, and inertia: Evidence from digital imaging*. *Strategic Management Journal*, 21(10-11), 1147-1161.

puisqu'elle en était l'instigateur, Kodak n'a pas voulu le promouvoir pour une raison simple : protéger son activité principale de l'époque, la vente de films argentiques. Ses racines l'ont empêché de se transformer et ont causé sa perte. De nombreuses entreprises ont ainsi disparu du fait de leur inertie, de leur rigidité et donc de leur incapacité à se réinventer : Nokia (racheté par Microsoft), Moulinex (racheté par SEB), BlackBerry (qui essaie encore de survivre dans l'internet des objets), etc.

Souvent la disparition est moins due à la rigidité et à l'inertie qu'à un véritable blocage, l'entreprise refusant de voir la réalité. `

Exclusion des nouveaux paradigmes

Une identité organisationnelle figée est le résultat d'un attachement excessif à des valeurs, normes et croyances perçues comme essentielles à la survie et à la cohésion de l'organisation. Ce phénomène peut être exacerbé dans des entreprises où la culture est fortement enracinée, notamment celles opérant dans des secteurs traditionnels ou caractérisées par une longue histoire. Bien que la stabilité identitaire puisse favoriser un sentiment d'appartenance et renforcer la cohésion interne, elle peut également engendrer une résistance au changement et à la diversité des perspectives. Cette rigidité s'apparente à ce que March appelle « l'exploitation » au détriment de « l'exploration », réduisant ainsi la capacité d'innovation organisationnelle (voir *infra*). Les entreprises ayant des cultures fortement enracinées risquent de marginaliser les voix divergentes, entravant ainsi la diversité cognitive nécessaire à l'innovation (Ashforth et Mael, 1989¹⁶). Les institutions bancaires traditionnelles, par exemple, ont historiquement résisté à l'intégration de talents issus du numérique, limitant leur capacité à rivaliser avec les *FinTech* dans des domaines comme la gestion automatisée des portefeuilles ou les paiements instantanés. N'ayant pu créer un écosystème favorable au développement de « néobanques » en leur sein, elles ont été contraintes (avec des succès divers) de les acheter afin de ne pas perdre leurs clients qui passaient en masse du secteur traditionnel au secteur émergent.

De façon plus générale, les nouveaux paradigmes du monde des affaires naissent rarement dans les champions d'une technologie ou d'un secteur d'activité car les champions ont plus de mal que les autres à accepter un changement de savoir ou de savoir-faire. Pour eux, avant d'apprendre il faut commencer par « désapprendre » et c'est beaucoup plus difficile. C'est pour cette raison que de nombreux champions ont tendance à se renfermer sur eux-mêmes et à ne plus être à l'écoute de leurs parties prenantes.

Risque de déconnexion avec les parties prenantes

Dans un monde où les attentes des parties prenantes évoluent rapidement, une identité trop axée sur le passé peut rendre l'entreprise déphasée par rapport aux besoins actuels de ses clients et de ses employés. Dans un livre écrit avec mon collègue Sébastien Point nous avons relevé l'importance des « parties prenantes »

¹⁶ B.E. ASHFORTH & F. MAEL (1989), Social identity theory and the organization, *Academy of Management Review*, 14(1), 20-39.

dans la gestion des entreprises (Igalens et Point, 2009¹⁷) : les parties prenantes, qu'il s'agisse des clients, des employés ou des communautés, voient leurs attentes évoluer à un rythme rapide, sous l'influence de tendances telles que la digitalisation, les préoccupations environnementales (et notamment le changement climatique) ou les revendications liées à l'inclusion sociale.

Si l'entreprise reste focalisée sur une identité historique, elle risque de négliger ces nouveaux enjeux. Par exemple, une marque automobile insistant exclusivement sur son héritage de moteurs thermiques pourrait être perçue comme obsolète face à une clientèle et à des gouvernements exigeant une transition vers des véhicules électriques. Se préoccuper de l'évolution des besoins des salariés et des clients n'est certes pas une nouveauté. Les droits des salariés sont reconnus depuis plus d'un siècle et la bible du marketing date de 1970 (« *Marketing Management* » de Philippe Kotler) mais aujourd'hui la RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) exige des dirigeants qu'ils portent une attention soutenue à des groupes sociaux qui n'ont pas forcément un lien contractuel avec l'entreprise. L'environnement avec des préoccupations liées à la biodiversité, à l'émission des GES¹⁸, au recyclage mais aussi les problématiques internationales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) telles que l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé sont désormais inscrites à l'agenda des dirigeants. Avec l'apparition du « devoir de vigilance » (Igalens, 2023¹⁹), l'entreprise est « étendue », c'est-à-dire qu'elle est également responsable, en matière de RSE, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs où qu'ils soient situés dans le monde. La dernière directive européenne en matière de reddition de compte²⁰ suppose que l'entreprise définisse avec précision tous les impacts dont elle est à l'origine sur ses environnements (tant écologiques que sociaux ou sociétaux) mais également tous les impacts que les parties prenantes peuvent provoquer à son égard²¹.

Ces nouvelles contraintes obligent l'entreprise à demeurer en permanence à l'écoute d'une multitude de parties prenantes qui, pour chacune d'entre elles, ont leur sensibilité, voire leur volatilité. Ne pas le faire c'est prendre le risque non seulement d'être déconnecté des environnements pertinents mais c'est aussi celui d'être irresponsable socialement. Or, de ce point de vue, un enracinement historiquement, géographiquement, culturellement daté n'est pas de nature à favoriser le cosmopolitisme porté par la diversité des parties prenantes.

Stratégies pour éviter les pièges identitaires

L'entreprise est-elle condamnée à naviguer entre le Charybde des racines et de l'identité et le Scylla de l'adaptabilité, voire de l'impersonnalité ? Comment conserver ses racines sans passer à côté de l'évolution des marchés, de l'innovation technologique ou tout simplement de l'air du temps ? Trois pistes s'offrent à

¹⁷ J. IGALENS & S. POINT, Vers une nouvelle gouvernance des entreprises : l'entreprise face à ses parties prenantes. Paris, éd. Dunod, 2009.

¹⁸ Gaz à effet de serre, le gaz carbonique notamment.

¹⁹ J. IGALENS, Splendeurs et Misères de la RSE., Paris éd. EMS, 2023.

²⁰ CSRD : « Corporate Sustainability Reporting Directive », directive de l'Union Européenne N° 2022/2464

²¹ Principe dit de « double matérialité » ou de « double importance ».

l'entreprise : recontextualiser en permanence ses racines, encourager l'apprentissage et favoriser le dialogue avec ses parties prenantes.

Recontextualiser les racines

Les entreprises peuvent revisiter leurs racines en les adaptant aux enjeux contemporains. Cela implique de conserver l'essence des valeurs fondatrices tout en les traduisant dans des pratiques modernes (Gioia *et al.*, 2013²²). Revisiter les racines signifie retourner à l'essence des valeurs qui définissent l'organisation, telles que l'intégrité, la qualité, ou l'innovation, pour les adapter au contexte contemporain. Cela ne consiste pas à abandonner ces valeurs, mais à en actualiser l'expression. Par exemple, une entreprise dont la mission originelle est « d'améliorer la vie des gens » pourrait historiquement s'être concentrée sur des produits physiques. Dans un contexte contemporain marqué par la transformation numérique et les préoccupations environnementales, cette mission pourrait être réinterprétée pour inclure des solutions digitales ou des produits écoresponsables. Un exemple emblématique est celui de Patagonia, une entreprise américaine spécialisée dans les vêtements de plein air. Depuis sa création, Patagonia s'est positionnée autour de valeurs fortes, notamment la protection de l'environnement. Ces valeurs fondatrices restent au cœur de son identité, mais l'entreprise a su les traduire dans des pratiques modernes en réponse aux défis actuels liés au changement climatique et à la surconsommation. Patagonia vient de lancer un programme nommé « *Worn Wear* », qui encourage les clients à réparer ou à acheter des vêtements de seconde main plutôt que d'acquérir du neuf, ce qui est assez novateur dans un secteur qui a plutôt tendance à créer des modes éphémères.

Encourager l'apprentissage organisationnel

March (1991²³) distingue deux types de processus organisationnels : l'exploitation et l'exploration.

L'exploitation des acquis passe par l'optimisation des ressources existantes, l'amélioration des processus et la capitalisation sur les savoirs historiques. **L'exploration** de nouveaux territoires s'appuie sur l'expérimentation, la recherche d'innovations et le développement de nouvelles compétences.

Les organisations dites « ambidextres » réussissent à concilier ces deux dimensions. Elles sont capables d'exploiter les connaissances existantes tout en explorant des occasions émergentes, grâce à une structuration adaptée et à une culture d'apprentissage dynamique. Le Fab Lab²⁴ d'entreprise, en ouvrant les activités exploratoires aux membres des unités d'exploitation, soulève ce défi intéressant : celui de la conciliation entre activités d'exploitation et activités d'exploration au niveau des salariés. Le constructeur automobile français Renault a été un pionnier de cette démarche dès 2011.

²² D. A. GIOIA, M. SCHULTZ & K. G. CORLEY (2000), Organizational identity, image, and adaptive instability, *Academy of Management Review*, 25(1), 63-81.

²³ J. G. MARCH (1991), Exploration and exploitation in organizational learning, *Organization Science*, 2(1), 71-87.

²⁴ Le Fab Lab est un atelier dédié à l'innovation et au prototypage rapide. Le principe des Fab Labs est le partage libre d'espaces, de machines, de compétences et de savoirs.

Favoriser un dialogue continu avec les parties prenantes

Une identité dynamique se nourrit des interactions avec les parties prenantes. La co-construction de l'identité organisationnelle peut aider à maintenir sa pertinence tout en intégrant les évolutions sociétales et technologiques (Schultz et Hernes, 2013²⁵). La co-construction fait référence à un processus collaboratif où les parties prenantes participent activement à définir et redéfinir les éléments fondamentaux de l'identité organisationnelle. Ce processus s'appuie sur la reconnaissance des parties prenantes comme partenaires stratégiques. Leur implication dans les réflexions et les décisions stratégiques apporte une richesse de perspectives et renforce la légitimité de l'organisation. Par exemple, dans les entreprises de service, les employés peuvent contribuer à l'expression des valeurs organisationnelles par leurs comportements et leurs initiatives. De leur côté, les clients, en formulant leurs attentes ou leurs critiques, influencent la perception de l'organisation et son positionnement stratégique. Ce processus itératif s'apparente à une boucle de rétroaction dans laquelle l'organisation apprend, s'adapte et se transforme continuellement.

Des racines et des ailes

L'identité organisationnelle, bien qu'enracinée dans l'histoire, doit rester fluide pour répondre aux exigences d'un environnement complexe et dynamique. Les racines ne doivent pas être perçues comme des chaînes, mais comme des ressources adaptables. Les recherches actuelles se concentrent sur les mécanismes spécifiques permettant aux entreprises de maintenir cet équilibre entre enracinement et adaptation, en étudiant des cas concrets d'entreprises ayant réussi ou échoué dans cet exercice. Il faut arriver à concilier des racines et des ailes. Dans l'industrie du luxe, notamment du parfum, de la mode, de la joaillerie, cet équilibre est particulièrement recherché : les « maisons » mettent en avant leurs racines pour mieux présenter leurs nouveautés.

²⁵ M. SCHULTZ, & T. HERNES, (2013). A temporal perspective on organizational identity. *Organization Science*, 24(1), 1-21.

Toys « R » Us : Un attachement excessif aux racines traditionnelles

Toys « R » Us est un cas emblématique d'une entreprise figée et immobilisée par ses racines au détriment de l'innovation et de l'adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs. Toys « R » Us s'est longtemps appuyé sur son modèle historique de grands magasins : la commodité, des prix compétitifs magasins spécialisés, où les clients pouvaient explorer des rayons remplis de jouets. Ce modèle, fondé sur l'expérience physique et sur un vaste choix de produits, était au cœur de l'identité de l'entreprise. Les magasins étaient conçus pour offrir une expérience immersive, un « paradis des jouets » pour les enfants et leurs parents. On n'est pas loin du monde décrit dans le roman d'Émile Zola, *Au Bonheur des dames*, publié en 1883, mais le prêt-à-porter féminin est ici remplacé par le jouet. Avec l'essor du commerce en ligne dans les années 2000, Toys « R » Us a tardé à investir dans le numérique, restant focalisé sur ses magasins physiques. Cette fixation sur un modèle traditionnel a empêché l'entreprise de concurrencer efficacement des acteurs comme Amazon, qui proposaient une offre de jouets tout aussi variée, mais accessible en ligne avec une logistique rapide.

L'attachement à ses racines a également conduit Toys « R » Us à sous-estimer les évolutions des comportements d'achat. Les consommateurs modernes privilégient et des services rapides, des éléments que les plateformes numériques maîtrisaient mieux. Enfin, Toys « R » Us a continué à percevoir ses magasins comme des lieux incontournables pour acheter des jouets, sans reconnaître que la demande évoluait vers des achats en ligne et des expériences « omnicanales » (combinaison de magasins physiques et en ligne).

Ironiquement, Toys « R » Us a tenté de compenser son retard numérique en signant un partenariat exclusif avec Amazon au début des années 2000. L'objectif était de déléguer la gestion de son e-commerce à Amazon tout en maintenant son identité et en s'accrochant à ses racines symbolisées par les magasins physiques. Ce partenariat s'est retourné contre Toys « R » Us lorsque Amazon a commencé à vendre des jouets d'autres marques, concurrençant directement Toys « R » Us. L'entreprise a perdu à la fois le contrôle de son canal en ligne et l'occasion de développer sa propre plateforme e-commerce, accentuant son retard. L'entreprise a persisté à considérer ses magasins physiques comme immuables, refusant de les adapter ou de les intégrer à une stratégie « omnicanale ».

En 2017, Toys « R » Us a fait faillite, incapable de concurrencer les nouveaux acteurs du marché. La dette importante accumulée par la gestion de ses magasins physiques, combinée à son incapacité à s'adapter à l'essor du commerce en ligne, a scellé son sort.

L'échec de Toys « R » Us illustre les risques d'un attachement excessif aux racines organisationnelles lorsque :

- l'entreprise refuse de remettre en question un modèle historique, même face à des évolutions structurelles du marché ;
- les valeurs et pratiques traditionnelles sont perçues comme immuables, empêchant une adaptation proactive ;
- les nouvelles attentes des parties prenantes, comme les consommateurs exigeant plus de commodité et de digitalisation, sont ignorées.

LES RACINES DU VOCABULAIRE MATHÉMATIQUE DE L'ANTIQUITÉ GRECQUE À LA RENAISSANCE

par

Bertrand HAUCHECORNE de l'Académie d'ORLÉANS

Pour nommer les concepts qu'ils utilisent, les mathématiciens ont introduit un vocabulaire spécifique. Les procédés et le choix des mots diffèrent au cours du temps.

On pourrait ne voir dans les mathématiques qu'une suite de raisonnements déduits d'axiomes et conduisant à des énoncés appelés théorèmes. Les notions introduites seraient sans lien avec le monde qui nous entoure. Les mots pour les nommer n'auraient alors aucune importance puisqu'ils n'exerceraient aucune influence sur leur utilisateur. En fait, il n'en est rien. La transmission du savoir mathématique passe par le langage. Les mathématiciens ont besoin de nommer les notions qu'ils manient et le choix des mots, variable suivant les époques et les écoles mathématiques, n'est pas anodin.

Nommer, c'est entrer en relation avec la notion mathématique étudiée, c'est la rendre plus familière au risque parfois de n'en avoir qu'une idée approximative. Le choix des mots influe en effet sur la représentation que nous nous en faisons.

Les mathématiques grecques

Dans le domaine des mathématiques, le vocabulaire le plus ancien que nous connaissons nous vient du grec et nombreux sont les termes qui, francisés, font partie désormais de notre langue. Le peuple grec a conçu avant les autres des mathématiques spéculatives. Ses savants ne se sont pas contentés d'établir des résultats, ils les ont démontrés ; ils ont fait des mathématiques pour elles-mêmes et pas seulement pour les besoins de l'arpentage ou du commerce.

Les écoles de la période classique

Les mathématiques grecques sont apparues dans différentes écoles rassemblées autour d'un maître ; elles se sont développées en général pour répondre à des

questions de compréhension du monde et sont souvent teintées de philosophie, voire de métaphysique.

La plus ancienne est l'école ionienne établie à Milet sur la côte asiatique de la mer Égée. Thalès en est la figure de proue. Les résultats qui lui sont attribués concernent la géométrie élémentaire, principalement les triangles isocèles ou équilatéraux.

Pythagore, originaire de l'île de Samos, fonde à Crotona une école philosophique très fermée qui soutenait que le monde s'explique par les nombres. Son principal apport concerne l'arithmétique même si son nom reste attaché à un théorème de géométrie, résultat qui permet de montrer que la diagonale d'un carré dont le côté mesure une unité a pour longueur un nombre dont le carré vaut 2. L'école fut plongée, dit-on, dans un grand désarroi lorsque Pythagore montra que cette quantité, notée de nos jours $\sqrt{2}$, ne peut s'exprimer à l'aide de comparaison de nombres entiers, c'est-à-dire d'une fraction. Pythagore parle alors de quantité inexprimable, qui ne peut pas se calculer, en grec ἄλογος (*alogos*).

Par la suite, à partir du III^e siècle avant notre ère, la notion d'école s'amointrit et la science mathématique prend un caractère moins ésotérique et plus scientifique. Archimède à Syracuse en est un bel exemple mais c'est principalement à Alexandrie, capitale de la dynastie lagide, que se retrouvent de nombreux savants parmi lesquels Euclide est le plus célèbre.

L'apport du langage courant

Pour faire des mathématiques, les Grecs sont donc amenés à forger des mots sans référence antérieure, ni apport extérieur. Ainsi le vocabulaire est pris dans le langage courant avec un glissement de sens.

Comme premier exemple, parlons du mot « mathématique ». Il nous vient du grec μάθημα (*mathema*) ou plutôt de son pluriel μαθήματα (*mathêmata*). Ce mot désignait aussi bien le fait d'apprendre que son résultat : la connaissance, la science. Sous l'influence de Platon et d'Aristote pour qui les mathématiques sont un savoir fondamental, le mot se spécialise dans ce que nous appelons les mathématiques, au sens le plus large. Les Romains puis les universitaires médiévaux désignent sous le nom d'*ars mathematica* tout ce qui concerne des grandeurs calculables.

Vu l'importance de la géométrie chez les Grecs et le lien étroit avec notre environnement qu'elle décrit, il est naturel de pouvoir y puiser de nombreux exemples. Ainsi, κύκλος (*kyklos*) désigne ce qui est circulaire, en quelque sorte un rond. On l'utilise tout naturellement pour désigner le cercle. Ce terme, francisé, est couramment utilisé dans notre langue comme dans « bicyclette ». De la même famille, κύλινδρος (*kylindros*) existait déjà en grec et désignait un rouleau mais s'utilisait déjà aussi dans son acception mathématique « cylindre ».

Pour les Grecs παράλληλος (*parallelos*) signifiait « placé en regard » mais ce terme à l'époque n'avait pas le sens actuel puisqu'il qualifiait des cercles concentriques. Ce mot est formé sur παρά (*para*), à côté, que l'on retrouve dans *paramilitaire* ou *parabole* et de ἀλλήλων (*allêlôn*), les uns et les autres, lui-même construit sur ἄλλος (*allos*) sur lequel sont forgés « allogène » et « allèle ».

Le mot du grec ancien τράπεζα (*trapeza*) signifie « table à quatre pieds ». Il est formé de τρά (*tra*) pour « quatre » et de πέζα (*peza*), « pied ». On lui connaît le diminutif τραπέζιον (*trapezion*) qui désigne une petite table ou déjà une figure géométrique à quatre côtés mais aussi une table de change. La ville désormais turque de Trabzon, plus connue sous son nom de Trébizonde, s'appelle ainsi car elle est surmontée, paraît-il, d'une montagne ayant une forme de trapèze.

Le grec moderne η τράπεζα (*i trapeza*) signifie « banque » et το τραπέζι (*to trapezi*), « table ». Ceci montre qu'à l'époque les transactions financières se faisaient sur une table. Ceci est à rapprocher de l'étymologie commune des mots français « banque » et « banc » rappelant que dans l'Occident médiéval, on les traitait sur une table allongée qui rappelait la forme d'un banc. Les mots « parallèle » et « trapèze » sont des mots composés mais leur formation s'est faite dans le langage courant. Ils furent introduits alors tels quels dans le vocabulaire mathématique. Pour d'autres mots le processus fut différent.

Restons dans le cadre des polygones pour citer le mot grec ῥόμβος (*rhombos*) qui désignait tout ce qui tourne et par extension une toupie. Sans doute par comparaison avec la forme de celle-ci, Aristote et Euclide l'utilisent pour désigner un parallélogramme oblique ou aussi un losange. Notons qu'en grec *rhombos*, désignait aussi le turbot, poisson dont la forme se rapproche du losange. Le mot *rhombe* pour désigner le losange s'est maintenu dans notre langue jusqu'au XVIII^e siècle et subsiste en anglais sous la forme latine de *rhombus*. De même, les mots παραλληλόγραμμος (*parallélogrammos*) et παραλληλεπίπεδος (*parallèlepipedos*) existaient déjà à l'époque antique mais sous forme d'adjectifs avec le sens que l'on devine. Notons que γραμμή (*grammê*) désigne en grec une inscription puis, par extension, une lettre. On trouve cette racine dans les mots français « télégramme » et « grammaire ». Remarquons que l'unité de poids introduite à la Révolution provient du même mot par un cheminement étonnant. Le latin *scrupulus* désignait une petite pierre pointue et par extension un embarras, un souci ou même un scrupule. Son dérivé *scrupulum* dénommait un petit poids et parfois plus précisément la 24^e partie de l'once. Une erreur d'étymologie l'a fait dériver du latin *scribere* qui signifie « écrire » : traduit en grec, cela fait mieux, puis francisé, c'est devenu « gramme ». Par ailleurs ἐπίπεδος (*épipedon*) est utilisé par Platon pour désigner un sol plat et, en mathématiques, une surface plane par opposition à στερεός (*stereos*), *solide*. On reconnaît le préfixe ἐπί, *sur* et le mot πέδος qui désigne la surface du sol.

De même, le mot συμμετρία (*symmetria*) existait déjà chez les Grecs dans le langage courant, il signifiait « juste mesure » d'où « symétrie ». Le préfixe σύν (*syn*), « avec » ou « ensemble », se retrouve dans « synagogue », « sympathie » ou « symphonie ». La deuxième partie du mot est de la même famille que le mot μέτρον (*metron*), « mesure », terme utilisé par les révolutionnaires pour nommer l'étalon de mesure qu'ils ont introduit. Latinisé dès l'Antiquité en *symmetria*, puis francisé au XVI^e siècle, ce mot s'emploie d'abord en architecture puis en mathématiques deux siècles plus tard. Après des hésitations, la forme française perd définitivement son double « m » qu'il a conservé en anglais.

Les constructions

Rapidement, l'emploi de mots du langage courant ne suffit plus pour désigner les différentes notions mathématiques. On fait appel alors à la construction de mots nouveaux par l'utilisation de deux ou de plusieurs mots déjà existants.

Contrairement à *πολύγωνος* (*polygōnos*) qui existait dans le sens de « fécond » ou « prolifique », *πεντάγωνος* (*pentagōnos*) et *ἑξάγωνος* (*hexagōnos*) ne sont utilisés que pour nommer des figures géométriques. Le mot grec *γωνία* (*gōnia*) désigne un coin ou un angle. On le retrouve déjà chez Euclide dans le sens mathématique. Le préfixe *πολύ* (*poly*) est un adverbe signifiant « beaucoup », lui-même issu du neutre d'un adjectif ayant pour sens « nombreux ». Il se rencontre en français courant, par exemple dans « polygame » ou « polyglotte ». Quant à *πεντά* (*penta*) et *ἑξά* (*exa*), ils correspondent bien sûr au nombre d'angles et donc de côtés. Le premier se retrouve dans « pentathlon », compétition sportive de cinq épreuves, et « Pentateuque » qui désigne les cinq premiers livres de la Bible. Cette même racine est présente dans « Pendjab », région où se rencontrent cinq rivières ; ce nom provient du persan, langue indo-européenne, dans laquelle « cinq » se dit *pandj* tandis que *ab* signifie « eau ». Dans un ouvrage hélas disparu, Blaise Pascal énonce et démontre un théorème concernant six points sur une conique et le nomme « hexagramme mystique » ; il voyait dans ce résultat une justification de la grandeur divine.

Citons aussi le grec *διάμετρος* (*diametros*) qui, à l'origine, désigne la diagonale d'un parallélogramme. Le préfixe *διά*, signifie « à travers » et se retrouve dans « diapositive ». Le mot français « diagonale », construit par les Romains sur le grec, le concurrence, ce qui explique qu'il se soit plus tard appliqué seulement au cercle.

La formation du mot « hypoténuse » est intéressante car elle nous fait comprendre la vision du triangle à l'époque. Il est construit avec le préfixe *ὑπό* (*hypo-*), « au-dessous », et le verbe grec *τείνω* (*teinô*), « je tends ». Chez les anciens, on plaçait l'angle droit d'un triangle rectangle en haut du schéma. Ainsi l'hypoténuse, pour les Grecs, retient les deux côtés de l'angle droit en les attrapant par en dessous.

Les mots du raisonnement

Nous sommes aussi redevables aux Grecs de mots qui ne dénomment pas des notions mais qui permettent de décrire l'activité mathématique comme « lemme », « théorème », « théorie », « hypothèse » ou « problème » et le terme désormais inusité de « scholie ». Ce sont eux, en effet, qui se sont les premiers penchés sur l'activité scientifique.

Θεώρημα (*theôrēma*) désignait à la fois la fête, la méditation et l'objet d'étude. On voit ainsi qu'au début, la pensée mathématique grecque était basée sur l'observation. La rupture fondamentale de ce peuple est de s'être ensuite soucié de justifier un résultat plutôt que de se contenter de l'établir. Le sens du mot *theôrēma* évolue parallèlement. À l'époque tardive puis chez les Romains, il signifie « proposition démontrable ». Bien sûr la notion de preuve n'était pas celle que nous connaissons de nos jours. Cependant on peut dire que le mot avait déjà pris le sens actuel.

Des hypothèses, on en fait beaucoup en maths ! Ce mot est formé du préfixe grec ὑπό- (*hypo*) et de θέσις (*thesis*), « acte de poser » : l'hypothèse est en quelque sorte ce qu'on pose en dessous. Il est amusant de remarquer que le mot supposition est un calque latin du terme grec puisque formé sur le préfixe *sub*, « au-dessous » et du verbe *ponere*, « poser ».

Pour les Grecs, l'hypothèse est le fondement du raisonnement, sa racine. Elle est placée symboliquement en dessous. Pour notre part, nous aurions tendance à placer l'hypothèse au-dessus et de considérer que les conclusions en découlent comme le montre bien l'emploi de ce dernier mot.

Le lemme, de nos jours, désigne un résultat utile pour en démontrer d'autres mais dont l'intérêt en lui-même est ténu. Le terme λήμμα (*lemma*) désignait en grec tout ce qu'on prend ou reçoit, d'où son sens de « profit » ou « gain ». Aristote utilise ce mot en logique pour désigner la majeure du syllogisme. Dans le célèbre syllogisme : « Tous les hommes sont mortels, or Socrate est un homme, donc Socrate est mortel », le lemme est la première de ces trois assertions. Retenons la définition suggestive de La Furetière dans son célèbre dictionnaire : « Le lemme est hors d'œuvre de la suite ordinaire des propositions. »

Complément indispensable de l'enseignement mathématique, « problème » nous vient lui aussi du grec. Formé sur le préfixe πρό (*pro*) et le verbe βάλλω (*ballô*), πρόβλημα (*problêma*) signifie littéralement « jeter en avant ». Il désignait en fait ce qu'on met devant soi, par extension, un obstacle. Passé dans le domaine de la spéculation, il désigne une question proposée, un sujet controversé, donc ce que nous appelons un problème. Emprunté dans le même sens par les Romains, il apparaît en français d'abord dans le domaine philosophique ou théologique. Descartes l'introduit comme un élément du domaine scientifique pour désigner une question à résoudre par des méthodes rationnelles. Il faut cependant attendre la fin du XIX^e siècle pour voir apparaître le problème donné aux lycéens ou aux étudiants, c'est-à-dire un énoncé composé de questions à résoudre dans un but d'entraînement et de contrôle des connaissances et des aptitudes.

Le langage des coniques

Le mathématicien Ménechme qui vivait au IV^e siècle avant notre ère, était un membre de l'Académie de Platon. Selon la légende, à la suite d'une épidémie de peste, l'Oracle de Delphes avait demandé de doubler exactement le volume de l'autel cubique d'Apollon. Pour essayer, en vain, de résoudre ce problème, Ménechme est amené à sectionner un cône (infini dans les deux directions) par un plan. Selon son inclinaison, on obtient trois courbes différentes. La parabole étant la position limite entre les deux autres, Apollonius, qui vivait au siècle suivant, la nomme παραβολή (*parabolê*), « comparaison », « ressemblance ». Il obtient l'équation de l'ellipse en ôtant une quantité à celle de la parabole ; propriété qui se lit également géométriquement, aussi la nomme-t-il ἔλλειψις (*elleipsis*), « manque ». Inversement cette quantité est à ajouter pour l'hyperbole qu'il nomme donc ὑπερβολή (*hyperbolê*), « excès ».

La transmission latine

Les Romains sont des juristes, des administrateurs, parfois de bons littéraires, ils excellent dans l'art de la guerre. Ce ne sont en rien des scientifiques. Les spéculations intellectuelles des Grecs sur les mathématiques leur sont très étrangères. Pour Cicéron, les mathématiques n'étaient utiles qu'à compter et à mesurer. En réalité elles servaient aussi aux astrologues souvent appelés mathématiciens. Ceci explique l'utilisation du mot « géomètre », utilisé jusqu'au XVII^e siècle pour désigner ces derniers.

Il ne faut cependant pas minimiser l'importance du latin dans la construction du vocabulaire mathématique, et ce pour trois raisons :

- le français vient du latin qui nous a transmis le vocabulaire du calcul et de la géométrie élémentaire ;
- c'est souvent par l'intermédiaire des Romains que nous sont parvenus les résultats scientifiques des Grecs ;
- le latin est resté en Occident la langue de toute la diffusion scientifique, jusqu'au XVII^e siècle.

Les mots pour compter

Très pragmatiques, les Romains avaient besoin de compter. Quelques mots parvenus en français nous rappellent certaines de leurs pratiques.

Calculus désigne en latin un caillou. Les petits Romains apprenaient à compter avec des cailloux, ce qui vaut bien des bâchettes ! Ceci explique la dérive sémantique. On comprend ainsi pourquoi les concrétions calcaires si douloureuses qui peuvent se former dans le corps s'appellent également des calculs ! Le mot « calcul » est attesté en français dès le XV^e siècle.

En bas latin, *calcularé* évince *computare*. Ce dernier a été repris en anglais pour dénommer l'ordinateur. Nous parlons encore de la somme pour désigner le résultat de l'addition. Ceci nous rappelle que les Romains mettaient le résultat sur la ligne du haut et non sur celle du bas comme nous le faisons. « Somme » et « sommet » sont donc de la même famille.

Les mots *additio* et *subtractio* désignent le fait d'ajouter ou d'enlever. Leur application dépasse le cadre mathématique pour s'appliquer à la vie courante. C'est un exemple d'utilisation d'un mot de la langue courante au service des mathématiques. On sait qu'en français le sens mathématique est plus prégnant, surtout pour le second, mais le sens courant reste vivace.

Les mots de la géométrie

La géométrie est étudiée avant tout pour l'arpentage et l'architecture. Vitruve estime la connaissance de la géométrie indispensable à l'architecte.

Comme nous le verrons, les mots désignant des concepts élaborés sont repris du grec. Les formes simples sont désignées par des termes venant du langage courant.

Pour les Romains, le carré était avec le cercle une forme parfaite. Il se reconnaissait avec ses angles droits et se nommait *quadrus*. C'est pourquoi, déjà en latin, des mots de la même famille signifient « parfaire », « rendre harmonieux », le verbe « cadrer » en est un héritier.

Attesté dès le début du XII^e siècle en ancien français, « carré » désigne à la fois la forme carrée, ce qui forme un angle droit, et quelqu'un de forte carrure. C'est ce dernier sens qui amènera celui de « décidé », « au caractère tranché » au XVII^e siècle. L'adverbe « carrément » qui signifia d'abord « à angles droits » a adopté de nos jours le sens figuré.

Vers 1540, « carré », souvent écrit « quarré », se met à désigner une forme géométrique, d'abord en opposition au cercle, puis plus précisément le quadrilatère à angles droits et à côtés égaux. Furetière appelle encore le rectangle un carré long.

Les nombres carrés sont ainsi appelés par ce qu'on peut les noter avec des points disposés en carré. Ils sont étudiés à la Renaissance dans des traductions de l'Antiquité. Ce sont eux qui expliquent les expressions « élever un nombre au carré » et son opération inverse « extraire une racine carrée » apparues vers la fin du XVII^e siècle.

Le latin *circus* désignait le cercle mais aussi le cirque. Il se spécialise dans ce second sens, remplacé par son diminutif *circulus*, qui conserve son sens original tout en désignant aussi tout objet circulaire mais aussi, comme en français actuel, un groupe de personnes. Le mot « cercle » est attesté dès le XIII^e siècle en français. Il désigne tout objet circulaire

Les héritiers de cette racine sont nombreux puisqu'on y trouve « cerceau », « cerne », « circuit », « circulation » mais aussi « chercher » qui vient d'un verbe latin signifiant « faire le tour », « scruter ».

Citons aussi *angulus* formé sur la racine indoeuropéenne *ang* signifiant « serré ». Son emploi au sens figuré a donné les mots « angoisse » et « angine » comme l'allemand *Angst*, « peur ». Chacun connaît les serrements de la gorge que provoque l'angoisse. Cependant, en latin déjà, *angulus* possédait le sens mathématique actuel. Il signifiait aussi « coin » et par extension « lieu retiré ». Ne parlons-nous pas toujours aujourd'hui d'un « coin paumé » ! Le Vatican ne s'y est pas trompé en proposant d'appeler *ictus ab angulo*, le coup de pied de coin en football, plus connu sous le nom anglais de *corner*.

En ancien français, « angle », à ne pas confondre avec son homonyme signifiant « ange », est plus général que de nos jours. Il désigne aussi le coin. On parle par exemple d'un angle de mer pour désigner un petit golfe. L'expression « à l'angle de la rue » en est une survivance. Au Moyen Âge, « être d'angle » voulait dire « être poussé à bout ». Le nom d'Anglet, près de Bayonne, désigne à l'origine un territoire en forme de coin et Angle-sur-l'Anglin dans le Poitou est en un site très resserré.

Les emprunts

Pour les notions moins courantes, les Romains empruntent directement le mot grec en latinisant sa terminaison. Ainsi παράλληλος, qui n'avait pas à l'époque

le sens actuel, devient *parallelus* et on trouve de même; *parallelepipedum*. Citons aussi le mot σφαῖρα latinisé en *sphaera* qui désigne une boule, un globe ou bien sûr une sphère. Il devient « espère » en ancien français ; cet ajout d'un « e » initial est un phénomène linguistique courant devant un mot commençant par un « s » suivi d'une consonne. Il explique par exemple le lien entre « scolaire » et « école ».

Les mots relatifs au discours mathématique ou logique se retrouvent à peine modifiés en latin comme *theoremata*, *problēmata* ou *lēmata*. C'est par cet intermédiaire qu'ils entrèrent dans le vocabulaire français médiéval puis moderne.

Les calques du grec

Plus intéressante est la méthode du calque sur un mot grec, simple ou composé. *Numerus* en latin indique à l'origine la quantité, de préférence importante, et en aucun cas un élément d'un ensemble de nombres. Nous possédons encore en français l'adjectif *nombreux* et des expressions comme « en nombre », « faire nombre » qui nous rappellent cette origine. Cependant, c'est ce mot qu'on l'utilise pour la traduction du mot ἀριθμός (*arithmos*). Ce dernier correspondait à peu près au mot latin *numerus* mais désignait aussi ce que nous appelons un nombre entier.

De la même façon citons le mot grec λόγος (*logos*). Il signifie en quelque sorte « la mise en rapport ». En premier lieu il désigne la parole comme vecteur de pensée, car elle met en rapport les individus. Il désigne aussi la raison, celle que l'on perd parfois, puisque l'acte de penser est considéré comme la synthèse, donc la mise en rapport de différents arguments. L'utilisation du suffixe « -logie » pour désigner une science en découle.

Les Romains l'ont traduit par le mot latin *ratio* dans presque toutes ses acceptions. On qualifie de rationnels les nombres qui s'expriment par une fraction, donc le rapport de deux nombres. Notre perception de la notion de fraction ayant changé, pour nous ce sont des nombres à part entière, l'adjectif « rationnel » n'a pour nous plus aucun lien avec son étymologie. Le mathématicien écossais Neper, au début du XVII^e siècle, crée le mot « logarithme », formé sur le grec *logos* et *arithmos*, car il a défini ces quantités en effectuant le rapport de nombres.

On peut citer aussi *triangulus*, calque parfait du grec τρίγωνος (*trigōnos*), qui signifie littéralement « qui a trois angles ». La racine indoeuropéenne *gon* ou *gen* désigne à la fois ce qui a trait à la naissance et ce qui forme une courbure, un angle. On la retrouve semble-t-il dans « genou » mais aussi dans les noms des villes de Genève, Gênes et l'ancien nom *Genabum* d'Orléans. Ces trois villes se trouvent toutes en un lieu où la côte ou une rivière font un angle. Citons aussi le mot « équilatéral », calque parfait du grec ἰσόπλευρος (*isopleuros*) puisque *equi* traduit ἰσό et que *pleuros* comme *latus*, signifie « côté ». On retrouve cette racine grecque dans les mots « plèvre » et « pleurésie ». Curieusement, « isocèle » a été repris sous sa forme grecque où il signifiait « qui a des jambes égales ».

L'Orient médiéval

Au milieu du premier millénaire de notre ère, plusieurs astronomes et mathématiciens de talent virent le jour en Inde. On peut citer Aryabhata qui vivait au V^e siècle mais surtout Brahmagupta (598-660), le plus célèbre d'entre eux. On attribue parfois à celui-ci l'introduction du 0 et de la numération de position mais ces notions étaient probablement déjà connues en Inde à son époque. Peu après, au VII^e siècle, les Arabes submergent le Proche Orient puis bientôt l'Afrique du Nord. À la suite de la fermeture de l'Académie à Athènes en 529, de nombreux érudits s'étaient installés dans ces contrées qui bordent la Méditerranée à l'est. Le Califat abbasside, installé à Bagdad en 762, privilégie rapidement les sciences et les lettres. De nombreux textes grecs, mais aussi indiens sont traduits en arabe, ce qui permet à certains d'être sauvés. Quelques notions mathématiques sont nommées indirectement, par ce cheminement de la connaissance scientifique.

Le mot « racine » utilisé en arithmétique en est un exemple. La comparaison botanique peut paraître curieuse. Elle provient, semble-t-il, des Indiens qui utilisaient le mot *mûla*, « racine de plante », pour désigner la racine carrée d'un nombre. Traduite par les Arabes par *jidr* de même sens, il devient *radix* en latin médiéval dans la traduction de textes scientifiques arabes, puis « racine » dans notre langue. La métaphore est claire : quand le nombre dont on cherche la racine n'est pas un carré parfait, sa valeur n'est pas un nombre entier, à première vue, telle une racine de plante, elle n'est pas visible d'où l'expression imagée « extraire la racine carrée d'un nombre ».

Chiffre et zéro

Curieusement, « chiffre » et « zéro » ont la même origine. Pour les Indiens, le zéro désigne d'abord l'absence d'objet mais bientôt l'absence d'unité de dizaine ou de centaine dans la numérotation de position. Les mathématiciens arabes l'utilisent dès le début du IX^e siècle et le nomme *sifr*, mot signifiant « vide ». Ce mot passe d'une part en latin médiéval dans lequel sont écrits la plupart des textes scientifiques de l'époque sous la forme de *cifra*, prononcé à l'italienne *tchifra*, et d'autre part en italien sous la forme *zefiro*. Ce dernier entre en français sous la forme contractée de « zéro » vers 1485. Les chiffres arabes, c'est-à-dire ceux que nous utilisons de nos jours, apparaissent en France vers l'an mille sous l'influence du pape mathématicien Gerbert d'Aurillac. Cependant ce n'est qu'à la Renaissance que leur emploi se généralise avec le développement du commerce. Ces nouveaux symboles sont appelés soit « figures », terme resté en anglais, soit, par extension, « chiffres ».

Les méandres du sinus

Le latin *sinus* désignait une courbure, une sinuosité, une baie ou un pli dans un vêtement ; le mot « sein » en dérive. Si la sinusoïde nous fait penser à cette

étymologie, il faut se rappeler que son tracé est plus récent, bien postérieur à l'utilisation du mot *sinus* en mathématiques.

Le terme « sinus » provient en fait d'une curieuse confusion. Les Indiens calculaient le sinus de cordes, ou plutôt de demi-cordes et non pas d'angles. Aryabatha l'appelle alors *jya-ardha*, mot à mot « corde-demi » bientôt devenu *jya*. Les Arabes l'empruntent et le déforment en *jiba*. Or en arabe, seules les consonnes sont notées et *jb* se confond avec *jaïb* qui désigne, comme *sinus*, le pli d'un vêtement. On traduit alors ce mot par *sinus* en latin médiéval.

Algèbre et algorithme

Al-Khwarizmi est un mathématicien persan venu au début du IX^e siècle à Bagdad, centre culturel de l'époque, alors que le califat abbasside est désormais bien implanté. Son œuvre concerne principalement le maniement des chiffres dans la numération de position et la résolution des équations du second degré, principalement par des méthodes algébriques qu'il expose dans son ouvrage *Kitab al jabr wa muqabala*.

« Algèbre » provient du mot *al jabr* que l'on retrouve dans le titre de cet ouvrage. Il signifie « remise en place ». Cela consistait à changer de côté d'une équation les termes de signe négatif pour les rendre positifs. En Espagne, on pouvait lire autrefois sur les enseignes de certains guérisseurs *algebrista y sangrador*. Ceux-ci remettaient les os en place et pratiquaient les saignées.

Algorithmus en latin médiéval, francisé en « algorithme », est une déformation du patronyme d'al-Khwarizmi. La terminaison est influencée par le mot grec *arithmos*, « nombre » que l'on retrouve dans « arithmétique » et dans « logarithme ».

Retour en Occident

Nicole Oresme : un créateur de mots

La fin du Moyen Âge voit l'affaiblissement de la culture arabe. Cependant l'Occident chrétien semble s'éveiller aux sciences. La création d'université dès le XII^e siècle et l'émergence de quelques grands esprits dans les monastères amènent des idées nouvelles.

Nicole Oresme était un théologien nominaliste dans la mouvance de Guillaume d'Ockham. Précurseur de Galilée et de Descartes, il s'intéresse au mouvement uniforme et le décrit avec des coordonnées. Écrivant en français, il est amené à créer des mots nouveaux pour désigner les concepts qu'il introduit, en général en les calquant sur des mots latins de sens voisin.

On lui doit par exemple les mots « longitude », « latitude », « courbure », « commensurable », « facteur », « inertie ». Pour lui ces mots n'ont pas toujours le sens actuel. Cependant, Nicole Oresme ne sera pas compris de ses contemporains. La grande peste qui sévit en France au XIV^e siècle et la guerre de Cent Ans qui déchire notre pays retardera de plus d'un siècle l'éclosion de la pensée scientifique.

Après une éclipse au Moyen Âge, l'influence du grec reprend dès la fin du XIV^e siècle pour s'amplifier à la Renaissance. À cette époque, des puristes forment à l'aide de termes grecs, des mots latins car les textes scientifiques étaient écrits dans cette langue ; ceux-ci sont rapidement francisés dans la correspondance entre savants, qui elle, se faisait souvent dans notre langue. Ainsi, celle-ci accueille les mots *sphère*, *isocèle* ou *trapèze* et bien d'autres. Par ailleurs, de nouveaux concepts ou objets d'études reçoivent des noms souvent construits sur le grec comme la cycloïde, célèbre courbe qui a passionné les géomètres aux alentours de 1700. Ceci se poursuit au XIX^e siècle où l'on voit apparaître les termes « homothétie », fonctions holomorphes. L'introduction des termes « morphisme » ou « isométrie » dans la première moitié du XX^e siècle montre que le grec reste une source d'inspiration vivace. Elle est cependant plus faible que dans des disciplines comme la médecine, la physique ou la chimie et souvent concurrencée par l'introduction de mots provenant du langage courant comme « ensemble » ou « intersection ».

Références

Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Robert.

Anatole Bailly, *Dictionnaire Grec Français*, Hachette.

Felix Gaffiot, *Dictionnaire Latin Français*, Hachette

Bertrand Hauchecorne, *Les Mots et les maths*, Ellipses, 2025.

LES RACINES PYTHAGORICIENNES DANS LA PENSÉE ROMAINE

par

Béatrice BAKHOUCHE de l'Académie de MONTPELLIER

Qu'est-ce qu'une racine ? La réponse paraît d'une extrême simplicité fondée en outre sur l'expérience que chacun de nous a pu en faire, à savoir « [...] la partie des végétaux par laquelle ils se fixent au sol et se nourrissent [...] », qui restitue notre perception la plus immédiate de cette notion ; c'est elle qui guidera d'abord nos pas, avant que nous ne nous tournions vers le sens figuré de « principe profond, origine » selon la définition du dictionnaire Le Robert.

Rome a-t-elle, sur le plan philosophique, des racines ? On pourrait en douter, au vu de l'image que les historiens de la philosophie, comme ceux des sciences, ont volontiers transmise d'un peuple qui doit, dit-on, tout à la Grèce. Cela est effectivement vrai, en partie, pour les écoles philosophiques établies en Grèce continentale et spécialement à Athènes. Rome ne serait-elle que le pâle reflet, en un miroir légèrement déformant, de la pensée grecque ? Une telle question doit être immédiatement nuancée quand on sait que c'est à Rome que furent éditées, pour la première fois, les œuvres aristotéliennes. Il faut également nuancer l'association, faite systématiquement par la critique, de la pensée romaine au stoïcisme : les riches Romains donnaient à leurs fils des professeurs de philosophie de différentes écoles.

À Rome cependant, ce qui est plongé dans la nuit du savoir, dans les racines de la connaissance, ce sont les idées de Pythagore. Essayons de broser un vaste tableau qui part de la rencontre de Rome avec le monde de Pythagore jusqu'au Moyen Âge des cathédrales.

La Grande Grèce et Pythagore : les racines cachées

Nous savons très peu de chose sur Pythagore qui va pourtant exercer une influence cardinale dans le monde occidental. C'est vers 580 av. J.-C. que serait né cet homme dans l'île de Samos. Voilà à peu près la seule information qui soit sûre, car, comme l'écrit Anna Izdebska :

« [...] malgré une série de travaux d'interprétation bien poussés, [...] le débat autour de Pythagore, cette figure énigmatique et évasive de l'époque archaïque, qui se situe à un moment transitoire entre mythe et raison, religion et philosophie, magie et science, à un moment que l'on désigne souvent comme les débuts de la philosophie, reste toujours ouvert¹ ».

Est-ce pour des raisons politiques qu'il émigre, sans doute vers 530, à Crotona, en Calabre ? Peut-être. Dans les années 510, il quitte Crotona pour Métaponte où il meurt vers 490.

C'est donc au sud de l'Italie qu'est liée l'histoire de Pythagore et des premières générations de pythagoriciens. L'expression « Grande Grèce », pour désigner cette région, est bien sûr née en milieu grec et se trouve essentiellement associée à l'histoire du pythagorisme, en tant que mouvement philosophique, politique et social, qui, de Crotona, a occupé une partie de l'Italie du Sud. Comme le précise Mathilde Simon, « la *Magna Graecia* n'est pas l'Italie du Sud grecque, mais le monde colonial d'Italie du Sud au temps de la gloire du pythagorisme² ».



La Grande Grèce.

La communauté pythagoricienne essaima sur le territoire méridional de la péninsule, entre Métaponte et Locres, jusqu'en 450. On a donc affaire à une « communauté d'amis » qui se fait connaître d'abord comme une secte politique, et, depuis l'Antiquité, Pythagore apparaît comme le chef de file de la philosophie « italique ». Comme il n'a laissé aucun écrit, une légende multiforme s'est cristallisée autour de lui. Volontiers décrit comme une figure charismatique, un « homme divin » (*theios anêr*), Pythagore s'est vu doté d'une dimension surhumaine, sans doute proportionnelle à l'absence d'authentiques témoignages. En effet, Pythagore et ses disciples avaient pour particularité la pratique du secret : d'où leur refus de recourir à l'écriture et leur choix d'une transmission codée de l'information. La communauté pythagoricienne, enfin, était « plus comparable à bien des égards à une secte religieuse qu'à une école philosophique – l'interdiction de parler de l'enseignement du Maître avec des non-adeptes, l'obligation de suivre des règles

¹ « 333 Pythagore de Samos », in R. Goulet dir., DPHA, 2018, p. 681-884 [694].

² « La Grande Grèce dans les sources grecques et latines », in *De la Grèce à Rome. Tarente et les lumières de la Méditerranée*, 2009, p. 42-45 [p. 42].

de vie déterminées, etc.– [...]»³. Dès lors, savoir, même à l'époque de Platon, « ce qu'a véritablement dit Pythagore » est quasiment impossible.

En effet, les écrits pythagoriciens conservés expriment-ils la pensée du Maître ou celle uniquement de leur auteur ? La question se pose dès le premier « successeur » de Pythagore, Philolaos de Crotona, né quinze ans après la mort du Samien. La seconde figure qui domine le pythagorisme ancien est Archytas de Tarente (actif 400-350 av. J.-C.) qui s'est distingué par ses recherches mathématiques, particulièrement en matière musicale. C'est en 388/7 que Platon, âgé de quarante ans, se rend en Italie du Sud où il rencontre précisément Archytas. Selon Diogène Laërce qui, à la suite du portrait de Pythagore, évoque ses disciples, le Tarentais « fut le premier, en se servant des principes propres à la mécanique, à traiter méthodiquement de la mécanique, et le premier il introduisit dans une figure géométrique un mouvement instrumental, en cherchant à obtenir, par la section du demi-cylindre, deux moyennes proportionnelles en vue de la duplication du cube. Et en géométrie aussi, il a été le premier à découvrir le cube, comme dit Platon dans la *République* » (VIII, 83).

Mais le futur fondateur de l'Académie a connu également l'œuvre de Philolaos, car, selon le même Diogène Laërce, le Crotoniate « a écrit un seul livre » ; c'est ce livre que, selon Hermippe, rapportant un auteur, Platon le philosophe, venu de Sicile rendre visite à Denys, avait acheté à des proches de Philolaos, pour quarante mines alexandrines d'argent, et c'est de là qu'il avait transcrit le *Timée*. D'autres disent que Platon l'avait reçu pour avoir obtenu de Denys l'élargissement d'un jeune homme, disciple de Philolaos.

Démétrios dans ses *Homonymes* dit de lui qu'il a été le premier des Pythagoriciens à publier un ouvrage sur la nature [...] » (VIII, 85).

Ainsi, quand il rentre à Athènes en 387 et qu'il fonde l'Académie, Platon connaît déjà un certain nombre de textes pythagoriciens axés sur les mathématiques.

C'est ce même environnement scientifique et philosophique que découvriront les généraux romains après la prise de Tarente en 272 av. J.-C. Il leur faudra attendre en revanche la seconde moitié du siècle suivant pour asseoir leur domination sur la Grèce continentale. Il est possible, comme on en a des exemples plus tardifs il est vrai, qu'ils se soient emparés de textes pythagoriciens. Cette connaissance précoce (par rapport à l'influence grecque) – et directe – de la pensée pythagoricienne explique, semble-t-il, l'importance accordée à Rome à la pensée rapportée au philosophe de Samos, et spécialement au nombre.

Comme le précise Pierre Aubenque :

« [...] le pythagorisme se situe au confluent de traditions religieuses orphiques – d'où proviennent la théorie de l'âme-harmonie ainsi que celle de l'incarnation successive des âmes (métempsychose) – et de spéculations mathématiques qui se traduisent à la fois par des découvertes définitives sur les triangles rectangles ou les séries numériques et par une mystique des nombres [...]»⁴.

³ A. VISCONTI, « Le pythagorisme à Tarente », in *De la Grèce à Rome...*, p. 112-116 [p. 112].

⁴ « Naissance de la philosophie » [en ligne], in *Encyclopaedia Universalis*. Disponible sur : <https://www-universalis-edu-com.ezpupv.scdi-montpellier.fr/encyclopedie/antiquite-naissance-de-la-philosophie#c8647>.

Voilà les deux grandes thématiques – nature et devenir de l'âme et recherches mathématiques – dont rend compte Platon dans le *Timée*. De fait, c'est ce dernier dialogue platonicien qui livre un enseignement fortement marqué par la tradition pythagoricienne. Et dans ce texte de quelque soixante-quinze pages (p. 17-92), seules les pages 34b-36d (sur la composition mathématique de l'âme du monde) et 41d-42d (sur le devenir de l'âme humaine) ont spécialement retenu l'attention des exégètes latins. Ce sont elles qui nous intéressent ici.

Le nombre comme racine aérienne ou comme principe

Comme dans le cas du philodendron, le nombre peut apparaître comme la racine visible des présupposés pythagoriciens, mais aussi, tout simplement, comme le point originel d'une démarche rationnelle qui mène du sensible à l'intelligible.

Le pythagorisme est reçu, dans l'Antiquité, comme une philosophie du nombre, car, pour le philosophe de Samos, l'Un serait associé au divin, à l'intelligible ou au Même pour reprendre la terminologie platonicienne du *Timée*, et le deux à la matière, au sensible ou à l'Autre. Mais la complexité des pages 34-36 du dialogue platonicien a suscité toute une littérature exégétique. C'est déjà au II^e siècle de notre ère qu'un auteur grec, Théon de Smyrne, s'appuyant surtout sur la *République* de Platon, avait rédigé un ouvrage sur les quatre sciences mathématiques – arithmétique, géométrie, astronomie et musique – dont le titre en révèle clairement la destination : *Exposition des connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon*. À la même époque, Nicomaque de Gérase est l'auteur d'une *Introduction à l'arithmétique* dans laquelle il adopte une démarche moins didactique que le Smyrniens et plus philosophique :

« [...] au développement épistémologique [...] », écrit I. Hadot, « Nicomaque ajoute [...] un argument fondé sur l'ontologie, capable selon lui d'apporter une preuve supplémentaire de l'importance des quatre sciences, [...] et surtout de l'arithmétique qui tient le rôle de principe par rapport aux trois autres⁵ ».

Ces deux auteurs emblématisent d'emblée les deux types d'approche, de « lecture » des développements de nature pythagoricienne que l'on va trouver dans le monde latin : l'une littérale, de type scolaire, et l'autre philosophique. Dans les deux cas, les développements s'entent sur la construction arithmétique de l'âme du monde, telle que Platon la présente dans le *Timée*. À la page 34, le demiurge, après avoir unifié le mélange du Même, de l'Autre et de la Substance (issue elle-même du Même et de l'Autre), procède au découpage suivant :

« D'abord il retrancha une seule part (1) sur le tout ; après celle-ci, il en retrancha une seconde double de la première (2) ; et encore une troisième qui, valant une fois et demie la seconde, était le triple de la première (3) ; une quatrième, double de la seconde (4) ; une cinquième triple de la troisième (9) ; une sixième valant huit fois la première (8) ; et une septième valant vingt-sept fois la première (27). Après quoi, il combla les intervalles doubles et triples, en détachant encore des morceaux du mélange initial et en les intercalant entre les premières, de façon qu'il y ait dans chaque intervalle deux

⁵ I. HADOT, *Arts libéraux et philosophie dans la pensée antique*, Paris, 1984, 2005, p. 67.

médiétés, la première surpassant l'un des extrêmes tout en étant surpassée par l'auteur d'une même fraction de chacun d'eux, et la seconde surpassant l'un des extrêmes d'un nombre égal à celui dont elle est elle-même surpassée. De ces relations, naquirent dans les intervalles ci-dessus mentionnés, des intervalles nouveaux de un plus un demi ($3/2$), un plus un tiers ($4/3$) et un plus un huitième ($9/8$). À l'aide des intervalles de un plus un huitième, le dieu a comblé tous les intervalles de un plus un tiers, laissant subsister de chacun d'eux une fraction, telle que l'intervalle restant fût défini par le rapport du nombre deux cent cinquante-six au nombre deux cent quarante-trois ($256/243$) » (*Tim.* 35b-36b).

Le plus souvent, les nombres fondamentaux qui entrent dans la composition de l'âme – 1, 2, 3, 4, 9, 8 et 27 – sont distribués, graphiquement, de façon topique, parfois en ligne mais le plus souvent selon les deux côtés d'un lambda grec Λ , les doubles d'un côté et les triples de l'autre. Ce type de proportion se double d'une équivalence entre les nombres et les différentes figures géométriques comme le montre la figure ci-dessous.

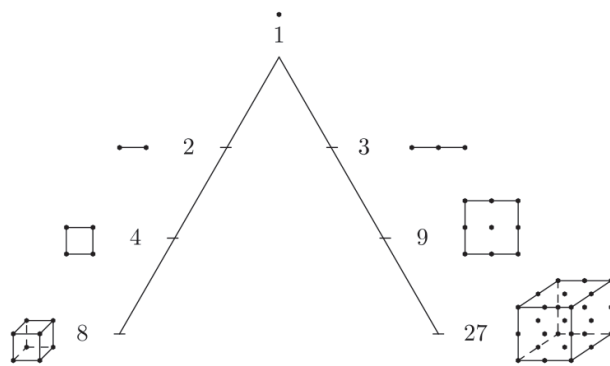


Diagramme lambdaïde et sa justification arithmético-géométrique

Dessin de Jean-Baptiste Guillaumin.

On voit bien, par le schéma très pédagogique de la partition de l'âme du monde, la façon dont le nombre est chevillé à la structure même de l'âme, qui est à son tour liée aux différentes figures géométriques. L'unité ou « monade » est présentée, de façon constante dans les textes latins, comme la « source », l'origine absolue, bref la racine des nombres.

Passons à la seconde partie de la citation platonicienne, où « entre chacun de ces sept nombres », écrit Luc Brisson, « qui représentent [...] le rayon de l'orbite de chacune des sept planètes qui gravitent autour de la terre, laquelle reste immobile au centre — le nombre 1 correspondant à la distance de la Terre à la Lune — se

trouvent insérées deux suites de moyens proportionnels obtenus par l'insertion, entre les sept nombres mentionnés plus haut, de [...] deux types de médiétés » :

- médiété harmonique $x - a = a/n$ et $b - x = b/n$ [...]
- médiété arithmétique $(x - a) = (b - x)$ ou $x = (a+b)/2$ »⁶.

Il est question d'insérer de fractions entre les nombres entiers. Les rapports numériques $- 3/2, 4/3, 9/8$ et $256/243$ -, servent à « combler » les intervalles entre les nombres entiers 2, 3, 4, 9, 8 et 27 par l'insertion de moyennes harmonique et arithmétique. Les fractions ainsi obtenues correspondent à la tierce ($3/2$), quarte ($4/3$), ton ($9/8$) et demi-ton ($256/243$), que le rapport d'octave ($2/1$) venait compléter. C'est là une façon de théoriser une « musique » théorique et ces types d'intervalles correspondent à des rapports musicaux déjà connus à l'époque de Platon. Et ce sont les mêmes rapports qui sont convoqués à propos de la « musique des sphères » : il s'agit des sons que font entendre les planètes au cours de leur mouvement de rotation.

Bref, la première partie de la citation de Timée concerne deux des sciences du nombre – arithmétique et géométrie – et la seconde les deux suivantes : musique et astronomie.

Ce texte est la racine d'où partent tous les développements arithmétiques et musicaux portant la marque du pythagorisme dans l'Antiquité et jusqu'au Moyen Âge, voire jusqu'à la Renaissance, car la complexité des opérations, pour un esprit peu formé aux mathématiques et à la pensée rapportée à Pythagore, exigeait naturellement des prolégomènes explicatifs qui se sont tout aussi naturellement multipliés au cours de l'Antiquité.

Le manuel le plus complet dans les développements systématiques sur les quatre sciences du nombre, est, en latin, l'étrange construction des *Noces de Philologie et de Mercure* de Martianus Capella. Il s'agit, comme le titre l'indique, de la cérémonie de mariage de la mortelle Philologie, dont l'immense savoir lui permet de revenir – vivante – au ciel, pour épouser le dieu Mercure. Après deux livres consacrés à la mise en scène du mariage et au voyage céleste de la jeune fille, viennent les trois livres dédiés aux matières littéraires – Grammaire, Dialectique et Rhétorique – , suivis à leur tour des quatre livres « mathématiques » – Géométrie, Arithmétique, Astronomie, Musique – soit, pour la distribution des différents livres, la suite de nombres 2 (livres d'introduction), 3 (livres sur les matières du futur *trivium*) et 4 (livres sur les quatre sciences du nombre), à valeur arithmologique forte et dont la somme égale 9, le carré de 3 mais aussi le nombre des Muses. C'est dire que, par-delà les « cours » sur chacune des matières du cursus, la construction de l'œuvre et le déroulé de la cérémonie sont largement cryptés.

Au livre 7 consacré à l'arithmétique, le Carthaginois, comme d'autres avant lui, distingue la figure d'*Arithmetica*, chante de l'arithmologie comme science pythagoricienne des vertus des nombres, ou philosophie du nombre, et celle de *Numeraria*, terminologie assez méprisante pour désigner « la calculatrice, la comptable ».

6 PLATON, *Timée/Critias*, trad. L. Brisson, Paris, GF-Flammarion, (1992) 1995, Annexe 2, p. 285.

La description détaillée des figures porte-parole de chacune des sciences du nombre est tellement précise (bien que certainement tout aussi codée) qu'on peut en donner une représentation figurative, comme dans l'illustration suivante :



Dessins des jeunes filles qui représentent chacune des sciences du nombre d'après les descriptions de Martianus Capella dans les *Noces de philologie et Mercure* au début des livres VI, VII, VIII et IX.

Seule la figuration somptueuse d'*Arithmetica* nous intéresse ici : elle correspond à sa longue description au début du livre VII, dans une mise en scène parfaitement maîtrisée :

« [...] Paideia, qui était sortie depuis quelque temps, entre avec une autre femme d'une extraordinaire beauté ; elle avait la majesté d'une noble antiquité, majesté supérieure à la naissance originelle du Tonnant lui-même, et qui éclatait dans la lumière de son visage. Il y avait aussi sur sa tête quelque chose d'étrange qui lui donnait une apparence vénérable : car de son front partait l'éclat d'un rayon unique mais à peine perceptible, duquel était issu un second rayon, qui émanait du premier comme une ligne de son origine ; puis un troisième et un quatrième, jusqu'à un neuvième et un dixième, la décade première, entouraient sa tête majestueuse et vénérable en des combinaisons variées, doubles et triples. Mais les rayons qui partaient de son front en une multitude innombrable diminuaient de nouveau et se réduisaient à un seul de manière étonnante. »

« Son vêtement multiforme aux nombreux plis était recouvert par une sorte de voile qui cachait les œuvres de la nature tout entière. Les doigts de la vierge allaient et venaient dans un fourmillement dont la mobilité complexe était insaisissable pour l'œil » (§§ 728-729).

La vierge Arithmétique est d'une grande antiquité, antérieure même à celle des dieux et les rayons qui s'échappent de son front montrent la spécificité de

la jeune fille, à la fois en lien direct avec les nombres qui fonctionnaient déjà en « base 10 » plutôt qu'avec des opérations mathématiques qui n'ont guère de place dans les développements philosophiques sur le nombre. La valeur symbolique de son vêtement est indéniable : *Arithmetica* montre, par sa robe, qu'elle est seule à pouvoir rendre compte de toute réalité, c'est-à-dire la réalité visible et, au-delà, de toute réalité vraie. Son voile qui cache « les œuvres de la nature tout entière » est une façon imagée de faire allusion au fondement de la théorie pythagoricienne selon laquelle tout est nombre. À partir du moment où le nombre est le principe, la racine de l'univers, tout s'explique par le nombre, jusqu'aux mouvements des corps célestes qui obéissent à des lois et des intervalles arithmétiques. Dès lors, *Arithmetica* et la discipline qu'elle représente occupent une place essentielle dans le processus démiurgique de création dans le *Timée*. Ce qui fonde naturellement sa primauté par rapport aux autres sciences.

De façon beaucoup plus étonnante, on trouve de ces mêmes figures une représentation taillée dans la pierre, au fronton des églises, comme sur les façades des cathédrales comme celle de Laon :



Les arts libéraux du quadrivium d'après les dessins de É. Mâle
L'art religieux du XIII^e siècle en France, Paris, 1898, p. 113-116.

L'étrangeté de cette figuration qu'on penserait réservée au monde dit « païen » montre d'abord que les clivages entre non-chrétien et chrétien ne sont pas toujours pertinents, mais surtout cette figuration se rattache, avant même les commentaires, aux textes philosophiques de l'Antiquité Tardive réalisés dans l'école de Chartres, à la réflexion qu'a menée saint Augustin sur les arts libéraux, comme on les appelle,

pendant sa retraite, avec ses amis, à Cassiciacum, à une quarantaine de kilomètres au nord de Milan : en témoignent les textes aussi bien de *L'Ordre* que des *Soliloques*. Et l'Hipponate se lance même dans la rédaction de plusieurs ouvrages sur ces arts libéraux en tant qu'intermédiaires entre le sensible et l'intelligible, profitant de l'*otium liberale* (« loisir consacré aux arts libéraux ») dont il jouit avec ses amis loin de la ville. Comme Augustin le reconnaît dans ses *Retractationes* ou « Révisions » :

« [...] je ne pus achever que le livre de la grammaire, que je n'ai pas ensuite retrouvé dans ma bibliothèque, et six volumes sur la musique, relatifs à la partie qu'on appelle le rythme. [...]

« Quant aux cinq autres disciplines, que j'y avais également commencées, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique, la philosophie, seuls ont été conservés les commencements des livres qui en traitent. Et même j'ai perdu moi-même ces débuts ; mais je pense que quelques-uns les possèdent. » (I, 6).

Si son projet d'écriture n'a pas été totalement réalisé, il a existé indéniablement ; il a connu un début de réalisation et a marqué le futur évêque comme moyen rationnel d'accéder à Dieu, en passant du sensible à l'intelligible :

« [...] je désirais me servir des choses corporelles comme de degrés assurés pour parvenir moi-même aux choses incorporelles ou pour y conduire les autres » (*Retr.* I, 6).

Sa réflexion, au temps de Cassiciacum, s'est suffisamment focalisée sur ces disciplines pour qu'Augustin s'en souvienne assez longtemps après, comme on en a témoignage au livre X des *Confessions* (§ 7). Car ces disciplines n'ont pas de but en soi, sinon celui de permettre à l'âme de se dégager de la gangue de la matière pour s'élever au-dessus d'elle et contempler le Soleil divin, tout comme certains arbres arrivent à s'élever plus haut que la canopée, cette couche supérieure de la forêt directement exposée à la lumière solaire.

Si ces savoirs aident sur la route qui mènent à Dieu, ils sont indissolublement liés à la nature et à la fonction de l'âme. En somme, que l'auteur soit chrétien ou non, les considérations sur les nombres et sur les accords musicaux sont systématiquement liées aux traités de l'âme sur sa nature et ses fonctions.

Arts libéraux et anagogie : l'ascension de l'arbre de la connaissance pour gagner le ciel

C'est la nature de l'âme qui se décline selon la loi du nombre et c'est juste car, si la psychologie – l'étude de l'âme – se réduit, dans les textes, à une physique, il faut cependant que ce qui est à la base de cette constitution soit, comme le nombre, un intermédiaire entre le sensible et l'intelligible.

Macrobe, dans son commentaire du *Songe de Scipion*, fait lui aussi de la « monade » un principe premier, mais il explique le lien privilégié qu'elle entretient avec les autres niveaux d'être, dieu et l'âme :

« Le un appelé monade, c'est-à-dire unité, est à la fois mâle et femelle, à la fois paire et impaire ; **ce n'est pas un nombre, c'est la source et l'origine des nombres**. Cette monade, début et fin de toutes choses et ne connaissant elle-même ni commencement ni fin, **a rapport avec le dieu suprême** dont elle isole la compréhension du nombre des réalités et des puissances qui viennent après lui, et on ne manque pas de la trouver aussi au palier qui suit la divinité. Elle est l'Intellect né du Dieu suprême, qui, ignorant les cycles temporels, reste arrêtée toujours dans un présent unique, et bien que, du fait de son unicité, elle ne soit pas elle-même dénombrable, elle engendre cependant à partir d'elle et contient en elle les espèce innombrables des genres. À partir de là, en abaissant le regard de ta pensée, **tu découvriras que cette monade a rapport avec l'Âme**. Étrangère à la contagion de la matière brute, ne se devant qu'à son auteur et à elle-même, dotée d'une nature simple, l'Âme se répand certes dans l'immensité de l'univers à animer, mais n'encourt pour autant aucune rupture avec sa propre unité. Tu vois comment cette monade, issue de la cause première du réel, conserve jusqu'à l'Âme, en restant toujours entière et toujours indivisée, la continuité de sa puissance » (*In somn.* I, 6, 7-9).

Ce long développement pointe les spécificités uniques que le premier des nombres ne partage avec aucun de ceux qui le suivent : son rapport à Dieu et à l'âme. Cette dernière, par voie de conséquence, est éternelle, l'Un, qui en est le premier élément numérique qui la constitue en toute logique pythagoricienne, servant à désigner l'élément transcendant, quel que soit le nom qu'on lui donne. L'âme, dont la monade entre dans la structure numérique, sera donc elle aussi éternelle.

C'est bien ce que précise Timée un peu après le passage précédemment cité :

« Après avoir mélangé le tout, il [le démiurge] divisa le mélange en autant d'âmes qu'il y a d'astres, et il affecta chaque âme à un astre.

[...] Et celui qui aurait vécu, comme il faut, le temps prévu, celui-là retournerait dans l'astre qui lui a été affecté, pour y habiter, pour y vivre une vie bienheureuse et conforme à sa condition ; en revanche, s'il échouait, il serait changé en femme à la seconde naissance ; et si, dans cet état, il ne cessait de commettre le mal, il serait, suivant le genre de faute qu'il commettrait, transformé en une bête, dont la nature présenterait toujours une ressemblance avec l'origine de ce genre de faute. [...] Cette masse tumultueuse et déraisonnable, c'est après l'avoir dominée par la raison, qu'il retournerait à la condition de son état premier et meilleure ». (*Tim.* 41d & 42b).

Le microcosme qu'est l'homme doit prendre modèle sur le macrocosme, le monde sensible ; ici, c'est l'éthique qui rejoint la cosmologie. Plus tard, dans la tradition latine, cette thématique de la « vie après la vie » prend d'autres connotations.

C'est ainsi que Cicéron, au dernier livre de son *De republica*, propose une étrange mise en scène qui sera commentée plusieurs siècles plus tard par Macrobre et par Favonius Eulogius, et dans laquelle l'éthique n'est plus au premier plan. L'Arpinate imagine en effet que, le temps d'un songe, Scipion Emilien, à la veille de la Troisième Guerre Punique, se voit transporté au ciel, dans la Voie Lactée, séjour des immortels dans lequel il retrouve son père et son grand-père. On lui

annonce qu'il mourra à cinquante-six ans – ce qui va générer, dans les exégèses, des développements arithmologiques fondés sur le 8 et le 7 dont le produit égale l'âge fatal du jeune Scipion. Ce dernier, guidé par ses aînés, voit la Terre du ciel et la trouve fort petite, dans une dévalorisation *de facto* des ambitions et des projets de conquête ou des exploits des humains. Chez Cicéron, dans les dernières années de la République, ce n'est plus l'éthique qui mène au séjour des bienheureux, mais les vertus politiques : les père et grand-père se retrouvent en effet dans la Voie Lactée « pour avoir bien mérité de l'État ».

Enfin, dans une ultime ramification pour ce qui concerne notre propos, le nombre-racine inaugure une route nouvelle pour permettre à l'âme d'entreprendre un voyage, une élévation, dans une figure de végétal enraciné dans la terre, vers un monde détaché de la terre et en contact avec le ciel, avec le divin. Cette anagogie, qui permet à l'âme de s'élever vers les choses célestes, est mise en scène par Martianus Capella à travers la montée de Philologie vers l'empyrée et sa rencontre avec l'Un.

L'ascension de Philologie mime celle de l'âme quand elle revient dans sa patrie céleste : ici, l'âme-Philologie franchit les différences espaces interplanétaires, associés aux intervalles musicaux, comme l'ont théorisé les néoplatoniciens. Arrivée à la « sphère céleste, c'est-à-dire à la voûte parsemée d'étoiles », la jeune fille saute au bas de sa litière et :

« n'ignorant pas [...] que le Père divin, auteur d'une œuvre et d'un système si grandioses, se fût soustrait jusqu'à la connaissance des dieux mêmes, puisqu'elle avait appris qu'ayant transcendé les béatitudes hypercosmiques, il vivait recueilli dans la joie éternelle d'un certain monde empyréen et intelligible, [elle] s'agenouilla à proximité de la limite du cercle extrême. Et, toute concentrée dans la force pénétrante de son esprit, elle se mit à prier longuement en silence, selon l'antique rituel [...], puis à voix haute, elle révéra les divinités souveraines du monde intellectuel et leurs ministres, ainsi que l'univers entier contenu dans la profondeur du Père infini, puis invoque certaine triade divine et sept autres divinités du jour et de la nuit, ceintes de rayons. Elle supplie encore la fameuse source-vierge, conformément aux mystères dont il est question chez Platon : la première et la seconde puissances transcendantes ».

Ce passage est particulièrement intéressant et riche d'enseignement : si la prière silencieuse est d'origine pythagoricienne – ce qui nous ramène à nos racines –, elle témoigne surtout de l'influence des *Oracles Chaldaïques* dans cette mise en scène qui clôt l'ascension laborieuse de Philologie : le retrait du Père, l'empyrée assimilé au monde « intellectuel » des platoniciens, et, plus loin, « la fameuse source-vierge », encore empruntée aux *Oracles Chaldaïques* et se retrouve dans la *Disputatio* de Favonius Eulogius qui l'associe à l'âme (§ 19). On est dans le domaine des mystères, et y ressortissent encore les références qualifiées de platoniciennes à « la première et la seconde puissances transcendantes » (ἅπαξ καὶ ἐπέκεινα *potestates*), mais un platonisme ou plutôt un néo-platonisme fortement influencé par les *Oracles Chaldaïques*.

C'est là un accès qui n'est exceptionnellement ouvert qu'à Philologie. C'est la dernière épreuve pour la jeune mortelle, au terme de laquelle, « il lui sembla percevoir qu'elle venait enfin d'être jugée **digne de l'apothéose et de la déification** ».

Dans un tel contexte d'ascension céleste de l'âme humaine par le savoir, quelle qu'en soit la forme, on assiste à une héroïsation par la culture, ce qui est le but de l'apprentissage des arts libéraux, mais qui n'est pas atteint, loin s'en faut, par tout le monde.

Le savoir est en réalité beaucoup plus efficace que les pratiques magiques auxquelles s'était livrée la jeune fille au début de ce livre II. On assiste ainsi à la divinisation d'une savante qui a obtenu d'accéder à une divinisation acquise ou plutôt conquise par la connaissance. Philologie ne montre pas la direction à suivre, mais elle illustre le résultat obtenu quand on a suivi cette direction. Elle symbolise le philosophe, la vraie beauté qui va de pair avec la *sapientia*. Cette figure relève moins de l'*ekphrasis* que du symbole, et l'allégorie présente, dans les *Noces*, une vertu pédagogique : il s'agit d'exciter à la recherche, à la connaissance, d'éveiller l'intelligence à l'intelligible.

Ainsi les racines pythagoriciennes qui ont nourri l'arbre de la connaissance permettent-elles à l'âme de gagner le ciel et la divinité.

L'étude des racines pythagoriciennes, que ce soit dans un système pédagogique ou philosophique, a été largement renseignée dans le monde latin. L'uniformité dans la quête et l'ascension vers le divin, que l'on soit en contexte chrétien ou non, fonctionnent comme la croissance des végétaux d'espèces différentes qui obéissent aux mêmes lois naturelles, se dressant de leurs racines vers le ciel.

La riche diversité littéraire des témoins latins – et encore sommes-nous loin de les avoir tous cités –, est indéniable : récit d'un songe, commentaires philosophiques ou encore roman des *Noces de Philologie et de Mercure* dont la scénographie étourdissante autant que cryptée est d'une grande originalité. Ces supports littéraires divers sont tous étrangement corrélés à un même discours dans un mouvement qui, de racines communes et cachées (dont on a trouvé une trace fugace dans la prière silencieuse de Philologie), conduit à l'apothéose d'une façon sans cesse originale, car, à partir d'un fond commun, les ramifications sont nombreuses.

« RACINES ET MYTHES D'AUTOCHTONIE. L'OLIVIER ATHÉNIEN FACE AU FIGUIER ROMAIN »

par

Franck COLOTTE de l'Académie de METZ

Remarques liminaires

Dans l'Antiquité, les récits de fondation des cités ne relèvent pas de la simple narration étiologique : ils produisent des matrices symboliques à travers lesquelles les communautés politiques pensent leur origine, leur légitimité et leur devenir. Le mythe, dans son épaisseur narrative et culturelle, constitue un outil de structuration de l'espace civique et un opérateur de hiérarchisation sociale. Il cristallise des valeurs collectives, impose des figures d'appartenance et naturalise des rapports de pouvoir. Or, parmi les éléments récurrents de ces récits, les végétaux jouent un rôle fondamental, non seulement comme signes d'enracinement, mais aussi comme métaphores du politique. Dans le cas d'Athènes et de Rome, deux arbres s'imposent comme matrices fondatrices : l'olivier et le figuier. Ces deux espèces végétales, profondément symboliques, cristallisent deux modèles opposés d'autochtonie. Tandis que l'olivier athénien illustre un enracinement sacré, exclusif, fondé sur la continuité entre terre, divinité et peuple, le figuier romain renvoie à un processus de fondation ouvert, adoptif, fondé sur la mixité et l'intégration. Ce contraste entre deux modèles d'appartenance permet d'interroger la façon dont la cité antique pense l'articulation entre sol, naissance, citoyenneté et altérité.

Or, le raisonnement selon lequel c'est la culture (νόμος), et non la nature (φύσις), qui joue un rôle déterminant dans l'appartenance à un collectif, remonte à l'Antiquité elle-même. Au sein du mythe de fondation qui enraine les Athéniens sur leur territoire et symbolise l'identité de la cité, l'olivier occupe une place centrale. Cet arbre mythique est non seulement le signe de la puissance d'Athéna – qui a remporté le combat avec Poséidon en vue du patronage de cette cité –, mais encore un témoignage de sa présence protectrice et un symbole du destin de la polis.

L'olivier, en qualité précisément de symbole pluridimensionnel de cette déesse poliade, est associé à des qualités politiques comme par exemple la fertilité, la

civilisation, l'ancrage, la force indomptable, la résistance et la renaissance. En effet, les deux protagonistes divins Athéna et Poséidon, qui se disputent le patronage de la cité, produisent des signes qui doivent les départager. Poséidon fait surgir une mer en frappant de son trident le sol de l'Acropole, tandis qu'Athéna fait croître un olivier sur la colline pierreuse d'Athènes. La victoire de la déesse qui remporte le titre de divinité poliade est ainsi acquise grâce à ce premier olivier, un arbre à fruits qui pousse sur le rocher sacré, car les sources antiques insistent sur cette notion de croissance et de fertilité. De plus, Erichthonios, roi légendaire d'Athènes, est donné généralement comme fils d'Héphaïstos et de Gaia, la Terre. Être mi-homme mi-serpent comme Cécrops, il est né d'une tentative de viol d'Athéna par Héphaïstos. La divinité vierge essuie des gouttes de sperme avec un bout de laine, qui, une fois jeté au sol, féconde la Terre. Les Grecs sont par conséquent à proprement parler des « autochtones » dans la mesure où ils se considèrent comme enracinés dans leur « terre-mère », soulignant par là même la signification mythique, politique et culturelle de la terre.

Bien que le désir, mythographique, d'enracinement et d'expansion territoriale, de puissance géopolitique soit commun à Athènes et à Rome, le système « racinaire » de ces deux cités diffère en ce sens qu'au modèle grec, sacré et intrinsèquement enracinant, symbolisé par l'olivier, s'oppose le modèle romain, ethnique et agrégeant, symbolisé par le figuier. Tout mythe de fondation, surtout s'il est à visée « autochtonisante », sert à hiérarchiser, à structurer et à séparer, mais l'on note un certain nombre d'oppositions s'agissant de ces deux cités. Notre communication se propose ainsi d'exposer, dans un premier temps, les éléments matriciels de ces deux mythes d'autochtonie, puis, dans un second temps, de comparer ces deux modèles qui s'opposent originellement par leur nature – le système grec étant essentiellement placé sous l'égide de la violence et de l'exclusion, contrairement au système romain, initialement placé sous le signe de la congruence et de l'inclusion gémellaire – et par leur mode de fonctionnement – à l'ostracisme grec se substituant l'intégration romaine – mettant en évidence la construction de deux identités politiques, divergentes, en actes.

L'olivier, symbole épisème d'Athènes : enracinement, identité et autochtonie

Dans l'Antiquité, fonder une cité ne relevait jamais du seul geste pragmatique. L'implantation sur un territoire, la délimitation d'un espace urbain, l'édification d'un mur ou d'un centre civique n'étaient que les dimensions visibles d'un processus fondamentalement symbolique. À cet acte architectural s'ajoutait un récit, une narration des origines, qui, loin de constituer une simple fable ornementale, ancrée dans le registre du mythe, agissait comme un levier de légitimation politique. Ces récits fondateurs ou récits étiologiques – qui expliquaient les noms, les lieux, les coutumes, les filiations – portaient une fonction instituante : ils projetaient la communauté dans un passé partagé, organisant les rapports entre les hommes, les dieux et le territoire. Dans ce théâtre des origines, les éléments naturels tiennent un rôle central, et en particulier les arbres, auxquels les Anciens attribuaient

une valeur à la fois sacrée, juridique et symbolique. Arbres de fondation, arbres protecteurs, arbres signes : ils condensent l'union du ciel et de la terre, de la mémoire et du devenir, du mythe et de l'organisation civique. À la fois racines réelles et métaphores vivantes de la cité, ils servent d'emblèmes de l'identité politique. L'olivier d'Athéna, enraciné sur l'Acropole, et le figuier de Romulus, dressé au bord du Tibre, en offrent deux figures emblématiques et contrastées.

Ces deux espèces, loin d'être de simples éléments décoratifs, symbolisent deux conceptions opposées de l'origine civique. À travers ces deux arbres fondateurs se dessinent ainsi deux modèles politiques d'appartenance. L'un – grec – privilégie la continuité du sang et la pureté du sol natal, l'autochtone comme idéal exclusif de citoyenneté. L'autre – romain – assume l'ouverture, l'accueil et la recomposition perpétuelle. Rome ne s'enracine pas dans une filiation stable, mais dans une capacité d'intégration, voire de récupération du chaos. En cela, ces figures végétales ne sont pas de simples motifs poétiques : elles condensent des visions concurrentes du politique, de la communauté et de l'identité collective.

L'olivier sacré : un arbre indestructible et protecteur

Dans l'imaginaire grec antique, peu d'arbres ont une portée aussi politique, sacrée et identitaire que l'olivier. Il ne s'agit pas seulement d'un élément du paysage méditerranéen : pour Athènes, l'olivier est l'arbre épisème, au sens d'emblème-signature (ἐπίσημον), un végétal doté d'un pouvoir représentatif profond, incarnant à la fois la continuité, la stabilité et la vocation civique de la cité. Cet arbre mythique – planté par Athéna sur l'Acropole lors de sa rivalité avec Poséidon pour la protection d'Athènes – condense à lui seul l'enracinement de la cité dans une histoire religieuse et fondatrice, où la nature n'est jamais neutre, mais symboliquement investie.

Cette valeur politique et sacrée se trouve exprimée avec une force poétique remarquable dans le chant du chœur d'*Cédipe à Colone* de Sophocle, œuvre écrite dans les dernières années de sa vie, alors qu'il résidait lui-même dans le dème de Colone. Dans ce chant (vers 694-705), le chœur célèbre un olivier particulier – souvent interprété comme une métaphore du *moria*, l'olivier sacré d'Athéna – en des termes qui en soulignent l'unicité, la sacralité et l'inviolabilité¹. Ce passage fait de l'olivier une force autonome, à la fois naturelle et divine, que redoutent même les puissances humaines et cosmiques. Comme le souligne l'épithète ἀχείρωτος (v. 698) – c'est-à-dire « non façonné par la main », ou « non travaillé par la main de l'homme », il est un arbre intouchable, sacré, protégé, voire issu directement des dieux sans intervention humaine. Il est également « αὐτοποιός » (v. 698) – « qui se fait lui-même », ou « auto-producteur », ce qui signifie qu'il se régénère seul, sans semence, sans intervention humaine, comme s'il possédait une vitalité divine. Cela renforce sa valeur symbolique, sacrée et politique, en tant qu'emblème vivant d'une cité éternelle. L'olivier est éternellement protégé, sanctuarisé par les dieux

¹ SOPHOCLE, *Cédipe à Colone*, Paris, Les Belles Lettres, 1942, tome II, p. 182-183.

Zeus « morios² » – protecteur des oliviers sacrés – et Athéna « glaukôpis³ », dont il est le « fils nourricier ». Cette personnification de l'olivier suggère une forme de vie propre, d'autorité spirituelle, mais aussi d'inviolabilité juridique : on ne peut le toucher sans commettre un acte de transgression majeure.

La puissance symbolique de cet arbre se traduit aussi dans le droit athénien. Son abattage était passible de mort, selon le témoignage de Lysias dans son discours *Contre Simon* et plus explicitement dans *Sur l'Olivier sacré*⁴ : « Peri tou sêkou apologia ». Ce discours est une plaidoirie dans laquelle Lysias défend un homme accusé d'avoir coupé un olivier sacré à Athènes. L'olivier en question était une espèce d'arbre sacrée, liée au culte d'Athéna, la déesse protectrice de la ville. Cet arbre était vénéré, et son abattage était un crime grave, puni par la mort, car il faisait partie du patrimoine religieux et symbolique d'Athènes. Il ne se contente pas de plaider pour la défense d'un individu, il illustre aussi la place centrale de l'olivier dans l'imaginaire politique et religieux d'Athènes. Il reflète également la sacralisation de la nature dans le droit, où des éléments naturels, tels que des arbres ou des lieux, étaient considérés comme des symboles d'un ordre divin et communautaire.

L'olivier et la triple autochtonie d'Athènes

L'olivier sacré d'Athéna, dit arbre épisème (ἐπίσημον δένδρον), dépasse largement le cadre du végétal symbolique : il est le sceau visible d'une identité collective fondée sur le mythe de l'autochtonie (αὐτοχθονία). Cette croyance tenace, selon laquelle les premiers Athéniens seraient nés directement du sol attique, structure profondément l'imaginaire politique et religieux d'Athènes. L'autochtonie n'est pas qu'un motif mythique, mais une idéologie civique qui fonde la citoyenneté athénienne sur un enracinement exclusif dans la terre natale. Comme l'a analysé Nicole Loraux dans *Né de la terre : mythe et politique à Athènes*⁵, cette filiation tellurique sert à justifier l'exclusion des non-citoyens que sont les métèques, esclaves, étrangers, en instituant une généalogie politique qui nie toute extériorité.

Ce mythe connaît trois moments fondateurs, organisant une narration de la cité comme corps organique, enraciné et autoengendré. Le premier temps est l'apparition de Cécrops (Κέκροψ), roi primordial au corps hybride – mi-homme, mi-serpent –, qui symbolise la fusion de l'humain et du chthonien. Son double corps incarne la double nature de l'Athénien : être de raison et être de la terre. Cécrops institue les premières lois du mariage, fonde le culte des dieux civiques et établit les premières règles de la vie urbaine. Il est aussi l'arbitre du concours entre Athéna et Poséidon pour la possession de l'Attique – concours qui se conclut par

² Zeus Mórios (Ζεὺς Μόριος) est une épiclese (un surnom culturel) de Zeus qui fait référence à son rôle de protecteur des oliviers sacrés appelés moriai (μοριαί, au pluriel).

³ Athéna Glaukôpis (Ἀθηνᾶ Γλαυκῶπις) est une épithète très fréquente d'Athéna en grec ancien, notamment dans Homère. Glaukôpis signifie littéralement : « au regard glaukos », c'est-à-dire « lumineux », « perçant », « intelligent », et par extension « divinement inspiré ». Ce regard symbolise aussi une vigilance constante sur la cité.

⁴ LYSIAS, *Sur l'Olivier sacré*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., *Discours*, tome I, 1924, p.111-120.

⁵ N. LORAUX, *Né de la terre : mythe et politique à Athènes*, Paris, Seuil, 1996.

la plantation de l'olivier sur l'Acropole, signe de la victoire d'Athéna et de la faveur divine accordée à la cité. Le deuxième temps, plus central encore dans l'idéologie autochtone, est celui de la naissance d'Érichthonios (Ἐριχθόνιος). Le mythe, rapporté notamment par Apollodore (*Bibliothèque*, III, 14, 6^o) et Callimaque (*Hymne à Délos*, v. 275 sqq.⁷), raconte qu'Héphaïstos, désirant Athéna, tente de la violer. Dans sa fuite, la déesse essuie le sperme du dieu avec un morceau de laine qu'elle jette à terre : de ce contact entre le sperme divin et le sol naît Érichthonios, élevé ensuite par Athéna elle-même. Cette naissance asexuée, végétale et tellurique inscrit l'enfant dans une généalogie directement enracinée dans le territoire. Il est ainsi le premier citoyen athénien au sens plein, celui qui n'est redevable d'aucune origine étrangère ni parenté humaine. Le troisième moment du mythe est l'adoption d'Érichthonios comme héros politique et fondateur dynastique. Devenu roi, il établit plusieurs institutions religieuses majeures (les Panathénées, le culte d'Athéna Polias), et introduit des symboles durables comme l'attelage quadrigé, inscrit par la suite sur les monnaies athéniennes. Il devient la figure paradigmatique du citoyen idéal : né de la terre, élevé par la déesse, il incarne la souveraineté enracinée. Ce récit n'est pas seulement mythologique : il structure un langage politique et religieux. Le vocabulaire grec lié à la croissance végétale – βλαστάνω (germer), φύω (croître), ῥίζα (racine) – est réinvesti dans le registre politique, comme le montre Nicole Loraux, pour naturaliser l'appartenance civique⁸. Ce n'est donc pas une généalogie humaine mais une généalogie végétale qui définit la citoyenneté : seuls ceux qui « germent » du sol attique ont droit de cité.

L'olivier, arbre premier, planté par Athéna elle-même au sommet de l'Acropole, devient ainsi l'arbre de la mémoire civique, garant de la continuité politique. Il est présent dans la monnaie, sur la frise du Parthénon, dans les récits de Pausanias – *Description de la Grèce*, I, 26, 6^o – et dans les textes juridiques comme le discours Sur l'olivier sacré de Lysias, où l'abattage d'un olivier (*moria*) est considéré comme un crime contre la cité. Cette dimension sacrée et juridique de l'arbre enracine la souveraineté athénienne dans un territoire que l'on ne peut ni partager ni céder sans se détruire.

L'olivier d'Ulysse : enracinement intime et fécondité

Dans le chant XXIII de l'*Odyssée*, l'arbre – en l'occurrence un olivier enraciné dans le sol du palais d'Ulysse – devient le pivot d'une reconnaissance profondément humaine et symbolique : celle de l'identité du héros par son épouse Pénélope. Ce chant constitue l'aboutissement dramatique du long retour d'Ulysse à Ithaque et met en scène le moment intime des retrouvailles conjugales, suspendu à une preuve à la fois matérielle et affective. Lorsque Pénélope, toujours prudente et méfiante, refuse de reconnaître Ulysse à son seul visage, le héros évoque un secret connu d'eux seuls : leur lit nuptial. Ce lit a été construit par Ulysse lui-même

⁶ Texte disponible en ligne : http://ugo.bratelli.free.fr/Apollodore/Livre3/III_14_1-8.htm.

⁷ Callimaque, *Hymnes – Épigrammes – Fragments choisis*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1940, p. 279-281.

⁸ N. LORAUX *op. cit.*, p. 27-53.

⁹ Texte disponible en ligne : <https://remacle.org/bloodwolf/erudits/pausanias/attique.htm#I>.

autour d'un tronc d'olivier vivant qui pousse dans leur chambre. Il a taillé le lit à même l'arbre, en a poli le bois et en a fait un meuble fixe, littéralement inamovible, enraciné dans la maison comme un axe du monde domestique¹⁰. Ce lit n'est pas un meuble comme un autre : il est la preuve concrète, vivante et enracinée de leur histoire commune, de leur intimité partagée, et de leur enracinement dans un lieu unique : Ithaque. Son inamovibilité est un gage de stabilité, de fidélité et d'authenticité, à l'opposé du caractère changeant ou trompeur du monde extérieur et du déguisement d'Ulysse. Il devient ainsi métaphore de l'union conjugale, indissociable du sol natal. C'est un lit qui n'a pas été importé ni construit *ex nihilo*, mais qui pousse littéralement dans la maison : l'amour d'Ulysse et Pénélope est donc organique, charnel, enraciné dans une terre partagée, à l'image du héros lui-même, fils d'Ithaque, incapable d'être déraciné malgré les années d'errance.

L'olivier concentre par conséquent une densité symbolique exceptionnelle : il incarne la permanence – un arbre qui ne meurt pas, et que personne n'a arraché en vingt ans –, la fécondité – c'est le lit du couple, de la lignée – et la vérité, car seul le vrai Ulysse peut en connaître l'existence. Cet arbre devient alors un « signe-souche » (ἐπίσημον) au sens grec, c'est-à-dire un signe d'identification fondamental, un symbole identitaire profond. Dans le contexte mythique grec, ce motif rejoint les images d'arbres-fondateurs ou d'arbres-emblèmes comme le *moria* athénien, ou le figuier de Romulus à Rome : des végétaux à la fois réels et symboliques, matérialisation d'une mémoire, d'un ancrage, d'une souveraineté.

Le figuier romain : croissance, greffe et filiation mythique

Un modèle politique fondé sur l'exil et la greffe : la fondation romaine selon Virgile

Contrairement au modèle athénien fondé sur l'autochtonie – cette revendication d'être né de la terre même –, le mythe fondateur de Rome repose sur un mouvement d'exil, de transplantation et d'intégration. Il ne s'agit pas de revendiquer une pureté des origines, mais une destinée choisie par les dieux, une terre d'accueil promise à un peuple déraciné. Cette logique structure le récit de *L'Énéide* de Virgile, épopée augustéenne qui propose une lecture théologico-politique des origines de Rome. Le poème s'ouvre sur une formule programmatique bien connue :

« Arma uirumque cano, Troiae qui primus ab oris / Italiam, fato profugus, Laviniaque venit litora...¹¹ ».

Le syntagme « fato profugus » est central : Énée est un exilé, mais guidé par le *fatum*, le destin. C'est là tout le paradoxe du récit virgilien : la fondation de Rome procède d'un déracinement initial, mais d'un déracinement voulu, ordonné, légitimé par les dieux. Ce destin est réaffirmé dès le chant I, lorsque Jupiter rassure Vénus, mère d'Énée, et annonce la grandeur éternelle de Rome¹². La nature étrangère d'Énée n'est donc pas un défaut mais une promesse. Rome n'est pas née de sa terre, mais elle reçoit cette terre comme une élection divine. À l'autochtonie

¹⁰ HOMÈRE, *L'Odyssée* (XXIII, v. 83-104), Paris, Les Belles Lettres, tome III, 1933, p. 157-158 (tr. fr. V. BÉRARD).

¹¹ VIRGILE, *L'Énéide* (I, 1-3), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1925, tome I, p. 6.

¹² *Ibidem* (I, 276-279), p. 16.

athénienne répond ici un modèle d'adoption sacralisée, fondé sur l'agrégation et la croissance.

Cette métaphore politique trouve son prolongement dans le lexique végétal développé par Virgile dans les *Géorgiques*, notamment au livre II. Le poète s'y attarde longuement sur les techniques de greffe, qui permettent de faire pousser un arbre nouveau sur une souche ancienne¹³. La greffe (*inserere*), l'œil du bourgeon (*oculus*), la germination (*germen*) sont autant de termes botaniques qui deviennent des symboles poétiques et politiques. Rome se pense comme une civilisation greffée, fruit d'un art du métissage maîtrisé. Ce n'est pas la souche qui importe, mais la vigueur de la pousse et la fertilité du sol d'accueil.

Au demeurant, le nom de « Iulus », attribué par Virgile à Ascagne, fils d'Énée, n'est pas un simple patronyme : il fonctionne comme un nœud sémantique où se rejoignent plusieurs strates de sens, mythique, étymologique, politique. À travers lui se condense toute la stratégie symbolique de l'*Énéide*, qui cherche à légitimer la fondation romaine en l'inscrivant dans une continuité organique, à la fois troyenne et italienne. Du point de vue mythologique, « Iulus » renvoie d'abord à Ilos, l'un des fondateurs de Troie et ancêtre d'Énée. Ce rapprochement, suggéré par l'homophonie entre Iulus et Ilos, permet de réactiver la mémoire troyenne tout en la réorientant vers un avenir romain. En nommant Ascagne Iulus, Virgile fait ainsi de lui non seulement l'héritier du passé (Troie), mais encore le passeur d'avenir (Rome). Il incarne le lien entre les deux rives de la Méditerranée, entre l'Orient mythique et l'Occident impérial. Mais le nom « Iulus » possède également une dimension botanique et organique. En latin, « iulus » (ou *iulus*, -i, masculin) désigne un « jeune bourgeon », une pousse tendre enroulée sur elle-même, parfois aussi un chaton floral¹⁴. Cette racine lexicale, empruntée à la sphère végétale, inscrit la dynastie julienne dans une logique de croissance naturelle, de fécondité, et de renouvellement cyclique. Le nom devient ainsi la métaphore d'un pouvoir qui s'enracine, se déploie et se perpétue dans le temps – un pouvoir dont la légitimité ne repose plus sur une pureté des origines, mais sur une capacité à prendre racine ailleurs, à croître sur un sol étranger, comme une greffe bien prise.

Le figuier de Romulus et Rémus : mythe de la croissance naturelle

Cette symbolique trouve une expression particulièrement dense dans la scène fondatrice de la découverte des jumeaux Romulus et Rémus, telle que la rapportent notamment Tite-Live dans son *Histoire romaine*, I, 4-6 et Plutarque dans la *Vie de Romulus*, 4-5. Abandonnés sur le Tibre dans un berceau en osier, les deux enfants sont miraculeusement portés par les flots jusqu'à un lieu hautement chargé de sens : le figuier ruminal ou *ficus Ruminalis*, situé au pied du Palatin, à la lisière du Velabre, ancienne zone marécageuse reliant le Palatin au Capitole et au Forum Boarium, cœur économique et religieux de la Rome archaïque. Ce lieu n'est pas arbitraire : il articule plusieurs couches de signification – religieuse, naturelle, politique – qui en font un véritable espace matriciel de la romanité. C'est sous cet arbre que,

¹³ VIRGILE, *Géorgiques* (II, 69-72), Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche », 1998, p. 43.

¹⁴ PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XVI, 34. Texte disponible en ligne : <https://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre16.htm>.

selon la tradition rapportée notamment par Plutarque dans la *Vie de Romulus*, 4, le berceau des enfants, emporté par les eaux du Tibre en crue, s'échoue sous un figuier sauvage, le *ficus Ruminalis*, situé près du Lupercal, la grotte sacrée associée aux rites de fertilité. Les jumeaux y sont découverts, allaités par une louve ou *lupa* – animal emblématique du dieu Mars, leur père selon la légende –, et nourris aussi, selon certains récits, notamment Plutarque, par un pivert, oiseau également sacré pour Mars. Le figuier n'est donc pas un simple décor : il devient l'arbre gardien, protecteur, celui qui accueille et entoure de sa ramure les enfants de la destinée. Il marque le point d'origine d'un peuple, la naissance d'une souveraineté. Ainsi, le Velabre, cette zone de passage entre collines, devient aussi un lieu de passage ontologique, de l'abandon à l'adoption, de la nature sauvage à l'ordre civique.

L'arbre est ici porteur d'une symbolique maternelle forte. Le nom « Ruminalis » est rapproché, par étymologie populaire, du mot latin « ruma », qui signifie « mamelle ». Cette proximité phonétique alimente une lecture nourricière de la scène : Rome serait née, non d'un sol stérile ou abstrait, mais d'une terre fertile et maternelle, qui offre un sein, une protection, un lieu de croissance. Ce motif est renforcé par l'association à la déesse Rumilia, divinité archaïque liée à l'allaitement et à la croissance des nourrissons. Ainsi, le figuier ruminal incarne une fécondité spontanée, non domestiquée, propre à la nature latine. Il symbolise une adoption plus qu'une autochtonie : Rome ne revendique pas la pureté d'une naissance endogène, mais l'accueil, la survie, la croissance dans un terreau d'accueil. À l'inverse d'Athènes, où l'autochtonie d'Érichthonios ancre la citoyenneté dans la fermeté d'une origine native, Rome s'inscrit dans une logique d'hospitalité mythique : elle accueille un enfant étranger, d'ascendance divine et d'histoire tragique, pour en faire le père fondateur d'un nouveau peuple. Ce parallélisme inversé entre le mythe d'Érichthonios à Athènes et celui de Romulus à Rome révèle des visions profondément différentes de la souveraineté : chez les Athéniens, le sol attique engendre le citoyen dans une continuité chthonienne, avec le corps de Gaia elle-même donnant naissance à l'enfant confié à Athéna ; chez les Romains, c'est une terre qui accueille et qui sauve, une matrice d'adoption plus que de génération. La souveraineté naît de la résilience et non de l'enracinement exclusif. Le figuier devient donc l'arbre épisème de Rome, comme l'olivier l'est pour Athènes.

Une terre fertile, promise à la puissance

Cette dynamique de croissance prend une dimension à la fois onirique et ominale dans les *Fastes* d'Ovide, œuvre qui mêle érudition antiquaire et poésie mythologique. Au livre III (vers 11-48), Ovide rapporte le rêve prophétique de Rhéa Silvia, vestale fécondée par Mars, mère de Romulus et Rémus. Dans cette vision, alors qu'elle repose près de l'autel de Vesta, une bandelette tombe – symbole de sa virginité rompue – et deux palmiers surgissent de la terre, immédiatement comparés à des enfants royaux. L'un des palmiers, plus vigoureux, s'élève jusqu'au ciel, tandis qu'un oiseau sacré le protège. L'autre, plus modeste, pousse à ses côtés. Le sens allégorique est limpide : ces deux palmiers sont Romulus et Rémus, et l'arbre s'élevant aux cieux figure le destin impérial du premier¹⁵. Cette scène, riche

¹⁵ OVIDE, *Fastes* (III, 27-36), cf. <http://www.m.thelatinlibrary.com/ovid/ovid.fasti3.shtml>.

de symbolisme, transpose dans le langage végétal la promesse d'une grandeur future. Le palmier, arbre à la fois sacré et royal, devient ici emblème de souveraineté et de hiérarchie fraternelle. Romulus est dès le rêve destiné à surpasser son frère et à fonder la cité : sa grandeur est inscrite dans la nature même, dans une croissance orientée vers le ciel, signe d'ascension politique et spirituelle. Ovide prolonge ici une tradition symbolique ancienne : la germination végétale comme mode de révélation du destin. Le rêve de Rhéa Silvia fait écho au mythe athénien de la naissance d'Érichthonios – issu de la fécondation divine du sol attique –, mais il le reformule profondément. À Athènes, la terre féconde directement, attestant d'un enracinement natif et exclusif ; à Rome, au contraire, le rêve de la vestale annonce une croissance accueillie par la terre, mais guidée par le *fatum* et les dieux. Le palmier ne naît pas d'une autochtonie mais d'un dessein céleste.

Deux arbres pour deux cités, deux visions du politique

À travers l'olivier et le figuier, Athènes et Rome ne se contentent pas de planter un décor : elles mettent en scène leur propre récit fondateur, leur rapport au monde, leur définition de la communauté. Ces arbres, loin d'être de simples motifs décoratifs ou de paisibles symboles botaniques, sont des condensés de civilisation, des emblèmes vivants de deux conceptions du politique. Ils disent l'origine, la filiation, l'appartenance ; ils incarnent les choix fondamentaux qui président à la fomentation d'un corps civique.

L'olivier athénien, arbre de la sagesse et de la paix, offert par la déesse Athéna elle-même, se dresse comme le signe d'un enracinement sacré. Il pousse là où la cité s'est instituée, là où le mythe affirme que ses citoyens sont nés de la terre même, autochtones parmi les autochtones. Ce modèle d'appartenance privilégie la pureté des origines – le citoyen athénien doit être né d'un père et d'une mère athéniens – la continuité du sang et du sol, le refus de l'étranger, du métèque. C'est une cité qui se pense comme un tout organique, clos sur lui-même, protégé par ses dieux, et soucieux de préserver l'intégrité de son corps politique. L'olivier se bouture : il reste semblable à lui-même, dans une fidélité presque héréditaire. Comme l'analyse Nicole Loraux, cette mythologie de l'autochtone fonctionne comme une « fiction nécessaire » qui légitime l'exclusion au nom d'une identité fondée sur la nature plutôt que sur le contrat.

Le figuier romain, au contraire, surgit au bord du Tibre, loin des temples et des pierres fondatrices. C'est un arbre sauvage, nourricier, témoin d'un abandon – celui des jumeaux Rémus et Romulus – et d'une survie par l'accueil. Ce figuier est l'arbre d'un commencement par pivot, d'un exil fondateur. Rome, à l'image de son arbre totémique, ne naît pas d'un sol mais d'un geste : celui de tendre les bras à ceux qui n'en ont plus, à l'étranger, au fugitif, au vaincu. Sa citoyenneté n'est pas héritée, elle est conquise, transmise, offerte. Le mythe de l'*asylum* de Romulus, cette colline ouverte à tous les exclus, devient le cœur battant d'un modèle politique fondé sur l'intégration. Ici, le peuple ne se reconnaît pas à ses origines, mais à sa capacité à devenir romain. Claude Nicolet le souligne : Rome développe une « citoyenneté

impériale », expansive, adaptable, où l'étranger devient le moteur du politique à l'image de la famille romaine qui se fait autant par le sang que par l'adoption.

Deux arbres, donc, pour deux cités, deux visions du monde. Tous deux appartiennent à la même équation fondatrice : une terre, des dieux, un peuple. Mais chacun la résout selon sa propre mythologie : Athènes par l'enracinement, Rome par la greffe. Le modèle grec exalte l'identité comme essence, celui de Rome l'envisage comme agrégat. Il ne s'agit pas simplement d'opposer une cité à un empire, mais de comprendre comment chacun se pense comme élu : non pas choisi par les dieux seuls, mais par une manière d'habiter le monde, de se projeter dans l'histoire. Athènes nous rappelle que la cité a besoin de limites pour se dire, Rome qu'elle a besoin d'élan pour durer. Entre l'olivier et le figuier, entre la mémoire et le devenir, se tisse la complexité du vivre-ensemble – aujourd'hui comme au temps des dieux.

LES RACINES DU DROIT ¹

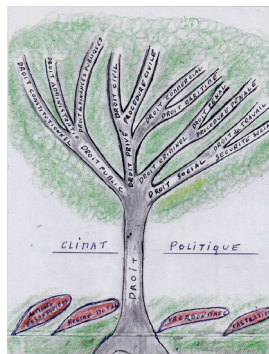
par

Jean TOUZET de l'Académie de REIMS

Dans la tâche quotidienne, on se soucie plus du point d'application précis de la *règle de droit* que des profondeurs dans lesquelles elle puise sa sève, mais ce sont aujourd'hui ces profondeurs où se dissimulent les *racines* que je voudrais explorer, ce qui ne sera possible que si une expression botanique du droit est pertinente et tel est bien le point qu'il convient, avant toute autre réflexion, d'examiner.

Pertinence d'une expression botanique du droit ?

Un végétal terrestre se présente toujours sous le même aspect : un tronc vertical unique et homogène, d'où émergent les branches, les maîtresses branches d'abord, lesquelles se divisent et se subdivisent jusqu'aux brindilles qui portent les feuilles ; et ces feuilles se renouvellent, certaines perdent leur vigueur et leur fonction, jaunissent puis se détachent et tombent sur le sol où elles périssent tandis qu'en surgissent de nouvelles d'un vert plus éclatant.



Doc. N° 1- L'arborescence du droit.

¹ Contribution écrite de l'auteur proposée dans le cadre de la réunion de travail des Membres titulaires du 30 septembre 2024, préparant le colloque annuel de la Conférence Nationale des Académies d'octobre 2025.

Et cela peut déjà, dans les grandes lignes, évoquer le *droit* qui n'est pas du tout, comme une vision superficielle conduit parfois à le croire, une simple mais ample addition de règles diverses sans autre lien entre elles que celui de leur coexistence ; bien au contraire, le *droit* constitue un tout, un ensemble organisé sous l'action d'une force structurante, un tout qui s'exprime en une composition dont chaque élément, c'est-à-dire chaque loi, chaque décret, chaque article ne vit qu'en fonction de sa place et de son insertion dans l'ensemble jusqu'au jour où chaque élément, chaque loi, chaque décret, chaque article périt, disparaît pour être remplacé par un nouvel élément, une nouvelle loi, un nouveau décret, un nouvel article qui – comme ceux qu'il remplace – n'a de sens et d'efficacité qu'en fonction de l'ensemble dans lequel il s'insère. Si nul ne conteste qu'un arbre est un être vivant, les juristes, eux, perçoivent bien le droit comme une entité vivante.

De la sorte, si le tronc d'un arbre représente ou symbolise l'ensemble du droit, ses divisions majeures représentent les grands domaines de celui-ci : les maîtresses branches qui, à leur tour se subdivisent en branches secondaires, lesquelles se subdivisent en rameaux, lesquels portent les *feuilles*... et les feuilles, en droit, ce sont les *règles* immédiatement applicables, chaque feuille représentant une *règle* particulière au sein d'un domaine donné. Maîtresse branche, celle du *Droit public* qui régit les relations entre l'État et les particuliers et qui donne naissance à trois branches secondaires : celles du *Droit constitutionnel*, du *Droit administratif* et du *Droit des finances publiques*. Maîtresse branche encore, celle du *Droit privé* qui régit les relations entre les particuliers et qui se divise pareillement en branches secondaires, celles du *Droit civil*, de la *Procédure civile* et du *Droit commercial*, duquel se détache le rameau du *Droit maritime*. Maîtresse branche toujours, celle du *Droit criminel* engendrant deux branches secondaires : celle du *Droit pénal* déterminant les actions interdites et les peines applicables et celle de la *Procédure pénale* déterminant les formes du procès pénal. Maîtresse branche enfin, celle du *Droit social* dont se détachent la branche du *Droit du travail* et celle du *Droit de la Sécurité sociale*. Et toutes ces branches, leurs ramifications, leurs multiples rameaux portent des feuilles qui, encore une fois, représentent les *règles*, chacune touchant tel ou tel point particulier. Un exemple : considérons la maîtresse branche du *Droit criminel* d'où se détache la branche du *Droit pénal* dont sont issus le rameau concernant la protection des personnes portant, parmi bien d'autres, la feuille – la *règle* – définissant l'homicide volontaire et édictant la peine encourue de ce chef, et le rameau concernant la protection des biens portant, parmi bien d'autres, la feuille – la *règle* – définissant le vol et édictant la peine encourue de ce chef.

Et, de même que dans l'arbre des feuilles jaunissent, rouillent et tombent, en droit ce sont des *règles* qui cessent d'exister.

Ainsi peut-on esquisser cette analogie entre le droit et l'arbre ; mais un arbre ne se réduit pas à un tronc, à des branches, à des feuilles, il n'existerait pas sans un élément inaccessible au regard : les *racines*, qui, elles aussi, constituent un ensemble cohérent, non une simple addition, mais un système organisé. -Dès lors, une question vient à l'esprit : touchons-nous ici la limite de la comparaison entre l'arbre et le droit ? Eh bien ! non..., car le droit aussi, comme les arbres, a un

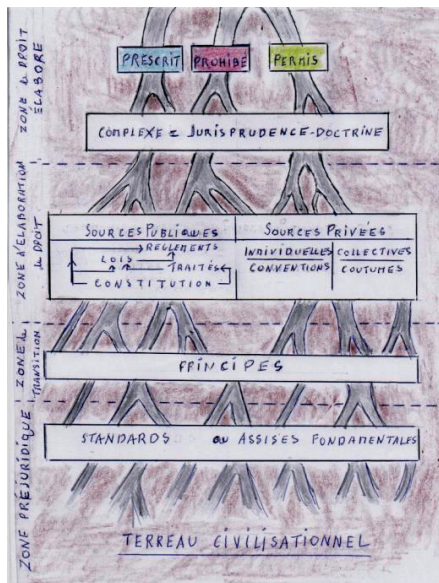
système racinaire complexe sans lequel il n'existerait pas. Et, puisque c'est cette notion de *racine* qui nous est proposée comme thème de réflexion, essayons de mettre en évidence et d'explorer le *système racinaire du droit*.

Le « système racinaire » du droit

Comme la comparaison avec l'arbre le laissait entendre, il n'existe pas, pour le droit, une racine unique, sorte de racine pivotante que rejoindraient quelques minces radicelles, mais un ensemble complexe et cohérent, sorte d'image inversée de la ramure qui, partant du tronc unique, se diversifie en s'étalant, alors que le système racinaire épars dans le sol s'unifie en se rassemblant dans l'unique tronc. Et de même que, dans la ramure, nous avons distingué des maîtresses branches se divisant et se subdivisant jusqu'aux rameaux, nous rencontrons de même ici des racines multiples d'abord éparses puis qui se réunissent, fusionnent et, émergeant du sol, perdent leur individualité. Ainsi peut-on distinguer, dans ce *système racinaire*, plusieurs *sous-systèmes* ou plutôt plusieurs *zones*, chacune regroupant ses éléments propres (Doc. N° 2- Le *terreau civilisationnel*).

La zone préjuridique : les standards et la zone de transition : les principes

Les éléments de base, les plus profondément enfouis, sont ce qu'on appelle les *standards*. Le *standard* n'est pas, en lui-même, de nature juridique, il est encore de nature sociologique, élément organique de la société, élément qui secrète la sève qui, en premier lieu, nourrit le *principe*, lequel assure la transition entre la *zone préjuridique* et la *zone d'élaboration* du droit.



Doc. N° 2- Le *terreau civilisationnel*.

Le droit est vivant parce que la société dont il fixe les règles est elle aussi vivante. Ainsi le problème des enfants adultérins pourrait être résumé par le schéma ci-après :

Règles :	Interdiction	Possibilité	
	! !.....	!
	!	!	!
Principes :	Verrouillage de la cellule familiale	Ouverture de la cellule familiale	Continuité de la famille
	(!.....	!	!
	(!	!	!
:	(!.....1804	1972.... !	!
	(!..... Ménage !		!
Standards :	(!
	(
	(Moyen âge
	(Lignage

Voilà donc, illustré par cet exemple, celui du statut des enfants adultérins – mais on aurait pu tout aussi bien évoquer celui des baux d'habitation – un premier aspect du problème, celui des zones les plus profondes du système racinaire du droit : la *zone préjuridique*, celle des *standards* et la *zone de transition*, celle des *principes*.

La zone d'élaboration du droit

Les *standards* étant les éléments les plus profonds et relevant plus de la sociologie que du droit, et les *principes* constituant la zone de transition, si nous poursuivons notre ascension vers la surface, nous rencontrons un ensemble d'éléments en prise avec les activités concrètes qui animent la vie en société : ce sont, à proprement parler, les *sources du droit* qui se partagent en *sources publiques* et *sources privées*.

Les sources publiques du droit

Les *sources publiques* – émanant de l'*autorité publique* – s'étagent comme un grand édifice à la base duquel on trouve la *Constitution* qui exprime les données vraiment fondamentales.

Après la *Constitution*, viennent les *conventions internationales*, nombreuses sur une planète dont les relations interétatiques sont mondialisées et plus nombreuses encore dans ce monde de proximité qu'est l'*Union européenne* et, bien entendu, ces *conventions* doivent être en accord avec la *Constitution*, sans quoi elles ne pourraient être légalement ratifiées et resteraient lettre morte.

Viennent ensuite les *lois internes*, propres à chaque État, pour nous, propres à la France, et qui ne doivent contrarier ni la *Constitution* ni les *conventions*

internationales et qui constituent véritablement le cœur du droit, du droit d'application quotidienne.

Enfin, fermant la marche, arrivent les *règlements* : d'une part les *décrets* émanant du gouvernement et signés par le président de la République, et d'autre part les *arrêtés* émanant de multiples instances – arrêtés interministériels, ministériels, régionaux, départementaux ou municipaux – qui doivent être en accord avec la Constitution, avec les traités internationaux et avec les lois internes ou qui, tout au moins, ne doivent pas les contredire.

Ces *sources publiques* ne sont donc pas une simple collection, encore moins un simple empilement de normes mais elles constituent un ensemble normatif organisé, structuré, hiérarchisé, raison pour laquelle on peut vraiment, à propos des sources du droit, parler de *science juridique* comme nous l'avons fait à propos de la ramure.

Les sources privées du droit

À côté de ces *sources publiques*, nous trouvons les *sources privées* émanant des personnes elles-mêmes qui, sans qu'on n'en ait toujours clairement conscience, régissent la vie de tout un chacun et la régissent tous les jours puisque l'élément essentiel de cette source privée est la *convention* ou, mieux, ainsi que nous l'avons vu, le *contrat*, défini comme convention génératrice d'obligations. Qui, en effet, n'est lié par aucune convention ? par aucun contrat ? Cette *source privée* est donc de la plus haute importance, dans la vie quotidienne, dans la vie de chacun et, par conséquent, dans la vie de la Nation, et c'est pourquoi, dans le schéma d'ensemble que j'essaie d'esquisser, je la place au même niveau que la *source publique*. Je l'ai déjà dit : le *Code civil* nous enseigne que les « *contrats légalement formés tiennent lieu de lois à ceux qui les ont faits* » et si les mots ont un sens, ces contrats ont donc bien une force normative, une force obligatoire équivalente à celle de la loi et, au demeurant, l'adage propre à la profession de notaire proclame : « *Lex est quodcumque notamus* » (« La loi est quoi que ce soit que nous notons ») ou, en meilleur style : « *Quoi que nous notions, c'est la loi.* ». Il ne s'agit donc pas d'une quelconque source secondaire ou annexe : cette *source privée* est de valeur juridique égale à celle de la *source publique* car, si cette dernière exprime la volonté de l'Être collectif, de la Nation, la *source privée* exprime la volonté de l'Être humain, de la personne, laquelle personne n'est aucunement un objet de droit² mais bien un sujet de droit, un acteur du droit, puisque sa volonté est créatrice de droit et engendre des obligations juridiques qui doivent être respectées à l'instar de celles qu'édicte la loi.

Ainsi, la loi fiscale – *source publique* – oblige le client d'un artisan à acquitter la taxe sur la valeur ajoutée et oblige l'artisan à en reverser le montant au Trésor public ; le contrat de vente – *source privée* – oblige le vendeur à délivrer la chose vendue et oblige l'acheteur à payer le prix ; dans un cas comme dans l'autre, il y a naissance d'obligations qui doivent être respectées. *Source privée* également,

² Sauf en ce qui concernait les esclaves qui, juridiquement, étaient non des personnes mais des *res*, des choses.

non plus individuelle mais collective, est la *coutume*, ensemble de règles résultant de la pratique en un temps et en un lieu déterminés, et qui tint une si grande place dans l'ancien Royaume de France divisé en deux parties, le cours de la Loire marquant approximativement la séparation : au sud, ce qu'on appelait les *pays de droit écrit*, – droit écrit dont la base n'était autre que le droit romain –, et au nord, ce qu'on appelait les *pays de coutumes*, d'origine parfois germanique, très locales et fort nombreuses. L'unification s'imposait et c'est pourquoi le *Code civil* de 1804, le *Code Napoléon*, fut rédigé par quatre juristes : deux *romanistes* : Portalis et Maleville, et deux « coutumieristes » : Tronchet et Bigot de Préameneu. Est-ce à dire, pour autant, que la *coutume* n'appartient plus qu'à l'histoire ? Sans doute n'occupe-t-elle plus toute la place qu'elle a occupée, surtout en certaines régions.

De nouvelles coutumes peuvent-elles encore surgir de nos jours ?

La zone du droit élaboré

Le droit résultant des processus que je viens d'exposer est, en quelque sorte, un *droit brut* – même si je reconnais volontiers que la locution n'est pas heureuse – un droit brut qui doit être, souvent sinon toujours, affiné pour être applicable et appliqué dans l'existence quotidienne des citoyens, dans cette vie de tous les jours où peuvent surgir, partout et à tout moment, des problèmes inattendus ou des aspects inattendus d'un problème familier. Je ne veux pas dire que le droit issu de la *source publique*, issu des instances qualifiées pour l'édicter, est insuffisant ou imparfait... Certes non, encore que cela puisse évidemment arriver ; mais, par nature, la loi et le règlement traitent « *de eo quod plerumque fit* » (« de ce qui advient le plus souvent »), si bien qu'on a parfois quelque peine à faire entrer un cas particulier, un cas concret, dans un cadre législatif ou réglementaire qui ne l'a pas prévu. À l'inverse, certains textes enserment les normes qu'ils édictent dans un réseau de conditions très dense et très précis si bien que, lorsque se présente – ce qui finit toujours par advenir – une situation inédite, on ne trouve aucun interstice juridique où insérer cette situation et, par voie de conséquence, aucune réponse juridique adaptée. Et comme, en aucun cas, les juridictions (tribunaux et cours) ne peuvent refuser de juger en se prévalant de l'insuffisance ou de l'obscurité des textes – ce qui constituerait, pour le magistrat, le crime de *forfaiture* –, elles doivent trouver, pour chaque problème, une solution juridique adéquate. Ainsi, l'ensemble de ces solutions juridictionnelles concrètes, publiées dans des recueils périodiques (*Gazette du Palais*, *Dalloz*, *Sirey*, *Semaine juridique*, *Revue trimestrielle de droit civil*, *Revue trimestrielle de droit criminel* et d'autres), cet ensemble qu'on appelle *jurisprudence* constitue une véritable mine de solutions qui non seulement règlent des problèmes concrets et ponctuels mais font véritablement avancer le droit et la science juridique. En outre, les lois et les décisions jurisprudentielles sont commentées par des juristes : avocats, magistrats et, plus encore et surtout, professeurs de droit et ces commentaires, parfois constituant des ouvrages autonomes, parfois et même souvent publiés dans les recueils ci-dessus cités, constituent ce qu'on appelle la *doctrine* ; et si la *doctrine s'inspire des décisions judiciaires*, à leur tour, les *décisions judiciaires y puisent des solutions* et cet ensemble interactif : *jurisprudence* <==> *doctrine* ne contribue pas peu à faire avancer le

droit à la fois en tant que science sur le plan théorique et en tant qu'instrument de résolution des conflits sur le plan pratique ; et il n'est pas sans exemple que le législateur entérine par une nouvelle loi des solutions jurisprudentielles et doctrinales.

Mais, en pratique, la plupart des textes législatifs ou règlementaires sont appliqués selon la lecture qu'en donnent l'interprétation jurisprudentielle et l'interprétation doctrinale et c'est par ce moyen que la France a pu faire face aux problèmes juridiques nés de la révolution industrielle du XIX^e siècle, problèmes que le *Code civil* de 1804 n'avait assurément pas pu prévoir, et elle le fit en interprétant les textes existants sauf à leur faire exprimer des choses auxquelles leurs auteurs n'avaient assurément pas pensé. Ainsi, il y avait un certain article 1384 du *Code civil* qui pouvait susciter quelque perplexité :

« On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait mais aussi par le fait des personnes dont on doit répondre ou des choses que l'on a sous sa garde [...] »

« Des choses que l'on a sous sa garde ? »

Voilà qui suscitait quelque interrogation et voilà ce qui conduisit la *Chambre civile* de la *Cour de cassation* à définir la notion de *garde d'une chose* comme impliquant, sur cette chose : l'*usage*, le *contrôle* et la *direction*, célèbre trilogie qui permit de résoudre les problèmes de responsabilité suscités par le développement du machinisme sans que le législateur eût à intervenir ; et l'interprétation ainsi donnée fut si satisfaisante dans ses effets que, lors de la réécriture par l'*Ordonnance du 10 février 2016* du droit des obligations, l'ancien article 1384, devenu l'article 1242, fut conservé sans qu'en fût changé un seul mot. De même, en matière pénale, s'interrogea-t-on sur le sens de l'article 309 du *Code pénal* :

« Quiconque aura volontairement, porté des coups, fait des blessures ou exercé des violences, sera puni de [...] ».

« Porter des coups, faire des blessures », le sens était évident mais que signifiait la locution exercer « des violences » séparée des précédentes par la disjonctive *ou* qui indiquait qu'on passait à quelque chose de différent ? Que pouvaient être des « violences » qui ne se traduisaient ni par des « coups » ni par des « blessures » ? Cette fois, ce fut la *Chambre criminelle* de la *Cour de cassation* qui résolut le problème en définissant la violence comme « tout acte de nature à impressionner vivement », définition propre à couvrir beaucoup de choses disparates et qui n'en fut que plus utile. Et ce ne sont que quelques exemples car la jurisprudence et la doctrine ont sans cesse accompagné la loi et ont permis de résoudre quantité de problèmes que le législateur n'avait pas prévus et, ainsi, de faire du droit une matière non pas figée mais vivante et douée, comme tout ce qui vit, de la faculté de s'adapter au milieu comme aux circonstances.

Ainsi, la loi ou le règlement, ayant traversé ce complexe formé par la *jurisprudence* et la *doctrine*, trouve sa forme définitive qui s'exprime finalement à travers la grille des trois domaines, la *grille des trois P* : le *Prescrit*, le *Prohibé* et le *Permis* car, en

définitive, tout le droit, même dans les problèmes les plus complexes – se ramène à cela : une chose doit être faite, une chose ne doit pas être faite, une chose peut être faite ou peut ne pas être faite ; le troisième domaine, celui du *Permis* se scinde d'ailleurs en deux sous-domaines : celui du *permis exprès* clairement exprimé par la loi et celui du *permis tacite* résultant simplement de l'absence de tout texte qui prescrive ou qui prohibe et qui est le véritable espace de liberté. À propos du *permis exprès*, le *Code civil* de 1804 présentait un phénomène assez curieux du point de vue du langage : la possibilité, la permission, était énoncée avec inversion entre le sujet et le verbe. Il s'agissait dans tous ces cas de possibilités exprimées par le verbe : *pouvoir* ou par des locutions équivalentes, mais on ne trouvait pas une tournure analogue avec des verbes exprimant une obligation et, si on rencontrait : « Pourront les [...] », on ne rencontrait jamais : « Devront les [...] ». Évidemment, c'est de la relation quantitative entre ces trois domaines : *Prescrit*, *Prohibé*, *Permis* que découle le caractère libéral ou autoritaire d'un régime. On a dit parfois, à propos de certains pays : « Tout ce qui n'est pas prohibé est prescrit » ou « Tout ce qui n'est pas interdit est obligatoire », sans qu'il reste de place pour le facultatif, pour le *permis* et surtout pour le *permis tacite* qui est, encore une fois, le seul véritable espace de liberté et cette carence touchant le *permis* est évidemment la marque des régimes de dictature.

En définitive, cette troisième zone, la dernière, celle du *droit élaboré*, revêt une importance considérable puisque c'est d'elle que découlent, au sein d'un groupe, à la fois la cohésion de ce groupe et la liberté de chacune des personnes qui le composent. L'une et l'autre : cohésion du groupe, d'une part, liberté de la personne, d'autre part, sont nécessaires mais elles sont en même temps – tout au moins souvent – contradictoires si bien que tout repose sur un équilibre entre ordre public et liberté personnelle, équilibre souvent difficile à établir comme à maintenir et bien loin d'exister en tout temps et en tout lieu.

Mais cette fois, nous avons émergé de la terre et nous voici parvenus au tronc de l'arbre tel que nous l'avons évoqué plus haut et à travers les canaux duquel cette sève composite et enfermant le *Prescrit*, le *Prohibé* et le *Permis* monte et se répartit dans la ramure en alimentant les feuilles qui expriment les *règles*, c'est-à-dire les normes immédiatement applicables, lesquelles feuilles finiront par mourir et par tomber au sol tandis que d'autres les remplaceront. Mais un arbre ne flotte pas dans le vide sans relation avec le milieu qui l'entoure et, au contraire, il ne vit et ne s'épanouit qu'en fonction du double milieu où il s'insère : le sol pour la partie souterraine et l'atmosphère pour la partie aérienne et c'est ce double milieu qu'il convient, maintenant, d'examiner.

Les deux milieux de développement du droit

Depuis le début nous comparons le droit à un arbre et il nous faut donc maintenant examiner les deux milieux dans lesquels l'arbre se développe puisque la végétation n'est pas la même dans toutes les terres ni sous tous les climats et ce sont ces deux éléments : d'abord le *sol*, ensuite le *climat* qu'il nous faut évoquer.

Le « sol » ou le « terrain (le terreau ?) civilisationnel »

Un arbre, quel qu'il soit, ne se développe pas de la même manière selon qu'il est enraciné dans un sol siliceux, argileux ou calcaire et certains arbres sont même incompatibles avec certains sols car l'arbre, comme tout être vivant, doit être nourri et c'est bien la terre dans laquelle il est planté qui lui apporte sa nourriture et conditionne son développement. Mais, dans notre exemple, l'arbre étant le *Droit*, quel est l'élément qui occupe la fonction du sol ? Cet élément est ce qu'on peut appeler le « terrain » ou – pourquoi pas ? – le « terreau civilisationnel ». Nous ne saurions l'explorer dans tous les pays du monde ni en tous les temps ; nous nous bornerons donc à la civilisation judéo-chrétienne, à l'Islam et à une toute petite et timide incursion dans la Chine traditionnelle.

Le terreau civilisationnel dans notre civilisation occidentale

Chacun le sait : dans notre civilisation occidentale, ce *terreau civilisationnel* se caractérise par la conjonction de deux éléments : d'une part, l'*humanisme gréco-romain* et d'autre part, la *spiritualité judéo-chrétienne*.

L'apport de la Grèce n'est nullement négligeable et on ne peut s'empêcher de penser à Platon et à Aristote même si on a quelque peine à imaginer l'*État théocratique* de Platon avec ses citoyens au nombre de cinq mille quarante puisque $(1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5 \times 6 \times 7) = 5040$! Mais les mots : *aristocratie*, *autocratie*, *démocratie* sont des mots grecs et, quoi de plus *démocratique* que l'*ekklésia*, cette *assemblée du peuple*, de tout le peuple, appelée à délibérer. Cependant formulons tout de même quelques réserves ; d'abord les femmes étaient exclues, ce qui éliminait déjà la moitié du peuple, ensuite les métèques étaient exclus, même après plusieurs générations, puisqu'il n'existait pas de naturalisation et, enfin, les esclaves étaient exclus puisque, bien qu'êtres humains, ils avaient le statut non de *personnes* mais de *choses* si bien qu'en définitive, ceux qui étaient admis à l'*Assemblée du peuple* représentaient à peine le dixième de la population, restriction aggravée encore par un fort abstentionnisme ! Cela, c'était le statut politique. Quant au statut personnel, il n'était pas particulièrement gratifiant en ce qui concernait les femmes. Notre droit maritime n'est pas en reste qui met toujours en œuvre des institutions comme le *prêt à la grosse* ou des notions telle la théorie des *avaries communes* parfaitement connues des Grecs.

Le problème du droit romain est d'une autre ampleur, par la durée de son règne comme par l'étendue de son domaine géographique. La durée fut de l'ordre du millénaire si on considère qu'apparu avec la *Loi des XII tables* (450 ans av. J.-C.), ce droit trouve sa dernière expression avec les œuvres de l'empereur Justinien : les *Institutes* (533 ap. J.-C.), destinées à l'enseignement tout en ayant force obligatoire. L'étendue géographique fut considérable puisque cette petite ville de Rome était devenue la capitale de cet empire qui couvrit une partie notable de l'Europe. Il va sans dire que des règles telles que le *jus vitae nescisque* qui reconnaissait au chef de famille, au *paterfamilias*, le *droit de vie et de mort* sur ses enfants n'était plus de mise sous l'empereur Justinien et ce n'est pas chez les Romains qu'il faut chercher les racines de notre actuel *droit des personnes*. Nous n'avons pas, heureusement !

hérité du mariage par *coemptio*, transfert de la *propriété de l'épouse* de son père à son futur mari, avec un rituel dont la balance – symbole du commerce – était l'instrument ; et comme l'écrivait Robert Villers :

« À Rome, la femme, sans exagération ni paradoxe n'était pas un sujet de droit [...] La femme était uniquement un objet ³. »

En revanche, nous ferons meilleure récolte dans le *droit des obligations* et, notamment, dans le *droit des contrats*. En effet, les Romains connaissaient des contrats qui ne prenaient vie que par le prononcé de paroles solennelles en réponse à une interpellation non moins solennelle : c'étaient les ancêtres de nos actuels *contrats solennels* qui de nos jours se caractérisent par l'intervention d'un notaire, tel par exemple le *contrat de mariage*. Ils connaissaient d'autres contrats qui ne prenaient naissance que par un geste tel que la remise matérielle d'un bien : c'étaient les ancêtres de nos actuels *contrats réels* tels le *prêt* ou le *dépôt*. Mais le progrès décisif, apparu dès la *République*, avait été le contrat tirant son existence uniquement du consentement des parties en cause, tels la *vente*, la *location*, le *mandat*, ancêtres de nos actuels *contrats consensuels* résultant uniquement de la rencontre, sous quelque forme qu'elle s'exprime, entre l'*offre* ou *pollicitation* d'une part et l'*acceptation* d'autre part. Que, pour des raisons de sécurité, de preuve ou de comptabilité, on établisse des documents n'y change rien : le contrat naît non pas de ces documents mais uniquement de la rencontre des consentements et cette notion de *consensualité* occupant une position centrale dans notre actuel droit des contrats, nous en sommes redevables au droit romain.

Mais, nous l'avons déjà indiqué, notre civilisation résulte de la fusion de l'humanisme gréco-romain et de la spiritualité judéo-chrétienne et c'est envers celle-ci, du fait du christianisme, que nous sommes redevables de l'essentiel de notre droit concernant les personnes et, notamment et encore pour ne prendre que ce seul exemple, de la *consensualité* du mariage ; l'Église catholique – et plus largement le christianisme – a toujours enseigné que le sacrement de mariage résultait de la volonté, lucide en la personne de chacun des postulants et clairement exprimée par chacun d'eux, de s'engager dans les liens du mariage et que nulle autre volonté que la leur ne pouvait créer un lien matrimonial valide ; que l'accord préalable des parents fût nécessaire au cas de minorité d'un ou des deux époux était une chose, mais le mariage, en tant que tel, ne pouvait résulter que de la libre volonté des deux postulants égaux dans leur démarche, et comment ne pas penser à saint Paul écrivant : « Il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ » ; voilà l'énoncé d'un principe d'égalité absolument général qui englobait tous les êtres humains sans distinction ni de nationalité ni de condition sociale ni de sexe et cette symétrie impliquait l'égalité.

Malheureusement, il existe, bien connus des géologues, des phénomènes de « dynamique des sols », et, ce qui est sûr, c'est que le « terreau civilisationnel », sujet

³ R. VILLERS, « *Le statut de la femme à Rome jusqu'à la fin de la République* », in : *Recueil de la Société Jean Bodin*, Bruxelles, 1959.

lui aussi à ces phénomènes, a été bouleversé lors de la Renaissance par un retour en force de l'humanisme gréco-romain.

Cette irruption de la culture gréco-romaine facilitée par l'imprimerie, comme aussi la découverte du Nouveau Monde, entraîna d'immenses bouleversements et tout changea : sur le plan religieux ce fut la *Réforme* suivie de la *Contre-Réforme* ; sur le plan astronomique, ce fut l'héliocentrisme, le Soleil se trouvant au centre et la Terre en orbite périphérique ; le latin ne fut plus seul, la langue française conquit toute sa place⁴, le grec et l'hébreu réapparurent et, en philosophie, le *nominalisme* l'emporta sur la *scholastique* et sur le *thomisme* ; on ne construisit plus d'églises ni de cathédrales gothiques – au point que ce qualificatif devint presque synonyme de *barbare* – et on préféra l'architecture géométrique de la Grèce classique. Si la Renaissance apporta avec elle beaucoup de progrès, le Moyen Âge emporta dans sa chute bien des savoirs et bien des savoir-faire.

Le terreau civilisationnel dans d'autres civilisations

Il serait fort intéressant d'explorer d'autres systèmes juridiques tel que le système régnant en pays de religion musulmane ou les systèmes inspirés par le confucianisme et le taoïsme qui régnaient dans la Chine ancestrale : fort intéressant, certes, mais impliquant des compétences qui ne sont assurément pas les miennes, et c'est la raison pour laquelle je n'insisterai pas davantage sur ces domaines en espérant que des personnes plus qualifiées voudront bien s'atteler à cette lourde tâche.

Le climat ou la philosophie politique

De même qu'un arbre ne se développe pas de la même manière selon la nature du sol dans lequel il prend racine, de même le climat dans lequel il étend sa ramure n'est pas sans effet sur son feuillage, ce feuillage qui, dans notre parallèle imaginaire fiction, représente, comme nous l'avons vu, les *règles* juridiques applicables. Point ne sera utile, ici, de multiplier les exemples : un seul suffira tant il est – tristement d'ailleurs – caractéristique : c'est l'exemple de l'Allemagne des années 1930. Le système racinaire du droit allemand était le nôtre et se nourrissait dans un « terreau civilisationnel » analogue au nôtre, pétri d'humanisme gréco-romain et de spiritualité judéo-chrétienne même si, en Allemagne, l'Église protestante d'inspiration luthérienne occupait, au sein du christianisme, une place plus grande qu'en France l'Église réformée d'inspiration calviniste. Au demeurant, le *Code Napoléon* de 1804 avait eu un retentissement considérable outre-Rhin où il avait été abondamment commenté par des juristes allemands tel que le haut magistrat Anton Feuerbach⁵.

Et voilà qu'en 1933, sans coup d'État mais à la suite d'élections régulières, la fonction de *chancelier* fut confiée à Adolf Hitler qui, parvenu au pouvoir, utilisa sa

⁴ Elle devient même, par l'*Ordonnance de Villers-Cotterêts* de 1539, la langue officielle des actes judiciaires et notariés.

⁵ Frère du philosophe Ludwig Feuerbach. Il avait étudié, entre autres problèmes, celui de construire, en droit, une relation de causalité sur un fait négatif.

fonction politique, d'abord pour organiser et faire exécuter par ses fidèles des actes proprement criminels – comme l'incendie du Reichstag ou un certain nombre d'assassinats soigneusement ciblés – puis en profita pour modifier le droit, certes par la voie législative, mais dans le sens de sa philosophie politique *nationale-socialiste* aujourd'hui désignée par le vocable *nazisme*. Seulement, lorsque, même sous couvert de la légalité ou plutôt des apparences de la légalité, on exerce une impitoyable dictature, il faut s'attendre à des résistances plus ou moins larvées, menées par des opposants habiles à se glisser dans les interstices de la loi. Mais comment obstruer ces interstices alors que le législateur ne saurait tout prévoir et que l'imagination des opposants est si fertile ? Rien de plus simple : il suffit de rendre légale une méthode de raisonnement juridique absolument prohibée dans tous les systèmes juridiques propres aux démocraties : il suffit d'instituer le *raisonnement par analogie* qui – s'il est possible en certaines hypothèses en matière civile – est rigoureusement exclu du droit pénal puisque chaque citoyen doit pouvoir connaître les limites de son domaine d'action, ce qui implique que les infractions, les actions interdites, doivent être non seulement énumérées mais encore et surtout définies par la loi comme l'exprime l'adage : « *Nullum crimen nulla poena sine lege* » (« Pas d'infraction, pas de peine sans loi »). Il ne suffit pas que la loi pénale indique que le vol est puni de telle peine, elle doit impérativement définir le vol, ce que fait notre *Code pénal* : « Le vol est la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui » (art. 311-1)⁶. Mais, bien entendu, ce caractère impératif de la définition légale n'a d'effet que si on interdit au juge pénal le *raisonnement par analogie* qui, par définition, ouvre indéfiniment le champ des possibilités. ... C'est justement ce que décida le Troisième Reich par la loi du 28 juin 1935 :

« Lorsqu'aucun texte pénal ne s'applique au cas soumis au juge, l'acte sera puni conformément au texte dont l'idée fondamentale s'en rapproche le plus. »

C'était proclamer la licéité du raisonnement analogique à l'état pur ! ...

Mais qui donc, avant les *Nazis*, avait bien pu promulguer un tel texte ? Un article du *Code pénal* promulgué en 1928 par l'*Union des Républiques Socialistes Soviétiques* ! L'U.R.S.S. stalinienne d'abord, le Troisième Reich hitlérien ensuite, que voilà donc de sérieuses références ! Cela étant, lorsqu'on dispose d'un tel mode de raisonnement, il n'est plus nécessaire de se soucier du système racinaire du droit qui n'a plus aucune importance puisque le juge délimite, forme et déforme à son gré les contours des infractions et, en définitive, fait ce qu'il veut ; le tout est de disposer des juges adéquats tel le sinistre juge Freisler, véritable assassin en robe noire mais qui ne fut assurément pas le seul car, dans ce genre de circonstances, on trouve toujours, dans la magistrature comme dans tout autre corps, les personnages idoines. Et si nous nous reportons à notre métaphore initiale qui a fait de l'arbre le symbole même du système juridique d'une nation, nous savons maintenant que le pouvoir politique, à l'instar de la météorologie et, plus largement, du climat,

⁶ Le *Code pénal* de 1810 avait bien observé ce principe sauf pour quelques infractions qu'il avait omis de définir, tel notamment le viol qui fut défini seulement par la jurisprudence ce qui, pour un crime, était pour le moins malencontreux ; finalement cette lacune fut comblée par la loi du 23 décembre 1980 qui en donna une définition fort différente de la définition jurisprudentielle qui régnait depuis fort longtemps.

peut agir efficacement et directement sur le feuillage, c'est-à-dire sur les règles immédiatement applicables sans se soucier des racines.

Ainsi pourrait-on évidemment concevoir un modèle autoritaire, voire ultra-autoritaire, un de ceux à propos desquels on a dit : « Tout ce qui n'est pas défendu est obligatoire », aphorisme que j'ai déjà cité, au faux air de boutade mais qui exprime la réalité de certains régimes qui n'ont rien de théorique ni de purement conceptuel mais qui, malheureusement, se rencontrent encore en certains pays. À l'opposé, on pourrait envisager un modèle laxiste dont la doctrine pourrait se traduire par : « Fais ce que voudras » selon la doctrine chère à Rabelais dans l'abbaye de Thélème, aphorisme apparemment bien sympathique mais qui définirait un régime d'anarchie pure et simple, cette anarchie dont on a dit parfois qu'elle était « la première porteuse de mort ». Et c'est entre ces deux écueils, aussi redoutables l'un que l'autre, qu'il faut trouver le bon cap et le conserver. Bien entendu, on pense à de grands problèmes sociologiques, politiques, étatiques et ce à fort juste titre mais la question du droit se pose à tous les niveaux, même à des niveaux extrêmement modestes.

Tout cela n'est jamais facile mais, puisque le sujet proposé à notre *Académie* était celui des *racines* et puisque, si un arbre ne peut vivre sans racines et si les racines sans arbres ne sont que du bois mort inutile, souhaitons que notre droit, pour être en parfait accord avec notre devise nationale : « Liberté, Égalité, Fraternité », se développe dans une bonne terre, dans un bon *terreau civilisationnel* fertile en bons *standards*, en bons *principes*, en bonnes *lois*, en bonnes *coutumes*, le tout harmonisé par un bonne *jurisprudence* et par une bonne *doctrine*, qu'il émerge dans un bon *climat politique*, exempt d'ouragans, et qu'il développe un feuillage abondant en bonnes *règles*, propres à faire cohabiter harmonieusement l'ordre public et la liberté personnelle puisqu'en définitive, c'est la recherche de cette cohabitation harmonieuse qui est la vraie raison d'être du Droit.

DU BON USAGE DE L'ART SACRÉ : DES RACINES TUES OU OUBLIÉES

par

Guy BASSET de l'Académie d'ORLÉANS

« J'ai souvent eu le sentiment qu'entre l'art et Dieu, on parlait peut-être de la même chose ».

Claire Tabouret
(chargée des vitraux contemporains
de Notre-Dame)

L'expression « art sacré » fréquemment utilisée, est entrée dans la terminologie de tous ceux qui se préoccupent de la discipline qui s'occupe d'esthétique. Pourtant, ne recèle-t-elle pas dans son intimité même une certaine ambiguïté ? Elle est faite d'un nom et d'un adjectif qui ne sont pas facilement interchangeable. Que signifierait l'expression le « sacré artistique » ? L'expression renvoie aussi à deux notions – on hésite à employer le terme de concept – qui ont donné lieu à de nombreuses et différentes querelles philosophiques depuis la nuit des temps ou plutôt depuis la naissance de la philosophie. Si le terme d'art ne semble guère poser de problèmes et peut être remplacé par un autre mot voisin (beauté, talent, etc.), le terme de sacré est apparemment plus litigieux.

On pourrait par exemple y substituer, sans risque de se tromper beaucoup, celui de « religieux ». Art religieux ou art du religieux, ou art relié, sous une forme ou sous une autre, relié à la religion.

Ne pourrait-on pas parler aussi d'art et de spiritualité, faisant ainsi entrer en résonance un mot qui revient en vogue et que le peintre Vassily Kandinsky avait employé dès 1911 ?

Bien plus, cette expression « art sacré » a une histoire singulière. Elle n'a pris corps en France qu'au début du XX^e siècle, comme si l'art sacré n'existait pas préalablement ou que l'art ne pouvait pas être sacré auparavant.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le peintre Maurice Denis, en compagnie de son ami Georges Desvalières, constatant que depuis la Séparation de l'Église et de l'État en 1905, il s'était construit à Paris cinquante-six églises nouvelles et qu'il faudrait reconstruire et remettre en état les églises « détruites ou

dévastées » pendant la guerre, choisit le terme d'« art sacré » et non d'art religieux pour la création d'« Ateliers d'Art » destinés à renouveler le genre.

Cette école d'art sacré, destinée à conforter la foi catholique, va s'exercer dans les domaines identifiés de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, du vitrail, de l'orfèvrerie, et de la chasublerie¹. Bref tout ce qui touche de près ou de loin à la religion catholique et à sa pratique. Il y a là aussi la volonté de s'inscrire dans une histoire, de reprendre des racines. Bien plus, ce mouvement est accompagné de la création en juillet 1935 d'une revue qui porte le nom d'« Art sacré ». Elle connut son heure de gloire après la Seconde Guerre mondiale avec les dominicains Pie Regamey et Marie-Alain Couturier et parut jusqu'en 1969.

De 1985 à 2007, dans un contexte qui avait changé avec la disparition des pionniers, la tenue du Concile Vatican II et la diminution de la pratique religieuse, la revue les *Chroniques de l'art sacré*, prit le relais sous la bannière de l'Église catholique de France. La revue « Narthex » qui lui succéda, gomma de son titre « art sacré ».

Ainsi cette expression est-elle aujourd'hui terriblement connotée catholique, comme s'il ne pouvait pas exister d'art sacré dans les autres religions de la terre. Et de fait, on parle davantage d'art musulman ou de façon plus contemporaine des Arts de l'Islam pour évoquer les mosquées et leurs mobiliers que d'art sacré musulman. Et cependant, les éléments artistiques présents dans les rituels d'une religion et la mettant en valeur semblent très voisins d'un pays à l'autre avec néanmoins la spécificité de la religion musulmane qui insiste partout sur la calligraphie, érigeant ainsi la langue arabe du Coran en langue sacrée.

Pour qualifier l'art sacré, il y a d'abord l'occupation de l'espace. Toute religion a des lieux où elle se pratique en communauté, des bâtiments qu'il faut concevoir pour inciter à la prière. Bien plus, ils ne sont pas construits n'importe comment mais en référence aux racines profondes de chaque religion. Si la plupart des églises sont en forme de croix et orientées vers l'est, vers la Jérusalem terrestre, les mosquées sont tournées vers La Mecque. C'est là la reconnaissance d'une racine fondatrice.

L'espace peut aussi être valorisé, comme ces édifices religieux dans des sites remarquables – que l'on songe par exemple, en dehors de tout aspect esthétique, au site de la chapelle de Ronchamp.

Et il faut sans doute aller au-delà comme le note Jean Beaufret à propos du temple grec. Le temple dorique ne fait que rendre hommage à la colline sur laquelle il se dresse, au ciel qui le couronne, à la mer qui lui fait face. Comme le souligne Martin Heidegger « [...] le temple institue un monde en faisant paraître la terre² ».

Il y a ainsi comme un aller et retour entre le bâtiment consacré et le paysage dans lequel il s'insère. Mais celui-ci peut aussi être sanctifié par les événements qui s'y sont déroulés, par les personnes qui y ont vécu ou qui y sont mortes. Ce lieu fait

¹ M. DENIS, « Décadence ou renaissance de l'art sacré ? », *Nouvelles théories sur l'art moderne, sur l'art sacré 1914-1921*, Paris, L. Rouart et J. Watelin, 1922, p. 253-258.

² J. BEAUFRET, *Leçons de philosophie*, P. Fouillaron, Paris, éd. du Seuil, 1998, coll. « Traces écrites », tome 1, p. 139.

en quelque sorte mémoire, il cherche un enracinement dans une terre qui devient terre sainte, terre signe du sacré.

Dans la religion catholique, les lieux les plus significatifs sont ainsi « les lieux saints de Terre Sainte » et le siège de la papauté à Saint-Pierre de Rome, lieu du martyre de l'apôtre Paul. Que ce soit sous forme de bâtiments ou de monuments, ils sont nombreux les lieux où la mémoire d'un saint ou d'une personnalité religieuse est évoquée. Il en est de même dans les pays où l'Islam est pratiqué.

Les cimetières appartiennent aussi à cette catégorie, car c'est toujours discrétion et respect qui sont demandés quand on y pénètre, quelle que soit la religion ou l'irrégion que l'on puisse avoir et quel que soit le paysage funéraire, rarement très artistique, qui s'y dessine. On sent bien ce caractère sacré quand des profanations y ont lieu et que l'on constate les réactions qu'elles ne manquent pas de provoquer, sans compter les enquêtes de police, comme si l'État voulait garantir la spécificité de cet endroit aux racines multiples, lieux où la vie terrestre de l'homme, de chaque homme, de tous les hommes est mise à l'honneur. « L'homme passe l'homme » disait Pascal.

Ces lieux de recueillement sont souvent pour ceux qui les fréquentent des occasions de penser à leurs racines personnelles, de plonger dans leur histoire personnelle et familiale.

Église, mosquée, synagogue sont des lieux fixes, que l'on pourrait presque dire intangibles. Une nouvelle église demande une consécration et une église qui a été profanée, une nouvelle consécration.

Et le rite de la consécration n'ouvre pas simplement sur l'avenir du bâtiment mais il le situe aussi dans l'histoire de la foi catholique, lui donne ainsi des racines. L'art sacré peut ainsi illuminer le paysage grâce à l'aide d'un humain, d'un artiste. Mais un lieu sacré peut parfois quitter ce caractère pour avoir une autre destination : les mairies, propriétaires de l'édifice depuis la loi de 1905, et même l'Église catholique française ont été contraintes de vendre certains bâtiments, leur faisant ainsi perdre la qualité d'espaces sacrés ou consacrés. Dans ce cas, les objets dits sacrés ou l'art sacré en ont été retirés. À cette occasion, les querelles peuvent naître : c'est la notion de patrimoine qui est en jeu. Et il est impossible de penser le patrimoine sans faire référence à des racines, quelles que soient la civilisation et la religion qui habitent ou qui fondent un lieu.

Pour qualifier l'art sacré, il y a ensuite l'histoire même de la religion et de sa pratique. Et l'artiste peut choisir ou être amené à puiser dans des trésors anciens. Ils sont de plusieurs ordres. Les principaux sont les textes dits sacrés. On pense en priorité à la Bible, ancien et nouveau Testaments quand il s'agit d'œuvres figuratives et de nombreux artistes se sont inspirés de personnages ou de scènes bibliques.

La destination de beaucoup d'œuvres était de figurer dans les églises. Bien plus, certaines pouvaient être utilisées comme de véritables catéchismes, de véritables introductions à la foi chrétienne ; que l'on songe par exemple aux vitraux ou aux chemins de croix. Mais, pour les lire ainsi et non comme de simples œuvres d'art, une pédagogie particulière est nécessaire, faisant le pont entre l'œuvre artistique et sa signification religieuse. Est-ce toujours possible ?

Face à des peintures ou à des sculptures de ce type, différents obstacles peuvent se présenter, sans vouloir évoquer ici la querelle des images (peut-on représenter Dieu ?) qui hante toute l'esthétique religieuse. D'abord la difficulté dans une société laïcisée et sécularisée de « décoder » la source d'inspiration, sa véritable racine. On sait que la question se pose particulièrement dans la population étudiante et que des cours ont dû être mis en place pour comprendre des œuvres d'art et des œuvres littéraires.

Ensuite, il y a bien souvent le fait que, même implantées dans des monuments religieux, ces œuvres ne sont pas perçues comme des objets religieux, ou comme ayant des racines religieuses, ou sacrées, mais que par leurs qualités elles acquièrent plutôt un statut qui les fait ranger parmi des « œuvres d'art » anonymes ou signées.

Le transfert, parfois sous prétexte de conservation en dehors d'un édifice et plus fréquemment dans un musée, peut accélérer ce processus, l'œuvre d'art étant d'abord quelque chose que l'on admire et qui crée en vous des émotions. Les œuvres d'art perdent-elles pour autant leur caractère sacré ou religieux ? Cela peut dépendre de leur nature. Un calice exposé dans un musée reste toujours un calice, une peinture, une sculpture peuvent parfois dans un musée tout autant susciter une admiration, une méditation ou même une prière. Bref, si le lieu peut avoir son importance, sa destination, il n'est pas une condition nécessaire pour acquérir la qualification d'art sacré et dans tous les cas l'œuvre d'art continue à avoir ses racines. Elles lui sont indélébiles quand bien même elles seraient tues, cachées ou oubliées.

Mais si l'espace, sa description et son aménagement, est un élément nécessaire mais non suffisant pour caractériser un composant important de la religion, dans sa référence à l'art, de quoi cette religion a-t-elle encore besoin pour être reconnue comme telle et faire appel à cette notion d'art sacré ? De quoi a-t-elle besoin pour sa pratique ? À y regarder de près, les « objets » (mais est-ce le bon mot ?) qui sont nécessaires à la pratique d'une religion, et par exemple de la religion catholique, sont nombreux et peuvent être soit discrets soit mis explicitement en lumière dans les lieux de culte ou même dans une sphère plus privée. Mais il faudrait entrer dans de grandes distinctions pour définir précisément pourquoi et comment un objet est qualifié « objet d'art sacré ».

Une large définition est donnée de « l'objet religieux (est-il automatiquement sacré ?) pour son inventaire et sa description, en quelque sorte pour sa sauvegarde. On peut la lire dans un ouvrage franco-canadien publié en 1994 :

« Est considéré comme objet religieux celui :

- qui est utilisé dans un contexte de culte et qui est habituellement réservé à ce contexte ;
- qui traite d'un sujet religieux (biblique, etc.) et dont le symbolisme est exclusivement religieux ;
- qui est associé aux membres de la communauté de l'Église (prélats, religieux, prêtres) ;
- qui orne le lieu de rassemblement des fidèles ;

- qui sert à une dévotion ou à une cérémonie et qui peut se retrouver à l'extérieur de l'église ; dans une maison, un cimetière ou un musée³. »

La définition est large et plurivoque ! Les critères évoqués peuvent parfois sembler contradictoires. S'ajoutent-ils les uns aux autres ou l'un d'eux suffit-il ? La question reste ouverte ! À cette notion d'objet religieux, se substitue parfois celle d'objets « liturgiques », mettant ainsi l'objet religieux en relation directe avec son utilisation ; il existe même pour la religion catholique un récent *Dictionnaire des arts liturgiques* qui tente notamment un recensement⁴. Il note, ce qui semble une base minimum, qu'une soixantaine d'objets sont présents « dans les catalogues commerciaux ». Car l'objet religieux, en raison de la population qu'elle touche et de sa présence dans de nombreux lieux est aussi un « business financier » qui comprend ses modes et ses crises. Il n'est pas évident que l'art, la beauté fassent toujours bon ménage avec la notion de sacré. Il y a là cependant une très grande variété d'objets qui participent d'une façon ou d'une autre à la vie religieuse d'une communauté. Et il serait dommage de ne pas prendre en compte l'intégralité de ce corpus. L'importance de tel ou tel élément peut aussi varier dans le temps en fonction des options religieuses du moment. Ainsi l'orfèvrerie religieuse semble avoir perdu de la place tandis que l'importance de la chasuble grandit, en liaison avec le développement de la mode. On ne peut donc que se réjouir de la tendance actuelle de privilégier un ensemble d'objets d'art sacré sur un seul objet et les aménagements globaux des églises : autel, ambons, sièges. `

Qu'est-ce qu'en définitive que l'art sacré ? C'est l'art au service d'une foi, qui peut aussi prendre des formes liturgiques un peu solennelles. Certes la plupart des objets culturels ont une origine civile mais leurs objectifs sont de permettre à une communauté de se mettre en présence du sacré, de son Dieu et de l'inciter à prier. On l'oublie trop fréquemment. Ils sont aussi l'inscription dans une histoire qui dépasse le moment où ils ont été réalisés.

Mais on ne saurait oublier que toutes ces œuvres ont été conçues et réalisées de main d'homme, c'est-à-dire par un artiste ou un artisan, souvent à la suite de la commande d'une institution, qu'elle soit républicaine ou religieuse, et parfois avec l'impulsion d'une personnalité. Et à consulter la liste des architectes, et des artistes qui ont travaillé dans ce domaine, ne serait-ce qu'en France au XX^e siècle, on ne peut être que frappé par leur abondance, par la variété de leurs métiers (feronniers-orfèvres, mosaïstes-céramistes-émailleurs, peintres, maîtres-verriers, sculpteurs, etc.) et de leurs parcours, par leur variété même⁵. Tous avaient l'ambition de faire du beau et de dire leur foi ou d'inciter au sacré. Le résultat ne fut pas toujours à la hauteur des ambitions et l'art sacré peut faire naître aussi la controverse artistique, y compris par ses références historiques.

³ *Objets religieux, méthode d'analyse et vocabulaire ; Canada. France*, Paris, Réunions des Musées Nationaux, 1994, p. 11.

⁴ B. BERTHOLD, E. HARDOUIN-FUGIER, *Dictionnaire des Arts Liturgiques*, Paris, Éditions de l'Amateur, 1996.

⁵ *L'art sacré en France au XX^e siècle en France*, Musée Municipal de Boulogne-Billancourt, 1993, p.68 et sq., p. 291 et sq.

Mais le renouveau de l'art sacré dans les années cinquante du siècle dernier a notamment été marqué par la figure du Père Marie-Alain Couturier qui incita à demander à des artistes qui ne professaient pas une foi catholique de participer à l'aventure de l'art sacré. C'est un vrai dialogue sur le sens de l'homme et de l'appel à la spiritualité qui s'engagea entre le commanditaire, attentif à la tradition des racines et à la spiritualité et l'artiste créateur de l'œuvre.

Il faut, par exemple, relire le dialogue fécond qu'a entretenu Henri Matisse avec le Père Couturier et le frère Louis Bertrand Rayssiguier à propos de la Chapelle de Vence⁶. Et c'est loin d'être le seul exemple de tels dialogues entre artistes et personnalités ecclésiastiques.

On pourrait légitimement s'interroger pour savoir si ce n'est pas la condition nécessaire pour que soient respectées les racines de la foi, la tradition et l'expression même de la foi dans une œuvre d'art qui prend un caractère sacré. Le Père Couturier disait par ailleurs :

« En art, la tradition n'est pas conservatrice, elle est révolutionnaire. Ou plus exactement, elle a à *conserver* les forces vives qui permettent et provoquent une révolution continue⁷ ».

Le philosophe Emmanuel Housset notait au début de sa réflexion sur l'art sacré :

« L'art sacré est un art impossible, non seulement parce que l'art ne se laisse pas facilement diviser en art profane et art sacré, mais encore parce qu'il ne semble pas devoir être réduit au statut d'instrument au service de l'édification religieuse, comme s'il s'agissait de rendre momentanément et pédagogiquement sensibles des idées sur Dieu⁸. »

Revenons donc à l'expression originelle d'art sacré évoquée au départ et dans le titre, et introduisons entre les deux mots la copule « et » à la fois pour les disjoindre et pour les réunir. Car si l'art et le sacré ont des points de rencontre, et même peut-être une parenté comme suggéré dans la phrase contemporaine mise en exergue, on ne saurait les confondre totalement. Plus que de filiation, il faudrait sans doute mieux parler de « cousinade » afin que chacune d'elle puisse garder son autonomie. On ne peut que songer alors à l'image du rapport que Martin Heidegger⁹, s'inspirant du poème de Friedrich Hölderlin¹⁰ *Patmos*, construit entre philosophie et poésie constituant ou siégeant sur des « monts séparés », entretenant entre eux des relations privilégiées. Et on pourrait imaginer entre les deux sommets, un funambule, qu'on l'appelle artiste ou non, ayant installé un fil sur lequel il ne cesserait de faire l'aller et retour entre les deux monts, l'art et le sacré. Et il pourrait aussi choisir le moment où résider sur l'un ou l'autre d'un

⁶ H. MATISSE, M.A. COUTURIER, L.R. RAYSIGUER, *La chapelle de Vence, Journal d'une création*, Paris, Le Cerf, 1993.

⁷ M.A. COUTURIER, *La vérité blessée*, avant-propos de Michel Serres, Paris, Plon, 1984, p. 406.

⁸ Les propos ci-dessus sont une libre méditation de l'article d'E. HOUSSET, « L'art sacré, un art impossible », *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, tome 100, 2016, n°2, p. 249-275.

⁹ M. HEIDEGGER, cf. « *Was heißt Metaphysik ?* », 1929 « Qu'est-ce que la Métaphysique ? Questions », Paris, Gallimard, coll. classiques de la philosophie, 1968, p. 83-84.

¹⁰ F. HÖLDERLIN, *Patmos*, 1803.

mont : art et sacré peuvent « conjuguer leurs puissances » disait l'abbé Morel, grand amateur d'art sacré.

Le cardinal Jean-Marie Lustiger avait opportunément soulevé la question :
« Il y a une voie originale dans l'Église. Je n'ose pas dire « l'art sacré ». En effet qu'est-ce que le sacré ? et qu'est-ce que l'art ? le débat si on l'ouvrait serait sans fin¹¹ ! »

N'oublions pas qu'un artiste est souvent polyvalent et peut, ou doit, s'exprimer dans plusieurs registres. Mais il faut aussi remarquer que cette image incite aussi à voir qu'entre les deux monts, il y a une vallée qui les sépare et qui leur est commune. Cette vallée est née du travail de l'eau, de l'eau de la source. Pourquoi ne pas en faire la racine commune et fondatrice ! C'est bien à un renouveau de l'art sacré, qu'il soit la création d'artistes croyants ou non, catholiques ou non, auquel on assiste depuis les années cinquante dans l'Église catholique française. L'exemple récent de la mobilisation extraordinaire lors de la rénovation de Notre-Dame de Paris en est un exemple symbolique. Et, compte tenu du statut d'une bonne part des édifices religieux dans la France républicaine, il est à relever que ce renouveau se fait, parfois avec des difficultés, dans une subtile alliance entre le sabre et le goupillon.

Et en effet, le débat sur la caractéristique d'un art sacré et de savoir par qui il peut être réalisé – croyant ou non croyant – demeure encore vif au sein des communautés et diocèses catholiques français !

¹¹ J.-M. LUSTIGER, *L'Art sacré en France... op.cit.*, p.223.

III. FIDÉLITÉ AUX RACINES

L'ENRACINEMENT DANS L'ŒUVRE LITTÉRAIRE DE RENÉ BAZIN

par

Jacques RICHOU de l'Académie d'Angers

Le livre de la philosophe Simone Weil *L'Enracinement*, écrit en 1943¹, permet un rapprochement, inattendu et synthétique, avec l'œuvre littéraire de René Bazin. En effet, dans cet ouvrage, Simone Weil définit le mot « Racines ». Les racines sont la nourriture qui permet aux humains de s'épanouir pleinement, de se sentir liés à un lieu et de maintenir des liens au fil du temps. Simone Weil défend l'idée que les racines sont liées à la persistance de la culture et du mode de vie des individus, transmis de génération en génération. Une communauté enracinée permet à l'individu de vivre, non pas dans la solitude et l'immédiateté, mais au contraire de se développer en famille et dans une communauté, dans le temps long, et en vue de valeurs spirituelles.

Quinze années avant la diffusion de cet ouvrage *L'Enracinement*, René Bazin venait de mourir, avec une grande sérénité, dans son appartement parisien du huitième arrondissement, rue Saint-Philippe-du-Roule². Il quittait ce monde après trente années de vie intense à l'Académie française et la diffusion d'environ soixante-cinq ouvrages, tous plus ou moins liés à ces thèmes de l'enracinement et du déracinement.

En écrivant dans son livre que « l'enracinement est un des besoins les plus profonds et les plus méconnus de l'âme humaine », Simone Weil rejoint clairement l'académicien dans toute son œuvre littéraire. Cette proximité de vue est perceptible dans trois grands domaines : la défense de la terre et des campagnes, leur vision partagée de l'homme et de la stabilité familiale enfin un même attachement à l'histoire, à la ferveur patriotique, à la culture et aux questions de transcendance.

La défense de la terre et des campagnes est un thème majeur et premier dans toute l'œuvre de René Bazin, que ce soit dans ses romans, ses contes pour enfants,

¹ S. WEIL, *L'Enracinement*, publié à titre posthume en 1949, aux éditions Gallimard.

² D. SALLENAVE, qui occupe actuellement le XXX^e fauteuil de l'Académie française, a inauguré en 2014 une plaque commémorative sur l'immeuble où a vécu René Bazin pendant trente ans.

ses nouvelles, essais, biographies, ou encore ses récits de voyages. Cet intérêt pour la ruralité et pour l'enracinement s'explique par plusieurs raisons : par son attachement profond à l'Anjou, sa province natale ; par l'influence importante de son enfance fragile et vécue à la campagne ; par sa grande sensibilité à l'harmonie des paysages et à la beauté de la nature, et surtout par sa préoccupation première pour l'analyse politique et sociale du monde paysan et des personnes rencontrées et décrites dans ses romans et ses récits de voyages.

René Bazin né à Angers en 1853, va bénéficier d'une enfance provinciale heureuse et studieuse, dans une famille unie de quatre enfants. Issu d'une famille de notables de l'ouest, milieu des fermiers généraux de l'Ancien régime, des greffiers et des affaires commerciales de l'époque, Bazin est aussi marqué par des ancêtres aux personnalités originales. Pour n'en citer que deux : son grand-père, Nicolas Bazin (1791-1872), un peintre de talent du XIX^e siècle et son arrière-grand-père, Nicolas Bazin (1754-1830) un régisseur – appelé feudiste à l'époque – de la famille Colbert à Maulévrier, près de Cholet. Ce dernier s'engagera auprès de Jean-Nicolas Stofflet et de l'Armée catholique et royale, lors des guerres de Vendée.

Cette région de l'Anjou, la vallée de la Loire, Saumur, les Mauges ou Angers, autant de noms et de racines que l'on retrouve dans tous ses livres. Dans son ouvrage *Les Bazin et la province d'Anjou*, son auteur, Martine Dufossé³, associe René Bazin à son petit-neveu Hervé Bazin qui fut président de l'académie Goncourt et qui se déclarait lui-même « provincial endurci », revenant vivre, après Paris, au bord de la Loire saumuroise, près de la ville d'Angers qui l'avait vu naître ... rue du Bellay ! Il s'agit bien ici de souligner, avec force, l'attachement mutuel des deux écrivains à leur province natale, et il est frappant de voir combien, l'un et l'autre, ont fait grand cas de leurs racines.

Le jeune René Bazin ressent l'Anjou comme sa terre, elle tient une place centrale dans toute son œuvre. D'autant plus qu'étant de santé fragile, il doit faire de nombreux séjours à la campagne, au Patys, près de Segré, dans la gentilhommière acquise au début du XIX^e siècle par son grand-père Nicolas Bazin cité plus haut, et, par la suite, bien mise en valeur par son père Alfred (1821-1872). Il y profitera beaucoup du contact avec le bon air et la nature, contacts précoces et intenses qui le marqueront toute sa vie :

« J'apprenais, écrit plus tard le romancier devenu célèbre, ce que ne s'enseigne pas : à voir le monde indéfini des choses et à l'écouter vivre. »

Ses études se déroulent sans éclat particulier au petit séminaire de Mongazon, près d'Angers ; mais là, il se forge un caractère posé et réfléchi ; certains ont dit, marqué par une certaine mélancolie. Très vite passionné par la littérature et la poésie, il est bachelier en 1872, la même année que la mort précoce de son père, épreuve qui va le marquer, à coup sûr, profondément.

³ M. DUFOSSÉ, *Les Bazin et l'Anjou*, publié en 1973, UCO d'Angers, mémoire de maîtrise sous la direction de G. Cesbron.

On retrouve ces thèmes favoris notamment dans ses quatre premiers romans particulièrement descriptifs et imagés : *Stéphanette* en 1884, *Ma Tante Giron* en 1885, *la Sarcelle bleue* en 1892 et *Une tache d'encre* en 1888. Ces premiers ouvrages sont spécialement connus pour nous inviter à découvrir, avec lui, le charme de la campagne, les merveilles de la nature et de la création, et ils seront un facteur décisif pour lui ouvrir les portes de l'Académie française. En définitive, l'enfance de René Bazin est très marquée par la ruralité, par la vie à la campagne, avec la vie en plein air, le charme de la nature et les relations avec les voisins et amis paysans. On retrouve cette passion de la nature dans ses premiers livres, ses contes en vers ou ses nouvelles dont François Mauriac⁴ a souligné la qualité, en écrivant :

« René Bazin est le Fra Angelico des lettres. »

Mais, dans ses romans ultérieurs, René Bazin est allé beaucoup plus loin dans l'analyse politique et sociale du monde rural. Parmi bien d'autres, on peut en souligner deux : l'un qui se passe dans le Nivernais, *Le blé qui lève* et le second *La terre qui meurt*, en Vendée. Ces deux romans mettent en lumière les problèmes sociaux difficiles de la société rurale, à la fin du XIX^e siècle, l'exode rural et l'industrialisation ; ce sont deux romans qui ont connu une diffusion très importante à l'époque.

Le Blé qui lève décrit l'histoire d'un ouvrier bûcheron lié au sort d'un pays de forêts. Le Nivernais est secoué par l'évolution sociale, dans une atmosphère de socialisme agraire, avec l'introduction du machinisme dans les campagnes. Fondateur du syndicat de son quartier, puis rejeté par les milieux politiques qui prennent en mains son projet et enfin, déshonoré par la conduite de sa fille, cet homme touche le fond de la douleur. Il reviendra plus tard au pays, après un exil volontaire, l'âme apaisée cette fois car il a retrouvé la paix intérieure.

La terre qui meurt évoque le drame d'un domaine agricole situé dans le marais vendéen à Sallertaine, non loin de Challans, doublement abandonné par le grand propriétaire qui va à Paris, et qui, ruiné, doit vendre jusqu'à ses meubles, puis par les fils du métayer chargé de l'exploitation agricole dont l'un émigre en Amérique et l'autre devient cheminot. Heureuse issue cependant, la terre finalement ne « meurt » pas puisque le valet Jean Nesmy, accepté comme gendre par le métayer après quelques réticences, reprend finalement l'exploitation. Ce livre évoque clairement la question du déracinement ; en 1936, il a été l'un des tous premiers livres à être filmé en couleurs. Son édition en DVD⁵ a été réalisée en 2010, avec plusieurs partenaires dont le Conseil général de la Vendée.

Ferdinand Brunetière⁶, accueillant René Bazin à l'Académie en 1904, soulignait déjà la « veine de tendresse et d'humanité » de l'œuvre du romancier, et ajoutait :

« Qu'ils sont vrais vos paysans ! Vous êtes peintre et vous êtes poète. Vous resterez peintre et poète. »

⁴ F. MAURIAC, *Fauteuil XXX, René Bazin*, Les Quarante en 1931.

⁵ H. MOINARDEAU, DVD *La terre qui meurt*, cinémathèque de Vendée en 1917.

⁶ F. BRUNETIÈRE (1849-1906) était alors directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

Ce témoignage, parmi tant d'autres, illustre bien, semble-t-il, la simplicité, la loyauté et la probité de ce grand romancier réaliste et social. Il aime les hommes simples, les paysans tenaces de Vendée, les petits artisans bretons, les modestes soldats d'Alsace, les tisserands du Nord, dont il partage les joies et les peines, sans tomber jamais dans la vulgarité ou la démagogie. Il termine généralement ses romans sur une note d'espérance ; c'est tout à la fois, la résurrection et la vie qui se renouvelle. C'est pourquoi certains lui ont reproché d'être trop optimiste, de s'être fabriqué une humanité suivant sa conception chrétienne de la vie, d'avoir écrit à cause de cela des œuvres fades et un peu mièvres. Quoi qu'il en soit, ces critiques ne tiennent pas car les intrigues de ses romans sont bien construites et l'émotion y est palpable. Bazin n'avait pas que des convictions, des valeurs, du talent et du style ; il avait aussi, et peut-être par-dessus tout, du cœur.

Il convient enfin de souligner aussi la place importante donnée à la nature et aux paysages dans ses nombreux récits de voyages, en Italie, en Espagne, au Canada ou en Afrique. Il s'agit toujours pour l'auteur de souligner l'importance des lieux, des paysages, cadre naturel des populations visitées. Ces descriptions restent tout à fait actuelles. Les voyages de René Bazin sont un aspect souvent peu connu de sa vie et de ses écrits. On y retrouve le journaliste à visée sociologique, spirituelle et politique, touristique et culturelle. Des voyages de délégations officielles lui ont permis de visiter nombreux pays comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Sicile, puis le Moyen Orient qu'il évoque dans *Les croquis de France et d'Orient* en suivant, en 1899, un voyage de l'empereur d'Allemagne Guillaume II. En 1913, dans son livre *Nord-Sud*, il décrit l'Amérique où il se rend quatre jours après le naufrage du Titanic, la Corse, l'Angleterre, le Spitzberg, enfin l'Algérie, alors qu'il avait près de soixante ans, pour préparer la biographie de Charles de Foucauld⁷.

En définitive, cet amour de la terre et de la ruralité peut de prime abord sembler excessif. Pourtant c'est là qu'est le cœur des racines profondes dont les accents résonnent dans l'œuvre de René Bazin. Même si certaines données sociales ont beaucoup évolué depuis un siècle, les grands thèmes de la vie sociale qui tiraillent le cœur et l'esprit – enracinement et déracinement – sont permanents d'une génération à l'autre.

L'enracinement dans l'œuvre de René Bazin, c'est aussi sa vision de l'homme et de la condition humaine, un des sujets de prédilection de l'auteur. Cela s'explique aisément par ses propres racines familiales profondément marquées par les crises de régime du XIX^e siècle et par les épreuves de la Révolution dans l'ouest de la France, en Vendée en particulier. Cette préoccupation constante pour la condition humaine trouve ses origines dans l'éducation reçue, dans sa culture multiforme et dans ses convictions religieuses. L'écrivain développe ces thèmes d'abord dans ses contes et récits destinés plutôt à la jeunesse, mais aussi dans ses romans centrés sur la stabilité familiale et enfin dans tous ses ouvrages sur la vie politique et sociale en général.

⁷ R. BAZIN, *Charles de Foucauld, explorateur au Maroc, ermite au Sahara*, Paris, éd. Plon, 1921.

L'enracinement dans l'œuvre de René Bazin, c'est l'importance accordée à la condition humaine, au respect de la vie et à la place prioritaire à accorder à l'éducation. La vie de famille, la place primordiale de la mère et de sa tendresse dans l'éducation, tels sont les points clés dans ses contes et récits. Ces contes ont souvent été publiés sous forme de feuilletons à épisodes dans les journaux de l'époque. En voici quelques titres avec les années de publication : 1891, *Contes en vers*, 1893, *Histoire des vingt-quatre sonnettes*, 1897, *Les contes de Bonne Perrette*, 1898, *En province* en 1903, *Pages choisies*, 1924, *Le conte du Triolet et Il était quatre petits-enfants*, ou encore en 1927, *Les trois peines d'un rossignol*⁸. Comme on le voit, ces livres, écrits soit au début, soit à la fin de la vie de l'auteur reflètent sa constante préoccupation éducative. À cet égard, François Mauriac déjà cité et qui a occupé plus tard le même XXX^e fauteuil des Quarante, fera un bel éloge de Bazin, qui a :
« [...] la certitude de n'avoir troublé aucun de ces petits qui croient au Christ, de n'avoir à rendre compte d'aucun scandale, mais au contraire d'avoir aidé au salut d'un grand nombre ».

Dans le même esprit, René Bazin va publier plusieurs romans sur le thème de la famille et de sa stabilité ; sujet d'actualité déjà à l'époque, notamment suite à la loi Naquet⁹ de 1884 sur le divorce. Bazin n'ignorait pas que l'homme a ses faiblesses, ses bassesses, ses hontes. Il savait que la vie n'est pas toujours belle. Il a décrit sans faiblesse les drames humains et familiaux, les ménages brisés et recomposés, comme on dit aujourd'hui.

Le thème du divorce est traité de façon précise et détaillée dans quatre de ses romans : *Madame Corentine*¹⁰ en 1893, *Donatienne* en 1903, *Gingolf l'abandonné* 1914 et *La closerie de Chamdolent*¹¹ en 1917. À l'exemple de ses héros de romans, il n'avait pas peur de parler des conflits humains et il ne les a pas ignorés. Mais, à la différence des naturalistes de l'époque, et des existentialistes du XX^e siècle, il estimait qu'il ne convenait pas de se complaire dans la description des drames de la nature humaine.

Le roman *Madame Corentine* décrit une rupture conjugale, provoquée par les pressions maladroites des parents et douloureusement ressentie par leur fille adolescente. Cette dernière va finalement réussir la réconciliation de ses parents, grâce à sa ténacité admirable. Ce livre a été réédité chez l'éditeur Siloé en 2012, avec une préface d'actualité très élogieuse de Patrick Poivre d'Arvor, le journaliste bien connu qui habite dans cette région de Saint-Brieuc où se déroule cette épreuve familiale.

Dans le roman *Donatienne*, l'auteur aborde le sujet sensible d'un jeune couple qui, pour des raisons professionnelles, doit vivre séparément, l'un en Bretagne, l'autre en région parisienne. La rupture conjugale survient alors avec son

⁸ R. BAZIN, *Les trois peines d'un rossignol*, réédité en 2018 aux éditions Via Romana, avec une préface du Cardinal Paul Poupard.

⁹ A. NAQUET. Cette loi de 1884 rétablissait le divorce qui avait été aboli par la loi Bonald de 1816 ; loi qui précisait que « le divorce était un poison révolutionnaire et qu'il fallait rendre au mariage toute sa dignité, dans l'intérêt des mœurs et de la famille ».

¹⁰ R. BAZIN, *Madame Corentine*, réédité en 2011 aux éditions Siloë, avec une préface élogieuse du journaliste Patrick Poivre d'Arvor qui habite dans la même région que celle de ce roman.

¹¹ R. BAZIN, *La closerie de Champdolent*, réédité en 2019 aux éditions Edilys.

cortège d'épreuves... Mais, là encore, c'est leur fille adolescente qui va réussir la réconciliation, après des changements drastiques de domicile et de travail. Dans ces deux derniers ouvrages, l'auteur ne se complaît pas dans la description des conflits et des malheurs, il préfère suggérer qu'après toute épreuve, le calme et la paix peuvent revenir : il y a toujours une porte ouverte ; il montre surtout que la vie a aussi ses beautés, qui élèvent et qui réjouissent le cœur.

De façon plus générale, et avec cette mise en valeur de l'enracinement, René Bazin s'est clairement engagé sur les questions de la vie sociale. Comme aujourd'hui, les générations de l'époque recherchent véritablement le retour à la nature et à leurs racines réelles. Les attentes, en matière sociale, sont omniprésentes. Le monde d'alors est en quête de sens et d'éthique. Bazin écrit à une époque où les classes dirigeantes vénèrent le progrès technique dans lequel ils voient la promesse du bonheur, la satisfaction des ambitions, la course effrénée vers la richesse et le mythe du progrès. Dans tous les ouvrages déjà cités, notre auteur voit loin, quand il pressent les limites et les points noirs de la civilisation industrielle, l'urbanisation à outrance qu'elle entraîne, et la saturation étouffante des villes. Les citadins quittent les centres villes surchargés et pratiquent maintenant une sorte de retour à la terre : les jeunes « rurbains » quittent les tours HLM pour s'installer dans des maisons de villages. Peu à peu, ils retrouvent des gestes du passé : ils font pousser des légumes et s'entourent d'animaux domestiques, d'élevage, etc. En définitive, certains aspects de l'écologie d'aujourd'hui ne sont pas loin de la vision de Bazin.

Cette vision de l'homme, de la famille et de la vie sociale sera reprise et développée par des auteurs célèbres de la génération suivante. On peut citer son petit neveu Hervé Bazin qui, un siècle plus tard, en 1953, lors du centenaire de Bazin, écrivait dans le journal *Ouest France* :

« Oncle René était un grand écrivain. Il a défendu des valeurs qui avaient leur prix, dans une langue qui, elle, ne s'est pas dévaluée, et qui demeure son titre de gloire. Pour être juste, disons aussi qu'il était parfaitement sincère et désintéressé ; ce qui n'est pas si fréquent dans la corporation [...] Il s'est bien battu : chapeau ! »

On pourrait aussi relier Bazin à Charles Péguy, à Paul Claudel et Georges Bernanos, trois auteurs qui se sont attachés clairement à l'enracinement. Ces écrivains ont mis en lumière la condition humaine, avec toutes les valeurs de notre civilisation gréco-romaine et judéo-chrétienne, en se dissociant nettement des auteurs naturalistes ou nihilistes de la fin du XIX^e siècle.

Le troisième thème majeur de l'enracinement chez Bazin, c'est l'amour de son pays, la ferveur patriotique, la défense de l'histoire et de la culture. Là aussi, les origines familiales contre-révolutionnaires ont tenu toute leur place dans l'œuvre de l'écrivain. Mais il convient d'y ajouter l'actualité de l'époque, avec notamment les drames des deux guerres de 1870 et de 1914 qui ont eu une grande importance dans la vie de l'auteur.

Romans, biographies, nouvelles, articles de presse multiples : telles sont les formes diversifiées de son œuvre sur ce sujet des racines patriotiques et culturelles. Il convient de citer d'abord les études et préfaces très argumentées qu'il a rédigées en respectivement 1880 et 1882 pour deux livres d'histoire bien connus à l'époque : *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre et *Réflexions sur la Révolution française* d'Edmond Burke

Puis voici quelques titres d'ouvrages qui parlent d'eux-mêmes : 1901, *Le guide de l'Empereur* 1902, *L'enseigne de Vaisseau Paul Henry*, 1901, 1902, *Les Oberlé* en 1911, *La douce France*, 1916, *Récits du temps de la guerre, Aujourd'hui et demain, pensées du temps de la guerre*, 1919, *Les nouveaux Oberlé* et en 1926, *Balthus le Lorrain*. Ces titres multiples soulignent le profond attachement de l'auteur à son pays, à son amour de la France, à son histoire et à sa culture. C'est aussi l'occasion de son rapprochement, à l'époque, avec Charles Péguy pour lequel il éprouvait une grande admiration.

Tous ces romans patriotiques doivent se lire dans le contexte historique de l'époque : en France, la défaite humiliante de 1870 sera suivie d'un climat de revanche et d'une montée inexorable vers la guerre de 14-18. Nul doute que le livre *Les Oberlé* sera décisif pour l'entrée à l'Académie française de René Bazin. Cet ouvrage a connu un immense succès avec un tirage à plus de quatre cent mille exemplaires, roman de «La Patrie blessée» et du conflit entre plusieurs consciences qui en resteront déchirées. La fidélité du jeune Alsacien, Jean Oberlé, envers la France après l'annexion de l'Allemagne en 1871 lui fera désertier l'armée allemande, tandis que sa sœur rompra ses fiançailles avec un officier prussien, et que son père, rallié à l'Allemagne, verra s'anéantir ses ambitions.

Après les romans, évoquons quelques biographies. Les personnages choisis appartiennent habituellement à l'histoire toute récente, ou même à l'actualité, religieuse, politique, intellectuelle et sociale. Ces personnalités choisies et racontées, suscitent l'admiration et l'émotion. Ces récits biographiques sont moins nombreux que ses romans – une dizaine, tout au plus –, mais ils sont de haute qualité, avec de forts tirages dans la durée. La biographie la plus connue est, sans nul doute, celle de *Charles de Foucauld, explorateur du Maroc et ermite au Sahara* déjà citée. Le succès manifeste des dernières rééditions aux éditions Nouvelle Cité s'explique sans doute par le fait que cette première biographie de Foucauld, à la différence de plusieurs d'entre elles qui ont suivi, n'est pas rendue confuse par les idéologies médiatiques, par les « récupérations » politiques, ou par les contre-vérités historiques sur la période coloniale et la décolonisation ; ce qui en fait une œuvre non polémique. Cette biographie de saint Charles de Foucauld est aujourd'hui l'un des livres de Bazin les plus connus.

À défaut de s'étendre sur les autres biographies, *Le Lieutenant de Vaisseau Paul Henry* en 1902, *Le Duc de Nemours* en 1905, *Pie X*¹² en 1928, arrêtons-nous un instant sur *Fils de l'Église*¹³ en 1927. Parmi ces « fils », on relève saint Jean-Baptiste

¹² R BAZIN, *Pie X*, 1928, réédité en 2023 aux éditions Via Romana. Avec une préface du Cardinal Robert Sarah.

¹³ R. BAZIN, *Fils de l'Église, Saint Jean-Baptiste de La Salle*, aux éditions Via Romana, 2015, pages pp. 154, 160 et 161.

de La Salle, dont la fine analyse retient notre attention. Sa relecture est vraiment rafraîchissante car elle ouvre des pistes pour résoudre les problèmes permanents d'éducation et de transmission pour revenir aux « racines ». Issu d'une famille aisée, il ne renie pas son milieu pour autant :

« Excellent homme, pieux, cultivé, il vivait comme les grands magistrats de son temps, estimant que le décor de la vie, les prérogatives de la charge, les relations, un air de bienséance et de dignité, ne doivent pas être abandonnés par ceux qui les ont reçus ; et qu'à maintenir son rang, on sert encore l'État. ».

Sa distinction et sa courtoisie inspirent confiance. L'expérience lui a révélé que : « [...] la beauté du nom, la culture, l'esprit, le charme des manières ajoutent un grand pouvoir à la parole et à l'exemple d'un missionnaire du peuple [...] Le peuple de France est sensible à la distinction et à la bonne grâce d'un homme ou d'une femme [...] Tout de suite, cette politesse est comprise et elle ouvre le chemin des cœurs très fermés ; elle répare beaucoup d'injures, d'oublis et de maladresses, elle devient vertu. La guerre a réappris à beaucoup d'officiers et de soldats cette fraternité entre inégaux qui est un des moyens d'une société parfaite ».

Comme Charles de Foucauld, deux siècles plus tard, Jean-Baptiste de La Salle a « la même ambition sainte de devenir le frère universel ».

S'agissant de l'importance des racines culturelles, il est utile de souligner ici l'influence déterminante de Ludovic Halévy¹⁴, de l'Académie française, sur le jeune René Bazin dans les années 1880, pour l'introduction de ce dernier dans les milieux littéraires. Il l'orienta vers l'éditeur Calmann-Lévy, et *Le Journal des Débats*, qui publiera, également en feuilleton, son roman déjà cité, *Une tache d'encre*, reflet de sa vie estudiantine parisienne, son premier livre couronné par l'Académie française. On peut rappeler ici qu'ayant été élu le 18 juin 1903 à l'Académie française au XXX^e fauteuil où il succède à Ernest Legouvé, il sera reçu sous la Coupole le 28 avril 1904 et c'est Ferdinand Brunetière, l'historien de la littérature française, qui prononcera le discours de réception¹⁵. Il en sera un membre actif et restera académicien durant vingt-neuf ans, et l'on dit que son assiduité aux séances du dictionnaire fut admirable. Il s'y exprimera toujours avec ses convictions¹⁶, avec son cœur et sa foi, sans ostentation mais sans complexe non plus. Lors d'une remise officielle des prix de vertu, le 27 novembre 1913, il va provoquer un tonnerre d'applaudissements très spontané, en évoquant de façon imagée, la puissance de la foi ; il décrit peu à peu une image, source de lumière et d'énergie, et achève ainsi, en pleine Académie :

« Avec des millions de vivants et des milliards de morts, j'ai la joie de nommer : Notre Seigneur Jésus-Christ ! »

Cet attachement de Bazin aux thèmes d'enracinement et de déracinement se retrouve aussi dans ses très nombreux articles de presse. Tout au long de sa vie professionnelle il participe, en parallèle, comme journaliste, rédigeant articles

14 L. HALÉVY (1834-1908), de l'Académie française, avec lequel René Bazin a eu des relations très suivies.

15 Cf. note 6 *supra*.

16 S. É. Le Cardinal DUBOIS, archevêque de Paris, lors de son jubilé académique le 21 juin 1929.

et nouvelles, dans les journaux régionaux comme *L'Étoile* dont il deviendra le rédacteur en chef en 1889 et *L'Union* où ses premiers romans sont diffusés en feuilletons à épisodes. Ce procédé, en usage alors, était destiné à fidéliser les lecteurs, à l'instar des séries télévisées d'aujourd'hui. Citons au passage quelques journaux, revues ou périodiques auxquels il va collaborer activement : *Le Correspondant* et *L'Illustration*, mais aussi, la *Revue de la Marne*, *La Croix*, *Le Gaulois*, la *Revue bleue*, la *Gazette de France*, *Lectures pour tous*, *Le Mois littéraire et pittoresque*, *La Revue hebdomadaire*, *Le Monde illustré*, la *Revue Universelle*, *Le Figaro*, *L'Écho de Paris*. Bazin va écrire dans la *Revue des Deux Mondes* pendant quarante-deux ans. Dans ses articles, René Bazin aura l'occasion de témoigner de son attachement à son pays la France, à son histoire et à sa culture.

Ainsi, il convient de revenir à Simone Weil dont les livres mettent si bien en lumière les racines et les valeurs de la culture : valeurs qui se transmettent de génération en génération, racines liées à un lieu, à sa population et à ses valeurs. À l'inverse, le déracinement, l'immédiateté, l'isolement et la solitude conduisent à la seule recherche de l'argent, au fugace et au découragement.

L'œuvre littéraire de René Bazin, ses soixante-cinq ouvrages et tous ses articles de presse, constituent une réelle application, par anticipation, de la pensée philosophique de Simone Weil : fidélité à la terre, à son pays ; défense et promotion de la condition humaine ; mise en valeur des peuples, de leur histoire et de leur culture.

Le public d'aujourd'hui, les nouvelles générations sont sans doute plus nombreuses qu'il n'y paraît à être en quête de transcendance, de racines et de réel. L'attachement à la nature, à la vie sociale et à la culture, voici trois repères pour aujourd'hui et pour demain.

À LA RECHERCHE DES RACINES DE L'ACADÉMIE FLORIMONTANE

par

Yves LAURENCIN et Bernard PREMAT de l'Académie florimontane

Le thème proposé par la *Conférence Nationale des Académies* nous amène à redécouvrir les racines de l'*Académie florimontane* qui partage l'héritage de la tradition salésienne avec d'autres académies savoyardes, à travers les métamorphoses de l'histoire.

En distinguant l'origine et le commencement, nous aborderons l'histoire de la première « Académie florimontane d'Annecy » de François de Sales et du juriste Antoine Favre¹, qui est la racine nourricière, voire le terreau de cette institution savoyarde.

C'est à partir de cet enracinement que va naître en 1851 l'Association florimontane, dans le contexte libéral de l'époque. Très rapidement les fondateurs vont recruter d'autres bonnes volontés sur la base d'une profession de foi intitulée « Association florimontane d'Annecy pour le progrès et l'encouragement des sciences, des arts et des métiers » qui sera publiée le 2 juin 1851.

Cet enracinement va nous permettre, tout en maintenant notre spécificité, de faire face au défi des nouvelles acquisitions du savoir.

La première Académie florimontane (hiver 1606 -1607 à 1610) Racine nourricière

C'est de l'amitié et des affinités spirituelles entre les deux plus illustres savoyards du XVII^e siècle que s'est créée l'Académie florimontane. Ces deux illustres Savoyards sont Antoine Favre¹ (1557-1624), magistrat, juriconsulte de renom et

¹ Antoine Favre né à Bourg-en-Bresse le 4 octobre 1557, successivement juge-mage à Bourg-en-Bresse, puis membre du Sénat de Savoie, fut désigné à la présidence du Conseil du Genevois le 24 décembre 1586 avant d'occuper la même fonction à la tête du Souverain Sénat à Chambéry le 8 juillet 1610. Auteur de l'ouvrage *Codex Fabrianus* dit *Code Fabrien* qui fut, en Savoie le guide des avocats et magistrats jusqu'en 1792 et le fut encore de 1815 à 1860.

auteur d'ouvrages juridiques, et François de Sales (1602-1622), prince-évêque de Genève en résidence à Annecy.

Ils baptisèrent cette société la « Florimontane » ou la « Florimontaine », du latin *flores montani*, fleurs des monts : parce qu'il y avait « [...] une si grande abondance de beaux Esprits et que donc les Muses fleurissaient parmi les montagnes de Savoie ».

On lui « [...] bailla pour emblème un oranger avec cette devise : « *Flores Fructusque* (Des Fleurs et des Fruits) ». Cette devise se réfère à l'oranger, arbre admiré par François de Sales parce qu'il est chargé de fleurs et de fruits presque en toute saison.

Cette académie naît et se développe dans un contexte politique et culturel particulièrement favorable.

À cette époque, Annecy est la capitale d'un apanage dirigé par la branche cadette de la Maison de Savoie. Cette lignée recevra en 1528 le duché de Nemours en Île-de-France. Ces princes, comtes de 1514 à 1659, puis ducs apanagistes de Genevois portèrent aussi le titre de ducs de Nemours. Paul Guichonnet, ancien président de notre académie et doyen de l'Université de Genève, qualifiait cette lignée de « maîtres lointains, bienveillants et cultivés ».

En 1596, le duc obtient la nomination d'Antoine Favre comme président du Conseil du Genevois, homologué du Sénat de Savoie dans l'apanage.

L'Académie florimontane est placée sous le patronage de son « prince et protecteur », le quatrième duc Henri de Genevois-Nemours, époux d'Anne de Lorraine-Aumale. Sous son autorité, la ville d'Annecy connaît un véritable âge d'or intellectuel. En effet, le collège fondé par Eustache Chappuis² à Annecy fut alors repris par les pères barnabites³. La ville d'Annecy bénéficie aussi des bouleversements provoqués par les révolutions politiques et religieuses de Genève menées par les calvinistes. Centre de la Contre-Réforme, elle devint le refuge des catholiques et des ecclésiastiques fuyant Genève.

François de Sales est consacré évêque du diocèse de Genève en résidence à Annecy le 8 décembre 1602. Il marqua son temps par son action pastorale ainsi que par ses qualités d'écrivain original et puissant, d'orateur recherché. Il fut aussi diplomate et ambassadeur auprès des détenteurs du pouvoir temporel. Lors de ses deux voyages diplomatiques à Paris, François de Sales avait été remarqué par ses talents de prédicateur et son humanisme par d'abord Henri IV, puis par Louis XIII.

² Eustache Chappuis né à Annecy en 1499, entreprit ses études à Turin avant d'être reçu docteur en droit à Rome en 1515. Charles Quint, séduit par les qualités de ce diplomate, le retient à son service pour en faire son propre ambassadeur à la Cour d'Angleterre pendant dix-sept ans. Il se retire à Louvain en 1545 pour y créer le collège de Savoie et instituer plusieurs bourses en faveur des étudiants savoyards. Cette institution servit de modèle pour l'établissement du collège d'Annecy connu sous l'appellation *Collège Chappuisien*.

³ On retiendra parmi les professeurs le barnabite Dom Baranzano. Celui-ci évoque dans un livre issu de son cours d'astronomie, la théorie copernicienne, mal accueillie par sa hiérarchie qui en exige la rétractation. Il garde la confiance de François de Sales qui le défendra mais il devra quitter la Savoie le 6 octobre 1619. L'Académie florimontane détient deux ouvrages de Don Baranzano dont l'un avec la mention *praemium rhetorica franciso de Sales Anicii datum*.

Dès sa création, dans l'hiver 1606-1607, l'académie réunit un grand nombre de « docteurs en théologie, jurisconsultes et gens versés en lettres humaines, tous doctes et gens de biens qui y seront admis : tous les braves maîtres des arts honorables ».

Cette institution se dote de statuts conçus par François de Sales et rédigés par Antoine Favre et son esprit se retrouve dans la présentation des buts de l'Académie florimontane :

« La fin de l'Académie sera l'exercice de toutes les vertus, la souveraine gloire de Dieu, le service des sérénissimes princes de Savoie et le bien public. »

Cette société savante ne voulait pas être une compagnie fermée, uniquement composée de nobles et de personnages de haute condition :

« On y recevra des gens de bien et des personnes savantes. Tous ceux qui seront reçus devront être présentés par quelqu'un des académiciens. On écrira dans le catalogue, le nom, le surnom, la patrie, et les qualités de celui qui sera reçu, lequel sera tenu de faire preuve de sa science et de sa capacité par écrit ou de vive voix, en prose ou en vers, devant les académiciens. »

Les séances se tenaient dans la résidence d'Antoine Favre à l'hôtel Bagnorea, à Annecy. Il s'agissait d'assemblées générales auxquelles « pouvaient être admis tous les braves maîtres honnêtes » et de fréquentes séances ordinaires dont les convocations étaient portées par un huissier à gage. « On y traitera des ornements de lettres et surtout de la française. »

Les activités de l'Académie florimontane consistaient :

- en harangues en belle forme sur des thèmes librement choisis ;
- en leçons dans sept sciences : théologie, politique, philosophie, rhétorique, cosmographie, géométrie, arithmétique.

Dans le règlement, on lit de sages conseils pour les conférenciers :

« Les lecteurs ou professeurs feront leurs efforts pour enseigner bien et pour dire beaucoup de choses en peu de temps. »

Les académiciens devaient « avoir quelque compétence et être de bonne compagnie et entretenir entre eux un amour fraternel » :

« Les auditeurs apporteront toute leur attention et tous les soins à ce que l'on enseignera sans permettre à leurs pensées de se divertir ailleurs. S'il y a quelque chose qu'ils n'entendent point, ils s'en feront instruire par le professeur quand la leçon sera faite. »

Aux dires d'Antoine Favre :

« [...] c'est la première qui, de ce côté des monts a été érigée à l'exemple de celles d'Italie. Aussi est-ce merveilleux qu'elle soit si connue. En France et dans les pays voisins et même en Italie, on en parle avec grande estime et comme recommandable entre les plus célèbres. »

L'Académie florimontane acquit rapidement une brillante réputation et sa renommée ne tarda point à éclipser celle des vieilles académies italiennes. Elle

devint un foyer culturel d'influence catholique face à l'académie rivale de Calvin à Genève.

En juillet 1610, ce brillant foyer d'humanisme s'éteint sans bruit après une courte mais lumineuse destinée. Cette académie restera historiquement l'une des toutes premières académies francophones.

La raison de sa disparition réside dans l'excellente qualité de ses membres fondateurs que la suite de leur carrière enleva à la cité d'Annecy. Le coup mortel lui fut porté par le départ d'Antoine Favre qui, le 21 juillet 1610, s'en allait à Chambéry pour présider le Sénat de Savoie.

« La Florimontane, écrit Gaston Letonnellier dans *Notice sur l'Académie Florimontane*, [...] perdit en lui, l'un des fondateurs, l'une de ses colonnes juridiques, l'un de ses collaborateurs le plus estimé, l'hôte désintéressé qui lui avait donné sa propre demeure. »

Demeuré seul, François de Sales, trop submergé de travail et accaparé par son activité pastorale, ne put maintenir à lui seul *l'Académie florimontane*.

L'oranger n'eut pas le temps de fructifier mais sa racine nourrit toujours l'Académie florimontane.

La renaissance de l'Académie florimontane, le 15 janvier 1851 **Enracinement et ouverture**

- L'enracinement : l'héritage salésien.
- L'Association florimontane d'Annecy naît dans le climat de 1848 et du libéralisme de Cavour, chef du gouvernement piémontais. En effet, depuis le 4 mars 1848, une ère libérale s'est ouverte sous le règne du roi Charles-Albert avec la promulgation d'une constitution, *Le Statut Fondamental*, qui mettait fin à la monarchie absolue du royaume de Piémont-Sardaigne.

À la différence de l'Académie de Savoie⁴, l'Académie florimontane s'est constituée sans l'autorisation officielle du gouvernement sarde, en vertu du droit consacré par l'article 32 du Statut qui reconnaissait « *la liberté de réunion* » sur lequel s'appuient les fondateurs de l'académie de 1851.

Annecy connaît alors un essor industriel qui appelle un renouveau intellectuel et philanthropique à la mesure de la société qui se met en place.

« C'est dans ce climat libéral et social qui imprègne les milieux culturels d'Annecy que se constitue le 15 janvier 1851 l'Association florimontane », comme l'expose Bernard Premat dans son ouvrage *De l'Association florimontane à l'Académie florimontane*.

Quatre jeunes libéraux passionnés décident alors de renouer avec la tradition salésienne et le souvenir de la première académie. Il s'agit d'Éloi Serand, négociant,

⁴ *L'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie* plus communément appelée *Académie de Savoie*, est une société savante fondée en 1820 à Chambéry. Le roi Charles Albert lui confère en 1848 le titre d'*Académie Royale* selon le droit sarde. Elle reprend l'oranger et ses fruits comme emblème et la devise de la première *Académie florimontane*.

de Louis Bouvier, médecin, d'Étienne Machard, physicien et chimiste et de Jules Philippe, journaliste.

Ce qui unit les fondateurs de l'*Association florimontane* est la forte adhésion au Statut de 1848 de l'État sarde et l'espoir de rajeunir le monde, de le réformer et de le rendre meilleur en se donnant un ambitieux programme d'activités intellectuelles, sociales et philanthropiques.

Les fondateurs rédigent une profession de foi intitulée *Association florimontane d'Annecy pour le progrès et l'encouragement des sciences, des arts et des métiers*.

Elle porte en épigraphe la citation du livre 1^{er} du *De officiis* de Cicéron⁵ qui est restée la devise de l'Académie : « *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* » ou « Ce n'est pas trop du concours de tout le monde pour le bien de la patrie. »

C'est affirmer en clair que l'union fait la force, que l'on a besoin de toutes les bonnes volontés quels que soient leurs horizons sociaux ou politiques, religieux ou pas.

Le but clairement affiché est de « [...] mettre à la portée de toutes les intelligences, les idées justes et raisonnables, utiles et pratiques, de provoquer toutes les améliorations possibles dans le domaine de l'économie, de l'hygiène, et de la salubrité publique, d'ouvrir des cours pour l'instruction du peuple ».

Dans cette profession de foi, sous forme d'un Manifeste⁶ marqué par le positivisme des libéraux et le progressisme évangélique de certains membres du clergé, on rappelle certains personnages importants de Savoie, comme le cardinal de Brogny au XIV^e siècle, Eustache Chappuis, fondateur du collège chappuisien dont certains professeurs entretenaient des relations étroites avec les fondateurs de la première académie et François de Sales.

Cette profession de foi n'évoque pas le souvenir annécien de la première « Florimontane ». Jules Philippe rappellera cette filiation dans les rapports d'activité de la nouvelle Société florimontane. Toutefois, l'association entend bien marquer qu'elle est l'héritière de son aînée, en choisissant pour en-tête de ses feuilles de correspondance, les portraits entrelacés du président Favre et de François de Sales.

Très rapidement, les fondateurs trouvent de nombreuses bonnes volontés sur la base de cette profession de foi. L'association compte alors cent cinq membres. Les professions qui dominent sont celles d'avocats, de notaires, de fonctionnaires et de médecins. On rencontrait aussi nombre d'éminents ecclésiastiques et des personnes d'horizon différent : catholiques, protestants, francs-maçons, laïcs convaincus. C'est pourquoi il était interdit d'évoquer les questions religieuses et politiques à l'intérieur de l'académie où la courtoisie était requise, ce qui est toujours d'actualité. Par contre chacun retrouvait sa « paroisse d'origine » et la polémique retrouvait ses droits.

⁵ Il n'y a pas de meilleurs auspices de la part des libéraux fondateurs de l'*Association* que de se réclamer de l'autorité morale du sénateur romain, Cicéron, et de son patriotisme républicain.

⁶ Nous sommes à l'époque des Manifestes.

Tous les membres portaient leur intérêt à l'éducation populaire, à l'histoire de la Savoie, à l'archéologie, à la géologie et aux sciences naturelles. C'est l'ère des grands amateurs éclairés, écrivains et érudits ou des pionniers comme le célèbre géologue et anthropologue Gabriel de Mortillet⁷, qui remit sa propre collection au musée d'Annecy avant de prendre son poste à Saint-Germain-en-Laye.

À la suite de l'assemblée constitutive du 11 juin 1851, l'Association florimontane se donne un ambitieux programme d'activités sociales culturelles et philanthropiques.

Elle s'applique très tôt à sauver des documents anciens d'une destruction certaine.

Elle est la bienfaitrice des collections publiques du Musée d'Annecy en recherchant et développant les collections et en accroissant les salles d'exposition. Elle développe une bibliothèque spécialisée en histoire de Savoie et collectionne des livres et documents qui figurent toujours dans sa bibliothèque.

Elle organise très tôt des cours professionnels publics à l'usage des classes laborieuses, cours de dessin linéaire, de chimie appliquée aux arts, de grammaire française et d'histoire générale qui sont autorisés par le Ministère de l'Instruction publique de Turin le 27 décembre 1851. D'autres cours seront ajoutés notamment comptabilité pratique, opération de banque, droit commercial. Ces nouveaux cours constituent une véritable innovation pour l'époque puisque c'est l'enseignement des lettres qui formait alors la base de l'éducation traditionnelle. Après trois ans de fonctionnement, l'association confie les cours professionnels au Collège Royal d'Annecy.

Lors de sa création l'association florimontane n'éprouva pas le besoin de se doter de statuts.

Puisqu'il n'existait pas de statut légal de l'association, elle formait donc une agrégation, un rassemblement de gens de bonne volonté.

Le besoin de se doter d'un cadre plus adapté marque les évolutions que l'Académie florimontane va connaître.

Ouverture et orientation : La Société florimontane.

En 1860, on assiste à une ouverture de l'Association florimontane qui connaît un tournant décisif.

⁷ Gabriel de Mortillet, né le 29 août 1821 à Meylan et mort à Saint-Germain-en-Laye le 25 septembre 1898, est un préhistorien qui a joué un rôle majeur dans cette discipline. En 1854, il est appelé à la direction du Musée d'Annecy qu'il quittera en 1857. En 1868, il est attaché à la conservation du nouveau Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye dont il sera ultérieurement vice-conservateur général, maire de cette ville et député.

Sous l'intuition de Jules Philippe⁸, l'Association crée *La Revue Savoisienne*. Cette revue littéraire et artistique n'est pas destinée aux seuls initiés. Elle s'adresse à un public élargi en veillant à la lisibilité du texte sans renoncer à ses principes.

La Revue Savoisienne rappelle toujours les critères régissant la publication des articles :

« [...] le comité de rédaction retient les textes en fonction de certains critères : ils doivent posséder un lien avec les territoires de la mouvance savoisienne, ils doivent être inédits, basés sur des recherches personnelles, s'appuyer sur une documentation non encore exploitée ou, s'ils traitent de sujet connus, apporter des vues nouvelles. »

Cette nouvelle orientation impose un cadre matérialisé par l'adoption de cette dénomination : *La Société florimontane*. Bernard Premat, dans l'ouvrage précité, commente ce choix de la façon suivante :

« Ce changement de dénomination accentue cette dimension d'humanisme et d'universalité qui est contenu dans le terme latin *societas*. »

Une période s'ouvre lorsque les administrations publiques prirent alors le relais des services rendus bénévolement par l'Académie florimontane : archives, musée bibliothèque, enseignement.

À cette époque, la Société florimontane manifeste une influence intellectuelle indéniable non seulement dans la Savoie du Nord mais en France et à l'étranger, influence que l'on peut constater notamment dans les relations qu'elle noue avec les sociétés savantes de Savoie et les compagnies nationales et étrangères.

À sa demande elle est reconnue comme « établissement d'utilité publique » par décret du 17 décembre 1896.

En préalable à cette reconnaissance officielle, l'Association florimontane se dote de statuts en 1894. Ils précisent que la « Société a été fondée à Annecy le 11 juin 1851 pour faire revivre l'Académie florimontane créée dans cette ville en 1607 par saint François de Sales et le président Favre ».

Les Florimontans adoptent également comme sceau de la Société florimontane, l'écu écartelé aux armes des quatre provinces de Savoie dans une rosace à six lobes fleuronés dans l'intérieur, avec en exergue *Société florimontane d'Annecy 1606-1851*.

Le 17 décembre 1896, par arrêté du Président de la République Félix Faure, la Société florimontane est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Sous la Troisième République l'Académie florimontane devient, en Savoie, une société savante de grand renom. Cette évolution est accentuée par l'arrivée de fonctionnaires et d'enseignants originaires de toute la France et dont certains s'établissent définitivement à Annecy. Parmi ces fonctionnaires, l'Académie

⁸ Jules Philippe, né à Annecy le 30 octobre 1827 d'une famille de tradition libérale et mort à Paris le 24 mars 1888, est un journaliste, homme politique savoyard puis député. Écrivain et historien de talent, il rédigea de nombreux ouvrages dont les *Gloires de la Savoie*, il est le créateur et directeur gérant de *La Revue savoisienne* dans laquelle il publia de nombreux articles. Il joue un très grand rôle dans la vie associative. Il est l'un des quatre fondateurs de *l'Académie florimontane*. Il est aussi correspondant de plusieurs sociétés savantes. Il sera avec d'autres Florimontans un vigoureux soutien d'Eugène Sue, exilé à Annecy.

florimontane entretint toujours des relations étroites avec les archivistes du département qui deviennent membres de l'Académie.

Lors du soixantième anniversaire de la fondation de la Société florimontane, au cours de l'assemblée générale du 15 janvier 1911, Joseph Serand, archiviste de l'académie⁹, propose de substituer le nom d'académie à celui de Société florimontane :

« Si vous partagez cette manière de voir, en renouant par votre décision une tradition de deux siècles et demi vous unirez plus étroitement encore l'Académie de saint François de Sales, d'Antoine Favre, à l'Association florimontane que fondèrent Louis Bouvier, Étienne Machard, Jules Philippe, et Éloi Serand le 15 janvier 1851, il y a exactement soixante ans aujourd'hui. »

En 1918, l'Académie florimontane juge nécessaire de compléter les statuts afin d'établir une véritable académie avec la création de plusieurs collèges comme l'expose François Miquet, président de l'Académie florimontane. Il précise à ses confrères :

« Depuis que, dans la séance du 15 janvier 1911, vous avez substitué le nom d'Académie à celui de Société florimontane, il était facile de prévoir que ce changement pourrait entraîner d'autres modifications. Une académie dans le sens qu'on donne aujourd'hui n'est pas un corps ouvert où le premier venu peut se faire admettre en payant une cotisation. »

On retrouve le critère d'admission prévu dans les statuts de l'Académie de 1606 :

« [...] On y recevra que gens de bien et des personnes savantes. »

Désireuse d'honorer son saint patron fondateur, l'Académie florimontane engage une souscription en faveur d'un monument à saint François de Sales, « Gloire de la Savoie et des Lettres Françaises ». Cette statue a été inaugurée à Annecy, place aux Bois, le 24 septembre 1924.

L'Académie florimontane aujourd'hui

L'académie, forte de sa racine nourricière et de son enracinement grâce à l'action de tous les bénévoles qui se sont succédé depuis ses origines, œuvre à la valorisation du patrimoine historique des anciens États de Savoie, à la diffusion et à la transmission de cette mémoire aux générations futures.

La Revue savoissienne participe régulièrement à cette transmission tant auprès des membres de l'académie que du public. Maintenir la qualité intellectuelle de la revue, chaque année, tout en la rendant lisible, est une tâche redoutable mais

⁹ Joseph Serand, né à Faverges le 5 octobre 1868, responsable adjoint des Archives départementales de la Haute-Savoie, assure aussi les fonctions de conservateur adjoint du Musée et de bibliothécaire adjoint de la ville d'Annecy. Membre de l'Académie florimontane, il participera activement à la vie associative annecienne (Club alpin, Syndicat d'initiative.). Il gère pour la Florimontane le legs Marès en classant les collections du donateur et fut conservateur des collections. Il est l'auteur de nombreuses communications dans *La Revue savoissienne* et publie *Le château de Montrottier, étude historique et archéologique*.

toujours passionnante. Notre exigence est de maintenir les critères fixés par Jules Philippe à savoir un texte se rattachant aux anciens États de Savoie, un texte inédit résultant de recherches personnelles ou qui apporte des vues nouvelles sur des sujets déjà traités.

La bibliothèque aborde notamment l'histoire de Savoie, des sujets sur l'histoire, la littérature, la géographie, la géologie, les sciences, l'art mais aussi de superbes cartes anciennes, des plans, des jugements. Parmi ses richesses on trouve des écrits rédigés ou imprimés à Annecy notamment le premier code de législation savoyarde, la représentation iconographique des États de Savoie au XVII^e siècle. L'Académie florimontane poursuit une politique d'ouverture et de développement par des dons et achats. La numérisation de certains ouvrages de la bibliothèque par la BNF rend plus accessible nos ouvrages consultables sur le site *Gallica.bnf.fr*.

Les conférences toutes ouvertes au public, permettent également de diffuser cette mémoire avec la même exigence de qualité que pour les auteurs de la revue. Certaines communications figureront dans *La Revue savoisienne*. La réunion solennelle de rentrée de l'Académie florimontane au château de Montrottier, en septembre, est aussi l'occasion de rencontre et de partage autour d'une conférence.

Elle est membre de l'Union des Sociétés Savantes qui regroupe toutes les sociétés savantes de Savoie dans le but d'engager des actions communes. Parmi ces actions figure la mise en ligne du catalogue des collections des sociétés savantes dans le cadre du projet CASSS (Catalogue des sociétés savantes de Savoie). Cette mise en ligne permet la description des livres périodiques, des thèses et plus généralement de tous les ouvrages que possède chaque société savante, membre de l'Union. Le diffuseur de catalogue en ligne toujours en évolution permet donc de mieux diffuser nos richesses documentaires. Figure aussi la participation au congrès bisannuel des sociétés savantes de Savoie auquel participent les membres de chaque société, les chercheurs et des universitaires.

Ayant reçu en 1916 par legs, au décès de Léon Marès, collectionneur avisé, le château de Montrottier et son vaste domaine situé sur la commune de Lovagny, l'Académie florimontane poursuit l'entretien et la restauration de ce monument historique classé en 1919. Elle veille à la valorisation et à la conservation de la collection labellisée Musée de France abritée dans le château.

À ce titre, elle enrichit les expositions organisées par les musées par des prêts d'œuvres.

L'Académie florimontane entretient des relations avec différentes institutions françaises et européennes par le biais de l'échange de ses revues et elle reprend actuellement un partenariat avec l'académie Saint-Anselme d'Aoste ainsi qu'avec l'université de la Vallée d'Aoste et l'Université Savoie-Mont Blanc dans le cadre d'un projet « Interreg.-France Italie Alcotra ».

Les défis de l'Académie aujourd'hui

« Les sociétés savantes semblent avoir perdu leur prestige et influences intellectuelles dépassées par le développement du tourisme de loisirs et dépossédées par les universités et les institutions dans leur rôle d'instruction et de producteurs de savoir¹⁰. »

Cependant l'Académie florimontane a conservé une influence intellectuelle. Elle est riche d'un patrimoine culturel, littéraire, scientifique et artistique par sa bibliothèque, sa collection d'ouvrages et de documents, son château et ses collections labellisées Musée de France.

Elle doit maintenant répondre au défi de transmettre ce patrimoine et cette mémoire en diffusant par les nouvelles technologies les formes nouvelles d'acquisition du savoir tant auprès de notre public qu'auprès des nouvelles générations.

En cela l'Académie florimontane se rattache à ses remarquables racines toujours aussi vivantes, à ses personnages importants ou plus modestes, tous bénévoles et désireux de promouvoir les valeurs qui « [...] fleurissent parmi les montagnes de Savoie ».

¹⁰ F. RIGAT, professeur Département des Sciences humaines et sociales Université Val d'Aoste.

L'ORDRE DE LA VISITATION : UN ENRACINEMENT DE L'ÉCRITURE DE SON HISTOIRE

par

Julien COPPIER, membre de l'Académie de SAVOIE

« Ma fille, plus je pense, et plus je suis ferme en cette résolution ; il faut planter dans notre petit Annecy le germe de notre Congrégation, car ce sera un arbre qui étendra ses branches par tout le monde¹ ».

En 1610, François de Sales et Jeanne de Chantal fondent à Annecy un petit institut destiné à devenir l'ordre contemplatif de la Visitation Sainte-Marie², placé sous la règle de saint Augustin. Issu de la Réforme catholique, cet institut rayonne ensuite avec la création de nombreux monastères³ à travers la Savoie, la France, l'Europe et le monde.

Après un rappel biographique concernant les fondateurs de cet ordre, nous montrerons comment les Visitandines participent à l'élaboration d'une typologie de documents, à des fins spirituelles mais aussi mémorielles, permettant le développement et la promotion de la Visitation. Ces documents, à usage interne ou destinés à une diffusion plus large, soutiennent à la fois la construction d'un discours historique mais aussi un sentiment partagé d'appartenance à une même origine et à des racines communes⁴.

¹ Saint François de Sales à sainte Jeanne de Chantal, in F.-M. de CHAUGY, *Mémoire sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, Paris : Plon, 1893, 2^{ème} édition, p. 97.

² La Visitation fait référence à la rencontre entre Marie et sa cousine Élisabeth, qui reconnaît en elle « celle qui est bénie entre toutes les femmes » (Évangile de saint Luc 1, 39-56).

³ *Pour Annecy et pour le monde : l'ordre de la Visitation (1610-2010) - actes du colloque international d'Annecy 1-3 juin 2010*, M.-É. HENNEAU, P. VISMARA, B. BARBICHE, J. COPPIER, Y. KINOSSIAN et C. LANGLOIS (sous dir.), Milan : Silvana Editoriale, 2011, 387 p.

⁴ Nous adressons de très vifs remerciements à la communauté de la Visitation d'Annecy et particulièrement aux mères Marie-Thérèse et Maria-Silvia, ainsi qu'aux sœurs Anne-Marie, Marie-Jeanne et Maria-Belèn.

Les deux fondateurs

François de Sales (Thorens, 1567-Lyon, 1622)

François de Sales naît en Savoie du Nord, au château de Sales, à une vingtaine de kilomètres d'Annecy. Après le collège de La Roche-sur-Foron, le collège Chappuisien d'Annecy, puis le collège jésuite de Clermont à Paris, F. de Sales poursuit ses études à l'université de Padoue où il obtient un doctorat ès droits civil et canon en 1591. Refusant de suivre le désir de son père d'une carrière juridique au Sénat de Savoie à Chambéry, F. de Sales affirme sa volonté d'être prêtre et est ordonné en 1593.

Suite au développement de la Réforme protestante après l'invasion bernoise des années 1536, le Chablais, au nord de la Savoie, conserve cette religion. Après avoir reconquis son pouvoir sur ces terres, le duc de Savoie Charles-Emmanuel souhaite y restaurer la religion catholique. François de Sales se porte volontaire et part évangéliser ce Chablais.

L'instauration de la Réforme protestante à Genève a pour conséquence l'éviction du siège épiscopal de cette ville. En 1602, au décès de Claude de Granier, évêque de Genève en résidence à Annecy, François de Sales lui succède et passe une part importante de son épiscopat à prêcher, à visiter les paroisses, réformer le clergé, tout en entretenant une importante correspondance.

François de Sales fonde à Annecy durant l'hiver 1606-1607, avec Antoine Favre, président du Conseil présidial de Genevois, l'Académie florimontane. Cette Académie, qui précède de près de trente ans la création de l'Académie française par Richelieu, cesse son activité vers 1610.

François de Sales occupe un des premiers rangs parmi les écrivains de langue française. Son ouvrage principal, *L'Introduction à la vie dévote* (1608), qui met la sainteté à la portée de tous les états de vie, est de son vivant réédité quarante fois : il rassemble les principales lettres qu'il a adressées à « Philothée », sa cousine Louise de Charmoisy, anxieuse de savoir si une femme mariée pouvait réellement vivre en plaisant à Dieu. François de Sales est aussi notamment l'auteur d'un *Traité de l'amour de Dieu* (1616) pour des âmes plus avancées spirituellement. Il est inspiré par les confidences faites par Jeanne de Chantal et les premières Visitandines.

François de Sales décède à Lyon en 1622. Béatifié en 1661, canonisé en 1665, il est élevé en 1877 à la dignité de Docteur de l'Église par le pape Pie IX. Depuis 1923, François de Sales est le patron des journalistes et des écrivains.

Pour reprendre l'image de la nature, la source salésienne alimente un arbre salésien qui produit de nombreuses branches, avec un véritable regain aux XIX^e et XX^e siècles. Plusieurs congrégations, qui se revendiquent de son héritage et de sa spiritualité, sont créées en particulier dans les anciens États de Savoie : Missionnaires de saint François de Sales de la Savoie aux Indes (1838) ; Oblats et Oblates de François-de-Sales (1873) ; Filles de François-de-Sales et Salésiennes missionnaires de Marie-Immaculée (1872-1874) ; Salésiens (1859), puis Salésiennes (1872) et Coopérateurs salésiens (1876) de Don Bosco à Turin.

De multiples associations se réclament également de sa spiritualité comme l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie⁵ qui est fondée à Chambéry en 1820, l'Association florimontane (1851) ou encore l'Académie salésienne (1878).

Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Rabutin de Chantal
(Dijon, 1572-Moulins, 1641)

Issue de la noblesse de robe, Jeanne-Françoise Frémyot reçoit de son père, président du Parlement de Bourgogne, une solide éducation. De son mariage en 1592 avec Christophe de Rabutin, baron de Chantal, naissent plusieurs enfants. En 1601, suite à la mort de son mari lors d'un accident de chasse, la jeune veuve se sent appelée par Dieu. En 1604, elle rencontre François de Sales, présent à Dijon pour prêcher le carême, qui assure sa direction spirituelle. Libérée de ses obligations familiales, Jeanne de Chantal rejoint François de Sales en 1610, dans son diocèse. Le 6 juin, ils fondent ensemble à Annecy la Visitation Sainte-Marie, placée sous sa direction. Les religieuses se consacrent à la contemplation ; elles s'occupent, pendant une petite partie de leurs journées, du soin des pauvres, des malades et des infirmes. À partir de 1618, la Visitation devient un ordre cloîtré par décision du pape Urbain VIII.

Après la mort de François de Sales, Jeanne de Chantal s'occupe des treize monastères de l'ordre et poursuit leur œuvre commune. Elle hâte le procès en canonisation de François de Sales. En dix-neuf ans, elle fonde plus de soixante-dix couvents : en Savoie, dans le royaume de France⁶ (Lyon, dès 1615) et au-delà des Alpes (Turin, dès 1638). En 1641, au décès de Jeanne de Chantal, l'ordre compte quatre-vingt-sept monastères dans toute l'Europe.

Béatifiée en 1751 par Benoît XIV, puis canonisée par Clément XIII le 16 juillet 1767, Jeanne de Chantal est honorée comme patronne des vocations féminines.

Des documents produits pour disposer de racines communes⁷

Jeanne de Chantal : entretenir et transmettre la tradition

Jeanne de Chantal compte sur ses premières compagnes, et notamment sur Marie-Adrienne Fichet⁸, pour assurer la transmission par la tradition orale. À

⁵ L'Académie de Savoie reprend les armoiries, un oranger, et la devise de la Florimontane du XVII^e siècle : « *Flores et Fructus* ».

⁶ Plusieurs villes dans lesquelles siègent une Académie membre de la Conférence nationale ont abrité une ou plusieurs Visitations : Aix-en-Provence : 1624 ; Alsace (Strasbourg) : 1689 ; Amiens : 1640 ; Angers : 1636 ; Arles : 1629 ; Besançon : 1630 ; Bordeaux : 1640 ; Caen : 1627 ; Clermont-Ferrand (Montferrand) : 1620 ; Delphinale (Grenoble) : 1618 ; Dijon : 1622 ; Jeux floraux (Toulouse) : 1647 ; Lyon : 1615 ; Mâcon : 1632 ; Marseille : 1623 ; Metz : 1636 ; Montpellier : 1631 ; Nîmes : 1664 ; Orléans : 1620 ; Reims : 1826 ; Rouen : 1630 ; Savoie (Chambéry) : 1624 ; Stanislas (Nancy) : 1632 ; Touraine (Tours) : 1633 ; Var (Toulon) : 1634 ; Villefranche : 1632.

⁷ Textes juridiques et témoignages oraux constituent ce corpus.

⁸ Marie-Adrienne Fichet (Le Petit-Bornand, 1591-1681, Annecy) : elle entre à la Visitation d'Annecy le 6 janvier 1611. Elle participe comme assistante en 1624 à la fondation du monastère de Chambéry, puis est supérieure à Rumilly (1625-1627) et à Crémieux (1627-1629). Revenue à Annecy, elle occupe différentes charges.

la demande de Jeanne de Chantal et sous son contrôle, Françoise-Madeleine de Chaugy, « charnière entre les premières générations de la Visitation et celles qui viennent par la suite » est chargée d'écrire le récit des fondations. En effet « Jeanne tient à ce que rien des débuts ne soit perdu⁹ ».

Le Coutumier

Très rapidement après sa fondation, la Visitation produit une typologie variée de documents, soulignant l'intérêt pour la préservation de sa mémoire. Cette dernière est une préoccupation majeure pour les premières mères qui commencent en 1624 la rédaction du *Coutumier* qui sera publié quatre ans plus tard. Un des articles prescrit les livres qu'il convient d'avoir dans chaque monastère et les recommandations liées à leur mise à jour et au soin à apporter à leur conservation :

« Il y aura en chaque Monastère un grand Livre fort épais pour écrire les fondations, élections des Supérieures, Professions des Sœurs, renouvellement des vœux, et leur décès, qui sera intitulé le Livre du couvent et sera gardé dans le coffre à trois clefs [...] Un autre Livre où l'on écrira la réception à l'habit [...] On aura un autre Livre pour écrire les Contrats permanens, lesquels devront estre signez de tout le Chapitre [...] Un autre pour écrire la substance des Contracts ordinaires des Rentes et Pensions dûes au Monastère [...] Un autre intitulé Rôle des deniers reçus et employez en ce Monastère [...] Ce livre de Raison avec les Titres principaux seront gardez dans le coffre à trois clefs [...] Un livre auquel on écrit l'estat de tous les fonds et revenus de tout le monastère [...] Un autre Livre auquel on écrit l'Inventaire général de tous les titres et papiers du Monastère... Outre ces Livres, il y en aura un au Chapitre où l'on écrira les Réceptions et Elections des Filles qui seront choisies pour estre envoyées es Fondations. L'on y écrira aussi les résolutions qui se prendront au Chapitre [...] comme encore les choses ordonnées à la Visite qui pourront servir la plus parfaite observance des Règles et Constitutions¹⁰. »

Les « Responses »

Sollicitée par les sœurs concernant l'observance et les souhaits initiaux de la création, Jeanne de Chantal l'est en tant que fondatrice, gardienne et interprète de la pensée de François de Sales. Marie-Jacqueline Favre¹¹, supérieure de la Visitation du faubourg Saint-Jacques à Paris, la persuade de faire imprimer le texte¹² pour éviter les erreurs des copistes.

Diffuser le récit de la fondation d'Annecy

Lors de la fondation d'un monastère, les mères et sœurs fondatrices emportent dans la nouvelle communauté un récit de la fondation d'Annecy, utile à la fois pour

⁹ M.-P. BURNS, « Jeanne de Chantal et la tradition », in *Visitation et Visitandines aux XVII^e et XVIII^e siècles*, B. DOMPNIER et D. JULIA (sous dir.), Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, p. 50.

¹⁰ *Coutumier et directoire pour les sœurs religieuses de la Visitation Sainte-Marie*. Paris : Grégoire Dupuis, 1740, p. 156-160.

¹¹ Marie-Jacqueline Favre (1592-1637) : fille d'Antoine et de Benoîte Favre. Elle prend l'habit à Annecy le 6 juin 1610, fait profession le même jour l'année suivante, devient supérieure de plusieurs monastères, dont Chambéry où elle meurt.

¹² *Responses de nostre très-honorée et digne mère Jeanne François Fremiot, sur les Règles, Constitutions et Coutumier de nostre Ordre de la Visitation sainte Marie*, Paris : sn, 1632, 934 p.

vénérer François de Sales et Jeanne de Chantal, mais aussi pour servir de modèle et mettre en lumière les premiers moments de la Visitation.

Rassembler à Annecy l'histoire des fondations

Jeanne de Chantal manifeste son désir que la communauté d'Annecy rassemble les récits de fondation des autres monastères « dans un style simple et naïf¹³ » avec comme ambition de conserver la mémoire collective :

« Je voudrais qu'au moins le monastère d'Annessy fit écrire soigneusement dans un grand Livre non seulement les Maisons qui se fondent par l'ordre de leur établissement et de quels monastères sont les sœurs qui les font, mais encore les choses principales qui arrivent aux maisons, lesquelles on s'écrit. [...] La Supérieure d'Annessy doit commettre à une sœur le soin de ces écritures-là et faire écrire aussi dans un autre livre ce qui seroit de plus édificatif et substantiel es lettres que l'on reçoit du trépas des Sœurs. Et ces livres-là doivent être tenus au Chapitre, où les sœurs les puissent lire pour leur consolation. Les autres monastères qui auront la commodité et qui voudront faire le même, le pourront¹⁴. »

En 1629, Jeanne de Chantal écrit à Jeanne-Charlotte Bréchar¹⁵, supérieure à Riom :

« Je m'en vais donc en cette bénite maison de Nisi, où je voudrais bien avoir votre fondation, faisant venir celles de tous les monastères, envoyez-la moi donc¹⁶. »

La même année, elle sollicite Marie-Marguerite Michel concernant la fondation de Dijon :

« Envoyez-nous aussi [...] l'établissement de votre monastère le plus au long et amplement que vous pourrez, y faisant ajouter ce que nos sœurs qui y allèrent d'ici et celles qui sont de la ville se pourront souvenir qui est arrivé à cette fondation¹⁷. »

La mère de Chantal a conscience du travail, même s'il arrive parfois que les communautés ne répondent pas avec la précision attendue :

« Il me tarde que si nous avions notre fondation d'ici, que nous commencerions à la mettre en ordre. Il faudra que vous nous envoyiez celles de Moulins et de Riom : il y aura en cela prou besogne pour une chétive ouvrière comme nous¹⁸. »

Les Lettres circulaires

Les Lettres circulaires, envoyées d'un monastère à l'autre, donnent l'occasion à chaque communauté d'adresser ses nouvelles.

¹³ J. de CHANTAL, *Correspondance*, édition critique établie et annotée par Sœur M.-P. Burns, Paris : CERF, 1991 : t. IV, p. 194-197, n°1457, Lettre à Marie-Jacqueline Favre, 6 septembre 1631.

¹⁴ J. de CHANTAL. *Responses [...] sur les Règles, Constitutions et Coustumier de nostre Ordre de la Visitation Sainte Marie*, Paris, 2^e édition, 1665, p. 569-570.

¹⁵ Jeanne-Charlotte de Bréchar¹⁵ (1580-1637). Elle prend l'habit à Annecy le 6 juin 1610, fait profession le même jour l'année suivante, devient supérieure du monastère de Moulins qu'elle a fondé, puis de ceux de Nevers et Riom.

¹⁶ J. de CHANTAL, *Correspondance*, *op. cit.*, 1989 : t. III, p. 460, n° 1183, Lettre à Jeanne-Charlotte de Bréchar¹⁵, 14 février 1629.

¹⁷ *Ibid.* ; p. 562, n° 1246, Lettre à Marie-Marguerite Michel, 16 novembre 1629.

¹⁸ *Ibid.*; p. 603, n° 1254, Lettre à Jeanne-Charlotte de Bréchar¹⁵, 6 décembre 1629.

La rédaction et le contenu de ces lettres sont très codifiés et définis par Jeanne de Chantal dans ses *Réponses*, à l'article 38 consacré à « De l'union entre les Monastères » :

« Je voudrais au moins que l'une des deux fois que l'on doit écrire, ou si l'on n'en écrit qu'une chaque année aux Monastères plus éloignez, l'on le fist amplement, communiquant nos petits biens et nos petits maux, tant spirituels que temporels, par le menu, et particulièrement du progrès des Sœurs, le nombre que l'on est, combien l'on en a receu cette année-là, les bons talens et dispositions de leur esprit, et semblables choses, qui donnent connoissance de l'estat des Maisons. Et même il sera bon que les communités s'écrivent les unes aux autres tous les ans une fois. [...] Le Monastère d'Annessy doit donner l'exemple de cette pratique aux autres, estant celui-là aussi auquel se doit plus particulièrement communiquer¹⁹ ».

Ces Lettres circulaires²⁰ constituent de véritables traits d'union entre les monastères : elles rendent compte des élections, prises d'habits, mais aussi des décès de sœurs et de leurs abrégés de vies et de vertus. L'impression de ces documents facilite leur diffusion et leur circulation de maisons en maisons, permettant de suivre chaque monastère à travers ses grands événements, tout en renforçant le sentiment d'appartenance au même ordre.

Des aventures éditoriales

L'ordre de la Visitation participe également – directement ou indirectement – à des aventures éditoriales liées à ses fondateurs et à ses grandes figures qui renforcent une mémoire des origines.

La mémoire des fondateurs

La figure de François de Sales suscite évidemment l'attention à travers ses différentes facettes, évêque, directeur spirituel, écrivain et fondateur d'ordre. De très nombreux travaux lui ont déjà été consacrés²¹. Consacrons-nous à la personnalité de Jeanne de Chantal, qui a suscité l'intérêt des Visitandines : elles souhaitent maintenir son souvenir, tout en s'attachant à écrire l'histoire de l'ordre²².

À partir de 1635 et avant même la mort de Jeanne de Chantal, sous la direction de la mère de Châtel, alors supérieure, sont engagés les premiers travaux par la

¹⁹ J. de CHANTAL. *Responses [...] sur les Règles, Constitutions et Coustumier de nostre Ordre de la Visitation Sainte Marie*, Paris : sn, 1632, p. 847-848.

²⁰ B. DOMPNIER, « La cordiale communication de nos petites nouvelles : les Lettres circulaires, pratique d'union des monastères », in *Visitation et Visitandines aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, p. 277-300.

²¹ Depuis 1610, la volonté est très marquée de faire connaître François de Sales le plus largement possible : J. COPPIER et H. MAURIN, « Commémorer François de Sales au sein de l'ordre de la Visitation », in *François de Sales, Mémoire et patrimoine (1622-2022)*, P. COZZO et F. MEYER (sous dir.), Firenze : Olschki, 2023, p. 307-325.

²² M. de LENCQUESAING, *Crises et renouveaux du geste hagiographique. Les Vies de Jeanne de Chantal (XVII^e et XX^e siècles)*. Paris : Garnier, 2021, 586 p.

secrétaire de la fondatrice, Jacqueline de Chaugy (1611-1680)²³ devenue sœur puis mère Françoise-Madeleine de Chaugy. Elle collationne les souvenirs des deux premières reçues dans l'ordre : Marie-Jacqueline Favre et Jeanne-Charlotte de Bréchar d.

Françoise-Madeleine de Chaugy sollicite également de nombreux témoins. Ainsi Marie-Aymée de Blonay (1590-1649), supérieure d'Annecy concourt à soutenir la mère de Chaugy dans cette tâche, « écrivant et faisant écrire par tout pour avoir des mémoires authentiques et bien assurez de sa vie »²⁴.

Françoise-Madeleine de Chaugy peut aussi compter sur le concours d'une des premières mères, Péronne-Marie de Châtel (1586-1637), qui sollicite à son tour d'autres compagnes de la fondatrice, notamment la supérieure de Montpellier Louise-Dorothée de Marigny²⁵, ainsi que celle du second monastère d'Annecy, Françoise-Angélique de La Croix de Fésigny²⁶. Péronne-Marie de Châtel dicte à Françoise-Madeleine de Chaugy tout ce qu'elle sait des origines de l'institut, n'hésitant pas à se relever la nuit, « *pressée intérieurement de se hâter à cette besogne*²⁷ ». La mère de Châtel a manifesté, du vivant de Jeanne de Chantal, ce souci des racines :

« Notre chère mère de Châtel, qui avait une inclination [...] que l'on rédigeât par écrit tout ce qui pourrait servir, à l'avenir, à l'Institut, prit un soin continu de faire parler notre bienheureuse Mère des commencements d'icelui, des fondations des maisons, de la vertu de nos premières mères et sœurs décédées, faisant commencer le livre des Vies de nos sœurs [et] celui des Fondations [...] sous l'instruction et la correction de cette bienheureuse Mère²⁸. ».

Françoise-Madeleine de Chaugy, petite nièce et successeur de Jeanne de Chantal à la tête du monastère d'Annecy, quatrième supérieure, rassemble toutes ces ressources et engage la rédaction de *Mémoires*. Elle y retrace la vie et les vertus de la mère de Chantal dont elle est secrétaire à compter de 1632. Dans la préface de ses *Mémoires*, Françoise-Madeleine de Chaugy, précise le 2 février 1642, soit seulement six semaines après la mort de la fondatrice, les grandes précautions qu'elle prend pour ne pas commettre d'erreurs en se fiant uniquement à ses souvenirs :

²³ Sa personnalité et ses actions ont profondément marqué l'histoire et la tradition de la Visitation. Historienne et annaliste de l'Ordre, de ses fondateurs et auteure de vies de sœurs et des premières Mères, la mère de Chaugy œuvre, avec son frère André, minime résidant à Rome, au procès de béatification puis de canonisation de François de Sales au prix de nombreuses difficultés : M.-P. BURNS, « Françoise-Madeleine de Chaugy. Dans l'ombre et la lumière de la canonisation de François de Sales », in *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 106, Annecy : Académie salésienne, 2002, 378 p.

²⁴ C.-A. de SALES. *La Vie de la Mère Marie Aymée de Blonay*. Paris : S. Huré, 1655, p. 241-242.

²⁵ Sorti du premier monastère d'Annecy, ce monastère est établi le 19 juin 1631 par la mère de Marigny, qui en est supérieure entre 1631-1634, 1640-1643 et 1652-1655.

²⁶ Sorti du premier monastère d'Annecy, ce monastère est établi le 11 juin 1634 par Jeanne de Chantal, qui ne le gouverne pas. La mère de la Croix de Fésigny en est supérieure entre 1638 et 1641.

²⁷ Lettre circulaire de Turin, citée par : E. LECOUTURIER. *Françoise-Madeleine de Chaugy et la tradition salésienne au XVII^e siècle*, Paris : Bloud et Gay, 1922, p. 90.

²⁸ F.-M. de CHAUGY, *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, éd. T. BOULANGÉ. Paris : Debécourt, 1843, p. 280.

« [...] ie proteste ne vouloir mettre en ces cayers que la tres pure verité, selon que je l'ai aprise, tant de la bouche de nostre digne Mere de Chantal, que de plusieurs autres personnes²⁹. »

Les *Mémoires* de la mère de Chaugy occupent une place originale, ne semblant pas particulièrement rédigées pour l'édification, mais se présentant plutôt comme des documents nécessaires à l'écriture de futures biographies de la fondatrice. Cette source peut aussi être conçue comme un moyen d'éviter la perte du contrôle de l'image de Jeanne de Chantal à l'extérieur de la Visitation, à une période où sa popularité est très étendue.

Ces *Mémoires* constituent un véritable fondement dans lequel puiseront les hagiographes de Jeanne de Chantal, les promoteurs de sa cause de *béatification puis* de canonisation dans la première moitié du XVIII^e siècle, tous ceux qui concourent à la promotion de la Visitation mais aussi nombre d'historiens engagés dans une démarche scientifique.

Les *Mémoires* de la mère de Chaugy ne sont pas publiés de son vivant. Il faut attendre 1843 pour que l'aumônier de la Visitation du Mans, l'abbé Boulangé, les édite³⁰.

Toutefois, le manuscrit, confié à deux auteurs, conduit à la publication, en 1643 et 1644, des deux premières *Vies de sainte Jeanne* :

La première est celle due au jésuite Alexandre Fichet³¹, frère de Marie-Adrienne Fichet qui publie à Paris et à Lyon une biographie. L'auteur reconnaît à Françoise-Madeleine de Chaugy une forme de paternité de son propre ouvrage :

« Elle a composé la vie de ceste digne Mere, avec tant de iugement et d'esprit [tout en ayant] l'approbation des mieux oculez [...]. On doit à son travail tout le fond de ceste histoire ».

Le manuscrit est également prêté au premier monastère de Paris, qui confie la rédaction de la seconde biographie à Henri de Maupas du Tour³², évêque-comte du Puy, aumônier d'Anne d'Autriche et protecteur de la communauté de Paris. Cet auteur ne mentionne toutefois pas sa source.

De très nombreuses biographies de Jeanne de Chantal paraissent ensuite.

Des biographies de religieuses

Afin de perpétuer les origines, Jeanne de Chantal et celles qui lui succèdent encouragent la laborieuse mère de Chaugy à constituer de véritables recueils

²⁹ Le texte de cette « protestation » et la liste des témoins sont publiés in : A. FICHET, *Les saintes Reliques de l'Érothée, en la sainte vie de la Mère Jeanne Françoise de Frémyot, Baronne de Chantal, Première Supérieure, et Fondatrice de l'Ordre de la Visitation* S.F.-M. de CHAUGY, *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, éd. T. BOULANGÉ. Paris : Debécourt, 1843, p. 280. Le texte de cette « protestation » et la liste des témoins sont publiés in : A. FICHET, *Les saintes Reliques de l'Érothée, en la sainte vie de la Mère Jeanne Françoise de Frémyot, Baronne de Chantal, Première Supérieure, et Fondatrice de l'Ordre Sainte-Marie*. Paris : S. Huré, 1643, p. 11.

³⁰ F.-M. de CHAUGY, *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, éd. T. BOULANGÉ, Paris : Debécourt, 1843, 551 p.

³¹ A. FICHET, *Les saintes Reliques de l'Érothée*, *op. cit.* p. 11.

³² H. de MAUPAS DU TOUR, *La Vie de la vénérable Mère Jeanne-Françoise Frémyot, Fondatrice, Première Mère et Religieuse de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie*. Paris, Siméon Piget, 1644, 602 p.

biographiques des premières religieuses, recueils qui sont publiés³³. Ils circulent aussi à des fins d'édification pour ériger en modèle des figures représentatives de l'idéal tridentin³⁴. Après Jeanne de Chantal, celle qui a certainement suscité le plus de publications est Marguerite-Marie Alacoque, Visitandine de Paray-Le-Monial à qui au cours d'apparitions (1673-1675) il est demandé d'honorer le cœur de Jésus.

L'historiographie contemporaine

Les *Mémoires* de la mère de Chaugy constituent un des sept volumes de l'édition monumentale *Sainte Jeanne de Chantal, sa vie, ses œuvres*³⁵, publiée entre 1874 et 1879 par la Visitation d'Annecy.

« L'édition que donne aujourd'hui au public le premier monastère de la Visitation d'Annecy a été faite sur l'autographe de la Mère de Chaugy, autographe conservé dans les archives de cette communauté. [...] Le texte original des *Mémoires* sur la vie et les vertus de sainte Chantal est reproduit dans son intégrité et toute sa pureté³⁶. » La Visitation d'Annecy cherche ainsi à « procurer une édition fidèle aux textes originaux, par souci de la sérieuse exactitude qui doit présider aux publications de ce genre³⁷. »

Les Œuvres complètes de François de Sales

Les religieuses de la Visitation du monastère d'Annecy initient à la fin du XIX^e siècle l'édition des Œuvres complètes de François de Sales, basée sur les autographes et éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites.

Les éditions précédentes n'arrivent plus à satisfaire les attentes du XIX^e siècle :
« Les Filles de saint François de Sales ne prétendent à d'autre mérite qu'à celui de reproduire les écrits du nouveau Docteur dans leur primitive beauté [et] dans l'intégrité des textes originaux³⁸. »

Cette finalité de retour aux sources n'est pas sans rappeler celle, bien antérieure, de la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, fondée en 1618, passée à la postérité en raison de leur méthodologie rigoureuse de travaux d'historiens.

³³ F.-M. de CHAUGY:

- *Les Vies de Quatre des premières mères de l'ordre de la Visitation Sainte Marie*, Annecy : J. Clerc, 1659.
- *Les Vies de VII religieuses de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie*. Annecy : J. Clerc, 1659.
- *Les Vies de VIII vénérables veuves, religieuses de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie*, Annecy : J. Clerc, 1659.
- *Les Vies de IX religieuses de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie*, Annecy : J. Clerc, 1659.

- *Année sainte des religieuses de la Visitation par la mère Françoise-Madeleine de Chaugy*. Annecy : 1689.
D'autres biographies paraissent et sont souvent le fruit d'érudits ecclésiastiques, derrière lesquels se cachent des religieuses, à l'origine d'un énorme travail, voire de la composition finale elle-même.

³⁴ M.-É. HENNEAU, « Femmes en quête de rôles dans l'histoire du salut : biographies de religieuses et religieuses biographes », in *Les femmes et l'écriture de l'histoire (1400-1800)*. S. STEINBERG, J.-C. ARNOULD (sous dir.). Rouen : Presses universitaires de Rouen, 2009, p. 219-230.

³⁵ *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres*. Édition par Les sœurs de la Visitation d'Annecy. Paris : Plon, 1874-1879, 7 vol.

³⁶ *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres*, t. I, *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte-Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal par la mère Françoise-Madeleine de Chaugy*, 1874, p. XXIII.

³⁷ *Ibid.*, Préface.

³⁸ Œuvres de Saint François de Sales, *édition complète. Les Controverses*, t. 1, Annecy : J. Niérat, 1892, p. XXXI et XCI.

Le travail est confié à l'origine au bénédictin anglais Henri-Bénédict Dom Mackey (1846-1906). Manifestant très tôt un intérêt pour l'étude de François de Sales, il le concrétise par de nombreuses publications en anglais. Remarqué pour ces travaux par les Visitandines d'Annecy, elles trouvent en lui un homme « providentiel », alors qu'elles songeaient justement à l'édition des écrits de François de Sales.

Le premier tome paraît à Annecy en 1892, le travail est encouragé et béni par le pape Léon XIII et par la recommandation de l'évêque d'Annecy monseigneur Isoard. Le 26^e volume paraît, lui, en 1932³⁹. Dom Mackey se charge des douze premiers volumes. En 1904 l'abbé jésuite Jean-Joseph Navatel poursuit la publication de trois volumes et la réalisation des ouvrages suivants est assurée par les sœurs de la Visitation d'Annecy. Un 27^e et dernier volume, une table analytique dressée par un moine de l'abbaye cistercienne de Tamié, en Savoie, Alphonse Denis, paraît en 1964.

La correspondance de Jeanne de Chantal

Après les entreprises éditoriales du XIX^e siècle, l'archiviste de la communauté d'Annecy sœur Marie-Patricia Burns publie, entre 1986 et 1996, une édition critique de la correspondance de Jeanne de Chantal en six volumes⁴⁰. Pour cette réalisation qui implique plusieurs années de préparation en amont, sœur Marie-Patricia bénéficie du concours de Visitandines de plusieurs monastères européens.

Chaque volume est constitué d'une préface dont la rédaction est confiée à un archiviste ou à un chercheur, d'une introduction, d'une chronologie générale, d'une chronologie-biographie de Jeanne de Chantal ainsi que de différentes tables. Ce gigantesque et remarquable travail scientifique répertorie 2 855 lettres, dont des inédites.

L'ensemble permet de saisir les origines de l'ordre ainsi que le rôle de la fondatrice bien insérée dans les réseaux des acteurs de la Réforme catholique.

Notre propos nous a permis de présenter comment, dès le XVII^e siècle, la construction d'un discours historique contribue à entretenir et à préserver les origines de la Visitation dans un souci de vénération, d'édification et de connaissance des temps héroïques de la fondation. Ces préoccupations permettent de souder les communautés dans une volonté d'Union spirituelle et fraternelle si importante au sein de l'ordre de la Visitation, où chaque monastère est autonome.

Le sujet du colloque « Racines » évoque le champ lexical de la nature. Le monastère d'Annecy continue à être qualifié aujourd'hui de « Sainte Source », en référence à une double révélation qu'a eue François de Sales concernant la fondation d'un ordre de religieuses :

³⁹ Six volumes de *Traité*s comme *Les Controverses*, *La Défense de la Sainte Croix*, *L'Introduction à la Vie dévote*, *Le Traité de l'Amour de Dieu* et *Les Entretiens spirituels*. Quatre volumes de *Sermons*. Onze volumes de *Lettres*. Cinq volumes d'*Opuscules*.

⁴⁰ J. de CHANTAL, *Correspondance*, édition critique établie et annotée par Sœur M.-P. Burns, Paris : CERF, 1986-1996, 6 vol.

« Un arbre planté au fond d'une vallée, lequel s'élevant au-dessus des montagnes étendait ses branches par tout le monde⁴¹ », mais aussi « faire la première maison de l'Institut en cette ville d'Annecy, où Dieu lui avait fait voir la source d'une fontaine d'eau douce, petite en son commencement, mais qui produisit plusieurs beaux et grands ruisseaux⁴². »

En 1629, Jeanne de Chantal, dans une lettre adressée aux supérieures, confirme que c'est « *au Monastère d'Annecy, comme à la source⁴³* », à laquelle il convient de se tourner en cas d'incertitude.

Le terme « Racines » rappelle évidemment aussi les études généalogiques. Rappelons l'emploi significatif toujours usité par les Visitandines d'un vocabulaire pour évoquer leurs fondateurs « Notre Saint Père et Notre Sainte Mère », les liens de filiation qui existent au sein même de la communauté entre la mère supérieure et ses filles ou encore la production de véritables arbres généalogiques des différentes maisons.

Aujourd'hui, à la Visitation, l'attention portée aux origines de l'ordre est omniprésente. C'est particulièrement le cas à Annecy où les tombeaux et les reliques de Jeanne de Chantal et de François de Sales attirent les pèlerins.

Les mères supérieures qui se succèdent à la tête de la communauté se transmettent, les unes aux autres, une des croix ayant appartenu à leur fondatrice.

La communauté veille scrupuleusement sur ses manuscrits et imprimés au sein des archives et de la bibliothèque du monastère. Elles sont d'ailleurs conservées dans des salles baptisées Saint-François de Sales et Sainte-Jeanne de Chantal, signe manifeste de l'intérêt porté aux racines de l'ordre de la Visitation. Cette attention répond bien au souci, formulé de façon imagée par Jeanne de Chantal, de porter attention et de transmettre fidèlement les sources relatives à la fondation et à l'histoire de la Visitation :

« J'ai bien plus d'inclination que nous nous étendions du côté de la racine que du côté des branches⁴⁴. »

⁴¹ Charles-Auguste de Sales, son neveu, cité par : M. HAMON. *Vie de saint François de Sales*, Paris : V. LECOFFRE, 1896, p.509-510.

⁴² E.-M. de CHAUGY, *Mémoire sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, *op. cit.*, p. 97.

⁴³ J. de CHANTAL, *Correspondance*, *op. cit.*, 1989 : t. III, Lettre écrite aux supérieures touchant le recours que tous les monastères doivent avoir à celui d'Annecy pour la conservation de l'union de l'institut, 10 décembre 1629.

⁴⁴ J. de CHANTAL, *Correspondance*, *op. cit.*, 1995 : t. V, p.189-191, n°1898, Lettre adressée à mère Marie-Marguerite Michel, à Fribourg. [Chambéry,] 9 septembre [1636].

LES RACINES PYRÉNÉENNES DE LA SOCIÉTÉ RAMOND À BAGNÈRES-DE-BIGORRE.

par

Jacques BATTIN de l'ACADÉMIE de BORDEAUX

Les racines familiales rappellent les ancêtres qui fondent une généalogie, sujet concernant la transmission génomique déjà traité par la CNA (Conférence nationale des Académies) pour ne pas y revenir. Les psychiatres savent qu'il existe une pathologie de l'identité chez ceux qui ignorent leurs origines. Et l'on comprend le désir obsédant qu'ont la plupart des enfants adoptés de retrouver leurs parents biologiques.

Les racines concernent aussi le terroir qui permet le développement d'organismes vivants, tel qu'une société savante.

Ainsi, en 1865, il y a cent soixante ans, naissait à Bagnères-de-Bigorre la première société montagnarde de France, huit ans après l'Alpine Club de Londres (1847) et neuf ans avant le Club alpin français (1874).

Dans cette station balnéaire fréquentée depuis l'Antiquité, se réunirent en 1865, chez le pasteur Émilien Frossard des montagnards aussi chevronnés que le comte franco-irlandais Henry Russell-Killough (1834-1909), grand coureur de cimes, qu'il évoque dans *Souvenirs d'un montagnard*¹. Surnommé « le Seigneur du Vignemale »² et en ayant obtenu la concession, il y avait fait creuser des grottes pour vivre en altitude au niveau du glacier d'Ossoue et y recevoir ses amis. Parmi ces les fondateurs figuraient aussi le britannique Charles Packe (1826-1896), ainsi que Toussaint Lézat (1804-1884), Vincent de Chausenque (17781-1868), Adrien Baysselance (1829-1907), maire de Bordeaux³, dont les noms s'égrènent le long de la chaîne. Ces pyrénéistes-alpinistes se donnèrent pour but l'équipement en sentiers et refuges, l'exploration scientifique des Pyrénées par la cartographie, l'étude de la flore et de la faune.

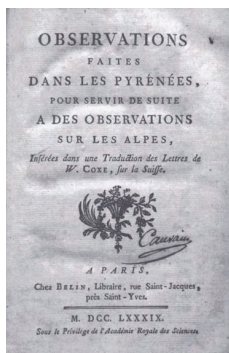
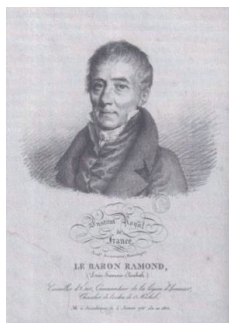
¹ H. RUSSEL-KILLOUGH, *Souvenirs d'un montagnard*, 1878, (réédition en 2017).

² H. RUSSEL-KILLOUGH, obtient en 1889 la concession du massif du Vignemale, pour le franc symbolique auprès de la commune de Cauterets.

³ J. BATTIN, « Franz Schrader et les protestants bordelais dans l'exploration des Pyrénées ». *Bull. Société Ramond*, tom attin. e 155, 2020, p. 235-250.

Selon son premier président Émilien Frossard, cette société ne pouvait se réclamer que de Louis-François Ramond de Carbonnières (Strasbourg 1753 - Paris 1828).

Louis-François Ramond de Carbonnières



Né en 1753 à Strasbourg, d'un père trésorier royal et d'une mère alsacienne qu'il perd à sept ans, Louis-François Ramond de Carbonnières reçoit néanmoins une bonne formation grâce à des précepteurs particuliers en langues, anglais et russe notamment, en science, en dessin et peinture, en musique. À la faculté de médecine, il s'initie à la botanique par l'étude des plantes médicinales. À la faculté de droit il obtient les diplômes qui lui permettent de devenir avocat au conseil souverain d'Alsace. À vingt-quatre ans, il parcourt les Alpes avec un ami de Goethe, lequel fréquente aussi la faculté de droit de Strasbourg. À son retour, le même ami lui conseille de traduire de l'anglais en allemand et en français les *Lettres sur la Suisse*⁴ de William Coxe en les complétant de commentaires et de remarques personnelles. Ramond avait fait ce voyage, non en Anglais cosmopolite en diligence, mais déjà en vrai alpiniste, usant de cordes et de crampons sur glace. Il s'entretenait avec les gens des régions traversées, comme un vrai reporter.

Publiés en 1789, les « commentaires »⁵ de Ramond révèlent un vrai talent d'écrivain sachant peindre la montagne et les émotions qu'elle suscite et le font remarquer par le cardinal de Rohan, prince-évêque de Strasbourg et Salerne, qui le prend à son service comme secrétaire particulier.

L'affaire du collier de la Reine, où Rohan est soupçonné, mobilise Ramond qui se rend à Londres et prouve que le naïf cardinal s'est laissé abuser par Cagliostro et Madame de la Mothe. Mais le scandale est tel que le cardinal est démis de ses fonctions de grand aumônier à Versailles, embastillé, puis isolé dans plusieurs abbayes, où sa santé se dégrade. Il est envoyé finalement aux eaux de Barèges où avait été envoyé le duc du Maine, fruit des amours de Louis XIV et de Madame de Montespan, sous la garde de la future marquise de Maintenon.

En juillet 1787, le cardinal, accompagné de Ramond et de sa maîtresse Ursule, arrivent à Barèges. C'est ainsi que notre Alsacien va découvrir les Pyrénées, ces montagnes si mal connues. Il monte aussitôt au pic du Midi de Bigorre, belvédère

⁴ W. COXE, *Travels in Switzerland*, Londres, imprimé pour T. Cadell, dans le Strand 1789. *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la*, trad. L.-F. Ramond de Carbonnières, Paris, Belin, 1789.

⁵ RAMOND de CARBONNIÈRES, *Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des observations sur les Alpes insérée dans une traduction des lettres de W. Coxe sur la Suisse*, Paris, Belin, 1789.

haut de 2877 mètres, dressé au-devant de la chaîne qui révèle sa structure jusqu'aux sommets frontières de plus de 3000 mètres. Il y montera trente-cinq fois, par tous les temps. Après le cardinal et sa suite, il y mènera en 1802 Louis Bonaparte, futur roi de Hollande.

Depuis Barèges et la vallée de Luz, Ramond se rend à Gavarnie et découvre son cirque, sanctuaire cyclopéen qui impressionnera tant Victor Hugo :

« [...] Édifice étagéant ses marches que l'œil compte
Blanchit de plus en plus à mesure qu'il monte
Et de tous les reflets de l'heure s'empourprant
Passe du roc calcaire au marbre pur et prend
Comme pour consacrer sa forme solennelle
Sa dernière corniche à la neige éternelle [...] »⁶.

Gavarnie et son cirque ne ressemblent à rien de ce que l'on voit dans les autres montagnes.

Au milieu des courbes capricieuses des monts hérissés d'angles obtus et aigus apparaissent brusquement des lignes droites, simples, horizontales et verticales, parallèles ou se coupant à angles droits et combinées de telle sorte que, de leur ensemble, résulte la figure éclatante, réelle, pénétrée d'azur et de soleil, d'un objet extraordinaire. Est-ce une montagne ? Contrairement aux aiguilles granitiques aiguës et vulnérables (l'éboulement survenu en 2018 à l'arête des Cosmiques à Chamonix a détruit cette course réalisable en une matinée), les surfaces calcaires sont solides, rectilignes, avec des plans réguliers, d'aspect géométrique. Est-ce une muraille ? Oui, ce sont les tours du Marboré qui se contrebuteent, des créneaux, des corniches, des architraves et sur ces assises étagées, des neiges éternelles. L'étage supérieur est échancré de deux entailles évoquant une bataille de géants, la brèche de Roland et la fausse brèche.

C'est une montagne et une muraille à la fois. Le pic du Marboré est le point culminant du cirque, avec 3248 mètres d'altitude. Le demi-cercle constitué par le cirque a une circonférence d'environ six kilomètres. Le fond du cirque, où est située l'Hôtellerie, se trouve aux alentours de 1570 mètres. La hauteur des parois atteint donc près de 1500 mètres, en trois étages successifs séparés par des banquettes moins inclinées. C'est le *Colosseum* de la nature, qui use du temps et des forces de l'érosion pour réaliser une telle architecture.

La montagne qui obsédera Ramond, la croyant la plus haute de la chaîne, est le mont Perdu appartenant au massif calcaire Gavarnie-Mont Perdu – site classé à l'Unesco en 1997. Il le découvre depuis le cirque d'Estaubé, où, parvenu en haut de la brèche de Tuquerouye, il découvre la splendide face nord glaciaire.

Ramond fera de nombreuses tentatives au cours desquelles il découvrira des fossiles marins, d'huîtres et de polypes, qui lui permettent d'affirmer l'origine marine de ces couches sédimentaires rehaussées sur le socle granitique. Après avoir vu le mont Blanc, plus haut sommet granitique d'Europe, il recommandera de voir le plus haut massif calcaire qui culmine à 3355 mètres. Il le gravit par l'est

⁶ V. HUGO, *Dieu, I. Ascension dans les ténèbres, Voix*, p.58 -59, Paris Hetzel, 1891, édition posthume.

en 1802, y fit des mesures diverses et ressentit le mal des montagnes, maux de tête, vertiges bourdonnements d'oreille et polypnée – tachycardie due à la raréfaction d'oxygène. Du Mont Perdu, il découvre les crevasses, les canyons aragonais d'Ordesa-Arassas, Anisclo et Pineta, des merveilles de la nature. Ses découvertes dans le massif calcaire firent élire Ramond à la classe de minéralogie de l'Académie des sciences de l'Institut de France.

Ramond parcourt les principaux massifs des Hautes-Pyrénées, Néouvielle, Vignemale et Maladetta. Il verra le trou du Toro, où s'engouffre l'eau de fonte du glacier de l'Aneto, 3404 mètres, qui ressort au Goueil de Jouéou, dans le val d'Aran, la résurgence qui lui fait écrire que la Garonne, le plus grand fleuve des Pyrénées, ne pouvait avoir plus belle naissance et se terminer par l'estuaire de la Gironde, le plus vaste d'Europe, bouche par laquelle « la France respire, parle et boit ».

Ramond était particulièrement endurant et rapide, car en une journée il pouvait parcourir la distance entre Barèges et la vallée d'Aure, en passant par la hourquette d'Ancizan, puis du port d'Oo parvenir à Vénasque en Espagne.

Il se fit géologue, glaciologue, botaniste et thermaliste et même ethnologue en étudiant les goitreux, dont on sut plus tard que la cause était la carence iodée. En 1793, lors de son incarcération à Tarbes, qui le sauva de la guillotine lors de la Terreur robespierriste, son geôlier Lhomet lui demanda de rédiger le rapport sur le thermalisme pyrénéen que lui avait demandé le redoutable Comité de Salut Public. Ce rapport entièrement de la main de Ramond fixe les indications médicales en fonction de la composition chimique, les accès aux stations et leur fonctionnement avec le personnel adéquat.

Ramond fut véritablement un savant des Lumières qui signa en 1789 l'acte de naissance de ces montagnes en publiant *Observations faites dans les Pyrénées*, à la suite de celles faites dans les Alpes⁷.

Bénéficiant du privilège de l'Académie des Sciences, ce livre fit de lui « l'inventeur des Pyrénées » selon l'historien Henri Béraldi.

Née sous la plume d'un écrivain prolifique au beau style préromantique, dans la foulée de Jean-Jacques Rousseau et du *Sturm und Drang* gothéen, la phrase ramondienne est ample et généreuse, comme celle-ci :

« C'est une des propriétés des montagnes de premier ordre d'alimenter avec profusion cette avidité de sentir et de connaître, passion primitive et inextinguible de l'homme. Passion plus grande que lui, qui embrasse plus qu'il ne peut saisir et franchit sans cesse les bornes de sa fragile existence⁸ ».

Élu député à l'Assemblée nationale législative, où il était un feuillant modéré, il pourfendait tous les fanatismes :

« Tolérez tout hormis l'intolérance, protégez tout, hormis l'esprit de domination. »

Dans ses *Carnets pyrénéens*⁹ tenus entre 1792 et 1795, Ramond pourfend la crédulité populaire exploitée par le clergé à propos des pèlerinages locaux, comme

⁷ L.-F. RAMOND, *Observations dans les Pyrénées pour servir de suite à des observations sur les Alpes*, Paris, Belin, 1789.

⁸ *Id.*

⁹ L.-F. RAMOND, *Carnets pyrénéens*, 2014, Pau, éd. Monthélios.

ceux de la Vierge de Héas. Il s'est marié civilement et sur le tard avec la fille du perpétuel de l'Institut. Cet ostracisme l'a empêché d'entrer dans la vingtaine de chapelles des vallées d'Aure et du Louron magnifiquement décorées au XVI^e siècle.

Ramond était aussi dessinateur, graveur talentueux et évaluateur des sommets qu'il escaladait.

Il fut aussi homme politique, député à l'Assemblée législative, puis proche de Napoléon qui le nomma préfet du Puy-de-Dôme et baron d'Empire. Louis XVIII le fit maître des Requêtes et, en 1812, membre libre de l'Académie royale de médecine pour sa compétence en botanique et thermalisme.

« Il est temps, [affirmait-il], que le thermalisme devienne une discipline scientifique utilisant les progrès récents de la chimie pour connaître la composition des eaux, afin de définir leurs indications thérapeutiques¹⁰ ».

En économiste, il indiquait la nécessité d'accéder aux stations, non par de rudes sentiers de montagne, mais par des routes avec des abris, des fontaines et des ponts pour faciliter les communications, l'agriculture, le commerce.

Connaissant bien Barèges et son exposition aux avalanches, qu'il appelle des lavanges – à Chamonix le Lavancher a la même racine –, il préconisait le reboisement des versants exposés avec des hêtres, des mélèzes et des pins laricio. En ce qui concerne les inondations également dévastatrices du Bastan, le gave de Barèges descendant du Tourmalet et dont le lit est rehaussé par les produits de l'érosion qu'il appelle « la décrépitude des montagnes », il préconise la construction de digues. Il recommande de construire un hospice à la Raillère de Cauterets et de bâtir à Bagnères des thermes et un hôpital dignes de « l'inexprimable beauté des lieux et de la facilité d'y pourvoir aux besoins de la vie ».

Ramond cite aussi les eaux de la vallée d'Argelès, de Cadéac en vallée d'Aure, « efficaces dans le traitement des maladies cutanées et des suites de blessures » ; celles de Capvern, des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes réputées, « quoique presque inaccessibles par l'état des sentiers qui y conduisent ». Le dernier chapitre de ce remarquable mémoire précise les moyens d'exécuter un tel programme de construction, puis le fonctionnement des structures hospitalières, y compris les horaires de service du personnel !

Dans ce rapport, ne sont cités, ni les *Lettres sur les eaux minérales du Béarn* de 1746, ni le *Rôle des eaux d'Aquitaine* de 1754 du Béarnais Théophile de Bordeu (1722-1776), dont le père Antoine, également docteur de Montpellier, exerçait l'hiver à Pau et l'été aux Eaux-Bonnes. Les Bordeu furent inspecteurs des eaux thermales d'Aquitaine et, à ce titre, ils connaissaient les indications et contre-indications des eaux sulfureuses. Ils créèrent le *Journal de Barèges* qui parut de 1749 à 1773. Ces textes sont considérés comme fondateurs du thermalisme pyrénéen et il est peu probable que Ramond les ait ignorés, en raison de la renommée de Théophile de Bordeu, devenu docteur régent à Paris en 1755, médecin de la Charité, de la marquise de Pompadour et collaborateur de l'*Encyclopédie*. Ramond avait une raison valable de taire le nom de cette personnalité d'Ancien Régime qui aurait rendu suspect un rapport destiné au redoutable Comité de Salut public.

¹⁰ *Ibid.*

De la période révolutionnaire, vers 1795, date l'*Essai historique sur la ville de Bagnères et ses eaux minérales*. Cet écrit, un des premiers du genre, avait été écrit par l'abbé Joseph Laspales qui avait été chargé par la municipalité des archives de la commune et de l'administration de l'hôpital. Mais n'ayant pas juré fidélité à la Convention, il fut incarcéré à Tarbes et à l'instar de Ramond, il y rédigea un mémoire illustré de cas cliniques sur le thermalisme à Bagnères.

Ramond et l'écologie botanique.

Ce rapport sur le thermalisme achevé, Ramond profita de son confinement pour mettre par écrit sa compétence en botanique pyrénéenne. Disciple de Buffon, il avait suivi les cours de Jussieu au Jardin du Roi – l'actuel Jardin des Plantes – et adopté la nomenclature binaire de Karl von Linné. Il n'a cessé d'herboriser autour de Paris et lors de ses voyages aux Pyrénées dans le but de compléter l'étude de ces montagnes par celle de la flore dont il attend de voir les similitudes avec celle des Alpes et probablement des spécificités. Pour retrouver son expérience de botaniste notée au cours de ses explorations, Ramond demanda à sa sœur Rosalie qui l'accompagna si souvent, de lui apporter ses *Carnets*, ainsi que son herbier, car il en avait fait un comme avant lui Rousseau.

Cet écrit déposé au musée pyrénéen de Lourdes au fonds Ramond a été retrouvé par Philippe Mayoux, membre actif de la société Ramond, qui en assura la publication en 1997.

Il s'intitule *Herborisations dans les Hautes Pyrénées* avec en sous-titre : « Essai pour servir à l'histoire naturelle, et à l'instruction publique, tant des végétaux qui y croissent spontanément que ceux qu'une culture habituelle a naturalisés. »

L'intérêt nouveau de Ramond, par rapport à ses prédécesseurs, est d'observer les plantes en place et dans leur rapport avec les lieux qu'elles occupent, ceux où l'on a le plus de chance de les rencontrer, le temps de leur floraison, l'altitude qu'elles préfèrent. Parmi ces onze cents plantes répertoriées, il en est d'utiles, médicinales à des doses précises, car il en est de toxiques et même mortelles pour les hommes et les animaux : aconit, anémones, renoncules, trolle, ciguë, datura, colchique, laurier rose, if, etc.

Le premier chapitre s'ouvre par des conseils aux botanistes qui n'ont point encore herborisé en montagne : comment se vêtir, se chausser, se désaltérer – non à l'eau de fonte des neiges, car mal oxygénée, elle est indigeste –, mais à l'eau de source, se méfier des gazons glissants et des glaciers de cirque raides et dangereux, nécessitant crampons et piolets. Prendre un bon guide en qui on a confiance pour juger des aptitudes de son client. Le prétendu vertige invoqué à propos des précipices, comme la peur du vide est une phobie, qui peut être maîtrisée par la confiance en celui qui connaît la montagne par une pratique régulière.

Ensuite, Ramond conseillait de prendre une monture, un âne de petite taille pour porter les fardeaux dans les sentiers difficiles que l'animal a la faculté de mémoriser, « mettant le pied le soir précisément où il l'avait mis le matin ». Russell, ainsi que les alpinistes anglais avaient des porteurs qui les allégeaient de

tout poids. Les frères Cadier, à la fin du XIX^e siècle utilisaient également des ânes dans leurs marches d'approche, Ceux de ma génération ont toujours porté leur sac à dos, rendant souvent pénibles en été les marches d'approche des refuges, mais à l'époque de Ramond, il n'en existait pas. Le refuge de Tuquerouye conçu en ogive par le Bordelais Léonce Lourde-Rocheblave à 2660 mètres date de 1890, le refuge Baysse sur la voie normale du Vignemale, construit en 1899 et rénové en 2003, est gardé en été. Ramond a initié l'écologie montagnarde en montrant les relations entre les plantes et leur environnement physique comprenant les sols acides, calcaires ou autres, et l'altitude qui conditionne la température et l'humidité.

La disposition des végétaux obéit principalement à la température qui s'abaisse avec l'altitude. À mesure que l'altitude augmente, la flore se modifie progressivement. Les arbres fruitiers s'arrêtent les premiers, car leur floraison est trop exposée aux caprices d'une saison mal assurée et leurs rameaux sont trop fragiles au poids des neiges tardives. Les premières plantes alpines apparaissent entre 900 et 1000 mètres dans les hautes prairies fauchables, souvent en pentes raides. Les hêtres, bouleaux et chênes forment les forêts de l'étage moyen, puis les résineux dominant, car ils supportent mieux l'altitude, l'âpreté des gelées et le manteau neigeux. Entre 1700 et 2000 mètres les arbres et arbustes se raréfient, faisant place à de rares genévriers et arbres rabougris et tordus pour lutter contre les conditions climatiques de plus en plus rudes avec l'altitude. Au-dessus, c'est l'étage alpin de plantes nouvelles, diverses et éclatantes qui émerveillent le promeneur. Le versant intervient, s'il est ensoleillé ou, pas, la soulane ou l'ubac. La nature du sol intervient par le pH : l'anémone des Alpes est blanche en terrain calcaire, jaune en terrain siliceux. La saison intervient : ainsi la gentiane printanière, *gentiana verna*, fleurit en mai vers 1000 mètres et ne s'épanouit plus haut qu'en plein été. Les premières plantes à s'épanouir après la fonte des neiges sont la soldanelle alpine de la famille des primevères et les renoncules.

Les plantes des montagnes ont dû s'adapter à la température qui peut être élevée pendant les beaux jours et descendre rapidement avec le mauvais temps. Elles doivent se défendre contre la sécheresse de l'air due à la forte évaporation en se couvrant d'un feutrage de poils laineux, comme la linaigrette des Alpes, l'armoise mutelline, l'épervière velue et l'emblème de la montagne, l'edelweiss provenant de Sibérie et répandu en altitude, sauf au Caucase.

Les irradiations solaires riches en ultra-violets, dont se protègent les montagnards, agissent aussi sur les plantes en favorisant leur rapide floraison par la synthèse des pigments chlorophylliens qui donnent à ces fleurs des couleurs éclatantes. Les sols sont maigres, mais en contrepartie, l'hygrométrie est favorable avec la pluie et le brouillard. Les plantes alpines sont comparables à celles des régions arctiques qui ont peu de temps pour sortir de terre, croître, fleurir et propager les graines lors d'un trop court été.

Pour Ramond, la montagne est « [...] la table des matières de la végétation. La pente des montagnes présente en raccourci la surface de nos continents [...] ». L'altitude est en effet le facteur dominant qui conditionne l'étagement de la végétation. Ramond précise ensuite les sites pyrénéens où l'on a le plus de chances de rencontrer telle ou telle plante, dont celle qui lui a été attribuée la *Ramonda pyrenaïca*, et il précise comment les conserver au mieux.

Ramond était très attaché à Bagnères où résidait sa sœur Rosalie mariée au médecin thermaliste Borgella. Ensemble ils avaient longtemps herborisé, c'est pourquoi l'herbier du botaniste Ramond est conservé à Bagnères,

La société Ramond poursuit l'œuvre de ce savant des Lumières par des conférences, expositions, excursions et la parution d'un bulletin annuel. Elle est aussi à l'origine de l'Observatoire du pic du Midi.

Ainsi, quand les racines sont implantées dans un terroir fertile, les plantes donnent de beaux fruits.

L'ASTRONOMIE MARSEILLAISE ET PROVENÇALE, DE PYTHÉAS À NOS JOURS

par

Michel MARCELIN de l'Académie de MARSEILLE

Les navigateurs grecs venus de Phocée pour fonder Massalia, l'actuelle Marseille, en 600 av. J.-C., ont très certainement utilisé l'observation des astres pour se repérer et naviguer depuis la mer Égée jusqu'au Lacydon, l'actuel Vieux-Port. Un voyage de plus de deux mille kilomètres pour traverser la Méditerranée dans presque toute sa longueur, nécessite *a minima* l'observation attentive du Soleil pour repérer le levant et le couchant afin de garder le cap. Ce savoir-faire s'est transmis aux générations suivantes et a pu contribuer au développement local de sciences indispensables à la navigation. C'est le cas de l'astronomie dont l'histoire se retrouve d'ailleurs étroitement liée à celle de l'Académie de Marseille à la fin du XVIII^e siècle, comme nous le verrons un peu plus loin. Ce lien subsistera pendant une bonne partie du XIX^e siècle.

Pythéas le Massaliote

Le plus illustre des navigateurs marseillais de l'Antiquité, Pythéas le Massaliote, qui vécut au IV^e siècle av. J.-C., n'a certainement pas oublié ses racines si l'on en juge par ses connaissances en matière de navigation, appuyées sur de solides bases d'astronomie. Les ouvrages qu'il a écrits, dont le plus connu est *De l'océan*, ne sont pas parvenus jusqu'à nous mais de nombreux extraits et citations ont été rapportés par d'autres auteurs, dont Ératosthène, Hipparque, le géographe Strabon et Pliny l'Ancien. François Herbaux, correspondant de l'Académie de Marseille, a fait le travail de recherche le plus complet que l'on connaisse sur Pythéas et son œuvre¹.

On peut ainsi énumérer les travaux de Pythéas : il détermine la latitude de Marseille avec précision (en mesurant la longueur de l'ombre portée par un gnomon à midi au soleil, le jour de l'équinoxe, rapportée à sa hauteur, rapport qu'il trouve égal à 111/120), il fait le lien entre les marées et la Lune, il décrit le Soleil de minuit, il estime l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre, il décrit les étoiles

¹ F. HERBAUX, *Pythéas, explorateur du grand nord*, Paris, Les Belles Lettres, 2024.

polaires (deux étoiles de la constellation du Dragon et une étoile de la Petite Ourse) car à son époque l'actuelle étoile polaire est relativement éloignée du pôle céleste, il décrit ce qu'il appelle « le poumon marin » qui est vraisemblablement la zone intermédiaire entre la glace fondue et la banquise, ce que le célèbre explorateur Paul-Émile Victor appellera le *pack*. Cette dernière observation confirme que Pythéas a navigué à très haute latitude, au point d'approcher la banquise.

François Herbaux a également montré que les académiciens marseillais se sont toujours intéressés à la vie et l'œuvre de Pythéas puisqu'il a relevé que quatorze d'entre eux avaient publié à ce sujet entre 1766 et 2014².

L'astronomie provençale au Moyen Âge

On dispose de très peu d'informations sur les savants marseillais et provençaux pendant le premier millénaire de notre ère. Il faut attendre le XII^e siècle pour trouver trace de travaux marquants en astronomie.

Raymond de Marseille, vers 1140, a écrit en latin un *Traité d'astronomie* intitulé *Liber cursuum planetarum* et un *Traité de l'astrolabe*, pour la navigation. Ses *Tables de Marseille* annoncent pour les observateurs les positions des planètes. Il est le premier à avoir établi la longitude de Marseille, par rapport à Tolède notamment.

Jacob ben Makir ibn Tibbon (1236-1304) est né à Marseille et mort à Montpellier. Il a traduit en hébreu de nombreux textes d'astronomie, grecque et arabe, il a mis à jour les Tables de prévision du mouvement des planètes, que Copernic utilisera ; il a inventé le quadrant nouveau, plus facile d'emploi que l'astrolabe.

Lévi ben Gerson (1288-1344) dit Gersonide, né à Bagnols-sur-Cèze, a vécu à Orange et Avignon. Il a inventé l'arbalestrille ou bâton de Jacob. Cet instrument, ancêtre du sextant, permit à Vasco de Gama et aux navigateurs portugais de faire le point en mer. Avec une chambre noire, Lévi ben Gerson a observé les variations de diamètre apparent du Soleil et de la Lune ; au cours de sa vie il a observé quatre éclipses de Soleil et six éclipses de Lune, ce qui est unique pour un observateur de cette époque.

Peiresc et Gassendi

Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) et Gassendi (1592-1655) sont les deux figures marquantes de l'astronomie provençale du XVII^e siècle.

Peiresc est né à Belgentier, dans le Var, il a fait ses études au collège des jésuites d'Avignon puis à Aix-en-Provence. On lui doit notamment, en 1610, la découverte de la nébuleuse d'Orion ; l'élaboration de tables des mouvements des satellites de Jupiter ; l'explication des phases de Vénus ; l'évaluation précise de la longueur de la Méditerranée grâce à l'observation de l'éclipse de Lune du 28 août 1635 par plusieurs observateurs, il trouve alors mille kilomètres de moins que les valeurs estimées jusque-là.

² F. HERBAUX : « Pythéas raconté par l'Académie de Marseille », *Mémoires 2024*, Marseille, Académie des Sciences, Lettres & Arts, 2025.

Gassendi, de son vrai nom Pierre Gassend, est né à Champtercier, à côté de Digne, il a étudié à Aix-en-Provence avant d'enseigner à Digne et à Aix. Devenu ami de Galilée, on lui doit de nombreuses découvertes et travaux : résolution de la Voie Lactée en étoiles (avec Peiresc) ; élaboration de tables de position de Jupiter (1620) ; observation d'une aurore boréale à Aix (1621)³ ; observation d'une éclipse de Lune à Digne (1623) ; étude du mouvement apparent de Mars (1623) ; observation des taches solaires (1620-1626) ; observation du passage de Mercure devant le Soleil par projection (1631).

Enfin, on notera que la première carte de la Lune connue a été réalisée par le graveur Claude Mellan, sous la conduite de Gassendi et de Peiresc depuis l'observatoire de ce dernier, dans l'hôtel de Callas situé au nord de l'actuel Palais de justice d'Aix-en-Provence. Les trois gravures existantes représentent la Lune à différentes phases : un peu après le premier quartier, à la pleine lune et au dernier quartier. La gravure qui montre la pleine lune porte une inscription en latin qui dit ceci :

« Représentation d'une phase de la Lune que Claude Mellan français peint et grave à Aix pendant l'An de Grâce 1634 et 1635 à la demande et en présence des honorables sieurs Gassendi et Peiresc ».

Premier observatoire de Marseille, au XVII^e siècle

La première École d'Hydrographie a été créée par Charles IX à Marseille en 1571. C'est la plus vieille école supérieure de France après le Collège de France. Cette école se dote d'un observatoire édifié en 1685 par Jean Mathieu de Chazelles dans l'Arsenal des galères (situé sur la rive sud du Vieux Port) où il est professeur d'hydrographie.

L'Académie de Marseille a tenu ses séances dans une salle de l'Arsenal des galères, jusqu'à la vente de ce dernier en 1781. Créée en 1726 comme Académie des Belles-Lettres, les sciences n'y entrèrent qu'en 1766 lorsqu'elle devint officiellement Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Marseille.

On notera aussi le développement naturel de l'astronomie à Marseille, parfaitement décrit dans ce texte que l'on doit au préfet, le Comte de Villeneuve-:

« L'importance dont la ville de Marseille a joui dans tous les temps, et les expéditions maritimes sur lesquelles ont toujours été assises les bases de sa prospérité, ont dû faire fonder de bonne heure dans ses murs des écoles destinées à propager les connaissances nécessaires à l'art nautique. Aussi voyons-nous dès la plus haute Antiquité les sciences mathématiques, la géographie, et surtout l'astronomie, professées avec éclat dans cette ville⁴ ».

L'observatoire des Accoules, 1702

L'observatoire du collège de Sainte-Croix est créé en 1702 par un jésuite, le Père Laval, avec l'appui de Gassendi. Situé dans le quartier des Accoules, sur la rive

³ C'est d'ailleurs à Gassendi que l'on doit le terme aurore boréale.

⁴ C. de VILLENEUVE *Statistique du département des Bouches du Rhône, Livre 6ème - Établissements et travaux publics*, Conseil général du département, Marseille, 1826, p.572.

nord du Vieux Port, le bâtiment existe toujours et abrite une école primaire, mais les coupoles d'observation qui se trouvaient tout en haut de l'édifice ont disparu. L'ordre des jésuites est supprimé en 1763, l'observatoire de Sainte-Croix devient alors Observatoire Royal de la Marine. Il deviendra ensuite Observatoire National de la Marine, après la révolution, puis Observatoire Impérial.

En 1781, le Roi ordonne que l'Académie prenne la direction de l'Observatoire et l'usage des bâtiments ainsi que des instruments. Guillaume de Saint Jacques de Silvabelle en est alors le directeur, il est maintenu dans sa fonction car il est académicien depuis 1765. Les directeurs successifs de l'Observatoire seront dès lors systématiquement membres de l'Académie des Sciences Lettres et Arts de Marseille, dans l'ordre chronologique : Joseph Thulis (élu en 1782), Jean-Jacques Blanpain (élu en 1799), Benjamin Valz (élu en 1838), Edouard Stéphan (élu en 1878). La seule exception est Jean-Félix Adolphe Gambart, mort prématurément en 1836 à l'âge de trente-six ans⁵.

L'installation de l'Académie de Marseille à l'Observatoire a été possible grâce à l'intervention du commissaire général et conseiller du roi, intendant de la Marine à Toulon, Pierre-Victor Malouet. Alors que l'Académie errait depuis sa création entre différents bâtiments publics et privés, elle obtient enfin un siège stable. L'architecte Joseph-Esprit Brun construit même pour elle une remarquable salle de séances néo-classique, connue aujourd'hui sous le nom de Préau des Accoules, dotée de colonnes sur toute sa périphérie. On y trouve cinq autres salles : une bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie et un local de démonstration⁶.

L'Académie décida que « Monsieur le Secrétaire de la classe des sciences y prendrait son logement, qu'elle consacrerait désormais aux sciences exactes ou naturelles la première séance de chaque mois⁷ ». Une belle consécration pour la prise en compte des sciences à l'Académie de Marseille, dans laquelle on peut voir également un retour aux racines, dans la continuité des travaux de Pythéas.

Après sa dissolution en 1793, sur ordre de la convention, l'Académie cesse de se réunir à l'Observatoire. Elle reprend ses activités en 1799, sous le nom de Lycée des sciences et des arts, et va s'installer, à partir de 1802, dans la chapelle de l'ancien couvent des Bernardines, à côté de l'actuel Lycée Thiers. Bien qu'elle soit dorénavant dans des locaux séparés de l'Observatoire, les liens entre les deux institutions vont persister puisque les astronomes directeurs de ce dernier vont être systématiquement académiciens comme nous l'avons vu un peu plus haut. Le dernier de la série sera Édouard Stéphan, directeur du nouvel observatoire inauguré en 1864 au plateau Longchamp pour remplacer l'observatoire des Accoules⁸.

⁵ Pour en savoir plus sur ces directeurs successifs : M. MARCELIN, *Discours de remerciement*, Marseille, Académie des Sciences Lettres & Arts, 2022, p 6-10. <https://www.academie-sla-marseille.fr/medias/files/remerciements-mm-acade-mie-2022.pdf>

⁶ M. BARBIER & P. ÉCHINARD, « De l'observatoire des Accoules à la rue Thiers », *Entrez à l'Académie de Marseille...*, Revue Marseille n°248, Marseille, 2015.

⁷ H. TACHOIRE, « Le long chemin des sciences vers l'Académie de Marseille », *Entrez à l'Académie de Marseille...*, Revue Marseille n°248, Marseille, 2015.

⁸ Pendant la période de transition (1861-1864) il n'y a pas eu d'observations astronomiques à Marseille.

Le bilan des observations faites aux Accoules de 1702 à 1861 est important. On peut notamment relever : la détermination de l'heure précise pour la navigation maritime ; les relevés météorologiques quotidiens ; les tables des mouvements des satellites de Saturne ; l'observation des comètes, dont un grand nombre découvertes par le seul Jean-Louis Pons⁹ ; l'observation d'occultations d'étoiles ; les tables des mouvements des satellites de Jupiter publiées dans la revue « *Connaissance des Temps* ».

L'observatoire de Longchamp

En 1862, l'Observatoire de Paris se trouve en possession d'un télescope de 80 cm de diamètre fabriqué par Léon Foucault. C'est le plus grand au monde avec un miroir en verre argenté et Le Verrier veut l'installer dans le midi de la France. Après avoir hésité entre Montpellier et Marseille, c'est cette dernière ville qui est choisie. L'observatoire des Accoules n'a toutefois pas la place pour accueillir un télescope de cette taille et se trouve, de plus, en plein centre-ville. On décide donc de construire un nouvel observatoire, à côté du Palais Longchamp qui est alors en chantier pour célébrer l'arrivée des eaux de la Durance à Marseille. On confie au même architecte, Henri-Jacques Espérandieu, la construction des bâtiments du nouvel observatoire qui est inauguré à la fin de 1864. Les instruments de l'observatoire des Accoules sont alors transférés à Longchamp et le bâtiment est rétrocédé à la ville par l'État. Mais le caractère de succursale de l'Observatoire de Paris n'est pas sans inconvénients et un décret de 1873 rétablit l'autonomie de l'ancien Observatoire de Marseille.

Édouard Stéphan est le premier directeur de l'Observatoire de Longchamp, il va le diriger de 1866 à 1907. Avec lui on commence à s'intéresser à la nature physique des astres observés, autrement dit on commence à faire de l'astrophysique ! Stéphan découvre près de huit cents nébuleuses grâce au télescope de Foucault. La plupart sont en fait des galaxies, mais ce n'est qu'à partir des travaux d'Edwin Hubble, en 1924, que l'on fait la distinction entre les nébuleuses qui sont de grands nuages de gaz et de poussière illuminés par des étoiles et les galaxies lointaines qui apparaissent comme des objets nébuleux à l'oculaire des télescopes alors qu'elles sont constituées de milliards d'étoiles mélangées à du gaz et à de la poussière.

En 1873 Stéphan est le premier à appliquer les méthodes interférentielles proposées par l'opticien Hippolyte Fizeau pour mesurer le diamètre des étoiles ; malheureusement, le miroir du télescope de Foucault a une taille insuffisante pour déduire des observations autre chose qu'une limite supérieure du diamètre (qu'il évalue à 0,158 secondes d'arc, angle sous lequel on voit une pièce de deux euros à soixante kilomètres) ce qui est déjà un résultat remarquable. Il faudra attendre presque cinquante ans pour que la mesure effective soit faite, en 1920, par Albert Abraham Michelson et Francis Pease avec un télescope de 2,50 m au Mont

⁹ Entré comme concierge en 1789 à l'Observatoire de Marseille, il y a découvert 23 comètes, ce qui lui a valu d'être nommé directeur adjoint. Il a poursuivi sa carrière en Italie où il a fini comme directeur de l'Observatoire de Florence. Il a découvert un total de 37 comètes au cours de sa vie, un record qui n'a jamais été battu.

Wilson, en Californie. Ils trouvent 0,047 secondes d'arc pour l'étoile Bételgeuse, une supergéante rouge dont le diamètre est presque mille fois celui du Soleil, elle engloberait Mercure, Vénus, la Terre et Mars si elle était à la place de notre étoile.

Sous la direction de Stéphane, la recherche systématique des petites planètes et des comètes est couronnée par de nombreuses découvertes effectuées notamment par Alphonse Borrelly et Jérôme Coggia. Stéphane lui-même a d'ailleurs découvert la petite planète Julia en 1866, peu après son arrivée à Marseille.

Il organise des expéditions pour observer des éclipses totales de Soleil : en 1868 au Siam, l'actuelle Thaïlande, puis en Algérie, en 1900 et 1905. Lors de l'éclipse de 1868, au cours des six minutes de totalité, Stéphane observe avec un télescope de Foucault de 40 cm équipé d'un micromètre permettant d'enregistrer le contour et la position des protubérances solaires. Il les décrit « de couleur corail rose largement teinté de violet » et note leur position par rapport au bord de la Lune, démontrant ainsi une fois pour toutes que « les protubérances sont des dépendances du Soleil et non de la Lune ».

Stéphane contribue au rattachement du réseau géodésique algérien à celui de la France par la détermination des différences de longitude entre Alger, Marseille, Lyon et Paris.

Stéphane met en place un système de distribution de l'heure à Marseille qui va fonctionner de 1890 à 1911. Une horloge sidérale permet de connaître l'heure précise grâce à l'observation des étoiles avec une lunette méridienne. On en déduit l'heure légale qui est affichée sur une horloge « mère » située à l'observatoire, celle-ci est reliée par des fils électriques à une horloge « fille » qui se trouve dans les locaux de la faculté des sciences, en haut de la Canebière. Stéphane écrit :

« Les horlogers et les marins ont ainsi la facilité, dont ils profitent largement, de régler leurs chronomètres, en un point central de la ville et à toute heure de la journée, avec une exactitude absolue. »

En conservant l'heure nationale exacte du port d'attache sur leur chronomètre, les marins pouvaient ensuite faire le point en mer avec précision, une chose que Pythéas aurait difficilement pu imaginer à son époque.

L'Observatoire de Haute-Provence

Élu membre de l'Académie de Marseille en 1878, Édouard Stéphane y a siégé jusqu'à son décès en 1923, après quoi aucun astronome n'a été élu à l'Académie jusqu'en 2021 (l'auteur de ces lignes y a été élu le 21 octobre 2021). Il a donc fallu attendre presque un siècle pour retrouver un astronome sur un des fauteuils de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille. L'astronomie marseillaise aurait-elle disparu pendant si longtemps ? Non, fort heureusement, et non seulement l'Observatoire de Marseille a continué ses activités mais il y a eu la création de l'Observatoire de Haute-Provence, en 1937. Plusieurs télescopes y ont été installés au fil des ans, dont un télescope doté d'un miroir de 1,93 m de diamètre qui sera longtemps le plus grand d'Europe.

Charles Fehrenbach en a été sous-directeur, puis directeur pendant quarante ans, en même temps que directeur de l'Observatoire de Marseille. Il a été élu à

l'Académie des sciences de l'Institut de France en 1968 avant d'être élu associé de l'Académie de Marseille (classe honorifique créée par le Règlement de 1886) en 1979.

L'Observatoire de Haute-Provence a permis à la France de trouver sa place dans l'astrophysique mondiale en donnant à plusieurs générations d'astronomes les moyens nécessaires aux observations pendant la deuxième moitié du XX^e siècle. Fehrenbach y a notamment développé les techniques de mesure des vitesses radiales (vitesses suivant la ligne de visée) qui ont contribué à la notoriété de cet observatoire.

Bien que de taille relativement modeste si on le compare aux plus grands télescopes actuels, dont les miroirs ont dix mètres de diamètre, le télescope de 1,93 m'a permis une découverte historique en 1995 : les astronomes suisses Michel Mayor et Didier Queloz ont découvert la première exoplanète, en orbite autour de l'étoile 51 de la constellation de Pégase, ce qui leur a valu le prix Nobel de physique en 2019. Le spectrographe Élodie qui a permis cette découverte a été conçu par l'astronome marseillais André Baranne, oublié de ce prix Nobel et qui nous a malheureusement quittés en 2021. Sans lui et son savoir-faire en optique instrumentale, il n'est pas certain que l'Observatoire de Haute-Provence aurait eu la primeur de cette découverte, d'autant que les astronomes américains avaient développé de leur côté des instruments performants et qu'une course était engagée entre les deux côtés de l'Atlantique.

On savait, depuis longtemps, qu'il devait y avoir des planètes autour des autres étoiles, mais on n'avait pas les moyens techniques suffisants pour les mettre en évidence. L'instrument Élodie a permis de découvrir une vingtaine d'exoplanètes avant d'être remplacé par le spectrographe Sophie, plus performant, en 2006. Ce dernier a permis de découvrir plus de deux cents exoplanètes et continue d'en trouver de nouvelles. On en connaît près de sept mille à ce jour, et on sait qu'il y en a des milliards, la quête ne fait donc que commencer...

Toujours à propos de Charles Fehrenbach, il faut ajouter qu'il a été un des principaux acteurs dans la création de l'ESO (*European Southern Observatory*) l'observatoire européen austral, créé en 1962 et installé au Chili depuis 1969¹⁰. L'Europe y dispose maintenant de trois observatoires et construit actuellement l'EELT (*European Extremely Large Telescope*) dont le miroir de trente-neuf mètres de diamètre va lui permettre de passer devant les États-Unis pour la première fois dans l'histoire de l'astronomie.

Enfin, il ne faut pas oublier le rôle majeur de Charles Fehrenbach dans la création du télescope franco-canadien de 3,60 m installé à l'observatoire du Mauna Kea, à Hawaï, offrant des images d'une qualité exceptionnelle à quatre mille deux cents mètres d'altitude¹¹.

¹⁰ C. FEHRENBACH, *Des hommes, des télescopes des étoiles*, Paris, Vuibert, 2007, p. 241.

¹¹ *Id.*, p. 307.

L'astronomie spatiale à Marseille

Un autre personnage qui a marqué l'astronomie marseillaise au XX^e siècle est Georges Courtès qui fut l'un des pionniers de l'astronomie spatiale française et le créateur du LAS (Laboratoire d'Astronomie Spatiale) en 1965. Tout comme Fehrenbach, il a été élu membre de l'Académie des sciences de l'Institut de France en 1982 avant d'être élu associé de l'Académie de Marseille en 1991.

Georges Courtès a grandement contribué aux débuts de l'astronomie spatiale française, avec les lancements de fusées Véronique de la base d'Hammaguir, dans le Sahara algérien, à la fin des années 1960. L'instrument de prise de vue était placé dans la pointe de la fusée qui s'élevait jusqu'à une centaine de kilomètres d'altitude, la pointe s'ouvrait alors pour exposer le film photographique, avant de redescendre en parachute. Une telle altitude, aux limites de l'espace, permettait de faire des observations dans le domaine ultraviolet.

Par la suite, Georges Courtès a permis au LAS de participer à des missions spatiales embarquées sur des satellites ou des stations orbitales, en collaboration avec les Soviétiques aussi bien qu'avec les Américains, démontrant de belle manière que la science ne connaît pas de frontières.

Parmi les plus belles réussites du LAS que l'on doit à Georges Courtès, on peut citer S183. Ce spectrophotomètre est la seule expérience non américaine qui ait volé à bord de la station orbitale américaine Skylab, en 1973 et 1974. Cet instrument a notamment permis d'obtenir un des premiers clichés en ultraviolet du Grand Nuage de Magellan, montrant la répartition des étoiles massives, jeunes et chaudes, dans cette galaxie satellite de la nôtre. L'intérêt de l'astronomie spatiale est de pouvoir observer à des longueurs d'onde inaccessibles depuis le sol car l'atmosphère terrestre les absorbe (c'est le cas notamment de l'ultraviolet et de l'infrarouge).

L'autre instrument que l'on peut citer est la VWFC (*Very Wide Field Camera*) qui permettait d'observer le ciel dans le domaine ultraviolet avec un très grand champ, grâce à un miroir hyperbolique convexe de trente centimètres. Il a volé à deux reprises à bord de la navette spatiale américaine : Columbia en novembre 1983, puis Challenger en avril 1985. Cet instrument a fourni des résultats scientifiques de premier plan. Ses clichés ont notamment permis de détecter pour la première fois des étoiles chaudes, riches en émission ultraviolette, entre le Petit et le Grand Nuage de Magellan, galaxies satellites de la nôtre observables dans l'hémisphère Sud. Des observations complémentaires, effectuées grâce à un télescope au sol (à l'observatoire européen situé au Chili), ont permis de confirmer l'existence d'un pont de matière, essentiellement composé d'hydrogène, entre les deux Nuages de Magellan.

Georges Courtès a inventé de nouveaux concepts en optique instrumentale, comme le montage BPM (Bande Passante Multiple) qui permet d'observer le même objet simultanément à plusieurs longueurs d'ondes. Ce système a connu de nombreuses applications en astronomie, au sol et dans l'espace. Il a également su tirer tout le parti de l'interféromètre de Fabry-Perot, une invention marseillaise

plus que centenaire utilisée en physique un peu partout dans le monde, pour mesurer des longueurs d'onde avec une précision inégalée¹².

Les premiers essais historiques, sur le ciel, de cet interféromètre ont été effectués à l'Observatoire de Marseille, avec le télescope de quatre-vingt centimètres de Foucault, en observant la nébuleuse d'Orion, ils ont été publiés en 1914 par Fabry, Buisson et Bourget dans la prestigieuse revue américaine *Astrophysical Journal*.

Un demi-siècle plus tard, Georges Courtès a utilisé l'interféromètre de Fabry-Perot pour étudier la rotation des galaxies, en le plaçant dans un réducteur focal qui permettait d'en optimiser l'utilisation. Il a créé l'équipe d'interférométrie de l'Observatoire de Marseille qui a observé les galaxies avec différents télescopes dans le monde et a fait progresser les connaissances sur la distribution de la matière noire au sein de ces objets. L'existence de cette matière, dont on ignore toujours la nature, est le moyen le plus simple pour expliquer que les galaxies tournent sur elles-mêmes plus vite que ne l'indique la matière visible qui les constitue.

En 2000 le LAS a fusionné avec l'Observatoire de Marseille pour créer le LAM (Laboratoire d'Astrophysique de Marseille) qui constitue, par ses activités sol et spatiales, un des premiers laboratoires d'instrumentation astronomique de France. Le LAM est à la pointe de l'astrophysique au niveau international. On peut citer la caméra embarquée sur la sonde Rosetta qui a permis de photographier la comète Churyumov-Gérassimenko en 2014, cette caméra a été conçue et testée au laboratoire. Le LAM a également participé aux études de Recherche & Développement menées pour la conception du JWST (James Webb Space Telescope), lancé fin 2021 par une fusée Ariane 5 pour succéder au télescope spatial Hubble. Mais c'est surtout pour un autre télescope spatial, Euclid, de l'Agence Spatiale Européenne, que le LAM a travaillé. Le laboratoire a participé à la réalisation et aux tests du spectrographe NISP (Near Infrared Spectrograph). Euclid a été lancé en 2023 et sa mission doit durer six ans, pour observer des milliards de galaxies dans le but d'établir la carte de leur répartition en 3D. On espère ainsi mieux comprendre la répartition de la matière noire dans l'Univers ainsi que l'énergie noire qui est à l'origine de l'accélération de l'expansion de l'Univers que l'on a mise en évidence il y a une vingtaine d'années à peine.

L'Institut Pythéas

Les chercheurs marseillais n'ont pas oublié leurs racines puisqu'ils ont baptisé Institut Pythéas l'Observatoire des Sciences de l'Univers d'Aix Marseille, université qui rassemble des laboratoires d'astrophysique, d'océanographie, de géophysique et d'écologie, réunissant ainsi un millier de personnes qui produisent des résultats de pointe pour la recherche, l'enseignement et l'observation. Un bel hommage rendu à l'astronome et explorateur marseillais de l'Antiquité, Pythéas, qui a donné l'exemple il y a plus de deux mille ans.

¹²Pour en savoir plus sur cet appareil et son utilisation en astrophysique : M. MARCELIN, *Discours de remerciement*, Académie des Sciences Lettres & Arts, Marseille, 2022, p 12. <https://www.academie-sla-marseille.fr/medias/files/remerciements-mm-academie-2022.pdf>

SACRIFICES ET RACINES MÉMORIELLES

par

Guy SCAGGION de l'Académie de BESANÇON

Tout élément tient lieu de récepteur et d'émetteur. Il participe à un invraisemblable réseau de racines. Notre propos ne concerne pas la « *radix* », organe des plantes vasculaires, même s'il en emprunte volontiers la force de l'image. Des racines, nous retenons, ici, leur sens figuré, la permanence des valeurs qu'elles véhiculent. Dans un monde en proie à une tension existentielle permanente, accident, évolution pour certains, dessein divin pour d'autres, l'humanité se cherche toujours et encore. La quête des racines ne trouve pas plus de cesse, à l'époque contemporaine, qu'elle n'en eut dans la lointaine Antiquité. Il nous semble donc aussi léger que présomptueux de vouloir s'aventurer à traiter en exhaustivité les ramifications, autant celles profondes que celles des linéaments qu'elles engendrent.

En cette année du quatre-vingtième anniversaire de la fin des hostilités de la Seconde Guerre mondiale en Europe, notre choix se porte vers une racine majeure, celle de la mémoire. En l'occurrence, il s'agira d'observer de quelle manière, le sacrifice d'un jeune instituteur, Jean Guyot, et d'un chirurgien, Jean Michel, s'inscrit parmi les racines mémorielles. Leur transmission constitue l'une des actions les plus importantes pour maintenir le lien intergénérationnel. Sachant par ailleurs, nous allons le démontrer, qu'elle-même revêt diverses désinences et acceptions dans le bien comme dans le mal.

La propension multidirectionnelle d'utiliser le mot mémoire nous donne une illustration de la diversité de ses emplois. Il convient de borner les cheminements. À bien observer l'ère dans laquelle nous vivons, évoluons, mettons en œuvre des concepts pour ensuite les remettre en question, nous remarquons la constante fluctuation de son champ. Nous pouvons noter, alors, que la notion d'espace-temps n'est qu'une manière de percevoir ce champ. Sans revenir sur les racines gréco-romaines et judéo-chrétiennes de la construction européenne, notre grande patrie, nous consacrons l'espace à une partie du champ français, notre petite patrie,

au temps du printemps de 1944. Nous y verrons poindre de beaux exemples de racine, celui de l'amour de la Patrie et celui du rapport à ses semblables.

Dans une première approche, la relative ancienneté des événements nous contraint à porter un éclairage, à délimiter l'espace-temps dévolu à notre relation.

Le second point nous amènera à la mise en exergue d'éléments d'héroïcité, facteurs de la fluctuation du champ dont il s'agit.

En troisième lieu, il nous faudra, hélas, en arriver aux fins, ô combien dommageables.

L'espace-temps et les racines patriotiques

La rencontre, dans un contexte singulier, d'un jeune instituteur et d'un chirurgien renommé, mit en lumière des acteurs et des faits dont il convient de préserver la mémoire.

La rencontre

Commencé un mois plus tôt, le printemps explosait, inexorablement propulsé par ses forces vives que ne pouvaient plus retenir les griffes obscures et froides de l'hiver. Partout surgissaient l'espoir, la lumière, la sève nouvelle. Pourtant, en cette nuit d'avril, la Camarde rôdait. Des ombres glissèrent le long des bâtiments. On entra sans faire de bruit. Le conciliabule dura peu. Aussitôt après, deux hommes luttèrent, l'un contre la mort, l'autre pour préserver la vie. Jean, encore un tout jeune-homme, gisait sur la table d'opération. L'autre Jean, le chirurgien, un artiste en la matière, disait-on, jouait du bistouri, de l'écarteur, du ciseau, de la pince, enfin de l'aiguille. C'est qu'elle lui avait donné du souci cette balle logée dans la zone pelvienne de la partie inférieure de l'abdomen.

Où et quand se passait cette scène à l'atmosphère oppressante, presque surréaliste ? Pourquoi et comment advint-elle ? Qui étaient les différents acteurs ? Quels événements en expliquent les causes et surtout, quelles conséquences s'en suivirent ? Un rappel du contexte nous semble indispensable.

Le contexte

Du cadre général, nous observerons la situation locale, avant de nous focaliser sur celle particulière de l'action.

La situation générale

Le 22 juin 1940, la France et l'Allemagne signèrent un armistice pour mettre fin aux combats de la guerre déclarée le 3 septembre de l'année précédente.

Des lignes de séparation devenues de démarcation zébrèrent le territoire, délimitant la France en diverses zones : au nord, la zone dite occupée, au sud, la zone dite libre. La région Alsace-Moselle fut purement et simplement annexée. Le littoral Manche-Atlantique devint zone interdite. Comme le furent celles du nord et du nord-est. En zone interdite, l'occupant réserva les territoires situés à l'est

d'une ligne Charleville-Mézières-Saint-Dizier-Dole, ce qui conférait au Jura une situation pour le moins atypique.

L'armée française, dite de transition ou d'armistice, fut réduite à 100 000 hommes pour la métropole, en zone dite libre. Nous distinguons deux grands groupes de divisions militaires (GDM) composés chacun de quatre divisions.

La partie demeurée libre de la Bourgogne Franche-Comté appartenait au 1^{er} Groupe de divisions militaires. La plus au nord du dispositif, la 7^e division militaire, dont le commandement se trouvait à Bourg-en-Bresse, comprenait les départements de l'Ain et les zones non occupées du Jura et de Saône-et-Loire.

Ne nous y trompons pas : à ce moment déjà, le vainqueur provisoire envisageait l'occupation complète du territoire. Le débarquement allié en Afrique du Nord lui offrit le prétexte, l'occasion de mettre en œuvre une variante du plan *Attila*, l'opération *Anton*. Elle se déclencha le 11 novembre 1942. L'armée d'armistice fut dissoute. Simultanément les unités militaires françaises de la zone libre gagnèrent des positions prévues à l'avance afin d'organiser la résistance et la création de maquis. Cela expliquait la présence de nombreux cadres officiers et sous-officiers du 151^e régiment d'infanterie de Lons-le-Saunier dans les maquis jurassiens.

Les maquis se montrèrent de plus en plus accrocheurs. 1944 vit l'apogée de leurs actions offensives. Le 20 avril, l'une d'entre elles provoqua l'épisode dont il est question au bloc opératoire de l'hôpital de Lons-le-Saunier. Que s'était-il passé dans les environs lédoniens ?

La situation locale

Nous connaissons le coup d'éclat du maquis du Haut-Jura sur Oyonnax et les parachutages proches de Bletterans, sur Orion, Grange-Paille, Crançot, etc.

Depuis mai 1943, le commandant René Foucaud¹, *alias* « Quasimodo », *alias* « Philippe », membre de l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA), depuis la dissolution du 151^e RI, était nommé commandant départemental² de l'Armée secrète (AS) et des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) à compter de leur constitution le 1^{er} février 1944.

Dans le secteur de Lons-le-Saunier commandé par Jean Ricart³, dès la fin de 1942, l'Armée secrète chercha à implanter un maquis dans la zone estimée propice de Saint-Didier, petit village d'à peine un peu plus d'une centaine d'habitants, situé sur la couronne lédonienne. Marcel Berger⁴, *alias* « Étoile », membre de l'état-major, se chargea des contacts préliminaires. Avant la fin de l'année, André Bugnet, l'électricien du bourg, devint le chef de l'une des toutes premières cellules. Le cafetier du village, Urbain Guillemain, sous le pseudonyme de « Bainbain », fit de même. Dès lors, Saint-Didier accueillit les Alsaciens-Lorrains qui fuyaient leur région annexée, ainsi que les jeunes réfractaires au service du travail obligatoire (STO).

¹ Ancien officier, sous le commandement du colonel de Gaulle à Metz. Abattu, le 26 avril 1944, à Frébuans (Jura).

² En remplacement d'Henri Barbier arrêté.

³ Jean Ricart, chef de secteur Lons-le-Saunier zone sud. Cadre « chez Bel », « La Vache qui Rit ».

⁴ Marcel Berger né le 7 mars 1893 à Arbois. 44^e Régiment d'infanterie, Légion d'Honneur. Instituteur. Cdt FFI. Mort Pour la France (MPLF), Buchenwald 15 janvier 1945.

Dans cette région rurale, maints paysans suivirent évidemment le mouvement et de nombreuses granges abritèrent véhicules et matériels. Durant l'été 1943, les premiers maquis commencèrent à s'installer dans les bois alentour, notamment dans la vieille ferme abandonnée du Bois de Bey, un groupe franc commandé par Jean Guyot⁵, arrivé le 2 avril, en provenance des maquis du Haut-Jura, sous le pseudonyme de « Guérin ».

De ce moment, Saint-Didier s'imposa comme le dépôt, par destination, des armes, munitions et matériels parachutés par les avions venus d'Angleterre. Alors que tous, ou presque, connaissaient l'existence de véritables arsenaux en différents lieux, maisons et même dans le clocher de l'église, les San-Desiderois à l'esprit quelque peu cabochard jurassien, adjoignirent volontiers le caractère taiseux des paysans. C'est pourquoi l'occupant demeura dans l'ignorance de 1942 à début 1944. Si la suspicion existait, comment aurait-il eu vent de l'implication de Saint-Didier dans l'organisation de la résistance intérieure ? Rien ne vient corroborer les diverses hypothèses. Toujours est-il que le jeudi 20 avril 1944, vers 14 heures, la trop tristement connue traction-avant grise de la Police de sûreté allemande pénétra dans le village de Saint-Didier.

La situation particulière

Entré dans le village, le véhicule se déplaça en direction du bistrot, tenu par Urbain Guillemain et son épouse, Madeleine Guillemot, et de la fromagerie, dirigée par Camille Tissier⁶ et son épouse, Marie Louise Derats.

La voiture roula doucement. À son bord, deux membres de la *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst* (Sipo-SD)⁷. Dans le bistrot, Jean Guyot, *alias* lieutenant Guérin, et six maquisards, dont Louis Pétetin⁸, partageaient le repas de la famille Guillemain – Urbain, Madeleine et leurs quatre jeunes enfants. Treize à table !

Lorsque la traction en mouvement se profila dans le cadre de la fenêtre, Guérin reconnut immédiatement ses occupants, les deux hommes de la Sipo-SD : le conducteur, surnommé « L'Italien » ou encore « La Plume », et le passager, le sous-chef du S.D. de Lons-le-Saunier, Siegfriedon dit « Albert » ou encore « L'Armoire à glace ».

– « La Gestapo », s'écria-t-il.

Albert était-il à la quête de renseignements ou venait-il s'approvisionner ?

Le véhicule gris s'arrêta à proximité de l'église, devant la fromagerie. Le conducteur demeura dans la voiture. L'autre entra dans la fromagerie.

Les résistants dans le café observaient la scène. Ils comprirent qu'il s'agissait d'un approvisionnement lorsqu'ils firent le rapprochement avec l'anniversaire d'Adolf Hitler, né le 20 avril 1889, et le besoin d'achalander le banquet prévu pour le soir. Venir tranquillement faire quelques emplettes ne signifiait pas que

⁵ Jean-Paul Guyot, MPLF. Lieutenant des FFC (Forces françaises combattantes), des FFI, DIR [dossier SHD Vincennes GR 16 P 282260 (nc)]. Légion d'Honneur, Croix de guerre avec palme, médaille militaire, médaille de la Résistance, à titre posthume.

⁶ Né à Toulouse-le-Château (Jura). MPLF 25 avril 1944 à Saint-Didier (Jura), [SHD Vincennes GR 16 P 572350].

⁷ Services de sécurité improprement appelés Gestapo. Installé à Lyon, Klaus Barbie a compétence pour le Jura.

l'intention des sbires de la Sipo-S.D. s'arrêtait là. La recherche de renseignements n'était certainement pas absente de leur démarche.

De plus, les deux suppôts s'inscrivaient, dans la mémoire locale, comme d'impitoyables tortionnaires. Or, ils se trouvaient là, à portée de vue, à portée de main. À défaut de leur régler leur compte, l'occasion de se doter d'une intéressante monnaie d'échange semblait tout indiquée et la décision s'imposa rapidement. Il fallait s'en saisir.

Facteurs d'héroïcité et racines issues du rapport aux autres

L'élément déclencheur entré en action, la succession des différentes scènes établit les positions et la mise en œuvre des moyens où chacun utilisa ses propres armes,

L'élément déclencheur

L'affaire se monta en deux mouvements, l'un vers « La Plume » demeuré à l'extérieur et l'autre en direction de la fromagerie où entraient « L'Armoire à glace ». Une équipe cerna donc le véhicule pendant qu'une autre prit position aux abords de la fromagerie. Alors que les premiers résistants parvenaient à hauteur de la traction-avant, le conducteur surprit l'agitation bien qu'elle fût ténue. Il tendit prestement la main vers la boîte à gants dans l'intention de se saisir du pistolet qu'elle contenait. Le geste ne passa pas inaperçu et provoqua la réaction immédiate de Louis Pétetin⁸, dit « Amlèche », qui l'abattit à bout portant. Rappelons qu'« Amlèche » était chargé de l'élimination des collaborateurs actifs : aussi n'hésita-t-il pas un seul instant. Cette partie du plan n'obtint donc pas le résultat escompté.

Aussitôt la tâche accomplie, Pétetin et ses coéquipiers rejoignirent les autres membres du groupe à la fromagerie. Hélas, la simultanéité nécessaire à l'effet de surprise, brisée, en appela à un deuxième temps, forcément, lui aussi, fâcheux.

En effet, la détonation alerta aussitôt « Albert » à l'intérieur de la fromagerie. Un rapide coup d'œil à l'extérieur suffit pour lui faire prendre conscience de la situation. Un échange de coups de feu salua l'arrivée de l'équipe qui venait d'abattre « La Plume ».

« Amlèche », atteint, s'écroula. Sa blessure, heureusement sans gravité particulière, le mit cependant hors d'état de se battre. Il quitta le Jura le jour même pour rejoindre le groupe FFI « Surcouf » en Côte-d'Or. Le tenancier du bistrot, Urbain Guillemin, rejoignit le groupe FTP Pierre Semard.

« Albert » cerné, sans se départir de son sang-froid, se propulsa vers l'arrière du bâtiment, dans l'espoir d'y trouver une issue et, de là, s'enfuir hors de la vue des assaillants. Dans sa fuite il se heurta aux solides barreaux de la fenêtre. Restait encore la porte d'accès à la cave. Il s'engouffra dans cet ultime refuge. Tapi sous terre, il s'étendit en protection dans l'espace laissé libre, entre le mur de l'édicule et la paroi bétonnée du bac à charbon.

⁸ Louis Pétetin, né à Lons-le-Saunier le 17 novembre 1904. SHD, Vincennes : GR 16 P 470903.

Du haut des marches de l'escalier, les maquisards mitraillèrent l'abri plongé dans le noir, allant jusqu'à le grenader. Ils obtinrent pour seul effet de faire tousser « Albert ».

Parmi les maquisards, Roger Gilles, inspecteur de police à Lons-le-Saunier, usa d'un stratagème ingénieux, susceptible de capturer « Albert » vivant.

– « Police française ! » cria-t-il du haut des marches ; « Rendez-vous » !

Quelques dizaines de secondes plus tard, le subterfuge sembla porter ses fruits. « L'Armoire à glace », les bras en l'air, émergea du nuage de fumée. Encore sous le coup d'un succès assez facilement acquis, les maquisards, en présence d'une brute rompue à la lutte et à la connaissance des faiblesses humaines, firent preuve d'un manque évident de vigilance.

L'homme, rusé, ne s'était rendu qu'en apparence, certainement à court de munitions et conscient de ne pas pouvoir, autrement, se tirer vivant de son trou enfumé. Au rez-de-chaussée, dans la partie commerçante de la fromagerie, à proximité de la porte de sortie, il en alla autrement. Il mit à profit les quelques instants de flottement occasionnés par la situation nouvelle pour lancer sa masse de colosse dans la mêlée. Il bouscula plus particulièrement l'un des maquisards dont il réussit à se saisir de l'arme. Aussitôt les balles crépitèrent de toutes parts, les unes répliquant aux autres. À cause de l'exiguïté de l'espace, de la proximité des personnes et de la surprise, en quelques secondes, la confusion atteignit son paroxysme. Lorsqu'enfin les armes se turent, deux corps gisaient au sol.

Celui d'« Albert » ne bougeait plus. Les maquisards n'eurent aucune peine à s'apercevoir que la mort venait d'accomplir son œuvre. Ils se penchèrent alors sur l'un des leurs que les rafales n'avaient point épargné. Une balle avait traversé la jambe droite de « Guérin », leur chef. Mais là ne se trouvait pas la raison pour laquelle ce dernier se tenait plié en deux, cramponnant avec force son abdomen d'où sourdait un sang généreux. Une autre balle, autrement plus malencontreuse, avait pénétré le bas-ventre.

Le traitement des blessures dépassait de loin les compétences et les moyens des personnes présentes. Jean demanda à ses compagnons de le transporter à Bletterans, chez madame Pageaut, sa grand-mère maternelle. Dans l'urgence et peut-être conscient d'une fin qu'il pressentait imminente, Jean cherchait refuge auprès de ses proches.

Où chacun se bat avec ses armes

Jean-Paul, que l'on nommait plus commodément Jean, fils unique de Paul et de Juliette Pageaut, épouse Guyot, était né le 22 août 1922, à Beaulieu-Mandeure, commune moyenne de plus de 4 000 habitants, du pays de Montbéliard, dans le Doubs.

À l'instar des enfants de Beaulieu, secteur industrialisé par Peugeot depuis 1857, il fréquenta l'école élémentaire des Tilleuls. Puis, comme il se révélait bon élève, il poursuivit ses études secondaires dans un premier temps au lycée Cuvier à Montbéliard, puis au lycée Carnot à Dijon, enfin au lycée Rouget de Lisle à Lons-le-Saunier, où il passa ses deux bacs avec succès. À la suite de quoi, il entra dans ses

intentions d'embrasser la vocation d'instituteur. Il n'avait que 17 ans lorsqu'éclata la guerre en septembre 1939. Il ne fut donc pas mobilisé, mais appelé à suppléer les maîtres prisonniers de guerre.

À la rentrée scolaire de 1941, il obtint son premier poste à Valentigney dans le pays de Montbéliard, en qualité d'instituteur remplaçant au cours complémentaire, puis à l'école élémentaire des Halles à Montbéliard. À noter que les cours complémentaires étaient des classes d'enseignement primaire supérieur, annexées, selon les termes des décrets de 1887 et de 1893, aux écoles élémentaires qui en assuraient la direction. Confier un tel remplacement à très jeune instituteur débutant relevait d'une belle marque de confiance. Il fut muté ensuite au collège de Charolles en Saône-et-Loire.

Bien qu'elle se présentât prometteuse, cette entrée dans la vie professionnelle dura peu de temps. Jean ne supportait pas de voir occupé son pays dont la mémoire collective cultivait le souvenir encore tout frais des hordes d'invasion de 1870 et de 1914. Il avait l'âge maintenant. Alors que rien ne l'y obligeait, sauf son sens du devoir et l'amour de la patrie, il s'engagea dans les rangs de l'armée d'armistice. Là encore, les événements se précipitèrent. Fin novembre 1942, la dissolution de cette dernière le classa bientôt parmi les assujettis au STO en Allemagne.

Réfractaire à la loi du 16 février 1943, qui concernait notamment les jeunes nés entre 1921 et 1923, il gagna la clandestinité dans les environs de Thoirette, à la frontière entre l'Ain et le Jura. Il s'installa à la ferme du Revers. Depuis le 4 mars 1943, l'institutrice du lieu, dont dépendait le hameau, avait improvisé un refuge, un camp d'accueil. Et, ainsi qu'il en avait reçu l'instruction durant son service à l'armée, Jean Guyot s'employa à mettre sur pied un groupe de maquisards. Hélas, le 26 mars, un Groupe mobile de réserve (GMR), fort d'une centaine de gardes, opéra un coup de main sur les fermes de Revers et de Vernon qui furent incendiées⁹. Jean Guyot fut fait prisonnier. Il lui fallait fuir à nouveau.

Il savait pouvoir compter sur la partie de la population demeurée patriote, bien forcée de supporter le joug de l'occupant et des lois. Le soutien s'opérait par des relais, des circuits, des réseaux dans lesquels se mêlaient des maires, des curés, des gendarmes, des instituteurs, des paysans, des postiers, des artisans, des cheminots, des commerçants, toutes sortes de gens qui, menant en apparence une vie normale, contribuaient à aider la résistance clandestine, selon les circonstances, à la mesure de leurs moyens.

Ainsi, Jean-Paul Guyot bénéficia de l'appui nécessaire pour s'évader et rejoindre le Haut-Jura, où il trouva refuge dans les environs de Lamoura. Il intégra alors le maquis « Grand-Père » appartenant au réseau du « Spécial Opérations Exécutive » (SOE). Il intégra simultanément l'AS qui lui attribua, compte tenu de son expérience, la charge du Corps franc jurassien, avec compétence dans le domaine de l'action immédiate¹⁰. Il donna sa pleine mesure durant l'année qui suivit, à telle enseigne que, début avril 1944, il fut chargé du commandement du Corps franc de Saint-Didier aux portes de Lons-le-Saunier, la ville préfecture. Arrivé le 2 avril, moins de trois semaines plus tard, il était déjà gravement blessé !

⁹ Une partie de la population a été fusillée et une autre fut déportée.

¹⁰ Il fut l'un des dix chefs de Groupes francs.

Les huit kilomètres qui séparaient Saint-Didier de Bletterans parurent bien longs. Guérin avait demandé qu'on le portât chez sa grand-mère. Mais que pouvait faire la pauvre femme ? Alors ce fut auprès du docteur Jean Perrodin que l'on chercha de l'aide. Oh ! on pouvait lui faire confiance. Depuis deux ans, il en avait soigné et recousu plus d'un des résistants blessés. Mais bien vite, le médecin comprit que l'état du blessé nécessitait une prise en charge chirurgicale qui dépassait les moyens dont il disposait. Qui mieux que lui pourrait nous expliquer les mesures prises ?

« À madame Guyot le 16 décembre 1946 : Je soussigné Jean Perrodin, docteur en médecine à Bletterans (Jura), certifie avoir donné les premiers soins à Jean Guyot, chef départemental du groupe « action immédiate », lieutenant « Guérin » dans la clandestinité, grièvement blessé le 20 avril 1944 au cours d'un engagement avec deux agents de la Gestapo à Saint-Didier (Jura).

Le malade présentait une plaie pénétrante par balle de la vessie et une plaie en séton par balle à la jambe droite. Devant cette blessure de l'abdomen et l'état de choc du blessé, je l'ai fait conduire à l'hôpital de Lons-le-Saunier où il a été opéré avec succès par le docteur Michel. »

Ces derniers mots nous ramènent au début de notre récit. L'opération chirurgicale de Jean Guyot par Jean Michel s'était déroulée avec succès, cependant l'affaire n'y trouva pas son dénouement, loin s'en faut. À l'hôpital, il convenait de rendre discrète la présence du blessé devenu le patient de la chambre numéro 7.

À Saint-Didier, on s'évertua à faire disparaître toute trace du drame. On enterra les deux Allemands dans les bois voisins. Le lendemain, vendredi 21 avril, un camion de l'entreprise Bel, dépêché par Jean Ricart, conduit par Luc Simon et Gaston Vuillaumier¹¹, évacua les armes et les matériels cachés dans les granges et le clocher de l'église.

Le samedi, dans le courant de la journée à l'hôpital de Lons, le docteur Michel s'entretint avec son patient Jean Guyot.

– « Dans la chambre voisine, un patient ne cesse pas de poser des questions à votre sujet. Je crains que ses investigations n'aboutissent à une dénonciation. Il serait préférable de vous envoyer en convalescence hors de ces murs.

– Je souhaiterais repartir chez mes parents dans le Doubs, répond Jean. »

Le lendemain, dimanche 23 avril, en fin de matinée, une ambulance de l'hôpital, conduite par le dénommé Rivière, effectua sans histoire le trajet jusqu'à Beaulieu-Mandeure. Paul Guyot, le père de Jean, occupait l'emploi de chef du service des achats à la coopérative de l'usine. Jean n'imaginait pas retrouver, dans ces conditions, l'appartement du premier étage de l'immeuble dit du « Ravitaillement Peugeot ».

Pendant ce temps, l'occupant ne demeurait pas inactif. Les recherches policières mirent rapidement à mal les tentatives de s'échapper. Bien vite, les limiers de la Sipo-SD débousquèrent les brisées de leurs deux disparus jusqu'à Saint-Didier. Les fouilles et les recherches de renseignements effectuées, il ne restait plus qu'un pas à faire pour piéger tout le dispositif.

¹¹ Tous deux conducteurs à l'entreprise « Bel » « La Vache qui Rit ».

Un pas que l'occupant ne manqua pas de franchir ce même dimanche 23 avril, d'une part à Saint-Didier en arrêtant le maire, Léon Outhier, et le couple de fromagers, Camille et Marie Louise Tissier, et d'autre part à Lons-le-Saunier en arrêtant chez sa mère, Marthe Marie, au lieu-dit des Rochettes, l'inspecteur de police Roger Gilles¹². Pensez donc, un inspecteur de police en poste à la ville préfecture !

Cette rafle, première d'une longue série, si elle occupa momentanément les tortionnaires de la Sipo-SD dans leurs œuvres, donna de faux espoirs aux San-Desiderois, qui, voyant le temps passer, reprenaient courage. Hélas ! L'accalmie ne dura que l'espace d'une journée. Car celle du mardi 25 avril 1944 allait entrer, pour toujours, dans la mémoire locale.

Comment les nazis obtinrent-ils les renseignements nécessaires à la commission de leurs abominables forfaits ? Les avis divergent et, pour l'heure, nul n'apporte la preuve de ces spéculations. Retenons cependant que les indications d'une étonnante précision dont ils disposèrent leur permirent une succession, parfois une simultanéité d'actions d'une exceptionnelle sauvagerie.

Une demi-heure après minuit, deux équipes de la Sipo-SD entrèrent simultanément en action. L'une à l'hôpital de Lons où elle appréhenda la sœur supérieure, infirmière, et Rivière, le conducteur de l'ambulance ; l'autre, route de Villeneuve¹³ où elle arrêta le docteur Jean Michel à son domicile. Fils de Charles Michel, marchand de vin rue des Salines à Lons-le-Saunier et d'Agathe Vionet, Jean Marie Vital Michel né à Vuillecin, dans le Doubs, le 14 juillet 1908, suivit des études secondaires d'abord à Dole puis à Versailles avant d'intégrer la Faculté de Médecine de Lyon où il choisit la spécialité de chirurgien. Mobilisé en 1939 dans le service de santé des armées, il fut affecté, après l'armistice, au poste de chirurgien à l'hôpital de Lons-le-Saunier à compter de 1940.

Rapidement, après l'occupation du pays, on le surnomma le « docteur du maquis ». De fait, il opérait, soignait les maquisards blessés qu'on lui amenait clandestinement à l'hôpital ou sur les lieux de combat ou chez les dames Bergerot à Villevieux, Suzanne Marie-Louise (épouse Wurtz), Marie-Geneviève Marguerite et Élisabeth Cécile, celles que l'on appelait « les sœurs du château ». La région de Villevieux-Bletterans était sélectionnée par le SOE comme terrain d'atterrissage clandestin propice aux liaisons avec Londres. Les trois sœurs, dont les deux frères étaient morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale, et Suzanne, veuve du capitaine Wurtz¹⁴, lui aussi mort au combat lors de ce conflit, se mirent naturellement au service de la Résistance. En plus d'assurer un refuge pour les blessés, que soignaient les docteurs Michel et Perrodin, elles hébergèrent de 1942 à 1944, plus de cinquante personnalités en transit vers Londres. La mémoire locale se souvient en particulier d'Yvon Morandat, Raymond Fassin, Jean Fleury, Henri Manhès, Jean Moulin, l'aviateur-mitrailleur anglais John Brought, le général Delestraint, Marc Rucard, Emmanuel et François d'Astier de la Vigerie, Henri

12 Gilles Roger, homologué FFI, MPLF acte de décès du 29 janvier 1946.

13 Renommée actuellement rue du Docteur Jean Michel.

14 Mémoire des Hommes, capitaine Fernand Würtz, capitaine Henri Édouard et lieutenant Jean Louis Victor Bergerot, morts pour la France.

Benazet, Henri Frenay, Jean-Pierre Lévy, Albert Gazier, Valentin Abeille, André Jarrot, et six gendarmes.

Quelques mois avant le drame, à partir du 8 décembre 1943, Lucie, Raymond Aubrac et leur fils Jean-Pierre transitèrent chez les sœurs Bergerot. Avant leur embarquement pour l'Angleterre, le 8 février 1944, le docteur Jean Michel assista Lucie enceinte. Le 12 février, quatre jours après son arrivée à Londres, elle accoucha de sa fille, Catherine¹⁵,

Après la guerre, les trois Dames Bergerot vécurent chichement, presque oubliées des autorités. Ce ne fut qu'en 1977, quelques semaines avant son décès, que Cécile, dernière survivante des trois sœurs, eut les honneurs de la Légion d'Honneur. La citation lue sur sa tombe le 14 septembre 1977 à Villevieux, précisa :

« Magnifique figure de femme résistante, fidèle à un passé d'honneur que lui avaient légué plusieurs générations d'officiers [...] Dévouée et courageuse jusqu'au sacrifice, elle ne vivait que pour cette tâche qu'elle considéra jusqu'à la fin comme un devoir patriotique et qu'elle remplit sans défaillance avec une conscience, un désintéressement et un amour dont est seule capable une femme.

Raymond Aubrac témoigna sa reconnaissance :

« Il est inutile de vous dire combien je suis ému d'être ici devant les tombes des trois dames Bergerot. C'étaient des personnages incroyables. Il est impossible de les classer dans le temps, ce sont des personnages intemporels, ce sont des femmes qui ont toujours existé, dans toutes les guerres, dans toutes les difficultés, dans toutes les aventures humaines, et ce sont des femmes comme, je le crois, il en existera toujours. Finalement c'est un extraordinaire privilège de les avoir connues et d'avoir bénéficié de leur générosité. »

Une fin, dommageable. L'entrée dans les racines mémorielles nationales

Selon les termes des ordonnances de 1942 et suivantes, les docteurs Michel et Perrodin savaient l'un comme l'autre qu'ils s'exposaient aux plus graves sanctions dès lors qu'ils contrevenaient aux ordres de déclarer, c'est-à-dire de dénoncer, les personnes blessées par arme à feu ou explosif. Ils préféraient s'en tenir à leur serment, base de la déontologie, de leur état de médecin. Ils soignaient mais ne trahissaient pas.

Contraint et forcé, après son arrestation à l'hôpital de Lons, Rivière dut conduire les investigateurs jusqu'à Beaulieu-Mandeure où ils tirèrent Jean Guyot de son lit de convalescence et arrêtaient Paul, son père¹⁶. Tous se retrouvèrent incarcérés à la caserne Bouffez¹⁷. Se déroula alors une pénible confrontation. Mais les tourmenteurs nazis ne tirèrent pas plus d'aveux ou autres informations de Jean Guyot que de Jean Michel, malgré des interrogatoires d'une rare cruauté.

Pour en rester à la journée du 25 avril, dirigeons-nous vers Saint-Didier. Incontestablement, cette petite localité rurale s'inscrivit, ce jour-là, sur la triste

¹⁵ Le général de Gaulle fut son parrain.

¹⁶ Guyot (Paul, Émile), 5.12.1893 à Fesches-le-Châtel (25), décédé le 14.07.1944 à Neuengamme (Allemagne).

¹⁷ Colonel Camille Bouffez, tué à l'ennemi le 25.09.1915. Actuellement gendarmerie nationale de Lons-le-Saunier.

liste des villages martyrs. Nous ne retiendrons, ici, que les faits attachés au lourd et navrant bilan de la tragédie.

Le texte de la citation attribuée à Saint-Didier nous éclaire dans ce domaine :
« Foyer particulièrement actif de la Résistance jurassienne, a été, dès le début de l'occupation, le centre d'hébergement d'importants effectifs maquisards et par ses dépôts d'armement et de matériel, l'arsenal de la clandestinité pour toute la région. Par l'appui total qu'il a donné à la Résistance, s'est désigné aux terribles représailles de la Gestapo qui a sauvagement exécuté huit de ses fils dont le Maire, déporté deux femmes et incendié onze immeubles. Se classe, par les souffrances matérielles et morales qu'a subies la population, le patriotisme inébranlable et l'esprit civique dont ont fait preuve tous les habitants, comme l'un des hauts-lieux de l'épopée nationale. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Palme.

À Saint-Didier, le mémorial des victimes du 25 avril 1944, évoque la mémoire des huit personnes fusillées : Bezin Edgard, Bugnet Louis, Gilles Roger, Guillemain Charles, Guillot André, Outhier Léon, Pernin Jean, Tissier Camille. Les deux déportées étaient, l'une, Derats Marie Louise, épouse de Tissier le fromager et l'autre, Guillemot Madeleine, épouse d'Urbain Guillemain, le cafetier.

Ce qui se passa à la caserne Bouffez, pour l'instituteur blessé Jean Guyot et le chirurgien Jean Michel qui lui prodigua ses soins, demeurera certainement à jamais sous le voile des conjectures. Il n'est point besoin de verser dans la surenchère verbale pour imaginer les moments pénibles que vécurent ces dignes représentants des valeurs qui fondent notre humanité et notre civilisation.

Le corps du docteur Michel fut retrouvé le 29 avril 1944 par un garde de l'administration des Eaux et Forêts. « Victime d'un règlement de compte entre bandes terroristes rivales », déclara la police de l'occupant, en exigeant que son inhumation s'effectuât subrepticement durant la nuit du 30 avril au 1^{er} mai.

Le cadavre de Jean Guyot ne fut retrouvé que le 9 juin suivant dans un fourré de la forêt de Pannessières par Jules Schreiter, ressortissant suisse habitant le village de Vevy.

Il semble important de se référer à deux documents officiels relatant cette partie de l'affaire. Il s'agit d'une part d'un courrier daté du 1^{er} mai 1944 adressé au Préfet régional¹⁸ par Gaston Veveaud, préfet du Jura¹⁹ et d'autre part du paragraphe IV relatif aux événements importants survenus au cours de la semaine, de la note 1493 du 7 mai 1944, sous le timbre du Service départemental des Renseignements généraux.

La lettre préfectorale, du lundi 1^{er} mai, expose qu'un chirurgien de l'hôpital, le docteur Michel avait soigné « l'un des auteurs, blessé, du meurtre des policiers du SD ». Ce préambule vient à propos prévenir le lecteur que l'affaire dont il est question repose sur un fait parfaitement conforme à la déontologie médicale mais aussi à la coutume de la guerre, eu égard à la présence d'un adversaire hors de combat. Le chirurgien avait soigné un blessé. Le blessé n'était pas désigné comme

¹⁸ Archives Vandelle. Musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon.

¹⁹ La rédaction pourrait être attribuée au secrétaire général de la préfecture, M. Pitti Ferrandi.

le meurtrier mais comme l'un des multiples auteurs possibles. Le rédacteur de la lettre poursuit en précisant que malgré son intervention, le médecin, très connu et estimé de la population de la ville et même du département, « fut gardé à vue, puis incarcéré ». Il désapprouve en tant que personne, mais aussi, au vu de la situation, du lieu et du moment, dans un souci d'ordre public.

La suite de l'écrit dévoile deux informations intéressantes pour notre récit. La première :

« Samedi matin, son cadavre fut découvert dans un bois des environs de Lons-le-Saunier par un garde des forêts. »

Samedi matin ! C'était le 29 avril 1944. Le reste vient corroborer les considérations de lieu et de qualité de la personne qui découvrit le cadavre. La seconde :

« Le corps portait une blessure par balle à la tête et plusieurs de même nature à la poitrine. »

Cette précision revêt une importance bien plus sensible encore. Plusieurs blessures par balle à la poitrine. Le docteur Jean Michel ne tentait pas de s'échapper comme il fut dit. Il avait été abattu. Une balle dans la tête ? On l'avait achevé. Le rapport préfectoral ne s'y trompe pas : « Cette exécution ... » énonce-t-il.

Ensuite, la lettre semble vouloir atténuer certaines responsabilités. L'exécution non seulement « a frappé de stupeur toute la population », mais a constitué une surprise pour la préfecture et même pour la Sipo-SD locale :

« Il paraît même que le chef départemental de Lons-le-Saunier n'en ait pas été tenu au courant ».

Dans un flou prudent, le rédacteur avance :

« D'après quelques renseignements qui me sont parvenus, il semble que le docteur Michel ait été exécuté sur l'ordre du chef régional du SD de Lyon. »

Autrement dit : Klaus Barbie.

Anticipant d'éventuels incidents, le préfet reçut des consignes afin de procéder à l'enterrement pendant le couvre-feu. L'inhumation se déroula sans incident.

« [...] Mais il n'en reste pas moins que cette affaire a considérablement frappé les esprits [...] Les Jurassiens se demandent les motifs pour lesquels le docteur Michel²⁰ a été exécuté [...] on se refuse à croire que le seul fait de soigner un blessé par arme à feu puisse avoir de telles conséquences. »

Le compte rendu hebdomadaire des Renseignements généraux va dans le même sens.

Alinéa 1 : « ... la population jurassienne dans une profonde consternation ».

Alinéa 4 : « ... la fin tragique du docteur Michel [...] fait l'objet de toutes les conversations ».

Alinéa 5 : « ... Accusé d'avoir prodigué des soins à des jeunes gens du maquis. Sans avoir comparu devant un tribunal, il fut exécuté le surlendemain [...] son cadavre, atteint de plusieurs balles, a été découvert le 29 avril ».

²⁰ En 1950, le Docteur Michel fut élevé au grade de chevalier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre à titre posthume.

Alinéa 6 : « Les autorités allemandes ayant interdit toutes funérailles, le corps a été transporté du lieu où il a été découvert au cimetière de Lons-le-Saunier dans la soirée du 29 avril 1944 pour être inhumé après 22 heures, c'est-à-dire après l'heure du couvre-feu. Dans la journée du dimanche 30 avril et le lundi 1^{er} mai, une foule importante a défilé devant le caveau de la famille Michel où le corps du docteur a été déposé. La tombe est recouverte de fleurs.

Aucun incident ne s'est produit ».

Alinéa 7 : « Le chef de la police de sûreté allemande de Lons-le-Saunier a tenu à déclarer qu'il était étranger à cette exécution qui aurait été décidée, selon lui, à son insu. »

De nombreux lieux, stèles, monuments, rues, collèges, lycées, portent aujourd'hui témoignage à la mémoire de l'instituteur Jean Guyot et à celle du docteur Jean Michel. Eu égard à leur sacrifice, les autres acteurs ne sont pas omis.

Nous n'avons sondé, là, qu'un champ dans sa fluctuation, dans une parcelle d'espace-temps. Nous n'oublions pas qu'il ne s'agissait pas d'un conflit entre les peuples, mais d'une guerre contre une idéologie, notamment raciste. Il n'empêche que l'exemplarité, des comportements, s'inscrit bien dans nos racines.

La liberté recouvrée, sur les cendres de la vieille Europe judéo-chrétienne, renaît une autre entité. Plus belle, plus forte, plus humaine, plus chrétienne encore ! auraient pu s'exclamer les pères de la nouvelle Europe, l'Allemand Konrad Adenauer..., le Français Robert Schuman²¹.

Avec celle de la Patrie, la racine de l'amour de ses semblables, que nous avons qualifiée de majeure en introduction, au cœur du message chrétien, n'a-t-elle pas engendré les racines de notre civilisation ? En matière d'humanité, dans ce que nous nommons progrès ou évolution, ne retrouvons-nous pas comme principe structurel essentiel, le commandement « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés » ? Pierre Teilhard de Chardin écrit :

« L'amour est la plus universelle, la plus formidable et la plus mystérieuse des énergies cosmiques [...] Socialement, on feint de l'ignorer dans la science, dans les affaires, dans les assemblées, alors que subrepticement, il est partout. ²²»

Puissions-nous nous souvenir de l'exemple de Jean Guyot et de Jean Michel, portés par les racines qui les guidèrent jusqu'au sacrifice. Nous demeurerons ainsi, conscients du legs qu'il nous faudra transmettre à notre tour.

²¹ Déclaré vénérable le 19 juin 2021, par le pape François. Le procès canonique de béatification est entamé.

²² P. TEILHARD de CHARDIN, *Sur le bonheur ; sur l'amour*, Paris, éd. Points, coll. Sagesse, 2015, p.51.

CARDINAL JULES GÉRAUD SALIÈGE (1870-1956), Un Clerc taillé dans le roc

par

*Jean-Claude MEYER de l'Académie de TOULOUSE et de l'Académie des JEUX
FLORAUX*

« Cet homme était une flamme »

Par ces mots, le général De Gaulle, remontant l'allée centrale de la cathédrale au côté du nouvel archevêque de Toulouse, Mgr Gabriel-Marie Garrone, exprima la considération dont il entourait la mémoire du cardinal Jules Géraud Saliège. Caractère énergique et vif, celui-ci, par sa lettre du 23 août 1942, recopiée à la main des milliers de fois, avait dans toute la France, au-delà de son diocèse, réveillé les consciences en faveur des Juifs persécutés et livrés par le régime de Vichy. Cette « flamme » qui habitait son cœur aurait-elle jailli de son Auvergne natale ?

Jules Géraud naquit à Mauriac le 24 février 1870, quatrième des cinq enfants d'une famille de la petite bourgeoisie rurale marquée par la rigueur au travail. Le père voulait donner à son fils une éducation virile : dès l'âge de sept ans, il l'emmenait à cheval, sans selle, en croupe derrière lui, pour assister aux foires et aux marchés. Orphelin de père à douze ans, Jules Géraud participait aux jeux et aux durs travaux des champs avec les camarades de son âge.

Une grande tradition chrétienne unissait cette famille comme dans un roc : deux tantes religieuses, deux oncles prêtres. Après des études à l'école des Frères des écoles chrétiennes à Mauriac, Jules-Géraud perçut sa vocation sacerdotale et devint élève au petit séminaire de Pleaux. Il s'y montra consciencieux et travailleur. Sa conduite lui mérita d'être ensuite envoyé au grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Il y acquit une formation intellectuelle rigoureuse en philosophie et en théologie, ainsi qu'en une spiritualité délivrée par ses maîtres sulpiciens¹. Cet enracinement spirituel se révèle dans la méditation qu'il fut amené à prononcer au soir de son ordination au sous-diaconat. Chaque mot y est porteur de sens :

¹ J. GUITTON, *Le cardinal Saliège*, Paris, Grasset, 1957, p. 39-42.

« Au soir de l'ordination, l'âme du sous-diacre est encore toute surprise d'émotions qu'il ne soupçonnait pas et de transports qu'elle ne s'était jamais connus. Saintes joies, généreux transports, pénétrantes émotions de mon sous-diaconat ; ce soir, je vous dis adieu. Il faut bien que vous disparaissiez, car je suis une victime et il me semble que je ne le serais pas si vous demeuriez toujours.

« Le sous-diaconat, en effet, tel que je l'ai désiré, tel que je l'ai voulu, c'est la communion au Sacrifice de Jésus. Le sous-diacre, c'est un être, c'est une âme qui s'est recueillie aux pieds du Christ, qui l'a vu passer, victime permanente en offrande à son Père pour toute la race humaine, qui l'a vu surtout à l'heure suprême où il a dit tout ce qu'il portait dans le cœur pour nous, qui l'a vu à sa Croix, broyé en toutes manières, et devant tout ce sang qui coule, devant tout ce brisement, l'âme du sous-diacre a voulu comprendre. Qu'a-t-elle donc compris, cette âme ? Elle a compris tout l'amour de Dieu, un Amour sans fond, un Amour qui l'a conduit à cette terre où nous sommes, avec un besoin passionné de nous associer à sa vie à Lui, aux splendeurs intellectuelles de sa vision, aux béatitudes profondes de son cœur. Elle a compris aussi, cette âme, l'incompréhensible indifférence qui accueillait cet Amour, et la meurtrière blessure que cette indifférence avait dû faire au Cœur de Jésus. Elle a compris ces choses, et la Lumière s'est faite, et la Vie a eu pour elle un sens plein de grandeur : la communion au Sacrifice de Jésus.

« Elle s'est dit que, pour elle, la grande œuvre, c'était de se racheter et, comme le Christ, de racheter toutes les autres âmes autour de soi. Elle s'est dit que c'est au Fils Jésus en expiation et en oblation permanente pour tous et chacun qu'il faut communier. Cette expiation, l'âme du sous-diacre veut qu'elle pénètre en elle, qu'elle la saisisse tout entière ; elle veut que la Croix s'abatte sur elle, et elle veut la porter joyeuse. Sous la clarté intérieure qui lui montre que c'est l'œuvre des œuvres, l'unique sens de la vie, cette Croix portée ainsi, l'âme se dresse avec des énergies superbes que rien ne brisera.

« Ô mon Dieu, que cette pensée de l'expiation et du sacrifice soit la grande, l'unique pensée de ma vie. Lorsque, pour la première fois, vous avez éclairé mon âme d'une éblouissante clarté, lorsque pour la première fois vous avez déposé en elle l'irrésistible attrait de vos élus, la Lumière s'est faite et l'attrait s'est produit dans le Sacrifice et la Douleur ; et en me faisant connaître de bonne heure la souffrance, vous m'avez appris, ô mon Dieu, à l'aimer. Depuis, chaque fois que vous avez voulu m'attirer plus près de vous, vous m'avez envoyé comme messenger la douleur. Cette semaine que j'avais rêvée dans le calme et la solitude, vous l'avez voulue, Vous, dans les inquiétudes et les angoisses.

« Mon Dieu, maintenant que le sacrifice est consommé, ne permettez pas que la Croix ait pour moi moins d'attraits, et la douleur moins de mystérieuses sympathies. Ce soir, ma prière sera bien courte. Que tous les jours de ma vie je puisse la redire avec la même sincérité. C'est la prière du sous-diacre. C'est la prière de l'âme éprise de la souffrance parce qu'elle est consumée de l'Amour. *Domine, fac me cruce inebriari. Amen.* » [Seigneur, fais que je m'enivre de la croix]² »

Ainsi avait percé en son âme d'adolescent, le pressentiment que sa vie serait marquée d'une épreuve dont « il accepta l'OMBRE. Il fit don de sa personne », comme le comprit son ami et biographe le philosophe Jean Guittou³.

Déjà l'abbé Saliège apparaissait mystique et passionné. Sa vie allait le montrer entièrement voué à sa mission, confronté à la souffrance, inébranlable comme

² *Id.*, p. 285-286, Le texte des impressions de l'abbé Saliège le soir de son ordination au sous-diaconat, le 22 décembre 1894, a été lu par Mgr Garrone le soir de la veillée funèbre du cardinal Saliège.

³ *Id.*, p. 284.

s'il était véritablement fondé dans le roc. Ordonné prêtre en 1895, il fut nommé professeur au petit séminaire de Pleaux, puis au grand séminaire de Saint-Flour dont il devint le supérieur en 1907. Là, donnant l'exemple, il insistait sur le devoir pour le prêtre de poursuivre le travail intellectuel et une vie d'oraison, le fondement de tout apostolat. Saliège se montra un excellent pédagogue et un brillant orateur. Il agrandissait aussi sa culture humaine : abonnement et lecture du *Journal des Débats* où un député du Cantal, Francis Charmes, rédigeait l'éditorial ; abonnement à *La Quinzaine* de Fonsegrive où Georges Goyau écrivait.

L'abbé Saliège écrivait secrètement, sous les initiales « L.Y. », dans *La Voix des Montagnes*, son article du 29 mars 1903 sur « la dénonciation du Concordat » par le gouvernement, montre son aptitude à comprendre la complexité des questions de société :

« Le Concordat paralyse ou brise cette indépendance que nous jugeons cependant nécessaire. [...]. Dans des encycliques mémorables, Léon XIII a parlé de la grande iniquité sociale, a indiqué les remèdes, d'un geste hardi, a tracé la route à suivre [...] Le Concordat, tel qu'il est appliqué, rend impossible à la plupart des prêtres l'accomplissement intégral de leur mission. Nous ne pouvons plus prononcer assez haut le *Misereor super turbam* [Je suis pris de pitié pour cette foule] de l'Évangile. [...] Ne redoutez-vous pas les conséquences matérielles de la dénonciation du Concordat ? demandait-on [...] Je sais que nous aurons à souffrir. Mais tranquillisez-vous. La plupart d'entre nous, nous sortons du peuple [...] M. Combes veut jouer au Bismarck, nous l'attendons⁴ ! »

Directeur spirituel du Carmel de Saint-Flour, avec lequel il entretiendra toujours une communion spirituelle, il rencontrait aussi les personnes d'humble condition de la ville. Orateur renommé, souvent demandé, s'inspirant du *Sillon* de Marc Sangnier – à qui il restera d'une fidèle amitié⁵ –, il rejoignait le catholicisme social et le mouvement du clergé vers le peuple. Il savait la responsabilité du pasteur chargé de donner l'enseignement de l'Évangile. Il choisit un événement favorable par le nombre des assistants pour avoir une plus grande audience. Pour la fête de Saint-Flour, en 1905, il expliqua la politique du pape Léon XIII « apportant le sourire de l'Église à la démocratie », avant de se faire vigoureusement le défenseur de la dignité des personnes humbles et de lancer :

« Il y a dans cette ville de nombreuses ouvrières qu'un gain trop modique ne met pas à l'abri des misères qu'entraînent la maladie et le chômage. Catholiques de Saint-Flour, où sont vos syndicats de l'aiguille ? Il y a dans cette ville tout un monde d'employés qui n'a pas un jour entier de cessation de travail par semaine et peut-être par mois. Catholiques de Saint-Flour, où sont vos ligues pour le repos du dimanche ? Il y a dans cette ville des jeunes gens qui, bien instruits, feraient pénétrer l'idée religieuse dans les milieux indifférents ou hostiles. Catholiques de Saint-Flour, où sont vos cercles d'études⁶ ? »

⁴ *Idem*, cf. Note précédente p. 48.

⁵ *Ibidem*, p.54, note 16.

⁶ *Ibidem*, p. 54.

Sa proximité envers les personnes humbles s'intensifia quand, mobilisé infirmier militaire en 1914 et devenu ensuite, en raison de son âge, aumônier volontaire, il partagea les souffrances des sans-grades. Son intrépidité et son courage lui valurent l'obtention de la Croix de guerre :

« [...] S'est particulièrement distingué au mont Cornillet, le 23 juillet 1917, en se rendant en plein jour et à découvert jusqu'à la tranchée de première ligne en grande partie détruite, pour y donner des soins et consolations aux blessés. »

Rendu à la vie civile, il reprit ses fonctions au grand séminaire de Saint-Flour jusqu'à ce qu'il fût appelé, en 1925, à devenir évêque de Gap, succédant à Mgr de Llobet devenu évêque de Montpellier.

L'apprentissage du ministère épiscopal

Sa devise épiscopale « *Sub umbra illius* » semblait mystérieuse : c'était l'Ombre de la Vierge, confia-t-il à son ami Jean Guitton. Elle pourrait aussi évoquer la grande tension spirituelle vécue pendant sa retraite du sous-diaconat. À Gap, dès son installation, Jules Géraud effectua les visites pastorales des petits villages des Alpes du Sud. Au sanctuaire de Notre-Dame du Laus, il aimait bénir les assemblées de pèlerins, les groupes de la jeunesse catholique, il implanta le scoutisme. La crise de l'Action française éclatant, Mgr Saliège répondit au slogan maurrassien « politique d'abord » par l'intermédiaire de la *Quinzaine religieuse* du diocèse, le 25 août 1927 :

« L'option s'impose entre l'esprit de Philippe le Bel et l'esprit de Jeanne d'Arc. Un catholique ne saurait hésiter, un Français non plus. Qui ne comprend pas aujourd'hui comprendra peut-être demain⁷. »

Il reprenait deux phrases du livre du philosophe thomiste Jacques Maritain, *Primauté du spirituel*⁸ paru le 25 juillet. Il avait donc lu ce livre dès sa parution, ce qui atteste de sa fidélité à poursuivre le travail intellectuel. Sa nomination en 1928 au siège plus prestigieux de Toulouse le fit quitter avec regret son clergé et ses diocésains de Gap. La conviction intime que sa vie serait marquée par une épreuve se fit encore plus vive : *Sub umbra illius*⁹.

Archevêque de Toulouse

Mgr Saliège se trouvait confronté à une situation locale complexe, due à l'étendue du diocèse tout en longueur qu'il parcourut entièrement dès la première année :

« [...] 200 km. Plaines, ondulations, montagnes, tout s'y trouve, même une grande ville, puisque la population de Toulouse dépasse actuellement 200 000 âmes. Cela ne me rend pas fier, mais anxieux », écrivit-il au Carmel de Saint-Flour le 1^{er} juin 1930.

⁷ J. MARITAIN, *Primauté du Spirituel*, Paris, Plon, 1927.

⁸ *Id.*, p.120 et 179.,

⁹ *Idem*, op.cit. p. 284.

Il voulait renouveler la vie diocésaine dans le sens de l'Action Catholique tracé par le pape Pie XI. Il remarqua les abbés Louis de Courrèges qu'il nomma à la Direction des Œuvres diocésaines, et Bruno de Solages dont il avait apprécié la leçon intitulée « Devoirs, droits et responsabilités des puissances coloniales » prononcée à la session de Marseille des Semaines sociales de France (juillet 1930) à laquelle il avait lui-même prononcé un discours remarqué concernant « ce qu'enseigne l'Église sur l'éminente dignité de la personne humaine » :

« Le christianisme refuse de se laisser confisquer. Il n'est ni européen, ni asiatique, ni africain. Il est universel. Fidèle à ses traditions, l'Église n'admet pas le dogme d'une civilisation occidentale destinée à une primatie et à un empire immortels. »

En 1932, Mgr Saliège obtint la nomination de Bruno de Solages comme recteur de l'Institut Catholique de Toulouse.

Comme Mgr Saliège aimait aller à la rencontre de ses diocésains, particulièrement les ouvriers et les ruraux lors de ses fréquentes visites pastorales, un courant de sympathie ne tarda pas à l'entourer. Dans la ville épiscopale, il visitait personnellement des personnes pauvres. Ainsi, réussit-il une véritable conquête des cœurs, particulièrement dans les milieux populaires. « Cette jeunesse éprise d'idéal chrétien, on sent que vous l'aimez », lui dit Mgr Dubois lors des vœux du nouvel an 1932. Un apaisement s'introduisit dans les relations entre l'archevêque et le maire socialiste Étienne Billières,

Soudainement, au cours d'un voyage à Rome, en novembre 1932, en marchant l'archevêque se mit à ressentir une gêne qu'il attribua au fait d'avoir glissé sur une peau d'orange, laquelle n'était présente que dans son imagination, et il s'accommoda de cette explication qu'il donna à son entourage. Mgr Saliège en 1932 et Mgr de Solages en 1939 furent élus mainteneurs de l'Académie des Jeux Floraux. Dans son discours de remerciement¹⁰, Mgr Saliège évoqua « l'intuition d'amour » caractéristique de « l'expérience affective de Dieu » chez les mystiques chrétiens. S'inspirant de l'ouvrage récemment publié d'Henri Bergson¹¹, Mgr Saliège s'exprima ainsi :

« Cette intuition d'amour, tous les mystiques sont unanimes, est due à une influence étrangère. Ils s'avouent incapables de la produire à volonté. Ils sont actionnés de dedans par une énergie qui est en eux, mais qui ne leur appartient pas. L'ouragan de charité, pour employer un mot de sainte Thérèse, se soulève en eux et les soulève jusqu'aux lèvres divines. Et parce qu'ils l'ont goûté, quand le contact savoureux de l'amour premier disparaît, dans l'impuissance où ils se trouvent de le rappeler, ils souffrent d'anxiété, d'angoisse, d'inquiétude. Quelque chose leur manque qu'ils désirent, dont ils portent la douloureuse nostalgie et qu'ils ne peuvent se procurer. »

Telle était la pensée de Bergson :

¹⁰ « Remerciement de S. Exc. Monseigneur Saliège, élu mainteneur, prononcé en séance publique le 18 décembre 1932 », dans *Recueil de l'Académie des Jeux floraux*, 1932, p. 97-115.

¹¹ H. BERGSON, *Les Deux Sources de la Morale et de la Religion*, Paris, 1932, p.247.

« L'amour qui consume le mystique n'est plus simplement l'amour d'un homme pour Dieu, c'est l'amour de Dieu pour tous les hommes. À travers Dieu, par Dieu, il aime toute l'humanité d'un divin amour¹². »

Pour orienter la pastorale diocésaine dans le sens de l'Action catholique souhaitée par le pape Pie XI, Mgr Saliège disait avoir « deux Louis d'or » au service du diocèse : l'abbé de Courrèges à la direction des Œuvres et de la J.A.C.¹³, et l'abbé Louis Gèze, ancien officier d'artillerie, responsable de la J.O.C.¹⁴ Lors de la journée jociste du 26 mars 1933 qui groupait toutes les militantes de Toulouse, après l'allocution prononcée par l'abbé Gèze pendant la messe, l'archevêque intervint au cours d'une « importante réunion d'étude », il dit :

« [...] combien il s'intéressait à la vie de travail des jeunes ouvrières et aux efforts faits dans ce sens par les militantes qu'il a vivement encouragées à poursuivre leur œuvre d'apostolat dans les milieux ouvriers¹⁵. »

Les 1^{er}, 2 et 3 septembre 1933, on vit cent vingt militants jocistes de la région du Sud-Ouest tenir leur semaine d'étude au collège toulousain du Caousou¹⁶ Elle était animée par l'abbé Guérin qui rencontra aussi vingt-cinq aumôniers de la région ; le rapporteur Jean Quercy (signant J.Q.) mentionna :

« [...] la visite de Mgr Bruno de Solages, le grand avocat de la J.O.C., de M. l'abbé de Courrèges, toujours si bon pour nous. Mgr l'archevêque avait bien voulu assister à plusieurs de nos séances d'études ; la séance de clôture fut présidée par Mgr Délies, le soutien de la première heure de la J.O.C. »

Le 26 novembre 1933 *La Semaine Catholique* présenta une réflexion doctrinale sur l'Action Catholique (A.C.) :

Cet apostolat des laïques « s'impose comme un devoir. Il fait partie de la vocation de tout baptisé [...] L'A.C. n'est pas d'ordre temporel : elle se distingue donc des œuvres économiques et sociales ; l'A.C. n'est pas d'ordre politique, elle se distingue des divers partis même composés de catholiques [...] L'élite catholique doit se rassembler sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique qui lui donne le mot d'ordre. [...] La hiérarchie nomme les aumôniers, exerce le contrôle doctrinal et moral, prend les mesures disciplinaires, transmet les directives de l'épiscopat et du Souverain pontife. [...] Le prêtre ne sera point directeur, mais aumônier et conseiller. Il veillera au progrès spirituel des militants et à ce que la notion d'Église ne soit pas mise en péril. »

La Semaine Catholique du 29 septembre 1935 invitait les Cercles d'études à travailler « le programme annuel, édité par la Chronique Sociale de France et la Jeunesse Catholique du Lyonnais » ; elle rappelait l'enseignement de l'École des Sciences Sociales de l'Institut Catholique En octobre 1935, cent quatre-vingts jocistes de la région, rassemblés au collège du Caousou, passèrent « trois journées dans la prière, le travail et l'amitié », et « à rechercher la vérité sur nous, le travail, la famille, la cité » ; soixante-cinq aumôniers « écoutaient sagement » les

¹² *Id.*

¹³ J.A.C. : Jeunesse Agricole catholique.

¹⁴ J.O.C. : Jeunesse ouvrière Catholique.

¹⁵ *In Semaine Catholique de Toulouse*, 2 avril 1933, p. 273.

¹⁶ *Id.* 1933, p. 735-736.

discussions et bénéficièrent d'un enseignement donné par l'abbé Guérin. Dans *La Semaine Catholique* du 6 octobre 1935, l'auteur du rapport mentionne la visite de l'archevêque, « toujours si «chic» pour nous. Nos camarades des autres diocèses n'en reviennent pas encore, sans oublier la visite de Mgr de Solages. La J.O.C. du Midi a fait un bond en avant cette année ; elle s'y est bâtie solide, grâce aux efforts de nos militants et grâce à nos chers aumôniers toujours si fidèles ».

Lentement, Mgr Saliège dut reconnaître que la gêne dans la marche observée en l'automne 1932 s'étendait à la jambe, au bras ; son entourage constata quelques difficultés d'élocution. S'étant rendu à l'évidence, l'énergique prélat demanda la nomination d'un évêque auxiliaire. La nomination de Louis de Courrèges, le 16 novembre 1935, correspondit à ses souhaits. Le sacre eut lieu à la cathédrale le 19 décembre. Quelques mois plus tard, sur la demande de l'archevêque, « Mgr de Courrèges consulta pour lui un médecin. Mgr Saliège lui demanda la vérité : «C'est une paralysie du bulbe rachidien qui ne pourra que s'accroître. Quand elle remontera au cerveau, ce sera fini. Voilà ce qu'a dit le médecin.» C'est bon, fit Mgr Saliège, je vous remercie. Il n'en parla plus jamais¹⁷. »

Tout autre aurait démissionné. Lui, non ! Il accomplirait son devoir. Le *Sub umbra illius* prenait une ample signification : l'Ombre de la Vierge passait à l'Ombre de la Croix. Le mysticisme qu'il vivait par la communion au Sacrifice de Jésus avait développé en lui le sens de la fraternité mise au service de la dignité de toute personne. Son chauffeur le transportait en voiture pour aller à la rencontre de ses diocésains. Devant l'aggravation de la situation internationale, Mgr Saliège, prenait l'allure de défenseur de la cité, en informant et en alertant ses diocésains.

Defensor civitatis

La Semaine Catholique de Toulouse informait régulièrement sur la situation allemande alors que le national-socialisme semblait un problème lointain à la majorité des Français, *La Semaine Catholique*, dirigée par le chanoine Louis Vié, en montrait le danger. Elle se fit l'écho régulier des violences que les nazis commettaient en Allemagne contre le clergé, contre les dirigeants de l'Action Catholique et les Juifs. Le 25 janvier 1931, elle cite la réponse de l'évêché de Mayence à la direction du parti national-socialiste qui avait protesté contre l'interdiction faite par des prêtres catholiques que soient déposées dans les églises et dans les cimetières catholiques, à l'occasion du 9 novembre [1930], des couronnes ornées de croix gammées :

« Mélanger la politique au culte de morts ne saurait servir qu'à diviser la population. Il est impossible de donner licence à un parti comme le parti national-socialiste qui, dans ses points les plus importants, contredit les principes mêmes de l'Église catholique. »

¹⁷J. GUITTON, *op. cit.*, p. 136.

Au printemps 1931, elle publie la déclaration faite par les évêques des huit diocèses bavarois :

« Les représentants qualifiés du mouvement hitlérien placent la race au-dessus de la religion. Ils repoussent les révélations de l'Ancien Testament et les dix commandements de Dieu promulgués par Moïse. Ils ne reconnaissent pas la primauté du Pape et envisagent la possibilité d'une Église nationale sans dogme. Ce que le national-socialisme entend par le christianisme n'est plus le christianisme du Christ. »

La Semaine Catholique publia l'intervention faite par Mgr Saliège lors de la réunion de protestation contre l'antisémitisme qui s'était tenue au théâtre du Capitole le 12 avril 1933, sous la présidence de César-Bru, doyen de la Faculté de droit et vice-président du Conseil général, entouré du Premier Président Loup, du maire Étienne Billières, du rabbin Nahon, du pasteur Langereau, de Mgr Bruno de Solages :

« Il m'a semblé que j'avais un devoir à remplir, le devoir d'apporter ma sympathie profonde à tous ceux qui souffrent, et dont la souffrance fait à mes yeux des êtres sacrés. [...] Je ne saurais oublier que la tige de Jessé a fleuri en Israël et y a donné son fruit. La Vierge, le Christ, les premiers disciples étaient de race juive. Comment voulez-vous que je ne me sente pas lié à Israël comme la branche au tronc qui l'a portée ! »

Donné à sa mission de pasteur, Mgr Saliège attirait l'attention de ses prêtres et de ses diocésains sur les périls que le bolchevisme et le néo-paganisme nazi représentaient pour la survie du christianisme. En France, « le nazisme restait un problème lointain malgré une longue frontière commune avec l'Allemagne¹⁸ ».

Effectuant des séjours en Allemagne à partir de l'été 1933, aumônier adjoint de la colonie française à Berlin en 1937, l'abbé René de Naurois comprit la perversité du régime qui, par la terreur et la barbarie, entraînait une véritable « mise au pas » de toute la population, et il en informait son cousin Mgr de Solages ainsi que Mgr Saliège.

La défaite de l'armée française en juin 1940 entraîna vers Toulouse un afflux de réfugiés, Belges et gens du Nord. En 1939 le gouvernement avait fait établir dans le Sud-Ouest de la France, dans des conditions déplorables, des camps pour les républicains espagnols réfugiés. Dès le début des hostilités avec l'Allemagne on y interna les étrangers, les apatrides et leurs familles, particulièrement des Allemands (Juifs ou non Juifs) qui avaient fui le régime nazi : leurs conditions de vie s'y avéraient épouvantables. Réunie les 4 et 5 septembre 1941 à Lyon, la Conférence des évêques de la zone française Sud institua une « Association catholique d'aide aux étrangers ». Elle nomma aumônier général, l'abbé Lagarde, prêtre du diocèse de Metz, prisonnier de guerre rapatrié malade ; elle lui adjoindra ultérieurement le père jésuite Roger Braun¹⁹. Le bureau de l'association fut installé à Toulouse, au numéro 45 des allées des Demoiselles. Mgr de Courrèges fut chargé de contrôler le travail de l'aumônerie et l'emploi des subsides destinés aux œuvres s'occupant

¹⁸ R.de NAUROIS, (avec J. CHAUNU), *Aumônier de la France Libre. Mémoires*, Paris, éd. Perrin, 2004, p. 74-77.

¹⁹ S. BERNAY, *L'Église de France face à la persécution des Juifs (1940-1944)*, PARIS, CNRS ÉDITIONS, 2012, p. 210-213 et 230.

de l'assistance aux étrangers que le pape Pie XII faisait parvenir par la nonciature. Thérèse Dauty, l'assistante sociale de l'association, fut « autorisée à pénétrer aux camps du Récébédou, de Noé, du Vernet et de Rivesaltes, grâce, expliquera-t-elle, aux demandes appuyées par Mgr Saliège et Mgr de Courrèges²⁰ ».

L'archevêque pouvait compter sur ses proches collaborateurs. À l'Institut Catholique, Mgr de Solages organisait la résistance spirituelle. Pendant trois années, il prêcha à temps et à contretemps à Toulouse, Montauban et dans d'autres villes de la région, devant des auditoires souvent nombreux.

La censure interdit la publication de six discours importants. « En liaison avec ses collaborateurs, en particulier à la bibliothèque de l'Institut Catholique [l'abbé Martimort], il s'emploie à procurer des cachettes, à faciliter des évasions²¹. » L'archevêque de Lyon, Mgr Gerlier, avait chargé le père de Lubac de « *se concerter avec Mgr Saliège en vue d'une intervention commune* : « Au reste, précisera le père de Lubac, j'étais arrivé devant un homme déjà décidé²². » Mais le récit par Thérèse Dauty d'un départ de déportés juifs en des conditions inhumaines incita Mgr Saliège à agir immédiatement. Sa lettre du 23 août 1942, au style concis et incisif, fut maintes fois polycopiée, recopiée à la main ; elle se répandit rapidement, réveilla les consciences dans toute la France, d'autant plus qu'elle fut suivie des protestations publiques de neuf autres évêques²³.

Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, Lettre pastorale sur la personne humaine du 23 août 1942

« *Et clamor Jérusalem ascendit.* »

« Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits, tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer... Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer. Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus ?

Pourquoi sommes-nous des vaincus ?

Seigneur, ayez pitié de nous.

²⁰ AdT [Archives diocésaines de Toulouse], Fonds Demoiselle Thérèse Dauty, récit dactylographié rédigé par Thérèse Dauty daté du 18 août 1957.

²¹ R. de NAUROIS, « Résistance spirituelle à Toulouse : Bruno de Solages de 1927 à 1945 » dans *Bulletin de Littérature Ecclésiastique, Chronique*, 1985, n° 1, « Monseigneur Bruno de Solages (1895-1984) », p.45.

²² H. de LUBAC, *Résistance chrétienne à l'antisémitisme. Souvenirs 1940-1944*, Paris, éd. Fayard, 1988, p. 157 et 176 note 31.

²³ S. BERNAY, *op.cit.*, p. 316 et 449-450 : Évêques auteurs d'une lettre publique de protestation : Mgr Gerlier (Lyon), Mgr Delay (Marseille), Mgr Moussaron (Albi), Mgr Vansteenberghe (Bayonne), Mgr Petit de Julleville (Rouen), Mgr Martin (Le Puy), Mgr Pic (Valence), Mgr Choquet (Lourdes), Mgr Théas (Montauban).

Notre-Dame, priez pour la France !

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et du Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes ; les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos Frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

En France, patrie bien aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs.

Recevez, mes très chers Frères, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Jules-Géraud Saliège
Archevêque de Toulouse
23 août 1942

« À lire dimanche prochain, sans commentaire. »

IV. ENRACINEMENT ET DÉRACINEMENT

LA CRITIQUE D'ANDRÉ GIDE À PROPOS DES *DÉRACINÉS* DE MAURICE BARRÈS

par

Jacqueline VONS de l'Académie de TOURAINE

« Né à Paris, d'un père uzétien et d'une mère normande, où voulez-vous, monsieur Barrès, que je m'enracine ? »

C'est par cette répartie narquoise qu'André Gide entame dès 1898 une série d'articles polémiques contre les théories de Barrès dans le roman *Les Déracinés* (1897). Partisan des idées de Taine, de la race, du milieu et du moment, Barrès met en scène ce qu'il appelle un « prolétariat des bacheliers » arrachés à leurs racines culturelles et à leur identité régionale, égarés par une fausse philosophie. Gide dénonce le sophisme des arguments de Barrès et oppose à cette idéologie restrictive une morale de la disponibilité, de l'évasion.

Né en Lorraine à Charmes, Maurice Barrès (1862-1923) fut d'abord pensionnaire au collège de la Malgrange près de Nancy avant d'entamer des études de droit à Nancy puis à Paris. Comme nombre de ses contemporains, il se fait connaître en donnant des articles aux revues alors en vogue – *La Vie moderne*, la *Revue illustrée*, la *Revue des lettres et des arts* – et fréquente les cénacles littéraires où il rencontre Paul Bourget, les frères Goncourt, Léon Blum et André Gide.

En 1888, il publie son premier roman, *Sous l'œil des Barbares*, premier tome du triptyque *Le Culte du moi* qui lui vaut un succès immédiat et le propulse dans le monde politique dans la mouvance de Georges Boulanger. Candidat dans la troisième circonscription de Nancy, développant une campagne populiste, protectionniste et xénophobe, il est élu le 22 septembre 1889 et devient ainsi le plus jeune parlementaire de la législature. De septembre 1894 à mars 1895, il dirige la revue *La Cocarde* ; de mai à août 1897, il publie, dans la *Revue de Paris*, avant sa sortie en volume en octobre de la même année, un nouveau roman, *Les Déracinés*¹, premier tome d'une nouvelle trilogie, *Le Roman de l'énergie nationale*, dont, au

¹ M. BARRÈS, *Les Déracinés*, Paris, Eugène Fasquelle et Félix Juven, 1897. L'édition citée ici est celle parue à Lausanne, Guilde du Livre, 1960, 296 pages.

cours des décennies suivantes, le succès ne se dément pas dans des milieux de plus en plus marqués par une idéologie nationaliste et antisémite.

Les Déracinés dans leur contexte politique et philosophique

Le sujet du roman est connu : influencés par leur professeur de philosophie de formation kantienne, de jeunes internes du lycée de Nancy montent à Paris poursuivre des études, entreprendre une carrière politique ou tenter la réussite sociale. Déjà isolés de leurs origines familiales et régionales par l'internat, ces jeunes garçons se confrontent aux réalités pragmatiques de la vie – ou de la survie – dans la capitale. Les idéalistes s'enflamment de conciliabules sans rien conclure ; les plus pauvres s'y perdent en formant un « prolétariat » de bacheliers ; les plus nantis – qui peuvent s'appuyer sur des ressources familiales provinciales ou qui se plient plus facilement aux manœuvres politiques – passent à l'action en revenant servir leur « petite patrie ». Mais sont-ils encore capables de se ré-enraciner dans leur terre natale ?

Barrès prétend expliquer, assez pesamment, l'échec des jeunes Lorrains à Paris par leur déracinement dû au système éducatif qui les a enfermés dans l'internat, détachés de leurs racines terriennes et de leur région : ils ont perdu leur âme. L'enracinement devient alors le symbole de la seule renaissance morale possible. Cette thèse s'appuie sur un constat : la France de la fin du XIX^e siècle est « décadente », à la fois « dissociée et décérébrée¹ », écartelée entre différents blocs sans conscience morale, sans souci du bien national ; entre ces blocs descellés, « il se trouve une nombreuse poussière d'individus. C'est un gaspillage de forces », un « déchet regrettable, car dangereux : dans une ville mal balayée, où le service de voirie pêche, le moindre orage détermine des boues insalubres². »

Condamnant par avance les rêves, l'idéalisme encore mal défini de toute une génération perdue par le système des humanités, du lycée et de l'internat, Barrès ne laisse le choix qu'entre Taine et Napoléon, le Platane et le Dôme. C'est un Taine vieillissant qui, au cours d'une promenade avec l'étudiant en médecine Rœmerspacher, un des Lorrains, fait l'éloge du platane qui s'élève au square des Invalides et en dresse une biographie organique, symbole de la conception organique de la société tout entière :

« Cet arbre est l'image expressive d'une belle existence. Il ignore l'immobilité. Sa jeune force créatrice dès le début lui fixait sa destinée et sans cesse elle se meut en lui. Puis-je dire que c'est sa force propre ? Non pas, c'est l'éternelle unité, l'éternelle énigme qui se manifeste dans chaque forme. [...] En éthique surtout je le tiens pour mon maître. Regardez-le bien. Il a eu ses empêchements, lui aussi ; voyez comme il était gêné par les ombres des bâtiments : il a fui vers la droite, s'est orienté vers la liberté, a développé fortement ses branches en éventail sur l'avenue. Cette masse puissante de verdure obéit à une raison secrète, à la plus sublime philosophie, qui est l'acceptation des nécessités de la vie³. »

¹ *Supra* p. 11.

² *Supra* p. 145.

³ *Supra* p. 122.

Dans un texte adressé en 1899 aux bureaux de *La Patrie française*⁴, Barrès revient longuement sur cet enracinement nécessaire à la création d'une unité morale, d'une conscience nationale fondée sur la terre. Après avoir rappelé les souvenirs douloureux laissés par la guerre de 1870 en Lorraine, « piétinée par les Français et les Allemands », et critiqué l'affaire Dreyfus, « une apparence dressée par des conspirateurs et autour de laquelle des métaphysiciens viennent faire leur orgie », il conclut :

« Nous venons de mettre sous vos yeux une loi importante de la production humaine : pour permettre à la conscience d'un pays tel que la France de se dégager, il faut raciner les individus dans la terre et dans les morts⁵. »

On pourrait assez facilement objecter que cette thèse occulte un autre idéal possible, une aventure que Barrès prend soin de condamner dans ses prémices mêmes. Car, à la leçon de Taine, les sept jeunes gens préfèrent l'exaltation, fiévreuse mais stérile, que leur procure la visite du tombeau de Napoléon, ce « carrefour de toutes les énergies qu'on nomme audace, volonté, appétit⁶ » ; ce 5 mai 1884, ils décident d'entrer en action et de créer un journal, *La Vraie République*. Sans expérience, sans ligne directrice, sans appuis, résultant de décisions aussi hétérogènes que les membres du groupe eux-mêmes, ce sera un échec qui entraînera celui du groupe et conduira les deux plus faibles, Racadot et Mouchefrin, au vol et au crime. De même, c'est moins la philosophie kantienne qui est cause de leur dépaysement que la duplicité de leur conseiller moral, Bouteiller, que seul guide en réalité l'intérêt personnel dans la poursuite de sa carrière politique. Certains, tel Sturel, reviendront dans leur terre d'origine, mais au service d'un Bouteiller. On pourrait donc affirmer que les dés du roman sont pipés dès le départ.

La critique de Gide. Éloge du déracinement et de la transplantation

Si la thèse de Barrès suscita peu de détracteurs, étant donné le climat politique revanchard généralisé à cette époque en France, elle fut à l'origine d'une critique intensive dirigée par André Gide, qui se poursuivit plusieurs années⁷, au nom de la disponibilité et de la liberté d'esprit. Les deux hommes se connaissaient et fréquentaient les milieux littéraires et artistiques post-symboliques ; Barrès avait introduit André Gide en 1891 dans le salon de Mallarmé où se retrouvaient Henri de Régnier, Maeterlinck, van Rysselberghe, Paul Valéry. L'affaire Dreyfus marque la rupture entre les deux hommes. Gide signe la pétition en faveur d'Émile Zola à

⁴ Il s'agit d'un projet de conférence que Barrès devait prononcer le 10 mars 1899 à la *Ligue de la patrie et intitulée La Terre et les Morts*. Les présentes citations proviennent du fac-similé mis en ligne par Gallica (BNF) : https://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Barr%C3%A8s_-_La_Terre_et_les_morts.djvu .

⁵ M. BARRÈS, *op.cit.*, p.27.

⁶ *Supra* p. 132.

⁷ J.-M. WITTMANN, « Les premières œuvres romanesques d'André Gide : une réaction critique au symbolisme et à la décadence », *Bulletin des Amis d'André Gide* XXIII, octobre 1995, p. 659-666.

la suite de *J'accuse*¹. Le 8 février 1898, il publie dans *l'Ermitage*² le premier d'une série d'articles contre *Les Déracinés* de Maurice Barrès :

« Né à Paris, d'un père uzétien et d'une mère normande, où voulez-vous, monsieur Barrès, que je m'enracine ? J'ai donc pris le parti de voyager. En ayant éprouvé beaucoup d'agrément [...] et surtout, j'ose le croire, beaucoup de profit, je me suis permis de conseiller aux autres le voyage ; j'ai même fait plus : j'ai poussé, j'ai contraint d'autres au voyage [...] – Et c'est en voyage que j'ai lu votre livre³. »

Suit un éloge fougueux du voyage, des voyages, à travers l'admiration portée au récit fait par Barrès de la vie aventureuse et voyageuse de madame Aravian, la belle Orientale..., qui finit massacrée au bois de Bologne sous les coups de Racadot et Mouchefrin, eux dont l'unique voyage aura été la plongée dans les bas-fonds parisiens. Après avoir félicité l'auteur de son dessin, d'une « remarquable tenue, d'une absence de fantaisie parfaite⁴ » dans la hiérarchisation des groupes sociaux, Gide s'interroge sur les raisons de la boursoufflure introduite *inartistiquement* (*sic*) par le rattachement d'une thèse électorale à la thèse générale, sans vouloir préjuger de sa justesse.

Ce début donne le ton : Barrès est critiqué pour avoir voulu imposer ses idées et ne pas avoir « laissé l'esprit du lecteur libre⁵ » de penser autrement que lui. Il est peu intéressant de savoir ce que Racadot, s'il était resté en Lorraine, serait devenu – ou ce serait un autre roman. L'intérêt des *Déracinés* de Barrès est, poursuit Gide, de montrer comment, dans une situation inhabituelle, un organisme réagit de manière originale : « *Le déracinement contraignant Racadot à l'originalité* : on peut dire, en souriant, que c'est là le sujet de votre livre⁶. » Car, dans les faits, le bilan n'est pas aussi négatif que le prétend Barrès : quatre Lorrains « réussissent », et Racadot aurait pu réussir s'il avait eu plus d'argent. On peut donc comprendre le roman comme une illustration de l'antithèse plutôt qu'une défense de la thèse barrésiste⁷ : l'apport d'éléments nouveaux par l'instruction ou le dépaysement accable le faible mais fortifie le fort. Dès lors, « pour éviter le danger à un faible, nierons-nous le profit d'un fort⁸ » ?

Une telle critique, jouant simultanément sur les registres de l'esthétique et de la pensée philosophique, ne respectait aucune des normes traditionnelles du genre, essentiellement psychologiques, et désorientait déjà les contemporains par le mélange d'ironie et de désinvolture dans le ton, prenant l'auteur à témoin de ses propres contradictions, sans oublier la perfidie dans la pointe finale : Barrès

¹ L'article de Zola est publié dans le journal *L'Aurore* n° 87 du 13 janvier 1898.

² *l'Ermitage* est une revue littéraire fondée à Paris par Henri Mazel en avril 1890. André Gide y publie des critiques littéraires dès 1898, et en devient directeur littéraire en 1902, avec Henri Ghéon. La revue s'éteint en 1907. On la considère comme l'antichambre de la *Nouvelle Revue française*.

³ A. GIDE, « À propos des *Déracinés* de Maurice Barrès », 1898, dans *Essais critiques*, Gallimard, N.R.F., 1999, coll. Pléiade, p. 4-8. Toutes les citations ultérieures seront empruntées à cette édition.

⁴ *Supra* p. 5.

⁵ *Ibidem*.

⁶ *Supra* p. 6.

⁷ Néologisme qui semble avoir été créé par André Gide, dans « Dostoïevski d'après sa correspondance », *Essais critiques*, Gallimard, N.R.F., 1999, coll. Pléiade, p. 469.

⁸ *Op. cit.*, note 11, p. 7.

n'aurait pas écrit le roman *Les Déracinés* si lui-même n'était venu de sa province natale à Paris.

Sous le prétexte de lettres fictives envoyées à *Angèle*, les critiques suivantes, qui s'échelonnent de juillet 1898 à novembre 1900, sont l'occasion pour Gide d'approfondir sa réflexion, ou plus exactement de la faire progresser au fur et à mesure qu'elle se dit, toujours dans le même rapport entre la recherche de l'art et celle d'une « sincérité du je » dans l'expression artistique. Barrès y est occasionnellement convoqué, non pas comme ennemi ou comme repoussoir, mais, pourrions-nous dire, comme pierre de touche pour éprouver sa propre pensée. C'est ainsi que dans la cinquième *Lettre à Angèle*, datée de Paris le 15 novembre 1898, à propos de Barrès, Gide s'interroge sur la liberté et sur le droit de douter, de se contredire pour échapper à une image figée qui conduit à l'absence de création : « Le parti que l'on sert emprisonne ».

Mais c'est en 1903 que la polémique prend un tour nouveau, dans un très long article intitulé *La querelle du peuplier. Réponse à M. Maurras*⁹. La chronologie des faits est compliquée. Les thèses de Barrès avaient été malgré tout combattues par quelques critiques, parmi lesquels Émile Faguet, René Doumic, Léon Blum. Le 15 novembre 1897, René Doumic avait écrit dans la *Revue des Deux Mondes* :

« Le rôle de l'éducateur consiste à nous délivrer des attaches qui nous immobilisent à un point du sol et [...] son devoir est de faire de nous des déracinés¹⁰. »

Le 25 décembre de la même année, Maurras prend la défense de Barrès dans la *Revue encyclopédique*, contre Doumic. Gide prend connaissance de cette querelle en 1902, et alors qu'il prépare la réédition de sa critique sur *Les Déracinés* pour l'insérer dans *Prétextes* (1903), il ajoute une très longue note commentant une publicité de pépiniériste, à la manière d'un professeur expliquant un texte littéraire à un disciple obtus :

« [...] Nos arbres ont été TRANSPLANTÉS (le mot est en gros caractères dans le texte) 2, 3 4 fois et plus, suivant leur force (ce qui veut dire ici : suivant leur âge), opération qui favorise la reprise ; ILS SONT DISTANCÉS CONVENABLEMENT, AFIN D'OBTENIR DES TÊTES BIEN FAITES (ici c'est moi qui souligne, car voici un des côtés de la question dont vous ne parlez pas, et qui importe). / *Catalogue des pépinières Croux* (63^e année, p. 72) // Ignorez-vous aussi l'opération qu'en culture on appelle REPIQUAGE ? Permettez que, pour vous, je copie encore ces quelques phrases instructives : « *Dès que les plants ont quelques feuilles, on doit, selon les espèces et les soins particuliers qu'elles exigent, ou les ÉCLAIRCIR ou les REPIQUER.* / *Vilmorin-Andrieux, Les Fleurs en pleine terre p. 3.* » // Ou repiquer, ou éclaircir. Voici l'affreux dilemme que vous proposent vos savants copartisans MM. Croux et Vilmorin-Andrieux. Renoncez à chercher vos

⁹ Sur les détails chronologiques de la polémique, voir A. Gide, *Essais critiques*, notes p. 1007. L'article est repris avec diverses variantes, dans *Prétextes* (éd. 1913, p. 53-60), puis dans *Morceaux choisis* (p. 442-450) et dans *Œuvres complètes*, Gallimard, t. IV, p. 399-409. À partir de *Prétextes* 1913, Gide ajoute encore un paragraphe dans lequel il précise que l'on coupe parfois certaines racines, afin d'assurer la reprise car il s'en forme aussitôt de nouvelles et que l'arbre reprend d'autant mieux que les vieilles racines ont été coupées. Ceci ne fait que renforcer sa position antithétique par rapport à Barrès.

¹⁰ A. GIDE, *Essais critiques*, notes p. 953.

exemples dans leur domaine. Et si cela ne suffit peut-être pas à invalider la thèse de M. Barrès, vous m'accorderez tout au moins que cela ne la renforce pas non plus¹. »

Maurras riposte dans la *Gazette de France* du 15 septembre 1903 en incriminant les attaches protestantes de Gide et son art de l'arboriculture qu'il tient de catalogues de pépiniéristes. Nouvelle réponse de Gide, publiée dans *l'Ermitage* de novembre 1903², qui s'adresse, à travers Maurras, à Barrès qu'il considère comme le véritable adversaire. Avec son sens aigu de la précision des mots de la langue française, et fort de ses connaissances lexicales spécialisées acquises sur le terrain et dans sa propriété de Normandie³, Gide met en scène Maurras et un grand amateur de jardinage dans un dialogue savoureux :

- « - Quand ces boutures (de peuplier) ont des feuilles et paraissent pourvues de racines, dit le grand amateur.
- On les déracine, interrompt M. Maurras.
- Mais non ! On éclaircit le plan, c'est-à-dire qu'on enlève à volonté les plus forts pour en faire des arbres de choix (c'est moi qui souligne), ou les plus nombreux et les plus délicats pour les repiquer en rayons moins serrés, afin de permettre aux racines de se bien développer.
- Et si on l'expédie ?
- On enveloppe les racines avec beaucoup de soin pour qu'elles ne sèchent pas en route [...]. »

Aucune de ces opérations (relevage, repiquage, replanter, transplanter) n'est synonyme de déraciner. Pour Maurras, on ne déracine donc que des arbres morts ou sacrifiés :

- « - J'expliquai alors à mon jardinier ce qu'on appelle maintenant, selon la forte et juste expression de Barrès, un *déraciné*... je dis comment la mauvaise éducation avait chez ces jeunes gens *tranché les racines* (ici c'est M. Maurras qui souligne) qui les attachaient à leur Lorraine, etc., etc. »

Il devient alors aisé pour Gide de démontrer qu'en arboriculture, le seul domaine où ce mot *déraciné* ait un *sens précis* [*dont les racines ont été arrachées de terre*], ce sens diffère de celui que Barrès prétendait lui donner métaphoriquement [*dont les racines ont été tranchées*]⁴, et de justifier ainsi les bénéfices de la transplantation pour les forts. En accusant Maurras de rendre sensible un faux sens qui avait pu échapper à la critique, Gide met en évidence sous une apparente querelle de mots le danger de courants protectionnistes et nationalistes dans la pensée et la littérature françaises.

Refus de l'enracinement et éloge de la disponibilité

Gide reprend le combat en 1909, cette fois après la publication par Barrès de *Colette Baudoche*, chez Plon, en février 1909. Le roman raconte comment,

¹ A. GIDE *Essais critiques*, notes p. 954. La disposition du texte a été respectée.

² *L'Ermitage*, novembre 1903, pages 222-228.

³ Dans le même article, il rappelle non sans humour le prix que lui a octroyé la Société des agriculteurs de Normandie pour sa pépinière.

⁴ Le texte en italiques est conforme à l'original. Littré, qui est cité par Gide comme garant du sens de « déraciner », signale « ôter, enlever » au sens figuré, ce que Gide reconnaît implicitement.

après le rattachement de la Lorraine à l'empire germanique, un jeune professeur allemand, Frédéric Asmus, arrive à Metz, dans la pension de madame Baudoche et de sa petite-fille Colette dont il s'éprend. Gide observe, ironique, comment la transformation progressive du pangermaniste du début du roman en défenseur de la culture française est possible grâce à ce déracinement, à cette « transplantation sur terre... française », et dénonce une fois de plus le sophisme et l'incohérence des doctrines barrésiennes⁵.

Dans le même temps, paraissait une enquête menée par le maurassien Henri Clouard (1889-1974) dans la revue *La Phalange* à propos des caractères définissant une « littérature nationale ». Une trentaine de réponses furent publiées, dont celle de Barrès. Le débat se politise rapidement. Gide prétend intervenir en tant qu'arbitre, en se plaçant sur le terrain de l'art et publie dans *La N.R.F.* de juin 1909⁶, le premier de trois articles intitulés *Nationalisme et littérature*⁷. La question est pour Gide une question oiseuse. S'il reconnaît à la France un statut privilégié dans les lettres, c'est précisément parce que ses plus grands artistes sont le plus souvent « des produits d'hybridations et le résultat de déracinements, de transplantations⁸ », citant Ghéon :

« Nous ne formons pas une race, mais une nation, mais la nation précisément où les races occidentales se touchent, se fondent, s'équilibrent⁹. »

Le deuxième article, publié dans *La N.R.F.* d'octobre 1909¹⁰, très court, très ironique, répond à un article paru dans une petite revue *Les Guêpes*, fondée par de jeunes conservateurs pour lesquels Gide montre de la sympathie tout en critiquant leur passéisme. Le rapport avec l'article précédent s'explique par le lien que certains critiques avaient établi entre chauvinisme littéraire et classicisme¹¹. Le troisième et dernier article est publié dans *La N.R.F.* de novembre 1909¹². Le titre initial devait être « Terres d'alluvions », un sujet sur lequel Gide travaille depuis l'été à partir d'un livre de son oncle, l'économiste Charles Gide : il découvre les théories politiques et économiques protectionnistes d'Henry Charles Carey (1793-1879), qu'il va en quelque sorte transposer sur le plan littéraire¹³. Reprenant l'éloquente formule du *déracinement* barrésien, il élabore une théorie d'ouverture à l'inconnu, partant des « racines », de ce qui paraît le plus commode ou le plus facile, pour faire l'éloge des terres encore vierges, plus dangereuses mais plus fertiles : s'enraciner dans des terres connues, déjà « labourées » est renoncer. Les terres nouvelles exigent de l'écrivain une tension, une contrainte pour les maîtriser et les ordonner :

« Je languis dans des contrées trop salubres et sais que c'est d'abord au dragon qu'on reconnaît les Hespérides¹⁴. »

⁵ A. GIDE, *Essais critiques*, p. 176.

⁶ *La Nouvelle Revue Française*, juin 1909, pp. 429-434.

⁷ « Nationalisme et Littérature I », dans A. Gide, *Essais critiques*, p. 177-180 et notes, p. 1024-1026.

⁸ *id.*, p.179.

⁹ *ibid.*

¹⁰ *NRF* octobre 1909, pp. 190-194.

¹¹ « Nationalisme et Littérature II », dans A. Gide, *Essais critiques*, p. 192-195 et notes, p. 1032-1033.

¹² *NRF* novembre 1909, pp. 237-244.

¹³ « Nationalisme et Littérature III », dans A. Gide, *Essais critiques*, p. 195-199 et notes, p. 1033-1034.

¹⁴ *N.R.F.*, novembre 1909, p. 199.

Très bel article dont il n'est pas entièrement satisfait car il le juge encore trop éloquent, mais qui montre parfaitement comment, à partir de la critique de Barrès, se construit chez Gide une réflexion plus assurée, plus constructive, plus difficile aussi, sur ce qu'est le travail de l'écrivain. C'est le même refus de la facilité et du confort qui lui fait reprocher à Barrès la paresse d'esprit à laquelle conduit sa doctrine :

« C'est qu'en enracinant chaque esprit dans un milieu trop favorable, dans sa terre et parmi ses morts, vous l'invitez à la paresse¹. »

Si l'on veut durer, il faut être capable « d'offrir aux successives générations des nourritures renouvelées : car chaque génération apporte une faim différente² ». Formule très gidienne, dont le contrepoint lui est encore fourni par les doctrines de Barrès, « d'un si excellent effet pratique aujourd'hui, pour lui-même et pour la France, [qui] pèseront d'un poids mort bien fatigant sur son œuvre, bientôt³ ». On pourrait continuer à relever dans l'œuvre critique de Gide au fil des années l'association étroite qu'il établit entre le refus de la facilité dans l'art et l'enracinement ; en juin 1921 par exemple, à propos du beau livre d'Albert Thibaudet sur Maurice Barrès, il ressort des notes anciennes, disparates, encore inédites, destinées à un *Billet à Angèle*, reprenant le mode d'une correspondance fictive. S'il reconnaît, étant donné la situation politique, que ce qui avait étayé les écrits de Barrès était un geste de défense face à l'ennemi, il met fortement en doute la reconnaissance de telles pensées de circonstance dans les appréciations de l'œuvre sur la durée et critique tout ouvrage définitif, qui prétend conclure⁴.

Mais on aurait tort de limiter la polémique à Barrès. Tout système clos est mortifère⁵. Dans une très longue étude publiée en 1908, *Dostoïevski d'après sa correspondance*, Gide compare le romancier russe et Barrès. Si le premier s'insurge également contre le déracinement prôné par certains Russes au profit d'une forme d'*européisme*, on trouve en lui tant de complexité, tant de probité dans l'énoncé de pensées divergentes, tant d'individualismes contradictoires que son œuvre, selon Gide, est sauvée par le fait même qu'aucune conviction ou tentative de conviction ne peut s'en dégager, contrairement au dogmatisme si pesant, si uniforme, de Barrès⁶.

Les Déracinés de Barrès ont donc été l'occasion pour Gide de développer une pensée qui refuse d'être enfermée, prisonnière d'un système quelconque, et dont la vertu majeure est la disponibilité, la curiosité, le doute. Cette disponibilité, cette instabilité de l'esprit, au sens étymologique, qu'il retrouve chez Montaigne peignant « le passage », est à l'origine de l'écriture de Gide et de son renouvellement : en écrivant, en parlant de soi, on raconte nécessairement le changement. De même

¹ *Journal sans dates* (mars 1910) dans A. Gide, *Essais critiques*, p. 227.

² « Baudelaire et M. Faguet » dans A. Gide, *Essais critiques*, p. 247.

³ *Ibid.* p. 248.

⁴ *Billet à Angèle* (juin 1921) dans A. Gide, *Essais critiques*, p. 293-298.

⁵ Citation empruntée à Peter Schnyder, « Gide critique et ses premiers critiques », *Bulletin des Amis d'André Gide*, janvier 1988-XVI, p. 83-95 (86).

⁶ A. GIDE, *Essais critiques*, p. 450-474.

que l'auteur refuse de se soumettre à des mots d'ordre, à un parti, de même son écriture est rebelle à l'enracinement dans un genre. Gide intitule ses écrits roman, récit, sotie, drame..., faisant sienne la devise qu'il prête à Paul Valéry : *Ars non stagnat*⁷.

Aujourd'hui, à l'heure où certaines tendances reprennent à leur compte les thèses nationalistes d'un Barrès ou d'un Maurras, où les termes d'identité nationale, d'ancrage territorial sont présentés comme des remèdes à un mondialisme néfaste, il nous a semblé nécessaire de relire ces pages de Gide, avec toute leur ferveur, contre tout ce qu'il sentait être une des entraves les plus graves à la liberté de l'esprit.

⁷ A. GIDE, « Le rayonnement de Paul Valéry », dans Hommages 1945, *Essais critiques*, p. 923-937 (929).

ENRACINEMENT ET DÉRACINEMENT, DE MAURICE BARRÈS À FRANÇOIS MITTERRAND CULTURE ET POLITIQUE DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE

par

Jean EL GAMMAL de l'Académie de STANISLAS

En l'espace d'un siècle, le thème des racines a revêtu de multiples formes dans l'histoire politique et culturelle de la France. Parmi ceux qui l'ont utilisé, le nom de Maurice Barrès, certes bien moins lu de nos jours que de son vivant – il est mort en 1923 – vient à l'esprit. Le premier roman de son cycle intitulé *Le roman de l'énergie nationale, Les Déracinés*, paru en 1897, met en relief les inconvénients de la transplantation de jeunes Lorrains à Paris. De plus, même s'il a eu aussi le goût des voyages, Barrès, dans les années suivantes, à travers la thématique de la terre et des morts, se veut à la fois le chantre de la Lorraine et l'un des chefs de file du nationalisme, d'autant qu'après un premier mandat en Meurthe-et-Moselle, de 1889 à 1893, il est redevenu député, cette fois dans la capitale, en 1906. La seconde personnalité étudiée dans cette contribution, François Mitterrand, dans son parcours politique – maire, président de conseil général, parlementaire, ministre, chef de parti et président de la République – et dans ses écrits postérieurs à 1945, a moins attaché son nom, semble-t-il, à l'idée d'enracinement. Pourtant, durant sa jeunesse conservatrice en Charente et à Paris, voire au-delà, il a été influencé par les conceptions barrésiennes. Au fil de ses déplacements, et du fait de son enracinement politique dans la Nièvre et de ses vacances dans les Landes, à Latche, il est apparu comme un « promeneur enraciné », selon le titre d'un colloque récent¹. On étudiera donc à la fois des prises de position, des évolutions, des contradictions voire des ambiguïtés, selon une perspective historique et culturelle, en trois temps : Barrès, des *Déracinés* aux caractères du « barrésisme » ; François Mitterrand, ses points d'ancrage et son évolution ; la mémoire des racines et les mutations des perspectives.

¹ F. DUBASQUE et A-L. OLLIVIER (dir.), *Le promeneur enraciné : François Mitterrand, un cheminement politique et sensible à travers les territoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2023.

La volonté d'enracinement et les choix de Maurice Barrès

Né en 1862 à Charmes, dans les Vosges, Maurice Barrès, dont les origines sont lorraines et auvergnates, a été marqué par la défaite de la France lors de la guerre de 1870-1871. Il a fait ses études secondaires au collège de la Malgrange, puis au lycée de Nancy, avant de poursuivre son parcours à la Faculté de Droit de la même ville, et d'obtenir sa licence à Paris, où il s'est

rendu en partie par rejet de Nancy et sans prêter alors grand intérêt à la Lorraine². Barrès ne tarde pas à se faire connaître dans la capitale en tant qu'écrivain, à travers la trilogie du *Culte du moi*, qui s'inscrit dans une perspective esthétisante, non sans provocation³. En outre, son goût pour les voyages commence à s'affirmer, principalement en Italie à la fin des années 1880⁴.

C'est à la fin de cette même décennie, plus précisément en 1889, qu'à la faveur de la vague boulangiste – d'ailleurs en recul – il devient le plus jeune député de France, en raison de son élection dans la troisième circonscription de Nancy. Si Barrès a utilisé durant sa campagne des thèmes socialisants, il table aussi sur un nationalisme xénophobe qui donne à son profil et à son activité de journaliste un caractère assez flou, d'autant que de manière assez paradoxale, il est un parlementaire de tendance antiparlementaire⁵.

Sur le plan littéraire, alors même que la question du cosmopolitisme peut, à l'échelle de ses goûts en termes de voyage, continuer d'être évoquée à son sujet⁶, c'est surtout avec la publication des *Déracinés*⁷ que la thématique de l'enracinement est mise en avant par celui qui n'est plus député – il a été battu dans une circonscription de la Seine en 1893 puis lors d'une partielle en 1896. Le premier volume du *Roman de l'énergie nationale* paraît alors que l'Affaire Dreyfus prend de l'ampleur et peu de temps avant que Barrès, très antidreyfusard, ne s'en prenne aux intellectuels tenants de la révision. Barrès revient sur le passé dans *Les Déracinés*⁸, notamment par le truchement des personnages de sept lycéens de

² J. EL GAMMAL (dir.), *Dictionnaire des parlementaires lorrains de la Troisième République*, Metz, Serpenoise, 2006, p. 136. Pour une approche récente, voir aussi M. Leymarie, « Maurice Barrès et la Lorraine », in J. POZZI (dir.), *Approches politiques et culturelles de la France et de la Lorraine-Mélanges en l'honneur de Jean. El Gammal*, Nancy, Éditions universitaires de Lorraine, 2024, p. 27-39 (notamment p.27-28 pour les débuts de Barrès).

³ J. DESCLAUX, « La voix de la jeunesse ou de l'art de scandaliser », in A. COMPAGNON (dir.), *À l'ombre de Maurice Barrès*, Paris, Gallimard, 2023, p. 57-76.

⁴ *Id.* Barrès en mouvement-Dans l'Atelier des voyages, Genève, Droz, 2023, chapitres II, « La renaissance par l'Italie (1887). De la culture de voyage » et III, « Venise, un lieu d'écriture », p. 69-135. Barrès commence aussi à voyager en Allemagne en 1887 : cf. *ibid.*, p. 138-139

⁵ J. EL GAMMAL, « Maurice Barrès, les parlementaires et l'histoire », in Olivier DARD, M. GRUNEWALD, M. LEYMARIE et Jean-Michel WITTMANN (éd.), *Maurice Barrès, la Lorraine, la France et l'étranger*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 59-70.

⁶ J. DESCLAUX, *op.cit.*, chapitre IV, « Du cosmopolitisme », p. 251-288.

⁷ Cf. l'édition récente de référence, présentée et annotée par J.-M. WITTMANN et E. GODO, Paris, Champion, 2004 (p.7-68).

⁸ Citons les titres de plusieurs chapitres caractéristiques pour notre sujet : « L'arbre de M. Taine » (VII), « La France dissociée et décérébrée » (IX) et « Déraciné, décapité » (XIX, ce dernier sur le « bachelier assassin » Racadot – édition de J. BORIE, Paris, Folio, 1988, p. 482).

Nancy⁹ et de leur professeur de philosophie, appelé Bouteiller et inspiré par le normalien et agrégé Auguste Burdeau, qui fut brièvement professeur à Nancy et n'avait pas tardé à entreprendre une brillante carrière politique interrompue par son décès précoce en 1894¹⁰. Le kantisme républicain mis en avant au lycée est présenté comme un facteur de déracinement, en raison de son abstraction, les racines lorraines étant présentées comme un recours. La réception du livre est inégalement louangeuse¹¹. Les critiques conservateurs sont surtout sensibles à ce qui va dans leur sens d'un point de vue idéologique. Parmi les enthousiastes, à gauche, figure Léon Blum, alors admirateur de Barrès avant de s'en éloigner du fait de l'affaire Dreyfus¹². André Gide, pour sa part, tout en reconnaissant l'importance du livre, fait montre d'ironie dans son article paru dans la revue *L'Ermitage* :

« Né à Paris, d'un père uzétien et d'une mère normande, où voulez-vous, monsieur Barrès, que je m'enracine ? J'ai donc pris le parti de voyager¹³. »

Toujours est-il que la double thématique de l'enracinement et du déracinement reparait dans la suite du cycle romanesque, notamment dans *L'Appel au soldat*, paru en 1900, qui revient sur le boulangisme¹⁴, de même que dans la vie politique, les articles et les discours de Barrès. C'est en effet au tournant du siècle que l'écrivain et ancien député – une nouvelle fois battu, cette fois à Nancy en 1898 – met en avant la thématique de la terre et des morts, dans une conférence prononcée pour la Ligue de la Patrie française et insérée dans un recueil intitulé *Scènes et doctrines du nationalisme*. Ce que Zeev Sternhell considère successivement comme le « nationalisme organique » et le « nationalisme conservateur » de Barrès¹⁵ se développe donc en relation avec l'évolution d'une partie du nationalisme français. La thématique des racines vaut à Barrès – qui réside à Neuilly et retrouve un siège dans la capitale en 1906 – une certaine influence sur de jeunes publicistes et écrivains lorrains, dont le rôle, notamment dans *Le Pays lorrain*, fondé en 1904,

⁹ Sturel, Roemerspacher, Saint-Phlin, Suret-Lefort, Renaudin, Racadot, Mouchefrin. Les deux principaux personnages féminins sont Thérèse Alison et l'Arménienne Astiné Aravian, « une veuve personnellement fort distinguée et d'excellente famille » (même édition, p. 149).

¹⁰ J.-F. SIRINELLI, « Littérature et politique : le cas Burdeau-Bouteiller », *Revue historique*, CCLXXII, 1985, p.91-111.

¹¹ Cf. les « éclaircissements » de l'édition de J. BORIE, *op.cit.*, p. 524-533 et l'édition de J.-M. WITTMANN et E. GODO, p. 57-67. E. GODO est aussi l'auteur d'une biographie intitulée *Maurice Barrès-Le grand inconnu 1862-1923*, Paris, Tallandier, 2023.

¹² M. WINOCK, « La visite à Barrès », in *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, 1997, réédition Points, 2001, p. 11-19 (premier chapitre de la première partie du livre, « Les années Barrès »).

¹³ A. GIDE, *Essais critiques*, édition de P. MASSON, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1999, p. 4-8 (citation p.4). Sur Gide, auteur des *Nourritures terrestres* en 1897, voir aussi l'édition des *Déracinés* de J. BORIE, *op.cit.* p.40-41.

¹⁴ Il contient un très long chapitre (XI) intitulé « La vallée de la Moselle. Sturel et Saint-Phlin recherchent leurs racines nationales » : voir la réédition du Livre de Poche, Paris, 1975, p. 235-360. Le dernier volume du cycle, *Leurs figures*, paru en 1902, traite du scandale de Panama : on y trouve au chapitre XIV une « Lettre de Saint-Phlin sur une « nourriture » lorraine » : réédition de 1967, p. 277-289 (la lettre est adressée à Sturel).

¹⁵ Z. STERNHELL, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Bruxelles, réédition Complexe, 1985, p. 246-281 et 282-336.

est d'ailleurs plus culturel que politique¹⁶. Avant la guerre, Barrès est devenu une figure littéraire et politique importante de la droite. Il le reste, non sans critiques, pendant le premier conflit mondial¹⁷ et durant ses dernières années, après le retour des « provinces perdues »¹⁸.

Les articles et ouvrages publiés à l'occasion du centenaire de sa mort soulignent néanmoins la complexité du personnage. Pour ce qui concerne les racines, son attachement demeure, mais il a toujours été attiré par les voyages, entre littérature et enquête à la fin de sa vie¹⁹. Du reste, ses *Cahiers*, parus à titre posthume, sont parfois en décalage avec ses articles et discours.

Continuité, mutations et complexité des attitudes de François Mitterrand

François Mitterrand, né en 1916, n'a connu Barrès que par ses lectures de jeunesse et a été d'ailleurs bien plus lecteur qu'écrivain. Issu d'un milieu conservateur provincial, principalement charentais, il est marqué, comme nombre de ses amis de jeunesse, tels Claude Roy²⁰ ou Pierre de Bénouville, par le poids des traditions et du catholicisme, notamment pendant les années 1930, ce qu'on souligné ses nombreux biographes²¹. Lui aussi étudiant en droit – et en sciences politiques – à Paris, où il loge dans le fameux foyer d'étudiants catholiques, dirigé par les Maristes, du 104, rue de Vaugirard, ne se destine pas d'emblée, après avoir terminé ses études, à une carrière politique traditionnelle. Son parcours, dans ce domaine, est associé aux répercussions de la guerre et de l'Occupation. Initialement proche de Vichy, il évolue vers la Résistance, créant un mouvement de prisonniers. Après la Libération, il fait rapidement une percée politique, trouvant un terrain d'élection dans la Nièvre, où il est élu député en 1946, et siégeant dans plusieurs gouvernements. Le barrésisme juvénile n'est plus guère présent en ces temps d'ascension politique, pour deux raisons principales : la longue éclipse de l'œuvre de Barrès qui se prolonge et les nouveaux enjeux liés au contexte politique, économique, colonial et international.

¹⁶ Voir Ph. ALEXANDRE, « Maurice Barrès et les régionalistes lorrains 1903-1928 », in *Maurice Barrès, op.cit.*, p.119-137 et J. EL GAMMAL, « Le Pays Lorrain et le lotharingisme », *Le Pays lorrain*, décembre 2021, p. 321-328.

¹⁷ Sa manière de la commenter relève selon certains du « bourrage de crâne », même on trouve aussi une continuité de ses conceptions et un désabusement tardif : cf. notamment l'introduction de l'anthologie *Chronique de la Grande Guerre*, Paris, Garnier, 2023, édition de D. Pernot et V. Rambaud, p. 7-146.

¹⁸ F. ROTH, *Alsace-Lorraine – Histoire d'un « pays perdu » de 1870 à nos jours* (2010), Paris, réédition Tallandier, collection Texto, 2019, p. 153 et 159.

¹⁹ J. DESCLAUX, *op.cit.*, chapitre XIII, « D'un Orient l'autre. Enquête et rêverie musicale. Le rythme de l'atelier », p. 513-570.

²⁰ J. EL GAMMAL, « Claude Roy, « un insomniaque étonné, qui se tourne et retourne » », in É. AUGRIS (dir.), *Changer de camp – 14 volte-faces au XX^e siècle*, Paris, Novice, p.211-217 et 257-261.

²¹ M. WINOCK, *François Mitterrand*, Paris, Gallimard, 2015, chapitre I, « Un enfant barrésien » (titre emprunté au tome II- 1958-1960 du *Bloc-notes* de François Mauriac, Paris, Seuil, 1993, p. 333), pp. 13-41. Ajoutons que dans *Ma part de vérité*, paru chez Fayard en 1969, François Mitterrand évoque son arrivée à Paris en ces termes : « Étudiant, je montais à Paris, comme François Mauriac, ce romancier régionaliste, ami de mon oncle et de ma mère, et pour qui tout jeune homme d'Angoulême est forcément Rastignac. » : F. MITTERRAND, *Œuvres*, tome II, Paris, Les Belles Lettres, p.345.

François Mitterrand, qui voyage dans nombre de départements²², accorde une grande importance à la géographie, pas seulement électorale – et à l'enracinement politique. S'il reste attaché à ses origines saintongeaises et si le village de Latche, dans les Landes, correspond à une autre forme d'enracinement, il fait porter ses efforts sur le Morvan – autour de Château-Chinon – la Nièvre et la Bourgogne²³. Au-delà des vicissitudes qu'il connaît dans les premières années de la V^e République, il cultive cet enracinement, notamment à travers le cumul des mandats. François Mitterrand, devenu chef de l'État, suit avec attention la situation dans son fief électoral et ne néglige pas la dimension symbolique associée au « pèlerinage » de Solutré, en Saône-et-Loire, où le « rituel » public avait commencé en 1976²⁴.

Durant cette longue carrière, pouvait-il y avoir de la part de François Mitterrand une sorte de retour à Barrès ou de redécouverte de son œuvre ? Sur le plan politique, à compter des années 1970, ce n'était guère possible publiquement, en raison de l'étiquette socialiste et des programmes défendus. L'inflexion de 1983 ne répond évidemment pas à des considérations nostalgiques, mais principalement au contexte européen et aux difficultés économiques et sociales de la France après les réformes du début du premier septennat.

Pourtant, toujours grand lecteur, François Mitterrand, laissait parfois affleurer dans des articles et des recueils, des réminiscences littéraires et politiques, pour autant que les circonstances s'y prêtent. Ainsi, dans *Ma part de vérité*, volume d'entretiens avec le jeune Alain Duhamel, alors qu'il est au creux de la vague, après les événements de 1968, il fait preuve, dans le cadre d'une évocation de sa famille, où s'exerçait selon lui une influence surtout littéraire du Barrès de *La Colline inspirée*²⁵, d'une curieuse ironie rétrospective au sujet de l'écrivain, assez difficilement compréhensible pour la plupart des lecteurs d'alors et d'aujourd'hui :

« Ah ! soyez Lorrain ! N'est-ce pas Barrès ? On vous fera prince aussitôt. Prince lorrain évidemment. Naître à quelques lieues de la ligne floue des Vosges vous dispensera d'avancer la preuve que vous n'avez pas vendu de secrets militaires. Vous serez photographié aux réceptions du *Figaro*. Un brin de plume vous enverra à l'Institut avec dix ans d'avance²⁶. »

²² Concernant la France, voir à la fin de l'introduction du *Promeneur enraciné*, *op.cit.*, p. 19, la carte établie d'après les lettres adressées à Anne Pinget : F. MITTERRAND, *Lettres à Anne 1962-1995*, Paris, Gallimard, 2015.

²³ Dans *Le promeneur enraciné*, *op.cit.*, voir notamment les contributions de Judith J. BONNIN, « D'une bergerie landaise au vaste monde. Latche dans la diplomatie mitterrandienne », p. 195-215 et J. VIGREUX, « François Mitterrand et la Nièvre », p. 29-43. Du même auteur, voir aussi *François Mitterrand, la Nièvre et le Morvan*, Paris, Éditions universitaires de Dijon, 2017. Mentionnons aussi le livre de J. BATTUT, *François Mitterrand le Nivernais- La conquête d'un fief*, Paris, L'Harmattan, 2001 (cf. M. WINOCK, *op.cit.*, p. 77) et l'étude de F. CHARMONT, « Devenir géopolitique d'une terre présidentielle : la Nièvre, « fief électoral » ou « fief politique » (1945-2009) ? », in F. DUBASQUE et É. KOCHER-MARBOEUF, *Terres d'élections-Les dynamiques de l'ancrage politique 1750-2009*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 335-347.

²⁴ In *Le Promeneur enraciné*, *op.cit.*, N. CASTAGNEZ, « Le pèlerinage de Solutré – Entre rituel privé et rituel public, la territorialisation de la geste et de la mémoire mitterrandiennes », p. 217-227.

²⁵ « On était patriotes jusqu'aux saintes colères avec, heureusement, un côté Barrès et *Colline inspirée* et, moins heureusement, un côté René Bazin et *Blé qui lève*. Soyons juste : Barrès l'emportait sur Bazin. » : réédition citée, p. 345.

²⁶ Cf. la réédition citée, p. 340, avec les notes 82 et 85 de Georges G. SAUNIER au sujet du livre d'Albert A. THIBAUDET, *Les Princes lorrains*, paru en 1924 (repris dans Albert A. THIBAUDET, *Réflexions sur la politique*, édition établie par Antoine A. COMPAGNON, Paris, Robert Laffont, 2007, p.1-77) et sur l'élection précoce à l'Académie française de Barrès en 1906.

Au-delà, les rares connotations ne sont que des souvenirs estompés ou transposés, par exemple dans le recueil paru alors qu'il est à la tête du Parti socialiste, *La Paille et le grain*, qui date de 1975, et où l'on peut trouver une référence aux « lieux où souffle l'esprit » des premières pages de *La Colline inspirée*²⁷, qu'il avait d'ailleurs lues dans une émission télévisée de Michel Polac, « Bibliothèque de poche »²⁸. La note est parfois différente, ou plutôt complémentaire. En 1976, lors d'un discours en l'honneur de Zola à Médan, il le présente comme « le créateur, que le temps replace à son rang, pas si loin de Balzac et loin devant Barrès »²⁹.

Vers la fin de sa vie, François Mitterrand, loin des polémiques et des allusions feutrées, se rappelle sans doute surtout son enfance saintongaise, notamment à Jarnac qu'il aimait d'ailleurs évoquer bien avant ses dernières années et où il aime à flâner³⁰. Selon l'un de ses biographes les plus récents, Michel Winock :

« L'enfance passée en province, dans le pays de sa mère, la Saintonge, l'a marqué à jamais. Il restera toujours, malgré sa carrière ultérieure, un "raciné", selon le mot de Barrès »³¹.

Héritages et limites

À l'approche de la mort – plus brutale dans le cas de Barrès – et lors des obsèques, l'héritage de l'enracinement se concrétise dans le choix du lieu de sépulture, en l'occurrence la commune de naissance des deux hommes ici évoqués, respectivement Charmes³² et Jarnac³³. Dans le cas de François Mitterrand plus que dans celui de Maurice Barrès, pour des raisons de distance chronologique moins grande (près de trente ans en regard de plus de cent) et de prestige des fonctions exercées, le « pèlerinage » des amis et des proches a pu subsister, plus en tout cas que celui, moins lié aux origines, de Solutré. D'autre part, le nom de Barrès reste attaché à la colline de Sion, en raison du renom de la « Colline inspirée » et du monument à la mémoire de l'écrivain et homme politique, inauguré quelques années après sa mort, en 1928, et qui constitue l'un des points de repère des « nationaux » de l'entre-deux-guerres, voire au-delà³⁴.

²⁷ Voir dans *Le promeneur enraciné*, *op.cit.* J.-F. AUTHIER, « Territoires de littérature – La poétique du terrestre chez François Mitterrand », notamment p. 180.

²⁸ Voir E. GODO, *op.cit.*, p. 589. François Mitterrand prenait soin de préciser qu'il « détestait » le Barrès de l'affaire Dreyfus et de la Grande Guerre. L'émission est consultable sur Ina.fr.

²⁹ Article de *L'Unité* du 29 octobre 1976 (le discours a été prononcé le 26), repris dans *L'Abeille et l'Architecte*, Paris, Flammarion, 1978, réédition in François MITTERRAND, *Œuvres*, tome V, 2018, p. 537.

³⁰ Voir in *Le Promeneur enraciné*, *op.cit.*, É. KOCHER-MARBOEUF, « Les promenades jarnacaises de François Mitterrand », p. 181-194.

³¹ *François Mitterrand*, *op.cit.*, p. 41. Il écrit du reste : « Jarnac a été la colline de Sion de François Mitterrand ».

³² Barrès avait écrit à son fils : « À ma mort, Philippe, il faudra me conduire dans l'ombre du clocher de Sion et ne point t'attrister, car ma fortune sera comblée si je me confonds dans cette terre riche de toute la continuité lorraine. » Ce texte est cité par M. Winock, qui poursuit : « Le cimetière de Charmes accueillit donc sa dépouille selon son vœu, après une absoute donnée par l'évêque de Saint-Dié, et une ultime oraison funèbre du maréchal Lyautey. » : *Le siècle des intellectuels*, *op.cit.*, p. 181.

³³ François Mitterrand, à Notre-Dame de Paris et à Jarnac, a fait l'objet de « funérailles en double exemplaire », selon le mot de M. WINOCK, *François Mitterrand*, *op.cit.* p. 375. Les funérailles nationales de Barrès avaient aussi été célébrées à Notre-Dame.

³⁴ Cf. Par exemple E. GODO, *op.cit.*, p. 571-572 et notre article, « Être « national » dans l'Est durant l'entre-deux-guerres », *Annales de l'Est*, 2010, n°1, p. 63.

Sans omettre les lieux, qui ne limitent pas à ceux de la naissance et de l'enfance, mais à la curiosité qui amène à multiplier, au fil des voyages et des villégiatures, les échos d'instants privilégiés, c'est en termes d'histoire des idées et des représentations que l'on peut esquisser une approche rétrospective. Force est de constater que les deux notions (enracinement et déracinement) n'éveillent pas exactement les mêmes échos à la fin du XIX^e siècle et de nos jours. Certes, les migrations vers la France d'étrangers étaient bien présentes avant la Grande Guerre et ont pu créer des tensions – utilisées par Barrès à différents moments de ses débuts politiques, ou par la suite – mais il y a aussi d'autres formes de « déracinement », entre province et Paris. La question des racines a pu être évoquée aussi dans la littérature régionaliste³⁵, alors même que certains écrivains ont bâti leur carrière à Paris – tel François Mauriac – tout en mettant l'accent sur leurs racines, à travers leurs livres et leurs séjours dans leurs régions natales.

Il reste que l'opposition entre enracinement et déracinement prend un sens plus dramatique à partir des années 1930 et à cause des thèmes xénophobes qui resurgissent ou s'accroissent, même si l'évolution est loin d'être linéaire depuis la fin de la période la plus dramatique, entre 1940 et 1944. La question, pour des raisons évidentes, se pose moins pour Barrès – dont l'héritage s'atténue progressivement, et plus encore après les années 1960³⁶ – que pour les hommes de la génération de François Mitterrand qui ont vécu assez longtemps pour observer les mutations apparues en France, en Europe et dans le monde. Ils y ont joué un rôle, parfois controversé, au temps des guerres liées à la décolonisation³⁷.

On ne peut ici qu'esquisser une réflexion plus générale sur ce que les notions mêmes d'enracinement et de déracinement ont pu représenter, d'un point de vue littéraire et culturel. Le régionalisme constitue l'un des cadres des réflexions sur l'enracinement, au temps de Barrès, de Maurras et du Félibrige³⁸. Il passe longtemps pour de droite, même s'il existait aussi des régionalistes de gauche³⁹. Venu de la droite d'avant 1939, François Mitterrand a évolué. Assez réticent à l'égard du régionalisme de la « nouvelle gauche » des années 1960, François Mitterrand en a été à sa manière, avec le concours de Gaston Defferre, l'un des promoteurs durant son premier septennat, tout en l'encadrant et en étant sensible à bien d'autres dimensions. D'une certaine façon, c'est aussi d'un localisme qu'il s'agit pour les deux hommes, à géométrie variable, en quelque sorte, dans le cas de François Mitterrand, qui, rappelons-le, avait utilisé l'image de l'église de Sermanges, dans la Nièvre, sur l'une de ses plus fameuses affiches électorales, inspirée par le

³⁵ A.-M. THIESSE, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de la Belle Époque à la Libération*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

³⁶ A. COMPAGNON, « Oublier Barrès », in A. COMPAGNON (dir.), *op.cit.*, p. 11-34. Renvoyons aussi à notre conférence « Lectures de Maurice Barrès », prononcée en décembre 2023 à Nancy, qui sera publiée par l'Académie de Stanislas.

³⁷ Cf. par exemple T. DELTOMBE, *L'Afrique d'abord. Quand François Mitterrand voulait sauver l'Empire français*, Paris, La Découverte, 2024.

³⁸ Renvoyons ici à notre étude, « Mettre en scène les régions-Culture et politique », in M. POTTECHER, S. MOUTON (dir.), *1909-L'Alsace à Nancy*, Éditions des musées de Strasbourg, 2021, p. 155-163.

³⁹ Cf. par exemple notre étude, « Histoire, politique, approches interdisciplinaires : la place des régions », in Jean J. EL GAMMAL (dir.), *Régions, courants, transferts. Histoire et politique*, Paris, Riveneuve, 2014, p. 9-20 et la synthèse d'Olivier O. GRENOUILLEAU, *Nos petites patries. Identités régionales et État central en France des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2019.

publicitaire Jacques Séguéla – celle du scrutin présidentiel de 1981, accompagnant le slogan « La force tranquille⁴⁰ ».

Il n'en reste pas moins qu'en matière littéraire, cet enracinement, d'une authenticité variable, – et que certains refusent – n'est que l'un des prismes possibles eu égard aux multiples formes et courants. Quant au déracinement, il n'est pas abordé seulement, bien évidemment, dans la perspective de Barrès, qui, dans son roman, met en relief une opposition entre province et Paris. Le déracinement peut aussi être vécu ou subi à plus grande échelle, à travers les frontières, par les exilés et les réfugiés. L'histoire, en ce domaine, fait apparaître à la fois des continuités et des phases successives, ainsi que des enjeux, jusqu'à nos jours. Enracinement et déracinement peuvent aussi être considérés en relation avec l'universalisme.

Maurice Barrès et François Mitterrand, certes issus de milieux traditionnels, ont eu des trajectoires bien différentes, d'autant que ce dernier est le seul à avoir exercé des responsabilités exécutives. Barrès a peut-être été plus rebelle dans sa jeunesse, mais il est toujours demeuré à droite, à partir de l'affaire Dreyfus, alors que François Mitterrand, pour autant que l'on puisse ainsi simplifier son parcours, a évolué par étapes d'une droite assez barrésienne vers une gauche opportunément socialiste, et n'a pas – ou plus – critiqué le déracinement sur le mode de Barrès. Il est vrai que ses responsabilités, notamment en tant que président de la République, ainsi que la marche du temps, ne l'invitaient pas à utiliser ce terme ou l'un de ses dérivés, tout au moins à propos de la France. Néanmoins, tous deux ont eu en commun un goût pour un certain enracinement, non exempt de certaines contradictions. On ne peut que constater la force des images et des représentations, notamment en termes d'identification. La nostalgie n'exclut pas moins pour Maurice Barrès et François Mitterrand une curiosité précoce ou plus tardive pour des horizons lointains. Le goût pour la littérature est, à de rares exceptions près, moins présent désormais, semble-t-il, dans les milieux politiques, où, par ailleurs, il est fait un usage quelque peu envahissant ou galvaudé de la notion de « territoire ». Quant aux racines, elles y sont, à l'échelle du personnel politique et parlementaire, pour une part, plus diverses, depuis la fin du XX^e siècle.

⁴⁰ H. VÉDRINE, *François Mitterrand : Un dessein, un destin*, Paris, Gallimard, collection Découvertes, p. 66.

LE RÉENRACINEMENT PAR LA LITTÉRATURE AU TEMPS DU ROMANTISME : PROMESSE, CHIMÈRE OU IMPOSTURE ?

par

Nicolas BRUCKER de l'Académie de METZ

L'écrivain oscille entre une réponse à une vocation universaliste, qui suppose l'accueil de la diversité humaine sous toutes ses formes, et l'approfondissement d'un héritage patrimonial dont la richesse n'a d'égal que la rareté. Le cosmopolitisme revendiqué par Romain Rolland, Albert Camus ou Jean-Michel Le Clézio se conjugue, chez ces auteurs mêmes, avec une promotion des idiosyncrasies culturelles. La période romantique, en Allemagne et en France, a particulièrement investi cette dialectique de l'universel et du particulier, en un moment de crise des valeurs, et par conséquent de crise de la littérature. Le modèle végétal a permis de penser à nouveaux frais les rapports humains et particulièrement la place de l'écrivain dans la société. La racine est alors le moyen d'interroger le lien qui unit l'auteur à un ensemble de singularités, qui lui viennent de ses origines familiales, et qui le dotent de marqueurs géographiques, socio-culturels ou linguistiques.

À la phase de déracinement qu'imposent le centralisme parisien et les critères d'excellence suit une phase de réenracinement dans des communautés d'élection : transplanté dans une nouvelle terre, l'écrivain prend sa pleine croissance. Cette tentative du réenracinement, qui a touché bien des élites en France, n'est-elle pourtant pas une illusion ? Les écrivains qui dans leur œuvre décrivent ce phénomène se peignent indirectement à travers leurs héros : ils ont eux-mêmes vécu l'exil parisien et ont cherché à renaître sous une identité nouvelle. En même temps qu'ils rendent compte de ces trajectoires, ils en dressent un tableau critique et ne manquent pas de souligner, dans un contexte politique désenchanté, le naufrage de toute une génération.

La course à la nouveauté qu'imposent dès cette époque les logiques d'une économie de marché de plus en plus concurrentielle, feint d'ignorer la puissance de la tradition. On veut faire table rase du passé afin de faire naître l'*Homo nuovo* du nouveau siècle. L'écrivain, désormais figure sacrée et aède des temps modernes,

est censé ouvrir la voie de l'avenir. Garde-t-il la foi de ses pères ? Qu'a-t-il fait de ses racines ?

Nature et jardins

La Nature et les jardins occupent une place prépondérante dans la littérature du XVIII^e siècle, pas seulement comme métaphore, mais aussi comme modèle philosophique, moral ou politique¹. Jean-Jacques Rousseau encadre l'histoire de Julie de deux jardins privés : le bosquet, où fut échangé le premier baiser avec Saint-Preux, et l'Élysée, conçu après le mariage avec Wolmar et destiné à la rêverie². De la faute originelle à la rédemption et à la réconciliation se dessine un long parcours dont les lettres collectées en un recueil rendent fidèlement compte. Ce parcours est figuré dans l'espace : le parc de Clarens a gardé la mémoire des événements passés ; il invite les anciens amants à revisiter les lieux et à revivre en pensée les errements de leur jeunesse. Saint-Preux, de retour de son voyage du bout du monde, revoit le bosquet délictueux, puis découvre le jardin du souvenir des amours défuntes. La racine du mal ne peut être arrachée qu'au prix d'une lente et coûteuse thérapie : les blessures de l'amour ne se referment pas si facilement. Il faut sans cesse repartir du point d'origine et reparcourir la suite des erreurs, si l'on veut un jour se libérer de la passion destructrice. C'est le projet de Julie, projet qu'elle espère partager à son ancien amant.

Espace naturel à l'écart de l'artifice de la vie urbaine, mais aussi espace symbolique où se lit tout un destin, le jardin est omniprésent dans la prose narrative de la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du siècle suivant. Le roman, *Les Souffrances du jeune Werther*, s'ouvre sur l'évocation d'un jardin, situé sur une colline, dans la vallée de la Lahn, non loin de Wetzlar. Conçu par le précédent propriétaire et inspiré de l'Élysée de Julie, il signale au lecteur la filiation rousseauiste dans laquelle s'inscrit cette histoire. Charlotte, distribuant les tartines à ses jeunes frères et sœurs, apparaît comme une seconde Julie : simple et franche, vertueuse et attentive à tout, elle est l'antithèse de la coquette. Dans ses lettres à son ami Wilhelm, Werther confie ses impressions. Il trouve en elle la racine de toute civilisation : ce temps des patriarches que les poètes identifient à l'âge d'or, dont le progrès a effacé la trace et qui symbolise l'humanité essentielle, la profondeur du cœur, la sincérité du sentiment, sources de toute vraie joie.

Son voyage en Italie en 1786 et 1787 est pour Goethe l'occasion de s'initier à la botanique. Son Linné sous le bras, une vieille édition des *Genera plantarum*, il s'émerveille de la morphologie des espèces qu'il découvre. Il est frappé par l'influence que les facteurs extérieurs – température et altitude – exercent sur la croissance de certaines plantes. Au jardin botanique de Padoue, qu'il visite le 27 septembre 1786, il a la révélation de sa nouvelle « philosophie botanique³ ». Il

¹ J. ERHARD, « Nature et jardins dans la pensée française du XVIII^e siècle », *Dix-huitième Siècle*, n° 45, 2013, p. 365-377.

² J.-J. ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, in : Œuvres complètes, II, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1964, p. 471-477.

³ J. LACOSTE, *Le Voyage en Italie de Goethe*, Paris, PUF, 1999, p. 22.

formule la thèse audacieuse que les plantes ne seraient pas déterminées par leur appartenance au genre ou espèce, mais qu'elles auraient la capacité à s'adapter, à évoluer et à se transformer. Quelques jours plus tard, le 25 mars, à Naples, il mentionne pour la première fois le terme d'*Urpflanze*, la plante primordiale : cette forme suprasensible lui sert de modèle intellectuel lui permettant de penser la diversité du vivant dans son lien avec l'unité originelle. Au même moment, il lit l'ouvrage de Herder sur le Dieu de Spinoza qui paraît dans le contexte de la querelle du panthéisme. La botanique lui apparaît alors comme une confirmation de l'hypothèse panthéiste.

De retour à Weimar, Goethe rédige *La Métamorphose des plantes* (1790). Ce court traité de botanique est l'assise scientifique sur laquelle il fait reposer les spéculations intellectuelles qu'il a en tête depuis longtemps. La plante, dans sa morphologie, de son germe à sa feuille, est pour lui le moyen d'une compréhension synthétique du monde. De la plante primordiale il espère pouvoir déduire tout l'éventail des espèces du règne végétal et même l'ensemble des êtres vivants. Il confirme ainsi sa vision d'une Nature unité vivante en constant renouvellement, et qui, du cotylédon aux astres roulant dans l'immensité cosmique, possède les mêmes propriétés. Parallèlement à son intérêt pour la botanique, il manifeste un intérêt pour la géologie. *L'Urpflanze* a pour pendant *l'Urgestein*.

En étudiant la botanique, Goethe élabore sa théorie des affinités dont il tirera diverses applications. Le roman *Les Affinités électives* transpose les affinités végétales dans l'univers affectif. Il y est question de relations conjugales. De même que le jardin est le creuset de secrètes affinités et de discrètes métamorphoses, la réunion de quelques amis, dans leur campagne de Thuringe, va provoquer des réactions qui conduiront à une redistribution des couples. Dans ce roman, la nature est omniprésente. Dès le début, il est question d'arboriculture : Édouard s'essaie à l'art des boutures : il ente des greffons sur de jeunes plants⁴. Les espèces plantées du temps du grand-père trouvent ainsi une nouvelle existence. La promesse des récoltes futures inspire dans la petite société une curieuse excitation⁵. Dans les conversations auxquelles ces phénomènes donnent lieu, deux approches se font face : une lecture spirituelle, portée par Charlotte ; une lecture scientifique, assumée par le Capitaine. Rien dans le texte ne nous incline à favoriser une approche plutôt que l'autre. La science goethéenne se veut à la fois positive et inspirée, matérielle et spirituelle.

Déracinement et réenracinement

La littérature romantique dépeint un double processus de déracinement et de réenracinement. Bien avant Barrès et ses *Déracinés*, le roman s'attache à décrire le départ de la province et l'insertion dans le monde parisien de jeunes gens en quête de « bonne » fortune. Balzac peuple ses histoires de jeunes ambitieux. Ils s'appellent Raphaël de Valentin, Eugène de Rastignac ou Lucien de Rubempré. Leur histoire est toujours la même. « Votre histoire est la mienne et celle de mille à douze cents

⁴ J. W. von GCETHE, *Les Affinités électives*, trad. J.-F. Angelloz, Paris, Aubier-Flammarion, 1968, I, p. 59.

⁵ J. W. von GCETHE, *Les Affinités électives*, op. cit., II, p. 159.

jeunes gens qui, tous les ans, viennent de la province à Paris⁶ », lance D'Arthez à Rubempré dans les *Illusions perdues*. Seule l'issue change : car tous ne réussissent pas à percer. Quand les uns gravissent vite les échelons, grâce à d'efficaces protections et à des conseils opportunément reçus et appliqués, d'autres végètent longtemps dans de sordides mansardes. La plupart échouent. Ils retournent alors dans leur province où ils mèneront une vie obscure, vendent leur âme au diable, meurent de faim ou mettent fin à leurs jours. À Paris, les jeunes provinciaux se retrouvent pour partager leurs espoirs, pour se soutenir et s'encourager. Balzac, Flaubert ou Barrès mettent en scène dans leurs romans ces nouvelles pléiades, par le point de vue desquelles s'esquisse une anatomie de la société française.

Pour réussir, Lucien de Rubempré doit cacher ses origines, faire oublier de honteuses racines. Avoir un ancrage provincial n'est pas ce qu'on lui reproche. Son crime, irrémédiable pour la bonne société, est d'être né du mauvais côté d'Angoulême. La géographie sociale de cette ville, détaillée au début du chapitre II des *Illusions perdues*, distingue le bas, occupé par le bourg de L'Houmeau, riche et industriel, et le haut, où sont perchées les familles de vieille et noble extrace. « En haut la Noblesse et le Pouvoir, en bas le Commerce et l'Argent ; deux zones sociales constamment ennemies en tous lieux⁷ ». Quand Lucien Chardon, qui se fait appeler de Rubempré, du nom de sa mère, franchit, sur l'invitation de Mme de Bargeton, le Rubicon séparant ces deux espaces rivaux, c'est une petite révolution. Puis sa protectrice l'introduit dans la haute société parisienne et le présente à sa cousine la marquise d'Espard. Mais une semaine après son arrivée, le bruit court dans tout Paris qu'il est le fils d'un apothicaire de L'Houmeau et d'une femme qui a exercé comme garde-malade. Voilà Lucien au ban de la société parisienne. Il décide de faire retraite, pour revenir quand, couvert des lauriers que lui auront conférés ses œuvres, il sera en mesure de faire mentir les esprits moqueurs et d'attirer sur lui l'admiration du public. Mais la voie choisie, longue et ardue, est aussi celle de la misère et de l'obscurité. « Le génie arrose ses œuvres de ses larmes⁸ », prévient D'Arthez. Après quelques semaines de cette vie laborieuse, Lucien jette l'éponge et se laisse tenter par le journalisme. Comme plus tard Georges Duroy dans *Bel-Ami* ou Alfred Renaudin dans *Les Déracinés*, il mise sur la presse pour l'aider à réaliser ses ambitions. Cette voie, plus rapide mais moins noble que la création littéraire, le met au contact du monde du spectacle et lui ouvre les alcôves de séduisantes « cocottes ».

Le réenracinement se fait dans de petites sociétés choisies qui regroupent en leur sein l'élite du pays et manifestent une prétention nationale. Balzac réunit dans un Cénacle neuf personnalités d'exception, couvrant tous les domaines des sciences et des arts. Dans ce groupe règnent l'amitié, la générosité et la solidarité. La société des Treize partage certains de ses caractères avec le Cénacle, avec cette différence que les personnalités qui la composent sont toutes-puissantes, et prêtes, pour défendre leurs intérêts, à commettre des actes criminels. Ce type de sociabilité est une application du principe goethéen des affinités qui naissent du rapprochement

⁶ H. de BALZAC, *Illusions perdues*, Paris, Le Livre de Poche, 2006, p. 273.

⁷ *Ibid.*, p. 75.

⁸ *Ibid.*, p. 275.

d'êtres d'élite. Le groupe agit comme un creuset : il transforme les individus par les interactions qui s'opèrent en son sein, chacun donnant alors le meilleur de lui-même. Cette dynamique d'excellence, qu'interdit le système démocratique, est censée donner à la France les génies dont elle a besoin.

Arrachés à leurs familles, extraits de leur province, les jeunes héros des romans d'apprentissage sont promis au plus brillant avenir. Ils portent les espoirs d'une génération et représentent l'avenir de leur pays. Au prix d'un réenracinement en terre parisienne, loin de la médiocrité dont ils sont issus, ils pourront trouver les aliments qui assureront leur croissance et leur feront gagner la lumière et la célébrité. À Paris seulement, au sein de micro-sociétés qui sont parfois des sociétés secrètes, ils se débarrasseront des particularismes pour tendre à l'universalité qu'exigent les œuvres de l'esprit.

Individu et communauté

Le jardin goethéen, parce qu'il incarne l'harmonie et l'équilibre, est un tout dans lequel l'individu aspire à se fondre. Mais l'humain n'a pas la sagesse de reconnaître dans la Nature les lois sur lesquelles il devrait régler sa conduite. Il montre une inaptitude au bonheur et un penchant à la souffrance. Le monde balzacien, qui obéit aux mêmes principes d'attraction et d'affinités, met en évidence le décalage entre l'harmonie générale, qui préside au destin des sociétés, et les trajectoires individuelles. L'Histoire est par excellence le terrain qui permet le mieux d'observer cet écart. Les événements de juillet 1830, qui font naître dans toute une génération le rêve d'un monde différent, détaché du mercantilisme ambiant et tourné vers les idéaux de liberté et d'égalité, sont aussi les prémices du désenchantement qui marque de son empreinte toute la littérature du temps.

Il en résulte un pessimisme dont se ressent le roman balzacien. Paris est le théâtre de solidarités dans le mal, à tous les étages de l'édifice social. Des puissantes familles du faubourg Saint-Germain à la pègre des bas quartiers, on se coalise pour assurer la défense des intérêts de sa classe. Et comme l'égoïsme est le moteur de toute action humaine, l'individu entre fatalement en conflit avec le groupe, duquel il fait sécession : Vautrin, banquier de la société des Dix-Mille, trahit les siens ; le dandy oublie ses anciens amis restés dans la misère. Perdu dans cet océan humain, le poète est réduit à la plus stricte solitude : dans sa mansarde, il vit en ermite, se nourrit frugalement et se chauffe avec parcimonie. L'univers social ne transpose pas les lois de la Nature : il offre à l'analyste le spectacle d'un immense chaos où l'intérêt des individus et des groupes l'emporte sur les principes de régulation.

La pièce *Chatterton* d'Alfred de Vigny, jouée pour la première fois en 1835, s'inspire de l'histoire du poète anglais Thomas Chatterton venu à Londres pour y trouver la célébrité, mais qui sombra dans la misère et se suicida à l'âge de dix-sept ans, donnant naissance au mythe du poète maudit. Dans la pièce, le poète, amoureux de Kitty Bell, l'épouse de son hôte, refuse de se compromettre dans une société livrée au culte du profit et à l'idolâtrie des valeurs matérielles. Cette attitude est violemment censurée par son entourage. Lord Beckford l'accuse de n'être qu'un

bon à rien⁹. Son inadaptabilité sociale se double d'une stérilité littéraire chronique. « En toi la rêverie continuelle a tué l'action¹⁰ », lui fait remarquer le Quaker. Tenu à l'écart de la société des hommes, incapable d'écrire ou même de penser, il est acculé au suicide.

Le suicide est aussi le partage de Werther. Dans l'épilogue du roman, l'éditeur en donne l'explication :

« Le découragement et le chagrin avaient jeté des racines de plus en plus profondes dans l'âme de Werther, s'y étaient de plus en plus fixés et entremêlés, et peu à peu s'étaient emparés de tout son être.¹¹ »

Parce que la société n'est pas la Nature, et que la terre où le poète jette ses racines est empoisonnée par l'intérêt et l'hypocrisie, l'enracinement, loin de favoriser le développement et la croissance, fait prospérer l'humeur mélancolique qui lentement prive l'être de son énergie vitale. La racine est un principe ambivalent : dispensatrice de la vie, elle peut aussi distiller le poison et conduire à la mort.

Illusion et désillusion

Le projet de réenracinement dans l'activité littéraire, motivé par de prestigieux modèles, est dénoncé comme illusoire par les écrivains mêmes dont la jeunesse avait été bercée par cet espoir. Alfred de Musset en propose une analyse au début de la *Confession d'un enfant du siècle*. Il donne un cadre historique à ce phénomène, qu'il assigne à la génération des jeunes gens qui ont eu vingt ans en 1830 et qui ont connu le « désenchantement » ou, plus encore, la « désespérance¹² ». La généalogie qu'il esquisse situe les écrivains des années 1830 dans le sillage de Goethe et de Byron. Or ceux-ci, ayant rejeté toute religion, auraient semé le doute dans l'esprit de la nouvelle génération. C'est, à peu de chose près, l'analyse que Maurice Barrès fera dans *Les Déracinés* cinquante ans plus tard pour sa propre génération. Il en attribue la responsabilité à Kant et aux professeurs qui en répandent la doctrine. De même que l'école républicaine a privé les jeunes gens de toute espérance ou foi en l'avenir, la poésie romantique anglaise et allemande aurait retiré à toute une génération l'énergie positive et le goût de l'action. De là, deux attitudes : la résignation et le refuge dans une imagination chimérique ; le froid calcul poussé au cynisme et l'opportunisme désabusé. Chatterton d'un côté, Rastignac de l'autre.

Entre déracinement et réenracinement, se jouent le destin de la société française et le devenir des Belles-Lettres. Pierre Bourdieu a étudié dans *Les Règles de l'art* le processus d'autonomisation du champ littéraire qui vers 1850 s'affranchit de sa dépendance au pouvoir politique et à la culture bourgeoise. Il analyse également la différenciation qui s'opère au sein de ce champ, mettant à

⁹ A. de VIGNY, *Chatterton*, III, 6, Paris, GF-Flammarion, 1968, p. 97.

¹⁰ *Ibid.*, I, 5, p. 51.

¹¹ J. W. von GÖTTE, *Les Souffrances du jeune Werther*, in : *Romans*, trad. B. Groethuysen, P. Du Colombier, B. Birod, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1954, p. 108. Version originale : *Unmut und Unlust hatten in Werthers Seele immer tiefer Wurzel geschlagen, sich fester untereinander verschlungen und sein ganzes Wesen nach und nach eingenommen.*

¹² A. de MUSSET, *La Confession d'un enfant du siècle*, Paris, GF-Flammarion, 1993, p. 37.

jour deux régimes de production : un régime de production restreinte, émanant d'une bohème ou avant-garde littéraire ; un régime de grande production, qui prend acte de l'émergence d'un nouveau public et de l'industrialisation des modes de production et de consommation¹³. Quand Balzac peint la dérive de ses héros de la poésie vers le journalisme, il décrit cet irrésistible mouvement dont Flaubert rendra compte de façon plus complète dans *L'Éducation sentimentale*. Parallèlement au développement d'une littérature de consommation, se poursuit le processus de sacralisation de la figure de l'écrivain. L'Homme de Lettres est désormais investi d'un sacerdoce laïque¹⁴. Nouveau prêtre d'une nouvelle religion, il s'impose comme médiateur entre Dieu et les hommes. « Le poète est à la fois maître, prophète, ami des dieux et des hommes¹⁵ », explique Wilhelm à son ami Werner. La bipolarisation du champ littéraire à l'époque romantique s'impose avec évidence.

L'illusion d'un salut par la littérature est moquée par Flaubert dans *Madame Bovary*, quand il décrit les fréquents tête-à-tête d'Emma et de Léon. Ceux-ci se plaisent à partager leurs goûts littéraires respectifs. Ils lisent ensemble des vers. « Souvent elle le priaît de lui dire des vers ; Léon les déclamaît d'une voix traînante et qu'il faisait expirer soigneusement aux passages d'amour¹⁶. » Sans doute veulent-ils imiter les héros de romans qui se retrouvent dans une commune vénération pour un auteur, comme Charlotte et Werther autour de l'ode *Die Frühlingsfeier* de Klopstock¹⁷. Le prosaïsme du cadre de leurs rencontres et la vulgarité de l'entourage soulignent par contraste la facticité de ces lectures poétiques. Le goût pour cette poésie éthérée paraît absurde dans le contexte d'une société rurale. Flaubert dénonce la vanité de son héroïne : le refuge dans le rêve est une échappatoire à la vie réelle et aux devoirs qu'elle impose. Si Léon est trop jeune pour abuser de sa naïveté, Rodolphe saura la séduire en jouant le rôle d'un amant tel qu'on en trouve dans les romans.

La chimère appelle l'imposture. L'imagination dérégulée et narcissique d'Emma fait d'elle une proie pour les séducteurs et les usuriers. La vanité est le poison qui la tuera, mieux que l'arsenic qui lui fait venir dans la bouche un « affreux goût d'encre¹⁸ ». On a fait remarquer que cette encre est celle des romans dont elle fit une consommation immodérée et qui, en altérant son jugement, la rendirent inapte à la vie réelle. La même vanité empoisonne le destin de certains des anti-héros balzaciens. Lucien de Rubempré réalise la prédiction de Fulgence Ridal, brillant auteur dramatique : « L'égoïsme est le poison de l'amitié¹⁹. » Vanité et égoïsme sont aussi la marque de Raphaël de Valentin dont le parcours, dans *La Peau de chagrin*, est analogue à celui de Lucien.

¹³ P. BOURDIEU, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 175.

¹⁴ P. BÉNICHOU, *Romantismes français I*, « Quarto », Paris, Gallimard, 2004, p. 33 et suiv.

¹⁵ J. W. von GETHE, *Les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, in *Romans*, op. cit., p. 457.

¹⁶ G. FLAUBERT, *Madame Bovary*, « Folio classique », Paris, Gallimard, 1972, p. 142.

¹⁷ W. von GETHE, *Les Souffrances du jeune Werther*, op. cit., p. 42.

¹⁸ G. FLAUBERT, *Madame Bovary*, op. cit., p. 401.

¹⁹ H. de BALZAC, *Illusions perdues*, op. cit., p. 294.

Tradition et nouveauté

Le débat qui oppose héritage et innovation, illustré par la Querelle des Anciens et des Modernes qui s'étire sur cinquante ans, est réactivé par l'opposition entre Classiques et Romantiques qui trouve le 25 février 1830, lors de la Bataille d'*Hernani*, son point d'orgue. Victor Hugo, à la tête du mouvement, auteur trois ans plus tôt du manifeste du romantisme français, la *Préface de Cromwell* (1827), rejette toute forme d'imitation. Dix ans plus tard, le poète a pris du recul : ce Moderne reconnaît la valeur des modèles anciens et se dit soucieux de la continuité qui court à travers les différents âges de la littérature. C'est dans l'image de l'arbre qu'il trouve l'expression parfaite de l'équilibre entre le passé et l'avenir.

« De la tradition féconde
Sort tout ce qui couvre le monde,
Tout ce que le ciel peut bénir.
Toute idée, humaine et divine,
Qui prend le passé pour racine
A pour feuillage l'avenir²⁰. »

La division spatiale entre haut et bas se double d'une division chronologique entre le passé et l'avenir. Entre ces deux parties, une même sève circule, un même dynamisme est à l'œuvre. À la fin de sa vie, il reprend l'analogie et souligne plus fortement encore la solidarité entre l'héritage des siècles passés et la création contemporaine :

« Regardez un chêne au printemps : tronc séculaire, vieilles racines, vieilles branches, feuilles vertes, fraîches et nouvelles. La tradition et la nouveauté surgissant de la tradition. Tout est là.²¹ »

La pensée organiciste, observée chez Goethe, se retrouve donc chez Hugo : c'est un trait caractéristique du mouvement romantique. Si la racine, née du germe, est un point d'origine, elle projette aussi l'avenir de la plante. De même, la capacité de renouvellement des formes et des thèmes littéraires dépend du degré de connaissance et d'appropriation des expressions littéraires anciennes.

Au début des *Affinités électives*, les protagonistes partagent le projet de bâtir une nouvelle maison jouissant d'une vue différente sur le paysage environnant : celle-ci doit introduire à un nouveau monde. Le Capitaine, d'abord choqué par la proposition, la trouve ensuite raisonnable.

« Nous réclamons du changement et des objets étrangers. Les anciens ont été sages de bâtir ici le château, car il est à l'abri des vents et à proximité de tout ce dont on a besoin chaque jour ; par contre, une maison où l'on doit se réunir en société plutôt qu'établir sa demeure, sera très bien placée là-bas, et à la bonne saison elle procurera les heures les plus agréables.²² »

²⁰ V. HUGO, « Fonction du poète » (1840), *Les Rayons et le Ombres*, in : Œuvres poétiques I, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1964, p. 1031.

²¹ V. HUGO, *Post-Scriptum*, cité in : Georges Gusdorf, *Le Romantisme I*, Paris, Payot, 1993, p. 430.

²² J. W. von GCETHE, *Les Affinités électives*, op. cit., I, p. 169.

On passe ainsi du château ancestral à la maison moderne, plus adaptée aux besoins et aux commodités de la vie quotidienne : c'est en ce lieu, posé sur une éminence, que sera consommé l'adultère d'Édouard et d'Odile. Au moment où les fondations sont posées, un maçon distingué prononce un discours : il invite les assistants à déposer dans la pierre de fondation (*Grundstein*) des objets précieux. Ce trésor sera un témoignage pour les générations futures²³. Cette manière de substituer le présent au passé tout en incluant celui-ci dans la pensée de l'avenir est le plus sûr moyen de garantir la stabilité de l'édifice social.

La difficulté à intégrer la pensée de la racine à l'existence actuelle et à l'action dans le monde tient à un rapport défectueux au présent. « Ou bien le présent nous agrippe, ou bien nous allons nous perdre dans le passé [...] »²⁴. Le Professeur remarque, pour la déplorer, la rupture entre les générations : « Ne pourrait-on pas réaliser un accord entre le père et le fils, entre les parents et les enfants²⁵ ? » Le fils détruit ce que le père a édifié, au lieu de prolonger son œuvre et de la parachever dans le même esprit. Il faudrait pouvoir unir les activités du père à celles du fils, non comme une addition d'éléments disjoints, mais comme une suite ininterrompue.

« On peut faire entrer une activé dans la trame [*läßt sich verweben*] d'une autre, on ne peut pas l'ajouter à une autre par fragments. Un jeune rameau s'unit très facilement et très volontiers à un vieux tronc, sur lequel on ne pourrait pas enter une grosse branche.²⁶ »

Goethe transpose la science arboricole dans le domaine de la vie morale et affective. Ses personnages ont eux aussi des racines qu'ils plongent profondément dans le sol et des rameaux qu'ils élancent vers le ciel. « À mesure que les plantes multipliaient leurs racines et développaient leurs rameaux, Odile, elle aussi, avait le sentiment d'être toujours plus rivée à ces lieux²⁷. » Analogue à une plante, elle aussi pousse ses racines loin dans la terre de son passé et de sa mémoire. La rébellion fougueuse de la jeunesse pousse à rompre toute attache, tandis que l'âge et l'habitude multiplient les points d'ancrage

Une nouvelle fois, la connaissance du vivant jette sur les matières morales, sociales et culturelles une lumière décisive. L'unité souhaitée se situe au niveau des composants de la plante : l'image du tissage rend compte de la complexité de la structure organique et du mode de liaison en place.

La littérature s'est trop longtemps plu à entretenir le mythe du génie, puissance créatrice individuelle qui ne devrait rien à ses prédécesseurs et dont l'activité devrait librement se déployer sans limite ni mesure. Le poète a reçu son don des Muses : le voilà dispensé de toute dette et de toute reconnaissance. Comment pourrait-il, dans ces conditions, avoir père et mère ? Ce mythe, qui repose sur une rupture générationnelle, qui est aussi et surtout une rupture politique, s'est retourné contre ceux-là mêmes qui en avaient été les promoteurs. La littérature romantique

²³ *Ibid.* I, p. 179.

²⁴ *Ibid.*, II, p. 131.

²⁵ *Ibid.*, p. 135.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, *Les Affinités électives*, op. cit., II, p. 147.

procède à son auto-critique en peignant l'inadaptation du poète à la vie sociale, son inutilité et sa stérilité. Les perspectives de réenracinement qui sont proposées à une jeunesse en quête de gloire ne sont que des illusions ou des impostures, dont le prix devra, tôt ou tard, être payé. Il n'est qu'une racine nourricière : celle de la tradition et des pères.

Au rêve universaliste s'oppose la réalité concrète et vivante des idiosyncrasies culturelles. La culture réside dans le particulier d'une expérience humaine elle-même ancrée dans le particulier d'un pays et de ses traditions. Des écrivains aujourd'hui assument ce point de vue : Pierre Bergounioux, Serge Joncour ou Marie-Hélène Lafon revisitent, chacun à leur façon, les terroirs qui les ont façonnés. Le mot « racine » fait peur : on l'associe trop vite à une idéologie identitaire et exclusiviste. On lui préfère par exemple le mot « source ». Ce mot inspirerait moins de répugnance si on le voyait comme Pierre Seghers : dans son album *Racines*, où les vers dialoguent avec les photographies, la racine sort de terre et semble vouloir agripper le ciel.

« Quel est cet homme universel qui se cache dans les racines
Quel est ce si profond secret vivant au cœur de ces Dieux morts
Et qui, dans le silence des nuits anciennes d'avant l'homme
Appelle et reconstruit le monde par le miracle de la voix²⁸ ? ».

À tous les niveaux de l'affirmation vitale, de l'humus au cosmos, une même structure organique est à l'œuvre. Un même modèle d'intelligibilité circule à travers la totalité du créé.

²⁸ P. SEGHERS, *Racines*, photographies par F. Gomez, Paris, Intercontinentale du Livre, 1956, n.p.

DES RACINES ET DES AILES :
la quête antithétique de l'Angevin Victor Pavie,
« gardien de la chapelle romantique »

par

Guy TRIGALOT de l'Académie d'ANGERS

Le philosophe humaniste japonais Daisaku Ikeda (1928-2023) qui, à l'invitation de son ami Marcel Landowski, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, présenta le 14 juin 1989, dans la salle du Palais de l'Institut, une communication fort remarquée intitulée « Art et spiritualité en Orient et en Occident », citait souvent cette maxime bouddhique :

« Plus les racines sont profondes, plus les branches sont luxuriantes. Plus lointaine est la source, plus long est le fleuve¹. »

Si la longévité des valeurs et des institutions a constitué le socle de toutes les civilisations, cette pérennité fut souvent brutalement mise à mal par des révolutionnaires de tout acabit, critiquant la qualité des bases mêmes de ces sociétés, leurs racines, ou leurs manifestations, ou bien encore les deux, désireux surtout de fonder quelque chose de neuf, à l'instar d'un jardinier qui, voulant replanter des bulbes frais afin d'obtenir une nouvelle floraison, détruit ses carrés, retourne entièrement la terre et évacue les traces anciennes de ses semis. Les choses ne se passent pourtant jamais aussi simplement tant de multiples nuances et paradoxes s'invitent et complexifient la question.

Ainsi en est-il du romantisme français, mouvement réformateur des idées et des arts. Ce n'est pas la moindre de ses spécificités que de nous présenter des caractéristiques en apparence opposées : un élan révolutionnaire doublé d'un attachement aux valeurs du passé. Si l'objet du mouvement fut bien de renverser un ordre littéraire et artistique établi, et si la motivation de ses troupes fut bien l'émancipation d'une jeunesse qui se cherchait, on assista paradoxalement à la défense, par ces mêmes romantiques, du catholicisme millénaire et de la royauté séculaire, tous deux mis à mal par deux événements encore récents : la Révolution qui, se déclarant « refondatrice », avait sapé les bases de l'Ancien Régime, le

¹ N. DAISHONIN, *Écrits*, 125, Tokyo, S.G., 2019, p. 950-954.

« déracinant » même littéralement, et le Premier Empire qui, bien qu'ayant restauré la liberté de culte, l'avait aussi octroyé à d'autres courants spirituels, rompan de fait avec la religion d'État. De plus, ces bouleversements politiques contribuèrent d'une part à amplifier l'individualisme contenu en germe dans la Déclaration des droits de l'homme, stimulant grandement l'imaginaire romantique, mais donnèrent naissance d'autre part, au fameux « mal du siècle » empreint de la nostalgie d'une grandeur passée.

En suivant le parcours de Victor Pavie (1808-1886), archétype du jeune romantique, nous assistons à la naissance de ces passions ambiguës, à leur fusion éphémère dans l'idéal du premier romantisme, puis après une longue période de tiraillement voire de déchirement, à leur transformation en un nouveau conformisme, bien différent de l'idéalisme hugolien.

Et comme Pavie fut l'ombre, longtemps, et le disciple, toujours, de Victor Hugo, le maître d'œuvre de l'édifice romantique, nous accorderons une large place à la parole du grand poète.

Des racines

Les romantiques s'intéressent aux racines les plus lointaines de l'humanité, puisant leur inspiration à ses origines mêmes. La Bible, les textes oubliés exercent une influence majeure sur ces âmes neuves. En outre, la plupart des jeunes hommes de 1820 – les jeunes filles n'ayant alors malheureusement pas les mêmes droits – ont bénéficié d'une éducation où les classiques grecs et surtout latins prédominent. Cette culture antique forme l'architecture de leur pensée. Mais la monarchie rétablie rejette l'Antiquité tant adulée sous Robespierre et Napoléon ; alors la jeunesse, sans renier totalement les Antiques, accorde sa préférence à d'autres époques, plus proches mais délaissées, le Moyen Âge et la Renaissance notamment.

Dès 1823, les poètes de la *Muse française* : Alexandre Soumet, Alexandre Guiraud, Hugo, Vigny, Émile Deschamps... prennent comme modèle principal le « grand » Chateaubriand, recherchant, par-delà les décennies, les sources vives de l'inspiration. Il est vrai que la Révolution et l'Empire ont davantage privilégié la raison et le dogme plutôt que l'exploration de l'intimité ou la mise en valeur des contradictions humaines. De fait, l'ancrage revendiqué auprès des illustres précurseurs que sont Chateaubriand, mais aussi Madame de Staël et, ailleurs, Goethe ou Byron, par les romantiques des premiers temps, témoigne autant d'une volonté d'innover que d'une aspiration conservatrice. D'ailleurs, le journal qu'avaient fondé trois ans plus tôt Victor Hugo, avec ses frères et quelques amis, s'intitulait *Le Conservateur littéraire*.

L'attrance pour le passé et pour les valeurs ancestrales que représentent le christianisme et la monarchie, traduit cette impérieuse nécessité d'un retour à la terre nourricière. La production d'œuvres ayant pour thème l'histoire de la France, de l'Europe, voire du monde, qui en découle est considérable et se poursuivra tout au long du XIX^e siècle. Alexandre Dumas et ses cent vingt-deux romans

historiques² pourrait à lui seul attester de cet engouement. Mais tous le partagent, Vigny avec son roman *Cinq-Mars ou Une Conjuration sous Louis XIII* (1826), Balzac, avant d'opter pour la peinture de mœurs de son époque, avec *Les Chouans* (1829), Musset avec sa pièce *Lorenzaccio* (1834), Hugo bien sûr avec ses drames, de *Cromwell* (1827) aux *Burgraves* (1843) ou ses romans *Bug Jargal* (1818) et *Notre-Dame de Paris* (1831)³.

On porte une attention nouvelle à l'architecture et aux monuments. Après un utilitarisme à courte vue qui encourageait les constructeurs à se servir sur les lieux bâtis historiques et un certain vandalisme révolutionnaire qui tentait de faire disparaître toutes les traces de l'Ancien Régime, on assiste, dans les années 1820-1830, à une « frénésie-troubadour », ainsi qu'à une fascination pour les ruines. Des voix s'élèvent pour les protéger, et notamment celle de Victor Hugo, pionnier de la défense du patrimoine avec l'ode *La Bande noire* (1823), le pamphlet *Guerre aux démolisseurs !* (1832) et le roman *Notre-Dame de Paris* (1831). En 1830, le baron Taylor, Charles Nodier et Alphonse de Cailleux publient les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, sorte d'encyclopédie illustrée permettant aux lecteurs de découvrir les trésors du patrimoine français. La même année est créé le poste d'inspecteur général des monuments historiques que Prosper Mérimée occupera en 1834.

On assiste à un mimétisme formel qui revêt plusieurs aspects : le désir de faire connaître les auteurs oubliés en les commentant ou en les rééditant – le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle* de Sainte-Beuve fournit un bon exemple –, ainsi que le recours aux formes poétiques anciennes, l'ode, le sonnet, l'emprunt de vocables moyenâgeux, tels les prénoms et patronymes « Aloysius, « Jehant du Seigneur ».

Autre fait marquant : la grande influence de la bibliophilie, car le livre ancien constitue un objet de choix pour l'étude historique. L'un des plus célèbres bibliophiles, Charles Nodier, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, fut l'un des premiers à faire la promotion de la Renaissance, tant il concevait une véritable passion, littéraire et morale, pour ses écrivains qu'il regardait comme les inventeurs de la langue moderne.

Jusque-là, les hommes et femmes du XIX^e siècle considéraient d'une manière quelque peu indifférenciée, et comme sortant des brumes de l'Histoire, le Moyen Âge et la Renaissance. La faute est imputée à Chateaubriand qui avait condamné les auteurs du XVI^e siècle pour leur attachement à l'Antiquité, ce qui, à ses yeux, avait empêché le développement d'une littérature nationale et surtout chrétienne. Les romantiques ne furent donc pas tout de suite séduits par Ronsard, Du Bellay et consorts. Mais leur campagne contre les « classiques » au XIX^e siècle présente plus d'une ressemblance avec celle qu'entreprirent les poètes de la Pléiade contre les « rhétoriciens » au XVI^e siècle. On peut, dès lors, parler d'une véritable « filiation révolutionnaire », les valeurs de liberté, de résistance et d'énergie créatrice

² Cinquante-deux pour la période allant de 1700 à 1820, dix-huit pour celle du Grand Siècle, trente-et-un pour la période de la Renaissance et vingt-et-un pour celle du Moyen Âge.

³ Et plus tard : *L'Homme qui rit* (1869) et *Quatrevingt-treize* (1874).

observées à la Renaissance étant bien à nouveau incarnées par les romantiques. Mais, comme nous le précise Brigitte Biot :

« Il faut attendre que les Classiques traitent les jeunes romantiques de “Nouveaux Ronsards”, visant avec cette “injure” leur volonté de révolutionner la langue, pour que Hugo et Sainte-Beuve, entre autres, relèvent l'affront et revendiquent le patronage symbolique de la Pléiade dans leur quête de liberté linguistique et poétique⁴. »

N'oublions pas enfin un autre retour aux sources, celles plus mystérieuses car encore méconnues qui touchent à la nature même de l'individu. Conséquence logique de la célèbre Déclaration des droits de l'homme, l'introspection, la place des émotions et des passions, l'exploration des états de la conscience – des rêves aux expériences des tables tournantes –, figurent au premier plan des préoccupations des romantiques. Les racines du moi sont le grand sujet.

Victor Pavie naît à Angers en 1808. Son grand-père a fondé une imprimerie. Son père, Louis, l'a reprise et rachète également en 1812, le journal *Les Affiches d'Angers* auquel il ajoute un supplément littéraire, *Le Feuilleton*. Ce sera là le terreau à partir duquel le jeune Pavie cultivera sa foi romantique et développera sa verve littéraire. Le fils cadet, Théodore, deviendra un éminent orientaliste parlant neuf langues et succèdera à Eugène Burnouf à la chaire de sanskrit du Collège de France. Les deux frères accueilleront avec la même ferveur le romantisme naissant.

Victor, de nature tourmentée, cherche un appui solide, une source à laquelle s'abreuver. Il lit, dès ses treize ans, Nodier et Lamartine qui enflamment son cœur et son esprit. Lorsqu'il découvre les écrits de Victor Hugo, il en est bouleversé au point d'adresser au poète parisien des lettres emplies de passion. Dans le même temps, il ne manque pas de prendre sa défense dans le journal paternel. Chose qui lui paraît alors inouïe : Hugo lui répond ! Un peu plus tard en 1827, effectuant ses études de droit dans la capitale, Victor « d'Angers » rencontre Victor « de Paris » et décide d'être son plus fervent disciple. Durant les sept années qui suivent, il devient même, aux côtés de Sainte-Beuve – dont la disgrâce pour cause de liaison avec Adèle Hugo ne va pas tarder –, l'un des lieutenants du poète.

Mais après les années de ferveur romantique et les vertiges du tourbillon parisien, Victor Pavie, reçu avocat, doit retourner à contrecœur dans sa province. Abandonnant la robe, il reprend l'imprimerie et le journal paternel en 1835. C'est l'époque où il vit de cruelles désillusions, liées d'une part à l'échec d'une relation amoureuse et d'autre part, à la distance, physique mais aussi morale, qui le sépare désormais d'Hugo dont il ne partage plus toutes les idées. La dépression le guette. Il revend l'affaire familiale en 1845.

Pavie a tout de même profité de l'intervalle pour publier, aidé de Sainte-Beuve et de David d'Angers, les très belles *Œuvres choisies* de Du Bellay et, contre l'avis de tous, le recueil d'Aloysius Bertrand intitulé *Gaspard de la Nuit : fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot* dont la tonalité médiévale et fantastique le ravit, recueil qui inspira Baudelaire et ses *Petits poèmes en prose*.

⁴ B. BIOT, « Claude Faisant, Mort et résurrection de la Pléiade publié par Josiane Rieu avec la collaboration de... » in : *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance*, n°49, 1999. pp. 82- 83.

S'ensuit alors pour lui une vie de notable aisé, rentier et propriétaire, durant laquelle il écrit des poèmes, des critiques artistiques, des textes historiques, des mémoires ainsi que des récits de voyage. Il devient un acteur éminent de la vie culturelle à Angers. Vice-président, durant plusieurs décennies, de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers que son père, avec quelques personnalités érudites, avait fondée en 1828, il contribue à la résurrection de la vénérable compagnie établie en 1685 par Louis XIV et dissoute en 1793. Cofondateur et président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Angers, il joue également un rôle important au sein de l'Église locale, en tant que président des Cercles catholiques ouvriers et de soutien très actif de la création de l'Université Catholique de l'Ouest en 1875.

Il prend goût pour les recherches patrimoniales locales, signant de nombreux articles qui paraissent au sein de revues et de volumes illustrés⁵. Il publie également des portraits de personnalités oubliées⁶, des essais sur Louis XI, sur le Maréchal de Gié ou les Saint-Offange, des souvenirs d'enfance ainsi que les récits de ses rencontres avec les premiers acteurs du romantisme.

Victor Pavie garde de plus en mémoire les témoignages marquants de son père et surtout ceux de sa grand-mère : son mari condamné par le Tribunal révolutionnaire, et elle-même emprisonnée dans les geôles de la Terreur. Dans la famille Pavie, on était donc royalistes et dubitatifs devant les promesses de « Grand Soir ». Cela n'empêchera pas le jeune Victor de rejoindre la révolution romantique ; mais quand elle prendra des chemins plus radicaux, le jeune homme fera machine arrière, ne gardant de cette fibre révolutionnaire que le strict nécessaire et la limitant au seul domaine artistique.

Pavie a toujours été solidement attaché à sa terre natale et ce, de manière bien réelle, physique même. Il se consacre ainsi à l'herborisation et aux études botaniques, au sein de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire, multipliant les sorties sur le terrain et les articles dans le bulletin de la société. Faut-il y voir une volonté d'ancrage supplémentaire face aux événements de cette fin de siècle où tout a basculé, les paysages, les institutions, la science et les mœurs ? Quoi qu'il en soit, cet exemple d'enracinement, d'attachement au terroir et à son histoire inspirera des successeurs en Anjou, parmi lesquels l'académicien René Bazin qui ne cessera d'y revenir dans son œuvre romanesque.

Des ailes

L'une des plus importantes caractéristiques du mouvement romantique est la poursuite d'idéaux parmi lesquels se détachent deux buts principaux : la conquête de la liberté et l'amélioration de la condition humaine. Ces deux projets touchent à la fois la sphère individuelle et la dimension sociale comme le précise très tôt

⁵ Dans *L'Anjou historique, archéologique et pittoresque* du Baron de Wismes de 1854 à 1876.

⁶ V. PAVIE, « Pierre Le Loyer, artiste angevin » et « Un artiste de plus (Sébastien Leysener) », *Mémoires de la SASA*, 6^e livraison, 4^e vol, Angers, 1842.

Lamartine : « L'homme ne vit pas seulement d'idéal ; il faut que cet idéal s'incarne et se résume pour lui dans les institutions sociales⁷. »

Concernant le besoin irréprensible de liberté, les préfaces des premiers recueils de poésie de Victor Hugo ou celle de son premier drame, *Cromwell*, nous éclairent : le romantisme est bien concomitant à la Restauration, cette libération des temps dictatoriaux de l'Empire et de la Révolution, selon l'opinion d'une grande partie de la jeunesse du moment, et promesse d'une véritable régénération. On peut y lire :
« Le temps [...] est venu, et il serait étrange qu'à cette époque, la liberté, comme la lumière, pénétrât partout, excepté dans ce qu'il y a de plus nativement libre au monde, les choses de la pensée⁸. »

Liberté de penser et liberté d'agir, nous dit Hugo, appliquant tout d'abord cela au domaine artistique :

« Mettons le marteau dans les théories, les poétiques et les systèmes. Jetons bas ce vieux plâtre qui masque la façade de l'art ! Il n'y a ni règles, ni modèles ; ou plutôt il n'y a d'autres règles que les lois générales de la nature qui planent sur l'art tout entier [...] ».

Et de condamner ensemble tous les « anciens régimes » : « Il y a aujourd'hui l'ancien régime littéraire comme l'ancien régime politique⁹. » Mais, pour ne pas apparaître trop en contradiction avec son royalisme d'alors, il précise :

« La littérature actuelle peut-être en partie le *résultat* de la Révolution, sans en être l'*expression*. [...] La littérature actuelle [...] est l'expression anticipée de la société religieuse et monarchique qui sortira sans doute du milieu de tant d'anciens débris, de tant de ruines récentes. Il faut le dire et le redire, ce n'est pas un besoin de nouveauté qui tourmente les esprits, c'est un besoin de vérité, et il est immense¹⁰. »

La nouvelle poétique s'applique aussi bien aux sujets abordés, triviaux voire grotesques, « politiquement incorrects » comme nous le dirions aujourd'hui – le peuple, les parias, la sensualité–, ou peu explorés – le moi, les pays lointains, les périodes « obscures » –, qu'à la forme utilisée pour en parler. La créativité de George Sand offre une place au patois berrichon jusque-là méprisé, celle de Victor Hugo s'exprime par exemple dans la géométrie novatrice des vers du poème « Les Djinns » des *Orientales*, dans ceux, brisés, du *Roi s'amuse* ou dans l'argot employé dans *Les Misérables*. C'est que, nous explique-t-il encore :

« La langue de Montaigne n'est plus celle de Rabelais, la langue de Pascal n'est plus celle de Montaigne, la langue de Montesquieu n'est plus celle de Pascal. [...] Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ces idées.¹¹ »

L'autre grand combat est celui qui vise à résoudre la question sociale, non pas dès les débuts du mouvement – même si Hugo évoque cette mission dès 1821¹² –, mais lorsque, mûr et établi dans les esprits, il incite certains auteurs à relever le

⁷ A. de LAMARTINE, *Méditations poétiques*, Seconde préface « Des Destinées de la Poésie », février 1834.

⁸ V. HUGO, *Cromwell*, Préface, octobre 1827.

⁹ *Idem*.

¹⁰ *Idem*.

¹¹ *Idem*.

¹² V. HUGO, « Le Poète dans les Révolutions », *Odes et Ballades*, 1821. « [...] Quoi ! mes chants sont-ils téméraires / Faut-il donc, en ces jours d'effroi, / Rester sourd aux cris de ses frères ? / Ne souffrir que pour soi ? / Non, le poète sur la terre / Console, exilé volontaire, / Les tristes humains dans leurs fers. [...] »

défi. C'est cette attente d'un monde meilleur que décrit Lamartine lorsqu'il déclare que :

« [...] le monde est jeune, car la pensée mesure encore une distance incommensurable entre l'état actuel de l'humanité et le but qu'elle peut atteindre ; la poésie aura d'ici là de nouvelles, de hautes destinées à remplir¹³ ».

Pour autant, le même Lamartine accomplissant huit mandats de député, Dumas père convoyant des armes par voilier pour soutenir Garibaldi, Sand œuvrant auprès de ses amis républicains ou Hugo menant une carrière politique, tour à tour pair de France, député puis sénateur, montrent l'exemple d'intellectuels qui n'attendent pas tout de la seule poésie et luttent âprement dans le monde réel pour concrétiser leurs engagements.

On pourrait résumer cet élan en disant que les protagonistes de la première moitié du XIX^e siècle ont confiance, à des degrés divers, dans le progrès. L'art, la politique, la dénonciation des injustices, la description d'un monde idéal à venir sont les moyens dont ils disposent et usent sans compter. Certains vont ensuite adhérer aux « nouvelles technologies » du temps : machines à vapeur, découvertes astronomiques, photographie... D'autres prendront le contrepied de cette marche en avant, choisissant une posture antimoderne garante à leurs yeux de la conservation des valeurs mises à mal par ce même progrès.

Lorsque Victor Pavie adopte, adolescent, le credo romantique, c'est pour lui le temps de l'envol. Il se sent d'âge à larguer les amarres, à couper les liens avec le monde ancien dont certaines conceptions statiques s'opposent au flux vital de sa jeunesse. Par la suite, il partage lutte d'idées, provocations verbales ou vestimentaires (que l'on songe au gilet rouge de Théophile Gautier au Théâtre-Français), rires, larmes, exaltations, serments...

Le jeune homme sera de tous les combats, au plus près de la création hugolienne, retrouvant certains brouillons égarés (tel le fameux poème « La Pente de la rêverie ») ou chargé par Hugo lui-même d'écrire la proclamation du romantisme dont l'Angevin a souligné l'impérieuse nécessité et même esquissé quelques grandes lignes. Devant les hésitations finales de son jeune ami, le Maître se décidera à l'écrire lui-même et signera... la célèbre préface de *Cromwell*.

À Paris, Victor Pavie, sur un nuage – preuve que des ailes lui ont poussé –, dîne chaque semaine chez Hugo rue Notre-Dame-des-Champs. C'est un membre fidèle du Cénacle. Il est en outre chaperonné par le sculpteur et ami de son père, David d'Angers, et rencontre dans son atelier les célébrités du moment. Il côtoie Nodier qui l'accueille à l'Arsenal, Delacroix, Sainte-Beuve et Dumas – qui s'arrêtera chez lui à Angers lors de sa tournée républicaine en Vendée pour le compte de La Fayette. Le jeune Pavie vole de découverte en découverte, fait la connaissance de son cher Lamartine, conduit chaque soir une troupe d'une trentaine d'étudiants angevins à la bataille d'*Hernani*.

À Angers, il répond à coups d'articles dans la presse locale à la polémique littéraire qu'il a lui-même créée, réserve un château à vendre en bord de Loire aux Hugo, ceux-ci ayant un temps envisagé de s'installer en Anjou, invite et reçoit

¹³ A. de LAMARTINE, *Méditations poétiques*, Seconde préface « Des Destinées de la Poésie », février 1834.

Madame Hugo, son père ainsi que Léopoldine à son mariage dans la campagne angevine, tente même l'aventure d'un cénacle chez lui à Angers.

Par ailleurs, et grâce à David d'Angers, Victor Pavie voyage. Une première fois, en 1828, accompagnés de Théodore, nos amis embarquent pour Londres, à la rencontre du grand Walter Scott que le statuaire veut immortaliser¹⁴. Le second voyage, entrepris seul avec David, l'année suivante, est encore plus mémorable, puisqu'ils sont reçus à Weimar par Goethe qui accepte que le sculpteur réalise son buste. Sans minimiser la forte impression que fit le jeune Angevin auprès de tous les auteurs, peintres ou musiciens qui le rencontrèrent, du fait de son caractère sérieux autant que passionné, sa sensibilité et sa riche personnalité, ces périples ne furent sans doute pas pour rien dans l'accueil enthousiaste qu'il reçut.

Comme la plupart de ses camarades, et sans doute un peu influencé par le fervent patriotisme de David d'Angers, Pavie est garde national en 1830. Il croit même un temps aux promesses républicaines de 1848. Assez vite déçu, il se détourne de la politique pour se consacrer aux actions charitables.

On peut comprendre qu'étant monté si haut, la chute que représente pour lui le retour en province ait été douloureuse. Les relations avec Hugo vont se distendre au fur et à mesure des choix du poète, trop progressistes aux yeux de Pavie, qui continuera néanmoins d'entretenir une correspondance avec son ancien mentor et avec Adèle Hugo. Les deux hommes se reverront avec émotion une dernière fois en 1872. Mais si Hugo est alors en passe de devenir le « poète de la République », Pavie lui, assume son statut de « gardien de la chapelle romantique » ainsi que l'a surnommé Sainte-Beuve. Fidèle aux absolus de la première heure, il ne partage pas l'évolution « libérale » du mouvement.

De l'antithèse romantique

De nombreux chercheurs ont souligné ce que nous venons d'entrevoir : il est difficile de parler *du* romantisme, concept flou, changeant selon les personnes et les époques ; il serait préférable de dire : *les* romantismes. Cet auteur sera moderne, celui-là antimoderne, d'autres encore passeront d'une position à l'autre au fil du temps. Quant à tenter de résumer cette mouvance à une querelle avec les Classiques, cela n'est pas davantage satisfaisant, Hugo ayant démontré que de nombreux auteurs classiques furent aussi des rebelles dans un premier temps, et que finalement, seule comptait la distinction entre le beau et le laid.

La Bruyère avait caractérisé l'antithèse comme étant une « opposition de deux vérités qui se donnent du jour l'une à l'autre¹⁵. » Hugo, maître de la figure de style, décrit celle-ci comme :

« [...] universelle, toujours et partout ; c'est l'ubiquité de l'antinomie ; la vie et la mort, le froid et le chaud, le juste et l'injuste, l'ange et le démon, le ciel et la terre, [...] l'esprit et la chair, le grand et le petit, [...] le moi et le non-moi, l'objectif et le subjectif [...] ; c'est cette

¹⁴ Le refus essuyé sera dû – selon David – au ressentiment tenace du Britannique face à des Français, coupables d'être... compatriotes de l'Ogre Napoléon.

¹⁵ J. de LA BRUYÈRE, *Les Caractères* (55, IV, Des ouvrages de l'esprit).

sombre querelle flagrante, ce flux et reflux sans fin, ce perpétuel oui et non, cette opposition irréductible, cet immense antagonisme en permanence¹⁶ [...] ».

Privilégions donc une approche qui implique d'accepter la contradiction, de la dépasser même, pour goûter « l'harmonie des contraires » si chère à Victor Hugo. Le romantisme sera ainsi, tout à la fois, révolution et restauration.

La physique quantique nous apprend que deux particules sont capables de rester connectées, quelle que soit la distance qui les sépare. Pour le poète, les sources cachées dans les profondeurs terrestres et les ailes sillonnant les cieux sont absolument de même nature. L'arbre, constitué de racines et de feuilles vivant en totale interdépendance, est un organisme unique. Que les racines ne remplissent plus leur mission et c'est toute la structure qui dépérit. Que les feuilles ne fassent plus leur travail et c'est l'arbre entier qui meurt. Parler des racines ne pourrait donc s'envisager du seul point de vue de l'origine, tant la source est indissociable de son achèvement, et la cause de son effet. Les deux bornes du processus se définissent d'ailleurs par leur rapport à l'autre, – en tant que « début de » celui-ci ou « fin de » celui-là – et constituent un tout. Une source, pas plus qu'un achèvement, ne sauraient exister isolément, séparément. Dès lors, seule subsiste la globalité du phénomène, seule demeure une souterraine continuité.

Une grande différence de perception existe entre Pavie et Hugo quant à l'appréciation de l'apparente dichotomie contenue dans l'expression « des racines et des ailes » et surtout quant aux conclusions qu'ils en tirent. Victor Hugo résout le problème en unifiant patrimoine moral et idéal. C'est son propos constant et notamment celui qu'il tient dans l'ouvrage *William Shakespeare* :

« Trop de matière est le mal de cette époque. De là un certain appesantissement.

Il s'agit de remettre de l'idéal dans l'âme humaine. Où prendrez-vous de l'idéal ? où il y en a. Les poètes, les philosophes, les penseurs sont les urnes. [...] Versez tous les esprits depuis Ésope jusqu'à Molière, toutes les intelligences depuis Platon jusqu'à Newton, toutes les encyclopédies depuis Aristote jusqu'à Voltaire¹⁷. »

Hugo avait noté, dès 1827, la continuité des héritages : « Rien ne vient sans racine ; la seconde époque est toujours en germe dans la première¹⁸ », et traité à nouveau la question dans *La Légende des siècles*, œuvre ayant pour but, selon ses mots, d'« exprimer l'humanité dans une espèce d'œuvre cyclique ; la peindre successivement et simultanément sous tous ses aspects, histoire, fable, philosophie, religion, science, lesquels se résument en un seul et immense mouvement d'ascension vers la lumière¹⁹ ».

Un amarrage solide évite, certes, de tomber pendant les tempêtes, mais pour Hugo, être enraciné c'est aussi et surtout, tirer parti des racines, pour agir. L'énergie apportée est alors transformée et utilisée pour construire.

¹⁶ V. HUGO, *William Shakespeare* (Deuxième partie, Livre I, Shakespeare - son génie), Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs, 1864, p. 247-288.

¹⁷ V. HUGO, *William Shakespeare*, Livre V, « Les esprits et les masses », VIII, Librairie internationale, Paris, 1864.

¹⁸ V. HUGO, *Cromwell*, Préface.

¹⁹ V. HUGO, *La Légende des siècles*, Préface.

Pour Victor Pavie, la lumière de la synthèse hugolienne semble décidément trop vive. Vers la fin de sa vie, il signe un texte, *Le Dernier Homme des champs*, révélateur de sa pensée, mais également de celle de nombre de ses contemporains ne parvenant pas encore tout à fait à digérer les soubresauts du XIX^e siècle. Notre Angevin voyant ses aspirations premières forcément érodées par la réalité, se réfugie dans une posture réactionnaire, c'est-à-dire critique de la modernité.

Pavie s'engage alors dans les œuvres chrétiennes qui lui apportent à la fois une réponse à sa quête existentielle – il trouve son moi ultime, dissous en Dieu –, une satisfaction immédiate – il agit concrètement pour le bien de ses semblables – et une issue à la question du bonheur terrestre – il la remplace par la promesse du Paradis.

Son enracinement tout à fait vertical lui permettra de résister aux violents changements de son époque, mais l'immobilisera aussi, le figera en somme. Être le « gardien de la chapelle romantique » n'était-ce pas s'occuper d'un édifice en ruines ?

Le va-et-vient, la tension même, entre la volonté d'innover et la soif d'apprendre auprès des Anciens, entre le risque créatif de la jeunesse et les penchants conservateurs de l'âge, entre la tentation de l'envol et l'attrait de l'enracinement, paraissent éternels. Entraîné par ces courants contraires, chacun puise ainsi de manière différente dans les couches souterraines du passé, choisissant quels « nutriments » absorber, jusqu'où aller, comment les utiliser, afin de renforcer l'ancrage à dans ce même passé ou au contraire, de créer de nouvelles fleurs. Mais, pour revenir à notre maxime initiale, plus nous nous éveillerons à l'immensité de notre héritage, plus nous aurons de possibilités créatives. Car, quoi qu'on en dise, nous nous inscrivons toujours dans le continuum. Fruit d'innombrables causes lointaines en même temps que graine de multiples effets futurs, notre moi, central, aura toujours des racines et des ailes.

V. LES RACINES ET L'EXIL

LES RACINES ET L'EXIL, UN PARALLÈLE BOTANIQUE

par

Gildard GUILLAUME de l'Académie d'ANGERS

La formation, le développement et le fonctionnement des racines naturelles, celles des arbres et des plantes en général, activité qu'on appelle la rhizogenèse, sont basés sur les mêmes principes que ceux qui régissent les racines sociales. Il existe en fait une singulière proximité entre la rhizogenèse naturelle et la rhizogenèse sociale. C'est ce que nous examinerons en premier. La question traitée en second sera de se demander ce que deviennent les racines sociales lorsque l'être humain est confronté à l'exil.

Racines botaniques ou naturelles et racines sociales

L'être humain est le plus développé des êtres vivants. Il n'en reste pas moins qu'il partage avec eux un grand nombre de traits. On en a un exemple saisissant avec les racines d'une plante, dont les fonctions générales et les caractères se retrouvent dans ce que l'on a coutume d'appeler les racines sociales : ce qui vaut en botanique, et l'univers à la fois mystérieux et extraordinaire des organes souterrains des plantes, vaut aussi pour les racines sociales. Celles-ci sont, dans le passé ou le présent, l'univers spirituel, intellectuel, mental, psychologique, affectif dans lequel l'être humain évolue et auquel il reconnaît une forme de souveraineté sur les conditions de sa vie. On peut parler aussi de lignée, de dogmes, de doctrines, de valeurs, de croyances.

Fonctions

Trois fonctions peuvent être identifiées pour les racines naturelles comme pour les racines sociales.

Ancrage

En botanique, les racines assurent l'ancrage au sol de la plante, sa fixité, sa verticalité. Elles se développent en profondeur ou au contraire s'étalent en surface. Si l'ancrage est insuffisant ou s'il est déformé, la stabilité de la tige et la qualité de sa

structure peuvent être compromises. Certaines racines sont aériennes et exercent en quelque sorte un rôle de tuteur en empêchant la tige de s'infléchir. Peut-on douter que les racines sociales contribuent à la stabilité de l'être humain ou de sa communauté, à la solidité des structures, à l'érection des idées constructives ? Ainsi les racines sociales d'un individu éclairent-elles ses engagements, ses initiatives, ses combats. Ainsi encore l'histoire familiale peut-elle nourrir la construction dans le présent d'une histoire personnelle.

Absorption, transfert, stockage

En botanique encore, les racines jouent un rôle décisif pour l'absorption de l'eau et des nutriments d'une part en assurant leur transfert vers la plante pour sa croissance et vers les feuilles pour la photosynthèse, d'autre part, ce transfert étant réalisé, en agissant soit par évaporation foliaire, soit par pression racinaire. L'étude de cet univers démontre même que les racines stockent les réserves et en gèrent la distribution au fil des besoins et de l'évolution des saisons. Il est également démontré que les racines contribuent à la constitution du sol à travers les molécules et les enzymes, par exemple en produisant des sécrétions suffisamment lourdes en acide pour ronger les pierres calcaires et permettre de développer des ressources en calcium. N'est-il pas dans la fonction des racines sociales de sécréter et de transmettre à l'humanité les protéines de la tradition et de l'histoire collective, les sucs de l'identité familiale, les énergies de la création, de la recherche et de la connaissance ?

Associations

Mais les recherches en botanique démontrent aussi, et c'est un aspect fondamental, que les racines nouent entre elles des relations, des associations symbiotiques. On distingue une certaine forme de communication, de solidarité ou de partenariat entre les racines. Certains arbres sont capables de réunir leurs racines avec celles d'autres arbres de la même espèce, mettant ainsi en commun des ressources nécessaires au développement de ladite espèce. On a même relevé que cette capacité communicative peut aider un arbre en difficulté à mieux résister. Les plantes ne sont pas seulement régulées par la biodisponibilité des ressources : elles réagissent à leurs voisins par le contournement ou par des associations synergiques. Par exemple, le soja produit plus de racines quand poussent à proximité des concurrents de la même espèce. Ce phénomène symbiotique se retrouve dans les racines sociales, qui sont des facteurs de coopération, de mutualité, de fraternité, de partage.

La question se pose en botanique de savoir si la communication reconnue à la racine risque de développer des problèmes pathogènes, surtout lorsqu'on est en présence de forêts organisées en futaies régulières. Cet aspect négatif des racines naturelles peut se développer dans des racines sociales.

Notons par ailleurs que les racines naturelles sont en mesure de produire des réactions immunitaires quand il s'agit de se défendre contre les éléments pathogènes du sol, arme que les racines sociales peuvent elles aussi mettre en œuvre.

Certains chercheurs estiment que les racines, bien qu'elles ne disposent pas d'un réseau neuronal, sont pour la plante un lieu de discrimination du soi et du non-soi. Les racines botaniques soumises à la psychanalyse !

Caractères

Si l'on s'en tient, au-delà des fonctions brièvement résumées ci-dessus, à la description du profil de la racine des plantes, on est amené à distinguer de nombreuses formes : la racine pivot, qui s'enfonce verticalement et assure la stabilité de la tige ; la racine adventive, qui naît le long d'une tige ; la racine crampon, qui assure l'ancrage de la plante à son support, etc. Pour chacun de ces types de racine, il existe, dans les racines sociales, un type équivalent

L'architecture racinaire, en botanique, est un équilibre entre les processus internes de croissance et les contraintes extérieures (sol, climat, déforestation, etc.). Sa forme dépend des propriétés du sol (densité en matières minérales dures, humidité, texture, etc.) et des tensions mécaniques (pente, vent, etc.). N'est-ce pas aussi le cas des structures racinaires de nos sociétés ?

Mais la comparaison racines naturelles/racines sociales a ses limites. La germination des plantes peut se faire sans dommages vers le bas ou vers le haut. La germination de l'être humain vers le bas est toujours négative, voire assimilée à une déchéance.

Dans un autre ordre d'idées, les racines sociales sont largement distancées par les ramifications racinaires d'un arbre mature quand on constate simplement que, en moyenne, les arbres se développent sur 100 m^2 et prospectent un volume de 100 m^3 . Encore convient-il de souligner qu'il s'agit là simplement d'une moyenne : un vieux chêne dressé sur un sol non contraignant mobilise $1\,000 \text{ m}^2$ et $1\,000 \text{ m}^3$. Les racines sociales d'un être humain sont loin d'avoir de telles dimensions et la comparaison ne peut être redressée en faveur de l'être humain que si on raisonne en termes de communauté.

Racines sociales et exil

L'exil peut se définir comme l'abandon, volontaire ou forcé des racines sociales – ou d'une partie seulement d'entre elles – dans leur reconnaissance, leur culte, leur application, l'appel qui en est fait dans le quotidien. L'abandon de la terre sur laquelle un individu est né, a vécu ou vit encore, est souvent l'objet premier de cet abandon, mais il n'est pas le critère déterminant.

Il y a deux types d'exil : l'exil extérieur et l'exil intérieur. Dans l'exil extérieur, l'être humain fuit l'oppression, la discrimination, la violence, la misère, et plus généralement toute contrainte décisive, y compris sa propre volonté. Il abandonne sa terre, celle sur laquelle il réside, pour gagner une autre terre, ou alors il s'éloigne drastiquement de sa famille. L'exil intérieur consiste pour son acteur à se retirer en lui-même, à écarter ses racines sociales, à les rejeter, pour créer le vide ou pour

établir un substitut de racines sociales : son univers spirituel, intellectuel, moral, affectif passe dans un autre monde. _

L'exil extérieur

L'exil extérieur est d'abord une séparation d'avec les racines sociales. Mais il peut être aussi une reconquête de celles-ci ou même une appropriation de nouvelles racines

La séparation d'avec les racines sociales

Si l'individu concerné change de pays, c'est l'exil géographique. S'il reste sur sa terre d'élection mais ne s'y reconnaît plus ou ne reconnaît plus le cadre de son existence, c'est l'exil à domicile.

L'exil géographique

L'exil géographique peut être de deux sortes : l'exil volontaire ou l'exil forcé.

L'exil volontaire

Certains parlent d'exode quand l'exil est volontaire, considérant que celui-ci est en réalité imposé par une autorité. Nous préférons conserver le terme d'exil tout en le qualifiant de volontaire pour souligner qu'il n'est dicté par aucune force d'oppression ni par aucune circonstance de péril.

Dans nos sociétés occidentales, de nos jours, de nombreux individus cherchent à élargir leurs connexions culturelles pour s'intégrer dans un monde plus vaste et, espèrent-ils, plus solidaire. Ils quittent alors le pays où ils résidaient et gagnent de nouvelles contrées, des contrées étrangères dont ils veulent gommer rapidement le qualificatif « étrangères ». Le fait que les familles mononucléaires soient légion explique probablement cette émigration. Mais cet exil volontaire n'est qu'un phénomène récent et parcellaire : il succède à bien d'autres exils, individuels ou massifs, anciens ou contemporains.

L'exilé volontaire n'a rien à voir avec le voyageur. Ce dernier, pour un temps limité, est à la recherche de nouvelles conditions. Il ne renie en rien ses racines. Nulle rupture ne sépare sa vie d'antan de sa vie nouvelle.

Sur l'exil volontaire, quelques auteurs ont laissé des appréciations diverses qui méritent d'être citées.

Platon a déclaré que « la vie est un court exil ». Faut-il en déduire que la vie vient après un autre séjour et avant un autre ou même avant un retour vers le séjour initial ?

François-René de Chateaubriand s'embarque à Saint-Malo pour l'Amérique le 8 avril 1791. Il ne reviendra en France que six mois plus tard. Une année très mouvementée suit, qui le voit à Bruxelles et à Jersey, puis il fait voile pour Southampton le 17 mai 1793 pour un exil de sept ans. Chateaubriand désigne l'exil comme « le désert » de sa première existence. Il interprète également l'expérience de l'exil comme un moment d'initiation littéraire. Quand il écrit les *Mémoires*

d'Outre-Tombe, il est le mémorialiste qui, tel un « navigateur abandonnant pour jamais un rivage enchanté, écrit son journal à la vue de la terre qui s'éloigne et qui va bientôt disparaître ». La mort devient un ultime exil :

« Je me suis rencontré entre deux siècles, comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où je suis né, nageant avec l'espérance vers une rive inconnue. »

Dans l'entre-deux-guerres, des centaines d'écrivains, essayistes, dramaturges, poètes et pamphlétaires s'installent en France. Certains ont quitté volontairement leur pays, parce qu'ils n'y reconnaissaient plus leurs racines et qu'ils espéraient trouver en France les conditions propres à leur épanouissement.

Selon le Brésilien Paulo Coelho dans son recueil *Comme le fleuve qui coule*, « la liberté, si durement acquise, n'est autre qu'un exil déguisé ¹ ».

Cet auteur écrit encore dans *Onze minutes* :

« Dans toutes les langues du monde existe le même dicton : ce que les yeux ne voient pas, le cœur ne le sent pas. Eh bien, j'affirme qu'il n'est rien de plus faux ; plus on est loin, plus ils sont auprès du cœur, les sentiments que nous essayons d'étouffer et d'oublier. Si nous sommes en exil, nous voulons garder le moindre souvenir de nos racines, si nous sommes loin de l'être aimé, chaque personne qui passe dans la rue nous le rappelle. »

Le romancier souligne ainsi que l'exil volontaire peut renforcer la proximité du sujet avec ses racines.

L'exil forcé

Venons-en maintenant à l'exil forcé : il est soit politique, soit religieux, soit économique.

À propos de l'exil politique, quelques rappels historiques s'imposent, illustrant l'exil provoqué par la répression politique.

L'exil à Babylone est la déportation dans cette ville de l'élite juive de Jérusalem et du royaume de Juda, sous le règne de Nabuchodonosor II.

L'Athénien Thémistocle est probablement l'un des réfugiés politiques les plus célèbres de l'antiquité grecque. Son expulsion intervient alors qu'il a derrière lui une carrière très riche en succès politiques ou militaires.

Quand, au milieu du I^{er} siècle après Jésus-Christ, l'empereur Claude se débarrasse de Sénèque, celui-ci se réfugie en Corse. Le penseur, victime de ses obsessions, sombrera dans la neurasthénie.

Voltaire fuit la France en décembre 1736, pour la Hollande.

Louis XIV, en 1683, expulse les Juifs des Antilles et de Louisiane. Il est imité par Louis XV en 1724.

Napoléon Bonaparte a été exilé à Sainte-Hélène de 1815 à 1821. Cet exil forcé voulu par les autorités dominantes de l'époque est la source principale de la légende entourant l'empereur déchu.

Pour échapper à une issue mortelle, le futur Louis XVIII a fui la France pour les Pays-Bas autrichiens.

¹ P. COELHO, *Comme le fleuve qui coule*, Paris, Flammarion, 2006, 240 p.

Dans *L'Albatros*, Baudelaire décrit le poète rejeté, moqué, contraint à la fuite métaphorique et à l'exil du monde. L'exil forcé est ici créateur et gonfle le talent.

Le 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte s'empare du pouvoir par un coup d'État. Le 11 décembre, déguisé en ouvrier, Victor Hugo prend le train pour la Belgique. Il s'établit à Bruxelles. Le 9 janvier 1852, un décret de bannissement l'expulse officiellement du territoire français, en même temps d'ailleurs que 65 députés. Les autorités belges, à la suite de la publication d'un réquisitoire de celui-ci intitulé *Napoléon le Petit*, l'invitent à quitter le royaume, ce qu'il fait le 1^{er} août 1852 en rejoignant Anvers. Là, il embarque pour Londres puis, depuis l'Angleterre, gagne Jersey, île anglo-normande. Il quitte Jersey le 31 octobre 1855, pour gagner l'île voisine de Guernesey. Le 5 septembre 1870, le lendemain de la proclamation de la III^e République, Victor Hugo rentre en France après dix-neuf années d'exil. Il commente ainsi son exil dans *Actes et Paroles* :

« L'exil ne m'a pas seulement détaché de la France, il m'a presque détaché de la terre, et il y a des instants où je me sens comme mort et où il me semble que je vis déjà la grande et sublime vie ultérieure. »

Le grand écrivain ajoute :

« L'exil, c'est la nudité du droit. Rien de plus terrible. [...] Vous exilez un homme. Soit. Et après ? Vous pouvez arracher un arbre de ses racines, vous n'arracherez pas le jour du ciel. »

En disant que l'exil « est la nudité du droit », Victor Hugo, d'une certaine manière, laisse entendre que l'exilé revient à l'état sauvage en étant proscrit. Et Victor Hugo de décrire l'abîme de l'exilé ou celui qu'il appelle le « proscrit » :

« Un homme tellement ruiné qu'il n'a plus que son honneur, tellement dépouillé qu'il n'a plus que sa conscience, tellement isolé qu'il n'a plus près de lui que l'équité, tellement rogné qu'il n'a plus avec lui que la vérité, tellement jeté aux ténèbres qu'il ne lui reste plus que le soleil, voilà ce que c'est qu'un proscrit. »

En 1877, dans un recueil intitulé *L'Art d'être grand-père*, Victor Hugo offre un poème portant le titre *L'Exilé satisfait*, dont nous donnons ici un extrait :

« J'ai tant vu ce qui mord, ce qui fuit, ce qui ploie
Que, vieux, faible et vaincu, j'ai désormais pour joie
De rêver immobile en quelques sombres lieux [...]. »

Citons une dernière fois Victor Hugo, dans *Les Chants du crépuscule* :

« Oh ! N'exilons personne ! Oh ! L'exil est impie ! »

Entre 1871 et 1880, environ mille révolutionnaires français, dits « communards », trouvent refuge à Bruxelles. Certains, toutefois, comme Jules Vallès ou Jean-Baptiste Clément, sont priés fermement d'aller s'installer ailleurs, ce qu'ils font en rejoignant l'Angleterre.

Expulsé par l'Allemagne puis par la France en raison de ses idées, Karl Marx a lui aussi connu l'exil à Bruxelles.

Jorge Semprun a seize ans quand, après la prise de pouvoir par Franco, sa famille quitte l'Espagne pour la France. En 1939, deux ans plus tard, il intègre

le parti communiste espagnol et s'engage dans la Résistance française. Arrêté en 1943, il est torturé puis déporté à Buchenwald. Libéré par les troupes américaines, il rentre en France où il publie alors nombre de romans et essais, en français et en espagnol, sur son expérience concentrationnaire, sur le parti communiste espagnol, la politique, l'Europe. On lui doit aussi des scénarios pour des films demeurés célèbres comme *L'aveu* de Costa-Gravas.

Proscrit dans l'Autriche nazie, Stefan Zweig se réfugie au Brésil. Il finira sa vie à Petrópolis, dans les montagnes de l'État de Rio.

C'est durant son exil à Londres que Simone Weil, la philosophe, livre son livre majeur, *L'Enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Elle y souligne que « l'enracinement est le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine ». Elle y dénonce les facteurs de déracinement et notamment « le fossé creusé entre la culture et l'ignorance des masses ». Elle meurt à Ashford, dans le Kent, alors que la guerre rugit encore en Europe.

Marc Chagall, né le 7 juillet 1887 dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Biélorussie, quitte son pays en 1922. Il refuse que ses productions artistiques soient censurées. Il se réfugie à Paris. Classé « artiste dégénéré » par les nazis, privé de la nationalité française accordée en 1937, il est accueilli par la ville de New-York. Il retrouve la France en 1948. Il diversifie alors ses techniques artistiques, développant notamment l'art de la céramique, de la sculpture et du vitrail et assurant définitivement sa notoriété éternelle lorsqu'il peint le plafond de l'Opéra Garnier.

Scientifique allemand de confession juive, Albert Einstein doit quitter son pays lorsque les nazis en prennent possession. Il s'installe aux États-Unis et y poursuit ses activités scientifiques.

Hannah Arendt, philosophe d'origine allemande, est arrêtée par la Gestapo. Elle parvient miraculeusement à s'échapper et s'exile aux États-Unis. Elle y obtient la citoyenneté américaine. Elle décède en 1975.

Alexandre Soljenitsyne vivra un exil de dix-sept ans dans le Vermont, aux États-Unis. C'est durant ce temps-là qu'il écrira *La Roue rouge*.

Georges Bernanos s'exile au Brésil. Il y trouve une patrie intérieure.

Dans *Les versets sataniques*, Salman Rushdie écrit :

« En exil, toute tentative d'enracinement est vue comme une trahison : c'est un aveu d'échec. ».

Benazir Bhutto, dans *Filles de l'Orient*, écrit :

« J'ai passé de longues années en exil. Malgré tant de revers et de souffrances, je suis pourtant une femme heureuse. Heureuse, parce que j'ai réussi à ouvrir une brèche dans le bastion de la tradition en devenant la première femme du monde musulman nommée au poste de Premier ministre. »

Autrement dit, la destruction de la tradition, qui fait partie des racines, peut devenir une source de bonheur.

Ilya Prigogine fuit avec sa famille la Russie menacée par le totalitarisme bolchevique. Il rejoint la Belgique et là, après avoir décroché un doctorat en chimie, devient professeur à l'Université libre de Bruxelles. Il développe ensuite une carrière absolument fabuleuse, qui le mène au prix Nobel, remporté en 1974.

L'exil religieux

Abordons maintenant l'exil religieux. Aux XVI^e et XVII^e siècles, les Irlandais, catholiques, fuient la répression anglicane et se réfugient en France, en Espagne et en Italie. Parmi eux, beaucoup se mettent au service des souverains catholiques pour lutter contre l'Angleterre protestante. C'est au XIX^e siècle que l'immigration irlandaise change de cap pour privilégier le continent américain, le transport étant facilité par l'usage de la vapeur. Il faut cependant préciser que plus d'un demi-million d'Irlandais, durant la première moitié du XIX^e siècle, vont choisir d'aller travailler en Angleterre pour profiter de l'ouverture de nombreuses usines et plus généralement de la révolution industrielle.

L'exil économique

L'exil économique est illustré notamment par l'exil des Irlandais, un exil qui, s'il a des causes principales de nature religieuse, est également la conséquence de l'extrême misère de cette population.

L'exil à domicile

Après l'exil géographique, disons un mot de l'exil à domicile. Celui-ci ne repose sur aucun mouvement : l'exilé demeure sur sa terre, disparaît du regard des autres.

Alphonse de Lamartine pousse à propos de l'exil, dans *Harmonies poétiques et religieuses*, ce cri :

« Pourquoi le prononcer, ce nom de la patrie ?

Dans son brillant exil mon cœur en a frémi. »

L'écrivain et penseur Félicité Lamennais a écrit :

« Où vont ces nuages que chasse la tempête ? Elle me chasse comme eux, et qu'importe où ? L'exilé partout est seul. »

La reconquête des racines ou l'appropriation de nouvelles racines

Quand ses causes ont disparu ou qu'elles se sont apaisées, l'exil extérieur est quelquefois suivi d'un retour d'exil. Mais l'exil peut aussi déboucher, dans le pays d'accueil, sur la découverte de nouvelles racines.

Le retour vers les racines d'origine peut être illustré par la décision de l'empereur Cyrus II. Après la prise de Babylone par les Perses, Cyrus II libère les Juifs et les autorise à retourner dans leur pays d'origine, devenu désormais la province perse de Judée, et à y reconstruire le temple de Jérusalem. Tous ne profitent pas de cette autorisation, un grand nombre préférant demeurer à Babylone où ils se sont intégrés et où ils vont former le centre de la Diaspora.

La découverte ou l'appropriation de nouvelles racines peut être développée à travers un exemple singulier. Les racines sociales communes aux Français conviennent parfaitement à certaines activités de création artistique. Beaucoup de commentateurs affirment que la chanson française, au moins pour les XX^e et XXI^e siècles, est le souffle d'abord d'hommes et de femmes venus d'ailleurs. Et ces commentateurs de citer : Joséphine Baker, panthéonisée en 2021, née McDonald dans le Missouri en 1906, qui en 1931, chante *J'ai deux amours* ; Édith Piaf, d'origine berbère marocaine par son arrière-grand-père maternel, qui enregistre son premier disque en 1936 ; Dario Moreno, Turco-mexicain né en 1921 près

d'Izmir ; Serge Reggiani, né en Italie ; Jacques Brel, né en Belgique en 1929 ; Léo Ferré, né à Monaco ; Yves Montand, né en Toscane en 1921, qui a fui avec sa famille les persécutions fascistes et dont le père, militant communiste, exploitait un atelier de fabrication de balais ; Marcel Mouloudji, fils d'un Kabyle ; Jean Ferrat, né d'un père d'origine russe mort à Auschwitz ; Charles Aznavour, Franco-arménien né d'un père caucasien ayant fui le génocide exécuté par les Turcs en 1915 ; Georges Moustaki, né à Alexandrie de parents grecs et qui chantait ses racines en prononçant le fameux vers « *le métèque, le juif errant le pâtre grec* » ; Barbara, fille d'une mère ukrainienne, qui parlait de son père inconnu comme d'un « *piano noir* », et chantait les rendez-vous manqués ou les fantômes du passé ; Georges Guétary, d'origine grecque, né à Alexandrie ; Luis Mariano, né à Irun (Espagne). Plus récemment, on peut retenir ici Serge Gainsbourg, d'origine ukrainienne, dont les parents ont fui la guerre civile russe et rejoint la France en 1920 ; Sylvie Vartan, née en Bulgarie d'un père d'origine arménienne et d'une mère hongroise ; Dalida, née dans un faubourg du Caire, de parents italiens originaires de Calabre ; Michel Polnareff, né d'un père suisse et d'une mère bretonne ; Louis Chédid, d'origine libanaise et syrienne, né en Égypte en 1948. Il ne faut pas non plus oublier les chanteurs et musiciens actuels.

L'histoire des naturalisations bénéficiant à des hommes et à des femmes célèbres permet de faire défiler le mime Marceau, Blaise Cendrars, Roger Vadim, Cavanna, Kosma, Alberto Uderzo, etc.

Romain Gary raconte que sa mère lui parlait de la France comme d'autres parlent de Blanche-Neige. Le conte de fées allemand rappelle qu'il ne faut pas s'attacher à des choses éphémères et la princesse ainsi dénommée est célèbre pour cela.

L'exil intérieur

Il faut distinguer entre l'exil intérieur par volonté du sujet et l'exil intérieur commandé par les forces d'oppression.

L'exil intérieur par volonté

L'être humain peut choisir, sans changer quoi que ce soit à sa résidence, de s'exiler intérieurement, en rejetant toute activité profane ou spirituelle, en supprimant tout contact, en reniant tout engagement, ou en recréant une nouvelle structure racinaire.

L'exil intérieur par volonté peut éteindre toutes les racines sociales. Il peut aussi poursuivre la mobilisation de certaines d'entre elles, celles que le sujet privilégie. Cette discrimination entre les racines peut poser un problème, la structure racinaire étant basée sur un subtil équilibre.

Quand le sujet rejette toutes les racines sociales dont il dépendait, il peut choisir de n'en remplacer aucune comme de faire siennes les racines d'une autre communauté, par exemple celles que cultive la communauté d'accueil.

Il peut aussi créer un nouvel univers philosophique. On songe immédiatement à cet égard au philosophe Diogène de Sinope, prônant le dénuement après avoir

vécu l'expérience du déracinement quand il s'est réfugié à Athènes, et apostrophant Alexandre le Grand d'un fulgurant et insultant « Ôte-toi de mon soleil ! » On ne doit pas non plus oublier le poète tragique Sophocle, créateur de la tragédie *Antigone*, ou Eschyle, pour lequel la « *fausseté est toujours le fruit de l'opinion commune* » dans *Les Sept contre Thèbes*, autrement dit il est important de rechercher la vérité même si cela heurte l'opinion générale. En fait, pour la plupart d'entre eux, les philosophes et tragédiens de l'antiquité grecque peuvent être considérés comme des personnages de l'exil intérieur.

L'exil intérieur par oppression

L'oppression peut exclure toute manifestation des racines sociales d'un sujet ou de sa communauté tout en lui interdisant son expatriation. Ces dernières sont alors condamnées à vivre intérieurement leurs racines sans jamais se révéler par des actes, par des comportements ou des déclarations.

Ainsi, si nous relevons dans les forêts primaires des racines exploitant les nutriments de la décomposition, disposition naturelle qui favorise la mycorhization des racelles et donc un équilibre plus harmonieux encore, nous constatons que les racines sociales présidant à la destinée de l'exilé peuvent elles aussi quelquefois transformer ce qui est mort en protéine de vie. Racines botaniques, racines sociales, exil : un triptyque exaltant !

APOLLINAIRE ET LA QUÊTE D'IDENTITÉ

par

Marie-Claude ZEISLER-DÉCOUT de l'Académie d'AMIENS

« Un jour
Un jour je m'attendais moi-même
Je me disais Guillaume il est temps que tu viennes
Pour que je sache enfin celui-là que je suis
Moi qui connais les autres. »

Cet extrait de *Cortège*, le onzième poème d'*Alcools*, recueil d'Apollinaire paru en avril 1913, est le leitmotiv de la communication sur le thème des racines que je déclinerai en trois points : « Les tribulations à la recherche d'un nom, » « Le poète du déracinement » et « Les avatars de la nationalisation française ».

Les tribulations à la recherche d'un nom

Le 31 août 1880, une sage-femme accompagnée de deux témoins déclare un enfant de parents inconnus, qu'on nomme Guglielmo Alberto Ducigny. L'enfant, né le 26 août à Rome, est baptisé le 29 septembre dans la petite église SanVito rattachée à la basilique Sainte-Marie-Majeure, sous les prénoms de Wilhelm Apollinaris Albert et tenu sur les fonts baptismaux par sa mère Angélique de Kostrowitski. Nous pensons désormais connaître le nom du père du poète bien qu'Apollinaire lui-même ne fût pas sûr de son identité.

Sa mère, Angélique, est née à Helsinki en Finlande. D'origine polonaise, elle est la fille d'un héros de la révolte contre les Russes qui, en 1865, après l'échec sanglant de l'insurrection, s'est réfugié en Italie, dans la famille de son épouse italienne Julia Floriani. Angélique est admise au couvent de la Trinité-des-Monts et son père, désireux de la marier, l'introduit dans des salons où elle fait la rencontre de Francesco Fluigi d'Aspermont, issu d'une très ancienne famille des Grisons. Un enfant naît de cette union. Il est confié à une discrète nourrice car le couple mène une vie aventureuse pour satisfaire une commune passion du jeu. Un deuxième enfant naît, prénommé Albert, dont la paternité est encore plus incertaine. Las des dettes contractées par son frère, Dom Romarino, le frère aîné de Francesco Fluigi

d'Aspermont, l'envoie en Amérique et installe Angélique et ses enfants à Monaco dont il était l'administrateur ecclésiastique. Les enfants y poursuivent leurs études au collège Saint-Charles ; ne sachant pas prononcer son prénom, les camarades de Wilhelm se moquent de lui en l'appelant « vilain ». À 17 ans, il signe ses premiers poèmes du pseudonyme Guillaume Apollinaire, composé de ses deux prénoms : Guillaume et Apollinaire. Apollinaire fils d'Apollon, dieu de la poésie ! On connaît au moins trois saints Apollinaire : saint Apollinaire de Hiérapolis, évêque et père de l'Église, saint Apollinaire de Ravenne et saint Apollinaire de Valence mais c'est le bienheureux Apollinaire Franco, franciscain aventureux, brûlé vif à Omura au Japon en 1622 et célébré le 12 septembre, que choisit le poète pour saint patron comme l'atteste une carte de vœux qui lui a été adressée pour sa fête, par son ami Picasso.

Diverses rumeurs ont fait de Guillaume Apollinaire le fils d'un prélat monégasque, voire du prince de la principauté de Monaco ! Il choisit comme patronyme Apollinaire et francise son prénom Wilhelm en Guillaume.

Guillaume Apollinaire est donc l'héritier de plusieurs civilisations slaves et méditerranéennes :

« Qui donc es-tu toi qui nous vins grâce au vent scythe
Il en est tant venu par la route ou la mer
Conquérants égarés qui s'éloignaient trop vite
de clins d'yeux qui fuyaient aux éclairs. » (*Le Larron, Alcools*)

Un nom, c'est à la fois un signe temporel et une indication spatiale. C'est une généalogie, une descendance, le signe d'une appartenance à un groupe qui se perpétue dans la durée. Jamais on n'a autant fait de recherches généalogiques ; retrouver ses ancêtres, c'est une sorte de dette d'honneur et l'on comprend bien le souci des enfants nés sous X qui cherchent à savoir d'où ils viennent. Colette a gagné son indépendance d'écrivain par le choix de ce nom d'auteur, se libérant de l'emprise de son premier mari Willy qui avait signé de son nom les *Claudine* qu'il lui avait fait écrire ! Se forger un nom tout neuf, c'est, d'une certaine façon, exister civilement, même si c'est un nom dit d'emprunt qu'il faudra bien un jour authentifier.

« Un jour je m'attendais moi-même
Je me disais Guillaume il est temps que tu viennes
d'un lyrique pas s'avançaient ceux que j'aime
Parmi lesquels je n'étais pas. » (*Cortèges, Alcools*).

Un nom, c'est une provenance géographique, un territoire que l'on transmet :

« Le cortège passait et j'y cherchais mon corps
Tous ceux qui survenaient et n'étaient pas moi-même
Amenaient un à un les morceaux de moi-même
me bâtit peu à peu comme on élève une tour
Les peuples s'entassaient et je parus moi-même
Qu'ont formé tous les corps et les choses humaines. » (*Cortèges, Alcools*).

Ces tribulations liées aux nom et prénoms d'Apollinaire et aussi surtout à l'instabilité de sa mère marquent sa vie d'errance ; on constate qu'il ne se fixe pas et qu'il privilégie la mobilité.

Le poète du déracinement

Apollinaire quitte le collège de Monaco à l'issue de la classe de troisième et poursuit ses études à Cannes, puis à Nice. Sans avoir le bac, il accompagne sa mère et le nouveau compagnon de celle-ci, Jules Weil : séjours à Aix-les-Bains, à Lyon et à Stavelot en Belgique où il demeure trois mois avec son frère, avant que leur mère ne les abandonne. Ils quittent alors l'hôtel discrètement, sans payer. Apollinaire s'installe à Paris. Il doit gagner sa vie.

« La porte de l'hôtel sourit terriblement
Qu'est-ce que cela peut me faire ô ma maman
Cet employé pour qui seul rien n'existe
Pi-mus couples allant dans la profonde eau triste
Anges frais débarqués à Marseille hier matin
J'entends mourir et remourir un chant lointain
Humble comme je suis qui ne suis rien qui vaille
Enfant je t'ai donné ce que j'avais travaillé (*sic*). » (*La Porte, Alcools*)

Et la bonne nouvelle arrive lorsqu'il devient précepteur de la jeune Gabrielle de Milhau, fille d'un couple franco-allemand. Il tombe amoureux de la jeune gouvernante, Annie Playden, qu'il effarouche. *La Chanson du mal-aimé* et les poèmes *Rhémanes* évoquent ce séjour. Apollinaire se rend alors à Londres à la poursuite de celle qu'il aime : voyages, errances, désarroi, amènent Guillaume Apollinaire à se faire le poète des marginaux.

Les saltimbanques soulignent l'instabilité :

« Dans la plaine les baladins
S'éloignent au long des jardins... » (*Saltimbanques, Alcools.*)

-
« Ces gens qui font des tours en plein air
Commencent à être rares à Paris
Dans ma jeunesse on en voyait beaucoup plus qu'aujourd'hui
Ils s'en sont allés presque tous en province. » (*Un Fantôme de nuées, Calligrammes*).

La Tzigane, l'Émigrant de Landor Road, Hôtels, L'Ermitte, Rosemonde, Marizibill, prénoms de prostituées occupent une grande place dans le recueil *Alcools* et le titre *Zone*, poème qui ouvre le recueil, illustre bien par sa polyvalence un territoire d'accueil et de refuge des inadaptés, des instables, on dirait de nos jours, des SDF et des migrants. Ses inquiétudes sur son identité affleurent partout dans ses poèmes :

« Maraudeur étranger malhabile et malade
Ton père fut un sphinx et ta mère une nuit. » (*Le Larron, Alcools*).

Il publie, sous le pseudonyme de Louise Lalanne des chroniques sur la littérature féminine. Ainsi l'errance domine dans ses poèmes et l'on sait que le poète lui-même était un grand marcheur.

« Maintenant tu marches dans Paris tout seul parmi la foule...

Aujourd'hui tu marches dans Paris... » (*Zone, Alcools*).

« *Toute la sainte journée*

Toute la sainte journée j'ai marché en chantant » (*Les Fiançailles, Alcools*)

Te voici à Marseille au milieu des pastèques

Te voici à Coblenz à l'hôtel du géant

Te voici à Rome assis sous un néflier du Japon

Te voici à Amsterdam avec une jeune fille. » (*Zone, Alcools*)

L'eau :

« Sous le pont Mirabeau coule la Seine

Et nos amours

Faut-il qu'il m'en souvienn

La joie venait toujours après la peine

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure. » (*Le Pont Mirabeau, Alcools*)

L'eau fuit, passe, est insaisissable, représente l'instabilité et l'écoulement du temps :

« Je passais au bord de la Seine

Un livre ancien sous le bras

Le fleuve est pareil à ma peine

Il s'écoule et ne tarit pas. » (*Marie, Alcools*)

« De grands vaisseaux passent et repassent

Je trempe une fois encore mes mains dans l'Océan. » (*Le Brasier, Alcools*)

« Désaltère-toi Paris avec les divines paroles

Que mes lèvres le Rhône et la Saône murmurent...

Heureuse pluie ô gouttes tièdes ô douleur. » (*Vendémiaire, Alcools*)

En 1911, un événement majeur va bouleverser la vie du poète qui vit de piges d'articles dans des revues : il héberge l'auteur d'un vol de statuettes au Louvre. Au même moment éclate le scandale du vol de la *Joconde*. Avec Picasso, son ami, il tente de se débarrasser des statuettes qu'il finit par exposer à Paris-Journal : arrêté, accusé de recel, il reste cinq jours en prison. Cette expérience le marque profondément comme ses ruptures amoureuses, car, cette même année voit aussi le mariage de Marie Laurencin dont il était épris.

Son séjour en prison lui vaut le congé de son logement par son propriétaire : lui sont renvoyés en pleine figure son passé, celui de sa mère, de sa condition de bâtard et de métèque ; son vrai nom à l'état-civil est un nom slave, il est menacé d'expulsion. Il déménagera cinq fois en sept ans !

C'est alors que, victime de son dénuement de déraciné, au moment où éclate la guerre, il décide de demander la nationalité française.

La naturalisation

Officiellement Russe polonais, il a déposé le 5 août 1914 une demande d'engagement ; ce même jour, un décret pris en urgence promet que les étrangers qui s'engageront obtiendront la nationalité française, c'est ce que fait aussi le caporal Frédéric-Louis Sauser, *alias* Blaise Cendrars, citoyen suisse. Apollinaire déclare parler allemand et italien savoir « un peu » monter à cheval et tirer. Il fait simultanément une demande de naturalisation qui est ajournée le 24 août. De septembre à novembre, invité à Nice par un ami, il séjourne dans la région, en compagnie de Louise de Coligny-Châtillon, surnommée Lou, lointaine descendante de la famille de l'amiral de Coligny, grande figure de l'histoire de France. Par le jeu des mariages, au fil des siècles, Lou est alliée à plusieurs grandes familles d'Europe. Quand Apollinaire fait sa connaissance, elle est divorcée depuis 1912 et vit dans la modernité et la drogue.

Quand Apollinaire fait sa connaissance, elle est divorcée depuis 1912 et vit dans la modernité et la drogue.

Le 29 novembre, sa demande de naturalisation ayant été appuyée par le commandant du port de Nice, Apollinaire passe devant le conseil de révision. Le 4 décembre, il signe son engagement à compter du lendemain et renouvelle sa demande de naturalisation. Affecté au 38^e régiment d'artillerie de campagne de Nîmes, il est incorporé comme canonnier de 2^e classe à la 70^e batterie. Les soldats ne parviennent pas à prononcer son nom : comme ses camarades de Monaco qui, ne sachant prononcer « Wilhelm », le traitaient de « vilain », les soldats l'appellent « Kostro-l'exquis » ou Cointreau-Whisky ».

En 1915, le 2 janvier, dans le train qui le ramène à Nîmes, après une permission passée à Nice en compagnie de Lou, il rencontre Madeleine Pagès, jeune femme professeur de lettres, qui retourne chez elle, en Algérie, près d'Oran. Il passe le concours d'élève-officier de réserve ; il est reçu, mais renonce au peloton des EOR (École des Officiers de Réserve) et se porte volontaire pour le front de Champagne. Il est promu maréchal des logis le 25 août. Artilleur, Apollinaire demande à passer dans l'infanterie ; il sera donc fantassin du 18 novembre 1915 au 17 mars 1916, date à laquelle il est blessé à la tempe droite d'un éclat d'obus alors qu'il lit *Le Mercure de France* ; le 9 mars, le décret de naturalisation du poète paraît au *Journal Officiel* et le 14 mars, soit trois jours avant sa blessure, il reçoit la notification officielle de sa naturalisation.

« Je lègue à l'avenir l'histoire de Guillaume Apollinaire
Qui fut à la guerre et sut être partout
Dans les villes heureuses de l'arrière
Dans tout le reste de l'univers
Dans tous ceux qui meurent en piétinant dans le barbelé
Dans les femmes dans les canons dans les chevaux
Au zénith au nadir aux 4 points cardinaux
Et dans l'unique ardeur de cette veillée d'armes. » (*Merveilles de la guerre, Calligrammes*)

Affaibli par sa trépanation, Apollinaire déborde cependant de créativité et publie de nombreux poèmes, comme s'il voulait lutter avec le temps ; en mai 1918,

il a épousé Emma Kolb, dite Ruby ou Jacqueline, la « Jolie Rousse » ; il meurt le 9 novembre 1918, terrassé par les suites de la grippe espagnole, deux jours avant l'armistice.

Guillaume Apollinaire est mort à trente-huit ans et, ironie du sort, sur le passage du cortège funèbre de celui qui, toute sa vie s'était cherché, qui avait voulu prendre racine sur le territoire français, on entendit huer le prénom « Guillaume ». « À mort Guillaume », hurlait-on mais c'était le Kaiser Guillaume II, qui venait de perdre la guerre, que la foule conspuait ainsi ! -

Et pour que l'identité française lui soit enfin attribuée, il aura fallu la guerre et une blessure au crâne.

Laissons les derniers mots à ce grand poète :

« Le cortège passait et j'y cherchais mon corps
Tous ceux qui survenaient et n'étaient pas moi-même
Amenaient un à un les morceaux de moi-même
On me bâtit peu à peu comme on élève une tour
Les peuples s'entassaient et je parus moi-même
Qu'ont formé tous les corps et les choses humaines. » (*Cortège, Alcools*)

« Je lègue à l'avenir l'histoire de Guillaume Apollinaire
Qui fut à la guerre et sut être partout
Dans les villes heureuses de l'arrière
Dans tout le reste de l'univers [...]
Car si je suis partout à cette heure il n'y a cependant que moi qui suis en moi. »
(*Merveilles de la guerre, Calligrammes*)

LES RACINES FAMILIALES DE PAUL-ÉMILE VICTOR À L'ORIGINE DE « L'AFFAIRE VICTOR »

par

Claude-Roland MARCHAND de l'Académie de BESANÇON

Comment ?

Comment a-t-on pu pendant tant d'années garder le silence sur une telle infamie ?

Comment a-t-on pu, à peine l'affaire Dreyfus close, se comporter de la sorte dans une petite ville de province ?

Comment une certaine presse a-t-elle pu relayer, dans l'anonymat, sans vergogne et avec constance, des propos haineux et diffamatoires ?

Cela s'est passé au début du XX^e siècle, dans le Haut-Jura.

Cette affaire concerne les parents de Paul-Émile Victor, le célèbre explorateur, qui a délibérément occulté, dans ses écrits et ses interviews, cette période si tragique de son enfance.

C'est à la fin des années 1990 que Véronique Rossi¹, archiviste à Saint-Claude, et Remy Gaudillier², historien, ont ouvert le dossier de ce qu'on a appelé « l'affaire Victor » qui s'est transformée en « une sorte d'affaire Dreyfus sanclaudienne ».

C'est elle que nous voulons évoquer ici.

Elle est à la fois le récit d'un déracinement réussi et d'un enracinement problématique, de l'éloignement de la Bohême à l'installation en France dans un contexte germanophobe.

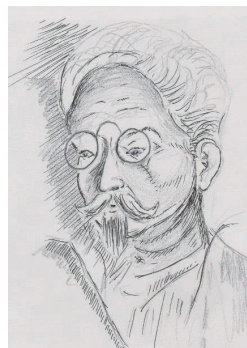
Cette affaire pose, en fait, une question fondamentale : un émigré peut-il remplacer des racines ataviques rompues sous la pression sociale par de nouvelles racines espérées dans un pays d'adoption ?

Généalogie de la famille Victor

Le père se nomme Erich Heinrich Steinschneider ; il est né le 5 avril 1877 en Bohême, à Pilsen aujourd'hui en République Tchèque, dans une famille bourgeoise juive. Il a fait des études commerciales et juridiques en

¹ V. ROSSI, Paul-Émile Victor et Saint-Claude, Les Amis du Vieux Saint-Claude, n°19, 1996.

² R. GAUDILLIER, L'affaire Victor, Les Amis du Vieux Saint-Claude, n°21, 1998.



*Portrait de P.H. Victor en
1913 d'après un dessin de
son fils Paul©*

Autriche, à Vienne où il a rencontré sa future femme Laure Baum née à Cracovie le 14 juillet 1878 d'une famille bourgeoise juive polonaise. Agent de change à Londres de 1901 à 1902, il arrive en France en 1903 où il parachève ses études. Il se marie en 1906 en Autriche, à Kitzbühl selon le rite catholique après la conversion de Laure. Selon Daphné, sa petite-fille, son exil a été motivé par une volonté de s'éloigner d'un climat antisémite et de s'installer dans la patrie des Lumières et des Droits de l'Homme.

Le couple s'installe dans le Jura, au 15 de la rue de Bonneville à Saint-Claude en prenant vraisemblablement la succession, signée en 1905, du pipier Jacques Notton (né Jacob à Sarrelouis alors dépendant du royaume de Prusse). Il y propose des machines à écrire et des pipes.



La famille Victor à Saint-Claude © Papa, Maman, Paul-Émile et Lily (1912)

Sachant qu'après 1870, il est difficile de porter un nom à consonance germanique, Erich Heinrich Victor Steinschneider obtient le 10 juin 1907, par la Lieutenance générale impériale et royale du Royaume de Bohême, l'autorisation de franciser son nom en Éric-Henri Victor. Il n'obtiendra la nationalité française que le 8 mai 1924 sous le nom de Victor, Henry, Éric et son épouse sous le nom de Baum, Marie-Laure, née à Vienne (décret 32941).

Les enfants : naissance le 28 juin 1907 de Paul-Eugène³ – qui deviendra plus tard Paul-Émile – dans une maternité à Plainpalais-Genève en Suisse où exerce une sage-femme amie de la famille. Choix qu'on leur reprochera par la suite. Paul-Eugène est déclaré Tchèque ; le 30 novembre 1908 il aura une petite sœur prénommée Lily⁴. Pendant trois ans les deux enfants fréquenteront, avec prudence, l'école privée de la Poyat proche du domicile sanclaudien.

L'usine : est un bâtiment situé au centre-ville de Saint-Claude, près du pont Payant, le long de la Bienne, où on a pu lire pendant des années, peints sur les façades : côté rue « *Manufacture de pipes* » et côté rivière en majuscules : « É. H. VICTOR ». L'usine vend des machines à écrire, fabrique et vend des pipes. Elle emploiera jusqu'à une vingtaine d'ouvriers.

L'accueil à Saint-Claude

Dans une petite ville où tout se sait et où le marché du diamant est au ralenti et celui de la pipe freinée par des grèves, en 1906 la venue d'un étranger est un problème. Pourtant on recense, dans la cité, depuis plusieurs années 18% d'étrangers : Italiens, Suisses, Allemands, Anglais. Certains suivent un apprentissage des techniques, d'autres sont embauchés (la rumeur publique parle

³ Dans le décret de naturalisation de 1924 on lit Paul-Eugène.

⁴ Dans le décret de naturalisation de 1924 on lit Lily-Marguerite.

déjà, pour les désigner, de « *Japonais* » qu'on reconnaît dans la rue et dont on dit qu'ils sont un peu exploités par leurs employeurs). Quelques usines sont même co-dirigées par des Anglais. Il y a, certes, un marché concurrentiel qui crée un malaise pour l'emploi dans les ateliers et chez les patrons pipiers ; cette tension pourrait expliquer bien des dérives.

Nous nous proposons d'évoquer le vécu d'un homme et de sa famille sur trois périodes : la première de 1907 à 1914 lors de la naissance d'une rumeur, puis la seconde de 1915 à 1916 lors du séjour dans un camp de concentration, et la troisième, en 1917 *persona non grata*.

Au cours de ces dix ans, deux sensibilités se sont exprimées : les « anti- et les pro-Victor » dans une presse partisane et complaisante à bien des égards.

N.B. Pour ne pas isoler certaines déclarations de leur contexte, nous avons, à plusieurs reprises, inséré *en italique* les principaux articles de presse utiles au débat.

1907-1914 : Naissance d'une rumeur

Dès son installation, Éric-Henri Victor montre qu'il a un savoir-faire et un carnet d'adresses efficace ; il parle trois langues (« Est-ce un crime ? » a dit Zola dans *J'accuse*) et il a beaucoup voyagé en Europe. Comme beaucoup de ses concitoyens il a quitté la Bohême, pays troublé par des menaces territoriales et sociétales. Sa vie à Saint-Claude ne passe pas inaperçue : à la Poste on a remarqué qu'il recevait beaucoup de courrier affranchi avec des timbres étrangers. Une rumeur circule : cet homme vient d'Autriche-Hongrie, l'actuelle République Tchèque, État proche de cette Allemagne menaçante. Un pays avec lequel, pourtant, les pipiers et les diamantaires de Saint-Claude ont encore récemment acheté et vendu des produits finis ou de la matière première comme, entre autres, l'ébonite.

Pour couper court aux critiques, dans *L'Écho de la Montagne* du 6 août 1914⁵, peu après la déclaration de guerre, Éric-Henri Victor affirme :

« En raison des bruits fantaisistes qui ont couru sur mon compte, je déclare par la présente que je suis tchèque et que je n'ai jamais servi dans l'armée autrichienne, ce que j'ai démontré par des documents aux autorités de la ville.

On sait que les Tchèques sont dans une situation analogue à celle faite aux Alsaciens-Lorrains et aux Polonais. Je resterai à Saint-Claude et, suivant le désir exprimé par la Chambre syndicale des Fabricants, j'occuperai mon personnel et mes ouvriers dans la mesure du possible. »

On verra plus loin que les contempteurs de Victor feront la sourde oreille à cette déclaration non équivoque.

C'est la même Chambre syndicale qui, le 4 juin 1915, « excluait de ses rangs les maisons dont les propriétaires ou les employés ont la nationalité d'un pays en guerre contre la France, ou l'avaient avant la déclaration de guerre ». Cela s'applique donc à Éric-Henri Victor qui n'est donc protégé que par son statut de réfugié et n'obtiendra la nationalité française qu'en 1924.

⁵ *L'Écho de la Montagne*, 6 août 1914.

C'est pourquoi, pendant dix ans, l'usine Victor fonctionnera avec difficulté dans un environnement de plus en plus hostile, comme le prouvent les trente-six articles de la presse locale parus au cours des années 1914-1916.

Nous n'en citerons que quelques-uns où s'affrontent deux « clans » : les « anti-et les pro-Victor ».

Pour les « anti-Victor », dont le discours se dissimule derrière un anonymat « circonstancié » sous la signature : « un groupe de mutilés et de blessés » (la France est en plein conflit 1914 -1918), il est « l'Austro-Boche, ce lourd Teuton, l'ennemi étranger, le mercanti » qui dissimule son vrai nom « Steinschneider ». On le surveille car il circule beaucoup, reçoit du courrier de l'étranger et doit probablement cacher une T.S.F. (Télégraphie Sans Fil) : c'est « un espion ». Il tiendrait, dans son usine, des « propos francophobes ». Son fils né dans une maternité suisse est déclaré « tchèque ». La maman est appelée « l'Autrichienne » ; on la caricature pour son fort accent germanique. On dit même qu'elle hébergerait une femme de ménage d'origine allemande.

Dans *L'Écho de la Montagne* de septembre 1915⁶ on peut lire :

« Saint-Claude est loin d'être déboché ; dans la rue, au café, au cinéma, à l'atelier, nous causons trop, méfions-nous surtout dans les ateliers où il y a des Boches naturalisés, des suspects ; n'oublions pas que la vie de nos soldats dépend parfois d'une conversation trop complaisante et maladroitement colportée. »

La suspicion est installée, entretenue malgré les preuves officielles et les démentis de l'accusé. À notre connaissance, jusqu'en 1915, hormis une pétition signée par des ouvriers au moment de l'incarcération à Blanzay, les pro-Victor sont discrets, voire censurés.

Été et automne 1914

À la déclaration de guerre, considéré comme austro-hongrois, Victor est emprisonné. Mais comme il peut prouver qu'il est tchèque il recouvre sa liberté. Pour exploiter son commerce il est cependant obligé, le 17 septembre 1914, de solliciter auprès du ministre du Commerce et de l'Industrie, des Postes et Télégraphes⁷ :

« [...] l'autorisation de recevoir son courrier sans qu'il soit mis au rebut et de recevoir de ses clients anglais les fonds indispensables pour poursuivre son activité et régler ses ouvriers, tous Français ».

On s'interroge sur le comportement de certains fonctionnaires des P.T.T. à l'origine de telles initiatives et on peut se demander d'où venaient les consignes ?

⁶ *L'Écho de la Montagne*, septembre 1915.

⁷ Lettre auprès du ministre du Commerce, des Postes et Télégraphes, 17 septembre 1914.

1915-1916 : Dans un camp de concentration à Blanzly⁸

Une maladresse : la gestion du stock des frères Mathis

C'est une opération inappropriée qui sera à l'origine de la condamnation d'Éric-Henri Victor. Rappelons qu'avant de fabriquer la pipe, Éric-Henri Victor était dépositaire de la maison allemande Hopp, fabricante de viroles, et qu'il avait cédé le dépôt de ces produits à des Alsaciens, les frères Mathis, implantés à Saint-Claude. Quand les Mathis sont mobilisés, ils confient la gestion de leur commerce à Victor. Ce stock de viroles qui aurait dû être mis sous séquestre par application du décret du 21 septembre 1914, est vendu par Victor qui est dénoncé par un de ses anciens clients M. André Grappin-Bouchot. C'est un délit. La condamnation est prononcée le 9 septembre 1915. La sentence est lourde : internement dans le camp de concentration de Blanzly⁸. Henri Ponard dans *Le Jura socialiste* du 30 avril 1916⁹ rappelle que l'un des clients dénonciateurs de Victor, avait acquitté quatorze factures pour des produits qu'il lui avait achetés du 26 octobre 1914 au 6 février 1915 ; ce qui signifie que M. Victor était encore à ce moment-là une personne fréquentable. Sans cette dénonciation, bien entendu, le séjour à Blanzly lui aurait été épargné.

11 septembre 1915 : *La Gazette du Haut-Jura*¹⁰ publie :

« Vers le camp de concentration.

Nous apprenons que M. V..., sujet étranger, qui dirigeait une manufacture de pipes dans notre cité, vient d'être dirigé sur un camp de concentration (le 9 septembre 1915).

Il ne nous appartient pas de discuter sur l'opportunité plus ou moins tardive d'une telle mesure. Dans tous les cas, il semble logique qu'aucun étranger ne puisse jouir chez nous d'une mesure de faveur lui permettant de faire de brillantes affaires alors que nos industriels sur le front laissent leurs usines fonctionner avec des moyens de fortune ».

Signé : « Un groupe de blessés et de mutilés ».

18 septembre 1915 : *La Gazette du Haut-Jura*¹¹ évoque « **L'Austro-Boche de St-Claude** » :

« Victor est et sera toujours pour nous un ennemi qui peut être dangereux pour la défense nationale et qui doit rester interné. Nous irons même plus loin, nous parlerons de la femme Victor (qui à son arrivée à Saint-Claude se faisait passer, dans la bonne société française pour la sœur de son mari actuel et réciproquement). Pourquoi n'a-t-elle pas à la Mairie la fiche d'immatriculation, comme tous ses compatriotes ? »

La sentence n'est pas remise en cause : c'est un étranger, un profiteur. Et la mesure d'internement leur paraît un peu tardive et devrait concerner également l'épouse Victor.

⁸ Remarque : contrairement à ce qu'on pourrait penser il y avait 70 camps de « concentration » dans l'Hexagone au début du XX^e siècle : par exemple à Blanzly, à La Ferté-Macé, à Fleury-en-Bière ou à Besançon. On y plaçait des opposants politiques, des ressortissants étrangers comme les Austro-Allemands. Étaient épargnées les minorités nationales opprimées de l'Empire d'Autriche-Hongrie : Polonais, Tchèques et Serbes. C'étaient des lieux de surveillance et de privation de liberté qui n'avaient pas les dérives de ceux de la Seconde Guerre mondiale.

⁹ *Le Jura socialiste*, 30 avril 1916.

¹⁰ *La Gazette du Haut-Jura*, 11 septembre 1915.

¹¹ *La Gazette du Haut-Jura*, 18 septembre 1915.

¹² *Le Jura socialiste*, 18 septembre 1915

18 septembre 1915 : *Le Jura socialiste*¹² soutient cet étranger légalement admis à rester en France et remarque les dérogations accordées à des industriels qui n'ont pas rejoint l'armée :

« Nous ne voulons pas à aucun titre nous non plus, nous permettre de juger de l'opportunité de cette mesure, ni le cas de M. V. [...] qui a été soumis à qui il convient [...] Et puis si l'on s'étonne de voir un étranger – légalement admis à rester en France – faire des bénéfices, ne conviendrait-il pas de s'étonner aussi de voir certains industriels obtenir d'être mobilisés dans leurs usines pour y réaliser de gros profits auxquels d'aucuns ne craignent pas d'ajouter la solde que leur grade confère dans l'armée. »

Le rappel est clair, Victor est un étranger qui séjourne en France en toute légalité. Il fait des bénéfices au même titre que ses confrères qui se mettent à l'abri et parviennent même à encaisser des gros profits et une solde d'officier.

La décision de non-lieu est prononcée par un Conseil de Guerre le 19 avril 1916. Mais on refusera à Victor de s'engager dans l'armée, préférant lui proposer de rejoindre la Légion étrangère ! Et cela accompagné d'une remarque sur sa bonne santé physique vu qu'il avait été moniteur de sport en Bohême.

Positions des Pro-Victor :

Elles sont exprimées essentiellement par la section sanclaudienne de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen (L.D.H.). Ses propos, ses arguments sont formulés avec respect, méthode et honnêteté. C'est un soutien important dans la ligne fixée par la L.D.H. qu'Henri Ponard, le futur maire de Saint-Claude et artisan de la Maison du Peuple, apporte à É. H. Victor, dans la presse locale et au siège de la L.D.H. à Paris.

1^{er} avril 1916 : *Le Jura socialiste*¹³ par la voix de la Ligue des Droits de l'Homme s'interroge : ***Les pouvoirs occultes vont-ils reflleurir et dominer la France ?***

« Nous connaissons suffisamment M. Victor pour les sentiments francophiles qu'il a toujours professés et pour le savoir trop intelligent et incapable de se mettre en travers des lois du pays qui lui laissait un libre asile.

« [...] Maintenant que la trame est démêlée, que « la chose est jugée » comme l'on dit au Parquet, que l'innocence de ce M. Victor a été parfaitement établie et proclamée, nous allons publiquement et énergiquement défendre un innocent que des pouvoirs occultes font maintenir sous les verrous au mépris de toute justice.

« [...] N'ayant pu le vaincre sur le terrain commercial, ses pourvoyeurs abusent des pouvoirs publics. La vérité vraie, la voici : M. Victor a le tort d'être travailleur débrouillard – comme l'on dit – d'avoir su par ses qualités et son honnêteté commerciales, s'acquérir une clientèle, particulièrement anglaise, d'être, en un mot, un concurrent gênant et difficilement démontable. « Ne pouvant avoir l'homme sur le terrain de la lutte loyale, on s'est tout simplement imaginé de le tuer par le discrédit en montrant aux yeux de ses clients comme un ennemi suspect des Alliés. M. Victor n'est dangereux que parce qu'il suscite la jalousie autour de lui et plus particulièrement de quelques confrères qui digèrent difficilement la venue à Saint-Claude de cet intrus qui a contrarié quelque peu leur méthode spéculatrice [...]

¹³ *Le Jura socialiste*, 1^{er} avril 1916.

« Nous sommes certains que mis au courant des faits, les pouvoirs publics de qui dépend désormais le sort de M. Victor, n'hésiteront pas une minute de rendre à sa famille et à sa vie tranquille, une conscience si violemment et odieusement meurtrie.

« La Ligue des Droits de l'Homme à qui un dossier complet a été remis, prendra dimanche la telle attitude qui convient en la circonstance. » Signé Henri Ponard, secrétaire de la section.

La L.D.H. de Saint-Claude prend clairement la défense d'un innocent francophile qui a le tort de réussir et qui suscite des jalousies ; on veut le « tuer ». Elle exige qu'il soit remis à sa famille et envoie le dossier au siège de la L.D.H. à Paris.

Le Jura socialiste du 9 avril 1916¹⁴ s'indigne à propos d'une note de Jules Destrée – connu pour ses positions troublantes pendant l'affaire Dreyfus – et parue dans *L'Humanité* qui affirme :

« Je ne connais plus quant à moi, de camarades et de frères allemands. » Ce à quoi le journal socialiste réaffirme que les Jurassiens « sont disposés à connaître les peuples de tout l'univers y compris le peuple (censure) dont l'union totale est la condition essentielle, peut-être plus rapide, en tout cas, de tout développement ultérieur du socialisme ».

Mêler Jules Destrée à la situation, compte tenu de son attitude anti-dreyfusarde, laisserait-il entendre qu'il y aurait quelques similitudes entre le pipier et le Capitaine ? Les masques tombent !

Déclaration des anti-Victor début 30 avril 1916 dans *La Gazette du Haut-Jura*¹⁵
Allusion ambiguë par M. André-Grappin Brochet, l'un des dénonciateurs de Victor, qui prétend à visage découvert que :

« [...] l'opinion ne veut plus s'incliner devant les philanthroboches, apôtres d'un autre siècle ; nous ne cesserons de le répéter, certains d'avoir avec nous tous les bons Français et l'ardente approbation de tous ceux qui souffrent du fait de **la race maudite** ».

De quelle race s'agit-il ? Doit-on penser qu'il n'est fait allusion qu'à la seule Allemagne ?

Le 6 mai 1916¹⁶, *La Gazette du Haut-Jura* conteste le non-lieu qui libère Éric-Henri Victor :

« Ainsi que vous nous l'avez souvent répété en 1898 et en 1906 au cours de l'affaire, nous nous refusons à nous incliner devant les jugements rendus en violation de nos lois. Nous demandons que le procès de votre protégé soit révisé. »

Étrange allusion à l'affaire Dreyfus assortie d'une demande de révision du procès. Les anti-Victor ne désarment pas.

¹⁴ *Le Jura socialiste*, 9 avril 1916.

¹⁵ *La Gazette du Haut-Jura*, 30 avril 1916.

¹⁶ *La Gazette du Haut-Jura*, 6 mai 1916

1916-1917 : *Persona non grata*

Déclaration d'André Grappin-Brochot – l'un des dénonciateurs d'Éric-Henri Victor – dans *La Gazette du Haut-Jura* du 15 mai 1916¹⁷ :

« Enfin, que réclame l'opinion publique ? Elle veut que tous ceux, toutes celles qui ont du sang boche dans les veines foutent le camp d'ici, que le Boche ne soit plus en France qu'un vilain oiseau de passage. Elle ne veut plus s'incliner devant les philanthroboches*, apôtres d'un autre siècle ; nous ne cesserons de le répéter, certains d'avoir avec nous tous les bons Français et l'ardente approbation de tous ceux qui souffrent du fait de la race maudite. »

(*Ce qui sous-entend que Mermet et Ponard, membres de la Ligue des droits de l'Homme, seraient loin d'être « débochés¹⁸ » !)

L'Écho de la Montagne du 20 mai 1916¹⁹ :

« Au sujet de l'Austro-Boche Éric-Henri Victor (Steinschneider) ce mercanti d'outre-Rhin [...] si nous avons laissé les Embochés de la Ligue des Droits de l'Homme, ces imposteurs, travailler tranquillement à la réhabilitation de l'Austro-Boche Éric-Henri Victor (Steinschneider) nous aurions manqué à notre second devoir de Français, qui est de chasser le Boche de l'intérieur [...] En août 1910, ce lourd Teuton en voulant congédier un de ses ouvriers, il n'a pas craint de prononcer dans son français le plus pur, ces paroles : « Ché mé f... du goufèrnement vrançais et te ses lois ». Nous terminons en montrant du doigt ceux qui trahissent la mémoire de nos frères morts pour la France et nous assurons les familles françaises éprouvées : 1° Que nous ne laisserons pas rentrer l'Austro-Boche Éric-Henri Victor (Steinschneider). 2° Que nous exigerons l'internement de la femme austro-boche Victor et sa suite. 3° Que nous réclamerons la mise sous séquestre de la maison de commerce. Nous rallierons à notre cause tous les bons Français pour crier avec nous : « À bas l'Austro-Boche et ses embochés. »

Les consorts : un groupe de blessés et de mutilés

Voici un concentré de xénophobie, de haine envers une personne étrangère résidant en France en toute légalité et une demande de séquestre, de repréailles sur toute la famille. La décision « tardive » de détention dans un camp de concentration est non seulement approuvée pour Éric-Henri Victor mais également souhaitée pour son épouse et assortie de la « séquestre » de l'entreprise.

On notera que la famille n'est jamais évoquée sauf pour le souhait d'emprisonner la maman et de mettre sous séquestre ses locaux ; aucune pensée pour les enfants qui assistent au départ de leur père pour la prison et quelle prison ! Paul-Émile, le fils, en gardera une profonde blessure qui le poursuivra toute sa vie et dont il n'a jamais voulu parler.

On aurait pu – la Ville et le patronat surtout – au cours de ces huit années, trouver une issue humaine à ces tensions et, comme l'affirme le secrétaire de la L.D.H. locale Henri Ponard :

« [...] pour la dignité de notre pays et de notre cause, pour la sauvegarde des aspirations de liberté et de justice que la Ligue des Droits de l'Homme comme le socialisme

¹⁷ La Gazette du Haut-Jura, 15 mai 1916.

¹⁸ Mot de l'époque pour désigner, par exemple, le retour à la France des territoires alsaciens.

¹⁹ L'Écho de la Montagne, 20 mai 1916.

représentent », on aurait pu « ne pas laisser déchoir le sens du droit qui a coûté si cher d'établissement ».

Le 20 mai 1916, *Le Jura socialiste*¹⁹ annonce que Victor est libre depuis le 19 avril.

Il se trouve au Puy, en semi-liberté en attendant le droit de rentrer dans le Jura et à Saint-Claude. On lui refuse le droit de s'engager dans l'armée. Henri Ponard de la Ligue des droits de l'Homme contacte le sous-préfet qui l'assure que rien ne s'opposait au retour de Victor « si ce n'était la crainte des troubles que son retour pouvait provoquer ».

Épilogue

Éric-Henri Victor arrive en juillet 1916 à Lons-le-Saunier où il reçoit un accueil apaisé et compatissant. Il y trouvera enfin ses racines en y installant son usine et sa famille ; il aménagera la Villa Bernard dont Paul-Émile évoquera le charme et le confort dans son livre *La Mansarde* (Paris, éd. Stock, 1981).

La dernière et fâcheuse délibération du Conseil Municipal de Saint-Claude

Relevé du compte-rendu manuel de la séance du 30 décembre 1916 :

« [...] M. Gros demande à M. le Maire s'il dépend de la Municipalité que soit autorisé le retour de M. Victor, sujet d'une nation en guerre contre la France, lequel après avoir été interné dans un camp de concentration, est actuellement en liberté à Lons-le-Saunier. Il propose qu'avant de se séparer, le Conseil émette un vœu favorable à l'autorisation du retour à Saint-Claude de l'industriel en question. M. le Maire fait connaître l'avis qu'il a été invité à donner en suite des démarches entreprises dans le même sens et une discussion courtoise s'engage entre M. Gros et plusieurs de ses collègues qui, estimant que la question n'est pas de la compétence de l'assemblée municipale, prient M. Gros de retirer sa proposition. Ce dernier insistant au contraire pour sa mise aux voix, à l'unanimité des votants moins la voix de son auteur, la proposition de M. Gros tenant à ce qu'il soit émis par le Conseil un avis favorable au retour à Saint-Claude de M. Victor est **repoussée**. MM. Coulon, Grappin et Tabard se sont abstenus de prendre part à ce vote. »

En un mot, pour cette ville, Éric-Henri Victor est *persona non grata* !

Déclarations dans *La Gazette* et dans *L'Écho de la Montagne* du 27 mai 1917²⁰ :

« Nous n'attendons plus que le retour de l'Austro-Boche Éric-Henri Victor. Osera-t-il venir provoquer jusque dans nos murs : ceux qui ont vu ses frères se battre, comme des lâches, brûler et piller nos villes, assassiner des êtres sans défense ? Osera-t-il venir s'exhiber devant ceux qui ont perdu un enfant, un parent, un ami et celles qui restent veuves avec des orphelins ? Nous ne pensons pas que les autorités de notre cité laisseront circuler librement cet être qui n'a pas le courage de se battre. Pourquoi cet homme serait-il en marge des lois militaires de tous les pays ? Pourquoi viendrait-il profiter des bénéfices que procurent actuellement les affaires commerciales, alors que

²⁰ La Gazette du Jura et dans L'Écho de la Montagne, du 27 mai 1917.

nos poilus ne sont pas là ? [...] Si toutefois il se disposait à venir nous braver, nous assurons ses défenseurs que les mutilés iront le recevoir à la gare pour lui offrir un bouquet ! Peut-être arrivera-t-il comme un colis, emballé dans une caisse (pour éviter des troubles que ne ferait-on pas ?). Dans ce cas nous réserverions nos félicitations pour le jour du grand banquet que la femme Victor a annoncé à son personnel : Le «chour» de la rentrée de M^ossieur Vict^or, il y aura un Krand panquet. Nous pensons que les défenseurs seront aussi de la partie. C'est ce que l'avenir nous apprendra. En attendant, nous crions toujours : «À bas l'Austro-Boche ! « ». (Un groupe de blessés et de mutilés).

Ces propos sont édifiants.

Le vocabulaire est choisi et l'intention évidente. L'insulte le dispute à la haine.

Voici un échantillon du langage que les anonymes ont utilisé dans des articles imprimés dans la presse locale complaisante et partisane :

« Austro-Boche, lâches, piller, assassiner, s'exhiber, cet être, en marge, profiter, un colis, dans une caisse. Une injonction : à bas l'Austro-Boche et une caricature de l'accent allemand. »

Nous sommes en 1917, et ce climat de haine, de bassesse et de sous-entendus a duré quatre ans, diffusé dans des articles de presse anonymes.

Ainsi, pendant presque un siècle, ce qu'on a appelé « L'Affaire Victor » à Saint-Claude dans le Jura a été passée sous silence dans le monde des pipiers et dans la population. Pourtant c'est une famille très connue qui en a été la cible ; elle a été suspectée, insultée, condamnée et exclue de cette petite ville, celle qui a fondé la « Maison du Peuple » et dont Charles Christin, Thermidorien ami de Voltaire, fut le maire de 1795 à 1799.

Désireux de résider dans le pays des Lumières et des Droits de l'homme, Erich-Heinrich-Victor Steinschneider, d'origine tchèque, a fait franciser son nom en Éric-Henri Victor et a installé, en 1906, une fabrique de pipes au cœur de la capitale de la pipe et du diamant.

Nous sommes dans la période post-1870 et pré-1914 où règnent, d'une part un climat germanophobe et d'autre part, à la suite de l'affaire Dreyfus, des sentiments antisémites. Éric-Henri Victor sera la victime des deux.

Les dénominateurs communs avec l'affaire Dreyfus dans ce conflit, ce sont la xénophobie associée à la paranoïa, et en filigrane la germanophobie et l'antisémitisme.

À travers la presse locale de l'époque nous avons pu suivre l'origine d'une rumeur xénophobe, sa persistance, sa violence et les conséquences civiles et pénales des articles haineux, diffamatoires et comminatoires signés anonymement.

Nous nous sommes proposé, avec le recul, d'examiner une situation singulière qui a une valeur universelle : le harcèlement lâche et délétère d'une société à l'encontre d'une personne étrangère, inoffensive, vulnérable qui en toute bonne foi voulait s'intégrer dans un pays de liberté.

Nous restons sidéré et éprouvons une honte absolue pour cette situation où des concitoyens ont pu aussi longtemps, aussi violemment et sans états d'âme insulter, menacer et rejeter un homme et sa famille qui espéraient être accueillis dans une France généreuse. Fort heureusement, c'est à Lons-le-Saunier, préfecture du Jura, que la famille Victor s'est installée, aidée par des amis et des parents.

Quelques précisions : Éric-Henri Victor mourra le 30 janvier 1942, deux ans après la promulgation du statut des Juifs et six mois avant la rafle du Vél' d'Hiv. Son épouse « suffragette » est décédée en 1968 ; elle s'était engagée dans la défense du droit des femmes.

Nous ajouterons une réparation tardive mais réconfortante, le sentiment du fils d'Éric-Henri Victor. En effet, dans la préface de son livre sur les loups (*Les Loups*, Paris, Nathan, 1980) coécrit avec Jean Larivière, Paul-Émile Victor indique qu'il est « né le 28 juin 1907 à Genève, d'une famille d'origine franc-comtoise ».

Cela nous rassure : à soixante-treize ans le grand explorateur, au crépuscule de sa vie, situe donc ses racines en Franche-Comté. Cela lève tous les doutes que certains avaient émis sur sa nationalité et sur celle de ses parents au début du XX^e siècle.

Nous comprenons mieux la réponse qu'il a envoyée, à quatre-vingt-quatre ans, de Bora-Bora, à Véronique Rossi qui lui demandait quels souvenirs il avait conservés de Saint-Claude :

« Madame,

Je suis navré de ne pouvoir vous communiquer le moindre souvenir concernant Saint-Claude. J'étais vraiment trop jeune à l'époque. J'ai seulement un très vague souvenir d'une ville construite dans un trou [...] si j'ose m'exprimer ainsi. Avec mes regrets.

Très sincèrement,
Paul-Émile Victor ».

Voilà sans doute pourquoi « le regard bleu de l'explorateur, disparu il y a trente ans, a comporté une zone obscure » tout en « ouvrant le champ des possibles et en repoussant notre ligne d'horizon* ».

Remerciements :

* Notre réflexion n'aurait pas été possible sans le concours de Véronique Rossi et de Rémy Gaudillier qui m'ont guidé par leurs articles et leurs courriers ; c'est grâce à leur vigilance que l'affaire Victor a été sortie de l'oubli. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Je dois exprimer ma gratitude à Daphné Victor, petite-fille d'Éric Victor, qui gère le « *Fonds Paul-Émile Victor* » et qui m'a confié récemment les copies des documents officiels qui lèvent les doutes éventuels qui pourraient concerner des événements, des lieux et des dates liés à cette douloureuse affaire. Elle m'a rappelé que dans son ouvrage, « *Paul-Émile Victor : J'ai toujours vécu demain* » (Paris, éd. Robert Laffont, 2015) coécrit avec Stéphane Dugast, elle évoquait clairement l'**acharnement** des contempteurs de son grand-père.

RACINES, IDENTITÉ ET FRONTIÈRES : **le cas de la Moselle et du « Pays des Trois Frontières »** **en particulier**

par

Michèle LARCHEZ de l'Académie de METZ

À l'heure où l'Europe est plus que jamais aux prises avec la difficile et délicate problématique de l'immigration, la question des racines au « Pays des Trois Frontières », non loin de *Schengen*, fournit sans surprise matière à réflexion sur les racines et sur l'identité de ses habitants dits « des frontières¹ » au carrefour de quatre pays.

Aux « Trois Frontières », l'onomastique est un champ d'études particulièrement riche d'enseignement pour l'expert et le généalogiste. Tel est également le cas de la toponymie quant aux racines culturelles, linguistiques, démographiques, voire religieuses de ceux qui ont occupé ce « bout de Lorraine » et de ceux qui l'occupent à ce jour. Ici plus qu'ailleurs, les nationalités se sont croisées et continuent de se croiser, les religions aussi. Cette diversité s'est accrue avec le temps et y est même devenue une composante de l'identité de « l'habitant des frontières » aux racines multiples.

Cette communication se propose précisément d'interroger les liens entre racines, identité et frontières dans une aire où les croisements de cultures ont au fil de l'Histoire, au gré des frontières, conduit à un enchevêtrement de racines rare, non sans intérêt quant à la capacité des habitants des frontières à « faire Europe » ensemble.

Racines, identité et frontières : au cœur des débats contemporains

Les notions de racines, d'identité et de frontières sont, de fait, liées à l'histoire et à la géographie. La juxtaposition de ces termes renvoie à la façon dont l'individu et ceux qui l'entourent se perçoivent ou sont perçus à travers les dimensions temps et espace. En quoi l'identité se nourrit-elle des racines ? De quelle façon les frontières géographiques et historiques influent-elles sur ce processus en

¹ R. SCHUMAN, *L'homme des frontières que je suis*, Pour l'Europe, Metz, éditions Marie B, 2020, p.15.

mouvement perpétuel ? Peu de zones géographiques, voire aucune, n'échappent à ce questionnement y compris lorsque les frontières n'ont d'existence que symbolique. Il est néanmoins des territoires pour lesquels plus que pour d'autres, ce questionnement se révèle intimement lié à leur identité profonde. La Lorraine est le long de ses frontières avec les pays voisins, pour l'essentiel en Moselle et au « Pays des Trois Frontières », un exemple révélateur de cet état de fait.

Les racines aux sources de l'identité

Les racines constituent un point de départ clef pour la construction de l'identité. Elles constituent en effet une forme d'ancrage dans une histoire individuelle et collective, un territoire, une culture. Elles sont telles un socle sur lequel chacun peut choisir ses valeurs, prendre en compte ses aspirations, envisager son avenir. Pour reprendre les propos du philosophe Gaston Bachelard, « les racines sont le souvenir du monde que l'on a perdu, mais aussi l'espoir d'un monde retrouvé² ». Propos confortés par l'écrivain essayiste Albert Memmi³, selon lequel l'identité est une lutte entre ce que l'on a été et ce que l'on souhaite devenir. Pour Paul Ricoeur :

« [...] dire l'identité d'un individu ou d'une communauté, c'est [...] répondre à la question « qui ? » », c'est raconter l'histoire d'une vie.

L'identité du « qui » n'est donc elle-même qu'une identité narrative. Le philosophe poursuit :

« L'identité narrative, constitutive de l'ipséité⁴, peut inclure le changement, la mutabilité, dans la cohésion d'une vie⁵. »

Le sujet apparaît alors à la fois comme lecteur et comme scripteur de sa propre vie, selon Marcel Proust⁶.

Si l'on admet avec Amin Maalouf⁷ que d'une certaine manière, « les racines [...] retiennent l'arbre captif dès la naissance, et le nourrissent au prix d'un chantage : « "Tu te libères, tu meurs !" », on ne peut que constater qu'à l'ère où les déplacements se banalisent, le déracinement est devenu chose courante, obligeant les personnes à se réinventer des repères dans des sociétés souvent plurielles. Ainsi que l'affirme le sociologue Zygmunt Bauman⁸, le déracinement est une condition permanente de l'existence humaine. Ce constat conduit inévitablement à une redéfinition du mot « racines », tel qu'on l'entend en termes sociologiques.

Identité, un processus dynamique entre héritage et devenir

Les racines, ici, se mettent en péril en sortant de leur milieu naturel pour se fixer ailleurs. Ce sont tout à la fois les caractéristiques de leurs origines et la spécificité de la terre d'accueil qui font que l'enracinement met quelquefois du temps à se

² G. BACHELARD, *La Terre et les Rêveries de la volonté*, Paris, éditions Corti, janvier 1945, 384 p.

³ A. MEMMI, né le 15 décembre 1920 à Tunis, est un auteur qui a écrit un certain nombre d'ouvrages où il s'intéresse à la difficulté de trouver un équilibre entre Orient et Occident.

⁴ Ipséité ou ce qui fait qu'un être est lui-même.

⁵ P. RICOEUR, *Temps et récit. III. Le Temps raconté*, Paris, Seuil, coll. L'ordre philosophique, 1985, p. 355-359.

⁶ M. PROUST, *À la recherche du temps perdu*, Paris éd. Gallimard, La Pléiade, t. III, p.1033.

⁷ A. MAALOUF, *Origines*, Paris, éditions Grasset, 2004, p.9.

⁸ Nous vivons dans une « société liquide » <https://www.radiofrance.fr/franceculture/nous-vivons-dans-une-societe-liquide-> publié le mardi 7 novembre 2017 - la « modernité liquide », terme utilisé par le sociologue pour décrire une époque marquée par l'incertitude, l'instabilité et la mobilité constante.

produire. Aux frontières, contrairement aux propos d'Amin Maalouf cités plus haut, l'enracinement devient alors synonyme de nouvelle vie, car de multiples racines se rencontrent, et le déracinement vise à un nouvel enracinement, certes parfois compliqué, et parfois voué à l'échec.

L'identité, nourrie de racines diverses, s'enrichit des interactions sociales, des expériences vécues et du contexte économique et politique. Elle se confirme ainsi inévitablement un processus évolutif où, sans faire abstraction de son héritage, l'individu n'a d'autre choix que de composer avec des faits externes, sociaux et historiques. L'identité devient ainsi de fait « un espace de résistance, un espace de différenciation qui s'invente au contact de l'autre » constate le philosophe Homi K. Bhabha⁹.

Frontière, l'incitation à un questionnement sur son identité et ses racines ?

Les fonctions d'une frontière varient selon les lieux et les périodes. Le mot « frontière¹⁰ » apparaît dans la langue française au XIII^e siècle et ne prend son sens actuel qu'au XVI^e siècle. La frontière est connotée « barrière » – c'est-à-dire ce qui sépare – ou « jonction » – c'est-à-dire ce qui relie. Elle définit ainsi des territoires, soit dans lesquels les personnes sont « incluses », soit d'où elles sont « exclues ». Entre les États-Unis et le Mexique un mur matérialise aujourd'hui la frontière¹¹. Au Pays des Trois Frontières, entre les pays de l'Espace Schengen, elle n'est qu'une limite politique et juridique se traduisant par l'absence d'obstacles à la circulation des personnes et des biens. L'historien et académicien Pierre Nora¹² note que « les frontières sont des lieux où se jouent des identités, des valeurs et des symboles ». Le géographe Yves Lacoste¹³ relève quant à lui, qu'au-delà de leur réalité matérielle, les frontières sont également des représentations mentales qui orientent les rapports entre les peuples. La délimitation conduit l'individu à interroger sa place et son identité dans cet espace. Les frontières peuvent ainsi tantôt être perçues comme des barrières psychologiques qui limitent la compréhension et l'acceptation des différences, tantôt comme des lieux de croisement et d'interactions, qui peuvent également conduire à de nouvelles formes d'hybridation, voire de syncrétisme.

L'habitant des frontières, cet habitant aux racines multiples

Le ministre et père de l'Europe Robert Schuman, en enfant du pays, se présente volontiers comme un « homme de la frontière¹⁴ ». « Il existe, au bout du bout de la France, une zone dite « des trois frontières », expression qu'à Metz ou Thionville, Sierck, Koenigsmacker ou Metzervisse, tout le monde emploie et comprend »,

⁹ H.K. BHABHA, *The Location of Culture* (ou « le lieu de la culture »), Londres, éditions Routledge, 1994, p.4.

L'auteur, d'origine indienne, est connu en particulier pour sa théorie sur l'hybridité culturelle.

¹⁰ *Trésor de la langue française*, Faits des Romains : la première occurrence fait référence au « front » d'une armée.

¹¹ Encore partiellement au moment où sont rédigées ces lignes.

¹² P. NORA, *Les Lieux de Mémoire*, Paris, éditions Gallimard, vol. 3, *La République*, 1997, 1760 p.

¹³ Y. LACOSTE, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, éditions La Découverte 1976, 208 p.

¹⁴ Le premier panneau de l'exposition présentée à la cathédrale de Metz au second semestre 2024 et dédiée à Robert Schuman avait pour titre « L'homme de la frontière », « *Der Mann zwischen den Grenzen* » c.-à-d. en allemand « L'homme entre les frontières ».

c'est en ces termes que la sociolinguiste Marielle Rispaïl¹⁵ présente le Pays des Trois Frontières. Elle précise : « On dit aussi le *Hecke Péri* (le « pays des haies » en *platt*¹⁶ ou dialecte francique)¹⁷. Ce territoire a ceci de spécifique que sa position géographique, à la frontière avec l'Allemagne le Luxembourg et la Belgique, en a fait de tout temps un lieu de passage. Au travers des échanges transfrontaliers tant économiques que culturels, les habitants naviguent de fait, au quotidien entre plusieurs cultures.

Un territoire marqué par son histoire complexe, où l'identité est mise à rude épreuve

Le Pays des Trois Frontières se situe précisément le long des frontières en Moselle. Un nom qui évoque côté français essentiellement sous-sols riches et industrie lourde pendant près d'un siècle et qui, côté allemand et luxembourgeois, est aussi synonyme de paysages viticoles le long d'un fleuve mythique, lieu de villégiature par excellence. Entre héritages franco-allemands et bouleversements politiques, le Pays des Trois Frontières est le produit de cette ambivalence sur un territoire aux frontières redessinées au gré des guerres et des traités, où les racines sont tout à la fois profondes et mobiles, et les identités inévitablement plurielles. Ce territoire « au bout du bout de la France », selon l'expression employée par Marielle Rispaïl citée plus haut, constitue ainsi un terrain d'étude privilégié pour tenter de comprendre comment ces trois notions interagissent au fil du temps. Le développement de l'Union européenne et la disparition des frontières internes dans l'espace Schengen, en rendant la mobilité plus aisée ont accentué la fluidité du mélange des cultures et des identités. Il est intéressant de noter que la Convention de Schengen¹⁸ fut signée en 1990¹⁹ en zone francophone. Léon Gloden, ministre luxembourgeois des Affaires intérieures, lors de sa récente visite au ministre de l'Intérieur de la République française Bruno Retailleau le 20 février 2025, redit son attachement à cet espace sans contrôles aux frontières intérieures et déclare : « Nous devons éviter que des frontières ne se créent à nouveau dans l'esprit des gens²⁰. »

Une identité de l'« entre-deux » parfois douloureuse

À l'heure où cette communication est rédigée, deux expositions à Metz abordent la question d'une identité pas toujours simple à porter. L'exposition sur le Concordat²¹ à la cathédrale de Metz²² propose ainsi un panneau intitulé « Identité douloureuse » où le chanoine Dominique Thiry expose le parcours de sa famille d'une guerre à l'autre et déclare à propos de ses parents et grands-

¹⁵ M. RISPAÏL, « Le francique, une langue sans frontières », *Langues et cités*, n°25, avril 2014, page 2. M. RISPAÏL est enseignante-chercheuse en sociolinguistique et didactique des langues et des cultures, à l'université Jean Monnet de Saint-tienne.

¹⁶ Terme générique qui désigne les parlers franciques de Moselle et du Luxembourg.

¹⁷ *Op. cit.*

¹⁸ Schengen est une commune luxembourgeoise située dans le canton de Remich.

¹⁹ Après l'accord de Schengen établi en 1985 au même endroit.

²⁰ Sources : *La Semaine*, 24 février 2025.

²¹ Conclu entre le Saint-Siège et la France le 15 juillet 1801, régit les relations entre l'Église catholique et l'État français.

²² Juillet à décembre 2024.

parents : « Allemands, ils étaient soupçonnés d'être de mauvais Allemands qu'il fallait germaniser. Redevenus français, ce soupçon sur leur loyauté citoyenne a perduré, cette fois-ci dans leur propre pays. » Il ajoute : « Ces violences ont été causes de profondes blessures dans leur identité. » Au château de Courcelles à Montigny-les-Metz où est proposée une rétrospective sur le parcours du peintre lorrain Edmond Louyot pendant l'Occupation allemande qui a précédé la Première Guerre mondiale, la commissaire d'exposition choisit de mettre en avant le « destin lorrain » de l'artiste « tiraillé entre deux nations, deux identités », lequel écrivait : « Français hier, allemand aujourd'hui, lorrain toujours, allemand ne veux, français ne puis, lorrain suis. » Une formulation caractéristique de ce territoire qui résume en quelques mots la difficulté d'être en ces temps troublés. Dans cette même exposition, on découvre ainsi « l'identité biculturelle déchirante de la famille d'Edmond Louyot » ; en effet, alors que l'artiste se forme en Allemagne où il fera l'essentiel de son parcours artistique, son frère Alphonse présidera une des sections du Souvenir français de l'endroit, dès les débuts de l'association.

Dans le spectacle immersif, visuel et sonore intitulé « Terra Mosella » programmé au printemps 2025 en territoire messin, avec la participation de la population, il est à nouveau question de récits croisés d'hommes et de femmes déracinés – tantôt allemands, tantôt français – sur fond de conflits sur la période 1870/1945²³. Une thématique jamais lointaine dans cet espace géographique...

Toponymie et onomastique comme autant d'éléments de contexte multiculturel

Le patois lorrain, sans surprise, permet plus que la langue française une lecture croisée des toponymes de la région et permet d'établir une correspondance entre les deux familles de langues présentes sur le territoire lorrain. Les noms des lieux ainsi que ceux des familles contribuent à dresser un tableau de ce « coin de France » quant aux racines qui ont contribué à l'identité d'un territoire et de ses habitants. Ainsi 85 communes sur les 727 du département mosellan comportent les suffixes -ange ou -ing à la fin de leur nom (Hayange, Florange, Talange, Alsting, Carling...) ou dans une partie du nom (Marange-Silvange, Kédange-sur-Canner, Serémange-Erzange, Tétting-sur-Nied, Wœfling-lès-Sarreguemines...). Quant au suffixe « *dorf* », il désigne un village en Lorraine germanophone, et s'est petit à petit transformé en « *stroff* » (Distroff, Momerstroff, Grosbliederstroff...), voire en « *dorff* », avec deux F (Brouderdorff, Mondorff, Oberdorff...²⁴).

Quant aux noms de familles, la liste de cinquante noms les plus communément portés en Moselle compte trente et un noms d'origine germanique. Les autres noms de famille²⁵ sont le reflet, pour un certain nombre, des diverses vagues d'émigration.

²³ D. FONTAINE, scénariste et metteur en scène, du 20 février au 23 mars 2025 à l'église Saint-Joseph à Montigny-les-Metz, du 20 février au 23 mars 2025.

²⁴ Le suffixe « *heim* » présent en Moselle ainsi qu'en Alsace se rapproche du mot anglais *home*, qui désigne la maison, le foyer. Ex. Fleisheim, Vescheim ou encore Mittersheim.

²⁵ <https://w.w.w.filae.com/nom-de-famille/département-Moselle-57>.

La composante linguistique : des locuteurs naturellement plurilingues

Le magazine *Langues et cités* de mars 2014 met en exergue la composante linguistique de la problématique transfrontalière en ces termes :

« On ne peut comprendre la réalité des échanges transfrontaliers entre la France, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne, la notion même de frontière [...], maints aspects de la vie économique et sociale, la créativité culturelle en Moselle, si on ne considère pas la dimension linguistique qui les régit²⁶. »

Un véritable plurilinguisme caractérise en effet, ce territoire.

La frontière linguistique mosellane divise le département de la Moselle en deux territoires linguistiques de taille à peu près égale au milieu du XX^e siècle :

- la Moselle romanophone, dans laquelle on parle le lorrain, c'est-à-dire un ensemble de dialectes romans²⁷ rattachés à la langue d'oïl, dont le messin dans le pays de Metz²⁸. Le lorrain roman est en sérieux déclin depuis les années 1930. Au XXI^e siècle, il constitue surtout un sujet d'étude pour les linguistes et parfois l'objet de livres témoignages des Lorrains qui ont encore connu la pratique de ces dialectes dans leurs familles²⁹,
- la Moselle germanophone, où sont parlés un ensemble de dialectes germaniques rattachés au haut allemand,
 - le francique lorrain, d'une part, c'est-à-dire trois dialectes du moyen allemand occidental, en l'occurrence le francique luxembourgeois à l'ouest, le francique mosellan au centre et le francique rhénan à l'est du département,
 - le bas-alémanique d'autre part, dialecte de l'allemand supérieur parlé dans une petite partie du sud-est du département.

Pour le linguiste Paul Lévy³⁰, cette frontière linguistique est pour partie le résultat d'un déplacement d'ouest en est au fil des siècles, sous la poussée administrative et militaire dont pour l'essentiel l'installation de personnels et de leurs familles.

Aux composantes romanophones et germanophones s'ajoutent les langues de l'immigration liées pour une partie non négligeable aux appels de main-d'œuvre de l'industrie régionale. L'universitaire Marielle Rispail le confirme en évoquant ce territoire :

« Sa situation frontalière fait de cette zone un lieu de contacts des langues et d'usages langagiers complexes. En effet, les langues de l'immigration et leur rencontre avec les langues locales font de ses habitants des locuteurs naturellement plurilingues. Pendant longtemps et suivant les aléas de l'histoire, les Lorrains franciques, autrement dit les Lorrains germaniques, ont parlé francique/allemand ou francique/français/allemand et beaucoup sont encore trilingues. »

²⁶ Éditorial non signé, numéro 25.

²⁷ Le lorrain roman est différent du français de Lorraine, une forme de français régional influencé par le lorrain roman et le francique lorrain.

²⁸ On trouve de nombreux mots lorrains dans les noms de rues à Metz avec le pont *Sailli*, les rues *Wad-Billy*, de la *Baue*, aux *Ossons*, *Paille-Maille*, *Chambière*, *Coffe Millet*, *Taison*, de *Saulnerie*, en *Fournirue*, en *Chandelerue*.

²⁹ P.-J. BRASSAC, *Les Histoires extraordinaires de mon grand-père en Lorraine*, éditions CPE, 17 janvier 2013, en ligne.

³⁰ P. LEVY, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, Paris, éditions Manucius, 2004, 403 p.

Racines linguistiques et identité, désormais revendiquées³¹

Après la Seconde Guerre mondiale, le francique, connoté de façon péjorative en raison de sa parenté avec l'allemand, voit son usage régresser et se maintient plus particulièrement près de la frontière. Il connaît à présent un regain lié pour partie aux associations qui œuvrent désormais à la défense et la promotion du francique lorrain³². Le *Platt* est ainsi présent à la radio et la télévision³³. Le festival de francique et des langues régionales *Mir redde Platt*³⁴ a lieu tous les ans à Sarreguemines, ainsi qu'à Forbach, sous l'appellation *Mir schwätze Platt*³⁵. Au programme : conférences, expositions, concerts et théâtre. De nouvelles plaques de rues bilingues viennent également à ces occasions, enrichir l'odonymie locale.

La fin du XX^e siècle a été marquée par le recul de la grande industrie d'après-guerre²³ dirigée depuis la capitale et encadrée sur place par des cadres francophones, ce qui a eu pour effet de limiter l'usage du parler local²⁴. Alors que dans le reste de la France, l'allemand devient une langue rare, aux frontières la pratique de l'allemand est un atout en termes d'emploi. La Sarre voisine a opté, pour sa part, pour un bilinguisme français/allemand, dès la maternelle. Le francique, quant à lui, est désormais enseigné comme langue régionale dans diverses communes et on peut le présenter au baccalauréat en option « Langues et cultures régionales ».

La composante religieuse : une pluralité identitaire séculaire, régie par un droit local

Ce territoire en raison de son histoire, se révèle également un carrefour religieux, ceci non sans conséquence sur l'identité de ses habitants, et sur leurs racines culturelles. Le protestantisme, s'il est très minoritaire aujourd'hui en Moselle, a connu un regain en période d'annexion allemande et est demeuré présent au Pays des Trois Frontières en particulier. La loi de séparation des Églises et de l'État adoptée en 1905, c.-à-d. en période d'annexion par l'Empire allemand, n'y est pas appliquée. En effet, le Concordat de 1801 n'est pas aboli en Alsace-Moselle, lorsque les trois départements redeviennent français en 1918. Ces derniers conservent ainsi leur droit local³⁶. Une des traductions de cette situation est, à la différence des autres départements français, notamment un enseignement religieux confessionnel pour les cultes reconnus - les cultes catholique, protestant luthérien et réformé, israélite³⁷, dispensé dans les écoles publiques. Le protestantisme, le luthérianisme en particulier, s'est longtemps enseigné et diffusé en langue allemande sur ce territoire, ses sources étant pour l'essentiel, germaniques. Il n'est pas rare qu'il y ait plusieurs clochers dans un village. La pluralité religieuse

³¹ Les Germano-brésiliens parlent le *platt*, la deuxième langue la plus parlée au Brésil par trois millions de personnes.

³² *Gau un Griis* et Culture et bilinguisme de Lorraine, en particulier.

³³ *Platt Bande* par exemple est une émission de divertissement en dialecte francique lorrain.

³⁴ Ou « Je parle le *Platt* ».

³⁵ Ou « Je bavarde en *Platt* ».

³⁶ Confirmé par la loi du 1^{er} juin 1924, la loi du 24 août 2021, dite «loi Séparatisme» stipule que les libéralités d'origine étrangère doivent être déclarées au ministère de l'Intérieur, qui dans certaines conditions peut s'y opposer.

³⁷ Comme sous le Concordat, les quatre cultes reconnus dont les établissements publics du culte sont placés sous la tutelle de l'État, qui intervient dans la désignation de ces personnels qu'il rémunère sur le budget de l'État.

est une composante séculaire très présente de l'identité régionale. Les vagues d'immigration économiques ont apporté avec elles d'autres religions qui, si elles ne sont pas concernées par le droit local, sont à ce jour souvent associées aux manifestations interreligieuses.

Racines « d'outre-territoire » : vagues d'émigration récentes

« Avant de devenir un *eldorado*, porté par des industries gourmandes en main-d'œuvre, la Lorraine a été terre d'émigration, ce dès le XVIII^e siècle » constate Sophie Mouton, conservatrice du patrimoine³⁸. Les motivations comme souvent sont la disette, les épidémies, échapper à l'armée, fuir les persécutions, mais aussi saisir sa chance. La défaite française en 1871 se traduit par la modification des frontières, avec l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Empire allemand. Des familles allemandes s'installent sur le territoire annexé, alors que des familles françaises décident de choisir la France ou « d'opter »³⁹ pour la France ou l'outre-mer. Le sociologue Piero Galloro explique :

« À l'extrême fin du XIX^e siècle l'appel à la main-d'œuvre étrangère a permis l'essor de l'économie. L'accueil de ces émigrés s'est heurté à des incompréhensions et leur acceptation a été un long processus⁴⁰. »

Les activités industrielles et économiques de cette partie de l'Europe qui ont marqué les XIX^e et XX^e siècles, fondées sur l'extraction des minéraux⁴¹, la sidérurgie lourde par-delà des frontières ont conduit à des appels de main-d'œuvre issue des pays de la Méditerranée, d'Europe du Sud (Italie, Espagne), des pays dits de l'Est (Pologne, Roumanie, etc.), du Maghreb (Algérie, Maroc) et de Turquie, d'Afrique ou de l'Océan Indien, etc. Or, ces populations sont arrivées avec leur culture et « [...] se sont rencontrées dans les mines et les usines, dans les cités et leurs jardins ouvriers, ceci non sans conséquence sur les métissages que l'on peut observer à ce jour⁴². »

Les festivals du cinéma de langues étrangères, tel celui du cinéma italien à Villerupt ou celui du film arabe de Fameck, sont particulièrement fréquentés y compris par des acteurs reconnus invités chaque année, qui ont saisi tout ce qui se joue en ces endroits pour leurs publics... Enfin, la dimension internationale de l'économie luxembourgeoise au cours des dernières décennies ajoute à la diversité linguistique du Pays des Trois Frontières dont les Luxembourgeois sont de fidèles visiteurs ; en effet, au-delà des langues officielles, ceux-ci sont pour un nombre non négligeable anglophones et/ou lusophones.

³⁸ S. MOUTON, « Au-delà des frontières régionales », catalogue de l'exposition *Lorrains sans frontières*, Palais des ducs de Lorraine et Musée des Beaux-Arts de Nancy, p.13. Sophie Mouton est commissaire de l'exposition.

³⁹ Terme consacré alors.

⁴⁰ P. GALLORO, « Lorrains venus d'ailleurs », catalogue de l'exposition *Lorrains sans frontières*, Palais des ducs de Lorraine et Musée des Beaux-Arts de Nancy, p.63. P. GALLORO est maître de conférences HDR (« Habilitation à Diriger des Recherches ») en sociologie de l'Université de Lorraine.

⁴¹ Mines de charbon, de fer.

⁴² M. RISPAIL, *op.cit.*

Ces diverses racines ont aussi une traduction dans les usages linguistiques où des mots d'origine étrangère viennent inévitablement s'ajouter au champ lexical de l'habitant des frontières.

Le Pays des Trois Frontières, une utopie européenne ?

Racines et identités aux frontières mosellanes : une mosaïque linguistique et culturelle de fait

Carrefour européen, la Moselle et son Pays des Trois Frontières constituent un territoire façonné par une histoire mouvementée et une géographie en constante évolution, où les habitants n'ont eu d'autres choix que de concilier tant bien que mal des héritages multiples, souvent contradictoires. Sur ce « bout d'Europe, » l'identité de l'homme des frontières est le fruit d'interactions de fait entre les habitants de pays qui se croisent au quotidien : la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique auxquels se joignent des « visiteurs » venus d'ailleurs. Il n'est pas rare que nos concitoyens⁴³ vivent ainsi en France, travaillent au Luxembourg où, hormis les locuteurs en français, allemand et luxembourgeois, ils côtoient lusophones et anglophones, qu'ils fassent certaines de leurs courses en Allemagne, parfois en Belgique, c'est selon, et, en fin de semaine, se promènent le long de la Moselle, leur rivière où qu'elle coule. Les fêtes nationales de chacun des pays se traduisent par un afflux de consommateurs dans le pays voisin, ce que les campagnes publicitaires du moment ne manquent pas de traduire.

Par ses racines multiples et ses frontières mouvantes, ce territoire se révèle être un véritable laboratoire vivant de ce processus d'élaboration de l'identité qui se réinvente sans cesse, au gré des transformations sociales, politiques et culturelles. La sociolinguiste Mireille Rispail⁴⁴ voit dans cette mosaïque une richesse certaine et déclare :

« On retiendra l'extrême richesse de cette mosaïque linguistique et culturelle, la complexité des usages individuels et journaliers que les habitants de cette aire font des langues qu'ils côtoient et possèdent, les variations, personnelles ou collectives qu'on devine dans ce cadre, les enjeux forts, identitaires et politiques, liés à la dénomination de ces langues, à leurs représentations et à leurs pratiques. »

Diversité de racines : une composante de l'identité de l'habitant des frontières

Les cercles de généalogie ici plus qu'ailleurs sont confrontés à la complexité identitaire des habitants des frontières dont les aïeux, parfois sans changer de domiciliation, ont changé de nationalité, de religion, de langue, d'écriture. Au-delà de la compréhension des diverses langues, les généalogistes sont confrontés selon les époques à des écritures différentes, telles que le gothique, le *Sutterlin*, enseigné

⁴³ Plus de 120 000 frontaliers traversent chaque jour la frontière française, pour travailler au Grand-Duché, sources : Statec (Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché).

⁴⁴ *Op. cit.*

et utilisés pendant la période d'annexion notamment par l'état civil⁴⁵. Quelquefois les sollicitations émanent de personnes issues de vagues migratoires résultant des appels à main-d'œuvre locaux. Ici plus qu'ailleurs, les nationalités se sont croisées, continuent de se croiser, les langues et les religions aussi. Cette diversité est même une composante de l'identité de l'habitant des frontières aux racines multiples. Ce multiculturalisme, s'il est un atout aux frontières, peut en sens inverse, être un obstacle – en particulier sur le marché de l'emploi – pour les nouveaux venus qui en seraient dépourvus.

Dans cet entre-deux culturel, historique, économique, les habitants des frontières se reconnaissent volontiers dans une histoire et une culture partagées entre France et Allemagne, enrichies des influences migratoires, qui conduisent précisément à leur identité plurielle. Ils revendiquent désormais une appartenance qui échappe souvent aux catégories habituelles.

Les mobilités contemporaines plus fluides et leur corollaire, en l'occurrence les migrations, posent inévitablement, avec acuité, la question de l'enracinement, de l'appartenance et donc de l'identité. Pour le sociologue Olivier Roy, les individus ne renient pas leurs racines, mais les réinventent dans un contexte globalisé⁴⁶, ce dont le Pays des Trois Frontières se révèle être une illustration intéressante.

Une vocation européenne de « région-tampon », créatrice de liens et de liant

L'exemple du Pays des Trois Frontières modifie la définition de la frontière, dont il fait non plus une barrière difficile à franchir mais le possible lieu d'une interaction interculturelle et, paradoxalement, de l'affirmation d'une identité collective par le seul fait d'exister au contact de l'altérité. La frontière devient alors non « séparation » mais lieu de dialogue permanent. C'est précisément en cela que, comme l'affirme l'universitaire Marielle Rispaïl, « la zone francique pourrait apparaître à juste titre comme une utopie européenne, si on voulait l'examiner avec attention⁴⁷ ». Une utopie inspirante où l'agilité linguistique et l'acceptation de la pluralité conduisent à plus d'ouverture et de tolérance sur un même territoire, l'un des grands défis européens du XXI^e siècle. Non sans douleurs, il est vrai, selon les aléas de l'Histoire.

La philosophe Gabrielle Halpern utilise pour sa part le concept d'hybridation et déclare⁴⁸ que celle-ci est « une éthique de la relation à l'autre ». Dans une interview récente accordée à un hebdomadaire régional, elle poursuit : « L'hybridation n'est

⁴⁵ Début du XVI^e siècle : naissance de la gothique *Fraktur* (Allemagne), utilisée jusqu'au milieu du XX^e siècle : notamment pour l'imprimerie. Au XIX^e siècle : fixation de la gothique manuscrite *Kurrentschrift* Vers 1918 : remplacement de la *Kurrentschrift* par la *Sütterlin*. En 1934, un décret du 7 septembre impose le *Schwabacher* et le *Fraktur* comme caractères d'écriture et d'impression. En 1941, un décret du 3 janvier de Martin Bormann décide d'en supprimer l'usage au profit de l'écriture latine pour simplifier la typographie. Adolf Hitler contestait dès 1934 l'allemanité de l'écriture gothique.

⁴⁶ *L'Islam mondialisé*, éditions du Seuil, 2002, Paris, 209 p.

⁴⁷ *Op.cit.*

⁴⁸ *La Semaine*, « Changer le monde : chacun d'entre nous a cette responsabilité » interview par P. TARIBO, 14 novembre 2024, p 34/37.

en aucun cas une destruction ou un effacement des frontières. » Elle évoque trois types de relation : la fusion, la juxtaposition, l'assimilation et précise que « il existe une quatrième voie, [...] celle de la métamorphose réciproque, puis conclut : « Il faut que chacune des parties fasse un pas pour aller vers l'autre, et alors seulement il y a aura rencontre. »

Au Pays des Trois Frontières, la rencontre est quotidienne... depuis fort longtemps.

RACINES : DYNAMIQUE DES CONTRAIRES

par

Lionel COMTE de l'Académie d'ALSACE

Continuités et ruptures

En quelques générations nous avons été projetés d'un monde à un autre. Jusque dans les premières années du vingtième siècle une grande partie de la population occidentale vivait dans un monde de proximité. La majeure partie des besoins et des échanges s'effectuait dans le périmètre d'un même village, d'un espace qui représentait une véritable communauté d'intérêts. Le terme « pays » était d'ailleurs souvent utilisé pour parler du village. Les saisons structuraient le temps et dictaient l'enchaînement des travaux.

En quelques générations ces dimensions structurantes de l'espace et du temps se sont effacées. Nous avons été projetés d'une vie de villageois à celle de citoyen du monde. Confrontés à de nouvelles dimensions de l'espace et du temps, beaucoup d'entre nous paraissent avoir perdu pied, ne se reconnaissent plus dans ce monde, comme si notre système ancestral de repérage, de relation au monde n'avait pas eu le temps de s'adapter.

Les racines, par la belle métaphore du vivant qu'elles proposent, peuvent nous aider à nous recentrer, à reprendre pied, à définir des périmètres personnels, à retrouver du sens.

Adaptation : entre continu et discontinu

Les racines sont en interaction permanente avec leur environnement. En belle saison, non seulement elles nourrissent les arborescences et la floraison mais elles contribuent aussi, grâce à la sève descendante gorgée de glucides, à la vie de la rhizosphère. Par cette action dans le monde souterrain elles favorisent en particulier le développement des bactéries et des champignons qui, l'hiver venu, contribueront à leur assurer nourriture et protection contre le gel.

Les racines nous rappellent que l'adaptation est un flux à double sens entre un organisme et son environnement. Cette adaptation passe par l'alternance de continuités et de discontinuités ; ces dernières contraignent l'organisme à trouver des solutions. Ainsi, le stress hydrique causé par une discontinuité des apports en

eau contraint les racines à croître plus en profondeur pour rétablir une continuité de ces apports. C'est la confrontation à la discontinuité qui impulse cette réaction immanente de survie et qui, de plus, rend les racines plus fortes et plus résilientes face aux contraintes d'adaptation.

« Si quelque chose s'oppose à toi et te déchire, laisse croître ;
C'est que tu prends racine et que tu mues¹. »

Corps et cerveau : une nouvelle relation au monde

L'adaptation repose sur un système d'alerte et celui-ci est en lien direct avec notre représentation personnelle du monde, autrement dit avec ce que notre cerveau nous retranscrit ou interprète. Pour le villageois une information était un fait, une réalité ancrée dans son périmètre de vie. Or il semble que notre cerveau continue d'interpréter l'information comme un fait réel et déclenche en permanence nos systèmes d'alerte et d'adaptation. Ne serait-ce pas la cause, en tout ou partie, de ce fléau qu'est le stress ?

Le réglage de notre système d'alerte est de notre ressort. Il nous appartient de définir des périmètres personnels afin de ne pas nous laisser submerger par les flots d'informations qui saturent notre système de vigilance. Les neurosciences constituent à cet effet un atout majeur. Dans une sorte de dynamique des contraires elles nous font découvrir d'un côté les formidables potentialités de notre cerveau et de l'autre la capacité de celui-ci à créer des fictions ou des croyances qui peuvent brouiller notre perception et notre relation au monde. En tout état de cause ces découvertes proposent matière et invitation à poursuivre ou à reprendre le chemin du « connais-toi toi-même ».

Avons-nous perdu la mesure ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale la société occidentale a bénéficié d'un progrès intense et soudain sur le plan économique. Cette période est également marquée par l'accès au suffrage universel et par la généralisation des institutions sociales dont le but est, par la mutualisation, d'atténuer les aléas de la vie. Ce progrès est souvent associé à une augmentation de la taille des structures, rarement à une réduction. Sommes-nous allés trop loin ? Notre société s'est-elle égarée dans la démesure, dans l'hubris ?

Les propos qui suivent invitent à poser un regard critique et à laisser émerger une autre vision de nous-même et du monde, véritable *Weltanschauung*²; dans le sens où l'observateur et l'observé sont en interaction.

Connais-toi toi-même

Et si l'on commençait par le début

Avant même notre naissance se sont installés, en plus du système nerveux autonome qui sera évoqué plus loin, des réflexes dits primitifs ou archaïques, indispensables à nos premières semaines et à nos premiers mois de vie. Leur

¹ A. de SAINT-EXUPERY, *Citadelle*, Paris, Gallimard (Folio), 2000, p.160.

² *Weltanschauung* : C-G JUNG précise que l'utilisation de ce mot est pour lui une vision du monde incluant le Monde et le Moi, autrement dit l'objet observé et l'observateur ; le tout en interrelation.

qualificatif de primitifs ou d'archaïques illustre le peu de cas que l'on fait d'eux, car ils sont souvent considérés comme des résidus de l'évolution alors qu'ils sont fondamentaux dans le sens plein de ce terme.

Ainsi, pendant les premières semaines de vie, ces réflexes permettent d'assurer des fonctions vitales comme l'alimentation, avec les réflexes de foussement et de succion, ou encore de protection avec, par exemple, les réflexes d'agrippement ou de retrait.

Ce sixième sens qui donne du sens aux autres

Ces réflexes archaïques sont fondamentaux parce qu'ils mettent le corps en mouvement et en sensation, esquissant l'activation de ce sixième sens qu'est la proprioception, une perception de soi-même grâce au corps. Pour Jean-Pierre Roll la proprioception est même « un sens premier, celui qui donne du sens aux autres sens³ ».

Le nourrisson remplace progressivement les réflexes archaïques par des réflexes conditionnés puis par des mouvements volontaires basés sur le ressenti du corps grâce au développement de sa proprioception. Il apprend à ressentir, à contrôler et à coordonner de mieux en mieux ses gestes et ses postures.

C'est aussi pendant cette période de découverte des mouvements volontaires que le nourrisson commence à construire ce que Stanislas Dehaene considère comme une fonction fondamentale du cerveau : « Le cerveau sert à prédire le futur, à anticiper les conséquences de l'action [...] à entrevoir les solutions possibles de chaque erreur, à faire des paris et à prendre des décisions avant que le geste soit fait⁴. »

Nous sommes nés explorateurs

En quelques mois le jeune enfant devient, en se déplaçant, explorateur de son environnement ; chacun de ses sens est en éveil pour découvrir le monde environnant, pour l'évaluer, pour établir des relations avec lui, attentif à d'éventuels signaux d'alerte. Son attention est focalisée sur l'instant présent et sur son environnement immédiat, dans un « ici et maintenant » incarné. Stanislas Dehaene insiste, en ce qui concerne l'apprentissage, sur ces deux notions fondamentales que sont l'attention et l'engagement actif ; deux notions ou plutôt deux attitudes indispensables pour assurer le bon fonctionnement du système alerte-action-adaptation.

Pour illustrer cette capacité d'attention, de repérage de continuités et d'alerte déclenchée par une discontinuité, nous pouvons citer les travaux menés à l'Institut Max-Planck de Leipzig. Ces travaux ont montré, en mesurant l'activité cérébrale des bébés, qu'à quatre mois de vie seulement, et en quinze minutes, les bébés sont capables de savoir si une phrase – d'une langue qu'ils n'ont jamais entendue – est correcte ou non, en termes de syntaxe⁵. Ces travaux mettent ainsi en évidence la

³ J.-P. ROLL, https://intellectica.org/SiteArchives/archives/n36_37/3.JeanPierre%20Roll.pdf.

⁴ S. DEHAENE (sous la direction de), *La science au service de l'école*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 160-180.

⁵ A. FRIEDERICI, Max Planck Institute for Human Cognitive and Brain Sciences, Leipzig, Germany, https://www.researchgate.net/publication/50892402_Precursors_to_Natural_Grammar_Learning_Preliminary_Evidence_from_4-Month-Old_Infants.

capacité des bébés à détecter des règles implicites et à percevoir une discontinuité dans ces règles.

L'apprentissage est inné

Dès nos premiers mois de vie nous disposons de capacités d'auto-régulation, c'est-à-dire de capacités à évaluer nos propres possibilités à répondre à une situation.

Ainsi, des enfants de vingt mois, confrontés à la recherche d'un objet, ne demandent de l'aide que lorsqu'ils ne savent plus où se trouve l'objet et sont sensibles à la difficulté de la tâche⁶. Cette auto-régulation s'effectue par boucles de contrôle itératives basées sur la prédiction d'un résultat, le résultat obtenu et l'adaptation nécessaire.

Ceci illustre plusieurs caractères innés : la recherche de l'autonomie, la capacité à être confrontés à des circonstances contraires, à savoir évaluer ses compétences, à être en mesure d'y répondre en sollicitant de l'aide.

Ces quelques propos sur les premiers mois et les premières années de vie ont été jalonnés de mots ou de concepts tels que : hypothèse, évaluation des risques, prédiction, anticipation, évaluation entre attendu et obtenu, validation ou adaptation. Nous sommes nés explorateurs, certes... mais également méthodiques !

L'erreur est source de curiosité, et la curiosité est source de plaisir

Nous apprenons par nos erreurs de prédiction. Ces erreurs génèrent un sentiment de curiosité qui, comme l'illustrent les neurosciences et l'imagerie, est loin d'être un vilain défaut, bien au contraire ; il encourage notre dynamique d'explorateur.

« L'enfant n'attend pas seulement la nouveauté de façon passive, mais il la recherche activement ; c'est ce qu'on appelle la curiosité. La curiosité passe par l'activation endogène du circuit dopaminergique de la récompense⁷ ».

Cette dopamine est d'ailleurs souvent surnommée « la molécule du plaisir⁸ ».

Épanouir ... et ne pas nuire

Mais alors pourquoi dans ces conditions l'école, ou de manière générale les années dites d'apprentissage, découragent-elles la curiosité des enfants ? La punition répétée vient immédiatement à l'esprit comme explication. Mais une autre raison, générée souvent par un bon sentiment, est en cause : des expériences montrent que l'enfant à qui est fourni un enseignement trop explicite finit par accorder une confiance plus grande à l'enseignant qu'à ses propres capacités d'exploration⁹.

Ceci illustre et explique peut-être cette tendance au transfert du pouvoir, du libre-arbitre et pour finir de souveraineté. Ce transfert est en grande partie causé par la peur d'essayer, car essayer c'est risquer de commettre une erreur,

⁶ *id.*, note⁴ p.179.

⁷ S. DEHAENE, <http://www.college-de-france.fr/site/stanislas-dehaene/course-2014-2015.htm> /résumé annuel, Dehaene.pdf, p.341 – S. DEHAENE préside le Conseil scientifique de l'Éducation nationale.

⁸ DOPAMINE, www.inserm.fr/c-est-quoi/pour-le-plaisir/.

⁹ A. FRIEDERICI, *op.cit.* note⁷ p.341,342.

et une erreur est souvent considérée comme une faute, source elle-même de sanction, d'où l'installation d'une boucle d'auto-censure.

Ces travaux récents sur l'apprentissage présentent certes un intérêt majeur pour les enfants mais également pour les adultes. Ils peuvent être perçus comme un message implicite et comme une invitation à approfondir ou à reprendre ce travail personnel d'exploration, de questionnement, de contextualisation, de croisement d'informations afin, dans la mesure du possible, de se forger une opinion par soi-même.

Reprendre le chemin du questionnement

En tant que médecin j'ai eu cette grande chance que les patients, par leur questionnement permanent, m'aient amené à regarder sous un autre angle bon nombre de connaissances universitaires et à reprendre ainsi le cheminement de base du médecin, à savoir : la sémiologie. Cette discipline est l'étude des signes et de leur sens ; elle est à la fois un cheminement et un questionnement. Les signes recueillis sont de natures différentes et sont apportés par l'interrogatoire, l'examen, la palpation, l'auscultation. Ce recueil des signes et leur regroupement permettent d'envisager des hypothèses diagnostiques qui orienteront la demande d'examens complémentaires. Ceux-ci confirmeront ou non la ou les hypothèses envisagées. Cette structure de démarche est d'ailleurs présente dans de nombreux métiers. Elle correspond à celle du jeune enfant explorateur et méthodique.

J'ai ensuite étendu ce travail de sémiologie médicale à ce grand corps malade qu'est notre société.

Vers une nouvelle conception de la santé ?

Le fait d'inclure les patients dans la démarche de réflexion avec questionnement, hypothèses, recherche de causes éventuelles conduit à être particulièrement attentif au sens des signes ; tel signe peut être plutôt le révélateur d'un déséquilibre qu'en être la cause. Cette démarche nous a conduit à ne plus considérer la santé sous le seul angle de la lutte contre les maladies et à nous engager dans l'exploration de ce qu'est la santé, autrement dit : un état de complet bien-être physique, psychologique et social. Ceci rejoint ce que Hans Stalder¹⁰ recommande :

« L'activité (des médecins) serait moins de chercher assidûment la maladie par toutes sortes de dépistages [...] mais plutôt de poursuivre un but : rétablir la faculté d'adaptation et d'autogestion ».

Finalement, toutes ces interrogations – surtout celles qui nous déstabilisent – ne sont-elles pas autant de chances pour nous remettre sur le chemin du questionnement, des remises en cause et d'une reprise de l'exploration ? Rester sur des hypothèses est peut-être plus salutaire que de vouloir aboutir à une réponse hâtive.

¹⁰ H. STALDER, *Santé, fragilité et complexité*, Bulletin des médecins suisses, 2014 ; 95(42) :1590.
H. STALDER a été professeur de médecine interne et responsable du Département de médecine communautaire des Hôpitaux Universitaires de Genève.

Stress : matrice à transformation

Quelques mots sur la santé

La santé repose sur une alternance de phases d'action et de phases de récupération. Les phases d'action sont pilotées et coordonnées par le système orthosympathique (ou sympathique) tandis que les phases de récupération sont assurées par le système parasympathique ou système vagal. Ces périodes parasympathiques sont fondamentales pour notre santé car elles permettent récupération, restauration, réparation, régulation ; le sommeil en est la composante fondamentale. C'est très probablement ce que l'hiver permet aux racines avec ce sommeil apparent qu'est la dormance.

Qu'est-ce que le stress ?

Le stress est une réaction biologique de l'organisme qui permet la production d'énergie pour répondre à un changement significatif de l'environnement. Le stress est donc la conséquence de ce changement de l'environnement et non la cause. Cette réponse est aspécifique quel que soit le changement (le stresser). Le changement significatif qui déclenche la réaction de stress est le plus souvent une menace ressentie mais peut également être une grande joie. Toute adaptation importante est génératrice de stress. Ce changement peut être objectif ou supposé. Le ressenti dépend de deux éléments : le sentiment de la nécessité de s'adapter et celui de la capacité à faire face à ce changement.

La réaction de stress a été conceptualisée par Hans Selye (1956) dans le Syndrome général d'adaptation qui comprend trois phases : alerte, résistance et récupération. « Lorsque le stresser disparaît, une phase de récupération permet le retour à l'homéostasie. Le *primum movens* de toutes les pathologies est donc l'incapacité de l'individu à adapter sa réponse de stress en durée et/ou en intensité au décours du syndrome général d'adaptation.¹¹ »

De villageois à citoyens du monde

À l'évidence le passage en très peu de générations de villageois à citoyens du monde n'a pas laissé le temps ou la possibilité aux systèmes d'alerte de s'adapter. Dans un monde construit sur la proximité immédiate, celle du villageois, les informations étaient le plus souvent des faits vérifiables ; perception et représentation du monde étaient comparables.

L'espace d'action correspondait à l'espace d'information ; à toute information l'individu pouvait répondre par une action. Il y avait certes des phases de stress aigu mais celles-ci étaient suivies des phases de récupération ; il y avait peu ou pas de stress chronique.

La boucle information-action-adaptation pouvait accomplir sa fonction.

La rupture de cette unité spatio-temporelle a modifié la relation à l'information. Le système d'alerte de la plupart des individus n'a pas encore étalonné les périmètres d'origine des informations ; d'un côté celles qui concernent les périmètres sur

¹¹ M. TROUSSELARD, *Stress et santé*, Unité de Neurophysiologie du stress, Institut Recherche Biologique des Armées, <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article-cahier.php?article=528&cidcahier=1310>.

lesquels l'individu peut agir et les autres informations, hors périmètres d'action. Cette confusion dans la nature des informations rend inopérante la boucle information-action-adaptation, ce qui constitue une cause essentielle de ce fléau qu'est le stress.

Du train à vapeur aux nouvelles technologies

Les bouleversements liés à la relation à l'espace, ont été démultipliés par une sorte d'accélération du temps ; accélération qui a en quelque sorte transformé l'être humain en esclave de celui-ci.

« La priorité [...] anthropologique de l'espace sur le temps dans la perception humaine [...] semble s'être inversée [...] le temps est de plus en plus conçu comme un élément de compression ou même d'annihilation de l'espace¹². »

Stress chronique ou excès chronique de stress ?

Le stress chronique peut se définir comme une désadaptation chronique de l'individu avec son environnement. Les causes principales de cette désadaptation sont, comme déjà évoqué, la relation à l'espace et au temps. Il ne s'agit pas, cela va de soi, de réduire ce phénomène à une notion de type « une cause – un effet » mais à proposer une sorte de fil conducteur qui permettrait de commencer à démêler cette complexité dans laquelle nous évoluons.

Nous baignons dans un monde dit de l'information. Mais que sont ces informations ? Sont-elles toutes intéressantes pour nous permettre de construire une représentation du monde dans lequel nous avons notre place ? Le problème n'est pas tant l'existence de ces informations ou des médias qui les diffusent que le fait de nous exposer à elles. Car « les informations » ne restent pas au seuil de notre cerveau. Elles font effraction et alimentent une imagination plus ou moins consciente et comme le souligne Lionel Naccache : « L'imagination mobilise le même réseau cérébral que la perception¹³. »

Ainsi, les « informations en continu » activent de manière chronique la boucle information-action-adaptation, contribuant à l'installation et/ou à l'entretien d'un stress chronique et d'une peur permanente. De plus elles confrontent les individus à des situations auxquelles ils ne peuvent pas répondre par une action ; d'où l'installation d'un sentiment d'impuissance et de ce stress chronique, source de mal-être, de troubles du comportement et de pathologies¹⁴.

Stress : matrice de transformation

Dans le monde actuel la réaction de stress, force immanente d'alerte et de mise en action, s'apparente le plus souvent à un repli et à un sentiment d'impuissance. Le stress est une matrice dans le sens où il peut transformer ce qui est perçu comme une contrainte en une source de compréhension de son environnement et d'épanouissement.

Matrice il l'est aussi car il met l'individu en interaction avec son environnement. Rappelons-nous ce qui a été mis en évidence chez l'enfant : ce sont les discontinuités

¹² H. ROSA, *Aliénation et accélération*, Paris, La Découverte/Poche, 2012, p.19.

¹³ L. NACCACHE, *Le Cinéma intérieur*, Paris, Odile Jacob-sciences, 2020, p.90-91.

¹⁴ C. RAMDANI, « Les maladies induites par le stress », *Revue de la Défense Nationale*, Paris, 2023.

dans son environnement qui sont sources de curiosité, de recherche de solutions et au total d'une véritable dynamique ; cette curiosité devrait-elle prendre fin avec l'enfance ?

Matrice il l'est enfin car il peut transformer la nature de ce qui est vécu ou ressenti ; transformer par exemple une information en une émotion, une émotion en action, un sentiment de victime en celui d'acteur. Un alchimiste malicieux pourrait y voir la transformation du plomb en or.

Au total le stress est l'absence au quotidien de ces moments de discontinuité où l'on se « débranche » du monde extérieur pour accéder à de véritables phases de récupération, dont le sommeil est une composante essentielle. En hiver, les racines ne se recentrent-elles pas sur elles-mêmes, laissant les branches de côté ?

L'individu et la société

De fonction sociale à exclusion sociale

Le bouleversement temporo-spatial évoqué plus haut a conduit les générations récentes à définir de nouveaux repères. Des métiers ont été bouleversés par l'introduction des technologies ; des fonctions familiales ou sociales ont été transformées en métiers et sont entrées dans le secteur marchand. Ainsi, les contributions aux tâches domestiques ou à la garde des enfants assurées par les personnes âgées ont été remplacées par de nouveaux métiers tels que l'aide à domicile ou les crèches.

Dans le domaine professionnel les métiers ont longtemps été synonymes de compétence, de savoir-faire, de sens pratique. Désormais les normes, procédures et critères divers ont transformé les métiers en des labyrinthes de réglementations qui finissent par paralyser l'action et par faire disparaître le sens du métier, sans parler de la multiplication des niveaux hiérarchiques. Cette dénaturation des métiers conjuguée à la pression du temps, reconnue comme principal facteur de stress, entraînent depuis plusieurs années une flambée de *burn-out*¹⁵ encore nommé syndrome d'épuisement professionnel. En 2024 un salarié sur trois est dans cette situation dramatique¹⁶.

De nouvelles grégarités ?

Le besoin d'appartenance à un groupe, à une communauté semble être un besoin largement partagé ; le cadre professionnel, après avoir longtemps répondu à ce besoin, a perdu cette fonction. La pratique d'un sport, l'appartenance à un club, l'engagement dans une association permettent de répondre en tout ou partie, à ce besoin social qu'est l'appartenance. Les réseaux sociaux sont également une forme de réponse à ce besoin. Ils présentent aux yeux de beaucoup l'intérêt de ne pas s'engager, de rester dans l'anonymat, de virtualiser des relations ou des

¹⁵ BURN-OUT, <https://www.sante.fr/decryptage/nos-reponses/le-burn-out-est-il-une-forme-de-depression>.

¹⁶ SALARIE <https://www.frm.org/fr/maladies/recherches-maladies-neurologiques/burn-out/focus-burn-out>.

amitiés. Le mimétisme qui sous-tend ces nouvelles communautés est amplifié par les algorithmes des moteurs de recherche.

Externalisation des responsabilités

La multiplication des services apportés par le progrès économique et social a contribué à renforcer la tendance ancrée en l'humain à rechercher des réponses à l'extérieur de lui-même ; cette externalisation concerne aussi les causes et les responsabilités. L'absence de responsabilisation personnelle aboutit à la recherche permanente de tiers coupables. Si de nombreuses personnes intériorisent leur mal-être dans le stress ou le burn-out, d'autres adoptent des formes expressives, visibles, médiatisables, reposant souvent sur des statuts de victimes.

Les réseaux sociaux constituent une chambre d'écho à ces réactions émotionnelles aux dépens des réponses rationnelles ; celles-ci, plus démonstratives, alimentent par ailleurs les médias et contribuent à amplifier la morosité ou le désespoir ambiant.

Ainsi, après des décennies d'un progrès économique et social partagé, de jouissance matérielle, de promesses d'émancipation et de liberté, le corps social se fracture.

Le climat social se tend, les positions se radicalisent, le dialogue devient impossible, la polarisation et l'intolérance semblent devenir les normes. Ce mouvement de décomposition sociale est alimenté par le sentiment de faillite des institutions qui ont longtemps été une sorte de ciment social. La tendance à l'expansion de toute structure ou institution ne conduit-elle pas au déracinement de son objet initial ? « En même temps que la taille sociale augmente, décroît le sens de l'interdépendance, de l'appartenance et d'un intérêt commun¹⁷. »

Comme il semble illusoire d'imaginer et encore moins d'attendre qu'une institution se réforme d'elle-même, faudra-t-il passer par une phase de chaos pour que puissent se construire de nouvelles dimensions et natures de relations sociales ? Quel que soit le mode d'adaptation, c'est l'humain dans sa dimension individuelle et sociale de proximité qui est et sera l'artisan de cette adaptation.

Cerveau : entre continuités et discontinuités

Le constat de cette décomposition sociale, de la rupture des différents liens qui unissent les individus montre que malgré les formidables potentialités de notre cerveau nous sommes très loin d'en maîtriser le fonctionnement. « Le cerveau est un cheval fougueux que l'inhibition dirige tel le cavalier avec ses rênes¹⁸. »

En plus d'Alain Berthoz qui vient de noter l'importance de l'inhibition dans la physiologie de la perception et de l'action, je citerai deux autres explorateurs en neurosciences pour nous donner une idée de la complexité du cerveau avec les illusions, les pièges, voire les espiègleries que ce fabuleux compagnon nous réserve.

¹⁷ O. REY, *Une question de taille*, Paris, Stock, 2022, p.117.

¹⁸ A. BERTHOZ, *Le sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob-sciences, 2013, p.209.

Notre cinéma intérieur

Comme nous l'avons vu plus haut, la dynamique innée d'exploration et de curiosité est basée sur une succession de continuités et de discontinuités. Lionel Naccache plante le décor en montrant que notre cerveau perçoit une illusion de continuité à partir de treize-images par seconde alors que le « vrai » cinéma en projette vingt-quatre par seconde. Il nous expose aussi l'étendue de la palette des illusions que nous réserve le cerveau : insertion d'images qu'il n'a jamais reçues, effacement d'autres, colorisation d'une image que les rétines ont captées en noir et blanc...

Alors que nous pensons pouvoir compter sur notre cerveau pour nous donner une vision objective du monde, il se révèle être un grand acteur de la subjectivité : « Je suis, moi aussi, l'un des personnages de mon propre cinéma¹⁹. »

Le cerveau : une machine à décisions

Olivier Houde²⁰ appuie ses travaux sur cette notion fondamentale qu'est le système inhibiteur essentiel dans nos processus de décision.

La tendance naturelle est de laisser s'exprimer un système de pensée automatique, rapide, intuitif. Ce système, qualifié d'heuristique, permet de faire face à une situation urgente qui ne laisse pas le temps de la réflexion ; il est fortement impliqué dans le processus du stress chronique. Ce système a beaucoup d'avantages mais présente quelques défauts ; sa réponse n'est pas toujours juste. Le système fiable est le système rationnel mais celui-ci est plus lent et demande pour être actionné qu'intervienne le système inhibiteur.

« Ce processus remarquable d'adaptation, de prise de recul, s'observe quand le cerveau doit apprendre à résister à ses réponses impulsives, trop rapides, et à ses erreurs cognitives²¹. »

Ce système inhibiteur, de prise de recul, ne peut être activé que par soi-même. Il est à rapprocher des phases parasympathiques évoquées plus haut. Autrement dit plus l'environnement est emporté par la vitesse, par la pression de chronos, plus il est important pour soi-même et pour prendre les bonnes décisions de s'accorder ce recul. Il n'y a là rien de nouveau mais ce principe prend d'autant plus d'importance avec cette accélération du temps, cette tyrannie de chronos.

Individuation

Selon le regard que nous portons sur le monde en mouvement, la dynamique des contraires peut n'être vue que sous la forme d'un exercice intellectuel pour certains, une réalité pour d'autres ou simplement rester, pourquoi pas, au stade de conjecture.

Les racines savent qu'il n'y a pas de croissance durable qui ne passe par les quatre saisons. Elles savent que l'hiver est indispensable pour préparer une

¹⁹ Id. note 13, p. 159.

²⁰ O. HOUDÉ, *Apprendre à résister pour combattre les biais cognitifs*, Paris, Flammarion, 2022, p.16.

²¹ Id.

nouvelle phase de développement. Cette période de repli est mise à profit pour rétablir ou renforcer les échanges avec la rhizosphère, leur monde de proximité ; c'est cette profondeur qui leur permet d'affronter les périodes difficiles.

À l'entrée de l'hiver c'est alors que les temps difficiles s'annoncent que déjà les jours commencent à rallonger : ces contraires qui savent si bien s'enchaîner, dans une sorte de réalité circulaire.

Les racines nous invitent à reprendre de la mesure ; la mesure du temps, la mesure de l'espace. Elles sont métaphores de Aion, ce temps éternel au-delà des saisons, des morts et des renaissances ; de Chronos ce temps d'une saison dont nous sommes actuellement esclaves ; de Kairos ce temps opportun pour renaître.

LA MÉLANCOLIE, UNE ATTEINTE AUX RACINES DU BIEN-ÊTRE HUMAIN

par

Richard FORESTIER de l'Académie de TOURAINE

« C'est bien la pire peine / De ne savoir pourquoi, / Sans amour et sans haine, / Mon cœur a tant de haine¹. » (Paul Verlaine)

De l'état dépressif endogène au *post-partum*, le suicide mélancolique est une malheureuse éventualité. Des racines médico-philosophiques gréco-latines jusqu'aux traitements actuels, la cause de cette « souffrance de l'âme » reste inconnue. L'Art introduit l'expression d'une cause sans pour autant la révéler fondamentalement. C'est au contact du monde végétal que la nature, qu'elle soit végétale ou humaine, semble être un processeur sanitaire favorable pour le soulagement de ce mal-être.

Le vide, l'inquiétude et l'incompréhension existentiels qui caractérisent la souffrance mélancolique peuvent être apaisés : les conditions d'un bien-être sont envisageables.

L'influence de la tradition gréco-latine sur la mélancolie

Personnalité ou maladie : l'ambivalence initiale des racines de la mélancolie

Dans le contexte de la médecine gréco-latine, l'influence divine imprègne les théories médico-philosophiques occidentales. La « souffrance de l'âme » qui caractérise la mélancolie mêle la philosophie, qui s'intéresse à l'âme, à la médecine, qui traite de la souffrance. Dans les théories envisagées, les causes se confondent aux effets. Une confusion s'instaure entre une personnalité défaillante et un corps malade.

Dans ses textes, Platon² explique que l'harmonie et l'ordre de l'Univers sont les modèles de la bonne organisation des choses qui composent le monde, dont le

¹ P. VERLAINE, *Il pleure dans mon cœur*, strophe 4, in : *Romances sans paroles*, Paris, Gallimard, 1962, p. 192.

² PLATON, *Cœuvres complètes*, trad. de L. BRISSON et L.-A. DORION, Paris, Flammarion, 2008.

corps humain. Le modèle du bien-être est ainsi déterminé. C'est une défaillance de cet ordre qui produirait les maladies.

Le désordre charnel serait à l'origine d'une liquéfaction de la chair. Il s'ensuivrait une production de liquide coloré d'amertume et d'acides variés qui s'introduiraient dans tous les conduits du corps humains. Ce sont les humeurs ou biles qui, suivant leur couleur, détermineraient la gravité et la nature de la maladie, la bile noire caractérisant la mélancolie. Dans cette situation d'un rapport sanitaire entre un modèle divin abstrait et une organisation concrète du corps humain, Platon imagine un principe pour cautionner l'efficacité de ce rapport. La nécessité de ce principe faisant loi, l'ambiguïté relative à la racine de la mélancolie va s'en trouver renforcée.

Introduction de subtilités théoriques

Par une connaissance mathématique innée, la *chôra* (grec χώρα, « espace, territoire ») qui est à l'origine des éléments primordiaux (feu, eau, air, terre) est une nécessité théorique pour l'introduction des lois divines dans la création des choses du monde. Elle est un « être qui a pour essence de n'en avoir pas³ ». Issu de la tradition homérique, c'est au démiurge, l'« ouvrier-créateur » au statut imprécis, que Platon attribue l'application des lois divines dans la création de ces choses du monde.

Les imprécisions relatives à ces nécessités vont laisser des traces dans les approches médico-philosophiques de cet état de tristesse.

L'âme aux philosophes, le corps aux médecins

Avec la mélancolie, l'envie de vivre et de mourir se succèdent. Le risque de suicide est important. Reprenant Platon, Aristote dans l'*Éthique à Nicomaque* précise que la vie de l'esprit du mélancolique attachée au corps, est indépendante de la volonté. La « folie poétique » platonicienne conforte l'idée de l'incidence divine dans les activités humaines. Ardeur créatrice et pic mélancolique se mêlent nous dit Sénèque dans ses *Dialogues*.

« La philosophie enlève les passions de l'âme alors que la médecine enlève la maladie du corps⁴. » L'une apporte à l'autre.

La crainte et la tristesse persistantes de l'état mélancolique dans l'aphorisme d'Hippocrate⁵ sont une incitation à distinguer la mélancolie comme maladie, de la mélancolie comme atteinte existentielle. Les réflexions médico-philosophiques dans un contexte où l'âme se confond avec l'esprit, l'être avec l'humain, l'univers avec le monde, font des racines de la mélancolie un domaine imprécis dans ses causes essentielles.

³ J. MOREAU, *L'âme du monde de Platon aux stoïciens*, G. O. Hildesheim, 1965, p. 30.

⁴ TERTULLIEN, *De anima*, par WASZINK, Paris, IFEB, 1948, t. 6, pp. 283-286.

⁵ HIPPOCRATE, *Œuvres complètes*, Paris, Baillière, 1839-1861, sect.VI, p. 23.

Le développement de la racine gréco-latine de la mélancolie

La « prise en main » de sa destinée et la qualité de vie quotidienne personnalisée s'installent progressivement dans les activités humaines. L'être de l'humain va s'émanciper.

Le Moyen Âge et la Renaissance entérinent l'association de l'humain avec le fait existentiel par l'insertion dans l'esprit des individus du concept « d'être humain ». L'humanité comme référent des caractères communs et permanents de l'espèce humaine va devenir un « terreau » favorable pour envisager une orientation sanitaire plus raisonnée. L'adaptation contextuelle des racines gréco-latines de la mélancolie amènent à associer sous le vocable « sanitaire », tout en les distinguant, la bonne santé (domaine médical) et le bien-être (domaine de la philosophie).

L'humeur mélancolique d'Aristote est confrontée aux influences démoniaques d'Avicenne. Averroès avait-il raison en s'opposant aux théories galéniques d'un esprit capable de raisonner sous l'emprise de la mélancolie ?

La cosmologie chrétienne va s'imposer aux doctrines anciennes grâce à des intellectuels comme Guillaume de Conches, Bernard de Chartres ou Clarembald d'Arras. Le statut et le « pouvoir » de l'être humain dans l'univers retiennent leur attention. Dans l'esprit religieux de cette période médiévale, aux diableries qui causent le mal, l'accord entre la cosmologie et la physiologie établi par Guillaume de Conches trouve l'explication des tourments humains dans la Bible. Les êtres humains comme les animaux sont des créations divines, ainsi existe-t-il des animaux mélancoliques.

Aux causes divines, les médecins cherchent des remèdes : éviter la chaleur qui mélange les humeurs, source de mélancolie préconise Ambroise Paré. Le rire, déjà évoqué dans la médecine gréco-latine, trouve avec Rabelais, médecin philosophe, une façon de nettoyer l'esprit.

Avec Nicolas de Cues, il faut maintenir l'esprit de vie dans un état harmonieux et chercher un remède attesté par des observations. Comme Dieu a donné une nature mélancolique à certaines personnes, celles-ci ressemblent à la terre associée aux signes astraux de la froideur et de la sécheresse, soit le Taureau, le Bélier et la Vierge.

La vie terrestre et le mouvement des étoiles se rapprochent. Le tempérament humain est soumis aux constellations et aux planètes. Dans le cadre de la cosmogonie platonicienne et de la catharsis aristotélicienne, la recherche de l'équilibre physique et du calme de l'esprit s'oriente vers l'euthymie.

Des théories médicales se précisent pour aborder la mélancolie. L'ébauche d'une « navigation » entre un état romantique naturel et une expression artistique source d'un apaisement sanitaire naturel, s'installe dans les esprits scientifiques d'un Moyen Âge finissant. Chacun des savants oriente ses théories vers ses convictions et ses connaissances. Entre le monde des planètes, l'âme du monde, l'équilibre et les forces qui animent le corps humain, ce sont les rapports organisationnels réglés des composants du corps humain qui vont s'imposer comme éléments d'analyse des causes, des effets et de leurs relations dans l'état mélancolique. L'iatromathématique pénètre le domaine médical.

Souffrance de l'âme et maladie de l'esprit se distinguent

La raison s'impose à l'empirisme

Avec l'abandon progressif des repères gréco-latins au profit de la chrétienté, l'homme prend conscience de sa fragilité. Il réfléchit à l'état existentiel qui l'anime. Martin Luther, Albrecht Dürer, Joachim du Bellay ou Michel-Ange sont des pessimistes. Les contraintes anciennes ne sont plus intellectuellement satisfaisantes pour les érudits de la Renaissance comme Érasme, ou Marcile Ficin.

« L'être sans être » de la *chôra* platonicienne nécessite une explication rationnelle capable de satisfaire l'intelligence scientifique de l'époque. Léonard de Vinci aborde la problématique de « la mise à jour de ce qui n'existait pas ». Dans ses carnets, Léonard⁶ fait du point le centre d'une surface. Ce point est lui-même une nouvelle surface, donc avec un nouveau point central, et ainsi de suite, jusqu'à l'infinitésimal qui disparaît dans le « non-être », bien que rationnellement il existe. Macrocosme et microcosme sont irrémédiablement associés. La création trouve une définition : ce qui s'extrait du néant. L'épistémologie artistique définira le néant comme « ce qui existe par son inexistence ». L'esprit raisonnable se distingue alors de l'âme qui l'anime.

L'angoisse du vide existentiel mélancolique en l'absence d'une possibilité d'analyse peut trouver avec Léonard une modalité pour rationaliser cette souffrance.

Le repérage spatio-temporel a vocation sanitaire

Pour le médecin qui veut préserver la vie, le suicide est un échec. Acte volontaire, il est une conséquence possible de la crise mélancolique. La volonté implique le futur, donc la temporalité. Une confusion possiblement pathogène peut s'instaurer dans l'insertion temporelle d'une personne. La tradition hésiodique de la terre et du ciel et la confusion initiale homophonique issue de la Grèce ancienne entre le Kosmos ou l'entité espace-temps et le cosmos ou le flux temporel, sont entérinées à cette période « renaissante » par l'entremise de Saturne qui les associe⁷. L'essence et l'existence du temps se confondent.

Si fondamentalement, Temps et Espace ne font qu'un, il est important de les distinguer dans la vie quotidienne. Le point évoqué plus haut, inséré dans une ligne continue et infinie existe isolément, bien qu'il soit inexistant dans le continuum de cette ligne. En cela il est similaire à l'instant qui existe, bien qu'il soit inexistant dans le flux du passé et du futur⁸.

Ce « point » est une interface entre le non-être et l'être

Une transposition avec la problématique de la personne mélancolique, relative à la détermination de son insertion spatio-temporelle, peut provisoirement être envisagée et satisfaire les scientifiques de la Renaissance.

⁶ L. de VINCI, *Carnets*, Paris Gallimard, 1942, t. 1.

⁷ R. KLIBANSKY, E. PANOFSKY, F. SAXL, *Saturne et la mélancolie*, Paris, Gallimard, 1989, p. 201 et sq.

⁸ *Ibid.* t 1, p. 81.

Bien-être et bonne santé s'associent

D'un impact sensoriel au ressenti émotionnel conséquent, le fonctionnement du corps humain est activé de façon adaptée. Agiter le physique peut agir sur l'esprit. À la sorcellerie et aux procédés occultes des premiers remèdes succèdent des machines pour « secouer » la raison. Le baquet de Messmer, la machine de Carré ou l'action d'ondes sonores avec Benjamin Franklin tentent d'associer l'agitation physique ou le magnétisme aux fluides vitaux. Lors des débuts de la psychiatrie au XIX^e siècle, la médecine va s'emparer de la mélancolie, laissant à l'Art le soin d'en exprimer la souffrance et à la philosophie la possibilité d'en démêler les méandres d'un esprit tourmenté. Jean-Étienne Esquirol dans le *Dictionnaire médical de l'Académie de médecine* préfère le terme de lypémanie (grec λύπη, « tristesse »), laissant la mélancolie aux moralistes et aux poètes. Une confusion s'installe entre la maladie de l'âme (le mal-être) et la maladie de l'esprit (mauvaise santé mentale).

Pour les soins, l'impact sur le cerveau avec l'électrochoc d'Ugo Cerletti, les nouveaux traitements médicamenteux ou les psychothérapies amènent les psychiatres à distinguer les bases structurales scientifiques concrètes, des modèles factoriels subjectifs. Neurophysiologie et neuropsychologie sont rejointes au XX^e siècle par la psychanalyse et la phénoménologie qui relancent le débat entre l'état naturel mélancolique et la maladie. « Le sentiment d'angoisse intense est associé à la douleur morale⁹ ». L'esprit rejoint l'âme. Celle-ci ouvre un champ d'action et un registre intellectuel nouveaux, distincts du caractère religieux qui lui est traditionnellement associé. La mélancolie rentre dans le registre de la santé mentale.

La complémentarité entre le bien-être et la bonne santé est reconnue comme détermination de la bonne qualité de vie d'une personne. Elle est entérinée par la définition officielle de la bonne santé. Si l'activité médicale est essentielle, il n'en reste pas moins qu'un intérêt sanitaire porté à la spécificité du bien-être reste nécessaire : la réalité fait qu'il est possible d'être en bonne santé et malheureux.

Des activités thérapeutiques et d'accompagnement adaptées à la stimulation et à l'entretien de la volonté d'un bien-être vont s'imposer comme auxiliaires médicaux.

L'Art favorise l'expression de la personnalité

Racines gréco-latines de l'Art

Avec l'organisation des sociétés humaines, la qualité de vie devient un objectif commun aux personnes. Pour cela la vie doit être préservée et sa qualité entretenue. L'Art y tient une bonne place. Ce sont des objectifs de la médecine.

Sur les préceptes orphiques, le suicide est à éviter. Pour connaître les lois salvatrices, les dieux ont doté le corps humain de capteurs sensoriels. Ainsi est-il possible de voir les formes divines que dessinent les nuages, tels que des animaux ou des personnages. « Dieu est donc peintre » dit Apollonios à son disciple Damis. Sous l'égide de « la musique des sphères », l'art musical est au plus près du modèle divin. Cette beauté qui émane de l'application des lois divines est capable

⁹ H. HEY, P. BERNARD, C. BRISSET, *Manuel de psychiatrie*, Paris, Masson, 1974, p. 244-248.

d'enseigner les bons savoir-faire par le plaisir qu'elle procure. La philosophie semble céder le pas à l'Art.

L'Art a un potentiel sanitaire

Avec Platon, les arts visuels doivent respecter les relations cosmiques, « l'intelligence du ciel permet l'intelligence de l'esprit ». La musique doit employer les modes musicaux et favoriser la lyre, qui s'identifie aux planètes par l'ordre de ses cordes. Elle stimule la raison alors que l'aulos, « qui défigure », active l'instinct malfaisant. Dans la tradition orale homérique, les théâtres font voir et entendre des personnages inspirés des divinités. L'art de la parole permet à la beauté de s'exprimer.

Le Beau est une science comme la médecine¹⁰. Comme pour la santé, la beauté doit respecter l'harmonie et les proportions¹¹. Elles pourront s'influencer.

Le Beau échappe au conformisme gréco-latin

Un lien doit s'instaurer entre le Beau en soi et le Beau produit par les artistes. Vont se distinguer l'Art avec pour objectif la beauté et les arts ou techniques pour réaliser les œuvres, jusqu'à l'art médical dont l'œuvre est la bonne santé¹². La science tend vers le Vrai commun permanent, alors que la beauté par les œuvres est relative à l'émotion individuelle fluctuante.

La beauté est-elle compatible avec la rigueur scientifique ? L'œuvre peut s'inscrire dans un espace stable tout en révélant la fugacité temporelle. La sculpture imite l'instant. L'instant est, tout en n'étant pas, il fuit et il devient, il disparaît et apparaît sans cesse, et Platon de convenir par la bouche de Socrate :

« Je ne sais même pas ce qu'est le Beau lui-même, [...] les belles choses sont difficiles¹³. »

L'Art pénètre dans les soins

Dans le corpus hippocratique, la maladie sacrée oppose la dysthymie à l'euthymie et précise que chaque problème a une solution à trouver. Référence inévitable, ce corpus influence les médecins de l'antiquité gréco-latine. Oribase préconise l'application de l'ellébore pour apaiser la mélancolie, Pythagore calme des malades avec la musique. Aristide Quintilien trouve un intérêt aux rythmes musicaux qui permettent de voir avec la danse, d'entendre avec les sons et de toucher le pouls qui fluctue avec le rythme. Caelius a des réserves sur l'utilisation de la musique dans les soins et préfère le théâtre qui corrige l'aliénation par le contact des contraires de l'état du malade. Arétée conseille d'éviter de peindre sur les murs pour ne pas influencer sur l'état du malade. Les idées évoluent sur un socle traditionnel. Achille Tatiüs écrit que face à une peinture qui montre une scène de douleur, « le spectateur est saisi de pitié comme si la peinture souffrait elle-même », et Pline l'Ancien cite Hérophile comme « poète de la médecine¹⁴ ».

¹⁰ PLATON, *Epinomis*, supra, 974d-975d.

¹¹ *Ibid.*, *Philèbe*, 64^e.

¹² *Ibid.*, *Euthydème*, 291^e.

¹³ *Ibid.*, *Hippias Majeur*, 304de.

¹⁴ PLINE, *Medicina vates, histoire naturelle*, Paris, Belles Lettres, 2002, XI, p. 219.

L'émotion est empiriquement reconnue

La catharsis aristotélicienne introduit l'émotion comme effet du pouvoir de l'Art. Qu'elle soit purgation, purification, clarification ou thérapie aux regards de ses nombreuses interprétations, retenons qu'il s'agit d'une sensation à l'origine d'une émotion singulière au contact d'une tragédie. Elle complète et inaugure un nouveau regard sur le pouvoir de l'Art qui ne va cesser d'évoluer jusqu'à l'épistémologie artistique de la fin du XX^e siècle.

De la tradition ancienne aux approches médicales du XX^e siècle

L'esthétique aborde la racine existentielle

La musicothérapie a été utilisée pour soigner la mélancolie de Louis XI et Érasme reprend l'idée musicale platonicienne ; Ambroise Paré cite la guérison par la musique du mal de Saint-Vitus, appelé aussi « danse de Saint-Guy ». Montaigne regrette que « les médecins apprennent à nos dépens à force de nous tuer ». Castelmont guérit un mélancolique en quinze jours grâce à une poudre et à quelques pilules. Le poète Ceppède, féru de médecine, ouvre un débat sur la querelle des anciens et des modernes en médecine. Joseph Casati dans sa thèse de médecine en 1903, affirme :

« Le désir de conserver la vie et la santé [...] et le désir d'atteindre le Beau sont deux nobles aspirations de l'âme humaine. »

Son préfacer J. Pascal, membre de l'Institut, précise :

« Nous devons [...] échapper à la mode qui sévit en hygiène. »

La mode, ici évoquée, se rapporte à l'Art nouveau dans l'esthétique des villes. Platon qui souhaite l'évitement des artistes novateurs est encore d'actualité à cette période.

L'importante publication médicale *La Revue du médecin* des années 1930 traite de l'Art sous ses aspects mondains. Auguste Marie, médecin-chef de l'asile Sainte-Anne à Paris, y traite de « l'art chez les aliénés » comme étant « un véritable coup de sonde dans le subconscient maladif ¹⁵ ». S'ensuivent des revues qui élargissent le champ artistique dans les activités médicales. C'est en 1989 que l'épistémologie artistique est abordée pour la première fois dans un cadre médical¹⁶. Enfin citons Winston Churchill qui prétend « dompter » sa mélancolie en écrivant ses mémoires.

Déraisonner avec les insensés pour soigner les malades à l'hospice de Chambéry en 1790, ou soigner les « dégénérés » par le théâtre avec François Simonnet de Coulmiers en 1805, c'est avec l'arrivée de la psychiatrie avec Philippe Pinel qui mêle rigueur de l'aliénisme avec l'Art ou Jean-Étienne Esquirol qui cherche l'humanité derrière la folie, que vont s'affronter dans les années 1950 la psychiatrie et l'antipsychiatrie, ce qui laissera le champ libre aux pratiques artistiques dans les institutions médicales.

¹⁵ *La Revue du médecin*, n°10.

¹⁶ « Expression de la douleur et art-thérapie, exemple d'épistémologie artistique », in : *Psychologie médicale*, 1969, v. 6, pp. 661 et 663.

Aux travaux scientifiques relatifs aux effets médicaux et psychologiques obtenus par une activité artistique (ex : par Robert Volmat ou Jean Delay à l'hôpital Sainte-Anne à Paris), des philosophes et des professeurs d'esthétique développent à la Sorbonne un travail sur l'impact de l'Art dans les émotions humaines (ex : Charles Lalo ou Étienne Souriau). Si la médecine reconnaît les rouages de l'esprit, à l'Art d'explorer l'âme. La création s'avère être le trait d'union entre la médecine et l'Art. Elle permet de distinguer la science dans l'Art (l'épistémologie de l'art) et l'Art dans la science (l'épistémologie artistique).

La poïétique au fondement de l'Art

C'est en 1735 qu'Alexander Gottlieb Baumgarten, qui présentait l'existence de l'esthésie, invente le terme d'esthétique¹⁷. La poïétique est l'effort et l'organisation de l'activité productrice d'œuvres d'art. Paul Valéry qui en est l'initiateur, hésite entre « science du Beau » et « science des sensations » pour aborder l'esthétique¹⁸. Les sensations fondamentales sont à l'origine d'extensions sensorielles « créatrices ». Transitives, ces sensations se transforment en décisions et en actes ponctués par l'œuvre d'art. Le caractère exclusivement existentiel des sensations premières détermine l'inutilité de cette œuvre. L'« en-soi » désintéressé de l'œuvre est reconnu. En cela, il explique que le plaisir procuré par la beauté artistique est inexplicable : « Le jugement du Beau a valeur d'énigme. »

Ces ressentis initiaux valident la cohérence étymologique entre saveur (plaisir) et savoir (connaissance). Extension de la poïétique, l'épistémologie artistique précise « que c'est par son désintéret que l'œuvre d'art est intéressante ».

L'épistémologie artistique introduit l'Art dans la science

Alors que la psychothérapie s'empare de l'Art en médecine au XX^e siècle, c'est en Touraine, sous les bons auspices d'Émile Aron et de Pierre Boulard, de l'Académie nationale de médecine, qu'apparaissent en 1970 les prémices de l'épistémologie artistique. L'Art y est défini comme acte volontaire orienté vers l'esthétique.

La phrase d'Henri Hey précise le lien instauré entre l'épistémologie artistique et la mélancolie : « Le mélancolique affirme qu'il n'est pas malade mais fautif¹⁹. » Bien que l'épistémologie artistique ne soit pas directement concernée par cet état, les fondements conceptuels et théoriques qui l'animent sont une déculpabilisation du caractère fautif existentiel que peut subir le mélancolique. Une assistance thérapeutique peut en découler.

Atteindre le tréfonds de la sensibilité telle que la catharsis le permet est une façon d'aborder l'esthésie à l'origine de l'esthétique. Le caractère existentiel soulevé par cette approche artistique est une manière d'aborder le fondement trouble de la mélancolie.

¹⁷ A.G. BAUMGARTEN, *Esthétique*, Paris, de L'Herne, 1988.

¹⁸ P. VALÉRY, *Discours sur l'esthétique*, in : *Variétés IV*, Paris, Gallimard, 1939, pp. 236 et 263.

¹⁹ A. G. BAUMGARTEN, *supra*, p. 250.

La créativité artistique exprime l'existentiel humain

Confronté au désintérêt de l'œuvre, l'intérêt humain est déstabilisé par la nature de ce ressenti. Le ressenti esthétique est muet rappelle Paul Valéry, et l'épistémologie artistique de compléter en le qualifiant de « hors verbal ». L'association de contradictions et l'absence de mots sont des renvois aux fondements des troubles existentiels mélancoliques. Afin de rendre opérante cette nouvelle science humaine, des enseignements universitaires en art-thérapie moderne sont fondés sur celle-ci. Les travaux relatifs à cette discipline paramédicale attestent de l'impact bénéfique de l'Art sur les mécanismes expressifs humains pénalisés.

La créativité artistique est un « appel » à la création comme extraction du « néant », voie d'assise de la mélancolie. L'existentiel est stimulé au profit de la bonne santé. De la racine mélancolique on accède à la graine conceptrice. Il reste à envisager le terreau indispensable à la germination de cette graine. Si « l'art c'est l'homme ajouté à la nature²⁰ », cette dernière par ses particularités est une éventualité d'accompagnement sanitaire favorable de la personne mélancolique.

Au contact de la nature l'humanité se révèle

L'intimité du rapport entre la nature et les soins

« Ce n'est pas l'homme qui exploite la nature mais la nature qui dispense son pouvoir²¹. » Aristote et Galien distinguent la nature humaine qui va s'attacher à l'originalité de la personnalité, et le concept traditionnel gréco-latin de la nature qui insère l'objectivité avec la raison et la culture. La nature et la Nature vont se distinguer. « L'homme apprend [...] qu'il a une nature spécifique qui ne se confond pas avec la Nature²². »

La sociophytologie articule la Nature (essence commune) avec la nature (le monde végétal) et la connature (part de la Nature dans l'espèce humaine). En s'inspirant de Diogène Laërce, c'est suite à un dérèglement entre la Nature et la connature qu'interviendraient les maladies et particulièrement la folie, avec une confusion mentale dans les représentations de ses sentiments.

La nature a toujours été associée à la santé humaine. Que ce soit le jardin d'Éden dans la Bible, le bois vivant dans la culture médiévale, le rôle des jardins dans les soins de Louis XI, la nature d'Ambroise Paré jusqu'aux propos philosophiques de Kant ou de Kierkegaard, la confusion entre nature végétale et nature humaine ne cesse d'évoluer sans jamais révéler véritablement le fondement de cette confusion. Il s'agit-là d'une sorte d'entretien du « débat » entre Hippocrate et Galien. Avec l'évolution des sciences, l'impact de la nature sur la santé humaine s'avère crédible aujourd'hui²³.

De l'autoguérison des arbres dans les carnets de Léonard à l'intelligence du *physarum polycephalum* dit aussi « blob », espèce unicellulaire dans les tapis de

²⁰ F. BACON, *De la dignité et de l'accroissement des sciences*, Paris, Hachette, 2019, s1.

²¹ R. FORESTIER, *Introduction à la sociophytologie*, Lyon, Chroniques sociales, 2025, 4^e de couv.

²² J. PIGEAUD, *Maladie de l'âme*, Paris, Belles lettres, 1981, p. 12.

²³ « Nature, Science, Société », articles universitaires, Elsevier, 2014, vol. 22.

feuilles mortes de nos forêts, la nature ne cesse de nous surprendre. Son « pouvoir » détermine les fondements sanitaires de la sociophytologie.

Les repères sanitaires anciens sont reconsidérés

Dans l'évolution terrestre, les espèces végétales précèdent l'espèce humaine. L'humanité serait une extension de « l'humus » primordial et le monde son réceptacle. Très tôt dans l'histoire humaine, l'être humain est associé à la terre : les créatures de Prométhée ou la création d'Adam dans la Bible en sont des exemples. C'est avec la tradition hésiodique originelle que la racine de l'intimité relationnelle entre la nature et l'être humain va pouvoir s'ébaucher. Gaïa, terre nourricière, est issue du chaos. Le dévoilement de l'abstraction de ce chaos est réalisé par le principe créatif relaté dans les carnets de Léonard. L'univers clos dans lequel ce principe est réalisable est contredit par les astrophysiciens actuels. L'univers est aujourd'hui une entité ouverte et en extension permanente. Dès lors, le centre fixe de la Renaissance doit s'effacer devant un centre fluctuant, instable dans l'espace illimité et indéterminé de l'astrophysique du XX^e siècle. Les repères existentiels des choses du monde s'en trouvent modifiés.

L'écoulement temporel est incessant. La Terre est en mouvement perpétuel dans l'espace. « L'ici et maintenant » stable est indispensable pour les repérages existentiels et les activités humaines quotidiennes. L'absolu spatio-temporel doit être soumis à la relativité personnelle du temps propre et de l'espace individuel. La détermination et l'affirmation de sa présence avec la considération de son rôle dans l'animation du monde, assurent le bien-fondé de cette relativité individuelle et participent à la bonne qualité existentielle humaine, soit le bien-être. La mélancolie rend impossible l'application de ces conditions : on parle alors de mal-être.

L'accompagnement sanitaire au contact de la nature d'une personne en état de faiblesse existentielle, exige de travailler avec des repères stables, permanents, et communs aux êtres humains. L'envie d'être heureux, d'avoir de la culture et de la bienveillance déterminent les objectifs de cette nouvelle discipline sanitaire relative au contact humain avec ses racines naturelles : la sociophytologie.

La volonté du bien-être est possible avec la sociophytologie.

« La fleur artificielle est belle, mais elle n'est ni vivante ni morte » dit cette dame âgée devant le bouquet de fleurs installé dans sa chambre lors d'un atelier sociophytologique. De façon naturelle et autonome, la plante peut vivre ou mourir. Le suicide lui est étranger. Une personne peut vouloir accompagner l'épanouissement d'un végétal. L'autonomie de la plante atténuée, voire apaise la responsabilité du jardinier. Entretenir la vie exige des responsabilités et de la vigilance : la plante « montre » qu'elle a besoin d'être arrosée –feuilles qui s'affaissent, terre craquelée –, encore faut-il y être attentif et le vouloir.

Pouvoir, savoir et vouloir se « chevauchent ». Pouvoir et savoir peuvent être éduqués, la volonté ne peut qu'être stimulée. La considération et l'intérêt portés au végétal sont parfois une incitation « naturelle » au respect du vivant : c'est une stimulation éventuelle de la volonté pour respecter la vie du végétal et produire une gratification existentielle pour le bénéficiaire. Lors d'ateliers les commentaires

spontanés des bénéficiaires sont fréquents. Ils favorisent une attention sanitaire du professionnel aux risques de *raptus* suicidaires.

Dans un même ordre d'idée que le lien qui rapproche une mère et son enfant, le rapport de l'espèce humaine à son « terreau nourricier » est inaliénable et permanent. S'il est possible de dire que l'être humain a besoin de la nature alors que la nature n'a pas besoin de l'être humain, ce n'est pas en termes de besoins que l'intimité d'un rapprochement existe. Leur fondement existentiel les rassemble : ils se cautionnent mutuellement.

Ainsi, alors que le philosophe constate les effets de la mélancolie dans les observations médicales, des médecins en cherchent les causes dans les fondements métaphysiques de l'animation humaine. L'Art exprime l'ambivalence de cette détresse existentielle. De la créativité artistique à la création, c'est avec la nature que la racine de la mélancolie retrouve le terreau dans lequel elle est enfouie. À son contact, un accompagnement sanitaire est susceptible d'apaiser la souffrance de la personne mélancolique. L'envie du bonheur lui est accessible. Le bien-être est envisageable.

PÉRIPLÉ RACINAIRE DE L'HUMAIN AU FIL DES TEMPS

par

Monique DROUET de l'Académie de CHERBOURG

« Racines ». Un mot utilisé en divers domaines toujours avec le sens d'« origine », de commencement, de départ. Dans le cadre plus particulier de l'humain, certaines recherches – historiques, généalogiques, génétiques – montrent son actualité vigoureuse. Un survol de ces études, expérimentations et faits permettra de rappeler progressivement les interrogations éthiques qui se posent devant l'absence de racines, involontaire comme volontaire.

Rappel historique de la recherche des racines originelles humanoïdiques et de leur évolution

Le terme « paléontologie » n'est pas récent, il remonte à 1822 lorsque celui qui deviendra le successeur de Georges Cuvier au Muséum national d'histoire naturelle, le fixiste Henri-Marie Ducrotay de Blainville, l'emploie dans son *Journal de physique* pour désigner cette recherche de fossiles animaux et végétaux qui s'étend jusqu'aux Hominidés.

La question de l'origine de l'homme – ses racines – hante le chercheur depuis bien longtemps. C'est ainsi que parmi d'autres, Aristote avait constaté la transmission de certains caractères acquis. Mais les XVIII^e et XIX^e siècles vont voir cette recherche s'accroître :

Après le fondateur du terme « biologie », Jean-Baptiste Lamarck et sa « théorie de l'évolution » comme la nomme le chercheur au CNRS André Pichot¹ – Lamarck pour lequel Dieu a tout créé puis laisse la nature se débrouiller –, ce sera Darwin et son évolutionnisme dû au seul hasard des variations, *id est* « une transformation adaptative des espèces » comme le remarque le même A. Pichot, sans que cette sélection naturelle ne soit jamais un mécanisme (la différence entre

¹ A. PICHOT, *Histoire de la notion de vie*, Paris, Gallimard, coll. Tel, octobre 1993.

l'inné et l'acquis ayant été relevée rapidement par la constatation que les Grands Singes ne consommaient jamais des fruits empoisonnés) – à la différence, plus tardivement, de Richard Dawkins et de son « gène égoïste habitant les « machines à survie » que sont les corps –, puis de Stephen Jay Gould avec son affirmation d'absence de « nécessité théorique », la souveraineté du hasard aléatoire ou du hasard contingent produisant seul la complexification du vivant et sa théorie des équilibres ponctués mettant en évidence ce que son professeur Ernst Mayr nommait « spéciations », ce sur de courtes périodes.

Les Racines ne furent jamais niées.

Il apparaît que les Hominidés et les singes ont un tronc commun – probablement africain mais pas seulement – ainsi qu'une grande diversité d'origines retrouvée dans l'ADN dont la séquence de quelque trois milliards de lettres découverte il y a une vingtaine d'années. Le concept racines continue de susciter les mêmes questions, qui entraînent toujours d'autres investigations. Il convient de rappeler que pour Darwin le vivant humain n'avait qu'une seule et unique origine, un seul tronc racinaire d'où partaient diverses branches. Il semble en fait que nous sommes issus d'une espèce de rhizome d'où jaillissent des embranchements multiples qui se mêlent et se mélangent, qui deviendront racines et dont une seule survivra. Des gènes de nos ancêtres ne sont-ils pas encore retrouvés dans notre ADN ?

L'homme cherche inlassablement ses origines, son hérédité. Il semble qu'il en ait relevé trois sortes :

L'hérédité mendélienne, historique, en application des lois du moine : et alors il suffit de la mutation d'un seul gène pour que la maladie puisse apparaître. L'importance des racines sous forme de gènes est alors dévoilée, bien que la reconnaissance de l'ADN comme support de l'information génétique n'ait eu lieu qu'en 1943 grâce à Oswald Avery et sa structure en double hélice mise en évidence par Crick et Watson, dix ans plus tard.

L'hérédité épigénétique, dans laquelle il y a mutation de l'expression des gènes sans mutation de l'ADN ou *l'héritabilité épigénétique* dans laquelle il y a modification lors de la transmission d'un état d'expression d'un gène pose la question de l'hérédité des caractères acquis, c'est aussi la question de l'impact de l'environnement sur l'expression des gènes de chaque corps vivant qui réagit et mute comme il peut en fonction de son environnement, de sa nourriture, etc. en faisant « avec ce qu'il a » ici et maintenant, *id est* avec toutes ses hérédités.

L'hérédité qui concerne toutes les autres formes – tels les gènes sauteurs qui composeraient quelque 45% du génome humain, ces séquences d'ADN véhiculées sous la force de l'enzyme nommée « transposase » – ou encore les « neurones miroirs » essentiels à l'apprentissage (ou à la finalité de l'acte²) découverts par le biologiste Giacomo Rizzolatti en 1990 est à rapprocher des formes d'hérédité racinaire évolutive permettant une certaine biodiversité biosociale.

² G. RIZZOLATTI et C. SINIGAGLIO, *Les neurones miroirs*, Milan, 2006, traduit de l'italien par M. Raiola, Paris, éd. Odile Jacob, 2008.

Il est certain que – dans ces deux derniers cas – pour nombre de neuroscientifiques comme pour la philosophe Simone Weil, si l'environnement façonne la perception, laquelle suscite l'idée que l'action en quelque sorte incarne, il n'en demeure pas moins que les fondements ancestraux de l'hérédité demeurent et aident à cette perception.

Aucune liberté ne peut exister sans mémoire de racines comme tendent à le montrer des maladies comme l'Alzheimer, les suites d'AVC, etc., toutes ces maladies qui touchent le cerveau. Tout est alors mis en œuvre pour tenter d'abolir cette perte, de recouvrer une irrigation cérébrale permettant à la mémoire de retrouver sa vie ou du moins une partie de sa vie, d'avoir une petite réactivité. Ces cas soulignent à quel point la mémoire des racines est la condition *sine qua non* d'une certaine forme de liberté.

Rappel historique de l'aspect sociétal de l'objet « racine » humaine

La racine comme objet nécessaire à la cohésion religieuse est ancienne : connaître l'origine de certaines affirmations quant aux ancêtres ou aux dieux prouve leur véracité et est primordiale pour l'organisation sociale de la société. C'est ainsi que la « généalogie » des dieux grecs faite par Hésiode dans sa *Théogonie* – Gaïa née de Chaos et berceau des races divines – fut essentielle à la cohésion religieuse de la Grèce antique, comme le fut en Égypte au XIII^e av. J.-C. la liste d'Abydos – les soixante-seize rois ayant précédé Séthi I^{er}, laquelle ne fait état que des pharaons « légitimes ».

Plus tard, ce qui peut s'apparenter à un arbre généalogique apparaîtra dans le même but sur les vitraux des cathédrales ou dans des peintures religieuses du XII^e siècle représentant l'*Arbre de Jessé*. En effet, une prophétie d'Isaïe³ reprise par les Évangélistes annonce qu'un « rejeton naîtra de [ses] racines ». L'arbre s'étend donc du père du roi David à Jésus, fils de David, roi messianique héritier légitime des rois de Juda, et Messie attendu. Au XIII^e siècle, les images des manuscrits du *Commentaire de l'Apocalypse* du moine Beatus auront le même sens : indiquer fortement la descendance des patriarches, en quelque sorte l'édification de la généalogie du Christ.

La racine comme objet royal justifiant de la royauté n'apparaîtra cependant pas avant 1313 -1331 au travers du mot « arbre » dans *L'arbre de la généalogie des rois de France* de Bernard Gui, un dominicain, inquisiteur dans le Languedoc : « l'arbre généalogique » se dessinant alors toujours dans le même sens, *id est* les ancêtres étant aux racines. De même, la ville de Troyes offrira son arbre en 1486 à Charles VIII, dernier roi de la succession directe des Capétiens de Valois. Il semble en effet évident que – dans le cadre d'une éducation en particulier politique telle qu'elle devait être donnée à ceux que le destin avait destinés dès la naissance à des fonctions royales ou seigneuriales – connaître ses ascendants, leurs hauts faits d'armes, leurs gloires et aussi leurs échecs et leurs causes, était bien nécessaire...

³ A.T., *Isaïe*, 11,1-3.

Cependant, en même temps que « racine objet seigneurial social », il convient de rappeler que, dès le Moyen Âge, est apparue dans certaines familles aristocratiques une espèce de conscience de l'importance personnelle de la lignée avec la volonté de raccrocher la famille à la lignée royale, en l'espèce en France celle des Carolingiens (nécropole familiale des Welfs). La notion de « lignage » tenant compte des parents « du côté de l'épée » comme de ceux « du côté de la quenouille » servait en quelque sorte de référent – Marc Bloch le définissait comme peignant « un caractère nettement bifide » –, alors cependant réduit à la seule consanguinité masculine. L'essentiel était de relever ses ancêtres, les grands noms de la famille, son sang « bleu » et son patrimoine.

La noblesse était par conséquent concernée en premier plan. « La noblesse est une propriété mystique de la liqueur séminale » affirmera Paul Valéry⁴ tandis qu'Alphonse Allais s'amusait à écrire :

« Il est toujours avantageux de porter un titre nobiliaire. Être de quelque chose, ça pose un homme, comme être de garenne, ça pose un lapin. »

Et en 1830, avec l'évolution scientifique, l'astucieux négociant picard Hippolyte Trannoy établira le métier de généalogiste successoral, qui deviendra « les Archives généalogiques Andriveau⁵ » regroupant des juristes dont le but – toujours actuel – est de rechercher les héritiers de certaines successions apparemment sans héritiers. À l'encontre de Voltaire pour lequel « qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux⁶ », ces racines justifient en quelque sorte un aspect sociétal et un aspect patrimonial, deux pans permettant à une société d'évoluer de façon structurée.

Rappel historique de l'aspect médical de l'objet « racine » humaine

La société va également se pencher sur les racines en tant qu'objets eugénico-évolutionnistes : XIX^e siècle, début du XX^e siècle... c'est l'époque de Cesare Lombroso, pour lequel la criminalité comme le génie sont héréditaires ; c'est l'époque du moine austro-hongrois Gregor Mendel qui – à partir de lignées de petits pois – établit dans les années 1866 l'hérédité de sept caractères différents, le terme « génétique » n'étant inventé qu'en 1905 par le biologiste William Bateson ; c'est l'époque de Francis Galton⁷, le cousin de Charles Darwin, qui créera en 1883 le terme « eugénisme » ayant pour but de montrer les conséquences du postulat : « Tout ce que nous possédons à notre naissance est un héritage de nos ancêtres. » Il y a une « infrangibilité » de l'hérédité.

La possibilité d'amélioration est alors proposée, la transmission héréditaire n'étant pas relevée au niveau des « différences individuelles » mais devant se concevoir au niveau du lignage entier. C'est ainsi que le docteur Alexis Carrel, dans le but de permettre une « amélioration de la race » – selon les termes de Francis Galton – fera légaliser un « examen pré-nuptial » par la loi du 16 décembre 1942.

⁴ P. VALÉRY, *Mauvaises Pensées et Autres*. Paris, Gallimard, nrf, 1942.

⁵ 18, rue du Cherche-Midi, Paris, 6^e.

⁶ VOLTAIRE, *Méropé*, Paris, 1743, acte I scène 3.

⁷ F. GALTON, *Hereditary, Talent and Character* *Med Sci* (Paris), volume 25, n° 6-7, 2009.

Par ailleurs, par l'étude des symptômes de certaines maladies, telle l'hémophilie décrite par le Talmud du II^e av J.-C., transmise par la mère à ses seuls garçons et dont le nom même ne remonte qu'à 1828, ou au contraire l'hémochromatose transmise par une mutation provenant du père et une autre de la mère, etc., les chercheurs seront conduits à considérer les racines de ces pathologies comme de véritables « matières médicales » génétiques, ne baptisant cependant qu'en 2017 par la voix de Marine Leclercq-Bernard cette recherche de « généalogie médicale ».

Cependant, une espèce de nécessité de refus de racines semble voir naissance devant la progression scientifique, peut-être par prudence, par désir d'une certaine liberté ou par besoin de donner soi-même sens à la vie biologique :

Ce sera une prudence médicale devant la racine objet médical à finalité sociale

La prudence médicale semble, de nos jours, devenir un peu plus modeste devant certaines « avancées » qui permettent de rêver la revitalisation d'un futur faisant fi de la nature. C'est ainsi que l'examen pré-nuptial sera supprimé en 2008.

La progression des recherches en particulier dans le domaine de la procréation médicalement assistée, du don de gamètes et d'embryons – considérée dans un premier temps, tant par la société que par la gent médicale et la Loi depuis 2021 comme une voie sûre permettant à tous, couple hétérosexuel, couple homosexuel et couple de lesbiennes, d'avoir un bébé, avec tiers donneur anonyme – pose rapidement de graves questions : les racines familiales ne pouvant plus être retrouvées, toute référence paternelle originelle étant abolie, des demi-frères et demi-sœurs pouvaient s'unir. Ce problème étant quasi insoluble, seule l'utilisation de tests ADN vendus à l'étranger sur Internet était en effet pour certains envisageable. Le législateur intervint donc en 2022 et, depuis le 1^{er} septembre 2022, les enfants nés d'une PMA avec tiers donneur peuvent, soit lorsqu'ils sont mineurs mais déclarés « aptes au discernement », soit à leur majorité, demander la levée de l'anonymat, l'identité des donneurs étant inscrite au moment du don. Connaître son origine parentale est essentiel pour certains. Claude Lévi-Strauss n'avait-il pas relevé que « chercher ses racines, c'est au fond se chercher soi-même : qui suis-je ? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis ?⁸ »

Néanmoins, même alors, une possibilité d'avoir un enfant sans racines originelles et une certaine proposition scientifique demeurent, bien que non encore adoubcées :

Il s'agit d'une part de la GPA, suite logique de la PMA, officiellement interdite en France mais reconnue pour enfant né tel à l'étranger. Dans le cadre du « désir d'enfant », l'humain ne cherche rien de l'homme qu'il crée – il fait être, il fait simplement être, il ne fait que permettre d'être pour répondre à un besoin. Dans ce monde où le père peut être un inconnu et la mère aléatoire, la question de l'importance de la mémoire de ses racines saurait-elle perdurer ? Comment la nécessité de connaître ses « racines originelles », ou même simplement d'imaginer

⁸ C. LÉVI-STRAUSS, *La potière jalouse*, Paris, Plon, 1985.

en avoir, pourra-t-elle encore se poser ? Cependant, dans ce cas précis de figure, l'enfant a des « racines de remplacement ».

Assurément, ce type de racines ne donne aucune certitude « pour l'avenir de l'enfant » : Devant une certaine inquiétude américaine, prenant un peu d'avance, une *start up*, *Heliospect Genomics*, semble avoir mis au point une méthode de « prédiction génomique » – le PolygenX – permettant de faire un tri dans les embryons afin de pouvoir choisir et ceux qui esthétiquement conviendraient et ceux qui auront un QI élevé. Elle se targue même de pouvoir augmenter ces QI de 6 points⁹ ! Si cette technique venait à être adoptée, il est probable que des problèmes éthiques se profileraient rapidement, sauf si une certaine idée de respect, de dignité, de quelques valeurs morales, intervenait à l'échelon international, permettant d'endiguer une telle dérive.

Il s'agit d'autre part de l'embryon transgénique. En effet, grâce à une espèce de petit ciseau génétique permettant de modifier un ADN – le CRISPR-Cas9 –, il est possible de créer de tels embryons. Le généticien chinois He Jiankui l'a fait, qui aspirait à prouver qu'il était possible de rendre des bébés résistants au VIH (porté par leur père), en désactivant le gène approprié, le CCR5. En octobre 2018 le chercheur a fait ainsi naître deux petites filles.

En France, si les recherches sur l'embryon sont permises, la création d'embryons transgéniques demeure depuis le 29 novembre 2023, officiellement interdite. Néanmoins, les avancées inlassables de la recherche sont telles que la suppression sans remplacement de certaines racines de ces « objets humains de recherches » ne sera peut-être dans le futur même plus évoquée, enseignant, par là-même, à quel point elles – qui semblaient, jadis, si importantes – ne seraient en définitive que de simples structures évoluant dans le temps en fonction de et par la jonction à d'autres éléments placés par l'homme au sommet sur une échelle de valeurs modifiables.

Par ailleurs, il est possible qu'il apparaisse dans certains cas la possibilité de choisir, volontairement, d'oublier certaines de ses racines

Ce serait un choix personnel d'oublier les faits qu'on a commis, faits condamnés par la société au pénal, faits remplacés grâce à l'IA par de faux souvenirs. Ne serait-ce pas alors d'une part offrir à l'individu coupable une liberté, un moyen de s'apaiser et de vivre une vie épanouie dans le feuillet de société choisi et d'autre part ne serait-ce pas un moyen simple de désengorger les prisons en remettant dans la vie dite active des individus rendus inoffensifs ? Un oubli dont le but serait donc aussi moral et citoyen ? La possibilité d'effacement de certains souvenirs meurtriers remplacés par d'autres, non agressifs, normaux, sociaux, mais en gardant à vif des remords pour les faits « effacés » qui demeureraient « possibles »

⁹ Vidéos clandestines recueillies par le groupe de défense des droits britannique *HOPE NOT HATE* et analysées par *The Guardian*.

dans l'imaginaire conscient de l'individu en question, est en effet à l'étude sous l'égide de Hashem Al-Ghaili, un spécialiste de biologie moléculaire également réalisateur de films de science-fiction. Il semblerait que cette recherche utopique ait été déjà réalisée chez les souris. La question est cependant de savoir jusqu'où se répercuterait le changement en question, si l'assassin accepterait une telle abolition de sa personnalité, si ce pouvoir de changer l'homme ne divergerait pas quasi nécessairement à un moment ou à un autre ?

Qui pourrait fixer une limite ? Comment la fixer, en fonction de quoi ? Il faudrait également prendre en considération les gènes dits de « vulnérabilité », qui interagissent entre eux, touchent diverses parties du cerveau et, associés à des facteurs environnementaux, semblent rendre le cerveau plus réceptif à certaines drogues, au stress, etc.

Il est donc possible de s'inquiéter des conséquences possibles sur l'homme lui-même de cette libération volontaire de tout ou d'une partie de son hérité.

Le terme « libération » n'est pas trop ample, dans la mesure où celle-ci fut mise en évidence en 2003 par le Professeur d'épigénétique au Département des sciences biologiques de l'Université d'État de Caroline du Nord, Raleigh Randy Jirtle, montrant qu'il est faisable de modifier les marques épigénétiques mêmes – une possibilité qui n'existerait que chez les mammifères. Il semble par ailleurs plausible de s'inquiéter devant l'hypothèse qu'une telle « libération » permettrait de penser que toute maladie, quelle qu'elle soit, quelque domaine qu'elle touche, ne pourrait s'installer que suite à une modification évolutive, à un dérèglement personnel au seul individu, peut-être même à son mode propre d'existence au sens camusien du terme. N'est-ce pas affirmer que la toute-puissance du « terrain » serait alors quasi enterrée, sa prise en considération demeurant seule à titre personnel au niveau hérité mendélienne, physique ? Il apparaît en effet que, de plus en plus, l'influence des gènes sur l'être de l'individu est une idée en grande perte de vitesse, sauf bien évidemment pour certains traits physiques et pour certaines pathologies. Pour le scientifique, sous l'intensité d'une évolution biologique née du hasard et de la sélection naturelle, la puissance de l'environnement et de ses changements induisant une nécessaire adaptation darwinienne, les espèces les plus aptes et les individus qui s'adapteraient le plus vite seraient alors appelés à se transformer et à muter encore et encore.

Dans cette optique, la nature de l'homme serait constituée de « cases conceptuelles¹⁰ », essentiellement épigénétiques, modelables.

Cela peut paraître quelque peu inquiétant de reconnaître ainsi la *tabula rasa* d'Avicenne. La vieille sagesse chinoise n'avait-elle pas remarqué : « Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racine » ?

Cependant, s'il est admis que seule la conscience du déploiement du temps peut permettre la naissance de ce qui deviendra « racines » (familiales ou historiques), la question demeure sur le point de savoir si les racines lient le vivant, si le fait de s'en abolir est justifiable ? Dans l'hypothèse où il est posé que les racines lient le vivant, la vie de l'homme serait le résultat inconscient, involontaire et impuissant

¹⁰ T. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 2018.

de ces pivots obscurs qui le recréent inlassablement. Cette hypothèse implique des racines totalement modifiantes qui induiraient un système d'organisation stratifié en quelque sorte la vie de l'« Ève mitochondriale » des paléontologues. Et il est vrai que l'*Homo Sapiens*, vieux de 300 000 ans environ, reproduisait immuablement le passé comme le montre la taille des silex. Cependant, il y a environ 40 000 à 70 000 ans, « dans la tête de l'homme : il y a eu une révolution de l'imaginaire¹¹ », en même temps d'ailleurs qu'il y eut une paire de chromosomes en moins, ou plus précisément l'union de deux paires de chromosomes, comme l'avait relevé en 1970 l'anthropologue et généticien Jacques Ruffié¹².

La malléabilité importante du génome de l'Homme s'est montrée essentielle comme constitutive de l'Humain, ce qui permit à l'Unesco de déclarer dans la *Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme* que :

« [...] chaque individu a droit au respect de sa dignité et de ses droits, quelles que soient ses caractéristiques génétiques. Cette dignité impose de ne pas réduire les individus à leurs caractéristiques génétiques et de respecter le caractère unique de chacun et leur diversité. »

Le primordial consiste donc en ce moment d'abolition humaine involontaire et inconsciente de certaines racines qui a provoqué la naissance de l'attention critique, a offert à l'homme ses possibilités de création, a suscité des techniques et a permis de concevoir des technologies. Ce moment a ouvert la porte à l'Information. L'homme ne s'est alors pas aboli de ses racines, il a appris à utiliser son héritage, sans s'en rendre compte. La liberté qu'il a reçue à ce moment lui a donné en même temps la responsabilité de ses actions, l'ensemble se substituant à certains de ses instincts.

La modulation de l'expression des gènes reste toujours un mystère tant les gènes sont en interaction constante avec un environnement sur lequel l'homme ne cesse d'agir et qui ne cesse de l'informer. Conrad Waddington, paléontologue et généticien, parlait dès 1942 du « paysage épigénétique ».

Il est vrai que tant la science que l'histoire ont mis en évidence que, si les racines irriguent bien les hommes, il reste que divers facteurs environnementaux, l'éducation, l'affectivité, la nourriture, jouent sur les plasticités organiques de chacun, le modelant et lui permettant d'être lui-même transformable et adaptable à un monde changeant. Cette adaptation justifie en quelque sorte une certaine « mise en retrait » de certaines racines, qui ne semblent cependant jamais disparaître complètement. Le philosophe médecin biologiste Henri Atlan affirmait :

« Certains discours pseudo-scientifiques essaient de faire croire qu'il existerait une base génétique quantifiable à l'origine de nos différences. C'est tromper les citoyens, qui s'imaginent, à tort, que leur destin est inscrit dans nos gènes¹³. »

N'est-il pas alors loisible de penser que les perspectives envisagées par les évolutionnistes actuels de l'adaptation humaine d'une « niche culturelle » dynamique, forgeant progressivement l'Hominidé, lui offrant la possibilité

¹¹ L. SILMAK, *Sapiens nu, le premier âge du rêve*, Paris, éd. Odile Jacob, 2024.

¹² J. RUFFIÉ, *Revue L'Homme, Le mécanisme chromosomique de l'homínisation*, Persée, 1970.

¹³ « Ça m'intéresse », 15 mars 2021.

d'inventer des dispositifs permettant une certaine « autosélection », s'actualisent ? Ce serait une véritable émancipation, inconsciente puis consciente par la constatation historique que, de ce fait, l'homme s'éloigne de ses racines, mais – se « réalisant » par le biais de la technique –, il se donne alors la pleine liberté de s'envisager un futur. La machine de Turing, ou la fusion homme /ordinateur de R. Kurzweil ne sont pas loin, d'autant plus que – la violence habitant le monde, le risque de certaines maladies telle l'Alzheimer impliquant une pleine dépendance à autrui – ces technologies libératrices de l'homme le conduirait inévitablement à une individualité grandissante, à un repli implacable sur lui-même. L'incarnation elle-même serait dangereuse. Un « esprit computationnel » semble alors vouloir se faire une place un peu partout sous l'influence de l'IA.

Et cependant il faut bien reconnaître la protéiformité individuelle de certaines racines – dont la volonté fait partie – qui comprend l'instinct mammalien de survie de l'espèce. Par conséquent, dans la mesure où il semble y avoir en chacun en quelque sorte une « prévoyance innée » en miroir de la « puissance innée » augustinienne, chacun doit pouvoir se modifier ou/et se forger « sa » solution. Céline Vallot, directrice de recherche au CNRS, responsable du groupe « Dynamique des Altérations Épigenétiques du cancer », ne définit-elle pas l'épigénétique comme :

« [...] le costume de la cellule ! En fait, c'est la cellule qui habille son ADN, qui le décore avec des modifications chimiques ».

Il convient également de rappeler que tout passé, fût-il éducatif, s'il demeure subjectif comme c'est souvent le cas, comprend une application probable permettant d'agir sur le monde, d'y prendre sa place et d'augmenter sa connaissance personnelle tout en restant soi-même, en devenant plus soi-même par affinement de sa personnalité au contact interactif avec autrui. La mémoire des racines trouve sa justification dans et par sa finalité même, qui ne saurait se limiter au passé conçu comme tel, mais qui consiste à prendre conscience d'un *réel mis* en évidence – et à l'épreuve ! – par les réalisations de progrès pour l'homme.

Se trouvent là des « racines conséquences » au niveau sociétal, car il y a changement de niveau, le sociétal s'étant pleinement substitué à l'individuel. L'intersubjectivité transcendante proposée par Husserl, cette voie royale vers les autres ouverte par l'empathie, rejoint l'esprit pensant de Descartes, formé d'informations. Il est alors envisageable de considérer ces racines comme de véritables matrices civilisationnelles englobant le futur dans la mesure où leur rôle actif est mis en évidence, ce qui implique aussi une responsabilité de chaque homme pour chacune de ses actions, les actions individuelles d'aujourd'hui pouvant constituer les racines sociales de demain.

Il est amusant de remarquer que l'idée n'est pas récente : la Société Haudenosaunee, créée peut-être après l'éclipse d'août 1142¹⁴ et dont le fondement était « la Grande Loi de Paix » dictée à l'Iroquois Hiawatha par le prophète Dekanawidah, posait comme principe celui dit « de la septième génération ». Ce principe impliquait la conscience responsable des conséquences des actions présentes dans le but d'édifier un monde durable sur les sept générations à venir.

¹⁴ D'après les chercheurs B.A. MANN et J. I. FIELDS, *World History Encyclopedia*.

Ce périple racinaire a tenté de mettre en évidence la pérennité des racines, leur persistance protéiforme, qu'elles soient originelles, remplaçantes, modifiées épigénétiquement, un dynamisme qui leur permet de survivre à tout. Dans ces racines semble se lover le *continuum* de vie. Un *continuum* de vie consciente qui voit surgir cette faim qui tenaille inlassablement l'homme. Il lui faut avancer, savoir, comprendre, réaliser. Il s'agit d'une « faim existentielle », apaisée longtemps par des religions qui tendent maintenant à être évincées dans un monde devenu matérialiste. Mais ce n'est pas dans la logique thétique humaine de rester à stagner, à se momifier.

La mémoire des racines ne peut trouver sa justification que dans et par la possibilité d'une finalité qui ne saurait se limiter au passé conçu comme tel, mais qui consiste à prendre conscience d'un réel mis en évidence – et à l'épreuve ! – par les réalisations de progrès se prolongeant les uns les autres. N'est-il pas alors possible de se souvenir du théorème du révérend Thomas Bayes de 1764¹⁵ pour penser avec Carlo Rovelli¹⁶ que les probabilités de comportement dans tel ou tel contexte sociétal ou/et culturel convergeraient ? Les racines insuffleraient certaines actions empreintes d'humanité, un peu « Tour de Babel », dans laquelle l'humain chercherait encore l'Homme au travers de l'interaction devenue inlassable de la Nature et des Civilisations *via* l'Information ?

Dès lors, « notre plus grande responsabilité est d'être de bons ancêtres¹⁷ », des ancêtres précurseurs en quelque sorte –, revêtus d'une responsabilité pleine de dynamisme, celle relevée par Simone Weil citée plus haut, pour laquelle la connaissance de ses racines est « pour l'homme peut être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme¹⁸ », une responsabilité qui se souviendrait de l'étymologie du terme même « racine », mais aussi du terme mathématique en un sens qui souligne l'interdépendance des vivants inconsciemment et constamment pétris par toutes les formes de l'univers, qui les modifient en les adaptant.

C'est là certes un pari d'une grande fragilité, peut-être jailli de cette peur du néant née en même temps que la conscience, il y a donc quelques 70 000 ans, c'est un pari plein d'espérance ? Mais peu importe que ce ne soit qu'une espérance, dans la mesure où les bases – « les racines » – et leur intelligence dialectique sont tangibles, historiques, géologiques, scientifiques ! Car n'est-ce pas dans cette seule espérance que peut se lover tout le dynamisme d'un futur humain ?

¹⁵ ENS LES PROBABILITÉS AU FIL DEL'HISTOIRE (« ce théorème permet de déterminer la probabilité qu'un événement arrive à partir d'un autre évènement réalisé, à condition que ceux-ci soient interdépendants ».)

¹⁶ C. ROVELLI, *Écrits vagabonds*, Paris, éd. Flammarion, 2019.

¹⁷ Déclaration de Jonas Salk (New-York 1914 – La Jolla 1995), médecin biologiste, inventeur du premier vaccin contre la poliomyélite. Source : site Internet du *Salk Institut for biological studies*, La Jolla, Californie.

¹⁸ S. WEIL, *L'Enracinement*, Paris, Gallimard, coll. Folio essai, éd. 2007, p. 61.

VI. UNE HUMANITÉ SANS RACINES ?

UN MONDE DE RHIZOMES

par

Guy QUINTANE de l'Académie de ROUEN

La question des racines est présente de longue date dans la conception que l'homme se fait de lui-même et des collectivités auxquelles il appartient. Elle a souvent une double dimension, temporelle et spatiale. Il nous semble que c'est sans doute la première qui est la plus dense puisqu'elle va jusqu'à poser, lorsqu'il s'agit de l'humain, celle de l'essence même de celui-ci. La question de la forme et de la localisation des plantations desdites racines n'est pas pour autant sans intérêt, mais il est vrai qu'elle a surtout une dimension sociale, même si l'arrachement à tel ou tel groupe, à tel ou tel territoire, à telle ou telle activité, auxquels la personne peut être attachée n'est pas sans conséquence sur elle. L'examen du rapport des racines de l'homme et des sociétés au temps et l'évolution de la numérisation du monde feront l'objet de notre étude.

On peut aborder la question de la temporalité à partir d'une réflexion sur les régimes d'historicité telle que celle que propose François Hartog. Un régime d'historicité décrit selon l'auteur la manière dont une société pense son rapport au temps, la relation qu'elle fait entre le passé, le présent et le futur¹.

On pourrait en distinguer quatre avec d'abord celui qui, de l'Antiquité aux premiers temps du christianisme, pense le temps en la forme de la répétition de cycles reproduisant le passé. Les trois suivants ont comme point commun celui d'admettre un temps pensé désormais comme « linéaire », faisant une large place au futur sans pour autant négliger le passé, un troisième né avec la modernité et les Lumières, avec au centre des croyances et des aspirations quant aux potentialités du temps, le thème du progrès. Un quatrième enfin, celui qui se dessine dans la seconde partie du XX^e siècle et dont les traits vont surtout se rendre clairement apparents à partir des années 1980 : le temps du présentisme.

Dès l'apparition de la conception d'un temps linéaire, au moment de la modernité, la question d'une forme de critique à l'égard de l'apport des racines grâce auxquelles le présent peut puiser dans ses références était posée. Ce n'est cependant qu'à la fin du XX^e siècle que le thème de leur arrachage, en lien avec une

¹ Cf. F. HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, éd. du Seuil, 2003.

nouvelle proposition de l'homme et du monde dont la synthèse néolibérale semble avoir été le fil conducteur, va devenir dominant. Désormais on semble considérer que l'homme pourrait poursuivre sa route en puisant ses forces dans des rhizomes qui remplaceraient les racines. Avec eux, plus besoin ni de territoires précisément délimités, ni surtout besoin d'un temps dans lequel s'inscrivent le passé, le présent et le futur.

La proposition a été renforcée, pour ce qui est de la question du lien qui lie l'homme à la temporalité, par une numérisation qui semble quelquefois admettre que c'est l'essence même de celui-ci qui pourrait être modifiée, renforçant la thèse selon laquelle l'homme nouveau n'aurait plus besoin de racines et notamment de celles qui le relient au temps en les nourrissant d'une sève jugée longtemps comme indispensable à leur être même. Le mouvement suppose la mise en œuvre de ce qui va former une sorte de politique du déracinement.

Présentisme, déconstruction et arrachage

Le régime d'historicité qui singularise la postmodernité, celui du présentisme, et le projet de déconstruction qui les a visés s'est singularisé par la volonté d'arracher tout ce qui est considéré comme de nature à compromettre l'avènement d'un temps nouveau.

Le mouvement, qui s'amorce dès le tournant de la modernité, est en lien avec la place que l'on a souhaité, à compter de ce moment, réserver au marché et dont l'œuvre de Friedrich Hayek sera plus tard l'une des propositions les plus emblématiques. Au-delà même du rôle qu'il est appelé à jouer dans le domaine de l'économie, c'est l'ensemble du modèle social qui sera concerné avec désormais la promotion d'une véritable « société de marché ». Comme l'écrit François Ost :

« Valorisant l'incertitude pour elle-même, le marché disqualifie toute politique téléologique axée sur la réalisation d'un futur souhaitable. Disqualifiant pareillement l'expérience du passé, il est tout entier indexé sur le *kairos*, l'instant, au détriment du *chronos*, la durée². »

Jean-François Colosimo peut noter quant à lui que ce moment est marqué par la mise en œuvre « d'une politique active de déracinement³ ». Le tournant de la postmodernité en radicalisera la forme par le biais de la définition d'un nouveau régime d'historicité et par la mobilisation de la théorie de la déconstruction.

Le présentisme

Un nouveau régime d'historicité a pris forme en Occident autour de la fin des années 1970. Il est l'un des marqueurs de la postmodernité⁴ et dessine un cadre au centre duquel se trouverait un homme nouveau, un homme qui serait tellement devenu « auteur de lui-même » qu'il pourrait se passer des repères et des références qui lui étaient offerts, et dès lors arracher des racines que l'on considère comme pouvant entraver ses mouvements. La thèse marque l'abandon d'une conception

² F. OST, *Le temps du droit*, éd. Odile Jacob, 1999, p. 311.

³ J.-F. COLOSIMO, *Aveuglements. Religions, guerres, civilisations*, éd. du Cerf, 2018, p. 254.

⁴ Voir notamment J.-F. LYOTARD, *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, éd. de Minuit, 1979.

du monde dans lequel « le passé conduisait inéluctablement et rapidement vers le futur attendu [...] le présent n'était qu'un entre-deux, une transition⁵ ». C'est désormais le temps du présentisme à propos duquel François Hartog déclare :

« Ce dont le présentisme essaie de nous convaincre, ce n'est pas de s'attacher à son présent, mais de croire qu'il n'y a que du présent, que le passé est inaccessible et le futur fermé⁶. »

Le présentisme admet certes un temps en mouvement, mais un mouvement qui s'éloigne du sens qu'avait voulu lui donner notamment le concept de progrès. Ce dernier voyait dans le futur un mieux pour l'homme et le monde dont il tentait de dessiner les contours. Le progrès va désormais s'idéologiser en dérivant vers un progressisme dont dès 1952, Léo Strauss disait déjà :

« Rien n'y fait : la structure progressiste, les modes de pensée progressistes, les réflexes progressistes se sont si bien acclimatés en nous, y ont poussé des racines si profondes [...] que, quand bien même ils nous conduiraient au naufrage, nous ne sommes pas libres de nous en débarrasser⁷. »

Le progressisme s'exprime en une sorte d'incandescence vide de contenu et exigeant l'arrachage de racines qui pourraient en freiner le mouvement. On parlera désormais du temps du changement, un changement dont nous accepterions la marche sans que nous ne sachions précisément, ni ce que nous souhaitons changer, ni ce vers quoi nous souhaitons aller, et à quelle échéance. Comme l'écrit François-Xavier Bellamy, aujourd'hui :

« [...] il n'y a désormais plus de lieu qui puisse constituer un but pour le mouvement, plus d'état stable qui puisse apparaître comme la fin du changement... Savoir s'adapter à l'immédiateté de l'instant et rester ouvert aux changements qui s'annoncent pour demain – voilà la grande vertu moderne⁸ ». Nous avons perdu de vue le fait que « rien n'est en soi un progrès. Nous ne pouvons parler de progrès qu'en rapport à ce que nous considérons, dans l'absolu, comme un bien⁹ ».

Ce qui semble clair, c'est que derrière l'incertain apparent d'un monde ayant renoncé à la temporalité, il y a un projet affirmé : celui d'une véritable transformation : « La politique du mouvement veut maintenant aller tellement en profondeur qu'elle finisse par atteindre les choses même¹⁰ », et si possible en mode accéléré.

Déconstruction et arrachage

La théorie de la déconstruction va jouer, dans le projet d'arrachage des racines du monde et de l'homme un rôle décisif. Elle se structure, au sens qui lui est donné

⁵ F. HARTOG, dans R.-P. DROIT, M. ATLAN, *Humain. Une enquête philosophique sur ces révolutions qui changent nos vies*, Champs Flammarion, 2014, p. 442.

⁶ F. HARTOG, *Présentisme et émancipation*, entretien à la revue *Vacarme*, 2014/4, n° 53, p. 16, propos recueillis par Sophie Wahnich et Pierre Zaoui,

⁷ Cité par O. REY, *Le Figaro*, 17 mars 2023.

⁸ *Ibid.*, p.65 et 79.

⁹ F.-X. BELLAMY, *Demeure. Pour échapper à l'ère du mouvement perpétuel*, Champs Flammarion, 2020, p. 96.

¹⁰ *Ibid.*, p. 122.

aujourd'hui, sans doute au début des années 1980. Ce sera en effet à ce moment que vont réellement apparaître les potentialités offertes par les œuvres d'un certain nombre d'auteurs que le concept de « *French Theory* » pourrait rassembler. Maurice Blanchot, Michel Foucault, Gilles Deleuze en sont les représentants les plus emblématiques. La théorie a été d'abord proposée comme une nouvelle approche des textes et, au-delà, du langage. C'est sans doute avec Jacques Derrida que le projet va occuper la place que l'on va lui reconnaître. Jean-François Mattéi écrit :

« On a pu reconnaître en Derrida le maître de la déconstruction [...] S'il n'a pas été le seul à se réclamer de la déconstruction, il aura été, pour le dire en termes musicaux, l'arrangeur, le chef d'orchestre et le soliste le plus audacieux d'un concerto pour un monde lointain, absent, presque défunt¹¹. »

La singularité de l'approche de Derrida tient d'abord au fait, qu'au-delà de la question de la littérature, c'est à celle du langage et aux limites de celui-ci qu'il va s'intéresser, à partir notamment d'une critique des propositions de la linguistique saussurienne. Il défend ainsi la thèse d'un réel qui ne pourra jamais être « représenté par le langage », un langage qui n'est que trace marquée par la différence, autrement dit par ce qui est à jamais différé. Il s'agit ici d'une entreprise de « dissémination¹² » du discours qui ira, dès les années 1980, très au-delà de questions en lien avec le langage. C'est ainsi qu'il écrira :

« La déconstruction n'est pas, ne devrait pas être seulement une analyse des discours, des énoncés philosophiques ou des concepts, elle doit s'en prendre, si elle est conséquente, aux institutions, aux structures sociales et politiques, aux traditions les plus dures¹³. »

Déconstruire, c'est désormais embrasser la thèse de la démolition pour proposer quelque chose de plus émancipateur. Dans le fond, c'est opter vers une immanence absolue. Deleuze et Foucault proposeront le prolongement d'un projet dont Jean-François Mattéi donne une belle synthèse : « La déconstruction a pour but de désagréger ce qui relève du principe *arché*... (elle) est l'ennemi mortel de toutes les formes d'édification¹⁴. » Toutes les pièces sont dès lors rassemblées pour que, au-delà des questions précitées, se pose celle de l'articulation de l'homme et de la société avec le temps : disons la question des fondements. Et ici, le relais sera pris par Michel Foucault et peut-être surtout par Gilles Deleuze.

Parmi les penseurs de la déconstruction, Gilles Deleuze est, avec Jacques Derrida, l'un de ceux qui auront le plus marqué le mouvement. Son apport ici tient notamment au fait, qu'au-delà d'une stratégie exposant les techniques à mettre en œuvre aux fins de déconstruire, ou s'efforçant d'exposer ce qu'il y a derrière le construit, il propose une conception du projet, de la démarche suivie, qui les légitime de manière particulière. Ladite conception s'appuie sur un rejet *a priori* d'un monde qui pourrait être restitué, recopié, représenté du fait de ce qu'il serait constitué d'essences que le temps transfère, qu'il travaille, sans en changer la nature profonde et sans que cette évolution ne l'instabilise en ce qui le constitue.

¹¹ J.-F. MATTÉI, *L'homme dévasté. Essai sur la déconstruction de la culture* – Préface de R. Enthoven, Grasset, 2015, p. 106.

¹² Pour reprendre l'expression de J.-F. MATTÉI, *op. cit.*, p. 107.

¹³ J. DERRIDA, *Points de suspension*, éd. Galilée, 1992, p. 227.

¹⁴ J.-F. MATTÉI, *op. cit.*, p. 51.

Bref, un monde conforme à la conception qu'en diffuse le platonisme et dont les différences qui s'y expriment restent placées « sous le joug de l'identité », dont la représentation bénéficie d'un fondement stable¹⁵. Pour Deleuze, adversaire résolu du platonisme, la différence est toujours la manifestation du nouveau, il y a en quelque sorte sédimentation de l'immanence. La copie ne restitue jamais ce qui a été, elle n'est finalement que simulacre qu'il faut reconnaître et saluer, et le temps n'est que la succession d'événements marqués par l'immanence. Il y a là de fait récusation de tout fondement, et acceptation d'un monde « sans fonds ».

Ce monde de l'immanence révolutionne la conception du temps dont l'écoulement n'est que défilement d'événements. On va retrouver ici des propositions très proches de celles de Michel Foucault, un Foucault qui a toujours pensé le temps comme une succession de discontinuités sans repères ou références, comme suite d'événements, de ce qui advient dans une sorte de vibration de ce qui surgit.

La critique du fondement est ainsi présente dans toute l'œuvre de Deleuze et notamment dans *Mille plateaux*¹⁶ écrit comme *L'Anti-Œdipe* avec Félix Guattari. Il faut en citer un extrait :

« Nous sommes fatigués de l'arbre... Nous ne devons plus croire aux arbres, aux racines, aux radicelles, nous en avons trop souffert. »

L'ouvrage défend une conception « rhizomique » du monde. On sait que, contrairement aux arbres qui plongent leurs racines dans la terre pour se nourrir, le rhizome est une tige qui court souterrainement, suivant sa propre logique et se manifeste par l'apparition de plantes qui surgissent de manière aléatoire, plantes qualifiées de « plantes à rhizomes ».

Pour Deleuze et Guattari, les rhizomes ont des caractéristiques que les auteurs qualifient de « principes » dans l'introduction de *Mille plateaux* : le principe de connexion et d'hétérogénéité : le rhizome se forme par liaison d'éléments hétérogènes sans qu'un ordre préalable assigne des places à chaque élément, le principe de multiplicité pour exposer le rejet de l'unité, le principe de « rupture signifiante » qui exprime la fragilité de ce qui peut toujours faire l'objet d'une rupture, laquelle ne peut jamais être anticipée, le principe de cartographie pour exposer la réalité ne peut être jamais être « décalquée » mais peut tout au mieux être décrite par le biais de la carte que l'on en dessine.

« Au-delà des fondements commence le monde des différences libres et non liées... Il revient à la répétition de briser les cercles par lesquels le fondement se subordonne le fonds et le sommet de son action¹⁷ ».

Comme l'écrit Jean-François Mattéi :

« [...] les rhizomes ne sont que des ramifications brisées qui se connectent et se déconnectent sur des plans d'immanence. Il n'y a plus dans le livre, dans l'homme ou les choses, ni profondeur, ni hauteur, seulement des lignes indécises de segmentation,

¹⁵ Voir I. KRTOLICA, *Gilles Deleuze*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2^e édition, 2021, p. 3.

¹⁶ G. DELEUZE, F. GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille plateaux*, éd. de Minuit, 1980.

¹⁷ D. LAPOUJADE, *Deleuze, les mouvements aberrants*, éd. de Minuit, 2014, p. 49.

des tiges superficielles ou des plateaux connectés sans qu'aucun horizon vienne éclairer un monde dévasté¹⁸ ».

Une telle proposition est une condamnation sans appel de tout enracinement.

La politique du déracinement et ses conséquences

La politique du déracinement

Après avoir opté pour un monde dont on peut arracher les racines, encore faut-il que des actions soient entreprises aux fins de le promouvoir et de le consolider. On peut noter que le choix d'une véritable politique du déracinement a été fait à cette fin, au moment où des avancées techniques en facilitaient la mise en œuvre.

Le nouveau cadre temporel dans lequel on considère désormais que se trouvent placés le monde et l'homme nécessite, pour le fixer, la mise en place de dispositifs et la renonciation, souvent en les dénonçant, à ceux qui sont enracinés dans le passé, et qui puisent à ses sources ses références. C'est ainsi que pour ce qui est de l'histoire François Hartog écrit :

« [...] ce qui accompagne ce présentisme, c'est plutôt une remise en cause du concept moderne d'histoire. Car il semble qu'il n'y a plus que des événements...Du coup, l'histoire n'est plus histoire, riche du passé et grosse de l'avenir, mais archive ou incantation [...]»¹⁹.

L'histoire désormais n'est pensée, au mieux, que comme une suite d'événements. L'écoulement du temps n'est que la succession de leur surgissement sans lien avec ce qui les précède, et ce qui arrive ne saurait être expliqué, être en lien avec une histoire dont il serait prolongement.

Plusieurs moyens sont utilisés pour promouvoir l'effacement de l'histoire, et notamment le surinvestissement de la question du thème de la mémoire. Mais d'autres dispositifs, moins anecdotiques qu'ils ne peuvent le paraître de prime abord sont aussi mobilisés, parmi lesquels le déboulonnage des statues, ces « témoins de pierre qui présentent la vertu insigne de donner un visage à l'histoire²⁰ », l'abandon en France d'un projet d'une Maison de l'Histoire, ou encore la priorité accordée à l'étude de la période contemporaine dans les travaux « historiques ». On va aussi au même moment s'efforcer d'effacer le poids de la tradition, de ce stock de savoirs dans lequel nous puisons la réponse à nos questions du moment validée par l'expérience du temps.

La promotion du présentisme passe aussi par un mouvement de désinstitutionnalisation du monde. On sait que l'institution désigne tout ce qui stabilise l'ordre social du fait essentiellement de l'épaisseur temporelle qui est mobilisée pour la constituer, dans lequel l'homme et l'ordre social puisent, grâce à leurs racines, les symboles et autres repères qui permettent leur maintien et constitue sans doute l'habitable de l'humain. On considère aujourd'hui que, pour permettre

¹⁸ J.-F. MATTÉI, *op. cit.*, p. 105.

¹⁹ F. HARTOG 2014, *op. cit.*

²⁰ B. LEVET, entretien au *Figaro*, le 22 sept. 2024 (propos recueillis par Eugénie Bollet).

aux stratégies des acteurs de se déployer librement, il fallait les débarrasser des restes d'une l'institutionnalité qui les entraveraient. On vise ici non seulement la part d'institué de celle-ci, de cet institué qui favorise la prévisibilité et la stabilité, mais même la dimension instituante – car les institutions ne sont jamais figées – à laquelle on substitue la promotion d'un « changement » sans références, sans repères, d'une infinie réflexivité jusqu'à devenir outil de transformation, semblant oublier que transformer n'est rien d'autre que d'entreprendre modifier, comme l'écrit François-Xavier Bellamy, « une mutation ontologique²¹ ».

Plusieurs mécanismes de désinstitutionnalisation sont utilisés : certains relèvent de la technique organisationnelle, avec notamment le développement de la contractualité et la mise à l'écart de tout ce qui relève du statutaire, ou toutes les techniques d'affaiblissement de la profondeur des identités, qu'elles soient individuelles ou sociales.

Outre la défense d'une nouvelle conception de l'ordre social, c'est l'essence même de l'homme, de ce qui le constitue, qui est aujourd'hui remise en cause. Depuis le tournant de la numérisation, autrement dit, du dispositif qui conduit au bout du compte à saisir l'homme et en rendre compte, à partir d'un découpage en éléments considérés comme étant ceux qui le composent, le regard que l'on porte sur lui et sur ce qui le fonde sera très profondément modifié. La mise en réseau d'une information numérisée va en surmultiplier les effets par la promotion de l'horizontalité qu'elle diffuse. Nous sommes ainsi passés « de la pyramide au réseau », des réseaux qui s'alimentent de plus en plus aux ressources de l'intelligence artificielle, autrement dit de dispositifs permettant, par la mise en programmes d'instructions qualifiées d'algorithmes, de puiser dans des stocks de données de plus en plus considérables aux fins de proposer des réponses aux questions qui autrefois ne semblaient réservées qu'aux humains. On admet de plus en plus fréquemment que la machine pourrait être aussi « intelligente » que l'humain, un humain banalisé pour ne pas dire obsolète, qui jusqu'alors trouvait une large part des réponses aux questions qu'il se posait dans un sol sur lequel s'enfonçaient ses racines, des racines dont l'arrachage ne serait que la conséquence inéluctable de cet état de fait.

Le numérique aura rendu inutile le rapport au mystère des références. Ce qu'il aura apporté, à savoir une « mise en mémoire gigantesque, se double [...] d'une grande indifférence envers le passé, même récent²² ». La numérisation est « une étape et un symptôme de la liquéfaction du réel. Ainsi, rien ne pourra plus résister à la raison calculatrice et à la toute-puissance technique : si tout est nombre, tout est liquide. La numérisation du monde est une étape et un symptôme de la liquéfaction du réel²³ ».

²¹ F.-X. BELLAMY BELLAMY, *op.cit.*, p. 122.

²² R.-P. DROIT et M. ATLAN, *op. cit.*, p. 417.

²³ F.-X. BELLAMY, *op.cit.*, p. 246.

Les conséquences de l'arrachage

Le rejet de la temporalité va affecter l'homme en ce qui est du maintien même de son être et cette évolution sera renforcée par les formes prises par une numérisation pour laquelle l'idée même d'un enracinement sera devenue totalement obsolète.

L'oubli de l'histoire et de la tradition prive l'homme de ressources essentielles au maintien de son être et contribue à son déracinement. La mémoire que l'on semble vouloir lui substituer en est souvent, dans sa dimension sociale, une instrumentalisation appuyée sur des repentances dont le paroxysme peut prendre la forme de lois mémorielles :

« Du coup, il se construit, selon les circonstances, des passés et des futurs sur mesure dont son existence propre ne semble pas dépendre ; présent perpétuel échappant à l'histoire soustrait à la fuite du temps²⁴. »

Avec l'arrachage des racines du passé, c'est aussi le futur qui est remis en question, un futur privé des ressources, des enseignements dudit passé que celui-ci nous procure car, « l'histoire, comme y insiste Koselleck, n'est pas seulement un rapport sur le passé, mais aussi un regard vers le futur. Elle est un acte social et plus précisément une construction faite par (et dans) une société donnée dont le but est d'adresser un message aux générations futures²⁵ ».

La récusation du temps et de sa dimension institutionnelle prive aussi l'homme des potentialités de la tradition. Celle-ci s'exprime en la forme d'une sédimentation, d'un stock de savoirs dans lequel nous puisons la réponse à nos questions du moment, étant précisé, comme l'écrit Myriam Revault d'Allonnes, que :

« [...] la tradition n'est pas seulement un dépôt mort, elle a la capacité d'être reprise, c'est-à-dire réactualisée et réactivée²⁶ ».

L'oubli de la tradition est l'oubli des origines et le signe de la perte de l'autorité. La démarche des Modernes procède à rebours : de la transmission à l'autorisation. On est passé de l'autorité de la tradition à l'autorité de la transmission. La question n'est plus « d'où vient l'autorité ? » mais « où va l'autorité ?²⁷ ». Et pourtant l'autorité est une ressource qui grandit les hommes, ressource dont ils peuvent disposer pour penser et pour agir, car, « [...] qu'est-ce que l'autorité, sinon le pouvoir des commencements, le pouvoir de donner à ceux qui viendront après nous la capacité de commencer à leur tour ? Ceux qui l'exercent – mais ne la détiennent pas – autorisent ainsi leurs successeurs à entreprendre à leur tour quelque chose de neuf, c'est-à-dire d'imprévu²⁸ ».

Avec la désinstitutionnalisation qui relie les temps, c'est le socle de l'humain qui est « enterré » en un sol aride sur lequel ne pourront plus s'enfoncer des racines.

²⁴ R.-P. DROIT et M. ATLAN, *op. cit.*, p. 444.

²⁵ M. REVAULT d'ALLONNES, *La crise sans fin. Essai sur l'expérience moderne du temps*, Seuil, coll. La couleur des idées, 2012, p. 139.

²⁶ M. REVAULT d'ALLONNES, *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, éd. du Seuil, coll. La couleur des idées, 2006, p. 242.

²⁷ *Ibid.*, p. 108.

²⁸ *Ibid.*, p. 264.

C'est de son cosmos, son habitacle, sa demeure qui préexistent à leur naissance²⁹ dont l'homme peut être privé.

Finalement, sans une promesse lestée par le temps, on ne peut qu'admettre comme le relève François Ost, que « la société erre, de-ci, de-là, comme on disait jadis des vagabonds³⁰ », étant précisé que l'on pourrait en dire autant de l'homme. Et il en va peut-être même de la question de la civilisation, laquelle ne peut se penser sans sédimentation : l'arrachage des racines « entraîne nécessairement la suppression des branches et la disparition des fruits³¹ ».

Au moment où la conception du temps arrache les racines des repères et des références de l'homme, c'est la question même de son essence qui est posée par la numérisation et la virtualisation avec des réponses qui peuvent conduire à l'arracher à son essence. Ce qu'elle aura apporté, « à savoir une « mise en mémoire gigantesque, se double [...] d'une grande indifférence envers le passé, même récent³² ». Comme le remarquait Jean Baudrillard :

« [...] l'avènement du virtuel est aussi une modalité de la disparition des êtres et des choses au profit d'une spectralité sans arrêt produite par l'instantanéité des réseaux³³ ».

Nous entrons dans le monde de l'horizontalité, de celui des rhizomes, de celui d'un homme réifié dont l'enracinement n'a même plus de sens. Il ne reste plus qu'à donner à cette entité une dénomination. Ce sera celle de *cyborg* présenté notamment par Donna Haraway comme un « hybride de machine et d'organisme³⁴ ».

Comme l'écrit Jean-François Mattéi :

« La fin de l'humanité est dès maintenant programmée par les cyborgs [...] L'être humain ne sera plus assimilé à un ensemble de matériaux périssables, mais à un stock d'informations qui seront plus efficacement traitées par des machines. Il suffira, comme nous le faisons pour archiver des dossiers sur un disque dur, de scanner notre esprit et notre mémoire, sans aussi la conscience de notre identité, pour les transférer vers des machines plus performantes³⁵ ».

Ainsi, peu à peu, la destinée de celui que l'on a appelé l'*homo sapiens* sera passée « du rôle d'ingénieurs à celui de simples puces, puis de data, pour finalement se dissoudre dans le torrent des données comme une motte de terre dans les rivières³⁶ ».

Finalement, on peut se demander si la technique n'aura pas contribué à étayer la thèse défendue par Gilles Deleuze et Félix Guattari d'un homme qui ne serait rien d'autre qu'une machine auquel toute réelle subjectivité aurait été retirée³⁷.

²⁹ *Ibid.*, pp. 232-233.

³⁰ F. OST, *op. cit.*, p. 28

³¹ J.-F. MATTÉI, *op. cit.*, p. 51

³² R.P. DROIT et M. ATLAN, *op.cit.*, p. 417.

³³ Y. HAENEL, F. MEYRONNIS, V. RETZ, *Tout est accompli*, Grasset, 2019, p. 228.

³⁴ J.- F. MATTÉI, *op. cit.*, p. 245.

³⁵ *Ibid.*, p. 248.

³⁶ N. HARARI, *Homo Deus. Une brève histoire du futur*, (trad.fr. P.-E. Dauzat), Albin Michel, 2017, p. 424.

³⁷ G. DELEUZE et F. GUATTARI, *Capitalisme et schizophrénie1. L'anti-Cedipe*, éd. de Minuit, 1972.

On peut dire de l'arrachage des racines ce que Jean-François Mattéi a pu dire de la déconstruction :

« [...]Une entreprise barbare. Car qu'est-ce la barbarie sinon la destruction de ce que la civilisation a construit ?... Elle signe l'adieu à ce qui faisait la substance de l'humanité cristallisée dans son idée et, en son cœur, l'adieu à la condition humaine³⁸. »

Un homme dévasté n'a plus besoin de racines. Or c'est bien de cela qu'il s'agit : de la mort de l'homme. Si l'on a pu en d'autres temps considérer qu'une telle annonce avait eu quelque chose d'excessif, on peut aujourd'hui se demander si elle n'avait pas été prémonitoire. Ce dont il était question dans la proposition lancée par Michel Foucault dans *Les mots et les choses*, c'était de l'expression de l'homme par le langage et la littérature, et au moins autant de la manière dont on rend compte de celui-ci par leur biais, notamment depuis le tournant des sciences humaines. Aujourd'hui, outre les nouvelles façons de rendre compte de son essence par le biais de la conceptualisation de son être, des dispositifs matériels sont à l'œuvre issus du « mariage frauduleux de la biologie et de la cybernétique³⁹ ». Si le mariage finissait par être consommé, il pourrait à tout le moins marquer le passage, comme l'évoque Marc Fumaroli reprenant ici l'intuition de Kafka « entre la forme humaine, verticale, vertébrée, et... l'état visqueux et caparaçonné des moules, des crevettes, des crabes et des punaises⁴⁰ ».

Ainsi l'arrachage des racines pourrait n'être que la concrétisation d'un projet dont la réelle vision semble de nature ontologique. Privé de la sève qui le nourrit, l'homme est voué à l'assèchement.

³⁸ *Ibid.*, p. 46 et 260.

³⁹ Y. HAENEL, F. MEYRONNIS, V. RETZ, *op.cit.*, p. 195.

⁴⁰ M. FUMAROLI, *L'État culturel. Une religion moderne*, éd. de Fallois, 1992, p. 367.

NE PLUS VOULOIR D'ENFANT : conséquences des progrès autour de la naissance sur l'enracinement

par

Gemma DURAND de l'Académie de MONTPELLIER

Génération, différence des sexes et enracinement

La conception d'un enfant se fait à la rencontre de deux gamètes. Un gamète mâle et un femelle, à ce jour. Un être de chair est créé, c'est le *bios*, mais cet être ne sera institué au rang d'humain que par sa rencontre avec le *logos*, son accueil dans le langage. Car il ne suffit pas de produire la chair de l'homme, encore faut-il l'instituer pour qu'elle accède au rang d'humain. Le *logos*, adjoint au *bios*, fera de la reproduction la procréation, du grumeau de cellules, l'humain, et du géniteur, le parent.

Cet accueil dans le langage ne repose pas sur les mots qui seront prononcés. La parole qui entoure l'engendrement est au-delà des mots, c'est un salut, une adresse, c'est un chant de bienvenue dans le monde des hommes qui parlent. « Tu es mon fils », dira le père, « Bienvenue, je suis ta mère », dira la mère. Puis le cercle s'élargira : « Je suis la mère de ta mère » ...

Cette parole inscrit l'embryon, puis l'enfant, dans un ensemble. Il n'est pas seul, il n'est pas sa propre source, pas le fondement de son existence. Il n'est pas livré à la confrontation abyssale avec la contingence de sa naissance. Cette parole le protège de l'angoisse qui accompagne la condition humaine. S'il est « jeté » sur la terre, comme le dit Hannah Arendt, il n'est pas « l'être-jeté » de Heidegger¹. Il est accueilli dans le monde, parce qu'il a un monde.

En cela, le langage inscrit le « nouveau-venu » dans la génération. Car c'est par lui que le nouveau-né sait qu'il provient de ceux qui lui ont donné la vie et au-delà. « Dans toute procréation, écrit la théologienne France Quéré, comme dans toute hospitalité ici confondue, il y a une parole d'invitation. La parenté, même biologique, est élective. Elle ne surgit pas seulement dans les remous d'un ventre, mais elle est

¹ M. HEIDEGGER, *Être et Temps*, Paris, Authenticity, 1985.

un appel par le nom, institution d'une identité d'homme qu'apposent des rites et un langage. "Dès le sein de ta mère, je t'ai appelé par ton nom. Isaïe 49"².»

L'appel vient de loin, d'au-delà du père, d'au-delà de la mère, l'appel vient de la génération, et naître, c'est accepter de répondre. La naissance est la réponse à une précedence. C'est « le consentement », dit le philosophe Olivier Abel, élève de Ricoeur, à quoi son maître ajoute : « Le consentement selon l'espérance. » Il y a là une contingence, certes, le fait brut du hasard, mais il y a aussi l'existence approuvée³.

Cette inscription dans la génération permet l'établissement des racines. La génération en est l'indispensable terreau. Enracinement essentiel, considéré par la philosophe Simone Weil comme « ce besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine⁴ ». L'enracinement qui, pour la philosophe, dépend de l'identité personnelle mais pas seulement, de l'identité toujours mêlée à un sentiment d'appartenance. Sentiment qui englobe les époques, qui n'est jamais figé :

« Un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir⁵. »

Car l'être naissant le sait, la génération l'a précédé, elle l'englobe et elle se poursuivra au-delà de lui.

« De ce qui sera et qui n'est pas encore écrit, écrit le psychanalyste Jean-Daniel Causse, viendra le sens de ce qui a été⁶. »

De tout temps, les hommes ont su l'importance des racines, et le fait qu'elles s'établissent par l'inscription dans la génération. Chacun aimait à se situer à la suite de ses ancêtres. Dans les grands récits des commencements, la liste des générations apparaît régulièrement : « Voici la généalogie de... » est cité à neuf reprises dans le livre de la Genèse. Joseph, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, qui lui-même descendait de Sem, fils de Noé.

« Avec une patience et une précision qui ne se lassent pas, écrit la psychanalyste Marie Balmory, le texte biblique nous fait part de noms d'hommes, engendrés les uns par les autres sur trois, quatre et jusqu'à cinq générations. Il n'est pas écrit : un tel a eu dix fils. Les êtres sont ici tous nommés un par un, jamais simplement comptés comme des objets semblables qui pourraient être confondus en un seul nombre. [...] La Bible ne parle pas que de Dieu comme unique, mais aussi de chaque être humain comme unique, dans la diversité des peuples, des terres et des langues⁷. »

Jean-Daniel Causse poursuit :

² F. QUÉRÉ, « Création et Procréation », Foi et Vie, LXXXVI, n°1-2, Janvier 1987, p.82.

³ O. ABEL, *La naissance. Qu'est-ce que ça change ?* Paris, Labor et Fides, coll. dirigée par Carole Widmaier et Marion Muller-Colard, 2024, p. 51.

⁴ S. WEIL, *L'enracinement*, Paris, Gallimard, 1949, p. 61.

⁵ *Ibid.* p. 61.

⁶ J.D. CAUSSE. « Naître ou la puissance des commencements ». *Études*, 2014/1 (janvier), pp. 39-47.

⁷ M. BALMORY, *Le sacrifice interdit. Freud et la Bible*, Paris, Grasset, 1986, p. 77-78.

« La généalogie n'est pas seulement une succession, un passage mécanique d'une génération à l'autre. [...] Une généalogie porte une histoire héritée et à transmettre. Elle est un processus de subjectivation⁸. »

Rendu possible par l'inscription dans la génération, l'enracinement permet de supporter le vertige du néant existentiel.

« D'où vient que j'existe ? demande la théologienne France Quéré. De quel abîme suis-je issu en naissant et quel abîme à nouveau m'engloutira ? La pensée du néant nous obsède, dont nous venons avant d'y sombrer à nouveau. La vie n'est que l'accident imperceptible qui sépare deux infinis ? Misérable destin, s'il nous voue à la solitude et à la mort ! »

Et de poursuivre :

« Je ne viens pas de rien puisque je ne viens pas de personne. Je suis d'un père lui-même issu d'un père qui eut aussi un père... Un sang vif coule dans mes veines, inlassablement brassé, et pourtant le même, et, dans sa pulsation, j'entends monter la rumeur des générations éteintes. J'existe par le fait de cette chaîne merveilleusement ordonnée où chacun se tient entre son père et son enfant. Témoins de cet ordre et de cette patience, j'offre la preuve très certaine des solidarités opiniâtres à qui je dois d'être aujourd'hui, avant de rejoindre l'obscur communion des âges révolus⁹. »

Aux côtés de la généalogie nécessaire pour instituer l'humain, l'opposition entre deux sexes dont est issu l'enfant est fondatrice. C'est d'elle que sera l'altérité qui lui offrira sa place de sujet, de sujet libre, séparé. C'est cette différence qui lui permettra de s'installer dans la génération d'après, et non aux côtés de ses parents. De « sauter », disait Françoise Héritier, dans la génération d'après.

La vie vient à l'intersection de ces deux axes inébranlables depuis la nuit des temps : celui de la génération et celui de la différence des sexes. Deux axes solides dont le croisement abrite une fragilité, celle de l'engendrement. Avec sa part de rêve et d'imaginaire, d'irrationnel et de fantasme. Avec sa part de désir. Sa part d'énigme et son enveloppe de mystère.

L'enracinement au prisme du progrès

La question qui nous anime aujourd'hui est celle de savoir si le progrès, essentiel dans la bonne prise en charge de la santé de la femme, n'a pas porté atteinte à l'inscription générationnelle et à l'opposition entre les sexes, et par là-même à la force de l'enracinement.

La science a approché au plus près la naissance. Le tournant du siècle a offert à la gynécologie moderne une cascade de progrès ouvrant des pans entiers de possibilités pour nous occuper, chaque fois mieux, des femmes. Des femmes qui gagnaient, par la conception maîtrisée, la liberté de planifier leur vie, de choisir et de ne plus subir. Des femmes qui pouvaient, par les nouveaux traitements de la stérilité, contourner la nature lorsque celle-ci leur avait donné un « ventre

⁸ J.D. CAUSSE, « Filiation et transmission » dans *Introduction à l'éthique. Penser, croire, agir*, J.-D. CAUSSE & D. MÜLLER dir., Genève, Labor et Fides, 2009, chapitre 18, p.3.

⁹ F. QUÉRÉ, *L'éthique et la vie*, Paris, éd. Odile Jacob, 1991, pp. 199-200.

récalcitrant » – pour reprendre les mots de France Quéré¹⁰. Et c'est en solidarité, en présence effective à leurs côtés que nous, gynécologues, les avons accompagnées. Ce fut un privilège de travailler dans ce feu d'artifice de progrès. Bien sûr, il nous fut reproché d'éloigner, en cela, l'homme de la nature. Mais le besoin d'innover n'est pas contraire à la nature, il s'en nourrit. Lorsque Pincus et Neuwirth leur offraient la pilule, que Simone Veil leur autorisait l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) et que René Frydman et Jacques Testart leur permettaient de surmonter le fléau de la stérilité, ces grands innovateurs ne faisaient autre que répondre aux demandes des femmes. Les nouvelles techniques ne nous dirigent pas, nous en sommes le moteur¹¹.

Mais c'est à nous qu'il revient ensuite de les humaniser. L'avons-nous fait ?

« Depuis la Renaissance – plus exactement depuis la seconde moitié de la Renaissance – la conception même de la science est celle d'une étude dont l'objet est placé hors du bien et du mal, reprend Simone Weil, surtout hors du bien, considéré sans aucune relation ni au bien ni au mal, plus particulièrement sans aucune relation au bien. La science n'étudie que les faits comme tels [...]. Les faits, la force, la matière, isolés, considérés en eux-mêmes, sans relation avec rien d'autre, il n'y a rien là qu'une pensée humaine puisse aimer¹². »

En effet, les scientifiques légitimaient leur action innovante, au-delà des questions de santé, par le fait qu'elle permettait aux femmes de gagner en liberté et en émancipation. Malgré un questionnement éthique devenu nécessaire, dès les années 1980, à la suite de la naissance des premiers bébés issus de Fécondation in vitro (FIV), et qui leur offrait la conscience nécessaire pour aller de l'avant, ne se voilaient-ils pas la face ? Aujourd'hui nous découvrons une situation que nous n'attendions pas : alors que nous avons élevé la naissance au rang d'un acte volontaire, choisi et pouvant être programmé, que nous avons permis la naissance là où elle peinait à venir, les jeunes couples nous annoncent qu'ils ne veulent plus se reproduire. Contradiction s'il en est ! Après tant de soins apportés à la naissance, voilà qu'elle disparaît ? Après avoir tant espéré que ne naissent que des enfants désirés, et que naissent, enfin, ceux qui n'y parvenaient pas à cause d'une stérilité, voilà que le désir d'enfant s'éloigne !

Quelque chose a glissé, et nous reprenons les mots du philosophe Éric Fiat, « entre le fait de vivre l'existence comme un cadeau et celui de la vivre comme un fardeau ». « Une oscillation, dit le philosophe, entre l'Amen et le Hélas¹³. »

Racines et liberté

Ce point qui a glissé, qui nous a échappé a très certainement à voir avec la liberté.

¹⁰ *Id.*, « La religion protestante », conférence donnée lors du colloque « La femme, le gynécologue, les religions », éd. Schering Theramex, Paris, 1995, p. 29.

¹¹ G. DURAND, « D'innovation médicale à innovation sociétale. Faire un enfant sans père », *Akados*, *L'innovation*, 2019, pp. 45-56.

¹² S. WEIL, *L'enracinement* Paris, Gallimard, 1949, p. 320.

¹³ É. FIAT, « De l'inconvénient d'être né ? » dans *Sans enfant par choix. Le phénomène childfree*, dir. Ch. DELSOL, G. DURAND, J. NOWICKI, Paris, éd. du Cerf, 2025.

Arrêtons-nous un instant sur cette question de la liberté et de l'émancipation. L'émancipation obtenue par les femmes dans la post-modernité leur a permis de prendre conscience d'une liberté pourtant fondamentale, et présente depuis toujours : la liberté de se reproduire, ou pas. La liberté de désirer avoir un enfant, ou pas. C'est là une différence essentielle entre l'homme et l'animal. Notre action, au travers des progrès conquis, leur a donné les moyens de mettre en œuvre ce choix.

Mais comment entendre cette liberté ? « Ce qui est au cœur de l'affaire, dit le psychanalyste Jean-Pierre Winter, c'est le fait que face à la nécessité biologique animale de faire des enfants, l'humain a la liberté de résister¹⁴. » Mais résister à quoi ? Pourquoi ? La liberté nouvelle, devenue effective, offerte aux femmes depuis un demi-siècle, doit-elle être entendue comme polysémique ? La liberté peut être entendue sous deux faces, dit le philosophe Éric Fiat :

« Négativement : la liberté est [...] l'indépendance de la volonté par rapport à la contrainte des mobiles naturels, c'est-à-dire l'indépendance à l'égard des lois naturelles ; on définit alors la liberté par la négation, puisqu'on la nomme *in-dépendance, in-détermination, ab-sence de contraintes, de lois (anomie)* : la liberté, c'est alors le pouvoir de dire non ; Positivement : la liberté est l'autonomie de la volonté, c'est-à-dire la détermination de la volonté par la seule raison, autrement dit par la loi morale ; on définit alors la liberté comme le pouvoir de dire oui. [...] Chez Kant, les deux concepts sont unis par la notion de loi : le concept négatif libère la volonté d'un certain genre de lois (naturelles), le second détermine la volonté par un autre genre de loi (morale)¹⁵. »

Depuis que les gynécologues travaillent avec la contraception, depuis que nos sociétés occidentales jouissent d'une conception parfaitement maîtrisée (une « ambiance contraceptive satisfaite », disait France Quéré¹⁶), nous n'avons pas assez considéré le fait que pouvoir dire non et le dire sont deux choses différentes. « Pourquoi la liberté correspond-elle, plus aisément, demande Éric Fiat, à la puissance de dire non plutôt qu'à la puissance de dire oui ? »

De tout temps il y eut des femmes qui ne souhaitaient pas avoir d'enfants. Mais cela correspondait à un sentiment inavouable qui devait rester caché, car il n'était pas de bon ton de déroger à ce que dictait la nature ; pour aller jusqu'au bout de leur souhait, explique la philosophe Chantal Delsol, les femmes avaient pour seul choix le fait de ne pas se marier, mariage signifiant grossesse. Et pour protéger ce choix de rester sans mari ni enfants, elles choisissaient souvent les ordres¹⁷ !

Aujourd'hui, la maternité n'est plus un destin. La contraception leur a offert le choix. « Les femmes ont désormais, comme les hommes, non plus un destin, mais un avenir » poursuit Chantal Delsol¹⁸. La révolution post-moderne a ouvert aux femmes le champ des études supérieures et celui de la profession. Le patriarcat a été rejeté. La féminité et la maternité ont été clairement dissociées par Simone de Beauvoir d'abord et par bien d'autres ensuite. On peut aujourd'hui vivre pleinement

¹⁴ J.P. WINTER, entretien 2025.

¹⁵ É. FIAT, *op.cit.*

¹⁶ F. QUÉRÉ, « Création et Procréation », *Foi et Vie*, LXXXVI, n°1-2, Janvier 1987, p.76.

¹⁷ CH. DELSOL, « Figure du dernier homme » dans *Sans enfant par choix. Le phénomène childfree*, dir. Ch. DELSOL, G. DURAND, J. NOWICKI, Paris, Éd. du Cerf, 2025.

¹⁸ CH. DELSOL, « Figure du dernier homme » déjà cité.

sa condition de femme en tenant à distance la maternité. Et, depuis peu, on peut le revendiquer.

La dénatalité

Et le résultat est bien là ! On redoutait la dénatalité depuis les années 1990, aujourd'hui, il n'y a plus d'équivoque, nombreux sont les jeunes couples qui ne souhaitent plus se reproduire ! Le démographe François-René Dumont s'inquiète que l'Occident soit le siège d'un effondrement de la natalité et qu'il voie son poids démographique relatif par rapport au monde s'abaisser à un pourcentage inédit depuis vingt-cinq siècles. Sa population, estime-t-il, pourrait diminuer dangereusement en dépit de l'importance de l'immigration. Par ailleurs, sans enfants, la famille se modifie, sa place centrale dans l'organisation de la société est remise en question, les fondements sur lesquels elle repose sont fragiles¹⁹.

L'enfant est devenu un empêcheur de vivre, de bénédiction il est passé à fardeau remarque Claude Habib. La tendance *Childfree* est passée d'individuel à collectif, de choix à idéal.

En 2010, les jeunes qui annonçaient préférer une vie sans enfants²⁰ représentaient 4,3% des filles et 6,3% des garçons. En 2022, 13% des garçons et des filles de plus de quinze ans disaient préférer une vie sans enfants. Et depuis, les choses n'ont cessé de s'accélérer. En 2024, 663 000 bébés sont nés en France, c'est 45 000 de moins que l'année précédente, soit une baisse de 7% en un an. Le nombre de naissances rivalise aujourd'hui avec le nombre de décès et lorsque les courbes se croiseront, la population ne pourra plus se renouveler. En 2024, les naissances étaient encore supérieures en nombre aux décès mais de très peu, 10 000 environ, les chiffres se croiseront courant 2025. L'Indice conjoncturel de fécondité (ICF) est aujourd'hui à 1,63 en France, or il faudrait 2,2 pour que la population se renouvelle. À cela, il faut ajouter l'infertilité qui touche un couple sur quatre en France et un sur six dans le monde. Si cette évolution se confirme, la population mondiale pourrait diminuer de moitié à la fin du siècle : quatre milliards en 2100 au lieu des huit attendus.

Une enquête réalisée à Montpellier en 2024 montre qu'à la question « Souhaitez-vous avoir un jour un ou des enfants ? » la réponse est oui pour 75% d'entre eux et non pour 15% (10% ne se prononcent pas) sur un nombre total de 629 réponses. Et dans les 15% de réponses négatives, on trouve deux fois plus de filles que de garçons : ceci est un phénomène nouveau²¹.

Zoë Dubus, docteur en histoire de la médecine, en a analysé les raisons lors d'une étude de 2017²², et la question de la liberté arrive en tête. Responsabilité, mauvaise répartition des tâches domestiques entre l'homme et la femme (malgré les avancées), puis apparaît la question de l'avenir. Comme s'il fallait aujourd'hui

¹⁹ G.F. DUMONT « La baisse de la natalité et les perspectives de la démographie de la France », Fondation Res Publica, 2019, 18, pp.1-66. halshs -02182464.

²⁰ À priori, car ils peuvent changer d'avis.

²¹ S. BECQUE- ICKOWITZ, Enquête réalisée auprès d'étudiants en droit et en master « Droit de la Famille et des Personnes », 2024, Faculté de Droit, Montpellier, dans le cadre des travaux d'éthique du groupe Labyrinthe présidé par Gemma Durand.

²² Z. DUBUS et Y.KNIBIEHLER, « La non-parentalité au XXI^e siècle », *Sextant*, 36, 2019, 191- 208.

être sûr du futur, non plus y croire, avoir la foi, mais être sûr, preuves à l'appui. Et dans cette peur de l'avenir, émerge fortement le souci écologique.

Cette question de l'impact des naissances sur la planète mérite que l'on s'y arrête. Nombreux sont les jeunes annonçant cet argument comme décisif dans leur choix, or il est erroné. C'est un article paru en 2017 dans une revue scientifique *Environnement Research Letters*²³ qui est à l'origine de la méprise. Il s'agit, explique l'ingénieur Emmanuel Pont²⁴, d'une étude qui analysait les moyens de réduire l'empreinte carbone en réduisant les émissions, en équivalent CO2 par an. Et qui fait la part belle, dans ses conclusions, au fait d'avoir moins d'enfants. Il n'est une semaine où l'on n'entende, dans le discours de la jeunesse, qu'avoir un enfant est la pire chose que l'on pourrait faire pour la planète. « D'après cette étude, un enfant représenterait un bilan carbone de près de 60 tonnes de CO2 par an, dominant toutes les autres actions individuelles présentées habituellement, même les plus significatives comme arrêter l'avion ou abandonner la voiture à essence », remarque Emmanuel Pont ! Il estime ce résultat faux. Les calculs doivent être rapportés à l'âge, aux individus et aux pays : dans les pays pauvres, la natalité est importante et les émissions de gaz à effet de serre ne le sont pas, et dans les pays riches, la natalité baisse mais les émissions de gaz à effet de serre restent importantes. Les parents sont responsables du CO2 de leur enfant. Il affirme qu'arrêter de faire des enfants n'aura qu'un effet mineur par rapport à d'autres déterminants de la crise écologique.

L'argument techno-scientifique

Mais un autre argument mérite qu'on s'y arrête plus longuement. À savoir la possibilité que notre spécialité, la gynécologie, ait une responsabilité, et c'est notre propos d'aujourd'hui.

La maîtrise de la conception

Tout d'abord, la maîtrise de la conception, pour cette génération, est acquise. Ces jeunes hommes et femmes ont commencé leur vie sexuelle avec une contraception pouvant être parfaite, premiers rapports sans risque, quatorze années à peu près parfaitement protégées permettant les hésitations amoureuses et l'établissement conjugal ainsi que les études et l'entrée dans la vie active. Avec, en cas d'accident, l'IVG en secours. C'est ensuite seulement que se pose la question de la grossesse. Ce sentiment d'un corps maîtrisé convient parfaitement aux jeunes femmes d'aujourd'hui qui aiment l'hypercontrôle. Mais le choix n'en est que plus difficile, et lorsque la société et la famille se font prégnantes, le pas à franchir n'est pas aisé. Attendre un enfant est devenu un acte volontaire, la décision relève du conscient, elle est réfléchie, pesée, elle est entièrement sous leur responsabilité.

²³ S. WYNES et K. A. NICHOLAS, « The Climate Mitigation Gap: Education and Government Recommendations Miss the Most Effective Individual Actions », *Environmental Research Letters* 12 n° 7, 2017.

²⁴ E. PONT, *Faut-il arrêter de faire des enfants pour sauver la planète ?* Paris, 2025, Petite Bibliothèque Payot.

L'arrêt de la pilule, le retrait du stérilet, seront, pendant des années, remis au lendemain. Où est leur liberté ? La liberté, si durement acquise par leurs grand-mères, se serait-elle retournée contre eux ?

La démétaphorisation du désir d'enfant

Mais une autre conséquence du décrochage de la procréation de la sexualité est la possibilité, pour certaines, que la sexualité s'isole de l'amour²⁵. Le psychanalyste Jean-Pierre Winter estime que ces dissociations procréation-sexualité et sexualité-amour ont entraîné ce qu'il appelle « la démétaphorisation du désir d'enfant²⁶ ». Il y a eu, dit-il, autour du désir d'enfant et pendant très longtemps, une poésie du monde. C'était un acte au sein duquel était l'amour. Non pas que l'amour soit nécessaire pour faire des enfants mais la métaphore du désir d'enfant était l'amour. À partir du XIX^e siècle (romantisme) la question s'est posée de savoir de quoi le désir d'enfant serait la métaphore. Car si la rencontre qui aurait pu se faire au nom de l'amour ne se fait pas, le désir d'enfant doit reposer sur des éléments nouveaux, plus pragmatiques : l'économie familiale, la société et ses différents contextes, la planète etc. Les discours sur cette question deviennent sociologiques. Et les raisons de ne pas faire d'enfant apparaissent, et s'installent en première place. La poésie, de *poiein*, créer, s'est éloignée, et avec elle la création.

La Procréation médicalement assistée

Immense progrès de la seconde moitié du siècle dernier concernant la santé de la femme, la Procréation médicalement assistée (PMA) a permis de corriger, pour partie, la malédiction de la stérilité. Mais qu'est devenu l'engendrement entre paillasse et congélateur ? En permettant la rencontre des gamètes hors du corps de la mère, la FIV a créé une distorsion en temps et en espace dans le fil naturel de la vie. Pour optimiser les chances de la patiente, il nous revient ensuite d'évaluer les embryons. Et si les gamètes parentaux sont déficients, il faut faire appel à des gamètes exogènes. Un enfant peut aujourd'hui être issu de nombreux parents. La maternité a éclaté ! La mère sera d'intention, celle qui désire l'enfant, l'accueillera et l'élèvera. Deux autres femmes partagent la maternité : en donnant un ovocyte, le noyau pour l'une, les mitochondries pour l'autre. Une femme peut avoir prêté, ou loué, son utérus, c'est la Gestation pour autrui (GPA), non légale en France mais utilisée par les Françaises, nous le savons, à l'étranger. Au-delà du père d'intention, il a peut-être fallu un don de sperme, peut-être un don d'embryon. Et depuis peu, une jeune femme privée d'utérus à la naissance peut se voir greffer celui d'une proche compatible, sa mère le plus souvent²⁷. Et là encore, des questions apparaissent : l'enfant, né de sa mère, mais qui a grandi dans l'utérus de sa grand-mère où avait grandi sa mère, n'est-il pas un peu le frère ou la sœur de sa mère ? Et cet utérus de la grand-mère qui a porté l'enfant n'en fait-il pas un peu sa mère ? Un utérus est-il une simple poche à bébés ou fait-il sens pour un enfant ? Et lorsque la

²⁵ G. DURAND, « Les nouvelles conversations amoureuses », Akademos, *L'engagement*, 2023, pp. 125-136.

²⁶ J.P. WINTER, entretien 2025.

²⁷ C'est le professeur Jean-Marc AYOUBI, chef de Service en Gynécologie-Obstétrique à l'Hôpital Foch, Suresnes, qui a réalisé, il y a peu, cette première en France.

FIV offre plus d'embryons que nécessaire, il faut les conserver pour une tentative ultérieure. Ce temps très particulier de la congélation bouscule le déroulé du temps. Nous ne parlerons pas ici du transfert de l'embryon dans le ventre de la mère après la mort du père, non légal à ce jour, mais qui laisse envisager la pire des distorsions dans le fil de la reproduction.

Conception éclatée, en temps et en espace, embryon réifié, évalué, congelé, gamètes venus d'ailleurs, la question n'est pas de poser un quelconque jugement sur le progrès. Ces techniques ont permis de nombreuses naissances, attendues, souhaitées et espérées. La question est tout autre : tout cela, imperceptiblement, a participé, à la suite de la conception maîtrisée, à semer du trouble dans l'imaginaire collectif. Du brouillage dans l'inscription dans la génération et une fragilité de l'enracinement.

« Tempête sur l'arbre généalogique », estimait France Quéré lorsque ces questions se posaient au Comité consultatif national d'éthique dans les années 80-90, « les branches, s'entremêlent, tombent les unes sur les autres ; les racines saillent de la terre, lancent des pousses échevelées [...] Qui supportera l'idée d'être jeté sur terre, dans une telle confusion ? Notre raison dépend des formes ordonnées de notre généalogie. En un mot la folie nous menace si, expatriés du sillon régulier de la condition humaine, nous sommes des fœtus, jetés au vent, cherchant en vain, faute de savoir d'où nous venons, qui nous sommes. J'interroge mon identité dans le grand livre ancestral : il me répond par des lignes sautées, des phrases incompréhensibles, des pages déchirées. En m'arrachant au temps, on m'a privé des logiques qui éclairent ma raison et des fidélités qui accompagnent ma vie²⁸. »

Certes, la filiation est loin de n'être que biologique, là n'est pas notre inquiétude. Mais ces nouvelles conceptions, ces nouveaux enfants décrochés du fil du temps et de la cohérence de l'espace, détachés de l'engendrement, semblent jetés aux vents des désirs des hommes. Lesquels désirs, parfois si violents et si déterminés qu'ils abattraient des montagnes, peuvent aussi, avant même la naissance, priver de sa liberté d'être l'enfant à naître... Où, et comment, s'enracineront ces enfants ? Dans quelle suite d'hommes, de femmes s'inscriront-ils ? À quelle génération s'enchaîneront-ils ?

Les conceptions sans père

D'autant que cette génération a acquis la possibilité légale de se passer d'un père pour concevoir un enfant. Nous avons développé, en 2019, les dangers de la disparition du père lors du Colloque Innovation²⁹. C'est là certainement le plus grand brouillage dans la génération et la confrontation à la différence de sexes. Arrêtons-nous quelques instants sur ce qui a été observé depuis la promulgation de la loi en 2021 :

Durant l'année qui a suivi (quinze mois exactement), il a été enregistré 15 000 demandes de PMA sans homme. C'est 7,5 fois plus que les demandes émanant de couples hétérosexuels. Et un peu plus de la moitié provenait de femmes seules. Il y a quatre catégories de femmes souhaitant faire un enfant seule :

- les femmes asexuelles, qui ne veulent pas de sexualité ;

²⁸ F. QUÉRÉ, *L'éthique et la vie*, Paris, éd. Odile Jacob, 1991, p. 201.

²⁹ G. DURAND, « D'innovation médicale à innovation sociétale. Faire un enfant sans père », déjà cité.

- les femmes aromantiques, qui ne veulent pas d'amour ;
- les femmes qui dissocient le couple de la parentalité ;
- les femmes arrivant à 40 ans sans avoir trouvé d'homme.

En novembre 2023, mille cent bébés étaient nés en France légalement conçus sans père. C'est peu, mais le message ne concerne pas que ces mille parents, la possibilité légale de concevoir sans père a institué l'inutilité du père face à l'ensemble de la société. Et a fragilisé, là encore, la génération dans l'imaginaire collectif. Il y a de la confusion autour de ce que signifie le fait de se reproduire. L'enfant ne survient plus au croisement de la génération et de la différence des sexes. Le spectre de « l'être-jeté » nous taraude. Il a très probablement affolé, inconsciemment, la nouvelle génération.

Un cas clinique résume bien l'ensemble de ces troubles :

Madame G. a consulté pour stérilité dans le service du professeur Ayoubi, avec lequel je travaille, à l'hôpital Foch.

Après trois échecs de FIV, deux embryons ont été conservés, qui patientaient au congélateur. Mais madame G. a annoncé que son mari et elle se séparaient. Comme le veut le protocole, monsieur a signé la demande de destruction des embryons. Et quand madame s'est présentée pour signer à son tour, elle a, dans le même temps, engagé une procédure de PMA femme seule. Il nous fallait détruire deux embryons conçus au sein de l'union d'un homme et d'une femme et en fabriquer un nouveau avec sperme de donneur.

La technique est là, tout est possible. La loi est là, tout est légal. Mais qu'en est-il de la confrontation entre deux sexes différents, de la poésie de la rencontre et de la métaphore du désir d'enfant ? Qu'en est-il de l'inscription dans la génération et par là-même de l'établissement des racines ?

L'argument de la question du genre

La transidentité participe grandement – là encore dans le paysage inconscient collectif – à l'amointrissement de la différence entre les sexes. Nous ne parlerons pas ici des éventuels dangers de la dysphorie de genre, surtout chez les jeunes, notre préoccupation va à la mise au monde d'un enfant conçu par des sexes fluctuants, non établis ou changeants. Ceci introduit du brouillage entre le masculin et le féminin. En devenant interchangeables, les deux sexes ne représentent plus les repères qui fondaient, par leur différence, la conception d'un enfant, sa place de sujet, de sujet séparé. Et sa liberté. Un enfant peut aujourd'hui naître d'un rapport homosexuel entre deux hommes, l'un des deux passé de femme à homme mais ayant conservé ses organes génitaux féminins d'antan. Sera-t-il père ? mère ? Comment s'élaborera la consistance d'existence de ce fruit qu'il porte en son sein ? Bien sûr la transidentité reste un phénomène marginal au sein de la jeune

génération, mais le message de la labilité de la différence des sexes est institué. Et cela fragilise, *de facto*, l'enracinement.

Épilogue

J'ai connu madame G. et je ne suis pas inquiète. C'est une femme solide, ancrée, enracinée, issue d'une grande famille africaine. Elle trouvera les ressorts pour laisser advenir son nouveau-né dans une poésie du monde.

C'est pour la nouvelle génération que nous nous inquiétons, ces jeunes face auxquels nos progrès ont peut-être abîmé, dans une conception trop maîtrisée et des enfants trop fabriqués, le miracle de la naissance.

Une inscription devenue fluctuante dans une généalogie, parfois même impossible (qui est le père, qui est la mère ? Qui sont les ascendants, qu'en est-il de la généalogie ?), une équivoque entre le masculin et le féminin assortie de la possibilité d'une conception hors de l'opposition des deux sexes, tout cela a fragilisé l'enracinement et donc le fondement de la vie. Et cette fragilité est certainement à l'œuvre dans l'inconscient de cette nouvelle génération qui doute. « Pour instituer un humain, poursuit Jean-Daniel Causse, il est indispensable que chacun puisse se repérer sur une chaîne de générations. Si les individus sont mal différenciés et les générations mal identifiées, la généalogie ne pourra s'établir. Et sans elle, le nouveau-né ne pourra pas s'enraciner³⁰. »

La post-modernité, dans cet élan fou de liberté et d'émancipation, a fait fi des racines, a pensé plus facile d'aller vers la légèreté, de rendre négligeable le rapport à la nature et interchangeable celui à la culture. Chantal Delsol raconte qu'Emmanuel Leroy-Ladurie estimait que pour retrouver l'équilibre d'une société après les énormes déchirures que sont la fin du servage, la fin de l'esclavage, ou l'émancipation des femmes, il fallait bien deux siècles³¹. En 1949, déjà, Simone Weil en appelait au retour aux valeurs fondamentales d'enracinement pour tempérer les excès de la modernité. « Un enracinement, disait la philosophe, qui comprend une quête spirituelle, la nécessité d'une conscience éthique et d'une responsabilité sociale³². »

Je finirai, par la question centrale que posait Françoise L'Homer dans l'argument de notre colloque : « Faire fi de ses racines, la liberté serait-elle à ce prix ? », puis de s'interroger avec Friedrich Nietzsche, en ajoutant : « Celui-là seul [serait-il] libre qui sait danser sans ses chaînes ?³³ ».

Les naissances d'aujourd'hui sont décrochées de la génération, comme désenchaînées. Cette absence de chaînes offre-t-elle liberté ou désorientation, vertige, à ceux qui l'observent, qui doutent et qui hésitent. La liberté, pour

³⁰ J.D. CAUSSE. *Naître ou la puissance des commencements*. *Études*, 2014/1 (janvier), pp. 39-47.

³¹ CH. DELSOL « Figure du dernier homme » déjà cité

³² S. WEIL, *op.cit.* note 12.

³³ F. NIETZSCHE, *Humain, trop humain*, II, 1879.

Nietzsche, c'est savoir exprimer sa propre essence sans influences extérieures. Vivre pleinement en accord avec sa volonté intérieure. Mais ne faut-il pas être enraciné pour jouir de cet intérieur dont il parle ? Ne faut-il pas être solidement amarré pour être libre ? Libre de croire en l'avenir et de faire le pari fou de mettre au monde un enfant ? La liberté sans ancrage est un leurre, un faux-semblant, voire un danger.

Ces nouvelles naissances, que nous avons participé à fabriquer sous couvert de liberté, en tant que gynécologues animés par le bien des femmes, ne peuvent s'amarrer. Elles flottent, y compris dans l'imaginaire des trentenaires inquiets, elles flottent sans pouvoir s'enraciner. Et sans racines, il ne peut y avoir de foi en l'avenir, et sans foi en l'avenir, il est difficile de souhaiter la venue d'un enfant.

DIALOGUE AUX ENFERS ENTRE CHARLES PÉGUY ET ALBERT CAMUS

par

Jean-Pierre LAUTMAN de l'Académie de TOURAINE

La scène se passe dans la partie des enfers réservée aux âmes qui quittèrent leur corps de manière violente et soudaine. Charles Péguy soliloque quand une autre âme passe tout près de lui et s'arrête à sa hauteur : il s'agit d'Albert Camus. Ce dernier reconnaît Péguy, le salue, décline son propre nom et lui révèle qu'il fut comme lui écrivain. S'engage alors un dialogue entre ces deux morts illustres.

Camus : Puisque vous ne savez rien de moi, attardons-nous sur l'Algérie, ma patrie. Sous domination ottomane depuis trois siècles, en 1830 elle comptait environ trois millions d'habitants disséminés principalement dans les zones rurales. L'affaire du coup d'éventail du 29 avril 1827 fut prétexte à la conquête française ; Alger assiégée se rendit aux Français au début de juillet 1830.

Péguy : Quelle remontée dans le temps : mon propre père n'était pas né.

Camus : Mon grand-père paternel non plus. La Seconde République fit de l'Algérie un territoire doté de trois départements organisés sur le modèle de la France. Progressivement, toutes les villes côtières du pays sont occupées. Cent mille militaires français veillent sur cette « pacification ». La répression des populations est atroce. « Les colons », dénomination saugrenue, étaient alors déjà plus de cent mille, venus d'un peu partout : Espagne, Italie, Grèce, Malte et, bien sûr, France. En 1848 et 1849, plusieurs convois partent de Paris et de Lyon. Les débuts de cette migration sont tragiques ; débarqués au-delà de la Méditerranée, la plupart de ceux qui tentent l'aventure dorment sous la tente ou dans des baraques. Sans compter qu'à l'été 1849, le choléra fait des ravages. Les gens meurent comme des mouches.

Péguy : Ma grand-mère et ma mère émigrèrent également mais pas aussi loin ni dans d'aussi dures conditions. La pauvreté est un continent aride et invaincu.

Ceux qui y résident croient « [...] que l'on peut trouver facilement du travail honnête ; qu'il suffit d'être courageux, vaillant au travail, soigneux, pour avoir le droit de vivre en travaillant ; que nous pouvons sauver de la misère les gens que nous aimons ; que nous pouvons sauver nos amis de la faim ; que nous sommes assurés nous-mêmes contre le déficit, contre la misère, contre le dépérissement et contre la mort¹ ».

Camus : Contre la mort, dites-vous. Vous ne croyez pas si bien dire ; la condition faite à mon père fit de lui « Un homme dur, amer, qui avait travaillé toute sa vie, avait tué sur commande, accepté tout ce qui ne pouvait s'éviter, mais qui, quelque part en lui-même, refusait d'être entamé. Un homme pauvre enfin. Car la pauvreté ne se choisit pas, mais elle peut se garder². »

Revenons à mes ancêtres. Né sous le premier empire à Bordeaux, sans avoir jamais connu son père, Claude Camus se maria à Marseille en 1839 avec Thérèse Beleoud. Il est le premier des Camus à se risquer avec femme et enfants. Il s'installe comme ferblantier à Ouled Fayet, localité située à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger. Son fils y exerce comme forgeron et Lucien, son petit-fils, devient caviste à Alger puis Mondovi : il s'agit de mon père.

Claude resta pauvre. Il avait émigré dans l'espoir d'une condition meilleure. La branche Cormery, son ascendance maternelle, était d'origine tourangelle ; ce sang coule dans mes veines, mêlé au sang espagnol. On ne quitte pas son pays par caprice. Tous mes aïeux furent des besogneux, des impécunieux : ils furent des corps, des corps rompus aux labeurs des champs ou aux travaux artisanaux, des corps en souffrance. Combien de fois entendis-je ma grand-mère dire que le Christ n'avait jamais débarqué en Algérie.

Péguy : Le Christ débarque où il veut et quand il veut. Quant aux privilégiés, si ces êtres imperméables à la grâce méprisent tant le corps comme lieu de grandes souffrances, c'est qu'ils ne savent pas que l'immense troupeau des humbles vit ou survit par obstination ou par force d'âme. Les riches, ces mépriseurs du corps, n'ont ni âme ni corps. À l'inverse, tous les simples sont d'abord leur corps, s'y trouvent jetés comme des relégués sur des chemins :

« Mère voici vos fils et leur immense armée.
Qu'ils ne soient pas jugés sur leur seule misère.
Que Dieu mette avec eux un peu de cette terre
Qui les a tant perdus et qu'ils ont tant aimée³. »

Camus : Tous les humbles qui s'installèrent en Algérie côtoyaient la misère. Quant aux questions de théologie, laissons-les de côté : j'ai trop affaire aux hommes pour m'y intéresser. Il me suffit de savoir qu'à l'entrecroisement de différents rameaux plus ou moins proscrits, je vins au monde dans le département de Constantine, non loin de la frontière avec la Tunisie. Très précisément à Mondovi, village relié à Bône par une ligne de chemin de fer d'une vingtaine de kilomètres.

¹ C. PÉGUY, *De Jean Coste*, in : Œuvres en prose complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1987, I, p. 1013.

² A. CAMUS, *Le Premier Homme*, in : Œuvres complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 2008, IV, p. 779.

³ C. PÉGUY, *Ève*, in : Œuvres poétiques complètes, Paris, éd. Gallimard, La Pléiade, 1984, p. 1031.

Saint Augustin, auquel j'ai consacré, ainsi qu'à Plotin, mon mémoire de fin d'études de philosophie, rendit l'âme tout près de Bône, à Hippone. D'après ce que ma mutique mère m'apprit, mon père quitta Alger pour Mondovi au printemps de mon année de naissance ; il y avait été nommé responsable d'un important domaine viticole. Elle le rejoignit avec mon frère en septembre.

Péguy : Vous avez eu un père, c'est une chance que je n'ai pas connue. J'avais dix mois et j'étais fils unique quand le mien mourut. Et de quelle mort !

Camus : Moi aussi, j'ai perdu prématurément le mien. Mobilisé dans les zouaves identifiables à leur pantalon bouffant rouge, leur chéchia de même couleur, leur gilet bleu à lisérés rouges, il débarqua en France où il n'avait jamais mis les pieds ; il fut emporté à l'automne 1914, des suites d'une blessure provoquée à la tête par un éclat d'obus : j'avais onze mois. Quelques semaines après l'affrontement qui vous fut fatal. Vous aviez quarante-et-un ans, mon père pas encore vingt-neuf. Cela fit de mon frère et moi deux pupilles de la nation.

Péguy : Sa tenue me rappelle la mienne : le pantalon garance fit de nous des cibles de choix au milieu des champs. La mort de votre père me le rend proche. Quelques mots sur Désiré Péguy, mon propre père : il naquit à Saint-Jean-de-Braye deux ou trois ans avant l'établissement de vos ancêtres en Algérie. Louis Péguy, son grand-père, fut vigneron à Chécy, à l'est d'Orléans, et Jean, son père, simultanément jardinier et bûcheron. Ce dernier s'installa avec son épouse Honorine Lemesle, couturière, à Orléans en 1847, 104 rue du faubourg Bourgogne. Leur fils, c'est-à-dire mon père, était ouvrier menuisier. Au tout début de 1872, il épousa Cécile Quéré, ma mère, rempailleuse de chaises ; elle vivait avec ma grand-mère 50 faubourg Bourgogne où mon père s'installa. J'y naquis le 7 janvier 1873 et mon père y mourut, le 18 novembre de la même année, à midi : il avait vingt-neuf ans, comme le vôtre. Ma grand-mère y trépassa également, le 12 février 1887 dans la nuit : elle avait soixante-quatorze ans et moi quatorze. Mon chagrin fut immense.

Être orphelin de père n'a pas abîmé mon enfance, car ma mère et ma grand-mère me prodiguèrent de l'amour. Comme vous-même, je fus un enfant différent des autres mais n'en souffris pas. Tous ceux qui grandirent avec un père et une mère ne peuvent concevoir comment vivent ceux qui n'ont pas de père ou pas de mère. Je n'ai pas pâti de cette situation puisque j'ignorais de quoi j'étais privé. Je vécus sans y penser avec des compensations : attrait pour les études, goût pour l'exercice physique, présence d'une activité fébrile sur le bord de la Loire (où je manquai d'ailleurs me noyer), culte de l'amitié ou soif exigeante de trouver du sens à l'existence. Et, je dois l'avouer, aussi un peu de chance ! Du sens et de la chance ! De là viennent sans doute mes passions, mes bouillonnements et ma fidélité à ceux dont je suis le fruit, à mon père, même si je ne l'ai pas connu, et à ma mère, et à ma grand-mère. L'enfant que je fus a cédé place à l'homme. Quelle est la caractéristique de celui qui est né du peuple ?

« [II] se retourne vers sa race et aussitôt après son père et sa mère il voit s'avancer ce front de quatre et aussitôt après, aussitôt derrière il ne voit plus rien qu'une immense

masse et une innombrable race, aussitôt après, aussitôt derrière il ne distingue plus rien. Pourquoi ne pas le dire, il s'enfonçe avec orgueil dans cet anonymat. L'anonyme est son patronyme. L'anonymat est son immense patronymat⁴. »

Mais et vous, que vous est-il arrivé après la mort de votre père ?

Camus : Ma mère, Lucien, mon frère, de quatre ans plus âgé que moi, et le bébé que j'étais, quittâmes Mondovi pour nous installer à Alger, chez ma grand-mère. Joseph et Étienne, deux des frères de ma mère, vivaient déjà là. Joseph avait sa chambre dans le quartier mais prenait ses repas avec nous. Six sous le même toit, c'était trop. Un jour de ma septième année, au terme d'une querelle avec Étienne, mon oncle Joseph délogea. Nous emménageâmes quartier Belcourt, dans la maison du 93 rue de Lyon. Plusieurs commerçants occupaient le rez-de-chaussée. Nous vivions donc à cinq à l'étage, dans un logement de trois pièces, sans éclairage dans les escaliers, sans eau courante, ni électricité, ni chauffage : ma grand-mère, Étienne, son fils cadet, ma mère, deuxième de ses filles, mon frère, et moi. Maman, mon frère et moi, couchions dans la même pièce, ma mère dans un lit, nous deux dans un autre lit. Ma grand-mère avait sa chambre; que l'on traversait pour entrer dans la salle à manger où mon oncle dormait, sur le canapé, son chien près de lui. Cette pièce comportait un bureau et un buffet ainsi qu'une table recouverte d'une toile cirée sur laquelle était posée une lampe à pétrole. Sur le palier, des WC à la turque.

Dans la cour, au rez-de-chaussée, la mère de ma mère élevait quelques poules. Quelle personnalité que la sienne !

« Droite, dans sa longue robe noire de prophétesse, ignorante et obstinée, [elle] n'avait jamais connu la résignation. Élevée par ses parents mahonnais dans une petite ferme du Sahel, ma grand-mère avait épousé très jeune un autre Mahonnais, fin et fragile, dont les frères étaient déjà installés en Algérie dès 1848 après la mort tragique [de notre] grand-père paternel⁵. »

Chez nous, elle cuisinait sur un réchaud à alcool. Pour cuire certains plats ou des pâtisseries comme, à Pâques, les *mounas*, nous allions chez le boulanger du quartier. Il les enfournait en nombre, les nôtres et celles des voisins, après sa dernière cuisson de pain.

Mon oncle Joseph parlait peu et mal ; il s'évertuait à déchiffrer quelques mots dans le journal en ânonnant à voix haute ; ma mère, parlait encore moins que lui ; de plus, elle était sourde et, comme sa mère, analphabète. Elle endurait sans se plaindre six jours sur sept la journée de travail harassante au service de gens aisés. Elle faisait les lits, nettoyait les vitres, lavait les parquets à genoux, effectuait les grosses lessives, les interminables vaisselles à la main, astiquait les vitres. Elle rentrait tard le soir, exténuée.

L'argent qu'elle rapportait était remis en mains propres à ma grand-mère qui régénait tout. Elle le rangeait dans une boîte à biscuits dans l'armoire de sa chambre.

⁴ C. PÉGUY, *Note conjointe sur M. Descartes*, in : *Œuvres en prose complètes*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1992, III, p. 1298-1299.

⁵ A. CAMUS, *Le Premier Homme*, in : *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 2008, IV, p. 790.

Il en allait de même pour mon oncle tonnelier à qui elle laissait un petit pécule pour qu'il puisse se rendre au café situé près de chez nous. Sa scolarité terminée, Lucien travailla à quatorze ans pour une compagnie d'assurances. Son salaire fut remis à notre grand-mère. À soixante-dix ans, elle en imposait encore, avec son éternel chignon strict, son comportement inflexible, ses exigences intraitables.

Péguy : Tout l'inverse de ma grand-mère Étienne !

Camus : Elle portait des vêtements noirs comme toutes les veuves espagnoles. Ses immenses yeux clairs et froids s'enflammaient lorsqu'elle s'emportait. Jamais maman ne porta la main sur nous, par contre ma grand-mère nous traitait sévèrement. Si Lucien ou moi ne marchions pas droit, elle nous corrigeait à la cravache ou au nerf de bœuf comme on agit avec un bourricot rétif. Ma mère la suppliait d'épargner nos visages. Cette vieille femme énergique, résolue, était née à la fin de l'année 1857 à San Luis, village situé à petite distance de Mahon. Elle quitta l'Espagne avec ses parents et ses six frères et sœurs pour s'installer en Algérie. Elle se maria, mit au monde neuf enfants, en perdit deux en bas âge, devint veuve. Son père mort alors que je n'avais que trois ans, elle quitta la ferme où elle vivait pour s'installer à Alger avec ses enfants. Ceux qui étaient en âge de travailler trouvèrent un emploi et les plus jeunes furent soumis à sa fêrule.

Ma jeunesse fut marquée par deux femmes : l'une décidait de tout, l'autre de rien, l'une plus superstitieuse qu'attentive aux principes de la religion catholique, intransigeante avec son entourage, l'autre, usée par le labeur, éloignée de l'Église et proche de ses enfants, nous traitant de manière diamétralement opposée à celle de sa mère.

Péguy : Votre grand-mère fut analphabète. La mienne aussi. Mère de l'enfant naturelle que fut ma mère, cette femme qui ne savait pas lire m'enseignait le langage français. Votre grand-mère était rigoureuse, la mienne était prévenante et patiente. Elle me parlait beaucoup.

« [Elle] était venue au monde loin d'Orléans, dans un pays qui se trouve en remontant la Loire, à Gennetines, du côté de Moulins, dans le Bourbonnais⁶. »

Elle avait tenu une fabrique d'allumettes et mit la clef sous la porte en raison de la nationalisation de la production d'allumettes⁷. C'est ainsi qu'elle s'embarqua avec ma mère sur l'Allier puis sur la Loire pour s'arrêter à Orléans et y rester.

« Petite, ma grand-mère gardait les bêtes, les moutons et surtout les vaches parce que les vaches sont bien plus faciles à garder que les moutons ; elle s'était, avec ses chiens, battue contre les loups. Elle n'avait pas été élevée avec ses parents, parce qu'ils avaient trop d'enfants et parce qu'ils étaient trop gueux ; c'était son grand-père qui l'avait élevée, un vieux brave homme qui avait bon cœur ; ils demeuraient tous les deux dans une

⁶ C. PÉGUY, *Pierre, commencement d'une vie bourgeoise*, in : Œuvres en prose complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1987, I, p. 147.

⁷ Cette raison alléguée par PÉGUY, est sujette à caution. En effet, Le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes chimiques est défini par la loi organique du 2 août 1872, date à laquelle Cécile était enceinte de son fils. Il est difficile de dire pourquoi Étienne Quéré qui s'installa avec sa fille âgée de 9 ans à Orléans en 1855, renonça à son commerce.

cabane⁸. » « Du temps de ma grand-mère, les enfants n'allaient pas à l'école ; seulement quand elle fut un peu plus grande elle alla au catéchisme⁹. »

Camus : Ne pas aller à l'école ? N'est-ce pas un affreux châtement ?

Péguy : Ô, combien avez-vous raison !

« Quand je fus un peu plus grand, ma grand-mère et maman me contèrent [...] l'histoire de mon père : mon père était d'une famille où il y avait eu de grands malheurs ; c'était un homme doux, petit, sérieux et patient ; tout jeune il avait appris le métier de menuisier, un métier qui s'est beaucoup perdu depuis et qui se perdait déjà un peu de ce temps-là ; mon père avait une assez bonne santé, mais il n'était pas très fort de son tempérament ; il ne fut pas soldat, mais quand les Prussiens arrivèrent il partit dans les mobiles du Loiret, qui firent le siège de Paris. Ma mère avait conservé religieusement dans le tiroir de la commode un morceau de pain du siège et une lettre que mon père lui avait envoyée un peu avant l'investissement. Il y écrivait avec quelle surprise heureuse il avait pour la première fois vu le grand Paris, que les Parisiens étaient du drôle de monde, qu'ils avaient d'ailleurs le cœur sur la main, [...] qu'il était allé avec eux à Vincennes et qu'il y avait là des canons de quoi chasser les Prussiens de toute la France, que d'ailleurs les Prussiens n'oseraient jamais, ni s'attaquer à Paris.

De loin en loin, quand j'avais été bien sage, ma mère me lisait cette lettre, et me montrait le petit morceau de pain dur ; je m'étonnais un peu que les Prussiens eussent forcé mon père à manger de ce pain sec, puisqu'il y avait tant de canons à Vincennes ; j'aimais déjà le bon pain tendre et celui-ci était gris, plein de paille, de son et de poussière.

Maman m'expliqua que mon père et les autres s'étaient battus longtemps, que mon père et les autres avaient fait campagne, ce qui est très pénible et fatigant, et dangereux, que mon père avait couché dans la neige et mangé de ce pain-là, que même on n'en mangeait pas comme on voulait, et que c'était là où mon père avait pris la maladie dont il était mort¹⁰. »

Camus : L'absence d'un père a des conséquences insoupçonnables. Avec ce détail : l'orphelin ne se doute pas de ce qu'il a perdu puisqu'il ne sait pas ce qui lui manque. Cela, vous l'avez dit. C'est pourquoi je ne reprendrais pas cette appréciation de François Mauriac avec qui j'ai eu des différends, autre écrivain orphelin de son père, qui pourrait échanger avec nous. En ouverture de *Commencement d'une vie*, il écrit : « Je ne me suis jamais accoutumé à ce malheur de n'avoir pas connu mon père. » Parler de la sorte le concerne mais ne me convient pas.

Péguy : Il est vrai que la mort de mon père ne m'a pas rendu malheureux puisque je n'ai pas été touché directement par elle. « *Commencement d'une vie* » avez-vous dit ? Moi aussi j'ai écrit « *Commencement d'une vie* ». Mais j'y ai mis mon second prénom devant et un adjectif à la fin ; ce qui donne : « Pierre, commencement d'une vie bourgeoise ». J'ai tout entrepris pour ne pas devenir un bourgeois, c'est-à-dire un homme qui se complaît dans les accommodements avec ce que Pascal, orphelin à trois ans de sa mère, appelle l'ordre des corps, l'ordre des charnels que

⁸ C. PÉGUY, *Pierre, commencement d'une vie bourgeoise*, in : Œuvres en prose complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1987, I, p. 147-148.

⁹ *Ibidem*, p. 149.

¹⁰ *Ibidem*, p. 150-151.

sont les riches et les rois. On peut y ajouter les bourgeois. Apparemment, vous n'êtes devenu ni riche, ni roi, ni bourgeois.

Camus : Devenir un bourgeois eût été trahir mes aïeux. Néanmoins, grâce à mon prix de 1957, je vécus dans une aisance certaine. Je ne l'ai jamais recherchée, elle est arrivée comme un fruit tombe de l'arbre. Avant cette distinction, une phrase d'un de mes anciens amis me marqua au fer rouge. Pourtant, lui non plus ne connut jamais son père puisqu'il le perdit, âgé de quinze mois. Par contre, il fut un fils de la bonne bourgeoisie.

Péguy : Quelle phrase ?

Camus : « Il se peut que vous ayez été pauvre mais vous ne l'êtes plus ; vous êtes un bourgeois [...] comme moi¹¹. »

Péguy : Voilà bien une phrase de bourgeois ! « Quand on va chez les loups, il faut s'attendre à être mordu¹². »

Camus : L'absence d'un père a des conséquences insoupçonnables, disais-je ; dans votre cas, la privation du père se dupliqua puisque ni votre mère ni vous n'eûtes un père. C'est aussi mon cas : mon propre père n'avait qu'un an quand mourut le sien. En quelque sorte, orphelins de père sur deux générations ! Les délicats plaignent les orphelins, mais que connaissent-ils de l'âme de l'orphelin ? Ils se font des idées, élaborent des chimères et se fourvoient. Je ne souffris pas du manque de père mais de la sottise ou du mépris de certains qui se plaisaient à humilier l'enfant que je fus, parce que pauvre.

Péguy : Les pauvres sont toujours humiliés et quand ils le sont trop, ils deviennent imprévisibles et se révoltent. À ce moment, on les craint. Et l'on a raison. Pour ma part, la pauvreté m'apprit à ne jamais rien céder devant personne.

Camus : À l'école, mon honneur de pauvre m'amena à me battre. Au lycée, cela me passa. Cependant, les adultes se montrent parfois aussi sots que les enfants. Plus tard, on me fit sentir que je portais l'odeur de la pauvreté comme d'autres celle du muguet ou de la violette. L'amour de vivre m'amena à mépriser ces niaiseries. Cet amour connut son tremblement de terre : à dix-sept ans, les premières atteintes de la tuberculose m'obligèrent à quitter la maison pour vivre dans de meilleures conditions. Un oncle m'accueillit chez lui. Il exerçait la profession de boucher et était cultivé, rationaliste, anarchisant et propriétaire d'une riche bibliothèque. J'en usai à ma guise : je découvris des auteurs ou des œuvres dont j'ignorais tout. Il m'aida à subvenir à mes besoins et me laissa libre. Deux ans après, ma grand-mère mourait. Sa disparition eut sur moi un double effet : d'un côté, je ne la regrettai pas,

¹¹ J.-P. SARTRE, *Réponse à Albert Camus*, in : Situations IV, Gallimard, 1964, p. 93.

¹² C. PÉGUY, *Note conjointe sur M. Descartes*, in : Œuvres en prose complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1992, III, p. 1356.

de l'autre je lui pardonnai : je présumais que cette femme énergique et endurcie avait dû connaître une existence difficile tant en Espagne qu'en Algérie. Suivant son convoi funèbre, je me disais deux choses : d'une part que mon enfance et mon adolescence étaient achevées et d'autre part, que le sort de cette vieille femme correspondait à celui de tous mes ancêtres. Tous avaient été pauvres, tous étaient usés comme ma mère, par des tâches ingrates et pénibles. Je n'oublie pas que « 80 % des Français d'Algérie [n'étaient] pas des colons, mais des salariés ou des commerçants. Le niveau de vie des salariés, [...] supérieur à celui des Arabes, [était] inférieur à celui de la métropole...¹³ »

Je le redis : les premiers de mes parents qui s'installèrent en Algérie n'avaient qu'une malle et leurs enfants. Mille dangers les guettaient : les tribus en guerre, les lions, la malaria, le manque d'aide matérielle de la France. Ma grand-mère n'échappa pas à ce genre d'épreuves, sans compter celles que je n'imagine même pas et auxquelles elle résista.

Ce chemin de croix de mes ancêtres, j'en suis l'héritier. Il m'a façonné et je ne l'ai jamais désappris ; il m'a précisé les formes du corps de la liberté. Je n'ai pas appris la liberté chez tel ou tel théoricien, je l'ai apprivoisée dans la pauvreté ! Car jamais je ne connus la misère, ne serait-ce qu'en n'étant jamais privé du nécessaire et en me réchauffant à l'amour de ma mère. Comme la misère, la pauvreté manque d'argent mais contrairement à elle, la pauvreté conserve une part de cette précieuse richesse dont bien des riches sont dépourvus : la dignité. À condition de travailler en homme libre : « Il y a une dignité du travail dans les petits tonneaux faits le dimanche¹⁴ ».

Péguy : Une dignité du travail, dites-vous ? Mais le travail c'est la dignité. Ou plutôt, cela devrait l'être. Relisez Marx :

« L'ouvrier n'a le sentiment d'être auprès de lui-même qu'en dehors du travail. Et, dans le travail, il se sent en dehors de soi [...] Son travail n'est donc pas volontaire, mais contraint, c'est du *travail forcé*¹⁵. »

Et le travail forcé, ce n'est plus du travail.

De mon temps, « il fallait qu'un bâton de chaise fût bien fait. C'était entendu. C'était un primat. Il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le salaire ou moyennant le salaire. Il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le patron ni pour les connaisseurs ni pour les clients du patron. Il fallait qu'il fût bien fait lui-même, en lui-même, pour lui-même, dans son être même. Une tradition, venue, montée du plus profond de la race, une histoire, un absolu, un honneur voulait que ce bâton de chaise fût bien fait. Toute partie, dans la chaise, qui ne se voyait pas, était exactement aussi parfaitement faite que ce qu'on voyait. C'est le principe même des cathédrales¹⁶. »

Tous mes ancêtres vécurent dans la dignité, comme les vôtres, même si leur vie n'emprunta pas un chemin facile. Si je suis devenu écrivain, c'est en mémoire d'eux, de tous ceux qui m'ont précédé, qui, modestes et ignorés, portèrent la vie sur leurs épaules pour que puissent s'édifier, depuis toujours, les sociétés qui passent,

¹³ A. CAMUS, *Chroniques algériennes, La bonne conscience*, in : Œuvres complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 2008, IV, p. 359.

¹⁴ A. CAMUS, *Carnets*, in : Œuvres complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 2006, II, p. 854.

¹⁵ K. MARX, *Manuscrits de 1844*, Paris, Éd. sociales, 1968, p. 60.

¹⁶ C. PÉGUY, *L'Argent*, in : Œuvres en prose complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1992, III, p. 791-792.

mouvantes comme le flot des vagues. Sans travail libre et, plus encore, sans travail, survient la misère que ni vous ni moi n'avons connue, ne serait-ce que parce qu'enfants, nous eûmes un toit, une mère et une grand-mère attentives.

« On confond presque toujours la misère avec la pauvreté ; cette confusion vient de ce que la misère et la pauvreté sont voisines ; elles sont voisines sans doute mais situées de part et d'autre d'une limite ; et cette limite est justement celle qui départage l'économie au regard de la morale¹⁷. »

La misère exclut, bannit, la pauvreté unit le pauvre au pauvre. Ma propre race n'eut pas la vie facile.

« [Tous] travaillaient dans les vignes et dans les moissons des seize, dix-huit heures par jour, dans les pleins jours d'été, dans les grands jours de juillet, d'août et de septembre, de la première aube qui est presque à deux heures du matin jusqu'au dernier crépuscule qui est presque passé neuf heures du soir. Ils travaillaient des journées sans nombre et des journées sans limites¹⁸. »

Mais le paysan ne doute pas de lui : il travaille sans penser que sa condition est insupportable, il travaille sans être obsédé par l'argent.

Ma mère ne dérogea pas qui œuvra jusqu'à dix-sept heures par jour à rempailler des chaises. Et ma grand-mère ne se reposait jamais. Ce fut elle qui s'occupa de moi ; maman qui, comme votre père, n'avait pas connu le sien, n'avait pas le temps, parce qu'elle travaillait du matin au soir.

Vous surpréndrais-je si je vous disais que j'ai écrit comme mes ancêtres cultivèrent la terre ? En payant mon écot à la fatigue, en noircissant des pages, en me crevant les yeux sur le papier raturé, en vérifiant des citations dans les livres ouverts près de moi comme des sentinelles prêtes à barrer la route à des importuns, en allant à Suresnes vérifier le marbre dans l'atelier de M. Payen, imprimeur de mes cahiers, installé près de la Seine ? Je conservais l'inconfort des activités de mes aïeux en exerçant la mienne.

« En moi, autour de moi, dessus moi, sans me demander mon avis tout conspir[ait], au-dessus de moi, tout concour[ai]t à faire de moi un paysan non point du Danube, ce qui serait de la littérature, mais simplement de la vallée de la Loire, un bûcheron d'une forêt qui n'est pas même l'immortelle forêt de Gastine, puisque c'était la périssable forêt d'Orléans, un vigneron des côtes et des sables de Loire. Sauf qu'au lieu d'être bûcheron ou paysan, je suis devenu écrivain¹⁹. »

Camus : « La misère est une forteresse sans pont-levis²⁰. » La pauvreté ? Qui est en droit d'en parler hormis les pauvres ou ceux qui, comme vous et moi, le furent ? Trop de raisonneurs ou de bourgeois confisquent la parole des pauvres pour s'exprimer à leur place comme si les pauvres n'avaient rien à dire. Je sais de quoi je parle, moi qui fus fils d'une mère mutique ; son langage passait par une autre voie que le verbe. Sa vulnérabilité fut pour moi un livre ouvert et immédiatement

¹⁷ C. PÉGUY, *De Jean Coste*, in : Œuvres en prose complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1987, I, p. 1018.

¹⁸ C. PÉGUY, *Note conjointe sur M. Descartes*, in : Œuvres en prose complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1992, III, p. 1291.

¹⁹ C. PÉGUY, *Victor Marie, comte Hugo*, in : Œuvres en prose complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1992, III, p. 170-171.

²⁰ A. CAMUS, *Le Premier Homme*, in : Œuvres complètes, Paris, Gallimard, La Pléiade, 2008, IV, p. 830.

déchiffrable. Sans elle, jamais je ne fusse devenu écrivain. Je me suis fait tel pour la délivrer de son silence. Car je suis certain d'une chose : on peut être pauvre et rester humain. C'est ce que fut mon père. En 1905, il fit son service militaire dans les zouaves, au Maroc en ébullition. Il assista à des horreurs. Rapportant à ma mère un spectacle macabre atroce, il en fut révolté et protesta :

« Un homme, ça s'empêche ». Puis il ajouta : « Moi [...] je suis pauvre, je sors de l'orphelinat, on me met cet habit, on me traîne à la guerre, mais je m'empêche²¹. »

Péguy : Que voulait-il dire par « Un homme, ça s'empêche » ?

Camus : Qu'un homme ne peut pas faire n'importe quoi ou alors toute l'humanité est en péril. Je connus tant de personnes qui ne s'empêchèrent pas. J'en ai rencontré des centaines durant mon existence. J'en ai également approché d'autres « qui s'empêchaient ».

Péguy : Qu'un homme ne puisse pas faire n'importe quoi est une pensée juste. Et pourtant, combien cèdent à cette tentation ! Et un homme qui fait n'importe quoi prend le risque d'y perdre son âme. On ne guérit pas de son enfance. En tout cas, moi, je n'en suis pas guéri. Mon éloquente grand-mère tint pour moi le rôle que joua pour vous votre mère silencieuse. Il est vrai que vous et moi étions pauvres et que la pauvreté est une première école, une école sans maître, une école exigeante, une école qui dévore ses enfants les plus fragiles, une école dans laquelle trop d'enfants entrent encore au moment où nous parlons. Cette école détruit les uns et enseigne aux autres que l'argent n'est pas une valeur essentielle. L'argent est obscène et règne en despote. Il veut que tout cède devant lui. Je n'ai pas été élevé dans cet esprit. J'ai écrit pour faire comprendre à mes lecteurs l'implacabilité de bien des existences, pour rappeler que l'esprit doit conserver ses droits et ne jamais capituler devant l'indécence de l'argent, de l'argent qui prostitue tout.

C'est à ma mère, à ma grand-mère et à l'école que je dois d'avoir échappé à cette glu dans laquelle se prennent les faibles comme les esprits habitués. Sans l'école, que serais-je devenu ?

Camus : Ce que nous sommes devenus, nous le devons au hasard ou au destin.

Péguy : Ou tout simplement à la chance ! Je revois mon école. La première école normale de garçons du Loiret fut remplacée après la Guerre de 1870 par une nouvelle située 72, rue du faubourg Bourgogne, près de la Loire. C'était tout près de chez moi. Elle ouvrit ses portes en 1879. Comme toutes les écoles normales, elle comportait une école d'application dans laquelle étaient formés les hussards noirs de la République. Imaginez la porte massive que heurte le hasard : la même année, en octobre, je fais ma première rentrée des classes dans cette école située près de chez moi. J'y accomplis toute ma scolarité primaire. En novembre 1881, Théophile Naudy est nommé directeur de l'école normale. Grâce à cet homme attentif, je fus

²¹ *Ibidem*, p. 779.

admis au lycée d'Orléans. Comment mieux vous parler de cette impeccable figure qu'en reprenant ce que j'ai, plus tard, écrit de lui ?

« Il avait ce tempérament de fondateur, qui est si beau, qui fut si fréquent dans les commencements de la troisième République. J'avoue que c'était une rudement belle chose que cette école normale d'instituteurs où nous étions comme de petits pupilles, et que c'était jeune, et que ça battait neuf, et que ça marchait. [...] Officiellement il ne dirigeait que l'école normale. Mais son activité débordante ne pouvait ignorer, ou négliger la filiale. Dirai-je qu'il me distingua. Ce serait parler grossièrement. Il se fit bientôt mon maître et mon père. J'ai dit plus haut qu'il était l'homme du monde à qui je devais le plus : il me fit entrer en sixième. [...] M. Naudy me rattrapa si je puis dire par la peau du cou et avec une bourse municipale me fit entrer en sixième à Pâques, dans l'excellente sixième de M. Guerrier. Il faut qu'il fasse du latin avait-il dit. [...] Je me demande souvent avec une sorte d'anxiété rétrospective, avec un vertige en arrière, où j'allais, ce que je devenais, si je ne fusse point allé en sixième, si M. Naudy ne m'avait point repêché juste à ces vacances de Pâques. J'avais douze ans et trois mois. Il était temps²². »

J'ose l'affirmer : à ce moment crucial, M. Naudy décida de ma vie et de ma vocation.

Camus : Mon école se trouvait à Alger. Non pas l'école annexe mais l'école de la rue Aumerat. Encore habillé d'une robe, j'étais entré à l'âge de quatre ans dans la section maternelle qui ne me laissa guère de souvenirs. Tout changea à compter de la classe où j'appris à lire. L'école primaire m'émerveillait. J'y étais heureux. Apprendre me comblait. Le petit pauvre que j'étais y gagnait d'être riche. Toute ma scolarité fut un arc-en-ciel, un faisceau de lumière. Je m'y trouvais aussi à l'aise que plus tard, quand j'allais nager en mer, avec mes copains, sous le soleil éclatant. En classe de 7^e, mon plaisir d'apprendre décupla. M. Germain y exerçait sa mission comme un sacerdoce. Il me servit de guide ou mieux encore...

Péguy : De père, n'est-ce pas ?

Camus : Vous avez deviné. Cet homme, l'un des deux ou trois à qui je dois à peu près tout, déployait un inlassable charisme en direction de ses trente-trois élèves. C'était un maître comme ceux que vous avez décrits : sérieux, épris de sa mission, soucieux de nous mener jusqu'au certificat d'études et d'élever le plus possible nos jeunes esprits. Orphelin de père comme moi, ce qu'à l'époque j'ignorais, ayant été blessé à la guerre qui vous envoya ici, M. Germain trouva l'étroit passage vers mon cœur. Je buvais ses paroles. Il sentit mes dispositions et m'évita de quitter l'école pour aller travailler comme Lucien. Que je rapporte de l'argent était la volonté de ma grand-mère. Je le lui expliquai. Mais il était tenace et voulait que j'entrasse au lycée.

Un soir, il quitta l'école pour m'accompagner chez moi. Parvenus à destination, nous montâmes l'escalier encore inondé de soleil. Il frappa. La porte s'ouvrit : ma grand-mère nous regarda, médusée. Sans doute pensa-t-elle que j'avais commis une grave faute. Mon maître la détrompa d'un geste et M. Germain s'adressa à

²² C. PÉGUY, *L'Argent* in : Œuvres en prose complètes, Paris, éd. Gallimard, La Pléiade, 1992, III, p. 816-817.

moi : « Cette conversation ne te regarde pas, attends-moi dans la rue. » Puis il entra derrière ma grand-mère décontenancée.

Une heure plus tard, il redescendit, me trouva sur le pas de la porte et me dit qu'au début de la conversation, ma grand-mère ne voulait pas entendre parler de mon entrée en 6^e ; il précisa :

« [C'est normal], elle se [fait] du lycée une idée obscure et un peu effrayante comme un lieu où il [faut] travailler dix fois plus qu'à l'école communale puisque [les] études [mènent] à de meilleures situations et que, dans son esprit, aucune amélioration matérielle ne [peut] s'acquérir sans un surcroît de travail²³. »

Il ajouta que, contre toute attente, ma mère, toujours effacée devant la sienne, avait pris la parole : « Maman, Albert doit aller au lycée et il ira. » Déconcertée, ma grand-mère s'inclina.

Les jours qui suivirent, durant un mois, il dispensa à un petit groupe d'élèves dont j'étais des cours pour nous permettre d'affronter l'entrée en classe de 6^e. Je réussis et M. Germain prit toutes les dispositions pour que je bénéficie d'une bourse. Vous et moi, fils sans père, avons eu la chance de rencontrer, vous, M. Naudy, moi, M. Germain. Sans mon maître, sans cette main affectueuse qu'il tendit au petit enfant pauvre que j'étais, sans sa force d'âme et son exemple, jamais je ne fusse devenu écrivain. Je lui dois tout et ne saurais dire s'il est question de chance ou de hasard.

Péguy : Hasard, chance ? Qu'importe le terme qui peut désigner exactement le rôle que jouèrent ces hommes sur nous. Il suffit que nous ayons conscience que nous, enfants du peuple, fûmes distingués par ces pères « solaires » et que ceux-ci placèrent leur confiance en nous comme Noé l'accorda à la colombe de retour le soir, une feuille d'olivier dans son bec. La colombe, c'est vous et c'est moi. La colombe c'est le vol au-dessus des eaux, c'est l'espérance en l'avenir, la colombe c'est la quête entêtée de l'aller et du venir, c'est l'humanité qui, comme disait votre père « s'empêche » ; la colombe, c'est la vie. La vie qu'elle tient dans son bec.

Camus : Une dernière chose : un jour la colombe m'apporta la conviction que j'étais né dans une famille, la gauche. Il me fut difficile de n'en pas voir la corrosion. Cette gauche initialement créée pour chasser la misère et faire reculer la pauvreté montrait trop d'accommodements avec le monde bourgeois. Cela me navra et pourtant je lui reste fidèle.

Péguy : À qui le dites-vous ! J'ai aimé la gauche et son tribun Jaurès avant de m'apercevoir qu'ils cultivaient plus les palinodies que l'amour des petites gens. « Tout commence en mystique et finit en politique²⁴. »

²³ A. CAMUS, *Le Premier Homme* in : Œuvres complètes, Paris, éd. Gallimard, La Pléiade, 2008, IV, p. 843.

²⁴ C. PÉGUY, *Notre jeunesse* in : Œuvres en prose complètes, Paris, éd. Gallimard, La Pléiade, 1992, III, p. 20

Camus : Je l'ai exprimé autrement : « Il n'y a ni justice ni liberté possibles lorsque l'argent est toujours roi²⁵. » Qui pourrait donner corps à cette vérité à graver dans le marbre ?

Péguy : Personne, sauf peut-être... la petite espérance !

²⁵ A. CAMUS, *L'argent contre la justice* in : *Combat*, samedi 21 octobre 1944, sous le pseudonyme de Juste Bauchart.

SYNTHÈSE

« QUI PREND LE PASSÉ POUR RACINE, A POUR FEUILLAGE L'AVENIR¹ »

par

Françoise L'HOMER-LEBLEU de l'Académie d'ORLÉANS

En nous soufflant le thème des racines pour notre colloque de cette année 2025, sans doute Michel Woronoff n'imaginait-il pas à quel point il allait toucher juste. Ce ne sont en effet pas moins de quarante projets venant de vingt et une académies que nous avons reçus – un record – et au final trente-sept textes, ce qui sans doute témoigne de la bonne santé de notre CNA. Je ne saurais assez remercier Marie-Dominique Joubert, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, d'avoir accepté de me seconder dans le lourd travail de relecture, de correction et de mise aux normes qui nous a occupées des mois durant. Nous lui devons aussi la mise en page du volume de nos Actes qui vous sera remis à l'issue de ce colloque. Un très gros travail là aussi.

Mais revenons aux racines. Comme vous l'avez lu dans l'argumentaire de présentation du thème, le terme renvoie à une racine indo-européenne **wrad* signifiant à la fois « racine » et « rameau ». Devenu *rhisa* en grec, d'où le rhizome, nous la retrouvons dans le bas-latin *radicina* passé par *radix*, « la racine », mais aussi « le fondement », « la source », et de là la radicalité, les solutions radicales, avec leurs drames et leurs errements, mais parfois aussi leurs ré-enracinements et l'éclosion toujours possible de bourgeons à venir.

Une telle palette de sens offrait de nombreux points d'accroche à nos confrères qui nous ont emmenés de « la masse obscure de la terre², » royaume privilégié des racines, jusque dans l'immensité de l'espace et du temps et aux profondeurs de l'âme humaine. En nous appuyant sur les textes de nos confrères, nous

¹ V. HUGO, « Fonction du poète » (1840), *Les Rayons et les Ombres*.

² P. VALÉRY, *Eupalinos, L'âme et la danse, Dialogue de l'arbre*, Paris, Gallimard, coll. Poésie, 1945, p. 161.

commencerons par l'étude des racines au sens propre du terme, puis nous verrons comment les racines ont, depuis la nuit des temps et jusqu'à aujourd'hui encore, modelé notre humanité ; quelques exemples de fidélité à ces racines viendront étayer notre propos. Nous terminerons par la mise en cause de l'enracinement peu à peu apparue dans notre société, par les turbulences qui en découlent aujourd'hui et par les réponses qui, peut-être, pourraient permettre qu'un jour se lève un message d'espérance.

Des profondeurs de la Terre à l'infini de l'espace et du temps

Fin connaisseur de la forêt d'Orléans et fort de ses observations menées *in situ* dans les forêts domaniales ou privées, c'est à la découverte des racines forestières que nous invite **Pierre Bonnaire**. Après avoir décrit ces racines en l'état, leur architecture, leur ramification et la manière dont elles croissent, notre confrère nous invite à découvrir la vie secrète de cette rhizosphère qui se joue sous terre, les mystères de la biocénose à l'œuvre loin de nos regards, autrement dit des échanges entre les êtres vivants qui peuplent notre sous-sol : végétaux, animaux, champignons sans lesquels les racines ne pourraient absorber l'eau nécessaire à la croissance de l'arbre. L'exposé se termine par l'évocation des techniques agricoles et forestières propres aux racines des arbres telles qu'elles sont actuellement mises en œuvre tant pour nos besoins industriels et agricoles, parfumerie et trufficulture comprises, que dans les domaines de l'aménagement du territoire pour par exemple la fixation des dunes ou le reboisement des terrains de montagne, un rempart contre les crues dévastatrices. C'est bien en grande partie grâce à l'avancée des recherches sur le système racinaire des arbres que, selon notre confrère, nous préserverons le mieux la vie et lutterons le plus efficacement contre les effets du changement climatique.

Un bel exemple d'un tel aménagement du territoire est justement celui que nous décrit **Bernard Aubert**, de l'académie de Montpellier, dans sa communication sur la création dans les années 1960 de la cité de La Grande Motte dans ce qui n'était alors « **qu'une lande saumâtre abandonnée aux embruns et aux vents inhospitaliers** ». Il s'agit de la bien nommée *Mission Racine*, car, même si elle doit son nom au haut fonctionnaire Pierre Racine qui fut chargé de la présider, c'est bien grâce à la maîtrise du niveau phréatique d'une nappe d'eau douce permettant aux plantes d'échapper aux effets délétères des eaux saumâtres, ennemies des systèmes racinaires, qui permit la création de cette cité aux plantations luxuriantes et par ailleurs aujourd'hui entièrement autonome en fourniture d'eau d'irrigation. Un bon exemple de ce que peut nous apporter la science face aux défis du XXI^e siècle, en particulier dans la question de la gestion de l'eau si intimement liée à l'implantation racinaire.

Pour **Patricia Verdeau**, de l'académie de Toulouse, il s'agit moins de décrire les racines que de les penser en tant que telles, au sens littéral du terme. Elles qui assurent en même temps fixité, structuration et régulation, celle de l'apport

en eau par exemple, que peuvent-elles nous apprendre qui puisse nous aider à mieux comprendre le vivant et à le mieux respecter ? L'évocation de la forêt de Bialowieza en Pologne, dernière forêt primaire d'Europe, avec ses arbres séculaires auprès desquels les nôtres ne sont que de chétifs arbrisseaux, est là comme un témoin de nos mémoires oubliées et de « nos racines primordiales ». Au-delà des racines elles-mêmes, notre consœur nous invite à réfléchir aux conditions de vie, de développement et d'existence du végétal. Que nous disent les plantes du rapport qu'elles entretiennent entre les règnes, entre l'organique et l'inorganique, entre le sol et l'air, entre la terre et le ciel ? Et comment les racines se situent-elles dans cet agencement ? Où commencent-elles ? Où s'arrêtent-elles ? Même si de tout temps les racines ont inspiré les philosophes, à l'instar de Sénèque comparant les dogmes de la sagesse au « monde mystérieux des racines » ou de Descartes voyant dans la métaphysique les racines de l'arbre philosophique, voire de Gilles Deleuze et de Félix Guattari proposant d'échapper à l'arbre en choisissant le paradigme du rhizome – nous le verrons plus tard –, elles restent pour nous l'altérité absolue dont peut-être, pour peu que nous les écoutions, nous avons à apprendre dans le cadre d'une transition écologique.

Mais il est d'autres racines que celles qui plongent dans les profondeurs de la terre, des racines que nous ne soupçonnons pas et qui sont pourtant là, bien visibles à l'œil nu, dans l'immensité de l'espace. Dans une communication propre à donner le vertige, c'est à la découverte de nos racines cosmiques que nous invite **Sylvie Vauclair**, de l'académie de Toulouse, car pour notre consœur, c'est bien dans l'immensité de l'univers que celles-ci plongent. Le ciel, nous dit-elle, tel que nous le voyons la nuit, c'est-à-dire tel qu'il était à des millions d'années-lumière de nous, est « la mémoire visible de l'Univers ». Nous-mêmes sommes des poussières d'étoiles et les ressources si rares dont nous avons besoin pour nos téléphones portables, nos voitures électriques et autres objets stratégiques qui nous sont devenus indispensables, ont été créées avant la naissance du Soleil. Cela fait réfléchir. S'appuyant sur les immenses progrès de la science, c'est toute l'histoire de l'univers qui défile devant nos yeux, depuis la formation des premiers composants chimiques il y a de cela des milliards et des milliards d'années jusqu'à l'émergence des éléments permettant l'apparition du vivant. Certes, nous ne savons pas comment l'on est passé du non-vivant au vivant, mais, quoi qu'il en soit, sans ce lointain passé où les molécules dont est fait le vivant prennent leurs racines, nous ne serions pas. Reste à percer le mystère de l'apparition de la vie et de la conscience, mais cela est une autre histoire.

Avec **Henry de Lumley**, de l'académie de Marseille, c'est bien plus près de nous que nous sommes ramenés, loin du monde des astrophysiciens puisqu'avec lui nous allons à la recherche des racines de la cognition humaine depuis un million d'années telles que nous pouvons les lire dans les grottes de l'espace méditerranéen du sud-est de la France. Au départ simples charognards, nos lointains ancêtres deviennent chasseurs, puis apprennent à domestiquer le feu, inventent l'agriculture et l'élevage, découvrent l'art et les rites propitiatoires avant de se regrouper en

villages et d'y organiser leur mode de vie. Là sont, en quelque sorte, les toutes premières racines de notre humanité.

C'est à un autre marqueur de notre humanité que nous nous intéressons avec **Monique Giffard Generosi**, elle aussi de l'académie de Marseille, celui des lieux funéraires. Contrairement à l'animal, l'homme n'abandonne pas ses morts, et rude est parfois pour l'exilé le fait de ne pouvoir être inhumé dans sa terre natale. Catacombes romaines, sépultures édifiées au pied de la cité, églises accueillant les corps des martyrs, cimetières aménagés hors les murs avant de se retrouver englobés dans les villes devenues tentaculaires, cimetières militaires aux croix blanches toutes identiques ou carrés réservés sont autant de lieux de recueillement, des lieux où nos morts font encore partie de la famille humaine. Aujourd'hui cependant, les déplacements de population, l'explosion démographique, les obligations sanitaires et les enjeux climatiques obligent à penser de nouveaux modes de sépulture : arbres et forêts de mémoire, avec urnes biodégradables nichées au cœur des racines, humusation et autres procédés sont autant de méthodes, qui, pour déroutantes qu'elles soient, toujours témoignent du respect qu'en dépit de nos déracinements, nous accordons à nos morts. Oui, aujourd'hui comme hier, le tombeau nous enracine.

Aux racines de notre culture

Si nous sommes des poussières d'étoiles, si nous sommes faits de terre et retournerons à la terre, nous sommes aussi des êtres de parole au sens propre du terme. D'où vient le langage ? Cela non plus, nous ne le savons pas, mais grâce aux recherches conjuguées de la linguistique, de la phonétique, de la sémantique, de l'archéologie, de l'histoire, de l'étude des mythes et des récits, et même des résultats des analyses ADN, nous en savons aujourd'hui davantage sur la racine des langues indo-européennes qui sont parlées par la moitié de la population de notre terre. C'est le résultat de ces recherches que nous développe **Marc Baconnet**, de l'académie d'Orléans. À l'aide d'exemples précis, nous découvrons la logique d'un système à la fois très simple et d'une cohérence absolue. Trois lettres au départ, deux consonnes entourant une voyelle, et dont le sens est toujours un verbe, et de là, à l'aide de suffixes et de préfixes, une multitude de possibilités allant toujours du sens le plus concret au plus abstrait. Une construction abstraite donc mais pensée par un peuple d'arpenteurs qui sont agriculteurs ou artisans. Savoir par exemple que lorsque nous tournons les pages de notre livre nous nous promenons entre les rangées de vigne de nos lointains ancêtres donne une autre saveur à nos lectures. La racine, « **c'est l'atome du langage, conclut notre confrère, c'est l'anti-Tour de Babel, le Big-Bang de notre univers linguistique** ». La connaître, c'est « remonter aux sources du langage », mais c'est aussi mieux comprendre notre langue et le sens des mots.

Et sans les mots, comment penser ?

C'est que « nous ne pensons qu'avec les mots » écrivait Antoine Lavoisier dans son *Traité élémentaire de chimie* que nous cite **Hervé This**, de l'académie d'Alsace. Et celui-ci de se demander « comment notre langue nous fait scientifiques ». C'est par cette réflexion sur le langage « et l'épineuse question des mots » dans les sciences que notre confrère clôt sa communication sur la recherche scientifique, par ailleurs toujours faite de doutes et de remises en cause. Cette recherche étant tout entière vouée à la découverte, quelle stratégie faut-il aujourd'hui mettre en œuvre alors que, face aux méthodes que nous avons héritées de nos prédécesseurs, de nouveaux moyens de recherche sont venus bouleverser notre façon de travailler et nous ouvrir des champs d'investigation insoupçonnés ? S'appuyant sur la notion de racines, après avoir analysé la méthode scientifique et les conditions tant matérielles qu'humaines dans lesquelles s'exerce aujourd'hui le travail des chercheurs, en particulier en chimie, notre confère nous propose quelques idées stratégiques qui devraient permettre que celui-ci remplisse de mieux en mieux son objectif fondamental, la découverte.

Dans un autre domaine, celui de l'économie, c'est lui aussi de stratégie que nous parle **Jacques Igalens**, de l'académie de Toulouse, en posant la question de savoir si, dans l'entreprise, les racines sont un atout ou un handicap. Les racines d'une entreprise, ce sont ses récits fondateurs, ses valeurs soigneusement entretenues et transmises comme par exemple l'excellence technique et l'innovation chez Michelin, mais gare à celle qui, par fidélité sclérosante à ses racines, négligerait dans sa stratégie managériale de s'adapter aux nouvelles données de la société et de la science. Telle Kodak qui, piégée par sa fidélité aux films argentiques qui avaient fait sa gloire, négligea de prendre en compte le développement de la photo numérique dont elle avait pourtant été l'inventeur, c'est à l'échec qu'est vouée toute entreprise qui ne sait pas trouver l'équilibre entre adaptation à l'évolution du temps d'une part et fidélité à ses racines d'autre part. À toute entreprise il faut des racines et des ailes, conclut notre confrère.

Et c'est maintenant vers le langage des mathématiques que nous nous tournons avec **Bertrand Hauchecorne**, de l'académie d'Orléans. Un langage qui, tout abstrait qu'il est, est en réalité en lien direct avec le monde qui nous entoure. Qu'ils soient grecs, romains, arabes ou indiens, les mathématiciens ont tous puisé dans le vocabulaire concret pour forger les mots nécessaires à leurs raisonnements, soit en prenant le mot tel quel – un trapèze est une table à quatre pieds – soit en en créant de nouveaux par composition. Et si l'on dit « extraire la racine carrée », c'est, semble-t-il, parce que les Indiens à qui nous devons cette métaphore employaient en arithmétique le mot désignant « une racine de plante » pour désigner la racine carrée d'un nombre. Non visible à première vue quand le nombre dont on cherche la racine ne donne pas un carré parfait, telle la racine d'une plante il la faut bien « extraire ». De quoi rendre presque tangible la plus abstraite des sciences !

Avec **Béatrice Bakhouché**, de l'académie de Montpellier, nous ne quittons pas le domaine des mathématiques puisque, partant à la recherche des racines de la

pensée romaine passée dans notre culture, c'est vers Pythagore que se tourne notre consœur, brossant « un vaste tableau qui part de la rencontre de Rome avec le mathématicien philosophe jusqu'au Moyen Âge des cathédrales ». C'est dans le *Timée* que Platon traduit à sa manière l'enseignement de Pythagore reçu par lui comme une philosophie du nombre, l'Un étant associé au divin, à l'intelligible et l'unité étant l'origine absolue, la racine des nombres. À l'aube du V^e siècle de notre ère, Martianus Capella et saint Augustin reprendront à leur tour cette philosophie du nombre que l'on retrouve appliquée dans les sept arts libéraux du trivium et du quadrivium, sept chemins qui mènent du sensible à l'intelligible et au divin. À Dieu dira saint Augustin. Dès lors, on ne s'étonnera pas de retrouver les figures allégoriques d'Arithmétique, de Géométrie, d'Harmonie et d'Astronomie au fronton de nos cathédrales. Les racines pythagoriciennes conclut notre consœur, qui ont nourri l'arbre de la connaissance, permettent en fin de compte à l'âme de gagner le ciel et la divinité !

Nous restons en Grèce et à Rome avec **Franck Colotte**, de l'académie de Metz. Dans la plupart des récits mythiques de fondation des cités, écrit notre confrère, les végétaux jouent un rôle primordial tant comme symbole d'enracinement que comme métaphore du politique. Ainsi en va-t-il en particulier d'Athènes et de Rome. Athènes avec l'olivier qu'Athéna fit croître sur cette colline pierreuse qu'était alors l'Acropole, et Rome avec, au bord du Mont Palatin, le figuier sauvage au pied duquel le Tibre déposa le berceau de Romus et de Romulus, lointains descendants d'Énée l'exilé, avant que la Louve ne vienne les y nourrir. Deux arbres symbolisant deux conceptions radicalement différentes de la citoyenneté : l'olivier d'Athènes enraciné sur l'Acropole, impliquant que seuls ont droit de cité ceux qui sont nés sur le sol attique, et le figuier romain protecteur accueillant sur son sol l'enfant étranger pour qu'à son tour il y prenne racine. Citoyenneté enracinée dans la terre natale d'un côté, citoyenneté née d'une greffe de l'autre, non pas héritée mais conquise, offerte à l'étranger pour peu qu'il fasse preuve de sa capacité à devenir romain. Deux manières d'habiter le monde mais aussi deux exemples à méditer pour aujourd'hui puisque, si Athènes nous rappelle que « la cité a besoin de limites pour se dire », Rome nous enseigne qu'elle a « tout autant besoin d'élan pour durer ».

Nous retrouvons Rome dans le texte que nous offre **Jean Touzet**, de l'académie de Reims, puisque, s'appuyant sur la métaphore de l'arbre, notre confrère explore le substrat dans lequel notre droit puise sa sève. Au plus profond de ce substrat, le terreau civilisationnel pétri de culture gréco-romaine et judéo-chrétienne qui l'a fait naître et que l'on retrouve dans le Code Civil de 1804. Là se mêlent à part égale le droit romain des *pays de droit écrit* et le *droit de coutume* d'origine souvent germanique. Nous ne pouvons en quelques lignes résumer toute la richesse d'un texte qui, sur bien des points, éclaire les citoyens que nous sommes sur la raison d'être des lois qui les gouvernent. Relevons juste quelques exemples : venue tout droit de la *Parole solennelle* des Romains, la force de la parole donnée solennellement comme dans les mariages, ou par écrit dans les contrats selon

l'adage *Lex est quodcumque notamus* (« Quoi que nous notions, c'est la loi »). Ou encore la trilogie du *Prescrit*, du *Prohibé* et du *Permis* subtilement désignée dans les lois par le verbe « pouvoir ». Ou enfin la règle absolue que respectent nos démocraties *Nulla crimen, nulla poena sine legem* (« Nulle infraction, nulle peine sans loi »), une règle que, usant du principe d'analogie, transgressent sans état d'âme aucun tous les régimes totalitaires : le juge y fait ce qu'il veut. Entre la loi du 26 juin 1935 édictée par le Troisième Reich et le « Fais ce que voudras » de l'abbaye de Thélème, il y a notre droit qui fait en sorte que, en accord avec notre devise républicaine, « cohabitent harmonieusement ordre public et liberté personnelle, ce qui est la vraie raison d'être du Droit » conclut notre confrère.

Avec **Guy Basset**, de l'académie d'Orléans, c'est à présent à une réflexion sur l'art que nous sommes conviés, et plus précisément sur l'art sacré. Si toute religion exprime la transcendance qui l'habite par l'art, par la beauté, le terme apparu après la Grande Guerre concerne au premier chef le catholicisme depuis toujours grand pourvoyeur de commandes. Mais s'il va de soi que l'expression de la foi ne saurait faire abstraction de ses racines fondatrices, de ses sources d'inspiration, cela ne signifie pas pour autant que l'artiste serait prisonnier d'une tradition sclérosante. Bien au contraire. « **En art, la tradition n'est pas conservatrice, elle est révolutionnaire [...] elle a à conserver les forces vives qui en permettent et provoquent une révolution perpétuelle** », disait le père dominicain Marie-Alain Couturier qui, dans les années cinquante du siècle dernier, invitait les non-croyants à participer eux aussi à l'aventure. Et c'est bien cette conjugaison de tant de talents mis au service sinon de la foi, du moins de ce quelque chose qui nous dépasse, qui permet, dans cette terre laïque qu'est aujourd'hui la France, de reconstruire en si peu de temps, et en plus beau encore, Notre-Dame de Paris.

« **L'enracinement est peut-être le besoin le plus important [...] de l'âme humaine**³ » écrivait Simone Weil dans son ouvrage éponyme. Même si nous sommes riches d'une culture reçue en héritage qui, comme nous venons de le voir, plonge si loin ses racines, celles-ci passent aussi, et souvent d'abord, par celles qui nous rattachent à un territoire, à notre « entourage naturel » écrit encore Simone Weil⁴, et nombreux sont en effet les écrivains qui en témoignent. Comment par exemple penser George Sand sans le Berry, Flaubert et Maupassant sans la Normandie ou François Mauriac sans l'Aquitaine ? Ce sont ainsi quelques exemples de fidélité aux racines que nous ont proposés certains de nos confrères, exemples mettant en lumière la qualité de la récolte pour peu que l'on prenne soin des racines,

Fidélité aux racines

Un exemple de ce double enracinement est celui que nous donne **Jacques Richou**, de l'académie d'Angers, qui a choisi de nous parler de son arrière-grand-père René Bazin. Si l'Anjou natal de celui qui allait en 1904 être reçu à l'Académie

³ S. WEIL, *L'Enracinement*, Paris, Gallimard, 1949, éd Folio, p. 62.

⁴ *Ibidem*.

française tient une place centrale dans son œuvre, celle-ci dépasse largement les limites de sa province. S'il défend la terre et la campagne, avec ses paysages et ses traditions ancestrales menacées par les bouleversements entraînés par l'industrialisation, il s'attache aussi à défendre une certaine vision de l'homme inspirée de ses racines chrétiennes, une certaine vision de la condition humaine et de la famille elle aussi déjà mise à mal en ce dix-neuvième siècle finissant. Et puis, alors que ses ancêtres vendéens avaient été profondément marqués par la Révolution, il y a, parcourant toute son œuvre, cet attachement viscéral à la France, cet amour de la Patrie dont son roman *Les Oberlé*, roman de « la patrie blessée » par la perte de l'Alsace-Lorraine, est sans doute le plus beau témoignage. On doit aussi à René Bazin de nombreux articles de presse ainsi que quelques biographies, dont celles de Charles de Foucauld et de Jean-Baptiste de la Salle. Ce sont en définitive toutes ces valeurs qui naguère encore se transmettaient de génération en génération, qui parcourent l'œuvre de René Bazin, ces racines qui sont la marque d'une culture et d'une civilisation. Et qui sait si les nouvelles générations, conclut Jacques Richou, ne sont pas « plus nombreuses qu'il n'y paraît à être en quête de transcendance, de racines et de réel » ?

Et quand il y va de fidélité aux racines, comment ne pas évoquer ici nos académies, l'Académie florimontane par exemple, dont deux de ses membres, **Yves Laurencin** et **Bernard Premat**, nous content la genèse et l'histoire ? Née en 1606 à Annecy, celle qui fut la première à s'installer en terre francophone connut certes un long temps de dormance, mais, refondée au milieu du XIX^e siècle, elle développe depuis lors nombre d'actions culturelles, sociales et philanthropiques qui font d'elle une des plus importantes sociétés savantes de cette Savoie dont elle a par ailleurs à cœur de mettre en valeur le patrimoine historique. Ainsi reste-t-elle fidèle à son nom et à sa devise. À Son nom d'abord : la Florimontane, du latin *flores montani*, « Fleurs des monts », « parce qu'il y avait une si grande abondance de beaux esprits et que donc les Muses fleurissaient parmi les montagnes de Savoie », expliquait son fondateur saint François de Sales. Et puis à sa devise : *Flores Fructusque*, « des Fleurs et des Fruits ». C'est dire assez l'esprit qui anima celui grâce auquel s'épanouirent en France nos académies : plantés dans un sol fertile et entretenus avec soin, les germes semés à l'époque allaient au fil des siècles donner les fruits dont ici même aujourd'hui nous jouissons encore.

C'est à une autre institution fondée en 1610 par le même François de Sales que s'intéresse **Julien Coppier**, de l'académie de Savoie, dans sa communication sur l'ordre de la Visitation. L'image de l'arbre, là aussi, avait animé saint François de Sales au moment de cette fondation : « Il faut planter dans notre petit Annecy le germe de notre compagnie, car ce sera un arbre qui étendra ses branches par le monde », écrivait-il à Jeanne de Chantal qu'il avait entraînée dans l'entreprise. Par un minutieux travail d'archiviste mené *in situ* pour notre colloque, notre confrère nous montre comment, par le soin qu'elles mettent à entretenir et à préserver les documents fondateurs, les Visitandines ont pu essaimer dans le monde entier sans pour autant perdre l'esprit qui avait présidé à leur création : rédaction dès

1624 d'un *Coutumier* obligatoirement présent dans tous les monastères relevant de l'ordre, rédaction de mémoires, de biographies des sœurs, souci de rassembler les récits de fondation des monastères, publication des œuvres complètes de saint François de Sales, etc., tout cela avec comme ambition de conserver une mémoire collective et de souder les communautés « dans une volonté d'union fraternelle et spirituelle » particulièrement importante dans un ordre où chaque monastère est autonome. Oui, les racines elles aussi « se jardinent⁵ » pour que perdure l'esprit des origines. Un bon rappel finalement aussi pour notre CNA.

Fidélité aux racines encore avec le texte de **Jacques Battin**, de l'académie de Bordeaux, qui nous conte la vie de Ramond de Charbonnières, homme des Lumières à qui nous devons l'invention du thermalisme né au cœur des Pyrénées. Disciple de Rousseau, un temps député à l'Assemblée nationale législative, pourfendeur de tous les fanatismes qui échappa de peu à la Terreur robespierriste, il était à la fois géologue, glaciologue, botaniste, ethnologue et même écrivain. Guidé par notre confrère, nous gravissons les hauts sommets des Pyrénées, partons à la recherche des fossiles nombreux dans ces montagnes, nous émerveillons devant l'abondance de la flore et prenons les eaux à Bagnères, tout cela grâce à celui qui fut « l'inventeur des Pyrénées » et dont la société Ramond de Bagnères-de-Bigorre aujourd'hui encore entretient et l'œuvre et le souvenir.

Et c'est maintenant **Michel Marcelin**, de l'académie de Marseille, qui nous conte l'histoire de l'astronomie marseillaise et provençale depuis que, vers 300 av. J.-C., un certain Pythéas le Massaliote en eut jeté les bases. C'est lui qui, entre autres, estima l'axe de rotation de la Terre et qui fit le lien entre les marées et la Lune. Depuis cette époque, l'astronomie marseillaise n'a cessé de se développer et c'est d'ailleurs à l'Observatoire de Haute-Provence que nous devons la découverte en 1995 de la première exoplanète. La ville n'a pas oublié ses racines ni non plus celui qui il y a plus de deux mille ans y implanta l'astronomie puisque c'est le nom d'Institut Pythéas que se donna l'Observatoire des Sciences de l'Univers de l'université d'Aix Marseille.

Plus près de nous, c'est **Guy Scaggion**, de l'académie de Besançon, qui nous invite à réfléchir sur cette racine majeure qu'est la mémoire dans la transmission des valeurs de notre civilisation, et parmi elles spécialement celle de l'amour qui peut mener jusqu'au sacrifice pour sa patrie ou pour ses semblables. Une valeur qui est au cœur du message chrétien nous rappelle lui aussi notre confrère. C'est tout un village qui, le 25 avril 1944, subit les terribles représailles de l'occupant pour l'appui total qu'il avait donné à un jeune instituteur entré très tôt en Résistance, Jean Guyot, qui cinq jours plus tôt y avait abattu un agent de la Gestapo. Tout un village de Franche-Comté devenu village martyr, Saint-Didier, dont il fut dit plus tard, lorsque lui fut décernée la Croix de guerre avec palmes, que « par les souffrances matérielles et morales qu'avait subies sa population, [par] le patriotisme

⁵ V. MURE, « Mettre au jour les racines », in revue *Jardins*, n° 10, *Les racines*, Les Gachaux (77510), éd. Les pommes sauvages, 2021, p 14.

inébranlable et l'esprit civique dont [avaient] fait preuve tous les habitants », il se classait « comme l'un des hauts-lieux de l'épopée nationale ». Ainsi ces héros entrent-ils dans ce que notre confrère appelle les « racines mémorielles », racines qu'il nous revient d'entretenir pour qu'elles continuent de porter du fruit.

Et quel bel exemple de fidélité aux racines que celui que nous offre **Jean-Claude Meyer**, membre à la fois de l'académie de Toulouse et de celle des Jeux floraux ! C'est le parcours du cardinal Jules Géraud Saliège que nous retrace notre confrère, celui de cet enfant venu de la petite bourgeoisie rurale auvergnate nourrie d'une grande tradition chrétienne fidèlement transmise. À la fois mystique et passionné, très tôt confronté à la souffrance, lecteur de Jacques Maritain, d'Henri Bergson et de sainte Thérèse, on ne s'étonnera pas de voir celui qui en 1925 fut appelé au trône épiscopal de Toulouse faire sienne leur doctrine de l'amour ni non plus de le voir s'impliquer dans la JOC et le catholicisme social à la suite de l'enseignement de Léon XIII. Mais c'est surtout face au nazisme dont il perçut très tôt la barbarie qu'il donna toute sa mesure, jusqu'à cette *Lettre pastorale sur la personne humaine* qu'il fit lire en chaire dans toutes les paroisses de son archidiocèse le 23 août 1942, en pleine guerre et au risque de sa vie. Un appel qui, dans toute la France, allait enfin réveiller les consciences face au sort des juifs persécutés et livrés aux nazis par le régime de Vichy.

Face à cette fidélité aux racines, il en est en revanche pour qui les racines sont synonymes de frein à la liberté personnelle : « **Tu te libères, tu meurs** » écrivait en 2004 Amin Maalouf dans son livre *Origines* à propos des racines⁶. N'est-il pas alors préférable de se déraciner ?

Enracinement et déracinement

Si un nom dans la littérature est bien lié au thème du déracinement, c'est celui de Maurice Barrès auquel se sont intéressés deux de nos confrères, **Jacqueline Vons** de l'académie de Touraine, et Jean **El Gammal** de celle de Stanislas, mais chacun sous une perspective différente. Dans son roman *Les Déracinés* paru en 1897, Maurice Barrès raconte le parcours de sept jeunes Lorrains qui, sous l'influence de leur professeur de philosophie, kantien convaincu et membre actif du parti radical, « montent » à Paris pour y poursuivre leurs études et tenter leur chance. Si certains s'en sortent et finissent par rentrer dans leur province pour servir « leur petite patrie » – mais à quel prix ? –, d'autres en revanche finissent dans le crime.

C'est sur la critique du roman formulée par André Gide que se penche notre consœur **Jacqueline Vons**. Face à Barrès, partisan des idées de Taine, un temps attiré dans la mouvance boulangiste et prônant un « enracinement nécessaire à la création d'une unité morale, d'un cadre national fondé sur la terre », voire une « littérature nationale » dans le sillage de Charles Maurras, André Gide, dans une série d'articles incisifs publiés de 1898 à 1909, prône les voyages, la disponibilité,

⁶ A. MAALOUF, *Origines*, Paris, éd. Grasset, 2004, p.9.

l'ouverture à l'inconnu. S'appuyant non sans humour sur ses propres connaissances en arboriculture et rejetant le terme de déracinement employé par Barrès, Gide plaide pour la transplantation dans des terres nouvelles qui, pour peu que l'on sache en maîtriser les contraintes et les surmonter, permet que s'épanouissent la créativité et la liberté de l'esprit.

Près d'un siècle sépare la date de parution des *Déracinés* et celle de la mort de François Mitterrand dont l'un de ses biographes écrivait il y a peu qu'il était, selon le mot de Barrès, un « raciné ». C'est à la lumière de ces deux personnages que notre confrère **Jean El Gammal** nous propose une étude du thème des racines tel qu'il s'est développé dans l'histoire politique et culturelle de la France ces cent dernières années. François Mitterrand, on le sait, fut dans sa jeunesse lecteur de Barrès et proche de la droite ancrée dans la tradition. Tant dans ses écrits que dans ses actes d'ailleurs, il aura toute sa vie durant cultivé un certain enracinement : enracinement politique, séjours à Latche, pèlerinage à Solutré, jusqu'au retour à Jarnac choisi comme lieu de sa sépulture, dans sa Saintonge natale. Son engagement politique marqué à gauche était certes peu compatible avec les thèses de Barrès, mais il n'en reste pas moins que le régionalisme mis en œuvre avec le concours de Gaston Deferre durant son premier septennat, même s'il est aussi ouvert à l'universalisme, porte la marque de ce débat sur enracinement et déracinement qui, depuis Barrès, aura marqué tout le XX^e siècle.

Un siècle déjà avant Maurice Barrès d'ailleurs, l'Europe des écrivains avait déjà connu semblable tension entre l'universel et le particulier, entre vocation universaliste et ancrage dans un patrimoine hérité. C'était à l'époque du romantisme dont deux de nos confrères, **Nicolas Brucker**, de l'académie de Metz, et **Guy Trigalot**, de celle d'Angers, nous proposent une grille de lecture placée sous le signe des racines.

Après avoir souligné combien de Rousseau à Goethe la Nature et les jardins sont présents dans la littérature du XVIII^e siècle finissant, que ce soit dans *La nouvelle Héloïse*, dans *Les Souffrances du jeune Werther* ou encore dans *Les Affinités électives* où, dès le début du roman, Goethe nous présente un jeune aristocrate entant des greffons sur de jeunes plants, **Nicolas Brucker** nous invite à considérer la littérature du XIX^e siècle sous la double perspective du déracinement et du ré-enracinement. De Balzac à Flaubert et à Maupassant, nombre de romans décrivent le départ de province et la tentative d'implantation dans la capitale de « jeunes gens en quête de bonne fortune », mais nombreux sont ceux pour qui ce ne sont qu'« illusions perdues ». La greffe ne prend pas. Les affinités électives nées du hasard des rencontres et censées pouvoir remplacer celles qui naissent verticalement de l'héritage ou de l'autorité se heurtent à la réalité de la société telle qu'elle est, avec son égoïsme mercantile et ses intérêts de classe. Désenchantement et parfois suicide sont au bout du chemin. Mais qu'en est-il pour l'écrivain ? Dans ce débat entre ancrage dans le passé et innovation, dix ans après la Querelle des Anciens et des Modernes de 1830, Victor Hugo en revenait aux racines et, reprenant l'image

de l'arbre, à la fin de sa vie encore il écrivait : « **Regardez un chêne au printemps : tronc séculaire, vieilles racines, [...] feuilles vertes, fraîches et nouvelles. La tradition et la nouveauté surgissent de la tradition. Tout est là.** » « **Il n'est qu'une racine nourricière, conclut notre confrère : celle de la tradition des pères.** »

Avec **Guy Trigalot** nous restons dans le romantisme pris entre attachement aux valeurs du passé et élan révolutionnaire, mais cette fois vu à partir de deux de ses représentants, Victor Hugo d'une part et l'Angevin Victor Pavie de l'autre, son ombre et disciple dont nous découvrons le parcours. Né en 1807, Victor Pavie est le type même du jeune romantique épris de littérature et de rêve. Il n'a pas quinze ans quand bouleversé par ses lectures, il écrit à Victor Hugo qui l'invite à venir le rejoindre à Paris, dans son cercle le plus étroit. Dès lors, et durant une dizaine d'années, Victor Pavie sera de tous les combats du grand poète, combats que nous fait revivre notre confrère. Mais tandis que Victor Hugo s'engagera de plus en plus dans la voie progressiste jusqu'à devenir « le poète de la République », Victor Pavie, lui, rentrera à Angers où il deviendra le chantre de la tradition et de la fidélité aux racines. Contrairement à Victor Hugo pour qui les racines donnent des ailes, il restera, selon le mot de Sainte-Beuve, « le gardien de la chapelle romantique ».

Les racines et l'exil

Mais qu'en est-il quand l'être humain est confronté à l'exil ? Il y a certes l'exil intérieur, celui que choisit par exemple Diogène à Athènes, mais qu'en est-il quand l'homme est coupé de son pays, de ses racines profondes, de l'univers affectif, spirituel et social dans lequel il évolue ? Telle est la question que pose **Gildard Guillaume** de l'académie d'Angers. C'est là le lot du proscrit, du banni, du déporté de force ou de celui qui, pour échapper au massacre, à la faim ou à un régime totalitaire, fuit sa terre. Nombreux sont les exemples que nous cite notre confrère depuis l'exil à Babylone jusqu'à aujourd'hui. Il arrive certes, pour peu du moins que ses causes aient disparu, que cet exil soit suivi d'un retour au pays : c'est Victor Hugo rentrant en France le lendemain de la proclamation de la République et maudissant l'exil, mais il arrive aussi que l'exil soit un exil fécond comme le montre l'exemple des nombreux artistes venus s'installer en France parce qu'ils y trouvaient le terreau fertile leur permettant de développer leur art. « **Ainsi, conclut notre confrère, à l'instar des racines des forêts primaires exploitant les nutriments de la décomposition [...], les racines sociales présidant à la destinée de l'exilé peuvent-elles parfois transformer ce qui est mort en protéines de vie.** » Un message d'espoir finalement !

Un exemple de ces exils douloureux mais féconds est sans doute celui de Guillaume Apollinaire dont **Marie-Claire Zeisler-Décout**, de l'académie d'Amiens, nous raconte le parcours dans un texte où, pour notre bonheur, une large place est faite à la poésie. Comment se forger une identité, comment se trouver un nom quand on est né à Rome de père inconnu et d'une mère héritière de plusieurs civilisations slaves et méditerranéennes ? Baptisé Wilhelm Apollinaris

Albert, celui que notre consœur appelle « le poète de l'errance » choisit à dix-sept ans de publier ses premiers poèmes sous le nom de Guillaume Apollinaire. Ainsi était-ce en France qu'il décidait de s'enraciner, allant jusqu'à s'engager dans l'armée française en août 1914 pour obtenir une naturalisation longtemps en vain espérée. Elle arriva le 14 mars 1916, trois jours avant sa blessure qui lui valut la trépanation que l'on sait. Tel fut le prix payé pour prendre racine sur le territoire français et pour y devenir soi-même.

Il ne suffit pourtant pas toujours de changer de nom ni de tout faire pour s'intégrer dans le pays où l'on s'est réfugié pour y être accueilli sans réserve. C'est la dure expérience que vécut Éric-Henri Victor, père de l'explorateur Paul-Émile Victor, dont **Claude-Roland Marchand**, de l'académie de Besançon, nous raconte l'histoire révélée il y a peu. Né Erich Heinrich Victor Steinschneider dans une famille bourgeoise juive d'origine austro-hongroise, réfugié au Pays des Lumières pour échapper à l'antisémitisme, il y fut peu après l'affaire Dreyfus rattrapé par ce même antisémitisme doublé d'une haine de tout ce qui était germanique. Certes, il fut réhabilité en 1916, mais cette période de sa vie, Paul-Émile Victor choisit délibérément de l'oublier : dans la préface de son ouvrage sur les Loups⁷, c'est « dans une famille d'origine franc-comtoise » qu'il déclarait être né le 28 juin 1907. Ici aussi, lourd fut le prix à payer pour être pleinement accepté dans son pays d'adoption.

Sans doute la communication intitulée *Déracinés...Enracinés... du Languedoc au Languedoc, via la Louisiane et l'Afrique du Nord* que nous avait proposée **Catherine Marès**, de l'académie de Nîmes, aurait-elle ici trouvé sa place. Il s'agissait, à partir d'archives familiales, de mettre en scène différents aspects et étapes de la colonisation et la décolonisation et du retour en Languedoc d'une famille qui en était originaire. La mort de notre consœur le 15 novembre dernier l'aura empêchée de mener à bien son projet. Nous tenions ici à rappeler son souvenir.

Et comment se forger une identité propre quand on est né dans un territoire aux frontières sans cesse redessinées au gré des guerres et des traités ? C'est la question que pose **Michèle Larchez**, de l'académie de Metz, en s'appuyant sur l'exemple du département de la Moselle dit le « Pays des Trois Frontières », celles de la France, de l'Allemagne et du Luxembourg. Comme le montrent à l'envi onomastique et toponymie, ici se croisent et s'entremêlent langues, coutumes et religions sans compter celles qui depuis la fin du XIX^e siècle sont venues avec les vagues d'immigration successives. Dans un tel contexte, où trouver ses racines ? De cette mosaïque de peuples cependant, les Mosellans ont su se faire un atout, se créant une sorte « **d'identité collective par le seul fait d'exister au contact de l'autre** ». Et il n'est pas inintéressant de lire que, parmi les spectacles proposés à la population en 2025, l'un d'eux a choisi de s'appeler *Terra Mosella*, puisant sa sève dans des racines plus anciennes encore, celles de la langue latine qui si longtemps fut celle de l'Europe.

⁷ P.-É. VICTOR et J. LARIVIÈRE, *Les Loups*, Paris, Nathan, 1980.

À côté de ces déracinements géographiques existent aussi des déracinements intérieurs qui mettent l'âme en souffrance. C'est sur cette souffrance que se sont penchés deux de nos confrères, **Lionel Comte**, de l'académie d'Alsace, et **Richard Forestier**, de celle de Touraine.

En quelques générations, nous avons été projetés d'une vie de villageois à celle de citoyen du monde submergé par un flot d'informations et d'injonctions qui nous arrivent en flux tendu, tout ceci engendrant stress chronique, *burn-out* et mal-être au travail, nous le savons. C'est en partant de ce constat que **Lionel Comte** nous propose de prendre modèle sur les racines pour retrouver le chemin de nous-mêmes. Tout comme le cerveau dont notre confrère nous décrit le fonctionnement en s'appuyant sur les travaux les plus récents de la neurologie et sur sa longue expérience de médecin, les racines sont contraintes à une adaptation continue à leur environnement pour que la plante survive : quand l'eau manque, les racines s'enfoncent plus loin dans le sol. Mais les racines savent aussi qu'elles ont besoin d'un temps de dormance, qu'une période de repli est nécessaire pour qu'avec le cycle des saisons débute une nouvelle phase de développement. Le cerveau lui aussi a besoin de cette prise de recul pour échapper à cette accélération du temps et à la tyrannie de Chronos. Une leçon à méditer.

Avec **Richard Forestier** nous restons dans le domaine de la médecine puisque c'est sur la mélancolie que se penche notre confrère, cette « souffrance de l'âme » dont depuis l'Antiquité on recherche en vain la cause mais dont on connaît les conséquences : l'état dépressif, les pulsions suicidaires, voire le suicide lui-même : un échec, toujours, pour le médecin. Où sont les racines de la mélancolie et comment y remédier ? Après un rappel historique des théories en la matière depuis celle des humeurs dans l'Antiquité jusqu'à l'éclosion de la psychiatrie, puis de la psychanalyse et de la psychothérapie, notre confrère met l'accent sur l'importance de l'Art et de la Beauté dans le traitement de ce mal-être mais aussi de celle de la nature, et c'est ainsi qu'au seuil du XXI^e siècle est apparue une nouvelle discipline sanitaire, la sociophytologie. « **C'est avec la nature que la racine de la mélancolie retrouve le terreau dans lequel elle est enfouie** », cet humus primordial dont l'homme, Adam le Terreux, est fait. « À son contact, un accompagnement sanitaire est susceptible sinon de guérir la personne de la mélancolie, du moins d'en apaiser la souffrance » conclut notre confrère.

Ce périple racinaire au cœur de l'humain, **Monique Drouet**, de l'académie de Cherbourg, nous le fait revivre dans une longue méditation où, partant des découvertes de la paléontologie, notre consœur nous emmène jusqu'aux questions éthiques que pose aujourd'hui l'absence de racines. *Théogonie* d'Hésiode, arbre de Jessé, arbre de la généalogie des rois de France, évolutionnisme de Darwin, lois de Mendel avec leurs dérives comme l'eugénisme, engouement pour la généalogie et jusqu'aux récentes possibilités offertes par la génétique nous rappellent à quel point l'homme, depuis toujours, a été hanté par la recherche de ses racines. De nos jours cependant un mouvement inverse se fait sentir qui appelle à tirer un trait sur

ses racines, ce que d'ailleurs la malléabilité du génome humain alliée à la technique risque un jour de permettre. Face au réel tel qu'il est, la mémoire des racines, y compris civilisationnelles, ne saurait se limiter au passé, conclut cependant notre consœur. Face à l'épreuve, il nous faut retrouver le dynamisme qui leur permet de survivre à tout.

Une humanité sans racines ?

Ce long processus de déracinement, ils sont quelques philosophes du XX^e siècle à l'avoir conceptualisé, et parmi eux Gilles Deleuze et Félix Guattari auxquels nous devons, comme dit plus haut, le paradigme du rhizome. C'est ce que développe **Guy Quintane**, de l'académie de Rouen, qui ouvre sa communication par une réflexion sur notre rapport au temps. Après une conception successivement circulaire, puis linéaire du temps, nous voici entrés dans le temps du présentisme, dans un « monde de rhizomes », ces tiges qui, au lieu de s'enfoncer verticalement dans le sol, courent à l'horizontale sous terre ou à ras de terre pour aller aléatoirement s'implanter ailleurs. La dimension verticale, celle des racines qui nous font grandir, a fait place à l'horizontalité. Nous voici à l'heure de la déconstruction, de l'immanence absolue, de l'effacement de l'Histoire, de celui des institutions, de l'autorité et de toute hiérarchie au profit du changement perpétuel. Il s'agit d'arracher tout ce qui est racine pour faire naître un homme radicalement nouveau, sans sédimentation, simplement pris dans un monde d'une horizontalité aujourd'hui amplifiée par la mise en réseau d'une information numérisée. Je préciserai dans un monde où les chiffres transcrivant les nombres garants d'harmonie chers à Pythagore évoqué plus haut, sont utilisés comme autant de signes générés automatiquement dans le cadre d'une codification non significative. Cet homme cependant, nous met en garde notre confrère, ne risquerait-il pas de n'être plus « rien d'autre qu'une machine à laquelle toute réelle subjectivité aurait été retirée » ? « **Privé de la sève qui le nourrit, l'homme [serait-il] voué à l'assèchement** » ? C'est le temps de l'homme dévasté, celui de l'homme sans racines. Après la mort de Dieu actée par Nietzsche il y a de cela près de cent cinquante ans⁸, serait-ce la mort de l'homme, l'adieu à la condition humaine ?

Et si tel est le cas, pourquoi faire des enfants ?

C'est la question que pose **Gemma Durand**, de l'académie de Montpellier. Alors que depuis le milieu du siècle dernier les progrès de la médecine ont donné aux femmes la maîtrise de leur corps, que la maternité n'est plus subie mais choisie, voici que de plus en plus nombreux dans l'actuelle génération sont les jeunes couples qui déclarent ne pas vouloir d'enfants. Certes, le souci écologique tient sa place dans ce refus, le désir aussi d'être pleinement libre, en particulier pour les femmes, mais ce n'est pas tout. Nous les gynécologues, qu'avons-nous manqué, se demande notre consœur, pour que devant cette liberté enfin conquise,

⁸ F. NIETZSCHE, *Die fröhliche Wissenschaft*, Leipzig, 1887, (« *Le Gai savoir* », traduit de l'allemand par A. Vialatte, Paris, idées nrf, 1950, pp. 169-171).

de plus en plus nombreuses soient en particulier les femmes à user de cette liberté pour dire non ? Touchant à l'inscription dans les générations d'une part et dans la différence des sexes d'autre part, les exploits techno-scientifiques de la gynécologie moderne, en oubliant la poésie de la naissance et de l'engendrement, n'auraient-ils pas compromis l'enracinement du nouveau-né ? Et sans enracinement, sans ancrage dans la succession des générations, comment se projeter dans l'avenir ? Et comment désirer un enfant ?

Face à ce cri d'alarme, j'ai gardé pour la fin le très beau texte de **Jean-Pierre Lautman**, de l'académie de Touraine, espérant y trouver un message d'espérance. Si le mot racine n'y apparaît pas, elles sont pourtant là, bien présentes en filigrane, nourrissant de leur sève ce *Dialogue aux Enfers entre Albert Camus et Charles Péguy* que nous offre notre confrère. Deux destins comparables à quarante ans d'intervalle. Tous deux orphelins de père alors qu'ils n'avaient que quelques mois, tous deux élevés par une mère et une grand-mère attentives, dans la fidélité aux valeurs ancestrales transmises de génération en génération, par la parole et par l'exemple, dans une famille pauvre mais digne, d'une dignité gagnée dans le travail bien fait et dans le respect des préceptes de la morale élémentaire. Tous deux également sauvés de l'avenir auquel leur naissance semblait les assigner, par leur instituteur – étymologiquement « celui qui vous met debout » –, un maître qui les prit par la main et leur permit, en les faisant entrer au lycée sans que pour autant ils perdissent leur attachement à leurs origines et à leur terroir natal, de s'ouvrir à l'universel et de devenir les écrivains passeurs de racines qu'ils sont devenus.

« **Je suis un homme libre** » déclarait le 1^{er} juillet dernier à Alger lors de son procès en appel Boualem Sansal, debout devant ses juges⁹.

Un peu plus de quatre-vingts ans plus tôt à Dachau, premier camp de concentration ouvert par les nazis, quelques résistants français déportés là par une idéologie qui puisait ses racines dans le sol et dans le sang (« *Blut und Boden*¹⁰ »), avaient nommé l'allée principale du camp « rue de la Liberté¹¹ ». Ainsi affirmaient-ils, comme l'écrivait encore Friedrich Nietzsche, que « **seul est [vraiment] libre, [libre en esprit] celui qui sait danser dans ses chaînes**¹² ». Nombreux certes furent ceux qui ne revinrent pas, mais quand les corps ont disparu, restent les mots pour dire, restent les noms solennellement égrenés lors des commémorations, et restent aussi les arbres plantés en mémoire, solidement enracinés dans la terre et qui, de leur bienfaisant feuillage, ombragent les vivants.

⁹ Article d'Adlène Meddi (Alger) paru sur le site du *Point* le 1^{er} juillet 2025 à 11h37.

¹⁰ Littéralement « le sang et le sol ».

¹¹ E. MICHELET, *Rue de la Liberté : Dachau 1943-1945*, Paris, Le Seuil, 1955, nouvelle édition 2020.

¹² F. NIETZSCHE, *Humain, trop humain*, II, 1879.

Ce volume 41 de la collection AKADEMOS des Actes du colloque de la CNA – Institut de France, 10 et 11 octobre 2025 – a bénéficié du soutien attentif et bienveillant de Messieurs :

Xavier Darcos (Institut de France) : Chancelier de l'Institut de France.

Jean-Robert Pitte (Institut de France) : Président d'honneur de la CNA.

Philippe Dazet-Brun (Jeux Floraux) : Président de la CNA.

et de la collaboration des Membres des académies de la CNA :

Bernard Aubert (Montpellier) : Agro-physiologiste, École supérieure d'agronomie de Nancy, Docteur de l'Université Bordeaux-Segalen.

Marc Baconnet (Orléans) : Doyen honoraire de l'inspection générale des Lettres, membre de la commission nationale de terminologie, écrivain.

Béatrice Bakhouche (Montpellier) : Professeur de langue et littérature latines, Université de Montpellier.

Guy Basset (Orléans) : Docteur ès lettres (philosophie). Professeur honoraire de philosophie au séminaire interdiocésain d'Orléans.

Jacques Battin (Bordeaux) : Médecin, Docteur ès lettres (Histoire de l'art).

Pierre Bonnaire (Orléans) : Inspecteur général honoraire du Génie rural des Eaux et Forêts.

Nicolas Brucker (Metz) : Professeur de littérature française des XVIII^e et XIX^e siècles, Université de Lorraine.

Franck Colotte (Metz) : Professeur et enseignant-chercheur, Université de Luxembourg.

Lionel Comte (Alsace) : Médecin (médecine générale urgences et santé publique).

Julien Coppier (Savoie) : Directeur adjoint, responsable des archives anciennes, Archives départementales de Haute-Savoie.

Monique Drouet (Cherbourg) : Diplômée en droit privé et en sciences humaines.

Gemma Durand (Montpellier) : Médecin Gynécologue. Présidente du groupe de réflexion « éthique Labyrinthe ».

Jean El Gammal (Stanislas) : Professeur émérite (histoire contemporaine), Université de Lorraine.

Richard Forestier (Tours) : Ancien professeur d'épistémologie artistique à l'université européenne du travail à Bruxelles, responsable de l'enseignement universitaire de l'art-thérapie, Faculté de médecine de Tours.

Monique Giffard Generosi (Marseille) : ancien avocat au Barreau de Marseille.

Gildard Guillaume (Angers) : Avocat.

Bertrand Hauchecorne (Orléans) : Professeur honoraire de mathématiques en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.

Jacques Igalens (Toulouse) : Professeur émérite, Université de Toulouse.

Marie-Dominique Joubert (Besançon) : Docteur ès Lettres (Histoire de l'art), Université de Besançon-Franche-Comté.

Michèle Larchez (Metz) : Docteur ès Sciences (Information et communication (CLSA)).

Yves Laurencin (Florimontane) : Avocat honoraire.
Jean-Pierre Lautman (Tours) : Major de l'École normale d'instituteurs d'Auteuil (1968), ancien instituteur et directeur d'école élémentaire à Tours.
Françoise L'Homer-Lebleu (Orléans) : Germaniste, professeur agrégé de Chaire supérieure honoraire en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles littéraires.
Henry de Lumley (Marseille) : Président de l'Institut de Paléontologie humaine, Fondation Albert I^{er} Prince de Monaco.
Michel Marcelin (Marseille) : Directeur émérite du CNRS.
Claude-Roland Marchand (Besançon) : Professeur honoraire des Universités (Biologie du développement et de la reproduction).
Jean-Claude Meyer (Toulouse et Jeux Floraux) : Docteur d'État en Droit, Docteur en Théologie.
Bernard Premat (Florimontane) : Professeur honoraire de philosophie, historien.
Guy Quintane (Rouen) : Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Rouen.
Jacques Richou (Angers) : Général (c. r.) (arrière-petit-fils de René Bazin)
Guy Scaggion (Besançon) : Colonel (c. r.), Docteur en droit.
Hervé This (Alsace) : Physico-chimiste Inrae, professeur AgroParisTech, directeur du Centre international de gastronomie moléculaire et physique.
Jean Touzet (Reims) : Procureur général honoraire.
Guy Trigalot (Angers) : Docteur ès Lettres (Littérature).
Sylvie Vauclair (Toulouse) : Astrophysicienne, professeur émérite, Université de Toulouse.
Patricia Verdeau (Toulouse) : Professeur agrégé qualifié aux fonctions de maître de conférences (philosophie), Laboratoire ERRAPHIS, Université Toulouse II – Jean-Jaurès (INSPE).
Jacqueline Vons (Tours) : Professeur agrégé, enseignant-chercheur HDR honoraire (latin et histoire de la médecine), Université de Tours.
Marie-Claude Zeisler-Décout (Amiens) : Inspectrice pédagogique régionale de Lettres honoraire.

Comité scientifique

Jean-Robert Pitte, Président d'honneur de la CNA, Président de l'Académie des Sciences morales et politiques
Philippe Dazet-Brun, Président de la CNA, (Académie des Jeux floraux)
Didier Laforge, Post-Président CNA (Académie de Caen)
Marc Chesnel (Académie de La Rochelle)
Marie-Dominique Joubert (Académie de Besançon et de Franche-Comté)
Michel Lagarde (Académie de Lyon)
Catherine Lecomte (Académie de Versailles)
Françoise L'Homer-Lebleu (Académie d'Orléans)

Achevé d'imprimer en septembre 2025
par ESTIMPRIM (25110)
Dépôt légal : septembre 2025

Imprimé en France